

LES CHAIR(E)S DE TRANSMISSION

APPRENDRE, PRATIQUER, PATRIMONIALISER

L'HORLOGERIE EN SUISSE



Thèse de doctorat présentée à la Faculté des lettres et sciences humaines

Institut d'ethnologie

Université de Neuchâtel

Pour l'obtention du grade de docteur ès Lettres et sciences humaines

Par

Hervé Munz

Acceptée sur proposition du jury :

Professeure Ellen Hertz, co-directrice de thèse
Professeur Philippe Geslin, co-directeur de thèse
Professeure Regina Bendix, rapporteuse
Professeur Trevor Marchand, rapporteur
Professeur Laurent Tissot, rapporteur

Soutenue le lundi 30 mars 2015

Université de Neuchâtel
2015

Page de couverture

Tatoo réalisé sur la base d'un dessin de rouage conçu par l'illustratrice/calligraphe Florence Gendre

<https://florencerosello.wordpress.com/2014/05/15/mon-premier-tatouage-en-vrai/> [consulté le 8 février 2015].

Crédit photographique : Carl Labrosse

<http://www.pointcarl.com> [consulté le 8 février 2015].

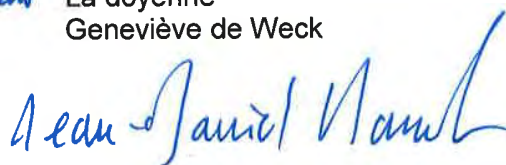
IMPRIMATUR

La Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, sur les rapports de Mme Ellen Hertz, co-directrice de thèse, professeure à l'Université de Neuchâtel ; M. Philippe Geslin, co-directeur de thèse, directeur du Laboratoire de Recherches en Anthropotechnologie « EDANA », Haute Ecole Arc, Neuchâtel ; Mme Regina Bendix, professeure, Université de Göttingen ; M. Trevor Marchand, professeur, Université de Londres ; M. Laurent Tissot, professeur, Université de Neuchâtel, autorise l'impression de la thèse présentée par M. Hervé Munz en laissant à l'auteur la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 30 mars 2015



La doyenne
Geneviève de Weck



A Françoise et Manfred Munz,

Résumé

Située à la croisée de l'anthropologie des savoirs et des techniques et de l'ethnologie des patrimonialisations, cette thèse de doctorat est le fruit d'un travail d'immersion de quatre années dans le monde de l'horlogerie suisse. J'y ai étudié les dynamiques de transmission et de patrimonialisation des compétences en réalisant trois-cent entretiens avec des acteurs de la branche, des consultations de fonds documentaires ainsi que des observations au sein d'écoles techniques, d'ateliers, d'usines et lors d'événements (salons professionnels, visites d'entreprises, journées d'étude, grands prix, journées du patrimoine). Ces enquêtes de terrain m'ont permis d'explorer les manières dont le métier d'horloger était exercé et vécu au sein de différents groupes et organisations de la branche. En me focalisant sur les formes incorporées de connaissance, j'ai décrit de quelles façons les praticiens, entourés d'un nombre important d'artefacts, étaient engagés dans l'apprentissage et la pratique quotidienne de la profession mais également investis dans la mise en valeur de l'horlogerie, de ses produits, de ses acteurs, de ses territoires.

Au cours des recherches, il est également apparu que le patrimoine et la transmission du savoir-faire étaient aujourd'hui des motifs récurrents dans les discours et les activités promotionnels de très nombreux collectifs (marques, organismes de tourisme, médias, institutions muséales, collectivités territoriales, *etc.*). Parallèlement, nombreux sont les horlogers qui, malgré cette prolifération patrimoniale, s'inquiètent de la passation de leur métier et affirment que ce dernier est en train de se perdre.

L'objectif de cette thèse est donc de problématiser les rapports qu'entretiennent la transmission et la patrimonialisation. A rebours de la conception habituelle – relayée par un grand nombre d'anthropologues et de spécialistes du patrimoine – selon laquelle ces deux opérations seraient intimement liées, certains horlogers considèrent que les savoirs de métier et les techniques corporelles y afférant sont désormais en danger non pas *malgré* mais *en vertu* de l'essor pléthorique des pratiques patrimoniales. Ces formes de valorisation sont ainsi perçues de manière ambivalente et apparaissent comme ce qui favorise l'oubli de ce qu'elles prétendent pourtant pérenniser. En posant un regard sur l'actualité et l'histoire récente de l'horlogerie helvétique, le présent ouvrage est une invitation à comprendre ce qui a progressivement façonné un tel état de fait.

Summary

Located at the crossroads of the anthropology of knowledge and techniques and the anthropology of heritage, this dissertation is the result of four years of field inquiry into the world of contemporary Swiss watchmaking. The dissertation examines the relationships among professional practices, the transmission of skills, craft affiliations, and the politics of heritage and is based on participant observation carried out in technical training schools, occupational workshops, factories, showrooms and events (trade fairs, guided tours of companies, award ceremonies, heritage days) and approximately three hundred semi-structured interviews with a wide variety of craftspeople and stakeholders in the watch industry as well as archival research in public and private document collections. At the most general level, it explores watchmaking as a lived experience, focusing on the embodied forms of knowledge whereby practitioners, surrounded by their many artefacts, engage in the daily practices of their craft and participate in the promotion of the Swiss watch industry, its products, its people and its territories.

A specific contribution of this research has been to follow how the category of “watchmaking heritage” is mobilized in different fields such as industry, culture, tourism, politics, and the media. A variety of actors and organizations (firms, tourism offices, museums, territorial collectivities, *etc.*) used this category in order to link their current activities to history and to claim a temporal continuity between their present and that past. Paradoxically, despite this massive trend towards heritagization, many watchmakers are worried that the transmission of their craft and state that their know-how is being lost.

The aim of this dissertation is thus to question the problematic connexions between transmission and heritagization within the Swiss watchmaking world. Contrary to the common assumption that the operations of transmission and heritage-making are inherently linked – an assumption propagated by a large number of anthropologists and heritage experts – many watchmakers observe that their knowledge and the bodily techniques associated with it are today in danger not only *despite* the unprecedented boom of heritage practices in the watchmaking world but also *because* of it. Promotion through heritage is perceived by these watchmakers in an ambivalent way, apparently fostering the forgetting of craft-based knowledge rather than sustaining it. By examining the contemporary state of the Swiss watch

industry in the light of its recent history, this doctoral work offers a comprehensive investigation of this predicament, of its causes and possible consequences.

Mots clés en français

Horlogerie, métier, chemins de connaissance, techniques, corps, transmission, apprentissage, école de formation professionnelle, patrimonialisation, artisanat, tradition, communication, marketing, territoire, Suisse, Arc jurassien.

Key-words in English

Watch-making, trade, ways of knowing, body, technics, transmission, learning, apprenticeship, vocational training school, heritage-making, craftsmanship, tradition, communication, marketing, territory, Switzerland, Jura region.

Table des matières

Résumé	7
Summary	8
Mots clés en français	9
Key-words in English	9
Remerciements	17
Avertissements	19
<i>L'écriture des genres</i>	19
<i>Système et emploi des guillemets</i>	19
<i>Usages de la citation : protection des informateurs/trices</i>	20
L'empire inquiet : un préambule	23
0 Introduction	27
0.1 <i>Le projet Midas et l'horlogerie en Suisse</i>	27
0.2 <i>Choix des lieux d'enquête</i>	33
0.3 <i>Problématique du travail et axes de recherche</i>	45
0.4 <i>Revue de littérature et cadres théoriques</i>	55
0.5 <i>Méthodologies d'enquête</i>	79
0.6 <i>Étape réflexive</i>	86
Partie I. L'horlogerie éprouvée	91
<i>Le métier comme matière de la transmission</i>	91
<i>Les biais d'accès aux terrains d'enquête</i>	92
<i>L'effet Neuchâtel ou l'importance d'y être socialement et professionnellement basé</i>	93
1 Chapitre premier. Qu'est-ce qu'un horloger, qu'est-ce qu'une horlogère?	95
1.1 <i>Une question compliquée</i>	95
1.2 <i>Une focalisation sur le métier et les gens qui l'exercent</i>	96
1.3 <i>Horloger, horlogère : les multiples référents d'une même dénomination</i>	100
1.4 <i>L'absence des horlogères ?</i>	128
1.5 <i>Les gens de métier en horlogerie : différenciations et hiérarchies entre les profils</i>	134
2 Chapitre deux. Un « éclaté » du monde de l'horlogerie en Suisse	149
2.1 <i>Un monde compliqué</i>	149
2.2 <i>Composition et fabrication d'une montre</i>	150
2.3 <i>Secteur de la production horlogère : acteurs/rices et organisations</i>	153

2.4	<i>Un éclatement du système productif horloger toujours attesté</i>	172
2.5	<i>Structure et situation actuelle du marché des montres suisses</i>	176
3	Chapitre trois. L'artisanat (re)trouvé. Trajectoire et émergence des créateurs indépendants dans le monde globalisé de l'horlogerie de luxe (1975-2015)	191
3.1	<i>Préambule</i>	191
3.2	<i>Une enquête sur les horlogers indépendants positionnés comme artisans créateurs</i>	192
3.3	<i>Façonner l'authenticité ou la redéfinition de l'artisanat horloger</i>	197
3.4	<i>Un rapport particulier à la Suisse</i>	214
3.5	<i>Les « créateurs indépendants » comme nouvelle catégorie d'artisans en horlogerie (1975-2015)</i>	220
3.6	<i>Les tensions inhérentes à la situation des créateurs indépendants</i>	241
3.7	<i>Une acception de l'artisanat qui contraste avec l'imaginaire onusien</i>	250
	Conclusion de la première partie de thèse	253
	<i>La difficile question de l'appartenance</i>	253
	<i>La suprématie du mécanique ou le quartz comme pire ennemi de l'horloger/ère</i>	254
	<i>La montre mécanique comme organisme vivant</i>	254
	<i>La publicisation des caractéristiques du métier : une vue stéréotypée des horlogers/ères ?</i>	256
	Partie II. La transmission comme processus de passation du métier	259
	<i>Les études des savoir-faire horlogers et de leur transmission</i>	259
	<i>Une ethnologie de la passation du métier à l'école et en entreprise</i>	262
	<i>Une approche centrée sur les notions de « situation » et d'« incorporation »</i>	262
	<i>Une étude des savoir-faire dans un contexte industriel très formalisé</i>	263
	<i>Une focalisation sur les rapports entre secret et transmission</i>	264
	<i>Une partie sous forme de critique de la typologie des transmissions existante</i>	264
4	Chapitre quatre. L'«ébauche» du geste. Façonner les corps, éduquer les sens des apprenti-e-s en horlogerie	267
4.1	<i>Préambule : la « mise aux normes » ou le mot d'accueil des nouveaux/elles apprenti-e-s</i>	267
4.2	<i>Objectifs du chapitre et éléments de contexte</i>	268
4.3	<i>La (trans)formation des corps dans l'apprentissage horloger</i>	278
4.4	<i>« L'horlogerie est un métier intellectuel »</i>	292
4.5	<i>Deux modalités de transmission du métier dans le cadre de l'apprentissage à l'école</i>	296
5	Chapitre cinq. Les rapports entre les milieux de la formation et de la production : enjeux d'un écart	307
5.1	<i>La perception de l'écart formation/production chez les gens de métier</i>	308

5.2	<i>La technique horlogère comme ligne de partage entre milieux de la formation et de la production</i>	311
5.3	<i>Les effets de l'écart formation/industrie ou la production de sujets horlogers déçus</i>	319
5.4	<i>Conclusion du premier volet concernant les écoles : le temps comme condition-clé pour "fabriquer" de bonnes « ébauches » d'horlogers/ères</i>	321
6	Chapitre six. L'ethnographie d'une « petite entreprise artisanale et artistique »	323
6.1	<i>Préambule</i>	323
6.2	<i>La négociation de ma place dans l'atelier</i>	327
6.3	<i>La vie d'un atelier d'horlogerie indépendante : caractéristiques contextuelles</i>	331
6.4	<i>Les dédales de la transmission</i>	341
6.5	<i>Quelle conception du travail se dégage de leur activité ?</i>	344
6.6	<i>Le triangle important : nom propre, réputation et communication</i>	347
6.7	<i>Les modalités de la passation du métier à l'atelier</i>	351
7	Chapitre sept. Le secret comme mode de transmission du savoir horloger	357
7.1	<i>Les faiseurs de secrets</i>	357
7.2	<i>Du secret et de la transmission dans l'exercice de l'horlogerie</i>	358
7.3	<i>« L'huile de coude » perpétuée?</i>	361
7.4	<i>Ce que le secret transmet dans le monde horloger</i>	362
7.5	<i>Les politiques du voilement dans les pratiques horlogères</i>	365
	Conclusion de la deuxième partie de thèse	367
	<i>Les parallèles entre les écoles d'horlogerie et l'atelier indépendant</i>	367
	<i>Un certain rapport au métier d'horloger/ère</i>	367
	<i>Le voilement provisoire au cœur du processus de passation du métier</i>	368
	<i>La transmission, une notion à redéfinir</i>	369
	Partie III. La transmission comme catégorie-clé du dispositif patrimonial	371
	<i>La caractérisation du contexte de pratique de l'horlogerie</i>	371
	<i>De l'horlogerie comme patrimoine suisse</i>	371
	<i>« Nous autres, exceptionnel-le-s horlogers/ères suisses ! »</i>	372
	<i>Les études du patrimoine horloger en Suisse dans le champ des sciences humaines</i>	374
8	Chapitre huit. La formation d'un dispositif patrimonial dans le monde de l'horlogerie suisse	379
8.1	<i>Le patrimoine horloger comme dispositif</i>	379
8.2	<i>Une généalogie du dispositif patrimonial</i>	380
8.3	<i>Les trois foyers d'émergence du dispositif patrimonial</i>	381

8.4	<i>Les enchevêtrements des pratiques générées par les trois foyers (1965-2015)</i>	398
8.5	<i>Les patrimonialisations de l'horlogerie et leur mise en dispositif</i>	420
9	Chapitre neuf. Les ambivalences du dispositif patrimonial	421
9.1	<i>Un agencement fragile et récent ou la singularité historique du dispositif patrimonial</i>	421
9.2	<i>Le silence des fabriques : une étude de cas sur l'ambivalence des patrimonialisations de l'horlogerie</i>	437
10	Chapitre dix. Le théâtre des gestes en horlogerie	447
10.1	<i>Marques, authenticité, corporéité</i>	447
10.2	<i>Les théâtralisations du corps des horlogers/ères à la Foire de Bâle</i>	450
11	Chapitre onze. Champs et hors-champs du dispositif patrimonial	463
11.1	<i>Le binôme valorisation/voilement induit par le dispositif patrimonial</i>	463
11.2	<i>A l'écran</i>	464
11.3	<i>Faire écran : les hors-champs du dispositif patrimonial</i>	469
11.4	<i>Les politiques de visibilité du patrimoine horloger et le territoire comme obsession de la patrimonialisation</i>	477
12	Chapitre douze. Le retour de l'horlogerie mécanique et son impact sur la passation des savoir-faire en Suisse	479
12.1	<i>Régime d'invention de la tradition et souci de la passation du métier</i>	479
12.2	<i>L'après-crise du quartz et la transmission du métier comme obligation morale</i>	481
12.3	<i>Relance, essor et succès des formations horlogères (1990-2015)</i>	482
12.4	<i>La transmission comme instrument marketing et enjeu de valorisation pour les marques horlogères</i>	489
Partie IV. La transmission du métier comme objet de problématisation pour les horlogers/ères		493
	<i>Le métier et sa transmission en contexte</i>	493
	<i>Une acception du métier centrée sur le « rhabillage »</i>	494
13	Chapitre treize. Les mises en patrimoine de l'horlogerie et leurs effets sur les gens de métier	497
13.1	<i>La transmission du métier comme problème au sein du dispositif patrimonial</i>	497
13.2	<i>Un sentiment de perte du savoir horloger : la position des gens de métier</i>	497
13.3	<i>La valorisation du patrimoine horloger comme facteur de perte du savoir-faire</i>	528
Conclusion des troisième et quatrième parties de thèse: la patrimonialisation comme mise en oubli de l'horlogerie		539

Conclusion finale du travail de thèse	541
<i>Récapitulatif des résultats</i>	541
<i>La plasticité du métier d'horloger/ère</i>	541
<i>L'horlogerie comme chemin de connaissance</i>	541
<i>Un éclatement de la production horlogère toujours attesté</i>	542
<i>La prolifération patrimoniale et l'invention récente de la tradition en horlogerie</i>	542
<i>Qui dit patrimoine, ne dit pas transmission</i>	543
<i>Les horlogers/ères comme « parts maudites » sacrifiées sur l'hôtel patrimonial du luxe?</i>	546
<i>Ce qui (se) passe, se transforme : avatars et métamorphoses du savoir-faire horloger au cours du temps</i>	547
<i>Les formes de réception de mon travail au sein de la branche horlogère</i>	548
<i>Elargissement : pour une compréhension transnationale du succès actuel de l'horlogerie suisse</i>	551
Bibliographie	553
<i>Magazines et périodiques horlogers consultés</i>	553
<i>Sites Internet</i>	555
<i>Documents, archives et rapports</i>	557
<i>Bibliographie générale</i>	559
Glossaire et annexes	609
<i>Glossaire et abréviations</i>	609
<i>Annexes</i>	629

Remerciements

Sans doute est-il illusoire de vouloir mentionner tous les gens qui par l'aide et le soutien qu'ils m'ont apportés, devraient être remerciés. Quelques noms sont succinctement évoqués ici et les personnes omises priées de ne pas m'en tenir rigueur. J'éprouve un sentiment de reconnaissance à l'égard d'Ellen Hertz, ma codirectrice de thèse, pour sa rigueur, sa capacité à entretenir un rapport décomplexé avec le savoir et son indéfectible accompagnement. Elle a su me rappeler, en temps opportun, qu'« il n'y a[vait] pas de bonnes thèses mais que des thèses finies ». À mon codirecteur de thèse, Philippe Geslin, je formule toute ma reconnaissance pour sa confiance réitérée tout au long de mon parcours, son rôle clé dans ma découverte successive des contrées de Toulouse et de Tramelan ainsi que son indéniable propension à susciter des vocations : je lui "dois" une part de ma curiosité pour les objets en mouvement. J'ai eu la chance et l'honneur d'avoir, dans mon jury de thèse, trois professeur-e-s dont j'admire les travaux et la personnalité. Par leur pertinence, leur accessibilité et leur gentillesse, ils ont contribué à nourrir ma réflexion au cours d'échanges stimulants occasionnés par des journées d'étude, des ateliers de réflexion et le colloque de thèse. Que Regina Bendix, Trevor Marchand et Laurent Tissot se voient ici cordialement remerciés pour leur implication dans mon travail.

Mon estime pourrait aller à des centaines de personnes dans le monde horloger. Je me limiterai toutefois à citer quelques-unes d'entre elles : Svend pour la générosité répétée de ses accueils dans son atelier et sa convivialité au cours de quatre années d'échange. Je lui dois des heures d'observation et de lecture passionnantes à la découverte des horlogers et des horlogères ; Damien pour sa chaleureuse compagnie, son ouverture d'esprit, sa patience et sa finesse. Je suis fier d'avoir terminé cette recherche en ayant gagné un ami ; les enseignant-e-s, apprenti-e-s et directeurs des écoles d'horlogerie du Locle, de Porrentruy ainsi que de Genève et de la Vallée de Joux : merci en particulier à P-A. Hartmann, Sylvain V., Pascal L., Yves A., Valentin J., C. Auberson *et Cie*, J. Theurillat, C. Comte *et Cie*, L. Bachelard et P. Amstutz ; les horlogers Marc R., Samuel L., Vincent C. et Ricky L. ; les équipes ancienne et nouvelle du Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds ainsi que les représentant-e-s de la Convention patronale de l'industrie horlogère pour leur aide.

Je ne saurais oublier de rendre hommage à mes collègues et ami-e-s de l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel, du Musée d'ethnographie de Neuchâtel et du projet Midas sans

qui ma vie de doctorant n'aurait pas été aussi gaie et trépidante : Julie, Maude, Alice, Julien, Marie-Cécile, Agnieszka, Andrea, Yann, Grégoire, Marc-Olivier, Silke, Miriam, Patricia et Raymonde. Un clin d'œil complice adressé à Jérémie V., Laurier T., Jean-François B., Salvatore B., Joël J. et Mokhtar M.

Une pensée sincère à l'intention de Rocio pour sa présence durant quatre années de labeur intenses, de ses parents Modesta et Evaristo et de Suzanne Strauss pour leur accueil et leur aide précieuse. Je ne l'oublie pas. Merci au pluriel : à José qui a été un inestimable référent dans ma trajectoire de vie ; à mes ami-e-s de cœur anciens et récents que sont Lydie R., Stéphanie N., Christine M. et Jean-Pierre V-E. ; à Étienne H., pour avoir contribué à me donner le goût de l'ethnologie.

La présence récente de Caro R. a été un inestimable soutien et aussi un plaisir au cours de ces derniers mois. Je lui suis redevable d'une multitude d'échanges dont l'écho a transformé mon horizon d'attente et m'a aidé à parvenir au terme de cette aventure doctorale avec un sentiment de joie et de grande satisfaction.

À tous les membres de ma famille que je porte haut dans mon cœur, j'adresse de vifs et chaleureux remerciements pour m'avoir encouragé tout au long de ces années et d'avoir été de précieux relais dans mes travaux de maturation personnelle et professionnelle. Une accolade toute particulière à Tim, mon neveu préféré, pour son affectueux compagnonnage, son écoute et son tact.

Je sers vigoureusement les mains de mes relectrices et relecteurs pour la rapidité, la qualité et la générosité de leur travail. Qu'un édifice moulé dans ma reconnaissance euphorique soit érigé en l'honneur de Françoise M., Carole V., Julie P., Julien V., Delphine G., Raymonde W., Carolina F., José T., Nora M. et José C.

Enfin, j'adresse une pensée toute spéciale particulière à mes parents, Françoise et Manfred Munz. Leur respect et leur soutien inconditionnels dans mes choix de carrière ont été de merveilleuses preuves d'amour. Cette thèse de doctorat en anthropologie leur est dédiée en témoignage de ma gratitude et de ma tendresse.

Avertissements

L'écriture des genres

Le présent travail a été rédigé en adoptant une perspective épiciène, raison pour laquelle l'usage du masculin universel est révoqué. Il ne sera fait mention de substantifs masculins que lorsque ceux-ci désigneront des actions ou des situations qui ne concerneront que des personnes de ce genre. Lorsque les descriptions proposées vaudront pour les deux genres, je ferai systématiquement usage de doublets en employant la barre oblique.

Système et emploi des guillemets

Un double système de guillemets est adopté ici sur le modèle de celui que la revue *Ethnographiques.org* a établi : « Les guillemets anglais, “...”, servent à indiquer une certaine distance par rapport au sens habituel. Les guillemets français, « ... », marquent les citations d'auteur-e-s ou de locuteurs/trices, ainsi que des expressions typiques du groupe social étudié. »¹ J'ajouterais que les guillemets anglais sont également employés pour les citations insérées dans les phrases du discours direct qui sont annoncées par deux points et l'ouverture des guillemets français. Par ailleurs, dans ce travail relatif au patrimoine, je me suis souvent trouvé confronté au « casse-tête des guillemets » qui consiste à ne « savo[ir] plus où les mettre » pour reprendre les termes utilisés par Hertz et Chappaz (2012) dans l'introduction d'un numéro de la revue susmentionnée consacré aux phénomènes de patrimonialisation. Afin de rendre la lecture du texte plus aisée, je me suis résolu à ne pas employer systématiquement les termes « patrimoine » et « tradition » avec des guillemets mais comme le soulignent les deux auteures :

« [...] Ne pas [y] recourir suppose de parler d'un objet qui préexiste en tant que patrimoine à sa nomination, un phénomène dont la valeur patrimoniale va de soi, résidant dans l'objet même et non pas dans le regard qui est porté sur lui. » (Hertz et Chappaz, *ibidem*.)

Et tel aurait été l'opposé de ma démarche. Comme je l'expliciterais dans l'introduction, mon travail n'a pas consisté à définir, ni à établir ce qui relevait du « patrimoine », de la

¹ Site internet d'*Ethnographiques.org* : <http://www.ethnographiques.org/Note-aux-auteurs#1.6> [consulté le 1^{er} octobre 2014].

« tradition » ou du « savoir-faire » dans l'horlogerie en Suisse. Ces catégories n'ont pas été mes outils heuristiques pour l'étudier mais mes objets d'étude. J'ai ainsi rapporté le point de vue des acteur-e-s sociaux qui les employaient – ou non – pour créer de la mémoire, des savoirs, des projets culturels, des stratégies de vente, des actions politiques. Comme le disait Latour (2006 : 62), « pour des raisons scientifiques, politiques et même morales, il est fondamental que les enquêteurs ne définissent pas à l'avance et à la place des acteurs ce que sont les composantes du monde social ». Je ne me suis donc jamais autorisé à voir du « patrimoine » ou de la « tradition » dans ce qui n'était pas explicitement désigné comme tel par un individu ou un groupe d'individus. Je demande donc aux lecteurs/trices de bien vouloir lire chaque occurrence de ces termes comme si elle était accompagnée de guillemets qui marqueraient son statut de citation.

Usages de la citation : protection des informateurs/trices

Les matériaux collectés lors des sessions d'observation et d'entretien menées en privé ne m'ont pas conduit, dans le texte qui suit, à citer nommément les gens ou les organisations rencontrés. Afin de protéger mes informateurs et informatrices, je leur garantis l'anonymat et fais usage de leurs propos en les rapportant à des noms fictifs. Lorsqu'il s'agissait de gens avec qui j'avais eu un échange personnel, j'ai joint la plupart du temps à leurs noms d'emprunt quelques informations à caractère sociologique telles qu'une estimation de leur âge et leur profession. Je ne cite les marques et les groupes horlogers, leurs collaborateurs et collaboratrices ainsi que les artisan-e-s indépendant-e-s² par leur nom que lorsque j'analyse les documents que ces organisations ou ces personnes ont versés dans l'espace public (sites internet, communication visuelle, prospectus publicitaire, documents diffusés lors de salons promotionnels, articles de presse).

² Je définis le terme « indépendant-e » et ce que la formule « horloger/ère indépendant-e » recouvre dans l'industrie actuelle aux pages 196 et dans le glossaire.

« Notre héritage n'est précédé d'aucun testament. »

René Char, *Feuillets d'Hypnos*, 1946, fragment 62.

L'empire inquiet : un préambule

« Ce métier d'horloger que nous avons aimé, pratiqué est perdu, il ne va pas revenir sur ses bases anciennes, et nos qualités, elles, ne sont plus appréciées ! » C'est par ces mots que Jean, horloger d'une septantaine d'années et président d'une *Amicale* d'horlogers/ères établie en Suisse romande, répond aux questions que je lui adresse par téléphone. Je cherche à savoir quand et pourquoi son association a été fondée et comment ses ami-e-s et lui-même perçoivent aujourd'hui l'exercice de leur profession. Au cours de mes enquêtes dans le monde³ de l'horlogerie en Suisse, je m'aperçois que le désarroi de Jean est partagé par de nombreux praticien-e-s qui expriment régulièrement leurs inquiétudes relatives à la transmission des compétences. Tonio, 50 ans, horloger indépendant et créateur de montres qui portent son nom depuis vingt ans, considère que « le métier est en danger ». Lucie, horlogère-rhabilleuse⁴ de 25 ans, spécialisée dans la restauration de pièces anciennes pour le compte d'un musée, perçoit la pratique qu'elle chérit comme « menacée ». Même écho dans le discours de Carl, 28 ans, horloger-rhabilleur et futur technicien en conception horlogère, qui constate qu'« une chiée s'est perdue » depuis son arrivée dans le milieu professionnel, il y a moins de dix ans. Selon lui, ce qui se perd ce sont « ces gestes de tradition qui démarquent le métier d'horloger tellement différent des autres. » Pour Patrick, 55 ans, responsable d'une formation en restauration horlogère, « les horlogers sont supplantés par les opérateurs d'un côté et les ingénieurs de l'autre ». Laurent, 65 ans, enseignant en horlogerie aujourd'hui retraité, soutient, quant à lui, que « bientôt on fera de l'horlogerie sans avoir besoin d'horlogers ».

Un tel sentiment de perte, certes fondé sur une temporalité à géométrie variable, n'est toutefois pas nouveau, en Suisse, dans ce corps de profession qu'est l'horlogerie. Chez les spécialistes de la montre, il y a lieu de dire avec Ciarcia (2006) qu'il a quelque chose de « durable ». C'est en effet le constat d'une désagrégation du savoir-faire dans la branche qui a poussé les sociétés d'émulation de l'actuel Arc jurassien helvétique à créer, en accord avec les cantons, les premières écoles d'horlogerie dès le deuxième tiers du 19^e siècle (Cortat 1999,

³ J'emprunte la notion de « monde » à Becker (1988, 2009) qui l'utilise pour désigner un espace social hétéroclite et composite moins restreint que celui auquel renvoient les termes de « secteur », de « milieu », de « filière », de « champ » ou de « branche ». La perspective beckerienne autorise le regroupement, sous le vocable de « monde », d'un ensemble d'acteurs/trices concerné-e-s par l'horlogerie même s'ils/elles ne sont pas directement impliqué-e-s dans l'industrie ou l'activité horlogère à proprement parler.

⁴ Tous les termes de métier et les expressions techniques qui réfèrent au vocabulaire horloger sont définis dans le glossaire établi en fin d'ouvrage.

Fallet et Cortat 2001, Mottu-Weber 2000, Donzé 2009, Fallet et Simonin 2010). Au début des années 1970, c'est bien la perception d'une déqualification généralisée de la profession horlogère dans l'industrie suite aux « Trente Glorieuses » (Crevoisier 1991, Kébir et Crevoisier 2004) qui a conduit certains observateurs à célébrer les « derniers artisans de l'horlogerie » (Carrera 1976 et 1978) et a incité des gens à se regrouper, en dehors du cadre professionnel, en associations d'amateurs/trices d'horlogerie ancienne. Pourtant, l'histoire ne se répète pas et le sentiment de perte qu'éprouvent les horlogers et horlogères helvétiques, à un moment précis, a ses singularités. Il se décline nécessairement en fonction du contexte dans lequel il s'inscrit et de ses composantes industrielle, économique, politique, didactique. La pérennité du métier ne fait donc pas problème aujourd'hui de la même façon qu'autrefois et les modulations sociohistoriques qui ont affecté le sentiment de perte ayant animé les gens de métier autorisent à demander : comment est-il désormais éprouvé par les professionnel-le-s ?

D'autant qu'à l'heure actuelle, l'horlogerie suisse se porte bien du point de vue économique. Industrie très majoritairement exportatrice, elle a réalisé en 2014 des exportations pour une valeur qui s'est montée à plus de 22,2 milliards de francs suisses (CHF), établissant ainsi un nouveau record historique⁵. Elle représente le troisième secteur d'exportation du pays après l'industrie pharmaceutique et la machine-outil. Le niveau de qualification des travailleurs et travailleuses est maintenant plus élevé dans la branche qu'il y a dix ou vingt ans⁶ et les écoles d'horlogerie regorgent de nouveaux/elles apprenti-e-s sélectionné-e-s sur la base d'examens d'entrée et de périodes d'essais exigeants. De surcroît, il n'a sans doute jamais autant été question de tradition, de transmission et de patrimoine dans la communication publicitaire des marques et le discours des agent-e-s de développement territorial qu'aujourd'hui. L'industrie horlogère helvétique jouit par ailleurs d'une visibilité sur les devants de la scène nationale et internationale sans précédents. Les horlogers/ères au travail sont devenues des figures régulièrement convoquées par les médias pour produire des « images d'origine contrôlée » (Laferte 2006) liées à la Suisse. Nombreuses sont en effet les chaînes de télévision du monde entier qui viennent désormais faire des reportages ou des films sur la fabrication des garde-

⁵Site internet de la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH), *Communiqué de presse, Exportations horlogères suisses en 2014*, Bienne, 3 février 2015 : http://www.fhs.ch/file/2315/comm_presse_140112_f.pdf [consulté le 4 février 2015].

⁶ En 2013, les deux tiers du personnel de la branche étaient en possession d'un diplôme de métier ou d'une formation supérieure, vingt ans plus tôt, il n'y en avait qu'un tiers (CP 2014 : 2).

temps⁷ dans l'Arc jurassien. En 2006, le réalisateur Udo Vieth réalise un documentaire intitulé *Les rouages de l'horlogerie suisse* pour le compte de la chaîne ZDF où il s'intéresse à la trajectoire d'horlogers/ères vivant à la Vallée de Joux et à Neuchâtel. Deux ans plus tard, le film *Les secrets des montres suisses* est réalisé par Caterina Kluseman et produit par ARTE. Celui-ci documente la formation que suivent des technicien-ne-s en restauration horlogère à l'école technique de la ville du Locle. L'horlogerie locloise est également à l'honneur dans *L'Heure du secret* (2011-2013)⁸, une série télévisée dont l'intrigue mêle la production de montres et les meurtres en série au cœur de la petite ville des Montagnes neuchâteloises dans laquelle a vécu et travaillé Daniel JeanRichard, le pionnier présumé de l'horlogerie dans la région⁹. En 2011, l'Office fédéral de la culture, Suisse tourisme et la Haute école de tourisme de Lucerne organisent une journée de conférences sur le patrimoine immatériel en accueillant une conférence intitulée « L'artisanat horloger comme attraction touristique ». En regard de tout cela, qu'est-ce qui rend le mécontentement des gens de métier possible ? Les pratiques patrimoniales suscitent-elles leur méfiance ? Si l'horlogerie ne s'est jamais aussi bien portée, pourquoi y a-t-il lieu de tant la patrimonialiser ces dernières années ? Est-ce à dire que « les horlogers/ères sont mort-e-s, vive l'horlogerie » ?

Là où il y a patrimoine, il y aurait transmission. Le patrimoine qualifierait ce qui, ancré dans le passé, aurait été transmis dans le présent et mériterait de l'être dans le futur. C'est en tous les cas ce que conçoivent différent-e-s acteurs/trices et organisations du monde horloger et ce dont témoignent certains programmes de valorisation culturelle tels que la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel de l'UNESCO. Néanmoins, en considérant que la pérennité de la pratique fait aujourd'hui l'objet de nombreuses problématisations chez les gens de métier alors même qu'une grande partie du monde horloger revendique et célèbre la continuité d'un patrimoine, il y a lieu de se demander si l'opération de transmettre a vraiment affaire avec celle de patrimonialiser. Qu'est la transmission, qu'est-ce que le patrimoine ?

⁷ Dans le cadre de ce travail, j'emploie le terme de « garde-temps » selon une acception générique qui en fait un synonyme d'« instrument horaire ». Je bénéficie ainsi d'une catégorie lexicale moins lourde que celle d'« instrument horaire » et plus large que celle de « montre » pour désigner des objets liés à la mesure et à la conservation du temps. Cela me permet d'inclure sous une même rubrique les montres de poche, les montres bracelets, les pendules, les pendulettes, les horloges, les automates, etc.

⁸ Site internet de la Radio Télévision Suisse (RTS) : <http://www.rts.ch/fiction/2012/heuredusecret/> [consulté le 8 août 2013].

⁹ À titre anecdotique, un informateur m'a révélé que l'acteur qui devait camper le rôle de l'horloger n'avait pas pu tourner les scènes où ce dernier était à l'établi à cause de sa maladresse qui ne rendait pas son personnage crédible. Les mains du personnage restituées à l'écran étaient celles d'un horloger de métier qui les avaient expressément « prêtées » à l'acteur pour quelques scènes.

Dans les usages, ces deux catégories apparaissent-elles aussi proches l'une de l'autre que dans la Convention ? En regard du monde de l'horlogerie, convient-il de réexaminer voire de défaire l'évidence qui les lie *a priori* ? Le présent travail est une invitation à déployer et à parcourir de telles questions.

0 Introduction

« Pour les horlogers, la Suisse, c'est une seconde patrie. »

Jocelyn, 85 ans, horloger d'origine française installé à Québec depuis les années 1950.

0.1 Le projet Midas et l'horlogerie en Suisse

Cette thèse de doctorat est le fruit d'une enquête ethnographique de quatre années (octobre 2009–octobre 2013) sur les dynamiques de transmission et de patrimonialisation de l'horlogerie dans l'Arc jurassien suisse. Elle s'inscrit dans un projet de recherche collectif et interdisciplinaire que je nommerai le « projet Midas », pour des raisons de commodité¹⁰. Celui-ci a réuni des anthropologues, des sociologues, des muséologues et des linguistes issus des universités de Neuchâtel, de Bâle et de Lausanne, du Musée d'ethnographie de Neuchâtel et de la Haute École-ARC Ingénierie de Neuchâtel pour questionner la mise en place de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (ci-après la Convention) de l'UNESCO dans le contexte helvétique.

Établie sur la base d'un ensemble de documents¹¹ qui témoigne de longues négociations diplomatiques autour de la notion de « patrimoine vivant », cette Convention a été adoptée en 2003 puis implémentée en 2006 par l'organisation onusienne¹². Elle définit le patrimoine culturel immatériel (PCI) comme « les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel » (UNESCO 2003 : 2). Elle précise que le PCI se manifeste dans cinq domaines qui comprennent « les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel ; les arts du spectacle ;

¹⁰ Il s'agit en réalité de deux projets successifs financés par l'instrument Synergia du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNRS) et coordonnés par l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel. Ces deux projets se sont déroulés sur des périodes de trente-six et dix-huit mois et ont été respectivement intitulés « Intangible Cultural Heritage: The Midas Touch? » (FNCRSI11-127570/1, prof. requérante Ellen Hertz) et « Intangible Cultural Heritage in Switzerland: Whispered Words » FNCRSI11-141927/1, prof. requérante Ellen Hertz).

¹¹ Telles la recommandation de l'UNESCO sur la *Sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire* en 1989, la proposition de la République de Corée au Conseil exécutif de l'UNESCO d'instaurer un *Programme concernant les Trésors humains vivants* en 1993, la *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle* de 2001, les proclamations des *Chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité* en 2001, en 2003 et en 2005.

¹² En 2009, une distinction a en outre été établie avec une liste représentative du PCI (qui a intégré les différentes proclamations des *Chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité*).

les pratiques sociales, rituels et événements festifs ; les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ; les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. » (UNESCO, *ibidem*, p.2). En ratifiant la Convention le 18 juillet 2008, la Confédération helvétique s'est engagée à respecter certaines obligations, via l'Office fédéral de la culture (OFC), dont la réalisation d'un inventaire de son PCI. En vertu de la répartition des compétences prévue par la Constitution suisse, les cantons ont été invités à réaliser, entre septembre 2010 et mars 2011, l'inventaire des « traditions vivantes »¹³ présentes sur leur territoire, à le transmettre à un groupe de pilotage chargé de superviser la sélection finale des éléments cantonaux à porter sur la liste nationale du patrimoine et, le cas échéant, à le soumettre à l'UNESCO pour une inscription sur la liste représentative du PCI mondial.

Les membres du projet Midas se sont donnés pour objectifs parallèles de réaliser une ethnographie des administrations chargées de la mise en place de la Convention et de mener une réflexion sur les processus de sélection des pratiques retenues sur les listes d'inventaire. Pour ce faire, il a été décidé que cinq études seraient effectuées en écho à la division quinquépartite des domaines couverts par la Convention. Ces études ont revêtu un caractère quelque peu expérimental. Elles ont porté sur des items pratiqués en Suisse qui devaient répondre à l'un des deux critères suivants : soit, à titre de cas-limites, ils ne concordaient pas avec le cadre théorique des activités culturelles prises en charge par la Convention, soit ils correspondaient *a priori* pleinement à ce cadre. La pratique du hip-hop en contexte urbain et le théâtre classique joué par des jeunes gens issus de l'immigration ont été retenus pour satisfaire au premier critère tandis que l'usage des patois dans les cantons du Jura et du Valais, la culture des plantes dans les pratiques de guérison « populaires » et les savoir-faire horlogers ont été intégrés dans la seconde rubrique. En s'intéressant à des activités apparemment éloignées de l'univers sémantique de la Convention, les membres du projet Midas entendaient « voir ce qu'elle a[vait] dans le ventre » et mesurer sa capacité à inclure une grande variété d'expressions culturelles. D'autre part, le fait de questionner des pratiques déjà plus ou moins explicitement célébrées comme des formes de patrimoine régional ou national (et dont de fortes présomptions laissaient penser qu'elles seraient inscrites sur les listes d'inventaire du PCI) devait permettre de montrer en quoi la naturalité apparente des traditions pouvait poser problème.

¹³ Formule choisie par l'administration suisse pour renommer le PCI.

Ce dernier objectif m'a conduit à étudier l'industrie horlogère, sur proposition de ma codirectrice de thèse, Ellen Hertz, instigatrice du projet Midas, et de mon codirecteur, Philippe Geslin¹⁴. L'horlogerie a été choisie parce qu'elle constitue une sorte de cas d'école. Elle est une activité technique qui s'exerce entre autres sur le territoire helvétique et se voit régulièrement (re-)présentée par les pouvoirs publics, les représentant-e-s du tourisme et les entreprises comme une tradition¹⁵ nationale et comme un témoin de la culture technique et du savoir-faire suisses¹⁶. Avec le chocolat, les banques, les montagnes... et la démocratie directe, quoi de plus typiquement helvétique qu'une montre ?

L'horlogerie est aujourd'hui une des pratiques les plus spontanément associées à la Suisse. Elle renvoie à des mots tels que « précision », « qualité », « minutie », « symbole » et constitue une source d'attractivité dûment pensée et entretenue par de nombreux/euses acteurs/trices. Au demeurant, son impact pour le pays (que ce soit à l'intérieur des frontières ou à l'étranger) ne se résume pas à cette emblématique mise en vitrine. Nombreuses sont les études historiographiques qui ont montré la centralité de cette activité, depuis le 16^e siècle, dans l'essor de la nation (Jéquier 1982, 1983, Landes 1983, Cardinal *et al.* 1991, Glasmeier 2000, Tissot et Bujard 2008, Donzé 2009). Elle a été cruciale dans la construction des identités politiques et culturelles de nombreux cantons et demeure un important agent du tissu socioéconomique des régions. En outre, en 2014, cette industrie a employé plus de 59 000 personnes (CP 2015a) sur le territoire helvétique. Elle y jouit d'un degré élevé d'institutionnalisation et d'une organisation extrêmement formalisée. Deux associations faîtières – la Fédération de l'industrie horlogère suisse (ci-après FH) et la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (ci-après CP) – défendent ses intérêts des points de vue économique et social. Une cinquantaine d'organisations aux profils divers sont aujourd'hui directement ou indirectement destinées à améliorer sa compétitivité et son efficacité en matière de développement technologique, de didactique professionnelle, de défense de la propriété intellectuelle, de circulation de l'information ou de conservation patrimoniale. Quant à la fabrication même des montres, elle est cadrée et accompagnée par un

¹⁴ J'ai également bénéficié du soutien de deux institutions partenaires, le laboratoire de recherche EDANA de la Haute École-ARC Ingénierie et l'Institut de recherche L'homme et le temps du Musée international de l'horlogerie (MIH) de La Chaux-de-Fonds.

¹⁵ Site internet du portail touristique Swissworld.org : http://www.swissworld.org/fr/switzerland/dossiers/lhorlogerie_suisse/introduction/ [consulté le 8 octobre 2014].

¹⁶ *Ibid.*: http://www.swissworld.org/fr/know/themes_choisis/le_savoir_faire_suisse/ [consulté le 8 octobre 2014].

arsenal de documents légaux, de règlements, de normes techniques et même d'un dictionnaire professionnel qui recense les termes de métier en usage au sein de la branche depuis les années 1960 (Berner 1961).

J'ai donc amorcé ce travail de thèse avec la volonté de défaire la spontanéité des associations qui liaient l'espace helvétique et l'horlogerie afin de comprendre pourquoi il était désormais admis que les horlogers/ères y étaient forcément précis-es, qualifié-e-s, minutieux/ses, délicat-e-s. Depuis quand l'horlogerie était-elle considérée comme une tradition en Suisse? Quels effets une telle qualification avait-elle produit et produisait-elle encore sur la pratique et la transmission du métier? Les horlogers/ères ne naissant pas soigneux/ses, propres et persévérant-e-s, il paraissait pertinent de se demander de quelles formes d'apprentissage leur savoir était le produit? La triangulation horlogère formée par les termes « savoir-faire », « tradition » et « suissitude » méritait ainsi d'être explorée en interrogeant les compétences requises dans la fabrication des montres, leur pérennisation, leur éventuelle patrimonialisation et les manières dont elles faisaient ou non l'objet de problématisations.

0.1.1 Les catégories de la Convention comme entrées dans le monde horloger

J'aurais pu centrer mon étude sur l'impact (ou l'absence d'impact) de l'implémentation de la Convention sur le milieu de l'horlogerie en Suisse. Toutefois, l'explosion, ces dix dernières années, du nombre d'études, de colloques, de projets qui portent sur le patrimoine et plus particulièrement sur la mise en place de la Convention à tel endroit ou sur la « PCIisation » de telle pratique est en train de provoquer une « overdose » (Bromberger 2014) dans le champ des sciences humaines et de l'anthropologie en particulier, attestant du caractère « machinique » (Jeudy 2001) de la cause patrimoniale. Si les récents travaux d'ethnologie sur les patrimonialisations et le PCI (Kirschenblatt-Gimblett 2004, Smith et Agawa 2006, Hemme, Tauschek et Bendix 2007, Bortolotto *et al.* 2011, Hertz et Chappaz 2012, Bendix, Eggert et Peselmann 2012, Bondaz, Graezer Bideau, Isnart et Leblon 2014, Graezer Bideau et Andris 2014, Adell, Bendix, Bortolotto et Tauschek 2015, etc.) sont de très bonne facture et qu'ils ont été nécessaires dans la constitution d'un corpus de savoirs en la matière, je ne souhaitais pas écrire une énième thèse sur cette problématique-là. S'offrait également à moi la possibilité de réaliser un travail de critique systématique du paradigme de PCI et de l'ambition de captation des savoir-faire exprimée par la Convention. En confrontant cette dernière à une

30

ethnographie des pratiques horlogères et des formes d'organisation de l'industrie, l'objectif aurait été de comprendre en quoi l'horlogerie constituait ou non un savoir-faire de l'artisanat traditionnel helvétique et si les termes de la Convention convenaient ou non aux caractéristiques de la pratique horlogère. Dans ce qui suit, j'ai effectué une partie de cette tâche en montrant que les modalités de passation des compétences en horlogerie permettaient d'interroger la manière dont la transmission était formalisée dans la Convention. Néanmoins, une telle approche m'a paru limitée. Me restreindre à démontrer que la Convention avait des insuffisances et qu'elle n'épuisait pas la richesse et la complexité de l'activité horlogère était convenu, la formalisation induite par le statut normatif de la Convention étant inévitablement réductrice. Il me fallait donc privilégier d'autres manières d'envisager cette pratique à partir du document onusien.

Au fil des enquêtes et des entretiens réalisés, j'ai renversé la question et formulé un nouvel axe de travail. À travers lui, il ne s'agissait plus de questionner les rapports entre l'application de la Convention en Suisse et l'horlogerie mais d'utiliser le paradigme de PCI et les différentes catégories qu'il mettait en jeu comme des entrées sur le monde horloger afin de décrire en quoi elles faisaient l'objet d'appropriations ou non. Cela explique pourquoi, indépendamment de l'inscription du savoir-faire horloger sur trois listes cantonales (Vaud, Schaffhouse et Genève) dès l'automne 2011, sur l'inventaire national des traditions vivantes une année plus tard puis sur la liste des items nationaux transmise à l'UNESCO (octobre 2014), je ne me suis intéressé à ces processus d'inventaire et de sélection que de manière périphérique. J'ai privilégié une autre approche qui devait fournir, en creux, une mise en perspective de la Convention et de sa portée. Celle-ci m'a amené à décrire et à penser les manières dont les catégories de « transmission », de « patrimoine », de « sauvegarde », de « savoir-faire », d'« artisanat », de « tradition » étaient employées dans le monde de l'horlogerie et les partages, frontières et oppositions – parfois saillants, souvent troublés – que les acteurs/trices établissaient entre ces catégories et ce qui apparaissait parfois comme leurs doubles : la perte, l'oubli, la connaissance théorique, l'industrie ou la modernité.

0.1.2 L'horlogerie abordée sous les angles de la transmission du savoir-faire et de sa patrimonialisation

Différents constats réalisés au fil de mes recherches m'ont incité à focaliser mon travail sur les questions de transmission et de patrimonialisation. En choisissant les catégories de la

Convention comme biais à partir desquels réfléchir sur l'horlogerie en Suisse, j'ai été confronté de manière centrale à la transmission. Le texte du document de l'UNESCO lui réserve, en effet, une importante place en l'envisageant, d'une part, comme un critère qui permet d'identifier la dimension patrimoniale d'une pratique puisque n'est reconnu comme PCI que ce qui « [...] transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire ». D'autre part, la Convention définit, à l'article 2.3, la « sauvegarde » du PCI comme « les mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel immatériel, y compris l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur, la *transmission* [c'est moi qui souligne] essentiellement par l'éducation formelle et non formelle, ainsi que la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine. » (UNESCO 2003 : 1). En bref, le patrimoine est ce qui a été transmis jusqu'ici (la transmission étant ce qui permet de l'identifier) et ce qui mérite d'être sauvegardé, donc d'être transmis aux générations futures.

Parallèlement, je me suis aperçu que la transmission était également une catégorie qui faisait sens et importait pour de nombreux/ses acteurs/trices du monde horloger. Il y avait, pour eux/elles, de la transmission en jeu en dehors des processus de patrimonialisation *stricto sensu* : il existait des lieux dévolus à celle-ci, des moyens qui la favorisaient ainsi que des obstacles qui la compromettaient. Dans le creux des discours qui dramatisaient le sentiment de perte du savoir-faire de certain-e-s d'entre eux/elles, c'était bien la crise des modes de transmission qui était désignée et devenait un enjeu. En inscrivant ces deux constats à la suite de la proposition de Chevallier et Chiva (1991b : 10) selon laquelle « protéger c'est avant tout transmettre », il paraissait nécessaire de souligner que « la connaissance et l'analyse des modes de transmission des techniques [étaient] la clé d'une politique de sauvegarde des savoir-faire » (Chevallier et Chiva, *ibid.*, *loc. cit.*) et l'étape préliminaire de toute réflexion sur la patrimonialisation de l'horlogerie. Mon intérêt s'est ainsi progressivement recentré sur les manières dont la transmission du savoir-faire était prise en charge et opérée au sein de la branche.

Par ailleurs, dès le début de ma thèse, indépendamment de la mise en place de la Convention, et avant même de savoir si l'horlogerie ferait ou non l'objet d'une inscription sur les listes cantonale et nationale des traditions vivantes, il est rapidement apparu qu'il existait déjà de

multiples mises en patrimoine de l'horlogerie mettant en jeu ce terme de « transmission » dans l'Arc jurassien suisse. Le patrimoine était fabriqué et approprié de multiples façons par divers groupes et organisations tels que les musées publics, les entreprises horlogères (principalement les marques), les collectivités (communes, cantons, confédération), les organismes de valorisation territoriale, les offices de tourisme, les milieux associatifs, le monde politique, les fondations pour la culture et les médias. Celui-ci se déclinait en une myriade d'actions et faisait référence tant aux pièces d'horlogerie qu'aux gestes de métier, tant à l'architecture des villes qu'aux archives des firmes. La transversalité avec laquelle ses usages circulaient dans le monde horloger m'a conduit à caractériser cette situation comme ce que Michel Foucault (1994 : 299) appelle un « dispositif », c'est-à-dire un « réseau », déterminé à partir d'une « coupe synchronique »¹⁷, formé par des éléments d'

« un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit [...] ».

Cette multiplicité d'appropriations du patrimoine horloger m'a alors engagé à élargir mon spectre d'étude en décrivant l'envergure de ces pratiques et leur historicité. Les éventuels dossiers horlogers réalisés dans le cadre de l'inventaire suisse du PCI devaient ainsi être situés par rapport aux plus vastes mouvements de patrimonialisation de l'activité qui avaient une certaine importance historique et connaissaient une large diffusion dans l'Arc jurassien.

0.2 Choix des lieux d'enquête

Du côté helvétique, une géographie implicite préside à la définition du savoir-faire horloger pour de nombreux/ses acteurs/trices. Celui-ci n'est pas associé à la Suisse entière mais se trouve circonscrit à l'Arc jurassien, également appelé l'« Arc horloger », région frontalière qui va de Genève à Schaffhouse en suivant la chaîne du Jura. En outre, il renvoie bien souvent à un territoire qui se limite à la Suisse sans inclure le versant français du Jura ni sa partie allemande où l'histoire et l'actualité de l'horlogerie sont pourtant attestées.

¹⁷ BERT Jean-François, 2013. « Communication personnelle » réalisée lors d'un colloque interne au projet Midas, Meisterschwanden, 1^{er} mars 2013.

0.2.1 L'Arc jurassien suisse, « espace horloger d'exception » ?

Un grand nombre de personnes s'accordent pour dire que, sur le territoire helvétique, se trouve un indéniable « génie mécanique », une sorte de « terreau fertile » propice à la conception et à la fabrication d'objets miniatures de grande qualité dont principalement des garde-temps. Comme le formulait le secrétaire général d'une association patronale que j'interrogeais à ce propos, « il y a là quelque chose qu'on ne sait pas définir mais que l'on sait reconnaître quand il se manifeste ». Les notables locaux ont été les premiers à décrire, au 19^e siècle, l'émergence régionale de l'horlogerie à la fin du 17^e siècle comme l'effet d'un « héritage », lié à la présence du travail du fer dans l'Arc jurassien (Marti 2003 : 49-56). Un substrat technique aurait préexisté à l'horlogerie mais c'est bien l'application de ce potentiel à la petite mécanique qui l'aurait magnifié et aurait donné ses lettres de noblesse au savoir-faire jurassien. Ces historiens de l'époque ont également souligné que le développement de ces connaissances avait été favorisé par l'environnement spécifique des régions telles que la Vallée de Joux ou les Montagnes neuchâteloises, caractérisé par un « rude » climat, des éléments « hostiles » et une forme d'isolement (altitude, longs hivers, voies de communication peu praticables, etc.). La présence du savoir-faire horloger sur ces territoires était donc perçue comme le témoignage du « progrès » de l'homme sur la nature et, selon une lecture imprégnée d'éthique protestante (Liengme 1994, Fragomichelakis 1994, Marti 2000), du travail des communautés qui s'y étaient installées. Au demeurant, la croyance selon laquelle l'Arc jurassien helvétique est un espace où se concentrent des compétences horlogères « ancestrales » est aujourd'hui vigoureusement réinvestie par de nombreuses entreprises qui y sont nées et par des groupes et marques d'origine étrangère qui sont récemment venus s'y établir pour jouir de la mention « Swiss made » (par exemple, Cartier, Montblanc, Louis Vuitton, Chanel, Dior, Hermès, Bulgari, Panerai, Harry Winston).

Si, depuis bientôt quatre siècles, les transformations ayant affecté l'industrie horlogère suisse, son organisation, ses modes de production, les contextes sociaux et politiques dans lesquelles elle s'inscrit sont nombreuses, les gens de la branche considèrent cependant que des générations d'horlogers/ère partageant une même « culture du travail » se sont succédé jusqu'à présent. De mêmes valeurs de « bienfacture »¹⁸ auraient été transmises, de manière linéaire et continue, et se matérialiseraient aujourd'hui tant dans un souci de précision que

¹⁸ Terme *emic* qui exprime la qualité et le soin que requièrent la fabrication et l'assemblage des pièces d'horlogerie.

dans un sens inventif et esthétique de la « débrouille », de la « bricole », du « bidouillage » ès micromécanique horlogère. La concentration régionale d'un tel savoir-faire aurait également permis la constitution de compétences ingénieriales au cours de la première moitié du 20^e siècle et l'essor, dans les secteurs publics et privés, d'entités de recherche et de développement telles que des laboratoires communautaires (Pasquier 2008). Celles-ci auraient été d'importants facteurs de diversification et de redéploiement industriels pour l'Arc jurassien durant les périodes où l'horlogerie n'était plus rentable. Elles auraient ainsi accompagné la mise en place de savoirs « mécatroniques » (mécanique et électronique) et permis de répondre aux impératifs de développement territorial en attestant d'un fort potentiel d'innovation lié à la machine-outil (Crevoisier *et al.*, 1996) et aux technologies de microprécision.

0.2.2 L'Arc jurassien transfrontalier comme territoire horloger

Dans la lignée des travaux de Jéquier (1977a) et du *Groupe franco-suisse de recherche en histoire de l'horlogerie et des micromécaniques* créé en 1993 par certain-e-s représentant-e-s des instituts d'histoire des universités de Neuchâtel et de Besançon¹⁹ « [...] qui partag[ai]ent le même souci d'une histoire horlogère intellectuellement trop à l'étroit dans le cadre géographique posé par les limites nationales, cantonales, régionales » (Mayaud et Henry *ibid.*, p. 9), je défends l'idée « que la frontière franco-suisse n'est pas infranchissable » (Mayaud et Henry, *ibid.*, *loc. cit.*) et fonde ma démarche sur « l'analyse du bassin horloger jurassien » (Mayaud et Henry, *ibid.*, p. 10). J'aurai ainsi l'occasion d'illustrer que l'« Arc horloger » ne se limite pas aux espaces délimités par les frontières étatiques et que c'est bien l'Arc jurassien en tant qu'espace transfrontalier (Daumas et Tissot 2004) qui forme ce territoire de compétences. Cependant, pour des raisons de temps et d'organisation de la recherche, je dois confesser que je n'ai pas étudié les modalités de transmission du savoir-faire et de patrimonialisation de l'activité du côté français de la frontière. Je me suis contenté de réfléchir à l'importance des territoires limitrophes et de la mobilité transfrontalière de la main-d'œuvre pour la production des garde-temps « Swiss made » à partir du versant helvétique du Jura.

¹⁹ La création de ce groupe a donné lieu à l'organisation d'un séminaire tenu en 1993 et en 1994 aux universités de Neuchâtel et Besançon ainsi qu'à la publication d'un ouvrage collectif (Mayaud et Henry 1995).

0.2.3 Le savoir-faire horloger et ses lieux de transmission

Comme n'importe quel « objet de la transmission », le savoir-faire horloger est « introuvable » (Chevalier et Chiva, *ibid.*), « tant il se disperse en une multitude de pratiques, de sensations, de goûts, d'impressions » (Adell 2010 : 2). Mes premières observations m'ont en effet convaincu que, dans la branche, le savoir-faire se façonnait, s'affinait et se pérennisait tant dans les ateliers, les usines, les écoles que dans les structures de perfectionnement technique, les musées, les horlogeries-bijouteries, durant les journées d'étude organisées par les associations professionnelles ou les salons professionnels, sur les plateformes d'échange d'informations, dans les sociétés d'amateurs/trices et les nombreux sites internet consacrés à la pratique. Déterminer où il convenait d'étudier sa transmission n'a donc pas été chose facile. Ce d'autant plus que, comme le montre un certain nombre de travaux relevant de l'anthropologie des savoirs (Greenfield et Lave 1982, Delbos et Jorion 1983, Lave 1988, 2011, Chevallier et al. 1991a, 1991b, Marchand 2001, 2009a, 2010b, Geslin 2002a, Adell 2011b), les phénomènes de passation des connaissances techniques ne se restreignent pas à l'acception formelle et standardisée qu'ils peuvent revêtir dans certains lieux explicitement dévolus à la transmission comme les écoles. Et même dans de tels espaces, les modes informels de transmission accompagnent les pratiques de pérennisation des compétences plus codifiées. L'apprentissage et la passation d'un métier ne font pas systématiquement l'objet de prises de conscience ou de réflexion, et un grand nombre de connaissances qui découlent de ces situations de transfert demeurent indéniablement tacites. Raisons pour lesquelles j'ai souhaité approcher la transmission du savoir-faire horloger en m'intéressant aussi bien à la formation mise en œuvre dans le cadre institutionnel de l'école qu'à la pratique quotidienne d'horlogers/ères qui faisaient de cette activité leur profession.

0.2.3.1 Horlogerie et métiers de l'horlogerie

Pour compliquer mon choix, il est également apparu qu'une multiplicité de professions intervenait dans la conception et la fabrication des nombreux composants qui constituaient les montres mécaniques et à quartz. Il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau ni davantage d'un effet de la révolution industrielle puisque l'horlogerie se subdivise en de nombreux métiers depuis plus de quatre siècles (Blanchard 2011). Celle-ci n'est donc de loin pas composée que d'horlogers et d'horlogères. Ces derniers/ères ne représentent que 5 à 8 % des travailleurs/ses dans cette industrie (CP 2004). Outre les composants de la montre qui correspondent chacun à un corps de profession spécifique tel que cadranier/ère, faiseur/se d'aiguilles, boîtier/ère ou

fabricant-e de bracelet, la conception et la production des multiples petites pièces qui forment son mouvement²⁰ exigent la convocation de savoirs distribués dans de nombreuses activités comme dessinateur/trice, micromécanicien-ne, étampeur/se, décolleteur/se, galvanoplaste sans oublier les métiers de la décoration tels que polisseur/se, angleur/se, sertisseur/se, bijoutier/ère, guillocheur/se, émailleur/se, graveur/se-main, peintre en miniatures.

Dans l'industrie horlogère suisse, la CP s'occupe des questions relatives à la formation en dialogue avec les autorités. En tant qu'organisation faîtière composée de six associations patronales regroupant différents types d'entreprises, elle coordonne des formations professionnelles initiales dans une dizaine de métiers de l'horlogerie distincts de la profession d'horloger/ère proprement dite comme la cadranographie, le polissage, l'électroplastie, la gravure, la bijouterie, le terminage en habillage horloger²¹, la micromécanique, le dessin-construction en microtechnique²². Il m'a donc semblé nécessaire de parler du savoir-faire horloger au pluriel²³ tout en précisant d'entrée de jeu ce que j'entendais par là. S'il est désormais entendu que ces savoir-faire ne se résument pas aux connaissances et compétences que cristallise le métier d'horloger/ère, pour des raisons de temps et de faisabilité de la recherche, j'ai délibérément choisi de n'étudier que cette profession-là. Comme je le montrerai, celle-ci n'a toutefois rien d'homogène et se décline elle-même en plusieurs variantes et sous-ensembles. Dans la suite de ce travail, l'expression « savoir-faire horlogers » désignera l'ensemble des savoirs qui président à l'exercice et à la transmission du métier d'horloger/ère tel qu'il est défini par les gens qui l'exercent et ceux qui sont impliqués dans sa circulation.

0.2.3.2 Exclusivité, confidentialité, secret : voilements et restrictions d'accès dans la branche

En Suisse, le monde de l'horlogerie est-il impénétrable ? C'est bien l'impression que mes premières expériences d'enquête ont produites sur moi. Mû par l'intention de négocier mes entrées sur différents terrains relatifs à la transmission des savoir-faire, j'ai entrepris plusieurs

²⁰ Cf. Glossaire.

²¹ *Idem*.

²² Site internet de la CP : <http://www.cpih.ch/fr/formations-metiers/reglements-dapprentissage.php> [consulté le 24 septembre 2014].

²³ Le petit livre facétieux de Müller, Simonin et l'illustrateur Mix et Remix (2006) rend compte des petites annonces professionnelles parues dans la presse de l'Arc jurassien suisse durant plus d'un siècle et demi et recense, quant à lui, pas moins de cent cinquante métiers liés à l'horlogerie.

prises de contact avec l'industrie horlogère, dès le début de mon travail de thèse. Les initiatives que j'ai alors lancées pour assister aux différents salons professionnels organisés annuellement tels que le Salon international de la haute horlogerie (SIHH)²⁴ et le Geneva Time Exhibition (GTE)²⁵ à Genève ou pour visiter des entreprises établies dans l'Arc jurassien ont abouti au constat que le milieu de la profession et plus particulièrement celui des marques n'était pas aisément accessible. Les diverses sollicitations que j'ai adressées aux responsables de ces organisations sont restées majoritairement lettres mortes et lorsqu'une des représentant-e-s de l'un des salons a pris la peine de me répondre poliment, c'était pour me signifier que le comité en charge de l'événement ne pouvait « malheureusement pas accéder à [ma] requête, [leur] salon éta[n]t exclusivement réservé à la clientèle des horlogers ainsi qu'aux medias internationaux [et que] par ailleurs, [leur] capacité d'accueil a[vait] malheureusement atteint son maximum. »

Les entretiens que je suis néanmoins parvenu à mener avec des gens de la branche ainsi que la première visite d'entreprise que j'ai pu réaliser m'ont explicitement confronté à la thématique du secret et à ses nombreuses déclinaisons. Principalement lié la logique exclusiviste des marques et des groupes horlogers, ce secret concernait d'abord les savoir-faire. La gestion de leur circulation faisait l'objet de politiques très strictes au sein de ces organisations et dans leurs relations avec l'extérieur. Le secret était également thématiqué dans les discours des acteurs/trices de la branche lorsque ceux-ci évoquaient l'histoire de l'industrie, les valeurs qui s'y rattachaient et les manières dont les garde-temps étaient vendus aujourd'hui. Lors d'une rencontre au cours du mois de février 2010, Charles et François, respectivement 60 et 50 ans, tous deux ingénieurs en horlogerie et enseignants dans une école de l'Arc jurassien, se sont plaints des collaborations qu'ils nouaient avec le milieu de l'industrie pour leurs étudiant-e-s. Ces partenariats se scellaient par de strictes clauses de confidentialité et se soldaient par des injonctions à garder confidentiel le contenu des projets réalisés. Sans le droit de communiquer sur la nature de ces recherches, les enseignants ne pouvaient pas valoriser leurs activités

²⁴ Mis en place dès 1991, sous l'impulsion de la marque Cartier, le SIHH est un événement qui regroupe aujourd'hui une quinzaine de marques de « haute horlogerie » appartenant principalement au groupe de luxe Richemont ou se situant plus ou moins directement dans son giron.

²⁵ Lancé en 2011, le GTE est présenté par ses organisateurs/rices comme une alternative au SIHH pour les « petites marques indépendantes ». Les deux événements sont organisés en même temps, le GTE voulant explicitement bénéficier du mouvement de foule que suscite le SIHH. L'édition 2014 n'a cependant pas eu lieu, faute d'un nombre suffisant d'exposants.

auprès de nouveaux publics susceptibles d'entreprendre le cursus qu'ils proposaient. Peu après, un entretien de plus d'une heure avec un ancien ouvrier en horlogerie m'a également permis de comprendre à quel point la politique du secret professionnel à laquelle les travailleurs/ses étaient parfois astreint-e-s en industrie imprégnait leurs façons de se comporter. Alors que mon interlocuteur avait quitté la branche depuis un certain temps, celui-ci ne répondait à mes questions sur la nature des tâches horlogères qu'il avait exécutées et la manière dont il avait appris à les réaliser qu'avec une grande prudence. Il m'a alors signifié qu'il faisait volontairement de la rétention d'informations pour ne pas déroger au principe de confidentialité auquel son précédent employeur l'avait soumis. Quelque temps plus tard, le responsable du patrimoine d'une grande marque a accepté de me rencontrer. Il a pris le temps de me recevoir et m'a fait visiter l'usine et le musée de son entreprise tout en m'expliquant qu'habituellement ce genre de visites était exclusivement réservé à une poignée de privilégié-e-s. Si j'en faisais partie ce n'était qu'à la faveur de son respect du monde académique et du professeur qui m'avait recommandé de le contacter. C'était grâce à son « goût pour l'histoire » que je me voyais convié à découvrir l'univers de cette marque « de l'intérieur » mais également parce ma recherche sur le savoir-faire « présentait des similitudes avec les thèmes et la politique de communication défendus par la maison ». « Si vous aviez travaillé sur les mouvements syndicaux en horlogerie, m'a-t-il dit, nous ne vous aurions pas reçu ! » Je me suis alors autorisé à lui demander s'il allait dissimuler certains espaces de l'usine et lesquels, sur quoi il a répondu : « Je ne vais pas tout vous montrer, le bureau technique par exemple est en train de travailler sur de nouveaux modèles, il est hors de question d'y entrer mais nous aurons l'occasion de passer dans un grand nombre d'ateliers et vous pourrez rencontrer des praticiens afin de leur poser toutes les questions que vous désirez sur les savoir-faire et leur transmission. »

Secrets industriels, secrets professionnels, secrets de métier, rétention d'informations, restriction d'accès, voilements de différentes sortes, protection de la propriété intellectuelle, brevets, discrétion... après deux mois d'enquête, le constat était net : tant les milieux de la production horlogère que ceux de la communication semblaient rigoureusement confidentiels et le partage des connaissances donnait lieu à une prolifération de récits qui mettaient le secret en scène. En tant qu'objet de discours et enjeu de pratique, il paraissait travailler fortement la branche. Parallèlement, la lecture des travaux de différents historiens m'a également permis de constater qu'ils étaient confrontés aux mêmes difficultés méthodologiques que moi

lorsqu'ils essayaient d'étudier les groupes horlogers et les marques leur appartenant. En préambule d'un article consacré à la trajectoire du Swatch Group (SG), Donzé (2011a : 7) relève ainsi que :

« L'étude de l'industrie horlogère suisse contemporaine pose un certain nombre de problèmes méthodologiques dont le principal est la difficulté de l'accès aux sources. La plupart des entreprises, dont le SG, ne donnent pas accès à leurs archives et ne publient qu'un nombre restreint de données. »

Animé du désir de rendre mon étude la plus transversale possible, j'ai pris la décision de ne pas solliciter de marques horlogères pour la réaliser en leur sein. De telles collaborations apparaissant conditionnelles et difficiles à mettre en place, je n'ai pas voulu prendre le risque de m'engager contractuellement à signer des clauses de confidentialité ou d'exclusivité avec quelque marque que ce soit. Une collaboration avec un partenaire négociée sur le principe du droit de regard sur mes travaux avant leur publication ne m'a jamais dérangé, toutefois j'ai craint qu'il devienne synonyme de prise de contrôle sur mes données et de restriction de ma liberté d'en user à ma guise. En tenant ma signature en otage, l'enjeu du secret ainsi décliné aurait pu orienter le contenu de mes écrits et compromettre la qualité de mon travail.

L'avenir m'a donné raison. Deux années plus tard, l'expérience et les mésaventures de l'un de mes confrères ethnologues au sein d'une marque renommée a été riche d'enseignements. Celui-ci désirait réaliser un travail de *master* sur la photographie comme support à la transmission des savoir-faire horlogers. Dans son document final (Feuz 2013 : 9), il témoigne :

« Après un premier contact positif du côté de Longines à Saint-Imier, une première visite a été faite sur place. Les possibilités semblaient plutôt prometteuses avec l'opportunité de travailler dans un domaine particulièrement demandant en savoir-faire et en adaptation à de nouveaux problèmes, le service après-vente. Cependant, le travail n'a pas pu être mené dans cette maison après la réception d'un message contenant ce texte : "Compte tenu du contenu spécifique de votre mémoire, nous avons dû soumettre votre demande au Swatch Group [groupe auquel appartient la maison Longines]. Vu la sensibilité du sujet, ce dernier ne souhaite pas donner suite à la demande (confidentialité, photographies du personnel, etc.). Nous sommes vraiment désolés et espérons que vous aurez plus de chance ailleurs. »

En pleine enquête, mon collègue a dû réarticuler intégralement son projet. Il a alors tenté de collaborer avec d'autres entreprises et a sollicité toutes les maisons inscrites à la FH hors SG. Sur les cent cinquante entreprises contactées, seules sept lui ont répondu et six ont décliné sa demande invoquant, entre autres, leur « non-intérêt pour le sujet de l'étude » alors que certaines d'entre elles capitalisaient sur l'importance du savoir-faire manufacturier dans leur communication publicitaire. Une seule réponse positive lui a été adressée par une petite marque établie dans le canton du Jura qui prétendait que « chez [elle], il n'y a[vait] pas de secret » ! Au terme de son étude, Feuz (*ibid.*, p. 9) souligne donc que « la confidentialité pour protéger le savoir-faire et la capacité technique est une des clés de voûte de l'horlogerie suisse » et qu'« il est [...] parfois bien difficile d'aller y mener une recherche. »

0.2.3.3 Réarticulations de la recherche et biais des entrées sur les terrains d'enquête

Cette série de confrontations à la thématique du secret m'a permis de repréciser l'orientation que je désirais donner à ma recherche. Elle m'a obligé à contourner ce problème d'accès au terrain en définissant d'autres lieux d'enquête et d'autres manières d'étudier la transmission des savoir-faire. Tout en faisant du secret une problématique commune à l'ensemble de mes enquêtes, susceptible de me faire comprendre les modalités d'organisation du monde horloger, j'ai continué à solliciter les entreprises horlogères (principalement les marques mais également les fabricants de mouvements et les sous-traitants) afin de réaliser des visites de leurs ateliers et de leurs usines en redéfinissant toutefois ce que j'allais y étudier. Il m'a paru pertinent de focaliser mes observations et questions sur les manières dont les savoir-faire et leur processus de transmission étaient présentés, mis en scène et valorisés (voire objectivés en patrimoine) dans le cadre des visites, et plus généralement dans la communication publicitaire et la représentation publique de ces entreprises lors des salons professionnels.

Parallèlement, j'ai continué à prospecter pour trouver des terrains d'enquête. Mon choix s'est progressivement porté sur deux espaces distincts, à savoir différentes écoles de formation professionnelle et l'atelier d'une petite marque indépendante. Avant de préciser les circonstances dans lesquelles j'en suis venu à retenir ces deux ensembles de lieux, il convient de souligner que mes six premiers mois d'enquête sur le monde horloger ont été fastidieux. J'ai peiné à « entrer sur mon terrain » parce que je me faisais sans doute de ce dernier une idée trop grandiose. J'avais bien réussi à rencontrer différent-e-s acteurs/trices de la branche

tel-le-s que des horlogers/ères, un patron d'une entreprise de sous-traitance (bracelets de montres), des personnes impliquées dans l'organisation de manifestations horlogères, des historien-ne-s et des représentant-e-s de musées. J'étais également parvenu à nouer quelques contacts avec des entrepreneurs/euses en participant à l'édition 2010 de la Foire de Bâle mais rien ne s'était vraiment concrétisé. D'autre part, je n'avais obtenu qu'une visite d'entreprise ponctuelle et des entretiens avec des praticien-ne-s qui n'étaient pas à l'établi. Je désirais un terrain « au long cours » dans un atelier où de l'horlogerie était fabriquée et où je pourrais revenir régulièrement sans devoir tout renégocier à chaque fois. J'avais l'impression de n'en avoir aucun. Tous les jours, je prenais contact par téléphone ou *via* internet avec des marques ou des individus installés à leur compte. Je présentais ma démarche et mon projet de thèse de manière succincte avec plus ou moins d'assurance. Sans grand succès. Les gens étaient très occupés et ne semblaient pas particulièrement intéressés par ma démarche. Je retentais alors ma chance auprès d'autres acteurs/trices et trouvais ce travail de mise en contact très laborieux. Je n'ai jamais eu le sentiment de bénéficier de passe-droits parce que je travaillais sur la thématique des savoir-faire patrimoniaux à partir de la mise en place d'une Convention de l'UNESCO. Lorsque je formulais la chose en ces termes, mes interlocuteurs et interlocutrices étaient, au mieux, un peu renseigné-e-s sur la question. Une anecdote permet de mesurer le peu d'effet que l'intitulé de ma recherche a pu avoir sur les gens de la branche en comparaison, par exemple, de celui de l'étude en marketing que menait Sylvain, l'un de mes confrères doctorants, sur l'image des marques horlogères suisses en Chine. À la mi-février 2010, je lui ai rétrospectivement raconté que je n'avais pas réussi à obtenir l'invitation nominale requise pour assister au SIHH de Genève alors que je m'y étais pris plusieurs mois à l'avance en présentant, par courriel, ma démarche aux organisateurs/trices de la manifestation qui ne m'avaient jamais répondu. Sylvain m'avait regardé en haussant les épaules et avait confessé qu'un coup de fil à ces mêmes organisateurs/trices deux jours avant l'ouverture du salon lui avait suffi pour s'y faire inviter.

Dans le courant de l'été 2010, deux événements ont été déterminants pour la suite de mon enquête. À plusieurs reprises, j'avais considéré qu'il existait des institutions explicitement dévolues à la transmission des savoir-faire, à savoir les écoles professionnelles publiques qui proposaient une formation initiale en horlogerie appelée « apprentissage ». Afin d'éviter deux types de confusion autour des usages francophones de ce terme, je me permets ici une petite digression. L'apprentissage en tant que fait d'apprendre (*Learning* en anglais) se distingue du

moment particulier de la formation professionnelle des jeunes gens que constitue l'apprentissage (*apprenticeship* en anglais) qui est une institution sociale. Comme le rappelle Marchand (2010), l'apprentissage (*apprenticeship*) n'est qu'un mode particulier d'apprentissage (*Learning*) mais, dans le contexte suisse, cette institution est la filière professionnelle que tout individu qui désire apprendre un métier emprunte après avoir terminé sa scolarité obligatoire, vers l'âge de quinze ans. Il faut également prendre soin de distinguer l'institution de l'apprentissage *Made in Switzerland* de celle qui est organisée dans d'autres pays comme la France où elle conduit l'apprenti-e à effectuer son temps de formation initiale dans le monde professionnel²⁶. En Suisse, de par les contingences historiques, l'apprentissage est organisé à partir de versants théorique et pratique et, à titre de formation professionnelle initiale, implique la présence de l'école *par définition*. Selon le corps de métier choisi, un-e apprenti-e a le choix d'effectuer son apprentissage dans une école professionnelle publique « à plein temps » ou en « mode dual », en suivant les ateliers de pratique en entreprise et les cours de théorie à l'école. Comme je le montrerai au cours de ce travail, l'acception que revêt l'apprentissage en fonction des contextes a eu une incidence majeure dans la manière dont les anthropologues ont jusqu'ici été amené à caractériser les savoirs de métier à partir d'une partition classificatoire entre savoir scolaire et savoir pratique. L'enjeu est de taille puisque cette distinction-là est un des fondements de toute l'ethnologie française des savoir-faire artisanaux qui s'est développée dans les années 1980 (Delbos et Jorion 1983, Chevallier 1991, Chevallier et Chiva 1991a) et un motif constamment réactualisé dans les études récentes d'anthropologie des savoirs en France (Lévine et Develay 2003, Adell 2008). Cependant, pour le cas de la Suisse et de l'horlogerie, elle ne fonctionne absolument pas et invalide une partie des résultats des recherches susmentionnées.

À ce moment de la recherche, je n'avais pas entrepris de contacter les directions respectives de ces institutions professionnelles. Je me suis alors résolu à le faire en me disant que, pour entrer dans le monde de la formation et des écoles de métier, il valait peut-être mieux emprunter la voie hiérarchique. J'ai alors décidé de contacter par téléphone le secrétaire général de la CP. J'ai obtenu un entretien d'une petite heure avec lui durant lequel j'ai cherché à mieux comprendre l'organisation des formations et ce qui faisait la particularité horlogère de la région. Je lui ai également parlé de mon projet de recherche au sein des écoles

²⁶ Ce qui conduit les locuteurs/rices français-es à désigner par la formule « école d'apprentissage » les cas où les jeunes gens sont amenés à fréquenter des écoles professionnelles et à ne pas réaliser l'ensemble de leur apprentissage en entreprise.

et lui ai demandé de me recommander auprès de leurs directeurs afin d'augmenter mes chances d'être reçu par ceux-ci. Il a très gentiment acquiescé, m'a promis qu'il contacterait plusieurs d'entre eux, fourni leurs coordonnées et rapidement donné le feu vert.

Désirant avoir un aperçu comparatif des modalités d'organisation de la formation horlogère en Suisse, j'ai ainsi contacté les directeurs des écoles techniques du Locle, de Porrentruy, de la Vallée de Joux et de Genève. Ce choix n'a pas été motivé par le souci d'être représentatif de quoi que ce fût mais par la volonté de "couvrir" l'ensemble du versant helvétique de l'Arc jurassien. L'ordre dans lequel j'ai approché ces directeurs et mené ces collaborations a été déterminé par la rencontre préliminaire avec le secrétaire de la CP et le hasard des noms distribués dans son carnet d'adresses. Après avoir rencontré les membres enthousiastes de la direction et du secteur horloger des écoles du Locle et de Porrentruy, j'ai été autorisé à commencer mes enquêtes prolongées dans leurs ateliers, respectivement à l'automne et à l'hiver 2010. Je les ai poursuivies durant deux ans au Locle et six mois à Porrentruy. Vu le temps que ces premières sessions d'observation m'ont pris (j'ai vite constaté qu'en compilant les différents niveaux et années de formation, il y avait près d'une vingtaine de classes horlogères réparties sur ces deux écoles !), j'ai décidé de contacter les directions et les enseignant-e-s des écoles de la Vallée de Joux et de Genève avant tout pour y réaliser des entretiens complémentaires aux observations principalement effectuées dans les deux premières institutions citées.

La rencontre de Danielle, ethnologue et amie de longue date, constitue le deuxième événement de l'été 2010 qui a réorienté mes recherches. J'habitais alors Genève et je l'ai retrouvée un jour à la terrasse d'un café. Alors que je lui confiais mes difficultés de méthode, j'ai à peine eu le temps de filer ma plainte qu'elle m'a coupé net. « Tu te rappelles qu'avec Jakob, on avait réalisé un mandat pour une école d'ingénieurs sur l'utilisation du plastique en horlogerie, n'est-ce pas ? À ce moment-là, on avait rencontré des horlogers. Lara, une de mes copines, nous en avait même présenté un pour qui elle travaillait comme secrétaire... il pourrait t'intéresser, c'était un original, un certain Jürg... - Kamaar, l'avais-je interrompu ! - Oui - Mais je le connais ! J'ai lu son nom dans de nombreux magazines et un ami ingénieur m'en a parlé comme la crème de l'horlogerie indépendante... c'est un nom important dans le milieu et il est membre d'une association hyper renommée ! – Ah ! Eh bien si tu veux, je peux facilement demander à Lara qu'elle te donne son numéro et qu'elle lui

parle de toi ! » Contre toute attente, en l'espace de trois minutes, j'ai eu l'impression d'avoir "fait" ma journée de travail. J'étais aux anges. Une semaine plus tard, j'ai donc pris le temps de contacter l'horloger. Au téléphone, il m'a dit d'une voix enjouée qui laissait transparaître un accent dont je n'ai pas su identifier la provenance : « Oui, j'ai entendu parler de vous, écoutez, je suis très occupé mais comme j'ai reçu déjà tellement de monde et de jeunes gens avant vous, je peux bien vous consacrer un peu de temps ! » Il m'a accueilli quelque temps plus tard dans son atelier de Genève, aux côtés de Dave qu'il m'a présenté comme son horloger. Au terme de cette première entrevue où il m'a fallu négocier fermement, et dont je donnerai le récit ultérieurement, Jürg a pris le temps de réfléchir puis a accepté de m'ouvrir les portes de son atelier aussi souvent que je le désirais, de l'automne 2010 à la fin de l'année 2013.

0.2.4 Les espaces de patrimonialisation de l'horlogerie

La détermination des espaces à partir desquels j'allais étudier les usages du patrimoine horloger m'a posé moins de problèmes que le choix des lieux où observer les pratiques de savoir. J'ai ainsi choisi de mettre à profit les visites d'entreprises horlogères, les sessions d'observation dans les foires professionnelles et les cérémonies de remise de prix que j'effectuais pour caractériser les manières dont les diverses organisations en présence employaient le patrimoine et la transmission comme outils de communication au même titre que le savoir-faire et la tradition. J'ai en outre assisté à divers événements liés à la valorisation explicite du patrimoine horloger de différentes villes et régions et j'ai participé à de multiples activités relatives à l'offre de tourisme horloger proposée sur plusieurs territoires cantonaux. J'ai également suivi les activités de différents musées d'horlogerie sis dans l'Arc jurassien suisse en participant à des vernissages d'expositions, des remises de prix et des colloques scientifiques.

0.3 Problématique du travail et axes de recherche

0.3.1 La transmission éclatée

Au fil de mes enquêtes de terrain, j'ai observé que les gens de l'horlogerie concevaient la transmission de multiples façons. En employant explicitement ce terme, tous ne se sentaient pas nécessairement concernés par la circulation des savoirs de métier appréhendés d'un point de vue technique. Certains semblaient rapporter la transmission à des enjeux différents. Dans

les initiatives patrimoniales et la communication marketing élaborée par divers collectifs (pas nécessairement tous impliqués dans la commercialisation des montres), elle était mobilisée comme ressource et faisait l'objet de thématisations et de mises en scène. Dans de tels contextes, elle désignait bien la circulation de connaissances techniques mais celle-ci était captée, traduite et objectivée en un ensemble de signes qui n'opéraient pas seulement au niveau de la stricte pérennité du métier. Il apparaissait clairement qu'en convoquant la transmission, les acteurs/trices de la branche faisaient parfois autre chose que de s'occuper seulement de didactique ou de perpétuation des techniques. En ramenant la transmission, avec l'ethnologue Treps (2000 : 362, cité in Berliner 2010 : 4), au processus très général qui consiste à « faire passer quelque chose à quelqu'un », il m'a ainsi semblé pertinent de distinguer deux types d'usage de la transmission qui ne s'opposent toutefois pas mutuellement et ne s'excluent pas davantage : la transmission comme processus de *passation* du métier d'horloger/ère où il est avant tout question de transfert et de communication des savoirs liés à la profession et la transmission comme instrument de *valorisation* de l'horlogerie qui renvoie à des tactiques de promotion de cette activité, de ses acteurs/trices, de ses produits, de ses territoires.

Une telle distinction ne me conduit pas à réifier *a priori* une quelconque dichotomie entre transmettre et patrimonialiser, entre l'action de passer un savoir et celle de valoriser une activité. En un certain sens, transmettre une pratique c'est la valoriser – même implicitement – et valoriser une pratique c'est également favoriser sa transmission. D'un point de vue général, il ne suffit pas de savoir-faire, encore faut-il pouvoir vendre. Autrement dit, pour perpétuer les métiers de l'horlogerie, il faut certes les actualiser dans le processus de fabrication des montres mais il convient ultérieurement de pouvoir commercialiser ces garde-temps. Si les produits de l'industrie horlogère helvétique n'étaient pas valorisés, ils ne seraient peut-être pas si bien vendus et les savoirs et compétences qui président à leur fabrication ne pourraient pas, à l'autre bout de la chaîne, être transmis. Un regard historique sur les crises qui ont ébranlée l'industrie horlogère ces cinquante dernières années le prouve. Aussi, en apportant cette différenciation entre transmission-passation et transmission-valorisation, je ne suis nullement en train d'opposer une vraie transmission qui désignerait les manières dont les savoirs de métier se passent à une fausse transmission qui concernerait les stratégies de positionnement des acteurs/trices. La transmission-signe exploitée à des fins commerciales intervient, même indirectement, dans la perpétuation du métier. La bonne santé

économique de l'activité a également d'évidentes répercussions sur la qualité des échanges entre collaborateurs/trices au sein des entreprises, entre les entreprises elles-mêmes, au niveau des politiques de formation et d'engagement du personnel. Ce sont là autant de paramètres déterminants pour la transmission du métier. En conceptualisant ce binôme, je tiens seulement à décrire l'émergence d'un phénomène récent – l'usage du motif de la transmission comme instrument de communication – et à montrer que les traductions de l'acte de transmettre d'une réalité didactique à un usage sémiotique ne sont pas des opérations neutres en matière de politique de visibilité et de reconnaissance. Elles ont d'inévitables conséquences sur les gens qui exercent le métier ou se préoccupent de sa perpétuation. De tels usages déplacent les enjeux et les priorités sur des questions qui ne concernent plus directement les professionnel-le-s de la technique horlogère et à ce titre, sont également sources d'un certain nombre d'inquiétudes, de regrets ou de mécontentements. Il s'agit là de renouveler le questionnement des nombreuses pratiques qui concernent aujourd'hui plus ou moins directement les phénomènes de passation et de circulation de l'horlogerie en Suisse.

Parallèlement, j'ai également été témoin d'un grand nombre d'interactions au travers desquelles des connaissances techniques mais également des savoirs plus généraux sur la pratique *se passaient* entre des acteurs/trices ou des collectifs, sans que ces processus ne soient qualifiés de « transmission » ni même toujours conscientisés par les praticien-ne-s concernés. M'étant d'abord attelé à relever les diverses acceptions que les gens de l'horlogerie assignaient à la transmission en fonction des lieux qui lui étaient explicitement consacrés, de ses contextes d'occurrence, des registres d'action engagés en son nom et des enjeux qu'elle cristallisait, je me suis progressivement autorisé à faire de cette notion un concept *etic*²⁷. Cela m'a permis d'inclure dans mon étude les nombreux processus informels de circulation des éléments constitutifs du métier qui opéraient en filigrane dans les pratiques horlogères. À ce titre, la transmission du métier ne se résume pas à une affaire de reconnaissance de ce qui se transmet et au fait que ça se transmet pour les personnes impliquées.

Toute l'histoire de l'anthropologie culturelle, depuis les années 1930, n'est sans doute qu'un long plaidoyer qui martèle que ce qui (se) passe ne fait pas systématiquement l'objet d'une prise de conscience ciblée, labellisée, revendiquée en tant que « transmission » par les

²⁷ Cf. Glossaire.

acteurs/trices sociaux. Si l'opération de transmettre comporte toujours une grande part de fragilité et d'incertitude, c'est en partie parce qu'elle opère en marge de toute conscientisation et reconnaissance de ce qu'elle est, mais aussi parce qu'à partir du moment où elle est formellement prise en charge, il est toujours très difficile de déterminer ce qui permet d'attester qu'elle a été effectuée et qu'elle a eu lieu avec succès. À l'aune de quels signes la mesure-t-on et décrète-t-on qu'elle a opéré ? J'ai ainsi été amené à la considérer au sens large et l'ai envisagée dans une perspective suffisamment élargie pour prendre en compte l'ensemble des situations qu'elle concernait, à titre de catégorie *emic* manipulée par les acteurs/trices de l'horlogerie mais également en tant que concept *etic* utile à mon ethnographie pour la caractérisation de certaines formes ténues de passation de savoirs telles qu'elles pouvaient avoir lieu dans des phénomènes comme les stratégies de mise en secret. J'ai donc repéré des formes de transmission dans une grande variété de contextes, des plus institutionnalisés aux plus informels, qui mettaient en jeu des acteurs/trices très différencié-e-s selon les cas, fonctionnant en mode collectif ou parfois autodidacte. Voici la présentation succincte de la trajectoire qui m'a conduit à élaborer la problématique de ma recherche en traitant la transmission non plus seulement comme une catégorie *emic* mais comme le *nexus* à partir duquel penser la variété des formes de pratique qui composent aujourd'hui le monde de l'horlogerie en Suisse.

0.3.2 Les transmissions en jeu dans le monde horloger

De manière succincte, j'entends rendre compte ici des formes de transmission du métier et usages de la catégorie de « transmission » auxquels j'ai été confronté durant mes enquêtes.

0.3.2.1 La transmission comme passation du métier d'horloger/ère

0.3.2.1.1 Le formel et l'informel, l'informel dans le formel

Une appréhension résolument élargie de la transmission engage à interroger tout ce qui passe et se passe dans une pratique. La transmission est certes parfois un processus conditionné par une volonté consciente, réfléchie, calculée de perpétuer un métier mais elle s'incarne plus généralement dans les effets induits par l'exercice même de celui-ci. Il convient donc d'étudier les voies formelle et informelle par lesquelles les savoirs horlogers s'apprennent et circulent dans divers espaces, que ceux-ci soient explicitement considérés comme des lieux de transmission ou non. En choisissant de concentrer mes observations sur quatre écoles techniques mais également sur un petit atelier de trois personnes, j'ai souhaité ne pas limiter

mon étude à la manière dont le métier d'horloger/ère s'apprenait dans le cadre institutionnel des écoles publiques et réduire la question de la transmission à celle de la formation. Même si en Suisse, l'école occupe une place centrale dans la formation initiale des futur-e-s professionnel-le-s de la montre, une grande partie du métier – sa majeure partie selon les praticien-ne-s – ne s'apprend en effet pas dans le cadre de cette formation mais dans le quotidien de la pratique et des passations nombreuses qui s'y opèrent. Il s'agit là d'apprentissages informels plus ou moins continus dont la portée n'est pas toujours explicitable et n'est souvent constatable que rétroactivement pour celui/ celle qui a acquis un goût ou une compétence nouvelle. Bien plus, la transmission ne s'effectue pas seulement là où les acteurs et actrices croient qu'ils/elles l'opèrent. À cet égard, même dans les lieux formellement consacrés à la passation du métier, les façons dont les savoirs horlogers y sont communiqués ne relèvent pas toutes d'explicitations ou de formalisations. Les aspects techniques se transmettent également – peut-être même majoritairement – dans ce qui n'est pas codifié. Le milieu de la formation horlogère doit ainsi être investigué en étant attentif à tous les petits à côtés de la relation pédagogique ou didactique explicitement qualifiée de « transmission ».

0.3.2.1.2 Les aspects indissociablement techniques et sociaux de la passation du métier

Je ne m'en suis pas non plus tenu à la dimension technique de la passation et de l'apprentissage des savoirs de métier. Comme le rappelle Erny (1993 : 118-119) dans le compte rendu qu'il fait de l'ouvrage dirigé par Chevallier et Chiva (1991a, 1991b), « la transmission de connaissances techniques va toujours de pair avec celle de statuts et de rôles sociaux, d'objets et de symboles ». Ainsi, la transmission d'un métier tel que l'horlogerie n'est pas rigidement branchée sur ses seuls aspects techniques. Elle ne se borne pas à la perpétuation d'un ensemble de connaissances et d'habiletés mais implique également l'acquisition de valeurs, de compétences relationnelles, d'informations liées aux statuts inhérents à la pratique, d'aptitudes à se positionner d'un point de vue hiérarchique, de manières de concevoir l'univers industriel. Il convient donc d'étendre l'acception de ce qui passe dans la transmission des savoirs, le contenu rigoureusement technique du métier étant indissociable d'un plus large ensemble d'éléments de nature sociale, économique ou politique.

0.3.2.2 La transmission comme instrument de valorisation de l'horlogerie

Les acteurs/trices et organisations du monde de l'horlogerie emploient aujourd'hui le patrimoine de multiples façons et le rôle que tient la catégorie de « transmission » dans ce dispositif est prépondérant. Elle constitue en effet le signe patrimonial par excellence qui innerve ces usages en attestant que quelque chose a subsisté d'un passé plus ou moins lointain jusqu'à un présent à la durée extensive. Depuis le début des années 2000, elle est plus systématiquement devenue un enjeu de valorisation pour de nombreux collectifs tels que les entreprises horlogères mais aussi certaines collectivités publiques, des représentant-e-s des administrations culturelles, des associations et des organisations de tourisme. Certaines marques élisent désormais comme slogans publicitaires les énoncés suivants : « Dans notre maison, la chaîne de transmission des gestes de métier n'a jamais été rompue »²⁸, « Héritière d'une longue expérience, la maison [...] bénéficie d'un savoir-faire forgé dans la tradition »²⁹ ou « Jamais vous ne posséderez complètement une [de nos montres]. Vous en serez juste le gardien, pour les générations futures »³⁰. De telles maisons emploient ce thème comme outil dans les campagnes de communication (texte, image, vidéo, démonstration) qu'elles organisent dans les salons promotionnels, lors des visites privées de leur usine ou dans le cadre de journées portes ouvertes comme la Journée du patrimoine ou la Journée des métiers. En outre, elles ouvrent désormais à l'interne, à grands renforts de communiqués de presse, des ateliers dévolus à la conservation des métiers d'art ou initient des projets de sauvegarde des techniques dites « traditionnelles ». La transmission des savoirs est employée pour mettre en scène le passé et matérialiser la durée dans laquelle certaines organisations prétendent inscrire leurs produits, leurs actions, leur personnel ou le territoire sur lequel elles agissent. En tant que signe attestant d'une continuité et d'une longévité, ce concept marketing contribue à la production de crédibilité pour les gens qui s'en réclament. Il participe ainsi de la qualification des montres et de l'authentification des pratiques qui leur sont liées. De telles mises en scène témoignent que la transmission est désormais employée comme un instrument de valorisation (commerciale, industrielle, territoriale, touristique, politique, médiatique) dont les usages doivent être problématisés en regard des conceptions que les horlogers/ères se font de leur métier.

²⁸ Entretien de Fabrice Eschmann (2011) avec le PDG de la marque Vacheron Constantin.

²⁹ Site internet de la maison Longines : <http://www.longines.fr/company/company-profile/longines> [consulté le 10 janvier 2015].

³⁰ Slogan proposé par Patek Philippe dès le lancement de sa campagne publicitaire dénommée « Générations » en 1996 (Jeannot 2013).

0.3.3 Problématique : la transmission enjeu

0.3.3.1 La transmission du métier comme problématisation au sein du dispositif patrimonial

Envisager la transmission dans une perspective élargie m'a permis de conférer à cette notion un statut d'échangeur entre des types et des niveaux de pratique différents. C'est la raison pour laquelle j'ai choisi d'en faire la trame qui structure le présent travail et en articule la problématique. Sa portée heuristique est intéressante car elle permet de lier les enjeux rigoureusement techniques et didactiques relatifs à l'apprentissage et à l'exercice de l'horlogerie avec les enjeux promotionnels et mémoriels inhérents à la patrimonialisation de celle-ci. En me servant de la notion de transmission comme d'un dénominateur commun pour la description et l'analyse, j'ai trouvé le moyen d'interroger conjointement les modes d'organisation de l'industrie, les multiples formes qu'y prend la passation du métier ainsi que les processus de valorisation de l'activité horlogère et de ses acteurs/trices.

En outre, la problématique qui organise ce travail concerne moins la transmission du métier d'horloger/ère en tant que telle que sa problématisation dans la situation actuelle de l'horlogerie en Suisse et en regard des enjeux de mise en patrimoine qui s'y agencent. Plus précisément, l'objectif de cette thèse est de comprendre en quoi la transmission pose aujourd'hui problème pour les gens de métier en décrivant les modalités de passation de certains savoirs et en les rapportant au contexte élargi de la pratique horlogère. Celui-ci peut être caractérisé comme un dispositif où les patrimonialisations se succèdent à tous crins et dont la pierre d'achoppement est pourtant un certain usage de la transmission.

Pour réaliser cet objectif, il me faudra interroger le binôme transmission/patrimonialisation de manière critique sans préjuger du fait que, parce qu'il y a patrimoine, il y a nécessairement transmission et passation du métier. De quoi ce binôme est-il fait ? Comment façonne-t-il les pratiques qui sont à l'œuvre au sein du monde horloger ? Suscite-t-il des lignes de démarcation, des alliances ou des conflits entre des collectifs d'acteurs/trices ? Si, d'un point de vue théorique, le patrimoine qualifie ce qui a été transmis ou, en tant qu'instrument de sauvegarde, désigne ce qui doit l'être, les pratiques patrimoniales prennent-elles effectivement en charge la transmission des savoirs qui, pour les horlogers/ères, ont trait au métier ? Du point de vue des praticien-ne-s, la patrimonialisation de *l'horlogerie* coïncide-t-elle avec la transmission du *métier d'horloger/ère* ? Inversement la transmission des savoirs de métier

relève-t-elle, pour les personnes qu'elle concerne, d'une forme de patrimoine explicitement affichée comme telle ? *A contrario* y a-t-il des tensions entre les logiques de transmission et de patrimonialisation ? Est-ce en vertu de l'omniprésence des patrimonialisations et des occurrences de cette transmission-signe que les gens de métier éprouvent un sentiment de perte de leur savoir-faire ? En résumé, le présent travail entend adresser trois simples questions au monde horloger et aux différents collectifs d'acteurs/trices qui le composent : qu'est-ce que transmettre, qu'est-ce que patrimonialiser et est-ce que patrimonialiser c'est transmettre ?

0.3.3.2 Une focalisation sur la corporéité et la gestualité

0.3.3.2.1 La dimension incarnée des transmissions

Cette étude sur les modes de transmission et les différentes acceptions assignées à cette notion en horlogerie est liée à une réflexion sur la corporéité et la gestualité. L'approche située que je défends m'engage, d'une part, à considérer qu'il n'est de savoirs et de passations du métier qu'incorporés dans un ensemble de techniques et de gestes, raison pour laquelle j'aborde la question des savoir-faire à partir d'une réflexion sur le paradigme de « techniques du corps » que Marcel Mauss (1960) a développé dans une célèbre conférence en 1935. D'autre part, il est apparu au cours de mes enquêtes que les corps des horlogers/ères faisaient l'objet d'ostensibles théâtralisations qui soutenaient de multiples revendications patrimoniales. Ils étaient captés et mis en scène de différentes façons à titre de signes figurant la transmission continue des savoirs et naturalisant un certain rapport au temps passé que les représentant-e-s de l'industrie horlogère faisaient valoir. Ces corps étant tout à la fois les médiateurs de la transmission des savoirs et les vecteurs de mise en patrimoine de l'horlogerie, le thème de la corporéité se trouve à l'interface des logiques de passation et des stratégies de valorisation de la pratique horlogère. Au fil de ce travail, j'ai donc voulu questionner les manières dont les corps des praticien-ne-s, la formation des savoirs et les enjeux patrimoniaux se constituaient réciproquement. Une telle focalisation sur les usages du corps m'a ainsi permis de faire apparaître certains reliefs dans la manière dont les acteurs/trices du monde horloger percevaient et problématisaient les questions didactiques, techniques et patrimoniales liées à leurs pratiques. J'ai ainsi cherché à savoir quel était le statut de ces corps pour chacun de ces régimes d'usages de la transmission et s'il existait des différences significatives entre eux.

0.3.3.2 Les chaînes de transmission des savoirs : entre chairs et chaires

Les chair(e)s de transmission. Le titre de cette thèse a de quoi intriguer. En faisant écho à la formule lexicalisée « chaîne de transmission » qui désigne, dans le domaine de la construction mécanique, l'ensemble de maillons qui permet de faire passer un mouvement d'une entité à une autre, il suggère, par un rappel homonymique, que les *chairs*, c'est-à-dire le corps envisagés dans leur réalité la plus matérielle, sont les espaces où circulent et s'acquièrent les savoirs horlogers. Par le jeu de mots sur les termes « chair » et « chaire », le titre exprime également que les *chaires* de la transmission, c'est-à-dire les lieux d'autorité à partir desquels certain-e-s acteurs/trices du monde horloger revendiquent une forme de transmission et expriment le fait d'être dépositaires d'un patrimoine, sont souvent les *chairs* des praticien-ne-s dont les compétences sont mises en scène. Autrement dit, les *chaînes* de transmission des savoirs et les *chaires* à partir desquelles la transmission est théâtralisée dans les pratiques patrimoniales sont les *chairs* des horlogers/ères. En creux, il convient également d'entendre ce titre comme une manière de souligner que ce qui fait aujourd'hui problème pour un grand nombre d'horlogers/ères en regard de leur métier, ce sont bien les chaînes (manquantes, menacées) de sa transmission et de sa pérennité.

0.3.4 Axes de recherche et plan de la thèse

Quatre axes de recherche relatifs à la problématique de la transmission en horlogerie organisent ce qui suit et définissent les quatre différentes parties au sein desquelles s'emboîtent les treize chapitres de la thèse. Ces axes peuvent être respectivement synthétisés par les questions suivantes : qu'est-ce qu'un-e horloger/ère et à quoi renvoie la notion de métier ? Comment le métier se transmet-il ? Qu'est-ce qui caractérise le contexte de pratique dans lequel le métier se transmet à l'heure actuelle ? En quoi sa transmission fait-elle problème en regard d'un tel contexte ?

De manière plus détaillée, il s'agira tout d'abord de décrire les différents profils de praticien-ne auxquels renvoient les appellations d'« horloger » et d'« horlogère » ainsi que de présenter les nombreuses expériences professionnelles qui s'y rapportent. Quels sont les registres d'activité dans lesquels les horlogers/ères sont impliqué-e-s et quelles définitions du métier ces praticien-ne-s donnent-ils ? De quelles formes d'attachement au corps et aux artefacts ces définitions témoignent-elles ? Comment sont-elles négociées avec les différentes institutions et organisations qui prennent la profession en charge ? Par la suite, je décrirai certaines

pratiques horlogères et m'intéresserai aux modalités de passation du métier d'horloger/ère et à la place qu'y tient la corporéité en me focalisant sur les dynamiques d'acquisition et de mise en œuvre des savoirs. J'envisagerai d'une part les apprentissages proposés dans le cadre des formations initiales dans les écoles professionnelles et demanderai ce que les gens font lorsqu'ils diffusent et apprennent le métier avec l'intention explicite de le partager et de l'acquérir. D'autre part, j'aborderai la passation du métier dans le cadre de l'exercice de la profession en entreprise en me demandant ce qui passe et se passe dans un petit atelier où trois personnes pratiquent l'horlogerie et produisent une petite quantité annuelle de montres. Dans les deux cas, il s'agira de considérer en quoi le corps de ces praticien-ne-s est impliqué dans l'apprentissage et la circulation de ces savoirs. Comment les acteurs/trices envisagent la transmission du métier et qu'est-ce cela suppose pour eux ? La nature des savoirs transmis et des opérations de transmission sont-elles différentes dans ces deux cadres ? Si oui, comment et pourquoi ?

Dans la troisième partie, je montrerai en quoi le contexte de pratique actuel est caractérisé par une multiplicité de pratiques patrimoniales qui forme un dispositif au sein duquel la catégorie de « transmission » occupe une place centrale. J'interrogerai la place des usages patrimoniaux dans les stratégies de valorisation de l'horlogerie, de ses produits et de ses territoires. À la manière d'Adell et Pourcher (2011b) qui demandaient « de quoi le patrimoine est-il le nom ? » ou de Hertz et Chappaz (2012) – « de quel acte est-il le résultat ? » –, je caractériserai ce que les acteurs/trices de l'horlogerie *font* lorsqu'ils affichent ou fabriquent leur/du patrimoine. Comment emploient-ils/elles la catégorie de « transmission » dans de telles fabrications ? En quoi la transmission fait-elle désormais l'objet d'appropriations qui la conduisent à jouer un rôle phare dans les stratégies de vente des montres produites ? Comment le métier est-il mis en patrimoine et en quoi les techniques du corps des horlogers/ères fonctionnent-elles comme pivots centraux dans ce processus ?

Le dernier axe me conduira à examiner en quoi et sous quelles formes le métier et sa transmission font aujourd'hui problème pour les horlogers/ères en regard du contexte de pratique actuel que façonne l'intensité de ces patrimonialisations. Comment le métier d'horloger/ère traverse-t-il ce dispositif patrimonial ? Comment sa transmission y est-elle envisagée par les praticien-ne-s ? En quoi ces patrimonialisations de l'horlogerie et la catégorie de « transmission » qu'elles mettent en jeu concernent-elles la passation des savoirs

tels que l'appréhendent les gens de métier ? Qui sont les acteurs/trices respectivement engagés dans ces différentes pratiques de patrimonialisation et de passation ? Sont-ils/elles les mêmes, si non, comment interagissent-ils/elles ? Quelle est l'historicité de l'agencement singulier que constitue la situation actuelle ? D'un point de vue généalogique, en devenant un dispositif, le patrimoine a-t-il entraîné des transformations sur les pratiques horlogères et l'enjeu de la transmission ? Autrement dit, qu'est-ce que la formation progressive d'un tel dispositif a fait à la transmission du métier envisagée tour à tour du point de vue des praticien-ne-s et des représentant-e-s des marques en lien avec des enjeux didactiques, professionnels et promotionnels ?

0.4 Revue de littérature et cadres théoriques

Ce travail de thèse est un premier jalon dans le déploiement d'une approche anthropologique de l'activité horlogère et de l'industrie des montres suisses qui n'existe pour ainsi dire pas. Il ne se rattache pas à une école de pensée ni à un cadre théorique circonscrit mais se trouve à la croisée de différents courants de recherche qui, sans nécessairement former des champs disciplinaires homogènes, partagent certaines caractéristiques.

0.4.1 L'anthropologie de la transmission des savoir-faire horlogers dans l'Arc jurassien franco-suisse

À l'heure actuelle, il n'existe que peu d'études en socio-anthropologie qui s'intéressent de manière centrale à la question de la transmission des savoir-faire dans l'industrie horlogère. Cela n'est pas une surprise au vu de l'infime quantité de travaux de cette discipline qui a été consacrée, jusqu'à aujourd'hui, à l'horlogerie dans l'Arc jurassien franco-suisse. Il y a en effet un important vide bibliographique en la matière, exceptions faites de l'étude déjà ancienne de Georges Balandier (1963), commanditée par la Fédération horlogère suisse, sur la conception du temps et l'impact de l'objet montre en Afrique de l'Ouest ; du travail de Noël Barbe sur l'organisation industrielle de l'horlogerie franc-comtoise dans les années 1980 (Barbe, Baulard et Lioger 1989, repris in Barbe et Lioger 1999) ; de la thèse de la sociologue Laurence Marti (1996, 1999) sur le positionnement des différents entrepreneurs helvétiques qui ont pris part à la relance de la fabrication des garde-temps mécaniques au cours des années 1990 ; des travaux de Philippe Geslin en anthropologie du design horloger (2007a, 2010) et de trois mémoires de niveau Master et Bachelor (sur l'usage de polymères en

horlogerie et le statut patrimonial du plastique par Chapatte et Wenger 2007, sur la fabrication du patrimoine horloger à Genève par Marschall 2012 et sur le savoir-faire et la photographie par Feuz 2013). Jusqu'à présent, les recherches menées en sciences humaines et sociales sur le monde de l'horlogerie suisse ont principalement concerné l'histoire sociale (Landes 1983, 1987, Cardinal et Barrelet 1991, Institut l'Homme et le temps 1999, Fallet et Cortat 1999, Glasmeier 2000, Bujard et Tissot 2008, Fallet et Simonin 2010, Bodenmann et Oechslin 2013), l'histoire économique et industrielle (Jéquier 1983, 1992, Koller 2003, Pasquier 2008, Linder 2008, Donzé 2009, 2014a, Blanchard 2011, Boillat 2012, Jornod 2012, Girardier 2013), avec un accent particulier sur la problématique du genre (Lachat 2007a, 2007b, 2014, Burki et Ebel 2008, Garufo 2011), l'histoire culturelle (Liengme 1994, 1995, Mayaud et Henry 1995, Barrelet et Liengme Bessire 1996, Marti 2003, Sougy 2005, 2015, Vivas 2007), la sociologie économique (Fragomichelakis 1994, Marti 1996, 1999, Ciardo 2014, Nissels 2015) et l'économie, qu'elle se décline dans des approches centrées sur le territoire (Jeannerat et Crevoisier 2009, 2011, 2012, Jeannerat 2010, 2012, 2013) ou sur le marketing (Hanssens 2008). En outre, si les quelques études socio-anthropologiques précitées ont le mérite de montrer en quoi l'activité horlogère franco-suisse est une activité sociale et comment les pratiques de production des garde-temps réagissent avec une extrême sensibilité aux changements économique, technique et politique de la région, elles s'intéressent toutefois peu à la transmission des savoirs et à l'apprentissage du métier d'un point de vue technique et la seule qui l'ait fait (Feuz, *ibid.*) n'a documenté que le cas isolé d'une seule entreprise spécialisée dans un nombre d'opérations restreint et n'a pas interrogé le statut des connaissances qu'elle mettait en œuvre.

0.4.2 L'anthropologie de la transmission

Cette absence de la littérature socio-anthropologique sur les phénomènes de transmission en horlogerie n'a rien d'étonnant en regard de ce que Berliner (2010 : 11) conçoit comme « le relatif désintérêt pour les processus complexes et les modalités concrètes du transmettre » (Berliner, *ibid.*, p.11) de l'anthropologie contemporaine. Dans l'introduction d'un numéro de la revue *Terrain*, l'ethnologue belge souligne pourtant que la transmission, « dans son acception la plus large [...] [de] processus qui, connectant les individus, contribue à la perpétuation du culturel [...] » (Berliner, *ibid.*, p. 6) est « un problème vieux comme l'anthropologie que l'on retrouve dans les textes les plus datés de [la] discipline ». Il est « consubstantiel au projet anthropologique et toujours déjà présent dans les débats

contemporains [...]. » Cependant le chercheur constate (Berliner, *ibid.*, *loc.cit.*) qu'« alors qu'existent des champs disciplinaires qui prennent le rite, la culture matérielle, la mémoire, le sexe ou le transnationalisme pour des objets respectables, la transmission et son *modus operandi* sont rarement un point de départ, un sujet d'étude "en lui-même et pour lui-même" [...]. Les études sur le transmettre, loin de se référer à un programme de recherche spécifique, constitu[ant] surtout "une manière d'interroger le réel", suivant la formule de Muriel Darmon (2007 : 6) ». Il est intéressant de signaler qu'un constat similaire avait déjà été posé quinze années auparavant par l'ethnologue Pierre Erny (1993 : 118) qui soulignait les rendez-vous manqués entre la discipline ethnologique et le thème de l'apprentissage en ces termes :

« Certains ethnologues, à tendance plus psychologique, ont défini la culture comme la part apprise du comportement humain. On aurait pu s'attendre à ce que, de la part de cette discipline, une attention soutenue soit accordée aux conditions, aux processus et aux mécanismes de l'apprentissage des techniques. Or, il n'en a rien été. En France, ce n'est que récemment que cette question a été abordée de manière vraiment systématique. »

Serait-ce donc à dire que l'anthropologie de la transmission n'existe pas en tant que tel ? Différents travaux et volumes collectifs parus ces dix dernières années tendent à nuancer les constats d'Erny et de Berliner (Mongin 1993, Whithouse 1995, Boyer 1998, Ethnologie française 2000, Treps 2000, Choron-Baix 2000, Bloch 2005, Adell 2008, 2009a, 2009b, 2010a, 2011a, Burnay et Klein 2009, Jacques Jouvenot et Schepens 2009, Marchand et Kresse 2009, Adell et Pourcher 2011, Jacques-Jouvenot et Vieille Marchiset 2012, Roy, Lycette et Johns 2013, Amiotte-Suchet 2014). Il est néanmoins vrai que la transmission saisie dans un sens élargi est majoritairement absente des travaux d'anthropologie. La propension de la discipline à avoir travaillé cette notion, en creux, durant des décennies – ce qui a parfois conduit à faire d'elle un synonyme de « culture » (Berliner, *ibid.*, p. 6) – présente aujourd'hui l'inconvénient d'avoir disséminé son traitement dans une grande diversité d'études et de sous-domaines tels que l'anthropologie de la religion, de la santé, de la parenté, de la mémoire ou de la technique. À l'heure actuelle, les productions en ethnologie ne font pas de la transmission un objet d'investigation à part entière. Elle ne fédère pas de courant de recherches stabilisé ou institué, raison pour laquelle il m'a fallu forger mes outils d'analyse en mobilisant d'autres champs de la discipline. Cette recherche doctorale sur le processus de transmission et les acceptions qu'elle revêt dans le monde horloger se situe donc à la croisée

de deux champs de recherche principaux, à savoir l'anthropologie des savoirs et des techniques ainsi que l'anthropologie des patrimonialisations.

0.4.3 La transmission sous l'angle de l'anthropologie des savoirs et des techniques

Sous la formule d'anthropologie des savoirs et des techniques, je m'autorise à faire converger quatre courants de la discipline anthropologique et des sciences humaines qui présentent la caractéristique commune de réserver une place centrale à la circulation des savoirs et à l'apprentissage des techniques et des métiers. Le premier de ces courants est celui qui a vu l'ethnologie des savoir-faire artisanaux se développer en France, tout particulièrement, à la fin des années 1970 dans le giron des administrations culturelles et des enquêtes menées par la Mission du patrimoine ethnologique (Delbos et Jorion 1983, Koechlin et Lajoux 1983, Chevallier 1991, Chevallier et Chiva 1991a, 1991b, Barthélémy 1988, Cornu 1988, 1991, Erny 1993). Ce courant a été très impliqué dans la revalorisation des identités locales, des savoirs manuels (l'importance de « penser avec ses mains ») et de ce qui était alors perçu comme l'« artisanat traditionnel ». Les études qui en émanent – dont un important nombre de rapports sur la situation de la culture technique et le besoin de sauvegarde des professions anciennes (par ex. Sommier 1987, Sitnikoff 1988) – ont une vocation implicitement patrimonialisante et une tendance à se focaliser sur le « paradigme des derniers » (Fabre 2008). Ils déplorent la « disparition des métiers » (Chevallier et Chiva 1991b) et matérialisent toute une « rhétorique de la perte » (Ciarcia 2006) des techniques en faisant retentir les « sirènes de l'urgence », pour reprendre la formule du MEN (2011 : 132-153). Cet ensemble de recherches a toutefois fortement contribué à renouveler l'intérêt académique pour les savoirs corporels et leur transmission ainsi qu'à institutionnaliser le terme de « savoir-faire » – même si celui-ci a une « très longue histoire » (Pellegrin 1991) – sur le devant de la scène scientifique francophone. Cette dynamique de savoir a duré un peu plus de dix ans. Ses représentant-e-s ont cependant conclu sur les limites d'une telle démarche en admettant qu'il n'était pas possible d'épuiser la richesse des savoir-faire par la description et la consignation en dossiers, fussent-ils réalisés à des fins de sauvegarde.

En parallèle, un autre champ de recherches s'est progressivement formé dans le monde francophone et a rencontré un important succès à partir du début des années 2000. Il s'agit de la socio-anthropologie des techniques du corps et de la gestualité. En s'intéressant aux usages

du corps dans les différents groupes humains, elle a prolongé le projet initial de Mauss (1960) d'étude du corps comme technique et produit de la culture ainsi que les inflexions qu'y ont apporté les travaux de Jousse (1969) et Leroi-Gourhan (1981) sur le geste, de Bourdieu sur l'« hexis » (1972, 1979, 1980) et de Vigarello sur l'historicité des pratiques corporelles (1984, 1985 en collaboration avec Vives). Ce courant a toutefois recentré la formulation du projet maussien sur le plan de la mise en œuvre des connaissances (numéros de la revue *Techniques et culture* fondée en 1977, Bril 1984, 1991, Bril et Roux 1993, 2002a, 2002b, Conein, Dodier et Thévenot 1993, Geslin 1996, Wacquant 2000, Faure 2000, 2002, Le Portique 2006, Andrieu 2006, Adell 2008, 2011, Jacob 2011, Bert 2012a, 2012b) en intégrant une importante réflexion sur la place des techniques et des artefacts comme en témoigne, entre autres, la formation du groupe de recherches Matière à Penser (MàP) dès 1995 (Warnier et Rosselin 1996, Julien et Warnier 1999, Warnier 1999, 2005, 2009, Julien et Rosselin 2003, 2005, 2009, Julien, Rosselin et Warnier 2006, Jeanjean 2006, Julien 2006, 2012, 2014).

Le troisième ensemble de travaux est celui de l'anthropologie des compétences ou *Anthropology of Skills* (Ingold 1986b, 2001, 2006, 2011, 2013, Dilley 1986, Suchmann 1987, Lave 1988, 1991, 2011, Csordas 1988, Milroy 1992, Dormer 1994, Marchand 2001, 2009, 2010a, Marchand et Kresse 2009, Downey 2005, O'Connor 2005, Harris 2007, Grasseni 2007, 2009, Prentice 2008, Journal of the Royal Anthropological Institute 2010, Cohen 2010, Bloch 2012, Roy, Lycette et Johns 2013). Il est une extension du deuxième courant mentionné et ne s'en différencie que dans la mesure où son approche des savoirs et des techniques est résolument transdisciplinaire. Il comprend en effet un large spectre de travaux d'anthropologues qui font appel à d'autres champs disciplinaires telles que les sciences de l'environnement et la biologie (Ingold 1986a, 2000, Ingold et Palsson 2013), l'ergonomie (Theureau 1992, 2000, Geslin 2002a), les sciences cognitives (D'Andrade 1989, 1995, Hutchins et Palen 1993, Hutchins 1995, Boyer *ibid.*, Clark 1998, Bloch 1998, 2006, 2012, 2013, Whitehouse 2001, Marchand 2010a, 2010b, 2012), la linguistique (Marchand 2010b) et les neurosciences (Downey 2005, 2010, Downey et Lende 2012). Enfin, ma quatrième ressource fait pleinement partie de l'ensemble des travaux précités mais concerne plus particulièrement l'anthropologie des transferts de technologies telle qu'elle est formalisée dans le paradigme d'« anthropotechnologie ». Aujourd'hui représenté par Philippe Geslin (2002a, 2002b, 2006, 2007b, 2012), cette approche prolonge les travaux pionniers d'Alain Wisner (1985, 1997) et fournit d'excellents outils pour penser l'apprentissage des savoir-faire

liés à des techniques industrielles et décrire leur circulation dans différents contextes. Elle souligne que les connaissances et les techniques ne se transmettent jamais telles quelles d'un groupe d'usagers à un autre. En circulant, les savoirs sont appropriés et se transforment, raison pour laquelle il convient d'observer les formes de réception des technologies transférées et les innovations pratiques qui en résultent au sein des groupes receveurs.

Au sein de l'anthropologie des savoirs et des techniques que forment ces différents champs d'études, la thématique de la transmission occupe une place importante, en particulier pour ce qui concerne les métiers, leurs techniques et leurs valeurs. Dans un certain nombre de travaux, elle fait l'objet de caractérisations particulières à travers l'analyse des modalités par lesquelles les gens en viennent à connaître une pratique. Ces trente dernières années, s'est ainsi progressivement formée une anthropologie des savoirs focalisée sur la question de l'apprentissage (que cela concerne le fait d'apprendre, l'institution sociale de l'apprentissage ou plus généralement la formation et l'éducation), ses composantes sociales, cognitives, matérielles et sa dimension mobile (Wolcott 1982, Coy 1989, Goody 1989, Sinclair 1997, Marchand 2001, 2008, 2009a, 2010b, Geslin 2002a, Julien et Rosselin 2003, Herzfeld 2004, Simpson 2006, Adell 2008, 2009a, 2009b, Marchand et Kresse 2009, Venkatesan 2010, Odland Portisch 2010).

0.4.3.1 Cinq propositions sur les savoirs techniques et leur transmission

Sur la base des travaux évoqués, j'ai formulé cinq propositions relatives aux savoirs et à leur transmission à partir desquelles j'ai conduit mes enquêtes de terrain et organiser la matière de mon travail. Elles présentent la particularité de remettre en question un certain nombre d'oppositions binaires et réductrices du type technique/société, corps/esprit, théorie/pratique, savoir/action, savoirs formels/savoirs informels. Tous les résultats des travaux précités ne coïncident évidemment pas exactement avec ces cinq thèses mais à partir de celles-ci, j'aurai soin de revenir par la suite sur les travaux avec lesquels je suis en désaccord et d'indiquer pourquoi.

0.4.3.1.1 La dimension processuelle des savoirs

Le savoir un « processus » (Marchand 2010b), une « pratique » (Harris 2007), un ensemble de « compétences » lié à des « champs de pratique » (Ingold 2001 : 114 cité in Marchand, *ibid.* p. 4), une « performance » (Marchand et Kresse 2009). Il n'est pas une entité figée, ni une

connaissance aux propriétés déterminées et au contenu identifié une fois pour toutes. Il est, pour reprendre la formule de Harris (2007) un « chemin » (*Way of knowing*), une manière de connaître et un rapport au fait de connaître plutôt qu'une somme de connaissances (*Forms of knowledge*). Il ne se résume jamais à ses composantes et n'est pas disjoint du monde au sein duquel il agit. Il draine des valeurs, des techniques, des statuts, des codes, des hiérarchies, des institutions de rapports avec les choses et les personnes. Son apprentissage consiste en l'acquisition de nouvelles compétences mais également de quelque chose que Herzfeld (2004) appelle « social persona », c'est-à-dire une façon d'être et de se comporter en fonction d'un contexte social. L'appréhension du savoir ne conduit donc pas à postuler de séparation entre la technique et la société. La technique n'est ni dans le social, ni face à lui puisque il n'y a de savoir que mis en œuvre et approprié *in situ*. À ce titre, il n'est jamais transférable tel quel. Dès qu'il y a circulation et mise en mouvement d'une pratique de savoir, il y a nécessairement transformation car appropriation de celle-ci. Apprendre une technique, c'est la réinscrire dans les coordonnées d'un nouvel environnement d'action. Le fait d'envisager le métier d'horloger/ère à partir des savoirs qu'il met en jeu ne m'amène donc pas à en tirer une quelconque substance mais bien plutôt à concevoir les « lignes » (Ingold 2007) et « chemins » (Harris, *ibid.*) épistémiques qui le traversent et façonnent son ancrage dans les situations présentes.

0.4.3.1.2 Tout savoir est situé

Il n'est de savoir que situé. Les paradigmes qui ont été développés ces trente dernières années dans le champ des sciences humaines sous les noms de « cognition située » (Suchmann 1987, Quéré 1997), d'« action située » ou d'« apprentissage situé » (Lave 1988, Lave et Wenger 1991, Lave 2011) constituent les pierres angulaires de ce travail. Ils permettent de souligner la nature profondément dynamique et « indexicalisée » des savoirs et de leur apprentissage, c'est-à-dire reliée aux contextes élargis dans lesquels ils sont mis en œuvre et réinterprétés. Les savoirs ne peuvent être appréhendés sans tenir compte des corps, des espaces, des artefacts et des environnements matériels et sociaux au travers desquels ils se déploient. Le paradigme de « situation » enjoint en outre à concevoir les notions de « contexte » et d'« environnement » non pas comme les décors ou les arrière-fonds de la pratique mais comme des agents et des déterminants de celle-ci à part entière. Ce paradigme tend à faire apparaître ce que les modes d'emploi et les instructions de procédure ne décrivent pas et souligne l'importance des dimensions collective et socialement partagée de la cognition. Cette

approche de l'action ou du travail par la situation a par ailleurs conduit les sciences ergonomiques (Theureau 1992, 2000, Salembier, Theureau et Relieu 2004, Hubault et Bourgeois 1994, Clot et Faïta 2000) à développer une distinction pertinente entre les notions de « tâche » et d'« activité ». Dans cette littérature, la « tâche » renvoie à une acception normative du travail et relève de la prescription tandis que l'« activité » concerne la description de ce qui est effectivement réalisé en situation, dans le « cours d'action » ou le « cours d'expérience » (Theureau 1992).

0.4.3.1.3 Il n'est de savoir qu'incorporé et outillé

Selon cette approche non dichotomique, les savoirs sont nécessairement incorporés. Un geste ne matérialise pas un savoir qui lui préexisterait. Les formules « savoirs corporels », « savoirs incorporés » ou « cognition incorporée » (*Embodied cognition*) tendent à passer pour des pléonasmes. Partant, je me distancie d'une acception abstraite de la cognition qui fait du cerveau « le siège central de la logique » (Geslin 2002b). Considérant que toute pratique de savoir – même la plus théorique ou formelle qui soit – induit des processus d'incorporation (Wacquant 2000, Marchand 2010) et suppose des « pédagogies implicites du corps » (Faure 2002), j'envisage la transmission horlogère sous l'angle de l'« apprentissage par corps » (Faure 2000) et les gestes des praticien-ne-s comme des « télescopes » (Herzfeld 2004) pour penser la situation actuelle de l'horlogerie en Suisse. Cependant, comme certain-e-s auteur-e-s l'ont remarqué (Ingold 2000, 2001, 2010, Julien et Rosselin 2003, 2009), le fait de parler d'« incorporation » (*embodiment*) présente l'inconvénient de faire du corps humain un « objet » délimité en supposant une forme d'internalisation et en reconduisant le binôme intérieur/extérieur (Marchand 2010b).

« Où commence un corps, où finit-il ? », me demandait Tim Ingold³¹. « Je n'aime pas trop ce concept d'embodiment, avait-il poursuivi, parce qu'il me semble réducteur. Qu'est-ce qu'un corps, comment le définir? Un corps n'est-il pas fait de tous les objets de son environnement immédiat ? » L'anthropologue britannique laissait ainsi entendre que le corps ne pouvait être réduit à un amas d'organes, de même qu'une activité technique n'était pas réductible à la somme des connaissances et des composantes matérielles qu'elle mobilisait.

³¹ INGOLD Ingold, « Communication privée » réalisée lors d'un séminaire d'études doctorales en anthropologie intitulé *Anthropology of skills*, Swiss Graduate Program in Anthropology, 9-10 septembre 2010. Ballenberg, Suisse.

Dans un ouvrage récent, Ingold prolonge cette critique et propose de redéfinir la notion d'« environnement » :

« [les hommes] ne vivent pas à l'intérieur de leur corps [...] leur souffle se mêle à l'atmosphère. C'est pourquoi j'en suis venu à interroger ce que nous entendons par "environnement", pour finalement ne plus le concevoir comme ce qui entoure (ce qui est "là-dehors" et non "ici-dedans") mais comme une zone d'interpénétration à l'intérieur de laquelle nos vies et celle des autres s'entremêlent en un semble homogène. » (Ingold 2013 : quatrième de couverture).

En faisant du savoir incorporé une entité autonome, les théories de l'incorporation renforcent la dichotomie arbitraire corps/esprit. Leur catégorie de « corps » a en outre une faible portée heuristique³². Par contraste, une approche située des pratiques de savoir fait apparaître la nature indissoluble des relations entre corps, esprit et environnement (Marchand 2010). Ainsi, l'étude des techniques du corps ne va pas sans l'interrogation des environnements matériels dans lesquels elles s'inscrivent et des modes de subjectivation qu'elles accompagnent. Lorsqu'il est question de corps et de corporéité, il ne s'agit donc jamais de corps seuls mais avant tout de corps outillés parce que, dans l'activité, ils sont toujours assistés, relayés, prolongés, aidés, contraints, limités par de nombreux artefacts et dispositifs de travail. Les savoirs ne s'élaborent pas autrement qu'en étant *médiatisés* dans une multitude de corps et de matières. Inversement, les usages d'un objet ou d'un espace ne peuvent être décrits sans s'occuper des techniques du corps qu'ils engagent. Il faut ainsi envisager « un corps-en-action-avec ses objets » (Julien 2014) et saisir « la dynamique de l'objet [...] et son instrumentalité dans le geste en acte » (Julien et Rosselin 2003 : 108).

Dans cette optique, un grand nombre de travaux ont montré, ces vingt-cinq dernières années, que le maintien de catégories rigides entre corps et artefacts ou sujets et objets cachait la manière dont les activités de travail se déroulaient et ce qui s'y opérait effectivement. Le paradigme de la « cognition distribuée » conçu par le chercheur en sciences cognitives Edwin Hutchins (1995), à la suite de ses travaux entrepris avec l'anthropologue Roy D'Andrade, est

³² Le corps comme entité autonome ne constitue une catégorie pertinente pour l'analyse que lorsqu'il est objectivé en tant que tel par les individus étudiés. Il ne peut être envisagé pour lui-même que s'il fait l'objet d'une telle conceptualisation au niveau *emic*. En horlogerie, les corps apparaissent comme des isolats seulement dans la mesure où ils sont explicitement conçus comme cela par des acteurs/trices ou des collectifs dans le cadre, par exemple, de pratiques didactiques ou de stratégies marketing.

un bon exemple. Il postule que la cognition est un processus qui se construit en croisant de multiples informations « distribuées » sur un nombre important d'entités (corps, objets, espaces) et dans des processus aux statuts variés, changeants et toujours indexés aux environnements dans lesquels les acteurs/trices sont impliqué-e-s. À cet égard, Marie-Pierre Julien et Céline Rosselin, membres du groupe Matière à Penser (MàP), affirment que « les objets ne sont [...] considérés [...] uniquement comme prétexte et décor de l'action, ils sont l'espace et la matière même de son effectuation. » (Julien et Rosselin 2003 : 108). De manière plus explicite encore, elles proposent d'interpréter « le geste technique comme autre chose qu'un simple révélateur de représentations sociales ou qu'une seule action efficace sur la matière » (Julien et Rosselin, *ibid.*, p. 108). Elles indiquent en effet que « l'efficacité sur la matière est aussi une efficacité sur le sujet » (Julien et Rosselin, *ibid.*, p. 122) et que « les gestes observés ne se réduisent pas à l'aller vers la matière » (Julien et Rosselin, *ibid.*, p. 108). Ce pourquoi il convient d'étudier « le retour de la matière » (Julien et Rosselin, *ibid.*, *loc. cit.*) et les « conséquences de ces gestes techniques sur le processus d'identification du sujet agissant » (Julien et Rosselin, *ibid.*, p. 115).

Pour ce qui est de l'étude de l'apprentissage des métiers et de la formation professionnelle fondée sur une approche située de la cognition, des travaux intéressants ont par ailleurs émané, ces dernières années, des sciences de l'éducation. Différent-e-s chercheurs/ses de cette discipline, pour la plupart situé-e-s à l'Université de Genève, alimentent ainsi des réflexions sur les « trajectoires situées d'apprentissage » (De Saint-Georges 2008, De Saint-Georges et Filliettaz 2008), sur le rôle des objets dans les processus cognitifs en formation (Adé et De Saint-Georges 2012a, 2012b, De Saint-Georges et Filliettaz 2012) ainsi que sur les liens entre ces processus, l'environnement artefactuel et les pratiques langagières (Filliettaz, De Saint-Georges et Duc 2010, 2014).

0.4.3.1.4 Tout savoir est un savoir-faire

En regardant de plus près ce que les trois thèses susmentionnées impliquent, il n'apparaît pas de différences entre la constitution d'un savoir et sa mise en œuvre. Dans la pratique, le savoir soutient l'action et il est symétriquement façonné par elle. Il n'y a ainsi pas lieu de dissocier la

cognition (le savoir) de l'action (le faire). Tout savoir est donc un savoir-faire³³. Comme le rappelle Adell (2011d : 151) en commentant les travaux de Lave (2008),

« toute tentative de dissociation du savoir et de l'action, y compris quand, de notre point de vue, il nous semble que ce savoir peut se passer du contexte [...], comporte le risque de manquer les véritables relations qu'un savoir met en œuvre et qui, en retour, lui donnent son sens. Il faut être capable de partir du principe que, lors d'une observation particulière, d'une "circonstance" où est en jeu une transmission de savoirs [...], l'on ne peut décider *a priori* où est le savoir et quelle forme il prend. »

0.4.3.1.5 Une réévaluation des typologies dichotomiques des savoirs

De nombreux acteurs/trices et anthropologues classifient les savoirs existants à partir d'oppositions binaires (théorie/pratique, intellectuel/manuel, scolaire/professionnel, formel/informel, explicite/implicite voire actif/ passif et dur/doux). Au-delà de telles oppositions qui sont peu satisfaisantes et n'amènent généralement qu'à reconduire des stéréotypes (Sigaut 1991), l'approche que je défends tend à défaire ces binômes pour montrer que les savoirs réputés formels « ne sont pas moins "intransférables" que les savoirs informels [...] enracin[és] dans les actions. » (Adell, *ibid.*, p. 151). Sur cette base-là, je refuse de faire une différence entre les notions de « métier » et de « profession » basée sur le mode d'acquisition des connaissances impliqué dans l'une et dans l'autre. Je m'inscris ainsi en faux contre un courant de la sociologie francophone qui prolonge, une fois de plus, la dichotomie corps/esprit en postulant que le métier est une pratique constituée « de savoirs incorporés acquis à travers l'expérience et l'itération » (Bourdoncle 1994 : 17) et la profession, une « activité qui se "professe", c'est-à-dire qui s'enseigne par la voie de l'explicitation orale des savoirs et des pratiques, ce qui implique une rationalisation discursive de l'action. » (Bourdoncle, *ibid.*, *loc.cit.*) Les termes « métier » et « profession » sont pour moi des synonymes. Je ne chercherai pas à déterminer si l'horlogerie est une activité plus manuelle qu'intellectuelle ou si elle relève plus du « métier » que de la « profession » mais j'essaierai de comprendre comment les gens qui l'exercent ou l'apprennent, la conceptualisent. À ce titre uniquement, je me demanderai en quoi elle est considérée comme une pratique davantage manuelle qu'intellectuelle.

³³ Dans la suite du travail, je parlerai ainsi indifféremment de « savoirs » et de « savoir-faire ».

0.4.3.2 Le choix des mots : “affûtage” des outils conceptuels et clarifications terminologiques

Pour décrire le travail de qualité que les horlogers/ères valorisent d'un point de vue technique et définir la conception du métier qu'ils/elles se font, il convient d'arrêter un lexique de termes appropriés. Que choisir ? « Savoir-faire », « savoir », « compétence », « habileté », « capacité », « aptitude », « expertise », « dextérité », « adresse » ? Au terme d'un chassé-croisé entre les catégories *emic* dont mes observations de terrain me permettaient d'attester l'emploi et les catégories *etic* que je forgeais au fur et à mesure de mon enquête et de mes lectures, j'ai finalement retenu quatre principaux termes pour caractériser le travail bien fait en horlogerie : « savoir », « compétence » et dans une moindre mesure « habileté » et « savoir-faire ». Voici la trajectoire qui m'a conduit à ces choix.

Je passe d'abord succinctement en revue certaines notions dont l'usage me pose problème. « Aptitude » désigne, d'une manière quelque peu naturalisante, ce au nom de quoi une personne est jugée adéquate pour un profil de poste ou disposée à réaliser un apprentissage. Sa dimension de prérequis ne me convient pas pour décrire l'existant. Dans le contexte professionnel suisse, « capacité » renvoie formellement à un savoir vérifié et attesté par une trace telle qu'un certificat. « Expertise » coïncide avec une sorte de compétence dans l'excellence et implique un jugement de valeur. « Habileté » et « dextérité » comprennent respectivement des sèmes connotant la présence du corps et de la main. Eu égard aux manières dont certain-e-s horlogers/ères ont systématiquement cherché à valoriser leur métier en revendiquant sa dimension intellectuelle, je ne peux me résoudre à faire de ces termes mes premiers choix. Je me suis également penché sur « savoir-faire », la catégorie par laquelle je suis entré sur mon terrain. Deux problèmes sont alors apparus. D'une part, en tant que synonyme d'expérience et de qualité, cette catégorie a une portée très généralisatrice et ne renvoie à rien de précis dans les usages qu'en font les acteurs/trices, ce qui explique que les gens de métier l'emploient peu. D'autre part, vu les façons dont les marques horlogères et un grand nombre d'acteurs/trices (concerné de près ou de loin par l'horlogerie) l'ont investi dans leur communication, elle m'a semblé trop usitée et implicite une démarche de valorisation de l'horlogerie.

Le cas particulier de « qualification » a retenu mon attention et m'a permis de décréter son insuffisance d'un point de vue heuristique. En effet, si « [l]es horlogers diplômés ne

constituent qu'un petit pourcentage de l'ensemble des travailleurs³⁴ », ce n'est pas seulement parce que « la panoplie de métiers de la branche horlogère [est] très vaste [...] » et que le métier d'horloger/ère ne représente qu'une maigre proportion des métiers de l'horlogerie aujourd'hui convoqués dans la réalisation des montres. C'est aussi parce que le personnel de production « qualifié » – terme qui signifie officiellement le « bénéficiaire d'un diplôme de métier » (CP 2014a) – n'est pas légion dans les entreprises horlogères de l'Arc jurassien suisse. En 2013 (CP 2014a, *ibid.*, p. 11), sur les 57 286 personnes qui travaillaient dans l'industrie horlogère suisse, 73,8 % d'entre elles faisaient partie du personnel de production et celui-ci était composé de 40,2 % de collaborateurs-trices « sans qualification », c'est-à-dire « sans titre, sans diplôme ou semi-qualifié-e-s » (CP 2014a, *ibid.*, *loc. cit.*), principalement formés sur le tas. Un très grand nombre des personnes qui pratiquent actuellement l'horlogerie ou un des métiers y afférant en industrie n'est donc pas passé par les bancs des écoles professionnelles ou alors de manière très provisoire dans le cadre d'une formation modulaire pour adultes³⁵ (pour le cas du personnel dit « semi-qualifié »). La notion de « qualification » ne permet donc pas de rendre compte d'une grande partie des savoirs mis aujourd'hui en œuvre dans le monde de l'horlogerie suisse.

Trois arguments avaient *a priori* la force pour me convaincre d'employer la notion de « compétence ». Dans une abondante littérature sur les métiers, elle était souvent présentée comme une reformulation de celle de « qualification », plus apte à éclairer les situations professionnelles réelles dans le contexte néolibéral actuel de « déqualification généralisée ». Deuxièmement, elle me semblait être la traduction directe du terme anglais « *skill* » et ne renvoyait pas prioritairement au corps comme le faisaient les notions d'« habileté » et de « dextérité ». Enfin, en consultant les règlements d'apprentissage et plans de formation pour les métiers horlogers (SEFRI 2014, CP 2014b), je m'étais aperçu qu'elle correspondait au terme officiellement employé pour désigner les objectifs de la formation professionnelle initiale. Dans ces divers documents, il était en effet question de « compétences opérationnelles » regroupées dans différents « domaines de compétences » qui comprenaient des « compétences professionnelles, méthodologiques, sociales et personnelles » (SEFRI, *ibid.*, art.3, al.1 et al.2). J'ai alors découvert les travaux de la sociologue du travail Marcelle Stroobants et j'ai longuement hésité. Ses recherches (Stroobants 1993, 1994, 2002, 2010, voir

³⁴ Site internet de la CP : <http://www.cpih.ch/fr/formations-metiers/accueil.php> [consulté le 24 septembre 2014].

³⁵ Cf. Glossaire.

également Dubar 1996 et Benarrosh 1999) attestent en effet que « compétence » est un terme discutable dont il convient de relativiser la portée, principalement en vertu du fait qu'il est devenu incontournable dans un grand nombre de pratiques de gestion des savoirs et des formations en Europe occidentale (la formation horlogère en Suisse en est l'exemple paradigmatique). Cette ère du « tout-compétence » a ainsi conduit l'adjonction de ce terme à de nombreux adjectifs et substantifs, et suscite la méfiance de Stroobants (2010 : 61) :

« La notion de compétence prolifère, depuis une quinzaine d'années, dans les milieux du travail et de la formation et ses applications internationales se sont multipliées. La fréquence accrue de ce mot familier serait censée à la fois refléter de nouvelles pratiques et en même temps répondre à de nouvelles exigences conceptuelles. L'observation des premiers effets de ce bouleversement terminologique, largement inspiré par l'effervescence des sciences cognitives, a pu nous mener à un *constat perplexe* [c'est moi qui souligne]. Le soudain engouement pour cette notion dans les années 80 ne trouve d'abord pas de justification empirique. Les transformations complexes des situations de travail observées au cours de cette même décennie ne se résument pas à un brusque revirement dans l'emploi des compétences. Malgré les ambitions placées dans la notion de compétence, celle-ci ne s'avère pas non plus résulter d'une avancée scientifique ni être sur le point de la produire. La compétence a aussi bien été traitée comme une dimension effective ou potentielle de la qualification, comme son synonyme, comme son complément ou encore comme un concurrent. Le terme flou et ambigu continue à faire l'objet de tentatives d'éclaircissements, de tâtonnements multiples et contradictoires, tant et si bien que son mode d'existence principal est certainement d'entretenir une intense activité de redéfinition. La propagation de la notion nous paraît d'ailleurs avoir été favorisée plutôt qu'entravée par son inconsistance. »

Malgré cet avertissement dont j'ai tenu compte, je me suis tout de même risqué à retenir, faute de mieux, ladite notion au même titre que celle de « savoir » – qui, de par sa dimension générique, m'a semblé constituer une bonne unité lexicale de base – comme outils de description des situations de pratique en horlogerie.

0.4.4 La transmission sous l'angle de l'anthropologie des patrimonialisations

0.4.4.1 Les études critiques du patrimoine

Ces vingt-cinq dernières années, les publications en anthropologie et en sciences humaines sur la transmission sont à mettre en relation avec l'essor médiatique du patrimoine et l'importance qu'ont pris les thématiques de la mémoire et de la conservation culturelle. En contribuant, par mon étude, à la critique des usages non problématisés du patrimoine horloger, j'inscris mes réflexions dans la lignée du courant transdisciplinaire des études sociales du patrimoine. Il s'agit d'un ensemble de travaux variés qui relèvent à la fois des champs de la socio-anthropologie (Herzfeld 1982, 2009, 2015, Lenclud 1994, Fabre 1997, 2000a, Jeudy 2001, Hertz 2002, 2011, 2014, Debary 2002a, 2002b, 2010, Rautenberg 2003, Tornatore 2004a, 2004b, 2006, 2008, 2010b, 2011, Turgeon et Debary 2007, Gonseth et Hertz 2008, Adell 2008, Heinich 2009a, Adell et Pourcher 2011, Bortolotto 2011, Hertz et Chappaz 2012, Bondaz, Isnart et Leblon 2012, Bromberger 2014, Boltanski 2015, Turgeon 2015), des études folkloriques et culturelles (Bendix 1996, 2009a, 2011, Kirschenblatt-Gimblett 1998, 2004, Noyes 2007, 2001c, 2014, Smith 2006, Smith et Akagawa 2006, Hemme, Tauschek et Bendix 2007, Hafstein 2007, 2009, 2011b, 2015, Harvey 2008) et de l'histoire (Choay 1992, Nora éd. 1997, Poulot 1997, 2001, 2002, 2006, Poulot et Grange 1997, Hartog et Revel 2001, Hartog 2002).

Ces travaux ont comme point commun d'envisager le patrimoine comme un traitement particulier du passé au même titre que la mémoire ou l'histoire, « construit dans le présent [...], par le présent » (Rautenberg 2003 : 5). Ils récusent la perspective positiviste qui consisterait à faire du patrimoine un objet *déjà là*, doué de propriétés déterminées. *A contrario*, ils l'envisagent dans une dimension processuelle et en fonction de contextes historiques, spatiaux et culturels spécifiques. Ils sont intéressés à comprendre en quoi il constitue le produit d'opérations au cours desquelles divers collectifs d'acteurs/trices qualifient leurs liens présents avec un passé préalablement choisi (Lenclud 1987, 1994, Debary 2002b, Rautenberg *ibid.*, Fabre 2000b, Candau 2005, Tornatore 2009, 2010a, Reitz 2011). Cette dynamique de réflexion est aujourd'hui prolongée par le courant des *Critical Heritage Studies*. Par contraste avec les *Heritage Studies*, cette formule désigne un champ de recherche interdisciplinaire qui s'est progressivement constitué, ces dix dernières années, à travers la parution d'ouvrages – dont un certain nombre a été cité ci-dessus – qui portent sur les dimensions problématiques,

polémiques et politiques des pratiques patrimoniales. Ce champ de recherche s'est récemment institutionnalisé avec la mise en place d'une *Association of Critical Heritage Studies* (ACHS) dont l'un des buts affichés « is to promote heritage as an area of critical enquiry³⁶ ». Je ne loue toutefois pas une telle institutionnalisation de la démarche qui n'a rien apporté de neuf et témoigne d'un académisme convenu, gommant ce que cette posture a pu avoir de particulier. Qui plus est, comme le souligne Adell (2011d : 1),

« ce dynamisme critique qui met le patrimoine sous tension n'est pas, loin s'en faut, une nouveauté. Il fait partie, au contraire, du "contrat patrimonial" et lui est en quelque sorte endémique. On en observe la manifestation dès la période révolutionnaire dans le cadre des débats intenses suscités, en France notamment, par la mise en musée des œuvres d'art. »

0.4.4.1.1 Pertinence de l'approche critique des patrimonialisations

De ce corpus de références, je retiens quatre éléments qui m'aideront à façonner l'architecture de ce travail. Il apparaît tout d'abord profitable de déplacer la focale du patrimoine en tant que tel aux opérations qui président à sa formation (Hertz et Chappaz 2012) ou à sa « fabrique » (Heinich *ibid.*). Les formules que j'emploierai ainsi pour désigner ces opérations dans le monde horloger seront « mise en patrimoine » (*heritage making*), « patrimonialisation » (*heritagization*), « pratique patrimoniale », « usage patrimonial ». Deuxièmement, comme le souligne un certain nombre de ces travaux (Lenclud 1987, 1994, Debary 2002a, 2002b, Rautenberg 2003), le patrimoine n'est pas le fruit d'une continuité temporelle du passé au présent mais le résultat d'une opération qui se réalise à partir d'un décrochement, d'une « rupture » (Rautenberg, *ibid.*, Hertz et Chappaz 2012) ou d'une requalification « des restes » (Debary 2002a) dans lesquels « le présent choisit son passé en s'en séparant » (Hertz et Chappaz 2012a : 2 à partir des travaux de Lenclud 1987). Partant, ces travaux invitent à considérer ce choix avec attention en caractérisant les enjeux, rapports de force et luttes sociales qui le façonnent. La tâche de l'ethnologue est alors de mettre ces tensions en perspective et de faire apparaître en quoi le patrimoine peut *poser problème* pour certains groupes d'individus.

³⁶ Site internet de l'ACHS : <http://archanth.anu.edu.au/heritage-museum-studies/association-critical-heritage-studies> [consulté le 5 janvier 2012].

Si de tels conflits semblent inhérents à tout processus de patrimonialisation, il convient alors de décrire leurs effets dans la production du territoire et la recomposition du passé, le lieu et la temporalité étant davantage des effets de la « patrimonialité » d'un objet ou d'une pratique que des catégories conditionnant *a priori* l'élaboration de celle-ci. Ainsi, les dimensions locales, singulières, spécifiques de certains territoires sont revendiquées et disputées, en Suisse, par différents collectifs à travers des projets patrimoniaux. En prenant l'exemple de l'horlogerie, je soulignerai que l'attribution du statut de « tradition vivante » à une pratique ou de « patrimoine » à un territoire ne va absolument pas de soi. Les revendications patrimoniales résultent de choix qui impliquent, en amont, des arbitrages, des cadrages et des mises en marge. De tels « régimes d'engagement » (Thévenot 2006) impliquent de rapporter la tradition ou le patrimoine à un/des territoire-s dont la délimitation plus ou moins nette fait parfois l'objet d'âpres négociations et constitue un enjeu à part entière. Ces initiatives sont façonnées par des stratégies de distinction et des luttes conduites par des personnes, médiatisées par des artefacts en fonction de diverses échelles territoriales. En outre, une indétermination, une « incertitude » (Debary 2010) préside à la définition même du patrimoine qui n'est pas du tout stabilisée. Il désigne une multitude d'objets, de processus (Istasse 2012) et fait l'objet d'un « recyclage constant » (Amselle 2008 : 193). Une telle indétermination enjoint à ne pas focaliser l'étude du patrimoine horloger sur les référents auxquels il renvoie mais à s'intéresser à l'« agentivité » (Quéré 1997) d'un tel "objet", aux effets qu'il induit en situation. Il forme une sorte d'« ouvreuse d'actions potentielles » (Munz 2012b). La caractérisation de ce patrimoine comme un dispositif (Munz 2014a), au sens foucauldien du terme, va également dans ce sens-là puisqu'elle oblige à reléguer la question de ce qu'il *est* pour comprendre avant tout ce qu'il *fait*.

En résumé, je montrerai que, malgré sa propension à passer pour ancestral, voire immémorial, le patrimoine horloger n'est pas le produit d'une transmission directe, perpétuée de génération en génération, et ne signale pas le versement naturel et continu du passé au compte du présent. Il est le fruit d'un travail de sélection. Il me faudra décrire les manières dont les acteurs/trices du monde horloger fabriquent le patrimoine qu'ils/elles revendiquent et comprendre comment de telles constructions dialoguent avec la catégorie de « transmission ». Ces usages sont des prismes qui me permettront de saisir ce que ces personnes font du passé dans leurs pratiques actuelles, quels cadres et conditions organisent ces usages et quels effets ces derniers produisent sur le corps social.

0.4.4.1.2 L'apport d'une focalisation sur le corps aux études patrimoniales

Les études critiques du patrimoine se sont jusqu'ici peu intéressées au corps et aux sens. Elles ne les ont pas appréhendés en tant que supports mêmes des revendications de mise en patrimoine et n'ont pas davantage interrogé la dimension patrimoniale des pratiques corporelles. À l'exception notable des travaux de Salvatore Bevilacqua sur le tarentisme dans l'Italie du Sud (2007) puis sur la diète méditerranéenne (2014), de ceux de Julie Perrin sur les pratiques de guérison (2011) et des réflexions plus générales de Regina Bendix sur la sensorialité (2005b) et de Valdimar Hafstein sur les rapports corporéité/patrimonialité (2011, 2015), la bibliographie est maigre. La corporéité étant devenue un vecteur d'authentification dans la branche horlogère, le présent travail ambitionne de dynamiser cette approche en montrant en quoi le patrimoine affiché par de nombreux collectifs en Suisse se construit et se théâtralise désormais en attachant une grande importance à la matérialité des corps et à la gestualité des praticien-ne-s. J'ai également cherché à savoir si les gestes et postures mis en œuvre dans les travaux de précision quotidiens des horlogers/ères manifestaient, pour ceux/celles-ci, des formes de patrimoine culturel.

0.4.4.2 Questions de méthode soulevées par l'étude du patrimoine horloger

0.4.4.2.1 Il n'existe pas de patrimoine sans la lettre

D'un point de vue méthodologique, j'adhère à l'approche constructiviste qui stipule que

« le patrimoine n'existe que parce qu'il est nommé comme tel – par une autorité étatique ou internationale, ou par une association de citoyennes et de citoyens ou “de simple gens”. Le patrimoine est ainsi le résultat d'un acte de mise en patrimoine, d'un cadrage institutionnel. Autrement dit, il est le produit du pouvoir performatif des institutions de la culture (officielles ou non) et non pas une matière première qui serait localisée quelque part en amont de ces mêmes institutions. » (Hertz et Chappaz (*ibid.*, p. 2)

En sus, une telle approche implique deux choses qui revêtent une grande importance au niveau épistémique et exigent une certaine rigueur déontologique. D'une part, n'est patrimonial que ce qui est qualifié de « patrimoine ». Ce dernier est nécessairement conscientisé, formalisé (ce qui ne veut pas forcément dire institutionnalisé) et revendiqué comme tel, sinon, d'un point de vue social, il n'existe pas. Les processus de mise en mémoire, de formalisation et de valorisation culturelles ne sont donc pas nécessairement des patrimonialisations, au sens strict. C'est pourquoi, je ne manipule la catégorie de

« patrimoine » qu’avec prudence afin que ce qui n’est pas explicitement labélisé comme tel ne le devienne pas sous l’effet de ma plume, me conférant implicitement un rôle d’expert. Devant les pratiques dont j’ai été témoin, j’ai ainsi refusé de « fai[re] résonner dans l’acte de [la] transmission un écho patrimonial », pour reprendre la formule d’Adell (2010a : 1). Je ne me suis pas résolu à donner cette étiquette à qui ne la revendiquait pas ou ne l’utilisait pas pour accompagner sa pratique de qualification des traces du passé³⁷. Dans le travail que j’ai mené avec les écoles d’horlogerie, par exemple, je n’ai jamais considéré, de mon propre chef, le contenu de la transmission horlogère comme un patrimoine même si une partie de ce contenu avait un fort ancrage dans le passé et avait été maintenue sur plusieurs décennies. Je m’en suis seulement tenu au constat que les écoles mobilisaient spontanément peu ce terme pour rendre visible leur activité. Il en va de même pour la notion de « tradition » que je n’ai décelée que là où il y avait des occurrences du terme ou l’intention explicite de faire référence au passé en marquant une forme d’itération perpétuée, valorisée ou dévalorisée selon les cas.

D’autre part, en marge de ce que propose un certain nombre de confrères, je ne crois guère aux catégorisations qui tendent à distinguer, sur un mode binaire, le « patrimoine » des « passions ordinaires » (Lamothe 2015 à partir de Bromberger 1998), le « patrimoine savant » du « patrimoine ordinaire » (Isnart 2012), le « patrimoine “à la française” » de l’« héritage “version anglo-saxonne” » (Morrisset 2014, 2009, Dicks et Rautenberg 2012, Rautenberg 2011), le « patrimoine-emblème » du « patrimoine latent » ou « non exposé » (Adell 2010), le « patrimoine étatico-institutionnel » de « ce à quoi les gens tiennent » (Tornatore 2014). J’adhère en revanche à la nuance qu’apporte Adell (*ibid.*, p. 3) en soulignant qu’entre la « prise de conscience de la possession de savoirs particuliers [ce qu’il nomme une “réflexivité forte”] et un véritable phénomène de patrimonialisation, il y a [...] une série d’embrayeurs de patrimoine qu’il s’agit d’examiner ». À mon sens, le patrimoine est une catégorie *emic* et pas un concept *etic* (et encore moins éthique). Les travaux susmentionnés se montrent certes

³⁷ Cela explique pourquoi je n’ai pas consacré de temps à critiquer la notion de « patrimoine immatériel » en tant que catégorie *etic*. En regard de mon travail sur les techniques du corps et les savoirs horlogers, j’aurais pu problématiser le fait qu’il n’y a rien de moins immatériel qu’un geste ou rappeler qu’a *fortiori*, un des enseignements majeurs de l’anthropologie est de ne jamais dissocier les dimensions matérielles et immatérielles des phénomènes sociaux, et de considérer leurs rapports mutuels et inextricables (Gonseth et Hertz, 2008). J’aurais également pu critiquer les fondements du partage matériel/immatériel qui autorise le retour d’un idéalisme naïf (Revel 2008) et peu pertinent au vu des développements récents de l’étude sociale des savoirs et des techniques.

soucieux de préciser que les engagements patrimoniaux font rarement consensus et de décrire en quoi ils se différencient les uns des autres en fonction de leurs reformulations culturelles voire lexicales. Je leur reproche néanmoins un positionnement ethnographique lâche et une manière presque désinvolte de voir du patrimoine ou des nuances patrimoniales dans un trop grand nombre de pratiques. *A contrario*, je défends l'idée selon laquelle l'ethnologue tire un profit heuristique majeur à ne repérer du patrimoine que lorsqu'il est explicitement désigné comme tel par les acteurs/trices sociaux. Ce profit se mesure à la possibilité de faire apparaître un relief significatif entre eux/elles à partir de leur appropriation ou de leur rejet de la rhétorique patrimoniale. Cela permet d'identifier les collectifs qui se servent de ce terme dans le but de revendiquer ou défendre un attachement au passé et ceux qui ne s'en servent pas, sans se priver d'employer d'autres termes ou d'autres tactiques pour marquer cet attachement. Celui-ci paraît alors d'autant plus singulier qu'il confère une valeur au passé à partir d'un retrait ou d'un décalage avec les pratiques de patrimonialisation explicite. Une telle démarche est stimulante parce qu'elle invite à comprendre les raisons qui motivent ces stratégies de distanciation avec la cause du patrimoine et à requalifier le statut de ce dernier.

0.4.4.2.2 « Patrimoine » n'est pas synonyme de « répertoire », « fonds commun » et « métier »

Qu'en est-il des compétences, des gestes et des valeurs que les horlogers/ères reconnaîtraient éventuellement comme des éléments appartenant à leur métier et à son « répertoire » (Wenger 1998) ? S'agirait-il là d'un patrimoine ? Qu'en serait-il si ces mêmes personnes, sans formellement revendiquer un patrimoine, contestaient les usages explicitement patrimoniaux d'autres acteurs/trices au nom d'une certaine habitude de pratique ou d'un attachement à leur profession ? Ces individus se signaleraient-ils de la sorte contre un patrimoine, *au nom d'un patrimoine* ? À de telles questions, il n'est pas aisé de répondre. Lorsque je me suis trouvé confronté à ces cas de figure, et cela s'est produit à de multiples occasions, je n'ai pas changé ma méthode. Je n'ai pas davantage mis le mot « patrimoine » dans la bouche des horlogers/ères avec qui je m'étais entretenu. J'ai seulement tâché de consigner rigoureusement les termes qu'ils/elles employaient et de comprendre à quelles fins. Puis j'ai confronté les différentes perspectives des différent-e-s acteurs/trices en présence et caractérisé leurs divergences en les rapportant aux termes qu'ils/elles utilisaient et aux contenus qu'ils/elles leur assignaient. Ce positionnement déontologique m'a permis d'éviter l'écueil du « tout patrimoine » en disant que pour défendre un patrimoine, certains groupes

d'acteurs/trices récusait un patrimoine en acceptant toutefois de participer à certains projets de patrimonialisation. Une telle formulation aurait tout simplement été incompréhensible. La vertu heuristique d'une ethnographie attentive à la teneur spécifique des usages langagiers se mesure à sa capacité de comprendre de quoi parlent les acteurs/trices en décrivant *comment* ils/elles en parlent et de faire voir, pour paraphraser Bourdieu (1982), *ce que parler de la sorte veut dire*.

0.4.4.2.3 Les ambiguïtés autour du rapport au passé : patrimoine, tradition, mémoire et histoire

J'ai pourtant rencontré de nombreux/ses horlogers/ères qui se servaient indifféremment des mots « patrimoine », « tradition », « histoire », « mémoire », « passé », « ancien », « vieux » et les employaient comme synonymes. Il ne leur serait jamais venu à l'idée de contester l'importance patrimoniale de leur métier ou son statut de tradition mais ils/elles n'ont pas davantage cherché à traduire ces considérations en revendications publiques. Ils/elles faisaient un usage très général de ces catégories afin de positionner leur activité par rapport aux pratiques antécédentes et de marquer leur souci de la perpétuation ou *a contrario* leur audace innovante. De telles appropriations des catégories du passé sont celles avec lesquelles les anthropologues des savoirs et des techniques (Geslin 2002a, Julien et Rosselin 2003, 2005, Adell 2008, Marchand 2002a, 2009b, 2011) ont souvent affaire lorsqu'ils/elles réfléchissent aux manières dont les praticien-ne-s pensent l'inscription de leurs pratiques dans le temps. Cela conduit Marchand (*ibid.*), par exemple, à montrer que la tradition, chez les gens de métier, est une forme de qualification présente des usages techniques en référence à un passé prétendument réitéré. Elle émerge à un moment précis et se trouve constamment « négociée en pratique » (Marchand 2011). Un même usage générique de la tradition est défendu par Olivier Morin (2011 : quatrième de couverture), chercheur en anthropologie cognitive, dans ses travaux récents sur la transmission où il précise que « tout ce qui s'apprend est une tradition, même se servir d'une petite cuiller ». Comment faire, au niveau de la méthode, pour mettre de l'ordre dans tout cela et comprendre la multiplicité des logiques à l'œuvre dans de tels régimes d'investissement du temps passé ? Les allusions à la tradition et au patrimoine que font certain-e-s horlogers/ères rejoignent-elle les « capitalisations » (Bendix 2002a, 2002b) sur un passé ancestralisant dont font preuve les marques horlogères ou les organisations de tourisme ?

Il convient donc d'affiner davantage les outils pour caractériser l'ensemble de ces usages. La convocation du paradigme de « l'invention de la tradition » me semble fournir ici une solution de circonstance pour penser les différents liens au passé qu'établissent les acteurs/trices du monde horloger. Conçu par Hobsbawm et Ranger (1983, 1995, Hobsbawm 1983, 1995) puis discuté et prolongé par un grand nombre de travaux au cours des trente dernières années (Lenclud 1987, 1994, Bendix 1989, 1997, Dimitrijevic 2004, Amselle 2008, Noyes 2009), ce paradigme présente l'avantage de réserver à la notion de « tradition » une signification rigoureusement circonscrite et distinguée de deux autres notions que sont la « coutume » et l'« habitude ». Hobsbawm (1995) caractérise ainsi les « traditions inventées » :

« De[s] pratiques de nature rituelle et symbolique qui sont normalement gouvernées par des règles ouvertement ou tacitement acceptées et qui cherchent à inculquer certaines valeurs et normes de comportement par la répétition, ce qui implique automatiquement une continuité avec le passé. En fait, là où c'est possible, elles tentent normalement d'établir une continuité avec un passé historique approprié. »

Selon cette perspective, « l'objet et la caractéristique des traditions [...] c'est l'invariabilité. Le passé, réel ou fictif, auquel elles se réfèrent, implique des pratiques stables, formalisées de manière normative, se prêtant à la répétition. » (Hobsbawm, *ibid.*) Envisager la tradition comme une « invention » suggère qu'elle est une reconstitution du passé au présent qui souligne la force avec laquelle une pratique s'est maintenue et s'est perpétuée, de manière inchangée, malgré le déroulement de l'histoire, « [...] comme si la persistance d'un état de fait dans le temps n'était pas, elle aussi, historique » (Lenclud 1987 : 112). En ce sens, l'historien britannique différencie la « tradition » de la « coutume »

« [qui] n'exclut pas, jusqu'à un certain point, l'innovation et le changement [...], elle ne peut se permettre d'être invariable, car [...] la vie ne l'est pas. Le droit coutumier ou la loi commune montre encore cette combinaison de flexibilité dans le contenu et d'attachement formel à ce qui précède. Cette différence entre "tradition" et "coutume", au sens où nous l'entendons, est ici bien illustrée. La "coutume" est ce que font les juges ; la "tradition" [...] est la perruque, la robe et les autres attirails formels, les pratiques ritualisées qui entourent la substance de leur action. » (Hobsbawm, *ibid.*)

Hobsbawm distingue également la « tradition » et la « convention » ou « routine » qui « n'a pas de fonction symbolique ou rituelle significative en tant que telle, même si elle peut en acquérir une accessoirement » et renvoie au fait

« que toute pratique sociale qui a besoin d'être effectuée de façon répétitive, va tendre, par commodité et efficacité, à développer un ensemble de telles conventions et routines, lesquelles vont être, *de facto* ou *de jure*, formalisées dans l'intention de faire connaître la pratique en question aux nouveaux pratiquants. Ceci s'applique aussi bien à des pratiques sans antécédents (comme le travail d'un pilote d'avion), qu'à celles qui sont depuis longtemps familières. » (Hobsbawm, *ibid.*)

La différenciation proposée entre « tradition » et « coutume » coïncide par ailleurs avec celle que fait la folkloriste Dorothy Noyes (2009) entre la tradition en tant qu'« idéologie temporelle » et la tradition en tant que « propriété commune ». Sur la base de ces deux couples de définitions, j'aurai soin de décrire plus précisément les usages du passé et les convocations de la tradition dans le monde de l'horlogerie.

0.4.4.2.4 Une distinction entre mémoire et histoire à la lumière de l'enjeu de la problématisation

Au vu de la fréquence avec laquelle les marques horlogères mobilisent et mettent en scène la discipline historique et ses signes (Bendix 2002b, 2002a, Haffemayer, Marpeau et Verlaine 2011) pour s'inventer des liens à un passé qu'elles aménagent, une distinction entre les termes d'« histoire » et de « patrimoine » s'impose.

Pour donner une idée de la nature du phénomène susmentionné, j'évoque le récit de Lola, 30 ans, historienne et ethnologue, qui me racontait son entretien d'embauche avec le PDG d'une grande marque pour un poste de responsable du patrimoine :

« J'avais rendez-vous avec ce monsieur dans son bureau. Il m'a fait asseoir et m'a dit d'entrée de jeu, en me regardant droit dans les yeux : "nous cherchons des historiens de formation pour cautionner ce que nous disons dans notre communication et en garantir la véracité, ça c'est vrai... mais vous serez sans doute tentée de chercher la vérité des faits, par exemple de corriger l'année d'invention de tels modèles si la date employée jusqu'ici par le marketing vous semble erronée, alors là je vous préviens tout de suite, pour nous, ce qui importe... notre objectif primordial en créant notre histoire, ce n'est pas de coïncider avec les faits, c'est surtout de ne pas déranger le client dans l'histoire qu'il se raconte. » !

Un tel échange prouve que ce n'est pas la rationalité critique ni les scrupules du positionnement historien qui sont recherchés par les marques mais les signes apparents et objectivés de la discipline historique tels qu'ils se manifestent dans le statut scientifique qu'assure la détention d'un titre officiel ou d'un diplôme.

En dialogue avec le travail de Ricoeur (2000) sur les fondements de la relation des individus au passé et les mises en récit du temps, je propose ici quelques distinctions conceptuelles qui permettront de clarifier ce que j'entendrai par patrimoine, tradition, mémoire et histoire au cours de ce travail. Je prolonge à ma manière la différence que le philosophe français établit entre mémoire et histoire tout en soulignant que dans les faits, une telle ligne de partage est en permanence troublée par le jeu des acteurs/trices sociaux. À mon sens, ce qui situe les usages du patrimoine et de la tradition du côté des pratiques mémorielles³⁸ et non de l'histoire appréhendée comme discipline critique, c'est la notion de problématisation³⁹.

³⁸ La mémoire renvoie ici à l'*anamnèsis* ricoeurienne et pas à la *mnème*. Dans la pensée du philosophe, *anamnèsis* est la catégorie qui désigne le rappel du passé, le travail de mémoire d'un individu ou d'un collectif. *Mnème* est celle qui renvoie au souvenir, à la survenance du passé chez cet individu ou ce collectif.

³⁹ Si je m'en tiens à la définition de l'histoire envisagée comme « discipline scientifique et littéraire » (Ricoeur 2000 : 169, De Certeau 1975), celle-ci est constituée de trois phases (De Certeau, *ibid.*) : la phase documentaire (des témoins oculaires aux archives), la phase explicative/compréhensive (interprétation et recherche des corrélations) et la phase représentative (mise en forme littéraire ou scripturaire). La problématisation est, à mon sens, une certaine manière de configurer la phase compréhensive.

La plupart des acteurs/trices de la branche horlogère qui manipule les catégories de « patrimoine » et de « tradition » fait un usage non problématisé du passé et se contente, au mieux, de le documenter. Même si les marques engagent des historien-ne-s « homologué-e-s » pour produire des discours sur le passé, le travail de ces derniers/ères à l'interne est centré sur l'organisation de centres d'archive et la recherche de thèmes susceptibles de dynamiser la communication et les nouvelles campagnes publicitaires. Le fait que ces acteurs/trices n'introduisent jamais de discontinuité dans leurs manières de manipuler la catégorie de patrimoine est un indice de l'absence de démarche problématisante. Tout l'édifice documentaire qu'élaborent ces personnes est conçu pour que le patrimoine opère comme un signe de la perpétuation d'une réalité passée au présent. Ce qui est échafaudé est une mémoire fonctionnant comme opérateur d'ancestralité, de continuité et de légitimité. Dans bien des cas, au sein de ces maisons, l'invention du passé est consolidée en recourant à des travaux d'historiographie critique et à des historien-ne-s « externes », généralement soucieux/ses de problématisation pour le compte de leurs propres travaux. Par la suite, je m'intéresserai ainsi à la manière dont la fabrication des mémoires spécifiques que sont les patrimoines horlogers ne cesse de faire intervenir les travaux et les représentant-e-s de la discipline historique.

Par ailleurs, la distinction que j'opère entre mémoire et histoire autour de la notion de problématisation est également valable pour la généalogie que j'entreprendrai et le rapport qu'elle entretient avec la mémoire patrimoniale. En effet, la démarche généalogique s'intéresse certes aux « effets d'héritage » (Castel 1997 : 164) mais elle se distancie de la logique de patrimonialisation telle qu'elle est mise en œuvre par certains collectifs horlogers par sa focale sur les transformations qui affectent les usages au cours du temps et rendent la formation de nouvelles catégories possible. Elle ne cherche donc pas à déterminer l'identité d'un savoir dans le passé pour la restituer *à tout prix* telle quelle au présent et ne fait pas de la continuité d'une pratique dans le temps le seul gage de reconnaissance de son importance et de son actualité.

0.5 Méthodologies d'enquête

Dans cette sous-partie, j'entends rendre brièvement compte de la nature des différentes enquêtes que j'ai entreprises, des objectifs que leur mise en place a visés et des méthodes que j'ai déployées pour les réaliser.

0.5.1 Méthodes de collecte des données

Durant près de quatre ans, j'ai entrepris différentes enquêtes de terrain dans des écoles professionnelles, des ateliers, des usines ainsi que lors d'un certain nombre d'événements que je détaillerai par après. Pour chaque enquête, j'ai combiné les méthodes classiques de l'ethnologie, à savoir les phases d'observation-participation et les entretiens semi-directifs. Sur l'ensemble du travail, j'ai conduit plus de trois cents entretiens formels et informels avec des acteurs/trices du monde de l'horlogerie relevant des sphères industrielle, scolaire, administrative, muséale, touristique, politique médiatique, académique. Il s'agissait d'horlogers/ères, d'ouvriers/ères ou d'artisan-e-s actifs/ves dans les métiers de l'horlogerie, de représentant-e-s des associations faïtières, des marques (chargé-e-s des relations publiques, du patrimoine, de la communication, du marketing), des musées, du tourisme, des autorités communales, cantonales ou fédérales ainsi que de politicien-ne-s et de chercheurs/ses. Au cours de ces échanges, les thèmes principalement abordés ont été les caractéristiques de la profession horlogère, l'ancrage territorial et la transmission du savoir-faire, les dimensions traditionnelle et patrimoniale de la pratique, l'organisation actuelle de l'industrie et ses rapports avec l'artisanat, l'histoire et la spécificité régionale en matière de micromécanique. J'ai également effectué une étude de la documentation (parfois constituée en fonds d'archives) liée aux groupes précités et aux catégories qu'ils employaient.

Pour ce qui concerne l'axe de recherche relatif à la passation du métier, je détaillerai la méthodologie relative à mes deux principaux terrains au début des chapitres qui leur sont respectivement consacrés. Le souci de caractériser ce que les horlogers et horlogères incluaient sous le terme de « métier » m'a en outre conduit à entreprendre, en complément de mes études des écoles professionnelles et du petit atelier d'horlogerie, une centaine d'entretiens formels et informels avec des praticien-ne-s. J'ai rencontré ces gens de diverses manières, de la prise de contact téléphonique à la fréquentation assidue d'un certain nombre d'événements dont je donnerai la liste un peu plus loin. Les formats de ces entretiens ont varié selon les rencontres d'une durée de quelques minutes à des échanges de plus de trois heures.

Dans l'optique d'organiser plus spécifiquement l'axe de recherche lié aux usages du patrimoine et de la transmission, j'ai procédé de trois façons distinctes. J'ai participé à une quinzaine de visites d'entreprises actives dans l'horlogerie (marques, fabricants de mouvements, bureau de développement horloger, fournisseurs pour les composants, la

décoration des pièces, l'outillage ou les machines). J'ai étudié les manières dont les savoir-faire et leur processus de transmission étaient présentés, mis en scène, valorisés voire objectivés en patrimoine sur les lieux de production des entreprises, leurs sites internet et leurs stands lors de divers événements. J'ai sillonné les salons et les foires professionnels où les marques et les sous-traitants exposaient leurs produits ou leurs services, les cérémonies de remises de prix horlogers ainsi que les journées d'études relatives aux développements techniques, au marketing et aux brevets. À ces occasions, je me suis donné pour tâche d'observer les images fixes, films vidéo et démonstrations réalisés par les entreprises. J'ai parallèlement suivi divers événements relatifs à la promotion de la branche et à la valorisation du patrimoine horloger organisés par des villes et des régions. Enfin, j'ai effectué une étude de la documentation liée aux institutions et organismes qui mettaient en jeu la catégorie de patrimoine dans l'Arc jurassien et fait une analyse des différents articles qui traitaient de ce thème dans la presse régionale, les revues et sites spécialisés, ainsi que dans le fonds d'archives de l'atelier où je menais mes observations à Genève. Dans ce cadre-là, j'ai également épluché plus d'une trentaine de titres de magazines horlogers allant de 1985 à 2014 ainsi qu'une importante série de documents couvrant la période 1960-2014.

Après avoir constaté que mes premières participations à certains des événements précités constituaient de belles opportunités de rencontrer et d'étudier les horlogers/ère et les acteurs/trices de la branche, j'ai décidé de systématiser la fréquentation de ces manifestations. À titre indicatif, je me permets de mentionner leurs noms et le nombre de mes participations : neuf éditions de salons professionnels liés à l'horlogerie et aux branches affiliées (Foire horlogère de Bâle de 2010 à 2013 ; Salon international de la haute horlogerie de Genève en 2011 et 2012 ; Geneva Time Exhibition en 2010 et 2011 ; Environnement professionnel horlogerie et bijouterie de Lausanne en 2011 ; cinq éditions de remises de prix horlogers (Grand prix d'horlogerie de Genève de 2010 à 2013 ; Prix Gaïa du MIH de La Chaux-de-Fonds en 2011 et 2012) ; diverses activités relatives à l'offre de tourisme horloger dans plusieurs régions de l'Arc jurassien suisse (Journées du patrimoine horloger de La Chaux-de-Fonds et du Locle en 2010 et 2012 ; Journées de la métropole horlogère de La Chaux-de-Fonds en 2010 et 2011 ; deux visites d'entreprises sur la « Route de l'horlogerie » du canton du Jura en 2010 et 2011) ; diverses conférences spécialisées, journées d'études et autres colloques liés à l'horlogerie (colloque et journée d'études du MIH en 2010 et 2014 ; journées d'études de la SSC en 2011 et 2012 ; petit-déjeuner horloger de la SSC en 2012 ; demi-

journée d'études de la FSRM en 2010 ; Journées d'études en marketing horloger en 2010 et 2012 ; Journées internationales du marketing horloger en 2010 et 2012 ; journée d'études relative au droit de la concurrence horlogère et des brevets au CSEM en 2013) ; divers vernissages d'expositions horlogères à Genève et La Chaux-de-Fonds entre 2010 et 2012.

0.5.2 Méthodes d'analyse des données

0.5.2.1 Interactions, structuration, généalogie

Ce travail de thèse ne se situe ni du côté de l'ethnométhodologie ni de celui du poststructuralisme et de ses avatars. La « sociologie sans objet » de Latour (2007) et cie (Callon 1986, 1989, Latour et Woolgar 1988, Latour 1989, 1991, Akrich, Callon et Latour 2006) fournit à la pragmatique critique que je défends l'opportunité de repenser la complémentarité de l'interactionnisme avec une approche soucieuse de caractériser les modalités de structuration des situations sociales négociées et réajustées en permanence par les actant-e-s et les collectifs d'acteurs/rices. À ce propos, Latour (2007 : 53) rappelle qu'

« on ne doit jamais quitter l'interaction, les interactionnistes ont raison mais si l'on suit celle des humains on ne reste jamais en place, jamais en présence des mêmes acteurs et jamais dans la même séquence de temps. C'est là tout le mystère qui faisait dire à leurs adversaires qu'ils ne prenaient pas en compte les "effets de structure", le "macro". »

À partir de temps d'enquête passés à écouter les discours et à observer les actions des gens de l'horlogerie, j'ai étudié, sur le modèle de la « Grounded Theory » (Glaser et Strauss 1967, Schatzman et Strauss 1973, Brubaker et Cooper 2000), leurs interactions puis confronté leurs points de vue de manière à faire émerger les catégories *emic* qui faisaient sens pour eux. De là, j'ai dégagé les lignes et principes qui organisaient ces pratiques afin de comprendre quels modes de structuration y présidaient. J'ai ensuite restitué aux usages et aux contextes d'activités caractérisés leur épaisseur et leur singularité sociohistoriques en constituant leur généalogie.

0.5.2.2 L'apport de la généalogie à l'ethnologie ou comment caractériser l'historicité des objets de recherche

L'anthropologue Jack Katz rappelait récemment (in Bidet, Gayet-Viaud et Le Méner 2013), l'importance de mettre en œuvre une « ethnographie en trois dimensions », attentive à la fois

aux interactions que nouent les acteurs/rices, à leur expérience biographique mais également aux processus historiques qui façonnent de telles relations. Dans cette optique, j'entends consacrer une partie de cette thèse à historiciser les usages patrimoniaux dans le monde horloger en rapport avec les modes de transmission du savoir. Pour ce faire, sur la base d'un croisement des entretiens que j'ai menés avec les acteurs/rices de la branche et des documents d'archives et autres ouvrages historiques que j'ai consultés, je réaliserai une généalogie des manières dont les catégories de « patrimoine » et de « transmission » sont actuellement utilisées en horlogerie. Si le patrimoine est devenu un dispositif et que la transmission du métier fait désormais problème, quelles ont été leurs trajectoires, en quoi ont-elles consisté et comment ont-elles circulé ?

J'emprunte la notion de « généalogie » à Foucault qui se l'est appropriée à partir de Nietzsche pour qualifier, dans un strict rejet de toute quête des origines et des fondements, la méthode de travail qu'il préconise à partir du début des années 1970. Cette méthode a elle-même été utilisée au cours de ces vingt-cinq dernières années dans diverses disciplines des sciences humaines telles que l'anthropologie (Fassin 1992, 2010, Fassin et Memmi 2004), la sociologie (Castel 1997, 2005) ou la pédagogie de l'histoire (Honoré 2013). La généalogie est une « analyse de la provenance » (Foucault 2008 : 403), ou de la « naissance empirique » (Veyne 2008 : 179) des catégories, des objets, des savoirs et des pratiques que les acteurs/trices d'un groupe ou d'une société spécifique construisent, mobilisent et mettent en œuvre. Ce type d'investigation prend l'actualité comme point de départ et engage la réalisation d'une « histoire du présent » (Foucault 1971 : 35). Il « consiste à repérer des événements ou foyers d'émergence, c'est-à-dire les points de surgissement d'une interprétation ou d'une pratique nouvelle, d'un mode nouveau de constitution de soi-même » (Sennelart 2011). Il demande alors comment de telles « singularités historiques engendrent toute une série de discours, de pratiques, de comportements, d'institutions et se prolonge jusqu'à nous. » (Revel 2011, 2006 2010).

En étudiant de quoi est faite la situation présente dans l'horlogerie et les formes d'appropriation du patrimoine horloger, la démarche généalogique rapporte ces usages et leur émergence à des événements situés dans le passé qui s'actualisent à la faveur d'une série de mutations. Comme le dit Castel (1997 : 164), « l'histoire qui [...] réunit [ces pratiques] ne se construit pas en continu. [...] Une problématisation se noue à un moment donné de l'histoire

et elle se déploie dans l'histoire, mais elle ne se répète pas. Elle se transforme. » Les foyers de provenance des pratiques actuelles sont des points de rupture qui autorisent l'ouverture d'une série de glissements, de déplacements : une « différence possible » (Revel 2011). Il ne s'agit donc pas de faire du patrimoine, un objet uniforme dont il conviendrait de cerner l'origine, de définir l'intention première, d'aller chercher dans le passé les occurrences afin de tracer la transposition continue dans le temps et le maintien jusque dans le présent. *A contrario*, la généalogie montre que les pratiques actuelles sont les produits de séries de ruptures et elle réinjecte de la discontinuité dans leur temporalité. Néanmoins, « [...] le pari [...], c'est de tenter de montrer qu'il s'agit de bifurcations dans une *même trajectoire* [je souligne], ou de métamorphoses d'une même question » (Castel, *ibid.*, p. 167).

0.5.2.3 Une critique implicite de la sociologie de l'acteur-réseau

À ce stade de l'introduction, il convient de justifier le choix du couplage de la démarche généalogique avec l'entreprise ethnographique. Qu'apporte la généalogie à l'ethnologie (Bert 2004, 2007) ? Pourquoi employer spécifiquement l'approche de Foucault pour penser la circulation diachronique des usages patrimoniaux plutôt que la théorie de l'acteur-réseau de Latour et Callon ? Cette dernière s'est en effet imposée, ces vingt dernières années, dans le champ des sciences humaines francophone aussi bien qu'anglophone comme une méthode pertinente pour comprendre la façon dont les phénomènes se métamorphosaient en divers problèmes au cours de phases de combinaison et d'enrôlement qui mobilisaient, de manière « symétrique », de multiples « actants » et agrégats collectifs. Très succinctement, j'explicite mon choix ici en formulant trois arguments principaux. Cela ne veut toutefois pas dire, comme le point précédent le prouve, que je ne convoquerai pas les références de Latour et Cie au cours de ce travail ni même que les deux démarches en question s'excluent l'une l'autre.

Pour saisir les critiques que j'adresse à la sociologie de la traduction et qui me conduisent à lui préférer l'approche généalogique de Foucault, il convient de relever que cette dernière est inséparable de la notion de « dispositif ». Le dispositif permet de décrire l'orientation donnée, à un moment du temps, à un ensemble d'usages et de pratiques qui sont les *media* par lesquels s'exerce un certain type de pouvoir ou de gouvernement sur la conduite des individus en suscitant des normes, de la subjectivité, des savoirs. Le dispositif est précisément ce qui permet à un certain type de pouvoir de s'exercer dans une dynamique souvent ambivalente qui valide ou justifie socialement certaines positions tout en conditionnant *en même temps* la

formation de positionnements inverses ou opposés. De l'ensemble d'usages et de techniques au travers duquel un pouvoir s'exerce, il faut alors faire la généalogie pour comprendre de quoi il est fait et ce qui l'a rendu possible. Il apparaît alors qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Son apparente permanence s'affiche souvent à la faveur de la mutation complète des éléments qui le forment.

À partir de ce bref rappel, j'adresse trois principales critiques aux représentant-e-s de la théorie de l'acteur-réseau. Cette dernière donne d'abord à voir une pragmatique de la temporalité insatisfaisante. La traduction d'une chose n'est en effet appréhendable qu'en fonction d'une certaine succession d'états ou de statuts qu'elle est amenée à occuper au sein des collectifs. Même s'il s'agit d'une pensée de la multiplicité ou de la multitude (la dette de la sociologie de la traduction à l'égard de l'œuvre de Deleuze et Guattari – par exemple 1976, 1980 – est gigantesque et paradoxalement peu explicitée), il y a une forme de linéarité sous-jacente à un tel modèle transformationnel qui se montre moins apte à caractériser les ambivalences et tensions qui parcourent simultanément les pratiques patrimoniales aujourd'hui et sont justement le propre du dispositif que décrit la généalogie. Foucault invite par-là à envisager les ruptures qui affectent un objet, un savoir, une pratique au-delà de l'étude des changements de format et de support successifs que sa circulation implique. En outre, dans le prolongement de cette première critique, à la manière dont certains économistes du territoire (Corpataux et Crevoisier 2014) ont récemment reproché à la sociologie de l'acteur-réseau d'évacuer complètement la question de la spatialité de son modèle de compréhension de la construction des valeurs dans les sociétés humaines, je m'autorise à formuler un reproche similaire pour ce qui est de la question de l'historicité des processus sociaux qu'elle décrit.

Deuxièmement, il y a dans l'approche de Latour plus particulièrement, une éviction systématique des analyses du politique – à la faveur d'une réflexion sur l'arène de la politique⁴⁰ – en termes de rapports de force. Les contingences sociales, culturelles et politiques du moment où se développe la sociologie de la traduction, soit les années 1985-1995, coïncident en France avec un moment de rejet des analyses du pouvoir et de la domination, héritées des penseurs et penseuses des années 1970-1980 (Foucault, Deleuze,

⁴⁰ Pour une réflexion sur les rapports entre le politique et la politique, voir Zempléni 2003, Rancière 1990, , Augé 1977, Abélès 1992, 2000.

Guattari mais aussi Althusser, Bourdieu, Kristeva, Balandier, Godelier, Augé, etc.). Tant la sociologie des conventions de Thévenot et Boltanski (1991) que la sociologie de l'art de Nathalie Heinich (1998, 1999) remettent par exemple en cause la « sociologie critique » de Bourdieu au nom d'une nouvelle sociologie dite « de la critique » (Boltanski 1990, 2009). Latour n'échappe pas à la tendance et participe de cette euphémisation des jeux de pouvoir. Dans un geste ambigu, il fait une place à l'étude de la politique dans ses travaux mais ne s'en défait pas moins d'une analyse soucieuse de restituer les rapports de force, d'inégalité et de domination qui s'établissent entre les « actant-e-s » dans la formation des collectifs. Cela participe d'une euphémisation des enjeux de pouvoir. Enfin – et c'est là une critique plus ingoldienne (2011, 2012b) que foucaldienne – la sociologie de l'acteur-réseau tend à reconduire et à renforcer, d'un point de vue ontologique, la série de grands partages qu'elle dénonce *dans le geste même de leur dénonciation*. La postulation de l'existence d'« hybrides », composés d'humains et de non-humains, est ainsi une manière de maintenir la distinction entre ces deux ordres ou « régimes d'existence » (Latour 2013). En contraste, Ingold (2011, 2012b, 2000, 2012a) considère qu'il faut réenvisager les choses à partir d'un *continuum* d'ordre écologique et de leur connexion dans des environnements multiples qui apparaissent comme autant de lignes entrecroisées (Ingold 2007, 2010, 2012a).

0.6 Étape réflexive

0.6.1 Les enjeux du « studying up »

S'intéresser au fonctionnement de l'industrie horlogère suisse en tant qu'ethnologue, c'est accepter de s'immiscer dans l'univers du luxe et d'être confronté à un certain nombre d'acteurs/trices qui se considèrent comme une élite. À ce titre, il devient pertinent de suivre le projet pionnier de l'anthropologue Laura Nader qui a proposé, dans les années 1970 déjà, de cesser de focaliser les recherches uniquement sur les « petits » (à savoir les ethnies minoritaires, les classes populaires, les artisans, etc.) et de réinscrire l'étude des groupes sociaux dans une nouvelle économie des rapports d'autorité et de domination. Son injonction méthodologique d'un « studying up, down and sideways » (Nader 1972) invite à tenir compte de toutes les formes de hiérarchie et de pouvoir qui façonnent horizontalement autant que verticalement les situations sociales. Cette approche, prolongée ultérieurement par les travaux de Hertz (1998, 2000) sur l'économie en Chine et d'Abélès (1992, 2000, 2002, 2011), sur les organisations internationales et le monde politique, a eu deux incidences majeures sur mon travail. D'emblée, il m'a semblé important de ne pas m'en tenir à la description de l'activité

des gens de métier et des « petites marques » mais de la lier systématiquement aux pratiques et discours d'autres organisations et acteurs/rices influent-e-s dans la branche tels que les grands groupes, leurs marques, leurs chef-fe-s, leurs responsables du marketing, les représentant-e-s des associations faîtières et professionnelles ainsi que les politicien-ne-s. Ce sont là, entre autres, les raisons pour lesquelles j'ai consacré autant de temps à participer aux foires et aux salons horlogers et à lire la presse spécialisée.

D'autre part, l'approche du « studying up » m'a aidé à ne pas me décourager lors des nombreuses déconvenues que m'a infligées le snobisme du monde du luxe qui n'a pas été facile d'accès. Je me suis en effet régulièrement trouvé confronté à des personnes (le personnel des marques, en particulier) qui me prenaient de haut parce que j'affichais mon statut d'ethnologue et qu'en tant que tel, je ne paraissais pas aussi important et attrayant que les client-e-s, les faiseurs/euses d'opinions, les jet-setters, les journalistes ou les chercheurs/euses en économie. La lecture de Nader et cie a surtout contribué à contenir l'agacement que j'éprouvais⁴¹ et à ne pas le laisser me conduire à stigmatiser et à rejeter ces milieux – comme le faisaient de nombreux/ses horlogers/ères avec qui je travaillais – où priment les apparences et l'exclusivisme. J'ai ainsi fini par accepter que c'était là mon *business as usual* d'être “snobé” par les gens des salons et des grands prix d'horlogerie.

Au demeurant, qu'est-ce qu'une élite ? Est-ce une minorité de gens singularisés par leur aisance financière, par le pouvoir économique des personnes qu'ils fréquentent, par leurs connaissances spécifiques ? Après quelques mois d'observation, j'ai constaté qu'un certain nombre d'horlogers⁴² qui dirigeaient de petites entreprises se positionnaient comme une élite technique et créative. Ceux que j'avais d'abord perçus comme de « petits artisans » étaient en réalité des entrepreneurs à la tête de firmes qui avaient parfois envergure commerciale et renommée dans la branche. Il ne s'agissait pas de « pauvres petits indépendants » – bien qu'ils se présentent souvent comme cela – malmenés par l'industrie et le « Grand capital ». Ils étaient au contraire des rouages mêmes de ce système dont ils avaient su tirer profit et en regard duquel ils jouissaient d'un important crédit. Plutôt que de continuer à employer le binôme élite/peuple, je me suis résolu à problématiser les choses en termes de rapports de

⁴¹ Comme en témoigne un extrait de mes carnets de terrain, daté du printemps 2012, qui relate les quatre mots qui me sont alors venus spontanément à l'esprit pour évoquer le monde horloger : « superficialité, grandiloquence, vanité, dégoût ».

⁴² Le masculin s'impose ici. Comme je le montrerai plus loin, il n'y a pour ainsi dire que des hommes dans ce groupe individus.

force organisés à partir de la conscience qu'un individu particulier ou un collectif d'acteurs/trices ont de détenir un privilège qui est d'abord un pouvoir (financier, professionnel, décisionnel, logistico-industriel). J'ai ainsi adopté une approche plus transversale et capillaire du pouvoir exercé dans la formation de ces élites. Cela m'a conduit à décrire leurs modalités de constitution et de maintien en soulignant comment ces traits élitaires opéraient comme « capitaux » et moyens de distinction (Bourdieu 1979). Suivant les intuitions de Foucault sur les rapports entre savoir et pouvoir dans l'émergence des disciplines⁴³, j'ai remarqué que c'était la mise en œuvre de connaissances ou l'usage de leurs signes, performés *in situ*, qui permettaient entre autres aux horlogers susmentionnés de se constituer en experts et d'exercer une autorité au sein de la branche.

0.6.2 Une attraction implicite vers les horlogers complets et l'élite artisanale

Je dois également confesser qu'au cours de mon travail, j'ai été implicitement attiré vers les horlogers/ères qui défendaient une vision complète et complexe du métier. Il s'agissait principalement d'enseignant-e-s travaillant dans les écoles professionnelles et des représentants de l'élite artisanale dont je viens de parler. « Tu t'es fait avoir par ceux qui s'affichent comme les vrais horlogers ! » m'a glissé ma codirectrice de thèse avec facétie lors du petit colloque organisé avec les membres de mon jury en septembre 2013. Avais-je tendance à soutenir inconsciemment le point de vue de ces praticien-ne-s ? J'en suis ainsi venu à me demander si je ne m'étais pas laissé prendre au storytelling – cette « fabrique à histoires qui formatent les esprits » (Salmon 2007) – des artisans indépendants qui ne diffère de celui de certaines grandes marques que dans la radicalité de l'authenticité qu'ils revendiquent. Je nuancerais le propos de ma codirectrice et dirais plutôt que j'ai *failli* me faire prendre à ce jeu mais suis en mesure de comprendre pourquoi.

Les raisons qui expliquent ce qui aurait pu devenir un parti pris sont au nombre de deux : d'une part, les membres des écoles et les horlogers indépendants se sont montrés d'une grande accessibilité dès le début de mon terrain. Pour des raisons évidentes de facilité logistique, j'ai ainsi privilégié ces contacts dans un premier temps. Puis, au fil de mes enquêtes, j'ai découvert des praticien-ne-s passionné-e-s par leur profession qui le

⁴³ Que ces disciplines concernent la formation des sciences humaines (Foucault 1968) ou les techniques de gouvernement en Occident (Foucault 1975, 1997, 2004a, 2004b, 2012).

représentaient avec détermination. Soucieux que j'étais d'apprendre le maximum d'un domaine de savoir dont j'ignorais tout et de caractériser au mieux ce que les termes de « savoir-faire » et de « métier » pouvaient revêtir, je me suis sans doute laissé capter par les praticien-ne-s qui défendaient l'acception la plus large et la plus complète de leur activité. Durant ma dernière année de recherche, après les avoir beaucoup fréquentés, je me suis rendu compte que je leur avais donné une grande place dans mon travail. Je n'ai pas cherché à corriger cela mais seulement à faire dialoguer cette « crème des horlogers » avec les autres praticien-ne-s (d'usine, de magasin) que j'avais rencontré-e-s et qui ne jouissaient pas nécessairement de la même visibilité. Le fait de me focaliser sur la frange exceptionnelle des horlogers/ères m'aurait conduit à faire du « surclassement » (Fabre et Iuso 2009), c'est-à-dire à prolonger une acception du métier foncièrement élitaire et déjà très valorisée. J'ai alors systématiquement tâché de mettre le point de vue de ces gens en perspective en le confrontant avec celui des responsables des grandes marques et des associations patronales. J'ai ainsi essayé de montrer que, tant les enseignant-e-s que les artisans indépendants, faisaient parfois valoir des opinions ambivalentes dans la défense de leur pratique et dans leur positionnement face à la « grande industrie ».

0.6.3 Mise en abyme : inscription sociale et politique de la thèse dans le dispositif patrimonial horloger

Cette étape réflexive du travail ethnographique ne serait pas complète si elle ne faisait pas émerger l'historicité même de mes objets de recherche (le patrimoine et la transmission en horlogerie), de ma position de chercheur par rapport à ces objets et des enjeux économiques et politiques qui les traversent. Pourquoi m'être intéressé, de 2009 à 2015, à l'industrie horlogère en Suisse, aux façons dont la passation des savoirs de métier y est organisée, aux pratiques patrimoniales qui émergent en son sein ? En faisant la généalogie de ces objets, j'ai constaté que l'opportunité et la forme de mon travail de thèse étaient les effets même du dispositif que je cherchais à caractériser. Mon enquête fait en quelque sorte partie de l'essor des phénomènes patrimoniaux que je cherche à comprendre. Le fait de m'intéresser au savoir-faire et à sa transmission dans un cadre de réflexion sur le patrimoine est lié à une situation plus générale dans laquelle les sciences, les institutions publiques et le secteur économico-industriel sont « pris » depuis plus de vingt ans, dans l'Arc jurassien suisse. À ce titre, mon travail s'inscrit dans le regain d'intérêt pour l'horlogerie dans le champ helvétique des sciences humaines et sociales (en histoire et en économie, tout particulièrement) qu'a suscité

le retour de cette industrie sur la scène mondiale à l'aube des années 1990. Une telle tendance ne s'est pas démentie depuis vingt ans et a récemment poussé un de mes interlocuteurs à dire : « Quoi ? Encore un chercheur qui travaille sur l'horlogerie ! » Ma recherche n'est donc pas neutre. Elle est indirectement traversée par des enjeux scientifiques et politiques qui font désormais du patrimoine horloger un outil pour rapprocher, par exemple, les différents territoires du canton de Neuchâtel. J'en veux pour preuve la convention de collaboration qui a été signée le 24 mai 2013 entre l'Université de Neuchâtel et le Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds et porte sur la création de nouvelles synergies entre les deux institutions. Ma thèse est donc conditionnée par ce *nexus* patrimonial que j'entends justement mettre en perspective d'un point de vue critique. J'y suis *structurellement* branché. Ce qui ne m'a cependant pas empêché de faire apparaître un tel branchement et d'essayer de le penser comme une donnée de terrain à part entière.

Partie I. L'horlogerie éprouvée

Le métier comme matière de la transmission

Cette première partie de la thèse prend appui sur un ensemble de travaux d'anthropologie des savoirs et des techniques qui souligne que les dynamiques de création des appartenances et de constitution des catégories socioprofessionnelles ne s'envisagent pas autrement que dans la pratique (Ingold 1976, Geslin 2002a, Marchand 2001, 2009, 2012, Julien et Rosselin 2003, Jeanjean 2006, Adell 2008, Julien, Rosselin et Warnier 2009, Julien 2014). Les définitions et négociations des identités en lien avec un métier et les savoirs qui le composent sont inséparables des contextes et des cours d'action dans lesquelles ses différents registres d'exercice prennent corps. Pour ce qui concerne l'horlogerie, il n'y a pas à distinguer contenu et forme du savoir, à étudier le métier indépendamment des manières par lesquelles il est pratiqué et transmis. Il n'est pas une entité détachable des cadres sociotechniques dans lesquels il est mis en œuvre, raison pour laquelle j'ai l'ambition de décrire les conceptions que les horlogers et horlogères se font de leur profession en rapport avec les activités où leurs compétences sont impliquées et à travers lesquelles ils/elles forgent leurs expériences.

Dans la branche, l'appellation d'horloger/ère renvoie à un ensemble hétérogène de praticien-ne-s aux multiples profils, engagé-e-s dans diverses formes d'exercice de l'horlogerie. Par la suite, je ne m'intéresserai pas à toutes les catégories d'horloger/ère existantes, raison pour laquelle il me faut tout d'abord clarifier ce qui sera entendu par là. En guise de préliminaire et avant de m'intéresser plus spécifiquement à la transmission horlogère, cette première partie me conduira à procéder en trois temps. Dans le premier chapitre, je me demanderai qui sont les horlogers/ères et de quoi leur métier est fait en présentant la grande variété d'expériences que les différents profils de praticien-ne impliquent. Le deuxième chapitre me portera à formuler quelques considérations plus générales relatives à la situation et à l'organisation actuelles de la branche. Ces réflexions me serviront alors de tremplin pour amorcer le troisième chapitre dans lequel j'interrogerai une catégorie de praticien-ne-s en usage dans le monde de l'horlogerie, à savoir celle d'« artisan créateur » qui désigne principalement des praticiens de sexe masculin considérés, par de nombreux médias en Suisse et sur la scène internationale, comme les « vrais horlogers ».

Les biais d'accès aux terrains d'enquête

Les horlogers/ères que j'ai rencontré-es et côtoyé-es assidûment pendant plus de trois années d'enquête, comment les ai-je approché, où les ai-je fréquenté ? A partir de quels réseaux ai-je pu produire les connaissances relatives à leur métier que je présente ici ? A titre illustratif, je me permets ici de rapporter succinctement les démarches que j'ai entreprises lors de mes six premiers mois d'enquête pour rencontrer des horlogers/ères ou des gens issus de ce monde-là. Sans personnellement avoir détenu aucune connaissance préalable de la technique et de la branche horlogère, j'ai dû m'introduire dans ce monde en m'armant de patience et en saisissant toutes les opportunités, même les plus indirectes, qui se présentaient à moi.

J'ai donc amorcé ma recherche en jouant la carte des réseaux de proximité et débuté mes enquête de terrain sur le monde horloger en me saisissant de tous les vagues souvenirs et informations que j'avais en tête en lien avec les garde-temps : la pendule neuchâteloise de la marque Zenith dont mes parents avaient hérité de mes tantes lausannoises, l'horloger réparateur d'horloges anciennes de mon village d'origine, un ami que j'avais fréquenté durant mon adolescence alors qu'il faisait des études d'ingénieur horloger au Locle, un horloger « passionné et originaire du Jura bernois » dont m'avait parlé un couple d'amis, une copine de ma co-directrice de thèse qui avait été autrefois horlogère et s'était convertie à l'ethnologie, mes collègues de l'université de Neuchâtel (pour la plupart historien-ne-s) qui avaient entrepris un travail de mémoire ou de thèse sur l'horlogerie (j'en avais alors recensé cinq), le beau-frère d'une amie dont elle m'avait parlé en mentionnant vaguement qu'il s'« occupait d'un métier en lien avec l'industrie horlogère à La Chaux-de-Fonds » (il était fabricant de bracelets), plusieurs ingénieurs en robotique (horlogère, entre autres) dont le contact m'avait été transmis par mon co-directeur de thèse, le carnet d'adresses d'un autre copain composé de « types qui avaient bossé dans l'horlogerie », *etc.*

Il n'est pas possible d'imaginer de biais plus disparate pour commencer une recherche. Je dois cependant confesser que le côté “fouillis” de cette immersion dans la branche m'a plu et je me suis alors donné pour challenge de travailler sur cette base de références pour constituer ma méthode. Dans un premier temps, j'ai saisi absolument tous les contacts qui m'étaient proposé et ai rencontré le plus de personnes possible, sans distinction aucune. Ce n'est qu'à l'automne 2010, après être parvenu à m'aménager deux terrains au long cours, dans une école et dans

l'atelier de Jürg, que j'ai précisé les focales à partir desquelles j'entendais rencontrer les gens de l'horlogerie.

L'effet Neuchâtel ou l'importance d'y être socialement et professionnellement basé

D'un point de vue réflexif et méthodologique, il me semble également important de relever que le fait d'avoir habité, vécu et travaillé à Neuchâtel durant ces dernières années a grandement contribué à ma rapide immersion dans le monde des montres. Neuchâtel est en effet considéré comme le « canton horloger par excellence ». C'est en tous cas la manière dont le caractérise la CP (2010 : 15) dans la brochure de présentation des métiers de l'horlogerie qu'elle édite à l'attention des jeunes gens en fin de scolarité obligatoire. L'organisation faîtière y décrit les caractéristiques spécifiques de l'industrie horlogère et recense les « spécialités traditionnelles » par région. Il est ainsi dit de Neuchâtel (CP, *ibid.*) que « la montre lui procurait jadis un emploi sur deux. Proportion réduite aujourd'hui, mais le canton abrite encore toutes les formes d'activités horlogères (montres de toutes gammes, boîtes, cadrans, aiguilles, verres, etc.) ».

Avant même de découvrir, au fil de ma recherche, le statut horloger particulier de Neuchâtel, j'avais vite constaté qu'à l'intérieur des frontières cantonales et au sein même de la ville de éponyme – qui n'a pourtant pas la réputation d'être une cité horlogère comme peuvent l'avoir La Chaux-de-Fonds, Le Locle ou même Fleurier, petite commune du Val-de-Travers dont l'histoire et l'actualité horlogères sont reconnues – tout le monde connaissait toujours quelqu'un, par le biais de réseaux familiaux, amicaux, scolaires, qui « bossait » dans l'horlogerie. Combien de fois n'ai-je pas présenté mon travail au cours d'un repas chez des amis, avec la famille de mon ancienne compagne ou en prenant un verre sur une terrasse, en éveillant de multiples réactions de personnes qui me disaient être en contact avec quelqu'un « du milieu » et/ou se présentaient comme des *insiders*, approuvant ou désapprouvant mes hypothèses. Cela a eu d'évidentes répercussions sur mon travail. Par ce biais, j'ai en effet obtenu, de manière informelle, une quantité précieuse d'informations, de commentaires, d'impressions de personnes qui travaillaient de près ou de loin dans l'horlogerie, « ce si petit monde », « cette petite mafia » où tout le monde se connaissait.

Cela n'a toutefois pas facilité ma tâche dans la gestion de mon temps et de mon investissement sur le terrain. Pendant plus de trois ans, j'ai ainsi eu l'impression de n'avoir jamais eu aucune distance avec ma recherche et su distinguer les moments où j'étais dans mes enquêtes des moments où j'étais en dehors. Les heureux hasards me faisaient toujours rencontrer des gens de l'horlogerie, de manière inattendue, dans les endroits les plus incongrus. Mon enquête ne semblait jamais prendre fin tant étaient grandes les tentations de compléter mes informations, d'obtenir de nouveaux entretiens, de solliciter l'avis ou l'expertise de telles autres personnes. C'est donc de manière arbitraire, lorsque j'ai constaté que je n'étais plus en mesure de dépouiller et de transcrire régulièrement mes notes et observations que j'ai décidé de mettre un terme à mes recherches empiriques.

1 Chapitre premier. Qu'est-ce qu'un horloger, qu'est-ce qu'une horlogère?

1.1 Une question compliquée

Lors de l'édition 2011 du GTE, je m'entretins durant plus d'une heure avec Victor, créateur horloger de soixante-dix ans, autodidacte, d'origine italienne, venu en Suisse à la fin des années 1950 « parce que c'était le pays des montres » et qu'il désirait y assouvir son appétit pour l'horlogerie. Au milieu de la discussion qui dura plus d'une heure, après l'avoir interrogé sur ses débuts et sur les étapes importantes de sa carrière, je lui demandai ce qui faisait la qualité d'un horloger. A ces mots, il se redressa d'un bond sur son fauteuil, s'avança de quelques centimètres et m'invectiva avec les mots suivants :

« Mais ce terme “horloger”... Qu'est-ce que c'est qu'un horloger ? C'est celui qui travaille comme employé dans une maison d'horlogerie, celui qui balaie par terre... c'est un salarié horloger ? C'est un mécanicien, c'est un physicien, c'est un ingénieur, c'est un rhabilleur, un monteur, c'est quoi ? Ah concevoir et réaliser une montre... mais il y a des dizaines et des dizaines de métiers qu'il faut connaître là-dedans ! »

Tout en m'avouant quelques instants plus tard que pratiquement, il ne s'occupait pas de toutes les étapes de fabrication de ses garde-temps lui-même, Victor soulignait avant tout que l'horlogerie ne pouvait en aucun cas être réduite à un unique métier et que sa richesse était justement de puiser dans un ensemble élargi de connaissances et d'inclure, de manière transversale, la maîtrise d'un grand nombre de techniques qui relevaient de professions diverses. Alors que, comme mentionné dans l'introduction de ce travail, j'avais préalablement choisi, pour des questions de faisabilité, de restreindre mon prisme au seul métier d'horloger/ère tout en concédant que de nombreuses autres professions entraient en compte dans la production des montres, l'intervention de Victor me rappelait le caractère partiel de mon entreprise.

Le fait de me concentrer sur ce seul métier d'horloger/ère ne m'a pourtant pas allégé la tâche. Si la définition générale du terme « horloger » que donne le *Dictionnaire professionnel de l'horlogerie*, rédigé en 1961 et régulièrement amendé, s'en tient à le présenter comme « celui qui est occupé à la fabrication ou à la réparation des horloges et des montres » (Berner 1961),

j'ai vite constaté qu'il y avait un nombre important de sous-catégories de la profession qui circulaient dans la branche et faisaient explicitement référence au terme d'« horloger/ère », laissant apparaître une taxinomie complexe et exprimant ainsi les particularités d'une pratique protéiforme.

Les titres des formations officielles faisaient état d'un grand nombre de subdivisions du métier : « opérateur/rice en horlogerie option spiraux », « opérateur/rice en horlogerie AFP⁴⁴ », « horloger/ère de production CFC⁴⁵ », « horloger/ère CFC » avec spécialisation dans le domaine du rhabillage⁴⁶ ou dans celui de l'industrie⁴⁷, « technicien-ne ES en complications et restauration horlogère », « technicien-ne ES en construction horlogère », « ingénieur-e horloger/ère HES », « opérateur/rice en horlogerie au bénéfice d'un certificat de formation modulaire », « horloger/ère praticien-ne au bénéfice d'un CFC obtenu par voie modulaire ». A quoi faisaient écho différents termes d'usage courant, dont les référents étaient parfois flous, tels que « maître-horloger/ère », « horloger/ère complet/ète », « opérateur/rice en horlogerie », « artisan horloger/ère », « horloger/ère indépendant-e », « horloger/ère créateur/rice », « horloger/ère concepteur/rice », « horloger/ère de magasin », « horloger/ère-bijoutier/ère », « horloger/ère de fabrique », « horloger/ère designer/euse », « horloger/ère constructeur/rices », « horloger/ère prototypeur/euse », « horloger/ère de laboratoire », « restaurateur/rices en horlogerie », « horloger/ère pendulier/ère », *etc.* Une telle taxinomie témoignait d'une logique classificatoire touffue et d'une extrême division du travail au cœur même du métier d'horloger/ère. Je m'apercevais ainsi, pour reformuler les propos de Victor, que si le métier d'horloger/ère n'en était pas un, c'est parce qu'il en était mille.

1.2 Une focalisation sur le métier et les gens qui l'exercent

1.2.1 C'est en pratiquant qu'on devient praticien-ne

Qu'est-ce donc qu'un-e horloger/ère ? Une personne qui pratique l'horlogerie, certes, mais qu'est-ce à dire ? Est-ce un-e professionnel-le ? Si oui, qu'est-ce qu'un-e professionnel-le et qui le détermine ? Est-ce que cet adjectif réfère à une personne qualifiée, c'est-à-dire au bénéfice d'un diplôme de métier établi et officiellement reconnu par les autorités

⁴⁴ Cf. Glossaire.

⁴⁵ Anciennement (jusqu'en juin 2014) « Horloger/ère praticien-ne CFC ».

⁴⁶ Anciennement « horloger/ère CFC dans le domaine professionnel du rhabillage ».

⁴⁷ Anciennement « horloger/ère CFC dans le domaine professionnel de l'industrie ».

compétentes ? Quelle certification faut-il pour prétendre à ce grade ? Considérant, d'un point de vue historique et en regard de l'actualité, la diversité des métiers qui est impliquée dans la fabrication d'une montre, le/la « vrai-e » horloger/ère doit-il/elle les maîtriser tous ? Doit-il/elle savoir et pouvoir réaliser une montre de A à Z ? Les horlogers/ères forment-ils/elles un groupe social homogène ? Quels en sont les critères d'appartenance ? Y'a-t-il une hiérarchie entre ces différents praticien-ne-s ? Y'a-t-il lieu de parler avec Wenger (1998) de « communauté de pratique » dont la définition implique trois critères que sont l'engagement mutuel, l'entreprise commune et le répertoire partagé ?

Un des soucis qui habite le présent travail est de ne pas tomber dans l'écueil qui consisterait à assigner un *ethos*, au sens bourdieusien (Bourdieu 1979, 1984, Bourdieu et Passeron 1970, Fusulier 2011) de régime de valeurs clos sur lui-même, à une catégorie d'acteurs et d'actrices dont les profils et les pratiques seraient délimités par une sorte de matrice morale. Même s'il s'agit-là d'une réception rapide et quelque peu réductrice de Bourdieu, le problème d'une telle qualification est qu'elle conduit à faire d'une multiplicité de praticien-ne-s un groupe social homogène aux contours lisses et continus. Le risque est de tomber dans les caricatures qui sont déjà nombreuses pour ce qui concerne les horlogers/ères en Suisse. Comment faire pour porter un regard d'ensemble sur les gens qui pratiquent l'horlogerie sans faire de généralisations hâtives ni tomber dans un essentialisme stéréotypé ?

Vaste et difficile question qui mérite néanmoins d'être posée au vu du fourmillement de termes et d'opinions concernant l'horlogerie. Cependant, plutôt que de vouloir à tout prix définir ce qu'est un-e horloger/ère, je partirai du principe que l'horlogerie est avant tout une pratique aux formes et aux statuts multiples dont certaines personnes font l'expérience et à travers ils/elles se constituent comme sujets et comme collectifs. C'est à la caractérisation de ces expériences que le présent chapitre entend s'atteler, de leurs reliefs mais aussi des éléments qui les structurent, les favorisent, les améliorent, les menacent. Autrement dit, il convient avant tout d'entendre dans l'interrogation « qu'est-ce qu'un-e horloger/ère ? », les deux questions suivantes : « qu'est-ce que font les gens qui pratiquent l'horlogerie ? », et « quelle conception du métier élaborent-ils dans leur pratique ? »

1.2.2 Le refus d'une approche ontologique : la subjectivation horlogère avant le sujet horloger

Loin de moi ici l'envie d'élaborer une ontologie des horlogers/ères à partir de laquelle dresser une typologie rigide des praticien-ne-s existant-e-s. Cette étude ne me conduira nullement à tenter de savoir ce qu'est un-e horloger/ère en rapportant ce terme à un principe d'identité figé qui se matérialiserait dans un ensemble de caractéristiques auquel un individu devrait correspondre, au risque de ne pas être identifié comme tel-le. Ce premier chapitre se propose seulement de montrer en quoi cet exercice de définition est difficile, voire impossible, en soulignant la plasticité inhérente à la catégorie socioprofessionnelle d'horloger-ère ainsi que la multitude de parcours et l'éclatement des profils auxquels elle renvoie. Sous ce même vocable, ce sont en effet des pratiques très variées qui sont rangées à la suite de nombreuses négociations entre les gens de la branche. Dans la lignée des travaux de Foucault (1976, 1984a, 1984b), de Deleuze et Guattari (1972, 1976, 1980), de Deleuze (1986), je refuse d'envisager le sujet comme souverain, auto-constitué et préexistant aux actions qu'il entreprend. La subjectivité apparaît dépendante ou plutôt conditionnée par un certain nombre d'éléments et de facteurs qui renvoient obligatoirement aux situations dans lesquelles les acteurs/rices interviennent et à leurs composantes sociales, historiques, économiques et politiques. Cela engage à parler de pratiques ou de techniques de subjectivation plutôt que de subjectivité ou de sujet, et de faire, avec Hertz (2009), de cette unité de temps qu'est l'événement, l'« espace-temps » où les praticien-ne-s négocient la possibilité même d'être « reconnu-e-s » comme horlogers/ères.

Sur cette base-là et dans le prolongement des travaux des chercheuses et chercheurs du groupe Matière à Penser (Julien et Rosselin 2003, 2009, Julien 2012, 2014, Julien, Rosselin et Warnier 2009) qui ont adressé les réflexions des philosophes précités au domaine des techniques et des professions, je désire montrer qu'il n'y a pas une identité horlogère mais une multitude de manières pour un acteur, une actrice ou un collectif de se constituer comme horloger/ère ou groupe horloger, en fonction de contextes variés et parfois en regard de modèles prescriptifs et de normes de métier qu'il me faudra décrire. Il y a donc lieu de parler de subjectivation horlogère et d'aborder cette question à partir des conceptions que les gens se font de leur métier en le pratiquant au quotidien.

1.2.3 Le métier en question

De l'automne 2008 à l'été 2013, j'ai réalisé plus de cent-cinquante entretiens formels et informels menés avec des gens de métier. Ces entretiens ont accompagné la réalisation de mes enquêtes de terrain au long cours. Ils furent menés avec des personnes qui avaient entre quinze et quatre-vingt-cinq ans dans un ensemble disparate d'endroits, lors d'évènements aussi divers que les foires horlogères, les visites d'entreprises (usines ou ateliers) et les congrès liés à la branche. Dans la formule « gens de métier », j'inclus toutes les personnes qui pratiquent ou ont pratiqué l'horlogerie à l'établi, contre rémunération ou non, que cela soit en atelier, dans un bureau d'étude ou dans un laboratoire en tant que prototypiste, qu'ils/elles soient enseignant-e-s, apprenti-e-s en horlogerie ou actifs/ives dans l'industrie, horlogers/ères salarié-e-s ou indépendant-e-s (possédant leur propre marque de montres ou travaillant pour le compte de tiers), horlogers/ères de fabrique ou de magasin, rhabilleurs/euses ou créateurs/rices, très qualifié-e-s, peu qualifié-e-s, formé-e-s sur le tas voire autodidactes. Sont ainsi explicitement désignées comme « horlogers/ères » les personnes qui pratiquent l'horlogerie sans nécessairement avoir suivi un cursus dans la branche et celles qui l'ont autrefois pratiquée mais sont désormais retraitées, affectées à une autre activité dans le processus de fabrication et de commercialisation des montres ou reconverties dans un autre domaine. En revanche, la formule « gens de métier » n'inclura pas les ingénieur-e-s en horlogerie qui n'auraient pas préalablement suivi une formation horlogère à l'établi, puisqu'il s'agit d'un critère déterminant pour les praticien-ne-s.

Si j'adopte une perspective aussi large pour envisager les gens de métier c'est avant tout pour éviter, dans un premier temps, de reproduire spontanément les hiérarchies internes à la branche. Leurs pratiques laissent en effet apparaître une vision plurivoque et non univoque de l'activité horlogère. Il n'y a donc pas de raison de rabattre d'entrée de jeu une telle ouverture sur un principe de définition fermé. D'un point de vue déontologique et heuristique, je refuse donc de rapporter les gens de métier à la seule catégorie des praticien-ne-s « professionnel-le-s », au sens de qualifié-e-s selon les normes officielles en vigueur en Suisse et dont le parcours a été sanctionné par un diplôme dit « de métier ». En effet, au niveau légal, comme le stipule les ordonnances du SEFRI (2015a, 2015b, art. 11, al. 3), « sont réputés professionnels les titulaires d'un certificat fédéral de capacité ou d'une qualification équivalente [...] ». Cependant, certains des horlogers les plus respectés dans la branche n'ont pas ce genre de diplômes. Même si je montrerai plus loin en quoi l'enjeu de la

professionnalisation de l'horlogerie fonctionne à partir de ce processus de certification du métier, j'opte pour un nivellement épistémologique qui me conduit à ne faire *a priori* aucune distinction entre horlogers/ères, basée sur la qualification. En procédant de la sorte, je m'autorise de faire apparaître les reliefs entre praticien-ne-s au fil de la description des trajectoires des personnes qui pratiquent l'horlogerie. J'indiquerai ainsi progressivement autour de quelles questions ces reliefs se forment, se négocient, se durcissent et en regard de quoi, ils disparaissent parfois. En résumé, sur la base de cette neutralité axiologique, je demande à partir de quels processus de différenciation les gens qui pratiquent l'horlogerie à l'établi forment aujourd'hui une catégorie de praticien-ne-s stratifiée et non homogène.

Sur la base des matériaux que j'ai collectés, j'entends ainsi adresser la suite de questions suivantes. Comment les praticien-ne-s éprouvent-ils/elles l'horlogerie ? Où localisent-ils/elles le métier ? Ne renvoie-t-il qu'à un ensemble de savoirs professionnels ou induit-il des manières d'agir qui excèdent le strict cadre du travail ? Quels savoirs et quelles techniques sont inclus dans ces définitions ? A quels étapes de fabrication des montres renvoient-ils ? En quoi le corps et la gestualité interviennent-ils dans ces acceptions du métier et dans la consolidation d'un attachement à celui-ci ? Comment tout cela se négocie-t-il en liens avec les différentes institutions et organisations qui contribuent à sa mise en œuvre ou à sa prise en charge ?

1.3 Horloger, horlogère : les multiples référents d'une même dénomination

Dans cette sous-partie, j'entends donner un aperçu de la variété des gens qui pratiquent aujourd'hui l'horlogerie en montrant les différents trajets qui les ont conduit à devenir horloger/ère, les multiples registres d'activité dans lesquels ils sont impliqués-e-s et les contrastes dans les expériences quotidiennes qui en sont induites. Ces horlogers/ères n'ont pas tous-e-s les mêmes statuts et leurs parcours laissent apparaître entre eux/elles des profils très contrastés. Afin d'illustrer cela, je présenterai les trajectoires d'une dizaine de praticiens et de praticiennes dans un ordre arbitraire mais en respectant néanmoins la logique suivante, pour plus de clarté : il sera d'abord question des horlogers/ères salarié-e-s, suivi-e-s des horlogers/ères indépendant-e-s puis je terminerai ce parcours par rapporter la rencontre que

j'ai faite avec une personne qui pratique « sérieusement l'horlogerie », raison pour laquelle il ne se définit pas comme un « amateur », tout en ne se considérant pas comme horloger.

1.3.1 Mathieu, 55 ans, horloger-rhabilleur, salarié dans une marque moyen-de-gamme

Lorsque j'ai rencontré Mathieu qui fut l'un de mes premiers informateurs, celui-ci travaillait dans une petite-moyenne entreprise (PME) établie à Genève. Il me fut présenté par un couple d'amis dans une pizzeria de la côte vaudoise, un soir de décembre 2009. Lorsqu'il entendit que je m'intéressais aux savoir-faire horlogers et à leur transmission, il se montra curieux et manifesta d'emblée un grand intérêt pour ma recherche. Il répondit à mes nombreuses questions avec patience, précisant d'entrée de jeu que « seules les montres mécaniques pouvaient être qualifiées d'horlogerie » et que « changer une pile n'était pas le propre du métier ». Il se proposa de m'introduire dans l'univers de la branche. Se noua progressivement une grande amitié entre nous qui devait me conduire à le fréquenter pendant près d'une année, à raison d'un entretien mensuel en moyenne. Il m'invita également à l'accompagner durant une journée du mois d'août de la même année chez l'un de ses amis d'enfance, Franck, 60 ans, réparateur d'horloges, de pendules et de pièces anciennes dans un atelier d'un village du Jura bernois. « Tu verras ce type est un vrai génie avec ses mains, capable de te réparer n'importe quel type de garde-temps », m'avait dit Mathieu.

Ce dernier me narra qu'il avait baigné dans l'horlogerie parce qu'il était originaire de Tramelan, « un petit village plein de petits comptoirs d'horlogerie jusque dans les années 1970, avant que la crise du quartz⁴⁸ ne vienne tout bousiller ! » Il me décrivit l'atmosphère de ces années prospères, du nombre incalculable de mouvements de différentes sortes qui circulaient à travers les petites usines du village. Tout le monde, dans son entourage, avait forcément un lien avec l'horlogerie. « Je suis un vrai horloger », affirmait-il,

« Je viens d'un des endroits qui ont une vraie culture horlogère... des régions industrielles de l'Arc jurassien suisse qui sont isolées géographiquement et où on a fabriqué des montres mécaniques comme le Jura bernois, les montagnes neuchâteloises, la Vallée-de-Joux, le Jura vaudois... Genève, même si j'y travaille, n'est pas un territoire où il y a une tradition

⁴⁸ Cf. Glossaire.

de production... très vite, les montres là-bas, on les décorait et on les vendait mais on ne les fabriquait pas ! »

« Qu'en-est-il de la France voisine ? », m'étais-je une fois permis de lui demander. Il en était alors venu à faire des distinctions régionales entre les « bons » et les « mauvais » français : « étant originaire du Jura bernois, je peux te dire que les francs-comtois, ils sont comme nous, ils appartiennent au même Arc horloger que nous mais à Genève, les Frouzes⁴⁹ qu'on se farcit ce sont des cons de haut-savoyards et c'est pas pareil ! »

Mathieu avait entrepris un apprentissage d'horloger-rhabilleur à quelques kilomètres de chez lui, à l'école de Saint-Imier, et s'était pris d'une vraie passion pour tout ce qui était « minuscule et délicat » jusqu'à en devenir « maniaque ».

« Mais que veux-tu mon cher, précisait-il, on ne peut pas passer sa vie professionnelle à être minutieux, méticuleux... à avancer pas à pas en contrôlant d'un coup d'œil chaque petite opération effectuée sur une pièce, à respecter des valeurs qui varient de quelques dixièmes de millimètres, voire souvent de quelques centièmes et ne pas devenir rigoureux et à cheval sur tout ce qui dépasse... forcément ça marque le caractère ! »

Désireux de quitter sa « vallée étriquée » de Tramelan, il était alors parti dans le canton de Vaud et à Genève où il avait travaillé, entre autres, pour Piaget sur des mouvements mécaniques compliquées extra-plats dont il avait raffolé. En raison de désaccords avec ses supérieurs qui n'aimaient pas sa « grande et sale gueule », il avait quitté l'illustre maison et s'était retrouvé quelques temps plus tard au sein de la marque pour laquelle il travaillait alors. Celle-ci ne « fabriquait » rien en interne. Elle proposait des montres sur la base de différents « calibres »⁵⁰ – dont un chronographe et un tourbillon – qu'elle achetait auprès d'ETA, de Dubois-Dépraz et de feu BNB. Le travail de Mathieu consistait à réceptionner les différents composants de la montre, de s'assurer de la bonne marche des mouvements sur les appareils électroniques dévolus à cette tâche, de procéder au « réglage⁵¹ » des montres en ajustant la « raquette »⁵² au besoin, et d'« habiller » le mouvement de ses différents composants tels que

⁴⁹ Adjectif substantivé familier et péjoratif qui désigne, en Suisse, les français-es. Equivalent de l'adjectif « franchouillard-e ».

⁵⁰ Cf. Glossaire.

⁵¹ *Idem.*

⁵² *Idem.*

le cadran, les aiguilles et la boîte. Il s'occupait alors de vérifier l'étanchéité et de faire passer différents tests de suivi aux produits dits « terminés ».

La « manie » qui caractérisait son attitude au travail était, selon lui, le témoignage de son amour du métier même si elle le rendait « parfois insupportable pour ses collègues et son patron », ce qui ne l'empêchait toutefois pas de très bien le payer. « Huit mille balles par mois c'est correct non ? », m'apostropha-t-il et poursuivit :

« à l'atelier où je bosse, nous ne sommes que deux horlogers et il y a aussi une bonne femme qui fait des petits travaux, elle est super habile, rapide mais enfin ce n'est pas une horlogère... mon collègue, lui, c'est un jeune de vingt-cinq ans et il est lent mais lent... parfois je dois reprendre tout ce qu'il a fait au niveau du posage cadran-aiguilles et emboîtage parce qu'au niveau des tests de marche des montres terminées, ce n'est pas bon et en plus ça traîne... Alors tu vois, le collègue en question, on sent bien qu'il n'est pas à l'aise dans le petit et le fin et en plus il est pas motivé... mais moi c'est vraiment mon truc et plus c'est petit et compliqué, plus j'aime ça ! Je raffole quand il y a un problème sur les mouvements... on pourrait se dire que c'est pas notre souci à nous, que c'est celui des fournisseurs puisqu'on achète les mouvements de base ou des modules de chronographes déjà assemblés... mais moi, je veux comprendre et j'aime démonter et fouiner pour dénicher le problème... là l'autre jour, j'ai passé plusieurs heures à reprendre une série de mouvements parce que l'aiguille des secondes, elle coïncait en passant à neuf heure, ah... je me suis pris la tête... et finalement c'est en appelant le fournisseur que j'ai compris que je pouvais pas résoudre ça sans un outillage adapté qu'il était le seul à détenir... non sans blagues, mais tu crois qu'il me l'aurait dit avant ! »

A une autre occasion, je l’interrogeai sur l’aisance avec laquelle il travaillait dans les petites dimensions et lui demandai comment il se représentait son savoir-faire. Après un petit silence, il rétorqua :

« mmh, eh bien je ne sais pas... ah... tu sais Hervé, ça... je crois que je ne peux pas le dire, je ne trouverais pas les mots... ces gestes je crois pas qu’il y a aucun manuel qui explique comment faut faire, là il s’agit d’une sensibilité, d’un ressenti, d’un ressenti de la main... c’est comme une seconde nature et je l’ai tellement répété... tu vois... j’ai été alcoolique pendant longtemps, j’ai parfois passé de longs mois dans des états pas possibles, y’a des jours je tremblais tellement qu’il m’était pas possible de tenir une tasse de café ou un verre d’eau sans les renverser... mais si tôt que je me trouvais à l’établi, que je passais un migros⁵³ sur mon œil et attrapais des brucelles... en déplaçant un composant ou en manipulant les pièces du mouvement... plus un tremblement, je ne tremblais plus, je te jure... alors il est clair que c’était dur de tenir des cadences de travail avec ce que je me mettais... mais au niveau des tremblements, une fois installé à l’établi, en position assise, plus rien ! »⁵⁴

Un des plus troublants aveux que me fit Mathieu concerna la manière dont il lui semblait que l’horlogerie avait imprégné sa manière d’être au quotidien. A maintes reprises, il m’avait fait part de ses hautes exigences au niveau professionnel, en matière de propreté apportée aux composants et de précision dans le respect des tolérances⁵⁵ des pièces et du jeu dans lequel elles devaient s’ajuster. Il s’était lui-même désigné comme un « coupeur de cheveux en quatre », m’avait parlé de sa « maniaquerie », de son goût pour le « propre en ordre », pour les « choses bien à leur place » mais jamais il n’avait traduit ça en une disposition qu’il aurait éprouvé dans la vie de tous les jours. Et pourtant ce soir du 19 décembre 2011, alors que nous nous trouvions en tête-à-tête, installés à une table du Café vaudois de Genève, devant deux copieuses croûtes au fromage, ce fut sur un ton d’infinie tristesse qu’il me parla de l’« emprise » de son métier sur sa manière de se comporter et de prendre soin de lui. Le temps n’était pas à la fête, Mathieu avait été licencié quelques mois plus tôt et s’était enfoncé durant l’été dans une dépression qui le minait et l’avait émacié de manière spectaculaire.

⁵³ *Idem.*

⁵⁴ Un tel discours renforce les résultats de certains travaux récents d’anthropologie des savoirs selon lesquels certaines compétences ne sont pas verbalement explicites par les praticien-ne-s qui les mettent en œuvre (Marchand 2003, Downey 2010 Wacquant 2000). Il rejoint également la réflexion de Bendix sur la manière dont l’art de la parole s’accommode de diverses stratégies périphrastiques pour exprimer l’inexprimable (Bendix 2015).

⁵⁵ Cf. Glossaire.

Celle-ci avait requis une hospitalisation dont il me raconta les détails. A la suite de son limogeage au mois d'avril, il avait éprouvé une « chute » le 31 mai qui en une heure de temps l'avait fait « basculé dans la déprime ». Après cinq jours de sous-nutrition, il s'était rendu à l'évidence, il lui fallait de l'aide. Sa doctoresse lui avait recommandé une hospitalisation immédiate. Une fois dehors du cabinet, il considéra toutefois qu'avant son hospitalisation, il devait passer à sa caisse de chômage pour faire sa requête d'inscription. Puis il me dit, en haussant les épaules : « je sais bien qu'on peut le faire à distance... les gens du chômage m'ont bien dit que compte tenu des circonstances j'aurais très bien pu m'arranger autrement, mais vois-tu, je pense que les choses doivent être comme ça, comme ça, comme ça et pas autrement... même dans les pires moments de ma vie... c'est ce fichu métier qui déborde tous azimuts et qui s'exprime même quand je suis malade, alors que je devrais prendre soin de moi et pensé d'abord à moi... mais je n'arrive pas à faire autrement, ça me mine ! »

Les propos de Mathieu accréditent la proposition de Jorion et Delbos (1983 : 140) selon laquelle « le métier ne s'apprend pas ailleurs que dans les conditions pratiques de son exercice, mais il s'apprend [et s'éprouve] aussi par tout ce qui passe de lui dans la vie quotidienne [...]. » En outre, ils témoignent du fait que le sentiment d'appartenance d'un individu à un métier ne se noue pas seulement à travers d'une forme d'adhésion renforcée à celui-ci mais apparaît aussi sous l'angle de la « déformation » professionnelle, qui peut être source de souffrance et de division à l'intérieur du sujet lui-même.

1.3.2 Marianne, 45 ans, opératrice en horlogerie, salariée dans une marque moyen-de-gamme

En novembre 2014, je réalisai une de mes dernières visites d'entreprise en compagnie d'un groupe de chercheurs/euses sur le luxe au sein d'une marque dont le nom prestigieux n'évoquait pas directement l'horlogerie mais qui était néanmoins installée en Suisse pour la production de ses montres depuis plusieurs décennies. La marque, qui avait elle-même été rachetée depuis peu par un grand group de luxe, s'approvisionnait auprès de quatre fournisseurs de mouvements distincts dont deux lui appartenaient. Sur le site que je visitai, les travailleurs et travailleuses ne produisaient aucune partie des mouvements qui équipaient les montres, ils/elles se chargeaient avant tout d'y poser les cadrans et les aiguilles et de les emboîter. Après avoir circulé dans des méandres de halls, de couloirs et d'entrées verrouillées réclamant codes et cartes d'accès, je fus conduit à l'extrémité de l'aile ouest, dans le sas situé

devant une partie des ateliers. Débuta alors le cérémoniel du revêtement d'habits spéciaux pour la visite. Dans le milieu de l'horlogerie et des micro-technologies, une stricte partition entre dehors et dedans organise en effet les visites d'entreprise. L'intérieur des firmes doit être impérativement préservé de la « poussière venant de l'extérieur » qui est « le plus grand ennemi de la micro-précision ». Y pénétrer impose ainsi de se « déguiser ». Dans l'antichambre de l'usine, je fus vêtu d'une blouse blanche, de chaussons pour les pieds et d'un bonnet. L'étape du « vestiaire » fit office de rituel inaugural et solennel marquant la valeur de ce qui allait être découvert. Une telle mise en scène intensifia mon impression d'avoir atteint un lieu dont le coeur était à préserver avec le plus grand des soins. L'association du dehors à une forme de menace se matérialisait dans une expérience qui soulignait le caractère précieux de ce qui était ainsi préservé. Sans renvoyer expressément à un secret industriel, ce décorum renforça la représentation selon laquelle ces ateliers (et ce qui s'y faisait) ne devaient pas être directement accessible, à ce qui provenait du dehors.

Dans le premier espace où j'entrai, deux ateliers se faisaient face de chaque côté d'une grande vitre : à gauche, huit femmes étaient installées sur deux rangées de trois établis entre lesquelles circulaient deux chefs d'atelier. Ces ouvrières étaient chargées de nettoyer les mouvements qui revenaient des marchés pour diverses raisons. A droite, derrière la vitre, j'aperçus deux femmes et sept hommes qui travaillaient sur cinq rangées de trois établis. Après avoir interrogé une opératrice, le chef adjoint de l'atelier et le responsable des relations publiques qui conduisait notre groupe à travers l'usine, je découvris finalement que ces personnes faisaient du « visitage⁵⁶ ». C'étaient des horlogers/ères qui reprenaient les montres n'ayant pas passé les tests finaux en raison d'un problème afin de le localiser et de le résoudre. A cet instant, une des participantes, Lila, la quarantaine, docteure en sociologie, s'approcha de moi et me souffla : « ah... les choses n'ont pas changé depuis vingt ans ! Pour assembler les composants de la montre, en production, ce sont toujours des femmes, et dès que ça concerne à nouveau le mouvement de montre, il n'y a plus que des mecs ! »

Suivant le cortège, je fus alors amené à franchir le seuil d'un nouvel espace et à découvrir une salle plus grande dans laquelle était disposée une rangée d'établis. Ceux-ci étaient encadrés de dispositifs d'évacuation d'air et devant eux s'activait une dizaine de femmes et un homme. Je me dirigeai vers le premier établi. La femme d'une cinquantaine d'années qui y travaillait,

⁵⁶ Cf. Glossaire.

m'adressa un grand sourire sans lâcher le mouvement de montre qu'elle tenait. Elle s'occupait de nettoyer des séries de mouvements, d'y disposer les cadrans et de les reposer sur d'immenses plaques compartimentées en petits casiers. Je lui demandai la permission de lui poser une question et l'interrogeai sur son parcours : « ça fait vingt ans que je suis là ! », précisa-t-elle avec fierté. « J'en ai vu passer des époques, des directions, des modèles de produits mais je me plais beaucoup, je n'ai aucune formation d'horlogère ni même d'opératrice, j'ai été formée sur le tas... j'ai trouvé cette place grâce à mes recommandations... avant de travailler ici, je bossais chez Piaget dans un atelier qui avait très bonne réputation et grâce à la notoriété de la maison, j'ai facilement été engagée ici ! » S'adressant au guide de la visite et aux ouvrières à proximité, un membre de notre groupe de visiteur-e-s demanda : « pourquoi n'y a-t-il quasiment que des femmes ici, en production ? » Marianne esquissa un léger sourire en coin. Sur quoi notre guide répondit, suscitant l'acquiescement de la tête des deux autres ouvrières : « c'est un travail très spécialisé qui demande beaucoup de patience et de précision, les femmes font preuve de plus de persévérance et sont plus concentrées que les hommes ».

1.3.3 Leandro, 35 ans, horloger-praticien, salarié dans un bureau d'étude et de conception horlogère

Le fait d'avoir vécu presque dix années à Neuchâtel m'a conduit à développer mes réseaux personnels et amicaux en y rencontrant un grand nombre d'horlogers/ères. Leandro fut de ceux-ci. Je le rencontrai au hasard d'une discussion amorcée alors que j'accompagnais mon ex-compagne à une fête. De manière informelle mais assez détaillée, je discutai pendant près d'une heure avec lui, l'interrogeant sur différents aspects de son travail. Je devais le revoir à quatre occasions. Chacune d'entre elles donna lieu à des échanges relatifs à ses occupations professionnelles du moment. Peintre en bâtiment de formation, Leandro avait eu un gros accident qui l'avait contraint à cesser, du jour au lendemain, toute activité imposant de rester debout durant de longues heures. L'assurance-invalidité lui avait proposé d'entreprendre une formation en horlogerie comme mesure de réinsertion sur le marché du travail et il avait accepté. Le côté minutieux et techniquement complexe du travail lui avait plu et il aimait le contact avec les matériaux que médiatisait l'outillage fin de l'horlogerie. Il avait donc finalement décidé de suivre les cours qui lui manquaient pour obtenir un CFC par voie modulaire et avait été certifié après six années de dur labeur. La réalisation des derniers modules de formation lui imposant d'être employé en industrie, il s'était frotté au monde de la

production et au « rythme exigeant des grandes séries de montres » en travaillant chez Bulgari et Cartier. Son diplôme obtenu, il avait décroché un poste chez Panerai qui l'avait passionné et lui avait permis « de se faire la main sur une série de chrono intéressants qui exigeait un certain soin en matière de réglage. »

Après cinq années de loyaux services, il avait trouvé un « poste incroyable, pour lequel il ne pensait « sincèrement pas avoir assez de qualifications », au sein d'un bureau indépendant de développement et de réalisation en horlogerie, situé à Neuchâtel. Celui-ci créait des nouveaux produits horlogers compliqués pour des clients externes, sous forme de prototypes, de préséries et géraient parfois aussi l'assemblage des montres. Lorsque je rencontrai Leandro pour la dernière fois, il s'occupait de monter, d'ajuster et de régler une très petite série de mouvements à l'affichage « très très compliqué » pour le compte d'une célèbre marque de haute joaillerie et de haute horlogerie, récemment rachetée par un grand groupe horloger. En haussant les épaules, il me dit : « on vit des moments difficiles, c'est le côté impossible, harassant de l'artisanat... il n'y a rien qui correspond à rien, toutes les cotes des composants étaient sensées être coordonnées et il n'en est rien... tout est toujours à réajuster, à reprendre avec la lime, la fraise, le tour conventionnel... c'est à s'arracher les cheveux ! »

Je lui demandai si l'ajustement⁵⁷ et la retouche⁵⁸ permanents des composants lors de l'assemblage du mouvement n'étaient pas justement le propre du travail artisanal en horlogerie. Il répondit : « oui, c'est certain, lorsqu'il s'agit de très petites séries de pièces extrêmement complexes, on doit toujours retoucher les composants pour qu'ils s'imbriquent entre eux le mieux possible et que la marche de la montre soit correct... mais là, si on doit tout refaire, ce n'est pas la facture artisanale qui est seule en cause, c'est dû à un manque de communication entre les différentes entreprises impliquées dans le projet et il y en a beaucoup... je peux te dire, ce n'est pas parce que la marque qui nous a commandité ce projet est une grande marque qu'elle réalise tout en interne, au contraire, comme ce n'est historiquement pas une marque horlogère, elle *outsources* à fonds. »

⁵⁷ Cf. Glossaire.

⁵⁸ *Idem.*

Il m'expliqua alors en détails la mise en place et l'exécution du projet :

« la pièce qu'on est chargé de réaliser pour la marque fait partie d'une collection prestigieuse qui lui a donné ses lettres de noblesse en horlogerie ces dix dernières années. Les principes de la collection sont la diversité et l'éclatement dans le choix des collaborations pour réaliser les pièces. Le mouvement de base de cette montre a été conçu par un horloger-constructeur indépendant et a été fabriqué au sein de l'usine de la marque, à Genève, qui s'est elle-même approvisionné auprès de différents autres fournisseurs en externe pour certaines pièces. Tu suis ? Nous, au bureau d'étude, on a été chargé de concevoir, développer, réaliser et assembler le module de complication lié à l'affichage de la pièce. A la base, on n'était pas chargé d'assembler l'ensemble de la montre, ça devait se faire dans l'usine de la marque mais il y a eu des problèmes avec le calibre de base dû à la mauvaise communication entre les différents partenaires responsables de produire ses composants, ce qui fait que finalement c'est notre bureau qui doit se charger d'assembler le calibre de base et la montre au complet et là, c'est un vrai merdier. Il n'y a rien qui correspond et donc c'est un tel travail d'ajustement qu'on se demande s'il n'aurait pas mieux fallu relancer tout le processus d'usinage des pièces ! En plus c'est hyper tendu entre les partenaires, tout le monde se renvoie la balle et les négociations sont longues, sans parler des délais avec certaines pièces qu'on a retournées à la marque qui les a retournées au fournisseur qui nous a finalement tout renvoyé ! »

Je l'interrogeai alors sur les solutions techniques qu'il avait trouvées et celui-ci me confia :

« dans ce type de travaux improvisés, c'est de l'adaptation systématique, c'est vraiment du bricolage... on essaie de s'en sortir au mieux avec les contraintes du moment. Et là je t'avoue que la connaissance et la maîtrise de techniques comme celles que j'ai apprises lors de ma formation horlogère sont précieuses. Si je n'avais pas fait du réglage en sachant reprendre un spiral, si je n'avais pas fait d'achevage en manipulant soigneusement les palettes de l'ancre ou, à plus forte raison, si je n'avais pas touché à la micromécanique, je ne m'en sortirais tout simplement pas, je ne pourrais pas refaire de pièces sur nos machines conventionnelles à l'atelier lorsque les cotes sont tellement mauvaises... et je ne saurais pas ajuster les composants entre eux en employant mes outils pour enlever un peu de matière ici ou là ! »

1.3.4 Ahmed, 40 ans, opérateur en horlogerie, salarié dans une marque haut-de-gamme

Lors du démarrage de mes enquêtes de terrain en janvier 2010, je m'étais adressé à tout mon entourage pour savoir si les personnes qui le composaient ne connaissaient pas quelqu'un qui faisait de l'horlogerie. Nombreuses furent les réponses positives qui me conduisirent à rencontrer des praticien-ne-s que je n'aurais sans doute pas rencontré autrement, ce qui me poussa à croire que ce type de méthode informelle avait quelques vertus.

Le premier horloger que je rencontrai sans l'avoir connu au préalable fut Ahmed. Un de mes compagnons d'étude à l'université s'était chargé de faire l'intermédiaire et ce fut dans un café de la ville de Neuchâtel que je m'entretins pendant plus d'une heure avec mon interlocuteur. D'origine marocaine, Ahmed vivait depuis une quinzaine d'années en Suisse. Il s'était spécialisé dans l'import de marchandises mais avait été contraint, à cause de la fluctuation du commerce, de se trouver un autre débouché ici. Le système du bouche à oreilles l'avait renseigné sur l'existence d'une école d'horlogerie privée dans la Val-de-Travers dont le directeur et principal enseignant était un « gars du métier » qui savait placer les gens qu'il avait formés dans les entreprises de la région. Ahmed avait donc suivi les cours de cette école, à raison de quatre soirs par semaine durant plus d'une année et avait trouvé du travail auprès de divers fabricants de mouvements et de marques. Il avait cessé son activité auprès de son dernier employeur quelques temps avant notre rencontre. Il ne s'attarda pas sur les motifs de cet événement et ne commenta pas davantage les expériences qu'il avait vécues au sein de ces différentes entreprises. Il me fit comprendre, en posant son index sur ses lèvres, qu'il respecterait les clauses de confidentialité qu'il avait acceptées en signant ses différents contrats de travail.

En revanche, il m'expliqua en détails comment le métier était organisé en industrie et à quelles étapes de la chaîne de fabrication des montres il avait eu l'occasion d'intervenir. « Les pièces arrivent sous forme de kits dans des boîtes et selon l'atelier où tu travailles, tu vas par exemple manipuler un outil comme la potence à chasser les pierres dans la platine, faire du contrôle-qualité et apprendre à repérer les imperfections sur la surface d'une pièce à l'aide d'un binoculaire ou d'un écran de projection. Dans ces différents ateliers, le but c'est de faire une ou plusieurs opérations à un poste puis de passer la pièce ou la partie du mécanisme au

poste suivant. En résumé, durant ces années, j'ai travaillé au t0 puis au t2 pendant un temps, et enfin au t1 ».

Sur le moment, je ne compris pas un traître mot de la dernière phrase qu'il avait prononcée. Ces termes relevaient en effet de l'argot lié au schéma industriel de l'horlogerie et renvoyaient à l'organisation parcellisée de la production en différents ateliers composés de postes séquentiels. Ces ateliers s'appelaient t0, t1, t2, t3 et désignaient respectivement : T0) le chassage et la mise en hauteur des pieds-vis, goupilles et pierres en utilisant la potence à chasser et ses accessoires ; T1) l'assemblage du mouvement, son achevage et son réglage ; T2) le posage du cadran et des aiguilles et l'emboîtage ; T3) le posage du bracelet, le gravage, la certification et le conditionnement. Il s'agit d'une forme de taylorisme qui ne concerne pas la production de toutes les montres mécaniques mais seulement de celles qui valent économiquement la peine d'être produites selon un tel modèle, à savoir les montres de bonne facture, fiabilisées durant un long processus de développement et réalisées en de très gros volumes (variables toutefois en fonction de la taille des marques). Si cette forme de division du travail était déjà prégnante dans les années 1950, elle revêt désormais un degré d'institutionnalisation supplémentaire puisqu'elle marque la structure même de certaines formations horlogères. Ahmed a ainsi été spécifiquement formé pour travailler comme opérateur dans ces types d'atelier hyper spécialisé. Il poursuit son récit en déclarant qu'en industrie, il avait côtoyé beaucoup de gens qui, comme lui, étaient opérateurs mais étaient arrivés à leur place de travail par le biais du chômage :

« tu ne te rends pas compte le nombre d'ex-chômeurs qu'il y a... des femmes aussi... ces personnes font une formation d'opérateur en horlogerie que leur a proposée l'office du chômage et ensuite elles cherchent du boulot... il y a des suisses et des étrangers qui habitent en Suisse et des français... ça fait beaucoup de monde... et c'est souvent comme temporaire qu'ils sont engagés... et c'est aussi valable pour les gens plus formés... ça évite aux marques d'avoir à assumer les licenciements lorsqu'il y a une crise ... et vu que tout part à l'exportation et benh des crises, y en a souvent... »

Je le relançai sur la présence des travailleurs/euses frontaliers/ères d'origine étrangère dans l'industrie.

« Oui le truc c'est qu'aujourd'hui les gens qui font ces formations du chômage en Suisse, ils ne trouvent pas toujours de place après leurs cours parce qu'il y a de la concurrence avec les français. Les gens de l'industrie ont tendance à engager les frontaliers parce qu'ils sont moins chers ou alors ils veulent des horlogers spécialistes qui sont dans les complications ou des trucs comme ça. Mais pour des horlogers de notre niveau, et benh ils prennent des français ! »

1.3.5 Etienne, 34 ans, technicien en complications et restauration horlogères, salarié au sein du laboratoire d'une marque « très-haut-de-gamme »

Au mois d'avril 2012, je rencontrai Etienne lors d'une rencontre organisée par la Société suisse de chronométrie (SCC) autour du thème du service après-vente (SAV). Ayant constaté que j'enregistrais certaines des conférences, il vint me voir pour me demander de lui en envoyer une copie audio. J'acquiesçai spontanément puis après avoir repéré le nom de l'entreprise qu'il représentait sur son badge, j'ajoutai : « à la seule condition que vous m'arrangiez un entretien avec les deux fondateurs de votre marque... je sais qu'elle vient de lancer un projet de transmission des savoir-faire anciens et comme je fais une thèse en anthropologie sur la question, je désirerais les rencontrer ! » Il sourit et me répondit très gentiment : « je vais voir ce que je peux faire, je ne vous garantis rien, la décision leur revient mais je vous promets de leur en parler... » C'est ainsi qu'a débuté une belle complicité entre nous. Nous nous revîmes à d'autres journées d'études organisées par l'association professionnelle susmentionnée et de fil en aiguilles, Etienne devint un informateur de choix qui m'aida énormément dans mes recherches. Non seulement il parla de moi à ses patrons et organisa une rencontre (qui n'eut pas lieu pour des raisons d'agenda) mais il accepta de participer à un entretien de plus de deux heures, me fit visiter l'usine de son entreprise, transmit les articles que j'écrivais sur l'horlogerie à ses collègues et me mit en contact avec les horlogers qu'il connaissait à Hong-Kong lors du séjour que j'effectuai là-bas en 2012.

Sur la base de nos échanges, j'ai progressivement pu reconstituer sa trajectoire professionnelle dont je rends succinctement compte ici. Né à La Chaux-de-Fonds et ayant

grandi dans le Val-de-Travers, il était le fils d'un horloger québécois qui travailla au sein d'une entreprise horlogère de la région. A cinq ans, Etienne limait déjà des pièces avec une grosse lime et avait très tôt su qu'il voulait faire de l'horlogerie. Durant son CFC d'horloger-rhabilleur à l'école du canton, en réalisant sa pièce-école qui était un chronomètre de marine, il avait nourri l'« envie de s'occuper de vieilles montres ». Lorsque je lui demandai s'il n'avait pas désiré être ingénieur, il m'avait répondu :

« Non, pendant ma formation, je me voyais à l'établi, je me voyais du côté de la restauration des pièces anciennes, des montres avec une belle histoire derrière. C'est pour ça qu'après le CFC, j'ai commencé un diplôme de technicien en restauration horlogère, à 100% à l'école, pendant deux ans sinon, j'aurais fait technicien en construction à la place. Et j'ai bien fait parce que j'ai beaucoup aimé faire des recherches sur les pièces anciennes, chercher quel horloger avait travaillé dessus, faire un rapport, trouver quelles parties il manque, les reconstruire en se mettant dans l'esprit de l'horloger qui a fait la pièce, de la restaurer en évitant de l'altérer... »

Etienne relevait qu'il avait acquis son « sens de l'analyse surtout à partir des années de formation de technicien, pas tellement avant, parce qu'au CFC, il ne s'agit pas tellement de trouver des solutions à des problèmes par la réflexion mais par contre c'est ça qui fait la base du technicien ! » Une fois son diplôme en restauration obtenu, à partir d'un travail sur une pendule d'un Musée d'horlogerie, il fut engagé par une marque haut-de-gamme et travailla pour celle-ci durant six années dont une et demi dans ses centres de SAV à Hong-Kong et Shanghai. L'année précédant son départ pour la Grande Chine, à des fins de préparation, il avait tourné dans les différents départements de l'usine et avait découvert le plaisir d'assembler des montres de très grande facture :

« Dans un atelier de grandes complications, tu es très responsabilisé, tu t'occupes intégralement de ton mouvement, tu reçois chaque composant sous forme de pièces détachées dans une boîte compartimentée en casiers et ensuite c'est ton problème d'en faire un produit terminé avec soin. Et il y a un système de traçabilité qui permet de retrouver la personne qui s'est occupée de chaque mouvement. Pour le SAV, c'est pratique, s'il y a un retour de client, c'est l'horloger qui a assemblé la montre en question qui est responsable de son entretien. »

Peu de temps après son retour en Suisse, il eut l'opportunité de rejoindre la marque que lançait un créateur horloger indépendant. Il fut ainsi nommé chef d'atelier d'une petite entreprise de vingt personnes qui ne produisait que des montres haut-de-gamme et impliqué dans la mise en place de toutes les méthodes de fabrication et d'assemblage des produits. Ces années « stimulantes et pleines de défis » avaient satisfait son goût pour l'analyse dans un contexte de production horlogère. La marque appartenait toutefois à un groupe américain qui jugea nécessaire de licencier tout le personnel sans crier gare, après la crise de 2008. Etienne ne se retrouva pas longtemps sur le carreau. Quelque mois plus tard, il fut embauché dans le laboratoire d'une autre prestigieuse petite marque de la région. Celle-ci était composée d'environ quatre-vingt collaborateurs/trices et produisait une centaine de pièces de « très haute volée » par année dont le premier prix avoisinait les 300'000 CHF. Elle réalisait à l'interne l'intégralité de la conception de ses montres et de ses mouvements et presque entièrement leur fabrication. Etienne y accomplissait des travaux d'analyse des mouvements mécaniques au laboratoire. Son travail consistait à réaliser des tests de toute sorte sur les prototypes des produits pour évaluer ce qui marchait bien ou pas avant la phase de production industrielle. Cette étape du laboratoire n'existait pas en tant que tel chez son ancien employeur mais demeurait cruciale dans l'activité de sa nouvelle firme afin que les pièces de cette dernière ne reviennent pas trop vite en SAV, ce qui coûtait cher à ce niveau. Il racontait :

« aujourd'hui, durant une partie de mon temps au laboratoire, je suis encore à l'établi comme horloger, migros à l'œil et outils en main, je travaille sur les mouvements, je fais les tests, j'ajuste, je règle, je modifie l'écart ou la disposition des composants, je fais les vérifications, les contrôles. J'aime ça et je connais bien l'établi. Mais ça fait plus de dix ans que j'y suis, alors je vais continuer encore un moment mais je sais que je ne ferai pas ça toute ma vie. A court terme, je ne m'y vois plus vraiment, c'est pourquoi j'ai repris une formation en économie d'entreprise. Ce qui m'intéresse aujourd'hui ce serait plus le management... c'est important de se trouver une porte de sortie pour la diversité dans le travail mais aussi pour la sécurité... j'ai toujours l'exemple de mon père qui fut bien embêté pendant la crise des années 1970... si ton entreprise arrête du jour au lendemain de produire des montres, toi en tant qu'horloger à l'établi tu te retrouves sans travail et si tu n'as pas d'autres connaissances à ton actif, ça sera très difficile de retrouver du job ! »

Je me rappelle avoir commenté, dans ma tête, son évocation de la « crise » en me disant avec Becker et Debary (2012) : « quelle belle “actualité du non-vécu partagé” ! » Je conclus le long

entretien mené avec lui dans une des salles de réception de l'usine où il travaillait par une question relative aux liens entre l'horlogerie et l'Arc jurassien.

« C'est indéniable, me répondit-il, il y a vraiment quelque chose de particulier ici. Déjà, tout le monde se connaît... c'est vraiment le petit microcosme de l'Arc jurassien. Et puis pour moi, c'est le fait d'être du coin, les contacts noués durant les études, les différentes places de travail... car chez les horlogers, il y a des tournus rapides, tous les quatre à six ans, ils ont tendance à changer de place comme dans mon cas. Ensuite, il y a les journées d'étude où l'on retrouve les gens qu'on a connu ailleurs, et le réseau s'agrandit. C'est ça qui crée cette atmosphère horlogère. Et puis il y a aussi le lien avec le territoire qui est petit et qui augmente encore l'effet de concentration de l'horlogerie. »

En écho aux travaux qu'accomplissait Etienne dans le laboratoire de sa marque et afin de proposer un panorama des gens de métier qui soit le plus étendu possible, je me permets d'évoquer brièvement ici la trajectoire de Fabrice, 40 ans, un ami d'enfance devenu constructeur de mouvements horlogers dans le bureau technique d'une marque haut-de-gamme après avoir accompli des formations complètes d'horloger-rhabilleur à la Vallée-de-Joux puis d'ingénieur-horloger au Locle. Au terme de ses études, il intégra le bureau technique de Patek Philippe à Genève pendant plusieurs années. Après quoi, il saisit le défi que lui proposait une autre célèbre marque qui, à la suite de l'annonce du SG de cesser la livraison d'ébauches⁵⁹ et de mouvements aux marques tierces, se lança dans la conception et la fabrication de ses propres calibres. Tout comme Etienne, à de nombreuses occasions, lors de nos rencontres, Fabrice me répéta à quel point il avait été fondamental pour lui d'être passé par l'établi avant de devenir ingénieur en horlogerie. Il rappelait que le fait « de savoir donner un coup de lime au besoin » lui était utile, aujourd'hui encore, dans la conception de nouveaux produits et surtout dans la manière dont il intervenait directement sur leurs prototypes afin de les transformer et de les fiabiliser.

1.3.6 Cynthia, 40 ans, enseignante en horlogerie dans une école publique

Lors des enquêtes menées dans les écoles professionnelles, j'eus l'occasion de rencontrer Cynthia, horlogère-rhabilleuse devenue enseignante depuis peu après avoir passé plusieurs

⁵⁹ Cf. Glossaire.

années en industrie. Au cours d'une discussion dans la salle des maîtres de son établissement, elle me raconta brièvement son parcours et décrivit quelques unes des thématiques qui la préoccupaient à l'heure actuelle.

« Pour l'horlogerie en tant que telle, plus on a affaire à des gens formés, plus la proportion de gars est importante... on reste encore souvent dans le préjugé que c'est de la technique donc ça concerne les gars... mais dans l'école où je travaille, on est quand même deux femmes sur sept enseignants, c'est déjà pas si mal car je sais que ce n'est pas comme ça dans toutes les écoles techniques. Concernant ma place de travail, je bosse aujourd'hui dans l'école où j'ai été formée. Après mon CFC, je suis partie en industrie pendant un peu plus de dix ans. Je suis restée dans la région en passant dans deux différentes marques. De l'une à l'autre, on peut dire que je suis montée en gamme, parce que dans la seconde, j'ai travaillé dans un atelier où les produits étaient plus soignés, plus intéressants et fabriqués en moins grande quantité. Ce n'est pas toujours le cas... même si une marque se situe elle-même dans une certaine gamme, il se peut qu'à l'intérieur de la marque, il y ait des gammes de produits différentes les unes des autres. Des fois, tu peux te retrouver dans une marque qui fait des produits très compliqués et supers d'un point de vue technique et être affectée dans un atelier où il réalise un autre type de produits, moins exclusifs et moins captivants, au niveau du métier. Moi je me plaisais bien en industrie. J'étais donc dans l'atelier d'une grande marque très connue de la Vallée-de-Joux qui avait délocalisé une petite cellule d'assemblage de mouvements dans le Jura, près d'ici. Je me suis occupée durant quelques années de mouvements compliqués et j'ai beaucoup aimé ça. Mais le travail est aussi devenu répétitif parce que les mouvements en question... ils étaient produits en assez grand nombre quand même et au bout d'un moment, j'avais fait le tour. Alors lorsque l'opportunité s'est présentée de revenir à l'école pour y enseigner, j'ai sauté sur l'occasion et j'en suis ravie. Mais je dois dire que la mise à niveau a été rude. Je n'ai pas été capable d'enseigner tout de suite certains modules de pratique comme le pivotage⁶⁰. C'est une technique qui ne se pratique plus du tout en industrie, même pour le luxe. Après y avoir travaillé pendant plusieurs années, j'avais perdu le coup de main. Comme nouvelle enseignante, je ne me sentais pas sûre. Lors de mon retour à l'école, avant de pouvoir l'enseigner, j'ai dû m'y remettre... me ré-entraîner un mois durant et réacquérir de l'habileté pour être de nouveau à niveau. Pendant ce temps-là, j'ai demandé à un collègue d'assumer ce module et, en échange, j'ai donné son cours. Il faut dire qu'entre l'école et l'industrie, il y a parfois un grand écart. »

⁶⁰ Cf. glossaire.

1.3.7 Richard, 32 ans, technicien en horlogerie, restaurateur de pièces anciennes et créateur indépendant

J'ai rencontré Richard lors de l'édition 2013 de la Foire de Bâle alors qu'il présentait sa nouvelle création sur le stand d'une association de créateurs indépendants dont il désirait devenir membre. Je le connaissais de réputation car après avoir entendu parlé de mon travail de thèse, plusieurs connaissances de Neuchâtel me l'avaient recommandé. Dans sa vitrine, se trouvait une seule pièce bien particulière : un automate animalier. Derrière elle, la projection d'une vidéo montrait le praticien à l'œuvre et permettait au spectateur d'apprécier les étapes de fabrication du produit. « Ma vitrine aurait l'air un peu vide sans la vidéo... je n'ai qu'une seule pièce à montrer... c'est elle qui a accaparé tout mon labeur ces cinq dernières années ! » me dit l'horloger.

Après m'être présenté à lui, nous échangeâmes brièvement quelques mots puis prolongeâmes la discussion quelques heures plus tard en prenant le même train pour revenir à Neuchâtel. Natif du Val-de-Ruz, il en était venu à concevoir et à fabriquer intégralement cet automate à la suite d'une série de rebondissements. Après avoir obtenu son CFC d'horloger-rhabilleur, il avait suivi deux cursus de technicien à l'école d'horlogerie du canton, l'un en restauration et complications horlogères durant deux ans et un autre d'une année en construction horlogère. Ses diplômes acquis, il avait eu envie de faire de la restauration et passa presque dix années dans le département de restauration d'une prestigieuse marque neuchâteloise à s'occuper d'objets de collection. La restauration de garde-temps anciens lui avait imposé de refaire de nombreuses pièces de mouvements horlogers. Cela lui avait permis d'acquérir des compétences élargies liées à un vaste ensemble de techniques, lui avait donné des idées puis finalement l'envie de créer son propre mouvement « en partant de la feuille blanche ». Les compétences qu'il avait acquises durant son *cursus* de technicien en construction horlogère lui avaient alors fourni la base pour l'établissement des plans et l'élaboration des méthodes de fabrication. A la suite d'un contact avec la promotion économique de son canton, il avait obtenu un crédit qui, joint à ses économies, lui avait permis de se lancer à son compte en démarrant la production de sa pièce. Dans le cadre de ce projet, son goût pour le travail artisanal l'avait conduit à réaliser chaque composant de son mouvement lui-même, tout en passant par quelques sous-traitants artisans pour certains éléments de décoration de la partie externe de son automate.

Le problème qui l'occupait désormais était de vendre sa pièce. « Pour rentrer dans mes frais, payer mes heures de travail et pouvoir financer la suite de mon activité indépendante, je dois vendre ma pièce un demi-million de francs suisses... alors forcément présenté comme ça, certaines personnes ont des yeux exorbités et je dois alors insister sur le fait qu'elle est très chère parce qu'elle est unique, faite presque entièrement par moi seul et en grande partie à la main⁶¹... sans recours à des machines à commandes numériques ou autres ! » Il confessait : « le problème bien sûr c'est la communication, mais je n'ai pas envie de surinvestir là-dedans... déjà, je n'en ai pas les moyens et regarde les sites internet d'autres confrères indépendants, ils sont parfois très modestes et ça marche pourtant très bien pour eux. » Je m'autorisai alors à lui demander pourquoi il ne mettait davantage en avant l'aspect singulier de sa démarche, arguant le fait qu'un grand nombre de maisons positionnaient leurs montres de luxe comme les fruits d'un travail artisanal alors qu'elles les déclinaient en grandes séries et ne leur apportaient souvent des touches manuelles qu'au niveau des finitions. Sur quoi il répliqua :

« je sais que j'ai une légitimité horlogère et que c'est important pour un artisan indépendant comme moi de se montrer au travail. Je dois bien prouver au client les bonnes raisons qu'il a d'investir autant d'argent dans mon produit mais j'ai envie de le faire modestement. De la même manière, je pourrais faire comme toutes les marques dans la région... dire que je suis du coin et revendiquer la perpétuation d'un héritage mais je ne veux pas me faire passer pour le dernier maillon de la chaîne. Dans mon projet d'automate, j'ai tenu à faire tout moi-même depuis le départ... je ne voulais pas reprendre des rouages ou des mouvements déjà existants en prétendant m'inscrire dans un patrimoine, en m'affichant comme l'héritier d'une histoire. J'ai voulu recommencer à zéro... et cette idée, elle me plaît et je l'assume. »

Je revis Richard quelques temps plus tard. Sa pièce n'étant pas vendue malgré les quelques prises de contact prometteuses faites à Bâle, celui-ci m'annonça qu'il avait dû consentir à retrouver du travail pour assurer sa survie : « j'ai été engagé dans le musée d'une entreprise horlogère pour l'entretien, le catalogage et la conservation de ses collections de garde-temps. C'est parfait, le travail me conduira à manipuler et à découvrir de belles pièces et je serai engagé à un pourcentage qui me laissera le temps de me consacrer à mes créations et de

⁶¹ Pour une réflexion sur la portée de l'expression « à la main » chez les horlogers/ères, cf. Glossaire.

plancher sur un nouveau projet... en espérant qu'entre-temps, mon automate soit enfin vendu ! »

1.3.8 Sébastien, 60 ans, horloger-rhabilleur, réparateur/restaurateur indépendant de pièces anciennes

Fin de l'été 2010. Je poursuivais ma série d'entretiens avec des horlogers/ères d'obédience diverse pour comprendre de quoi était faite leur activité et comment ils concevaient leur métier. Ce jour-là, j'avais rendez-vous avec l'horloger de la petite ville dans laquelle j'avais passé mon enfance et mon adolescence. Ma grand-mère, mes parents avaient toujours fait appel à lui lorsqu'il y avait une pendule à réparer ou à donner. Sans pourtant jamais l'avoir rencontré jusqu'alors, il incarnait, à mes yeux, la référence horlogère *par excellence*. Au milieu de la rue du Jura, l'une des trois rues qui formaient le centre historique de la petite ville, se trouvait une maison du début du siècle dans laquelle une laiterie était installée depuis les années 1950. Mes grands-parents maternels ayant tenu cette laiterie pendant une décennie, ma mère y avait vécu quelques unes de ses années d'enfance.

Derrière la maison, une cour intérieure donnait sur un jardin et à l'extrémité ouest de la cour, se tenait un petit local qui servait autrefois de chambre à lessive et avait été transformé en atelier : c'était le lieu de travail de l'horloger que je venais rencontrer. L'atelier n'était pas visible depuis la rue qui passait devant la maison. On ne devinait la nature technique de l'endroit qu'à la faveur d'une enseigne installée sur les bords de la rue. Celle-ci signalait un « atelier de restauration de pendules et de montres anciennes » et indiquait, à l'aide d'une flèche recourbée le court chemin à accomplir pour s'y rendre. Je sonnais à la porte de l'atelier. Un monsieur d'une soixantaine d'années, à la barbe blanche et régulière, m'ouvrit et me pria d'entrer. Le local était minuscule. Il devait faire environ vingt mètres carrés. Sur la droite, il y avait un comptoir où étaient disposés des documents, un agenda et une caisse enregistreuse. A l'arrière, un ensemble de machines conventionnelles, dont principalement des tours de diverses tailles et des fraiseuses, était disposé dans un espace plus que réduit mais optimisé à l'extrême. Sébastien m'accueillit d'un sourire mi-prévenant, mi-interrogateur et laissa un petit silence s'installer. J'embrayai alors la conversation et lui présentai rapidement mon projet. L'entretien dura près de deux heures et me permit de mieux comprendre quelle pouvait être l'activité et le positionnement actuel d'un horloger de formation spécialisé dans la réparation

et la restauration de pièces anciennes, raison pour laquelle je m'autorise à reproduire ici de larges extraits de la transcription que j'ai faite de notre interaction.

- Hervé (H) : On fait de l'horlogerie dans la région depuis longtemps et on en fait toujours aujourd'hui. Pour vous, en tant que praticien, y'a-t-il une spécificité ici, au niveau du savoir-faire ?

- Sébastien (S) : Bon on parle surtout d'horlogerie dans nos régions pour des entreprises comme BNB⁶² qui s'occupent de la production de montres, de leur fabrication, de l'assemblage... là-dedans bien sûr, il y a aussi des connaissances techniques, de métier... mais je dirais que la plupart des personnes qui travaillent dans ces maisons là ne sont pas forcément des horlogers... on les forme pour tel ou tel métier, après bien sûr, pour les finitions, les contrôles, il y a des horlogers qualifiés, des ingénieurs... mais disons que de toute façon, c'est un domaine que je ne touche pratiquement plus...

- H : Vous avez travaillé en production, dans l'industrie ?

- S : Par le passé, j'ai fait un peu de production mais à petite échelle... moi, je me suis plutôt spécialisé dans le domaine de la restauration de montres anciennes et de pendules, là, on ne peut pas parler de production. Bien sûr, il y a un savoir-faire dans ce que je fais mais qui n'est peut-être pas forcément lié à notre temps actuel... c'est-à-dire que dans la montre aujourd'hui, savoir faire ça veut dire connaître les modèles, connaître les conceptions des mouvements, leur fonctionnement... moi je suis plus tout à fait dans ce domaine-là, je ne suis plus à jour, je connais mais je ne touche plus... ou très peu parce que ça devient une exclusivité pour les magasins qui vendent les montres de telles ou telles usines.

- H : Vous ne travaillez pas en relation avec les marques ?

- S : Je ne travaille pas pour des maisons mais seulement pour des particuliers. A l'époque, je vendais de la montre neuve, mais maintenant je ne vends plus que de la montre d'occasion sur des modèles précis comme Rolex ou Audemars. Et puis, au niveau de l'entretien ou de la réparation, je ne peux plus toucher à une Rolex parce que je n'ai pas les pièces, je n'ai pas le SAV, je ne peux pas le fournir... même si je peux le faire, je n'ai plus les fournitures nécessaires pour faire ce travail... Je suis un peu au bout de la chaîne où je ne fais plus que des choses que peut-être d'autres ne font plus parce que je

⁶² Active de 2004 à 2010 et sise à Duillier dans le canton de Vaud, l'entreprise BNB Concept était spécialisée dans la conception, le développement et la fabrication de mouvements munis de complications et de grandes complications qu'elle vendait à l'ensemble des marques. A la suite de la crise de 2008, l'entreprise a fait faillite. Une partie de ses collaborateurs/trices a alors intégré les rangs de la marque Hublot, installée à Nyon, à quelques kilomètres de là.

dois le faire moi-même... les fournitures qui manquent pour des pièces anciennes, je ne peux pas les commander quelque part. »

Je pris ensuite l'exemple de Franck, le réparateur de pendules installé à Tramelan que m'avait présenté Mathieu et racontai à Sébastien que ce praticien savait réparer des pièces compliquées sans jamais avoir suivi de cours y afférent. Je précisai que c'était en démontant des montres et des horloges qu'il avait appris à le faire.

- S : Oui c'est vrai, c'est typiquement comme ça que le métier rentre. C'est comme quand vous apprenez une langue... en parlant, vous devez baigner là-dedans, bon moi j'ai eu l'avantage d'avoir baigné très tôt dans ce domaine-là car mes parents étaient horlogers... je suis la 3^{ème} génération à être du métier... donc j'ai baigné dans une certaine ambiance où très tôt j'ai démonté des réveils, remonté des choses simples d'abord puis ensuite plus compliquées... puis il fallait réfléchir, pourquoi telle montre ne fonctionne pas ? Pourquoi elle sonne pas... fallait démonter, y'avait des leviers, des comes, des râtaux... à quoi ça sert, comment ça fonctionne, arriver à comprendre le fonctionnement avant de démonter, voir comment c'est conçu. Tout ça, ça fait apprendre beaucoup. Je veux dire... la théorie c'est une chose... vous apprenez une théorie parfaite dans les écoles d'horlogerie mais c'est vrai que la meilleure façon de se reconnaître là-dedans c'est de mettre la main à la pâte. C'est de dire voilà maintenant je démonte une pièce mais je dois faire attention car je dois la remonter après, donc je dois réfléchir.

- H : Vous êtes né dans un environnement complètement horloger ?

- S : Mon père était horloger et ma mère régleuse. Et puis j'ai eu la chance de travailler chez un maître d'apprentissage où j'ai pu me pencher très tôt sur des pendules anciennes parce qu'il était lui-même réputé pour comme restaurateur de ce genre de pendules. J'ai vraiment pu profiter de ce temps d'apprentissage pour parfaire mon savoir directement dans ce domaine, à côté des rudiments de l'horlogerie bien sûr. J'ai pu me spécialiser assez rapidement dans la pendule ancienne. Mon maître s'occupait de toute la collection Kellenberger, du nom du collectionneur qui était encore en vie et que je connaissais moi-même. Il possédait, par exemple, des pendules en fer Lichti du 15^{ème} et 16^{ème} sur lesquelles j'ai aussi travaillé.

- H : Et concrètement aujourd'hui, quels sont les repères que l'habitude vous a permis d'acquérir et qui facilitent vos interventions sur les pendules ?

- S : Benh selon les types des mouvements, vous savez qu'il faut commencer par ça, commencer là... ensuite vous vous cassez les dents parce que si vous faites ça la première fois, vous perdez des heures et des heures... puis après coup, vous avez appris, et là vous

savez qu'il faut faire attention à telle partie... là il faut d'abord désarmer, il faut faire ça de cette façon... chaque pendule, chaque montre, chaque calibre a ses spécificités, vous devez un peu tous les connaître, c'est pour ça qu'il faut se tenir au courant. Même si je ne travaille pratiquement plus sur les nouveaux modèles de montres, je sais que c'est comme ça que ça s'apprend. Au fur et à mesure que vous connaissez les types de mouvements, vous savez quels sont leurs points faibles ou leurs points forts. Pour les pendules, c'est pareil, si c'est telle fabrication, je sais que je dois d'abord regarder ça, je sais où sont les faiblesses donc je vérifie d'abord s'il n'y a pas quelque chose de cet côté-là et je sais tout de suite parce que c'est connu sur ces mouvements-là... Mais ça, vous ne pouvez pas l'expliquer tout de suite comme ça... ça vient seulement par le fait que vous en avez fait des centaines et que vous comprenez pourquoi ça marche comme ça. »

- H : Les mondes de la production et de la réparation, par quoi se différencient-ils ?

- S : C'est quand même un peu deux mondes différents, bon même à l'époque, au 18^{ème}-19^{ème} siècle, il y avait déjà des séries de pendules même si ces séries ne ressemblaient pas aux séries aujourd'hui... elles n'étaient pas aussi identiques, elles n'étaient pas clonées mais on reconnaît quand même le travail en série, d'autant plus que c'était marqué sur les platines... donc dans le passé, les horlogers faisaient déjà de la production mais je dirais qu'actuellement, la production c'est un autre monde.... En restauration, faut avoir les connaissances de celui qui produit mais c'est quand même un autre monde car vous ne travaillez pas de la même façon, y a une notion de temps différente. Dans mon travail, bien sûr que le temps est important parce que si je passe tant d'heures sur une restauration, le client va peut-être payer plus... donc il faut quand même que la restauration avance, vous ne pouvez pas facturer n'importe quel prix mais la production c'est différent, c'est un autre monde que je connais car j'ai aussi travaillé dans la vente. La production c'est pas moins bien, c'est pas meilleur, ce sont juste deux mondes qui doivent se côtoyer mais qui n'ont rien à faire l'un avec l'autre. »

A ce moment de la conversation, Sébastien répéta à quatre reprises d'affilée que l'univers de la production horlogère était « un autre monde ».

- H : Au niveau du contexte de travail, dans un atelier de réparation, y a-t-il un amour de la sonorité, du son ?

- S : Oui c'est un ensemble de choses, une montre de poche à répétitions minutes ou aux quarts, une boîte à musique ce sont des choses vibrantes, touchantes, ce sont des sonorités mécaniques et pas des bruits électroniques, enfin disons des sonorités électroniques parce qu'on ne va pas être négatif. Entre une sonorité mécanique et une sonorité électronique, il y a vraiment un monde. Quand vous entendez des sons avec des boîtes à musique de Reuge ou d'ailleurs avec des boîtiers qui ont un corps de résonnance absolument fabuleux... benh ça vous prend, la même chose pour les pendules. Il y a des pendules qui sont très personnelles qui n'ont peut-être pas forcément un aspect visuel très alléchant mai elles ont des sonorités qui vous font vibrer. C'est un ensemble... il y a tout... le bois, le métal, l'aspect, le design, les complications. Il y a des gens qui se sont penchés là-dessus à un moment donné, qui ont créé, et la création est multiple dans ces domaines. Ce n'est pas seulement l'aspect technique, c'est le tout, c'est un ensemble.

- H : Avez-vous l'impression de participer à un projet collectif quand vous réparez ces garde-temps ?

- S : J'essaie surtout de garder une mémoire, peu importe que le temps ou que l'heure changent. Mais il y a un petit côté nostalgique, c'est clair. Ce n'est ni négatif, ni péjoratif car je ne pleure pas sur mon passé, mais par ce travail, c'est une manière de transmettre une certaine connaissance... de réparer quelque chose qui peut encore durer même si on ne sait pas combien de temps. On transmet ainsi une connaissance déjà uniquement par le fait que la pièce continuera à sonner et à fonctionner, ou à marcher si c'est une montre... La transmission c'est de se dire peut-être qu'il y a des gens qui se rappelleront dans quelques années ce qui se faisait autrefois. Maintenant on est en plein dans l'électronique qui a aussi ses côtés valables, mais pour moi, la montre est essentiellement mécanique, que ça soit la pendule, la montre de poche ou la montre-bracelet. Le reste, ça a été greffé dessus, on vit avec et puis voilà. »

- H : A plusieurs reprises, vous avez associé la production actuelle à l'électronique mais, aujourd'hui, en production, on fait beaucoup de montres mécaniques de haute volée.

- S : Oui on fait des montres de haute volée, mais il y a un point où je suis peut-être un peu sceptique. Il y a certes des mouvements qui sont bien décorés, qui présentent bien avec des vis bleuies, le poinçon de Genève, *etcetera* mais si on compare le prix de vente par rapport au travail fourni, je trouve, moi qui suis horloger et qui connais les prix à la

base, que c'est juste du commercial même si c'est joli, même si ça fait plaisir à celui qui paie 100'000 balles pour cette montre. Mais quelque part, par rapport au travail accompli, il y a un déséquilibre total... donc pour une telle somme, vous payez autre chose. Alors si le client est d'accord de payer ça, moi je n'ai rien contre, de toute façon c'est lui qui paie, c'est lui qui consomme. Mais il y a un décalage dans les pratiques. A l'époque, une montre valait plus cher qu'une autre montre parce qu'elle avait été créée avec plus d'intensité. Les vieilles montres de poche de la fin 19^{ème} qui sont déjà des chronographes avec des rattrapantes⁶³, ce sont des chefs-d'oeuvre. Que vous les payez plus chères qu'une montre Roskopf⁶⁴, on peut comprendre, tandis qu'aujourd'hui on arrive dans une société où vous avez des montres dont le prix est un peu fantaisiste par rapport au travail réel, que ça soit au niveau du boîtier, au niveau du mouvement, ces nouvelles montres, c'est quand même de la série, et de la grande série.

- H : vous parlez aussi des marques de luxe ?

- S : Oui absolument. Leurs prix sont disproportionnés même si les montres sont jolies et qu'il y a effectivement un travail derrière. Mais il y a aussi le marketing qui doit être payé, tant d'horlogers qui élaborent les choses, tant de chercheurs qui font des essais. Je comprends que ça augmente les tarifs mais ça me gêne par rapport au côté artisanal du travail.

- H : Les marques communiquent beaucoup autour de la bienfacture et du travail manuel qu'il y a dans ce genre de produits mais pour vous le problème c'est que cela ne concerne que la fin du processus de fabrication, l'assemblage ou les finitions...

- S : Oui, la touche manuelle c'est pour l'assemblage, pour les contrôles mais il n'y a plus tellement d'artisans là-dérrière. Ce sont des calculs et des ordinateurs qui sont derrière ces montres. L'aspect artisanal c'est comme quand on vous vend aujourd'hui du bio partout, ça va dans ce sens donc je me distancie un peu de ce monde de production qui chiffre son bénéfice en milliards et qui met l'artisan un peu en carte de visite. On met le panneau artisan et puis voilà. La plupart des gens ne connaît rien d'autre, donc ça passe comme ça mais, pour moi, le type de travail artisanal que je pratique exclut complètement la série.

- H : Au niveau des matériaux, quand vous travaillez sur une pendule de la fin du 19^{ème} siècle, ça vous arrive d'être ennuyé ?

- S : Oui, parfois au niveau du métal je ne retrouve plus l'acier, le laiton ou le bronze dont j'ai besoin pour refaire par exemple les bouchons⁶⁵. Les bouchons actuels sont trop tendres et il y a une usure plus rapide.

- H : En quoi sont faits les bouchons actuels ?

⁶³ Cf. Glossaire.

⁶⁴ *Idem.*

⁶⁵ *Idem.*

- S : Ils sont faits en laiton, un alliage entre cuivre et argent. Il y a différents alliages qui les rendent un peu plus durs mais ça dépend aussi de l'huile. Par exemple, si vous avez une restauration sur des pièces anciennes, il faut trouver si possible les matériaux qui correspondent. Il faut respecter l'entité.

- H : Un de vos confrères restaurateurs de Genève, Alain Destraz, que vous connaissez, parlait de « fidélité absolue à la tradition » sur son site internet...

- S : Oui c'est vrai... mais, vous savez, la fidélité absolue, c'est difficile quand des matériaux sont pratiquement introuvables. Il y a toujours des déchets à l'atelier et on fait avec ce qu'on a mais des fois, ce n'est pas suffisant. Et je n'aime pas les gens qui travaillent seulement sur les parties visibles des garde-temps et bricolent sur celles qui sont cachées. Il faut avoir une honnêteté de travail et aller jusqu'au bout.

- H : Au final, on trouve toujours une solution ?

- S : Oui, c'est très rare qu'on ne trouve pas de solution mais il faut du temps. Des fois, il faut plusieurs mois ou des années même parce qu'on n'a pas le matériau qui nous convient, puis tout d'un coup on le trouve.

- H : Ça c'est votre propre exigence, ou l'exigence du client ?

- S : Non, *a priori* c'est d'abord une exigence personnelle dont dépend la satisfaction du client. S'il est content de ce que vous faites, il revient. Si après tant d'années, j'arrive encore à exister c'est quand même grâce au fait que le client revient, même si c'est pas toujours le même. Le travail bien fait en général ça transmet aussi quelque chose... même un client qui ne me connaît pas sait que sa pendule ou sa montre fonctionneront correctement après mon intervention. Mais tout ça demande du temps et de la patience... de ma part mais aussi de celle du client.

1.3.9 Jean, 70 ans, horloger-rhabilleur, retraité anciennement indépendant et responsable d'un magasin d'horlogerie-bijouterie

Comme mentionné dans le prologue, je pris contact avec Jean par téléphone dans le but d'obtenir quelques informations relatives à l'Amicale dont il était président. Son numéro m'avait été fourni par Laurent, un de mes informateurs proche de la retraite, alors enseignant dans une école d'horlogerie. Après lui avoir présenté ma démarche et la teneur de mes recherches, je lui demandai comment il envisageait la pratique actuelle du métier.

Il se mit à évoquer le commerce horloger qu'il tenait auparavant et l'expérience qu'il avait dans la vente et l'entretien des montres.

« Evidemment je suis en fin de parcours, enchaîna-t-il, puisque je suis retraité mais avec mes confrères... disons qu'on ressent un manque de reconnaissance par rapport à notre métier... le travail est tellement divisé aujourd'hui qu'il n'y a pas besoin de sortir de l'école professionnelle pour être horloger... si une dame ou une jeune fille a l'oeil et un peu de sensibilité, elle peut rapidement être engagée comme horlogère. Dans une entreprise de 2000 personnes, les horlogers complets ne sont pas 10%... Pour faire des montres, on pourra bientôt se passer des écoles d'horlogerie.. et ça fait un peu mal ! »

Je relevai qu'au vu de la technicité des montres mécaniques qui étaient produites ces dernières années, il y aurait sans doute encore besoin d'horlogers/ères rhabilleurs/euses en industrie :

« Oui mais les besoins en matière de rhabillage pour les complications seront satisfaits par des gens formés à l'interne. Dans l'atelier de réparation, on trouvera encore des horlogers mais ce sera le seul endroit de l'usine... et les horlogers auront sans doute été formés à l'interne. Et puis, aujourd'hui, certaines marques ont tellement de notoriété que grâce à elle, on laisse passer des choses. Et les machines sont plus précises, ce qui fait que pratiquement il n'y a plus besoin de retoucher les montres. »

Le fil de la discussion conduisit mon interlocuteur à poser un diagnostic succinct sur l'actualité du métier en évoquant les transformations qui affectaient les rapports entre les horlogers qui tenaient un magasin et les marques industrielles :

« Par rapport au rhabillage, pour les horlogers qui tiennent un magasin, les relations entre détaillants et fabricants se sont durcies. Les fabricants posent désormais leurs conditions aux détaillants en matière de prix, de conditionnement. Mais dès que trois ou quatre fabricants font ça, économiquement, ce n'est plus viable pour un horloger dans un commerce indépendant. En plus, les fabricants ne livrent plus spontanément de pièces de rechange. Là je me fais sans doute l'avocat du diable mais les marques ne veulent plus que des "cordonniers" ou des horlogers pas assez compétents réparent leurs montres, même s'il ne s'agit que de changer des piles.... Et comme les affaires vont en dents de scie, les fabricants préfèrent désormais que tout retourne chez eux afin d'assurer eux-mêmes leur SAV. »

Il conclut notre échange en mentionnant qu'il y avait encore des rhabilleurs indépendants mais que ceux-ci devaient désormais être agréés par les marques ou se spécialiser dans certains domaines tels que la pendulerie ou les complications pour continuer à travailler décemment.

1.3.10 Dan, 45 ans, ingénieur en électricité, salarié dans une entreprise de développement électronique

En 2012, à la Foire de Bâle, alors que je me tenais aux côtés de Jürg Kamaar, l'horloger avec qui je travaillais à Genève, sur le stand de son association d'indépendants, celui-ci me présenta à Dan en lui disant « ah tiens celui-ci va vous intéresser, c'est un anthropologue qui travaille sur les horlogers. » Nous engageâmes la conversation. Dan était ingénieur en électricité dans une entreprise de produits électroniques qui appartenait à un grand groupe horloger. Passionné d'horlogerie, il était présent au salon comme « modérateur improvisé » pour le compte d'une revue spécialisée et m'expliqua qu'il venait découvrir les nouveautés présentées, discuter avec les horlogers et prendre des photos. Après quelques minutes, il me dit : « moi aussi je fais des montres, tenez je vais vous montrer ! » En découvrant la manche droite de son manteau, il me présenta son poignet autour duquel était attachée une montre sur laquelle je repérais un tourbillon. Je lui demandai pourquoi il avait choisi un tel modèle et celui-ci me répondit : « ah mais le tourbillon, c'est le grand défi ! Moi, vous savez, je suis quelqu'un qui aime faire des choses avec mes mains, et comme je travaille comme ingénieur pour un grand groupe horloger, j'ai progressivement développé un intérêt pour les montres. » Sur quoi, il conclut fièrement : « je suis la preuve vivante qu'il n'y a pas besoin d'être horloger pour fabriquer une montre qui marche ! »

La conclusion de Dan empruntait la même formulation, bien qu'investie d'un sens tout-à-fait différent, que le constat que Jürg avait fait quelques heures plus tôt, installé sur une plateforme surplombant une halle de la Foire, en dévisageant les enseignes des marques qui étaient présentes en contre-bas : « ah aujourd'hui, il y a un tel engouement pour les montres, c'est bien mais en même temps regarde tous ces vendeurs de chaussures et de baskets⁶⁶ qui sont soi-disant là pour vendre des montres ! Pfff, ici la plupart des marques ne sont absolument pas horlogères ! »

⁶⁶ Il évoquait les marques d'articles de sport telles que Reebok ou Adidas, voire même les maisons d'accessoires de luxe telles que Gucci ou Hermès.

1.3.11 Considérations intermédiaires

Au terme de la présentation de ces différentes trajectoires d'horlogers/ères, deux classes d'âge d'horlogers/ères semblent manquer, les 15-25 ans et les 40-50 ans. Même si l'adage selon lequel « il faut dix années d'expérience, au bas mot, à quiconque pour se déclarer vraiment horloger/ère » est de ceux que j'ai le plus entendu dans le discours de nombreuses personnes (y compris les enseignant-e-s à l'école), je ne m'en suis pas servi pour distinguer les professionnel-le-s des praticien-ne-s en devenir. Si la première classe d'âge citée semble absente, c'est avant tout parce qu'elle concerne les apprenti-e-s (15-19 ans) dont il sera amplement question dans la deuxième partie de la thèse. Pour ce qui est des jeunes professionnel-le-s (19-25), je peux assurer que j'en ai rencontré un certain nombre ainsi qu'en témoigneront les chapitres suivants, en particulier le chapitre six qui sera consacré à la passation du métier dans le cadre de la petite entreprise que j'ai observée à Genève où l'adjoint du patron était un horloger de vingt-cinq ans. L'absence de la seconde classe d'âge évoquée est plus significative dans la mesure où elle renvoie à ce que certain-e-s de mes informateurs/rices, horlogers/ères de formation, qualifiaient de « génération sacrifiée », à savoir celle que composaient les gens qui avaient entre quinze et vingt-cinq ans durant la « crise du quartz » des années 1975-1985, de laquelle je reparlerai abondamment au cours de ce travail, et à qui la carrière d'horloger/ère fut explicitement déconseillée par les praticien-ne-s, les orientations professionnelles et le grand public.

1.4 L'absence des horlogères ?

Dans ce premier chapitre, je n'ai pas cherché à équilibrer les trajectoires d'horlogers et d'horlogères rapportées de manière à obtenir une symétrie parfaite en matière de genre. Le nombre de trajectoires relatives aux hommes et aux femmes est proportionnel aux entretiens que j'ai respectivement menés avec les représentant-e-s des deux catégories de genre. Pourquoi donc m'être entretenu avec si peu de femmes ? Sont-elles inexistantes dans l'horlogerie ? Mon travail témoigne-t-il d'une forme de sexisme implicite ? Il n'en est rien. Les femmes sont présentes, à divers égards, dans cette industrie et je ne pense pas avoir fait preuve de discrimination en matière genre. *A contrario*, le relief que mes données laissent apparaître est significatif de la place qu'occupent aujourd'hui les femmes en horlogerie. Ce relief traduit en effet une politique d'invisibilité de celles-ci, implicitement à l'œuvre dans la branche et dans ses canaux de médiatisation. Comme j'entends le montrer ici, cette invisibilité a été indirectement renforcée par certains des biais par lesquels j'ai organisé ma recherche.

Dans cette sous-partie, je m'intéresserai également aux liens noués entre la gestualité technique et le genre. En convoquant le concept de performativité tel que Butler (2005, 2006) l'emploie pour caractériser la fabrication des genres et la reproduction des inégalités qui leur sont corrélés, j'aimerais réfléchir aux façons dont praticiens et praticiennes « sexualisent » certains des gestes ou des techniques qu'ils/elles mettent en oeuvre.

1.4.1 L'horlogerie est-elle un métier d'homme ou de femme ?

La question semble naïvement posée et pourtant elle fait l'objet d'un véritable enjeu dans les rapports qui se nouent entre les praticien-ne-s dans le monde horloger. D'entrée de jeu, il faut souligner que l'importance de la main-d'œuvre féminine dans l'essor de l'industrie horlogère sur l'actuel territoire helvétique au cours des 19^{ème} et 20^{ème} siècles a été amplement documentée et soulignée par différents travaux d'historien-ne-s et de sociologues ces dix dernières années (Marti 2005, Burki et Ebel, 2008, Garufo 2012, Lachat 2014). De surcroît, pour la période actuelle, les statistiques récentes prouvent que la présence des femmes dans les métiers de l'horlogerie demeure toujours extrêmement forte : en 2013, le « personnel de production » en horlogerie représentait 73,8% du total des effectifs de la branche et il était composé de 45,85% de femmes, soit quasiment la moitié (CP 2014 : 11).

Pourtant, une série de constats établis au cours de mes quatre années d'enquête contrebalance fortement le poids des chiffres précités. Mes observations dans quatre écoles professionnelles publiques délivrant une formation initiale en horlogerie attestent que le corps enseignant en horlogerie est composé de $\frac{3}{4}$ d'hommes. Le secteur horloger de l'école dans laquelle j'ai réalisé la majeure partie de mes sessions d'observation est en outre composé de plus de dix enseignants, tous de sexe masculin. La seule femme de l'équipe que j'ai côtoyée était une jeune remplaçante qui fit quelques interventions ponctuelles dans les classes. Sur l'ensemble des écoles que j'ai visitées, les filles représentaient entre $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{6}$ des effectifs des classes d'apprenti-e-s de type CFC d'horloger/ère-praticien-ne. Parallèlement, l'atelier de l'entreprise que j'ai ethnographiée durant plus de trois années était constitué de cinq collaborateurs/trices, à savoir trois horlogers, une secrétaire et une femme de ménage. L'Amicale d'horlogers/ères avec qui j'ai été en contact au cours de mon terrain était composée de plus de cinquante membres sur lesquelles seules trois horlogères figuraient. Enfin, au niveau de l'élite technique constituée par les horlogers qui se positionnent aujourd'hui comme artisans créateurs indépendants et sont généralement à la tête de petites marques qui portent leur nom ou leur

signature, le phénomène est encore plus manifeste. L'exemple de l'association internationale dans laquelle un certain nombre de ces horlogers est regroupé offre l'opportunité de réaliser un constat est encore plus saisissant : en automne 2014, l'association était composée de quarante-six personnes sur lesquelles il n'y avait qu'une seule femme qui n'était en outre pas encore membre de l'organisation à part entière mais seulement candidate.

Tout cela me permet de mieux comprendre les raisons pour lesquelles j'ai rencontré si peu de femmes comparativement aux hommes, au cours de mes enquêtes. En premier lieu, le fait de m'intéresser à la question du savoir-faire horloger devait irrémédiablement me faire rencontrer la problématique de la qualification du travail qui est un déterminant fort en matière de répartition des genres. Dans l'univers technique de l'horlogerie, le secteur industriel de la production est l'espace dans lequel se concentre le plus grand nombre de femmes. Celles-ci y occupent majoritairement des postes d'opératrice, soit des activités peu ou pas qualifiées. Et c'est justement un des secteurs auxquels je n'ai pas eu facilement accès pour les raisons de confidentialité évoquées dans l'introduction. En redirigeant mes recherches du côté des écoles d'horlogerie et de l'atelier de la petite marque indépendante, je me suis trouvé confronté à des milieux plus qualifiés et plus qualifiants où les femmes étaient moins présentes. Dans les formations horlogères de niveau CFC et de niveau supérieur, l'horlogerie demeure un métier associé à un univers technique très masculin en dépit des efforts officiels de la CP pour communiquer de manière « égalitaire ». A ce propos, il y aurait lieu de mener une enquête détaillée – que j'admets ne pas avoir pu mener par faute de temps – sur la dimension sexuée des choix effectués par les jeunes gens d'une quinzaine d'années en matière d'orientation professionnelle (Sposito 2013).

Pour ce qui concerne le microcosme sociotechnique des créateurs indépendants, il faut souligner que les horlogers qui se lancent à leur compte pour créer et fabriquer des montres, le font après avoir acquis une certaine expérience dans la branche. La plupart d'entre eux démarrent ce genre d'entreprises – en étant souvent épaulés voire assistés par leur partenaire – à un âge qui oscille entre trente et quarante-cinq ans, temps de vie durant lequel un certain nombre d'horlogères privilégie d'autres projets que la carrière. Cela peut ainsi expliquer pourquoi si peu de femmes se trouvent dans ce genre d'organisations. Toutefois, comme je le montrerai plus loin en rapportant les propos d'une créatrice indépendante, les raisons d'une telle absence féminine dans ce milieu-là sont également à chercher du côté d'un sexisme

structurel qui caractérise indéniablement la manière dont les horlogers de renom et les créateurs d'opinion (clients, collectionneurs, médias spécialisés, représentants de fondations, etc.) définissent ce que sont les compétences et la créativité en horlogerie.

1.4.2 Les inégalités de genre dans le monde horloger

1.4.2.1 Une théorie indigène et naturalisante de la division des tâches en horlogerie

Au printemps 2012, avec un petit groupe de personnes, je visitai la fabrique d'un « emboîteur⁶⁷ », situé dans le canton du Jura. Après nous avoir accueilli dans la salle de réunion où un petit musée était en train d'être conçu, la directrice de la marque commença la visite en nous montrant les vestiaires des employé-e-s de production. Je constatai que le vestiaire « femme » était deux fois plus grand que le vestiaire « homme » et fis part de ma surprise. La directrice répondit alors : « l'horlogerie est un métier où les femmes sont plus nombreuses que les hommes, c'est comme ça ». Un des visiteuses demanda alors pourquoi et se vit répondre : « c'est une question de dextérité, les femmes sont plus habiles, ont les doigts plus fins, sont plus précises et minutieuses que ces messieurs ! » La suite de la visite confirma pourtant que les horlogères en question étaient toutes opératrices en horlogerie, formées sur le tas ou ayant obtenu un certificat après avoir réalisé un ou plusieurs modules de cours d'horlogerie. Sur le personnel de production de trente personnes que comptait l'entreprise, il n'y avait que trois personnes à être au bénéfice d'une formation complète en horlogerie de type CFC et il s'agissait de trois hommes.

Dans la même lignée, un horloger indépendant à qui je demandais à quelles étapes de fabrication des montres et à quelles techniques il associait le métier, me fit une longue réponse qu'il conclut en relevant : « en tous cas, la décoration des pièces et du mouvement, ça n'a jamais été un travail d'horloger, c'est un travail de bonne femme ! ». Par contraste avec la figure du « vrai horloger », « bonne femme » était employé ici comme un terme dépréciatif qui renvoyait aux « petites mains⁶⁸ », c'est-à-dire aux ouvrières, manœuvres et opératrices pas ou peu qualifiées qui s'occupaient de travaux très spécialisés dans l'industrie horlogère. De

⁶⁷ Cf. glossaire.

⁶⁸ L'expression « petites mains » réfère aujourd'hui aux opératrices mais également parfois aux opérateurs, contrairement aux années 1950-1960 où le terme désignait uniquement des ouvrières (Burki et Ebel 2008, Garufo 2011).

même, à la manière de Jean cité précédemment, l'évocation du type de praticien-ne-s que sont les opérateurs/rices en horlogerie conduisait mon interlocuteur à basculer spontanément vers des considérations relatives aux « filles » et aux femmes, témoignant ainsi d'une association implicite entre le genre féminin et les qualifications moindres.

Au cours des recherches menées en réalisant des visites d'entreprises, je me suis imposé de demander systématiquement aux personnes qui me présentaient les ateliers pourquoi se trouvaient autant de femmes dans les secteurs des usines dévolus à la production. Sur les quinze visites que j'ai réalisées, les gens m'ont chaque fois donné la même réponse que la responsable citée plus haut. Je n'ai ainsi cessé d'entendre la justification selon laquelle il y avait plus de personnes de sexe féminin dans la production horlogère parce qu'elles étaient naturellement plus fines, habiles, précises et patientes que les hommes. En reprenant la formule de Sposito (*ibid.*, p.171), je prétends que « c'est à travers [ce] système de croyances collectives que les différences biologiques entre les sexes sont constamment utilisées pour justifier les différences sociales pérennes. » Ce que de telles considérations ne révèlent toutefois pas, c'est que la main-d'œuvre féminine ne se concentre pas sur n'importe quelles étapes de production. Il s'agit des tâches les plus parcellisées – les représentant-e-s des marques utilisent systématiquement l'euphémisme « spécialisées⁶⁹ » – donc les plus répétitives, les moins qualifiées et évidemment les moins bien payées⁷⁰. A ce titre et pour ce genre de pratiques, l'engagement massif d'ouvrières rime encore aujourd'hui avec une réduction du coût salarial pour le patronat. La justification naturalisante d'une telle politique économique des entreprises n'est pourtant pas nouvelle si l'on en croit Burki et Ebel (*ibid.*, p. 48) à propos de la situation des femmes dans l'industrie horlogère après la Seconde guerre mondiale. Les auteures relèvent en effet qu'à cette période « le patronat justifie la différence salariale entre femmes et hommes en se basant sur l'idéologie dominante selon laquelle, en raison d'une prétendue “nature” féminine, les femmes sont plus enclines aux travaux minutieux, rapides et répétitifs. Si ces capacités sont “naturelles”, il est pour eux normal de peu les rémunérer. » La permanence d'un tel phénomène est donc attestée de nos jours.

⁶⁹ Dans la branche, il est entendu que « travail spécialisé » n'est pas synonyme de « travail qualifié ».

⁷⁰ Il est intéressant de noter que, dans les statistiques de la CP, la catégorie « personnel de production sans qualification » n'est pas affinée par genre et qu'il n'existe significativement aucun chiffre sur le pourcentage de femmes sans qualification dans l'industrie. En me fiant aux observations établies au cours de mes quinze visites d'entreprises, je peux toutefois attester que les travaux de « petites mains » sont très majoritairement exécutés par des femmes.

S'il y a lieu de dénoncer les inégalités de genre que justifie un tel système de croyances, il convient également d'appréhender l'argumentation qui l'accompagne et d'en mesurer toute l'ambivalence. Une telle justification m'a en effet toujours étonnée en raison d'un simple constat : les artisans ou créateurs horlogers les plus renommés et médiatisés se trouvaient également admirés et valorisés pour leur « génie manuel », leur finesse, leur dextérité ou leurs « extraordinaires compétences à l'établi » mais n'étaient en très grande majorité que des hommes⁷¹. Autrement dit, un même argument était utilisé pour justifier la place des ouvrières les moins qualifiées et pour caractériser la position des horlogers les plus prestigieux. Il y avait donc là une tension intéressante que j'ai thématisée au cours des différents entretiens que j'ai conduit et à laquelle mes interlocuteurs/rices de la branche, dont le secrétaire d'une association professionnelle par exemple, n'ont su répondre autre chose que : « c'est vrai, c'est un paradoxe, je ne sais pas quoi vous dire. »

1.4.2.2 Deux poids, deux mesures : genre et créativité technique en horlogerie

Le témoignage de Catherine, 40 ans, horlogère-rhabilleuse et créatrice indépendante que j'ai rencontrée à plusieurs reprises lors de divers salons, rend bien compte de la difficulté que constitue la reconnaissance d'un point de vue technique pour les horlogères qui essaient de percer en se mettant à leur compte pour réaliser leurs propres produits :

« Quand tu es une femme et que tu te prétends faire de la création au niveau horloger, tu es toujours suspecte au niveau technique... beaucoup de collègues mâle ont tendance à penser que parce que je suis une femme, ma seule façon d'être inventive, c'est en faisant un beau design à ma montre, un joli habillage, en la décorant de manière créative... pour tout ce qui concerne directement la construction du mouvement, sa technicité, la conception des mécanismes, la réalisation de nouvelles fonctionnalités, t'oublies... *a priori* je n'ai aucun crédit... les gens du milieu ne me le disent pas ouvertement mais ça se sent... le truc pénible c'est qu'au niveau technique, c'est toujours là que je dois faire mes preuves, alors que merde, je suis horlogère de formation, j'ai passé mes quatre ans d'apprentissage à l'école comme il se doit... alors si c'est ça leur critère, j'ai la culture de métier... après ça, j'ai bossé plus de dix ans à développer des produits horlogers dans le

⁷¹ Il me sera peut-être rétorqué qu'un grand nombre des représentant-e-s des métiers d'art (gravure main, émaillage, peinture sur miniature), disciplines également très valorisées dans les médias, sont des femmes, mais il n'en demeure pas moins que ce ne sont pas des spécialistes de la technique horlogère, à proprement parler.

bureau technique d'une entreprise spécialisée dans le développement de complications qui est ultra reconnue dans la branche pour la qualité et l'inventivité des modules qu'elle conçoit... là-dessus, rien à redire non plus... et je me suis lancée à mon compte avec ma marque et mes produits que je conçois moi-même avec mes idées en faisant appel à des sous-traitants, comme tout le monde dans la branche, mais dans mon cas, c'était des partenaires que je connaissais personnellement et avec qui j'avais déjà bossé... mais non, pour bon nombre de ces horlogers, je ne suis qu'une femme, sans doute habile et compétente, mais trop femme pour devenir une vraie créatrice au niveau de la construction technique ! Alors ces messieurs trouvent toutes sortes d'excuses pour me discréditer... J'avais postulé comme candidate pour devenir membre d'une association de créateurs indépendants mais il semble bien que ça soit cuit ! On me reproche de ne pas tout faire moi-même et de passer par des sous-traitants qui emploient des machines automatisées... mais tous les membres de cette association font pareil ou alors ils ont carrément installé ces machines au sein même de leur usine ! »

Dans la lignée de différents travaux anthropologiques (Hertz 2002, 2010, Bendix 2005a, Bortolotto *et al.* 2011), il convient de relever qu'une telle invisibilité des femmes en lien avec cette question de la qualification horlogère a des conséquences au niveau de la valorisation patrimoniale et des inégalités sociales qu'elle reproduit implicitement. Comme je le préciserai par la suite, les récentes mises en patrimoine de l'horlogerie qui ont eu lieu dans le cadre de la réalisation de l'inventaire suisse du patrimoine immatériel ont conduit à mettre en lumière le groupe de créateurs horlogers dont j'ai parlé plus haut et dans lequel il n'y a pour ainsi dire aucune femme. L'effet indirect et politique (Bendix *ibid.*) d'un tel acte de mise en visibilité est ainsi de masquer l'existence, pourtant avérée, d'un « matrimoine » (Hertz 2002).

1.5 Les gens de métier en horlogerie : différenciations et hiérarchies entre les profils

1.5.1 Trois critères de différenciation des profils d'horlogers/ères

Les gens de métier ne forment pas une catégorie de praticien-ne-s homogène. La définition du métier que donne un-e restaurateur/trices de pièces anciennes ou un-e enseignant-e en horlogerie n'inclut pas nécessairement un travailleur formé sur le tas ou une opératrice au bénéfice d'un certificat lié à l'accomplissement d'un module de formation. A partir des dix trajectoires d'horlogers/ères présentées plus haut, comment puis-je maintenant rendre compte

des différences qui existent entre ces profils ? En quoi consistent-elles et surtout qu'est-ce qui les fonde ?

Pour mieux cerner autour de quoi ces différences s'articulent, je propose de retenir trois critères liés aux savoirs que les praticien-ne-s mettent en œuvre. Il y a d'abord l'importance avec laquelle l'horloger/ère est impliqué-e dans l'action sur le garde-temps⁷² (que cela concerne la conception, la fabrication ou la réparation). Réalise-t-il/elle toutes les interventions lui/elle-même ? Assure-t-il/elle le suivi de toutes les opérations ? Le deuxième critère est l'importance avec laquelle l'horloger/ère est amené-e à transformer la matière même des composants constitutifs du mouvement ou du garde-temps. Est-il amené à refaire des pièces ? De manière intégrale ou en partie ? Durant les étapes d'assemblage et de réglage du mouvement, doit-il/elle intervenir sur les composants et les retoucher ou les ajuster à l'aide d'outils de main ? Il convient enfin d'évoquer le degré de médiation qui existe entre le corps de l'horloger/ère et la matière du mouvement ou du composant sur lequel il/elle intervient au niveau de l'usinage ou de la terminaison⁷³. A quel degré son activité lui impose-t-il/elle de déléguer certaines responsabilités de décision et d'action à des artefacts (outils, machines, appareils, environnements) ? Ses artefacts prolongent-ils ses mouvements, les réagencent-ils, les remplacent-ils ?

Ces trois critères ne différencient pas seulement les profils d'horlogers/ères qui existent, ils sont également ce en vertu de quoi les actes de définition du métier sont posés par les praticien-ne-s et les stratifications qui organisent leurs rapports composées et recomposées. En filigrane, il s'agira ainsi de se demander quelles hiérarchies la catégorisation professionnelle négociée entre les gens de métier fait-elle apparaître ? Qui est inclus/exclus dans quelles acceptions du métier, par qui, à la faveur de quels rapports de force ?

1.5.2 Six facteurs conditionnent l'actualisation de ces différences

Sur cette base-là, j'ai recensé six facteurs qui favorisent l'apparition de telle ou telle différence entre les horlogers/ères. Leur entrecroisement permet de comprendre, du point de vue de la technique horlogère, les logiques qui fondent les différents profils des praticien-ne-s

⁷² Je parle ici de garde-temps de manière à inclure les instruments horaires autres que les montres et par rebond, les horlogers/ères qui ne s'occupent pas de montres mais uniquement d'horloges, de pendules, d'automates, etc.

⁷³ Pour une clarification de cette distinction, voir le glossaire sous « usinage/terminaison ».

et façonnent la variété d'expériences qu'ils/elles peuvent faire de leur métier. Aucun des facteurs n'est assez fort pour déterminer, à lui seul, le profil d'un-e praticien-ne, ce qui prouve que mon approche n'a aucune vocation d'ordre typologique. Néanmoins le fait de questionner les manières dont ces facteurs se rejoignent à certaines intersections, permet de mieux comprendre les différences qui existent entre les horloger/ères et les hiérarchies qui en découlent.

1.5.2.1 Le niveau de qualification : structure et organisation de la formation horlogère

Le premier élément qui différencie ce que les horlogers/ères sont amenés à faire au niveau de leur activité et ordonne les hiérarchies entre eux concerne leur qualification et le niveau de la formation qu'ils/elles ont accompli. Les praticiens-ne-s qualifiés, au bénéfice d'un diplôme de métier, insistent en effet souvent pour être distingués des praticien-ne-s semi-qualifié-e-s ou formés sur le tas qui sont associés à des opérateurs/rices. En Suisse, les trajectoires de formation en horlogerie sont multiples. Elles peuvent s'étendre de trois à huit ans et donnent accès à des qualifications de type varié qui assurent à leurs détenteurs/trices de travailler à des postes aux profils divers. La formation est un entremêlement d'initiatives privées et publiques puisque la CP, l'une des deux organisations faîtières en est responsable de concert avec les autorités cantonales et fédérales.

Dans ce cadre-là, la CP propose trois types de formation⁷⁴ qu'elle organise avec d'autres institutions telles que les écoles publiques mais également un certain nombre de centres de formation privés. Il y a tout d'abord la formation professionnelle initiale ou « apprentissage », destinée aux jeunes gens qui désirent s'orienter vers la pratique et apprendre un métier après avoir terminé leur scolarité obligatoire, vers l'âge de quinze ans. Ce type de formation est prolongé par diverses possibilités de perfectionnement vers la formation professionnelle supérieure (écoles techniques supérieures, examens professionnels fédéraux) ou les hautes écoles (écoles d'ingénieur-e-s, universités). En deuxième lieu, la CP s'occupe, depuis le milieu des années 1990, de la formation professionnelle pour adultes délivrée sous forme de modules dont le cumul peut conduire à une reconnaissance certifiée de type CFC. Les formations modulaires s'adressent principalement aux personnes en reconversion

⁷⁴ Site internet de la CP: <http://www.cpih.ch/fr/formations-metiers/metiers-horlogers.php> [consulté le 19 janvier 2015].

professionnelle (bénéficiaires de l'AI, gens désirant changer d'orientation) et aux chômeurs/euses, à titre de réinsertion professionnelle. Enfin, l'association patronale est également en charge de la formation postgrade qui se réalise en cours d'emploi pour les personnes titulaires d'un *bachelor* ou d'un *master* d'ingénieur-e-s ou pour celles qui sont en possession d'un diplôme jugé équivalent tel-le-s que les technicien-ne-s.

Plus spécifiquement, la formation initiale des horlogers/ères s'organise sous la forme d'un apprentissage réalisé dans une école professionnelle publique à plein temps ou en mode dual (**annexe 1**). L'apprentissage « de base commune » dure trois ans⁷⁵ et conduit au titre d'« horloger/ère praticien-ne », rebaptisé « horloger/ère de production » en été 2014⁷⁶. Il est toutefois possible, depuis 2009, d'entreprendre des apprentissages d'« opérateurs/trices en horlogerie » de deux ans. Ceux-ci s'adressent à jeunes gens réputés « moins scolaires » et focalisent davantage sur le versant pratique de la formation et permettent de décrocher une attestation fédérale professionnelle (AFP). L'apprentissage d'horloger/ère praticien-ne permet quant à lui l'obtention d'un certificat fédéral de capacité (CFC) – il est alors dit que l'apprentissage a été accompli en voie « générale » – ou d'un certificat de maturité professionnelle (équivalent du baccalauréat technique en France) par voie « intégrée » ou « échelonnée⁷⁷ ». Après l'obtention du CFC en trois ans, les horlogers/ères peuvent s'intégrer dans le monde du travail ou poursuivre leur formation avec une année de spécialisation pour devenir « horloger/ère dans le domaine professionnel du rhabillage » ou « horloger/ère dans le domaine professionnel de l'industrie »⁷⁸. Les jeunes certifié-e-s peuvent également entreprendre une formation supérieure de technicien-ne. Les formations de technicien/ne concernant spécifiquement l'horlogerie sont au nombre de trois : technicien-ne en microtechnique avec les spécialisations « conception horlogère », « laboratoire horloger » ou « restauration et complications horlogères ». Par ailleurs, si les apprenti-e-s ont préalablement obtenu un certificat de maturité professionnelle, ils/elles peuvent également continuer leur

⁷⁵ Tel est le cas depuis 2001, auparavant l'apprentissage « de base » était l'apprentissage d'« horloger/ère rhabilleur/euse », appelé également « horloger/ère complet/ète », d'une durée de quatre ans.

⁷⁶ Ayant réalisé la majeure partie de mon terrain avant cette date-là, j'emploierai indistinctement les formules « horloger/ère praticien-ne » et « horloger/ère de production » pour désigner ces apprenti-e-s.

⁷⁷ La maturité professionnelle est obtenue en réalisant une année complémentaire post-CFC.

⁷⁸ Cette spécialisation a elle aussi été rebaptisée en été 2014 : désormais elle conduit à l'obtention du titre d'« horloger/ère » avec deux domaines spécifiques, à savoir le rhabillage ou les méthodes industrielles. La remarque faite à la note de bas de page numéro 73 par rapport à l'usage indifférencié des deux appellations de la formation est aussi valable ici.

cursus en hautes écoles spécialisées ou à l'université pour devenir ingénieur-e-s HES ou ingénieur-e-s polytechnique en microtechniques.

De manière succincte, selon qu'un-e horloger/ère est praticien-ne, rhabilleur/se ou technicien-ne en construction ou en restauration, il/elle n'aura pas le même degré d'implication et de responsabilité dans l'intervention effectuée sur le garde-temps et n'aura pas accès aux mêmes étapes dans la prise en charge de celui-ci.

1.5.2.2 L'expérience professionnelle

Les notions de qualification et de certification sont toutefois insuffisantes pour rendre compte des multiples formes d'activité horlogère que les praticien-ne-s sont amené-e-s à exercer. Pour rappel, en 2013, plus de 40% du personnel de production dans la branche horlogère était « sans diplôme de métier » ou « semi-qualifié-e-s » (CP 2014), autrement dit, en majeure partie formé sur le tas. C'est dire l'importance que revêt l'expérience professionnelle accumulée en entreprise dans cette industrie que les gens soient très qualifiés ou pas. Par ailleurs, de manière tacite, la considération selon laquelle, en sortant de l'école, les horlogers/ères ne savent pas travailler, y est communément répandue. Dans le même ordre d'idée, nombreux sont les gens qui défendent l'idée qu'un-e praticien-ne au bénéfice d'un diplôme de métier ne devient véritablement horloger qu'après dix ans d'expérience et que la pratique de la technique horlogère qui concerne les complications n'est réservée qu'aux personnes qui ont « vingt années de métier ou plus ». La suite de ce travail est donc l'illustration qu'au cours de leur trajectoire professionnelle, les gens de métier occupent divers postes qui les confrontent à des tâches variées et conduisent au renouvellement continu de leur profil, sans que leur degré de formation ne conditionne tout par avance.

1.5.2.3 Le domaine d'activité dans la branche et la nature de l'intervention sur le garde-temps

1.5.2.3.1 Produire, enseigner, commercialiser et conserver

Le troisième critère qui peut expliquer les différences de profils entre horlogers/ères concerne le domaine d'activité exercée par les personnes au sein de la branche horlogère. Comme les trajectoires présentées le montrent, la pratique du métier peut varier radicalement selon qu'un-e praticien-ne travaille dans l'industrie au sein d'une grande marque qui produit un demi million de montres par année, dans une école technique où il/elle forme des apprenti-e-s, dans

un magasin à titre de détaillant-e-s ou dans le cadre d'un musée pour s'occuper de la conservation d'une collection de pièces anciennes.

1.5.2.3.2 Concevoir, produire, entretenir, réparer

Le type d'intervention opéré dans la "carrière" du garde-temps importe également. L'horloger/ère est-il amené à concevoir le mouvement d'une montre ou la montre entière avec son habillage ? S'occupe-t-il/elle de la fabriquer ou de la rhabiller. Comme les présentations des profils de Sébastien et Franz l'attestent, l'univers de la réparation des garde-temps est radicalement différent de celui de leur production en industrie. Au niveau de la formation, ces deux types de pratique font d'ailleurs officiellement l'objet de deux domaines de spécialisations distincts – « rhabillage » ou « méthodes industrielles » – dans le cadre de l'apprentissage d'« horloger/ère » en quatre ans. De surcroît, vu la partition qui existe entre le secteur de l'usinage et celui de la terminaison dans la plupart des entreprises horlogères, l'activité d'un-e praticien-ne peut radicalement changer s'il/elle est amené-e à produire des pièces de mouvements telles que des pignons ou des roues ou s'il/elle ne s'occupe que d'assembler et de régler ses composants ? Par ailleurs, pour ce qui est du rhabillage, il faut garder à l'esprit qu'il concerne les activités d'entretien et de réparation de tous les instruments horaires (pendule, montres de poche, montre-bracelet) réalisées tant dans le SAV des marques que dans les commerces de montres indépendants ou les musées. Le rhabillage se décline en outre aussi bien dans les services complets ou les petites réparations pratiqués sur des produits courants que dans la restauration des pièces anciennes les plus exigeantes, la restauration étant la forme la plus soignée et la plus exigeante du rhabillage.

1.5.2.4 Le statut de travail des praticien-ne-s : salarié-e-s ou indépendant-e-s ?

Par ailleurs, quelque soit la manière dont un-e horloger/ère intervient dans la vie d'un garde-temps, la division du travail (complet/parcellisé) qui façonne son activité dépend également de son statut de travailleur/euse salarié-e ou indépendant-e. Au niveau de la production, l'indépendance contraint ainsi les horlogers/ères à réaliser un travail de conception, de fabrication ou d'entretien des garde-temps plus étendu que celui des salarié-e-s. Comme je le montrerai amplement au chapitre trois où je consacre de longs développements aux praticiens qui se positionnent aujourd'hui comme artisans créateurs indépendants, le fait d'être à leur compte doublé de l'inventivité qu'ils revendiquent est source de fierté et constitue un critère

prestigieux qui les conduit à se positionner comme de « vrais horlogers », en regard de certain-e-s salarié-e-s qui travaillent dans les entreprises de fabrication des garde-temps, fussent-elles positionnées dans les gammes exclusives.

1.5.2.5 Le métier d'horloger/ère envisagé en fonction de la gamme des montres produites

1.5.2.5.1 L'horlogerie comme ajustement et retouche de composants ou assemblage de lego ?

Le dernier des six critères évoqués appelle quelques développements supplémentaires. Il concerne la nécessité d'aborder les profils des horlogers/ères, dans le milieu de la production, à partir d'une réflexion sur la gamme de produits que ces derniers/ères sont amené-s à fabriquer, pour leur compte ou celui de leur employeur. De la gamme visée, se déduisent en effet les volumes produits et les compétences mises en oeuvre. Deux constats établis au cours de mes enquêtes m'ont fait prendre conscience de cela. Au début de mon travail de doctorat, je me rappelle avoir rencontré Sandrine, 40 ans, docteure en histoire, aujourd'hui responsable des archives et du patrimoine d'une importante entreprise de fabrication de mouvements. Un soir de janvier 2010, je pris rendez-vous avec elle dans un café neuchâtelois et lui décrivis mon projet de recherche sur les savoir-faire horloger et leur transmission. A peine après avoir commencé, elle me stoppa et me demanda de préciser immédiatement quelle gamme de produits j'allais étudier. J'étais dérouté, n'ayant pas encore approché la question en ces termes. « Il n'y a pas un savoir général lié au métier d'horloger ? », hasardai-je. Elle reprit alors la parole en indiquant :

« selon la gamme de produits que vous étudiez, vous ne trouverez pas les mêmes savoir-faire. Si c'est l'artisanat qui vous intéresse qu'il concerne le métier d'horloger ou d'autres métiers d'art par exemple, ne prenez pas les montres bas ou moyen-de gamme, vous n'en trouverez pas... ce sont les marques de haute horlogerie qui convoquent ces métiers et jouent sur une image artisanale de l'horlogerie... Ce sont elles qui vont chercher des images évoquant l'horlogerie des 18^{ème} et 19^{ème} siècles, prétendument celle d'avant l'industrialisation. »

A ses dires, plus on montait en gamme, plus l'aspect manuel du métier d'horloger/ère importait dans le processus de fabrication des montres et plus le geste technique était convoqué dans le marketing publicitaire. Cette constatation devait être renforcée, quelques

140

mois plus tard, à l'occasion d'un colloque organisé par le MIH sur le thème de l'interchangeabilité dans l'industrie. J'avais alors assisté à la communication de l'historien Yves Cohen (reproduite in Cohen 2011) où celui-ci évoquait ses travaux sur les mutations industrielles et les différents régimes d'interchangeabilité au 19^{ème} et 20^{ème} siècles (Cohen 1994, 1998, 2001). Il décrivait le passage, à la fin du 19^{ème} siècle, d'une « logique de la réparation » à une « logique de la production » dans l'industrie (Cohen 1994) où l'interchangeabilité « obtenue à la main et par l'ajustage » avait laissé place à une interchangeabilité « obtenue par la machine [...] pour assembler sans devoir ajuster » (Cohen 2001 : 78). Cette nouvelle interchangeabilité avait « constitu[é] le défi du début [du 20^{ème}] siècle » et avait donné lieu à l'apparition de « tolérances d'usinage ». Au terme de son intervention, je m'étais permis de lui faire remarquer qu'en horlogerie, les étapes d'assemblage du mouvement des montres supposaient toujours un certain degré d'ajustement manuel des composants et que la définition de l'interchangeabilité qu'il donnait pour le 20^{ème} siècle ne convenait qu'imparfaitement au secteur horloger.

A la fin de la rencontre, mon voisin de droite, Raphaël, 40 ans, ingénieur en microtechnique et directeur d'une entreprise spécialisée dans l'audit technologique se présenta à moi et engagea la conversation :

« Faites attention... là, vous tenez l'opinion des horlogers de métier qui aiment et défendent ce qu'ils font... ce que je comprends bien et c'est respectable... mais ils pensent toujours qu'il est impossible de fabriquer des montres, surtout avec des complications, qui tiennent la route sans leur intervention. En réalité, d'un point de vue technique, de nombreuses choses sont mécanisables et automatisables aujourd'hui. L'enjeu c'est le prix du produit qu'on veut faire. Pour faire simple, l'ajustement systématique des composants du mouvement lors de l'assemblage ou du réglage est une question de positionnement du produit en matière de gamme. Les compétences attendues des horlogers sont directement liées à une stratégie marketing... vous voulez un produit fin, on va vous faire du fait-main⁷⁹ ou du sur-mesure, vous voulez de la production courante, on s'arrangera pour automatiser le processus de production en faisant même appel à des robots s'il le faut... avec les robots, on aura besoin de personnel pour la conception, le réglage et la maintenance des appareils et il s'agit là de sacrés savoir-faire... mais les horlogers de métier ne seront plus concernés directement par la fabrication de ces produits ! »

De cette interaction, je retins que les compétences et les savoirs mis en oeuvre par les horlogers/ères dépendait de la gamme (et donc du prix) des produits sur lesquels ils/elles travaillaient. Celle-ci conditionnait le nombre de pièces produites et ce nombre, en retour, déterminait le type d'intervention horlogère requis. Logiquement, les montres mécaniques produites en plus petites quantités étaient celles de plus grande technicité et/ou réalisées en matériaux rares. Comme il en ressort très explicitement de l'article que le journaliste Jean-Philippe Arm (2010) a écrit après s'être entretenu avec différents directeurs d'entreprises actives dans la fabrication de mouvements, le rôle des horlogers/ères dans l'industrie et le

⁷⁹ A ce propos, certains artisan-e-s indépendant-e-s relèvent que leurs interlocuteurs/rices au sein des marques de luxe ne sont pas toujours très fiables dans leur manière de garantir la facture manuelle des montres qu'ils vendent. Un graveur-main me racontait que certaines des pièces qu'on lui donnait à graver à la main étaient « pré-gravées » à la machine afin de gagner du temps et d'uniformiser les produits prétendument « hand made ». Une émailleuse soulignait quant à elle que ce qui était parfois vendu comme de l'émail était de la laque industrielle. Elle précisait qu'il était difficile de distinguer les deux matières pour des regards non avertis mais évident pour quelqu'un du métier. Même refrain chez un guillocheur qui rappelait qu'un grand nombre de motifs décorés sur les cadrans de montre était le fruit de procédés de gravure industrielle plus ou moins automatisés.

métier qu'ils/elles exercent varient radicalement selon qu'ils/elles travaillent pour des marques qui réalisent de très petites ou de très grandes séries de pièces. Le premier directeur interviewé par le journaliste relevait :

« quand on a des très petites séries, on essaie d'être aussi précis que possible au niveau de la construction, mais on sait que derrière il y a des horlogers très qualifiés qui seront capables de faire marcher le mouvement. On essaie de fiabiliser au maximum, mais on ne passe pas deux ans et demi à prototyper. Au lieu de remettre 300 000 ou 400 000 francs de développement pour avoir un produit qui s'emboîte à 100% comme un lego, on accepte et on prévoit l'intervention d'un horloger de talent pour l'assemblage. L'opération peut prendre quelques jours, ce qui renchérit sérieusement le produit. » (Arm, *ibidem*).

De manière contrastive, un autre directeur interrogé rappelait que :

« la démarche est inverse pour les grandes séries [...]. Dans le processus industriel, pour éviter de devoir intervenir manuellement, vous êtes obligés de vous imposer des tolérances définies et anticipées [...] ce qui est toléré en petites productions, parce que vous avez le filet de sécurité de l'intervention artisanale, n'est pas acceptable à plus large échelle. De là à dire que les produits issus de la filière industrielle sont plus fiables, voire de meilleure qualité, il y a un pas à ne pas franchir les yeux fermés et des nuances à apporter. Mais il est vrai qu'en considérant les avantages du nombre pour débuser et corriger le bug, en intégrant le long terme et les vicissitudes du service après-vente, les garanties offertes par un processus industriel maîtrisé ne sont pas négligeables. » (Arm, *ibidem*).

Une montre industrialisée en grande série n'a ainsi pas besoin d'être retouchée lors de l'assemblage et du réglage de ses parties constitutives de la même façon qu'une pièce intégrée dans un petit lot. Une pièce produite en grand volume suppose un important temps de fiabilisation du processus de production qui permet d'éliminer un certain nombre de problèmes et le volume produit permet progressivement de corriger les erreurs qui subsistent à partir de « calculs de dispersion ». Cela explique l'automatisation possible des étapes de terminaison de la montre (l'assemblage, en particulier) sur des pièces qui ne réclament pas un réglage aussi fin que celles qui sont produites en petites séries. Ces dernières étant, par définition, plus soignées, il n'est ainsi pas rentable de passer trop de temps à optimiser tous

les détails de la production des composants et le volume ne permet pas la correction d'erreurs au fur et à mesure. Les qualités d'un-e horloger/ère d'établi compétent-e sont donc requises. A cet égard, Francis, un jeune technicien en restauration de 19 ans que j'avais rencontré dans une école d'horlogerie alors que je menais des observations dans sa classe, me racontait le stage qu'il avait effectué dans l'atelier dévolu aux grandes complications d'une marque de « haute horlogerie » :

« il y a beaucoup de retouches à apporter aux pièces du tourbillon que je fais... car comme il s'agit de pièces uniques ou de séries de 8 ou de 58 pièces, les micromécaniciens laissent exprès plus de matière pour que les pièces soient ajustées et retouchées en fonction des jeux qu'il y a entre elles. Dans cet atelier, il n'y a pas de contraintes de rentabilité, ni de temps, le travail doit juste être parfaitement réalisé. »

Le constat de cette réalité polarisée entre formalisation et ajustement conduisait Albert, 45 ans, docteur en physique et désormais responsable du laboratoire d'une marque située dans la gamme prestige à dire : « c'est fou, dans l'industrie horlogère aujourd'hui, le savoir-faire se situe vraiment à cheval entre les instructions de procédure rigoureuses et les recettes de cuisine ! » Antoine, 50 ans, ancien PDG d'une marque haut-de-gamme relevait quant à lui que le métier d'horloger oscillait désormais « entre un assemblage de lego et un travail d'artiste ».

A l'heure actuelle, la teneur manuelle ou artisanale du métier d'horloger/ère dans les étapes d'usinage et de terminaison des mouvements de montre est donc uniquement une question de positionnement des produits en termes de gamme. D'un point de vue technique, ces étapes peuvent également faire l'objet d'une automatisation complète. Il n'y a, d'un strict point de vue technologique, plus d'irréductibilité du fait-main et de l'œil de l'horloger/ère. La qualité des machines-outils actuelles permet de « sortir » des pièces d'une très grande précision et les appareils de contrôle-qualité équipés de capteurs vidéo permettent de détecter certaines failles au micron près. La question est plutôt d'ordre économique. L'automatisation de la fabrication de montres mécaniques techniquement compliquées est elle-même très complexe et coûterait un prix exorbitant dont l'investissement ne se justifierait qu'à la condition de produire un

certain volume de pièces à des fins d'amortissement⁸⁰. Ce qui serait contradictoire dans la mesure où les montres mécaniques à complications sont justement des produits exclusifs et rares. De plus, le prix de ces montres est souvent justifié par les marques qui les commercialisent en évoquant le coût des heures de main-d'œuvre et la bienfacture des interventions faites à la main sur de tels produits. Le fait de réduire le temps d'assemblage de ces montres-là *via* un processus d'automatisation ne trouverait donc aucune légitimité du point de vue de la rentabilité économique, contrairement au fait de réduire le temps d'usinage de leurs composants⁸¹.

1.5.2.5.2 Le sommet de la hiérarchie des produits horlogers : les montres mécaniques à complications et grandes complications

Aujourd'hui, dans la hiérarchie horlogère qui fait autorité sur la scène mondiale, les montres mécaniques suisses à complications et surtout à grandes complications, souvent réalisées à partir de « matériaux nobles » (or, argent, platine, palladium voire titane ou tantale), sont considérées comme les produits horlogers les plus prestigieux, occupant la gamme horlogère la plus haute. Elles connaissent un important succès sur les différents marchés, sont omniprésentes dans les différents médias spécialisés et constituent un important critère d'évaluation de la légitimité et de l'authenticité des marques horlogères. Elles sont les étalons de mesure du prestige à partir desquels les firmes se jaugent entre elles et les fers-de-lance des exportations horlogères suisses en termes de valeur. L'accroissement de leur production ces dix dernières années explique, entre autres, que le volume des montres suisses exportées ait diminué alors que sa valeur a nettement augmenté, comme en témoignent les statistiques établies par la FH⁸².

Pour rappel, en horlogerie, les complications sont les indications et fonctions de la montre autres que l'heure, la minute et la seconde. Une distinction est opérée entre les « petites » (chronographe, calendrier, réserve de marche, etc.) et les « grandes » complications qui sont

⁸⁰ Certaines marques sont d'autant moins sûres de pouvoir amortir de tels investissements qu'elle ne savent pas si, d'ici à cinq ans, la conjoncture mondiale leur permettra de continuer à produire autant, vu la nature exportatrice de l'horlogerie et sa dépendance intégrale à la conjoncture mondiale toujours susceptible d'éprouver de potentiels revers (ex. grève en Chine, guerre au Moyen-Orient, taux de change bousculés) avec des incidences telles que la réduction de la production, le licenciement du personnel, etc.

⁸¹ Le secteur de l'usinage n'est en effet pas celui où la marge bénéficiaire est la plus importante pour les marques et autorise ainsi une importante automatisation des procédés de fabrication.

⁸² Site de la FH, *Statistiques ; séries historiques à partir de 2000*, « montres à quarte et mécaniques » http://www.fhs.ch/scripts/getstat.php?file=histo_elec_mec_140909_f.pdf et « montres par gamme de prix » http://www.fhs.ch/scripts/getstat.php?file=histo_gp_140909_f.pdf [consultés le 30 octobre 2014].

des complications d'une technicité supérieure (fuseau horaire, calendrier perpétuel, tourbillon, phases de lune, répétition-minute⁸³, etc.). Ces types d'indications et de fonctions concernent tous les garde-temps et ne sont pas nécessairement synonymes de luxe. Seulement, une montre mécanique à complications et surtout à grandes complications suppose un degré de complexité technique dans sa construction qui rend sa fabrication (et son entretien) plus ardue que celle d'une montre mécanique simple ou d'une montre à quartz⁸⁴. Il convient de distinguer les montres mécaniques munies de petites complications de celles qui sont équipées de grandes complications car, comme je le montrerai plus loin, depuis une vingtaine d'années, la production des premières citées fait l'objet d'une intense industrialisation. Cette tendance coïncide avec l'apparition du « nouveau luxe », dont je parlerai abondamment au chapitre suivant, désormais incarné par des marques comme Rolex, Omega, Cartier, Tag Heuer ou Hublot. Par contraste, et pour des raisons de stratégies marketing liées au produit, les montres mécaniques à grandes complications sont réalisées en plus petite quantité, en séries limitées, voire à l'unité, et demeurent des produits exclusifs. Elles demeurent ainsi les plus difficiles à fabriquer, régler et réparer et sont présentées comme des pièces « très haut-de-gamme » et rares où se matérialisent les savoirs horlogers les plus pointus. En Suisse, la plupart des marques estime aujourd'hui que c'est la détention de compétences techniques liées à ces montres « de haute volée » et aux métiers d'art connexes qui constituent, en premier lieu, le patrimoine horloger et distinguent *Terra Helvetia* des pays concurrents dont la Chine, en premier lieu. Un certain nombre d'horlogers-ères partagent cette opinion tout en ne restreignant pas leur définition du métier à ce type d'horlogerie parce qu'elle est réservée à une poignée de praticien-ne-s qui constituent le « sommet » de l'élite horlogère. De plus, ces pièces forment une production marginale et, pour diverses maisons, représentent avant tout une vitrine, un produit d'appel prestigieux qui établit leur légitimité et contamine positivement leur production courante, la plupart des maisons ne confinant généralement pas l'ensemble de leurs montres à une telle exclusivité.

⁸³ Cf. glossaire.

⁸⁴ Qu'une montre soit techniquement plus complexe qu'une autre montre ne signifie pas qu'elle est nécessairement plus précise et fiable. Certaines montres à quartz sont techniquement moins complexes que des montres mécaniques mais elles sont néanmoins bien plus efficaces d'un point de vue chronométrique, la technologie à quartz ne pouvant être rattrapée par aucun produit mécanique. En sus, de l'avis de nombreux/ses horlogers-ères-ne-s, toute complications ajoutée au mouvement d'une montre mécanique simple est une manière d'« en demander » plus au mécanisme et donc de prendre le risque de le rendre moins précis et moins fiable.

Le fait d'avoir décrit ici la multitude de personnes qui exercent aujourd'hui l'horlogerie et ce qu'elles font me fournira l'opportunité de caractériser, dans le chapitre suivant, l'organisation industrielle de la branche horlogère et les thèmes importants qui caractérisent sa situation présente. En référant aux trajectoires évoquées ci-dessus, je montrerai plus loin qu'à l'heure actuelle, la production horlogère demeure éclatée en de multiples entités malgré le poids des grands groupes industriels et leur tendance aux intégrations verticales et horizontales.

2 *Chapitre deux.* Un « éclaté » du monde de l'horlogerie en Suisse

« L'horlogerie est un vaste bazar où toutes les nations se rencontrent, où chacun est le concurrent et – en même temps – l'associé de l'autre. »

Jean-Marc Barrelet (1991 : 147)

2.1 Un monde compliqué

Après avoir décrit de multiples profils d'horlogers/ères et cherché à comprendre ce qui les différenciait, je m'autorise à ouvrir ici un chapitre en forme de parenthèse. Son objectif est de rendre la lecture de la suite du travail plus aisée pour les lecteurs/trices en apportant un certain nombre d'éclaircissements relatifs à la structure du monde horloger et aux termes qui y sont employés pour nommer ses acteurs/rices et ses organisations. Dans le vocabulaire spécialisé de la branche, un « éclaté » est la contraction de la formule « vue éclatée » et désigne la représentation graphique d'un mouvement de montre – son moteur, composé de l'ensemble des principaux organes – où apparaît distinctement l'ensemble de ses pièces constitutives. En convoquant cette métaphore, j'aimerais proposer ici une vue détaillée du monde de l'horlogerie helvétique en dégagant les enjeux et les tensions qui le sous-tendent actuellement.

Il y a une vingtaine d'années la sociologue Laurence Marti publiait *La grande famille* (1996), sa thèse de doctorat où elle montrait comment différents entrepreneurs horlogers de l'Arc jurassien suisse relançaient leur production de montres en revendiquant différentes formes de filiation avec le passé. La teneur des récits récoltés et l'interdépendance des différents acteurs/rices du secteur conduisaient la chercheuse à parler de « grande famille ». Au demeurant, comme le relevait la responsable de la distribution d'une marque haut-de-gamme, « en quinze ans, le paysage horloger a considérablement changé ». L'image de la grande famille s'est quelque peu écornée. Désormais des observateurs/rices du milieu se plaignent : « tout le monde se tire dans les pattes, c'est la guerre ! », « qu'est-ce qu'on va transmettre aux nouvelles générations d'horlogers, des techniques de combat ? », « Les gens se regardent en chiens de faïence mais collaborent, ils se cachent des choses mais sont au courant de tout, car tout le monde se connaît ! ». Des points de vue industriel, économique et communicationnel,

c'est en effet la bagarre entre les groupes, les entreprises indépendantes, les grandes et les petites marques. J'ai moi-même pu constater cela en m'entretenant avec des employés d'un groupe à Hong Kong qui attestaient qu'au niveau de l'engagement du personnel pour le SAV, un « pacte de trêve » avait été signé, sur place, par leur employeur avec l'autre grand groupe concurrent afin d'empêcher qu'ils se piquassent dorénavant les horlogers/ères et les formateurs/rices. Avant la signature de ce pacte, de telles pratiques de « débauche du personnel » étaient monnaie courante.

« Le fonctionnement du monde horloger, en Suisse, est très complexe », me suis-je laissé entendre dire à de nombreuses reprises par mes informateurs/rices. Cette complexité serait liée aux principes de fonctionnement des garde-temps, aux structures de production spécifiques qu'exigent leurs multiples petites pièces, aux modalités d'organisation de l'industrie et aux nombreux aléas qui ont affecté son histoire au cours du 20^{ème} et du début du 21^{ème} siècle. Pour essayer de les comprendre au mieux, je présenterai ici les principes de fonctionnement d'une montre (mécanique, en particulier) puis réfléchirai aux formes de division du travail industriel au sein de la branche. Cela me conduira à montrer comment les produits horlogers élaborés sur le territoire helvétique sont aujourd'hui mondialement connectés à des marchés fortement segmentés sur lesquels une clientèle protéiforme signale un intérêt qui peut toutefois fortement varier d'une année à l'autre, en raison des soubresauts de la conjoncture internationale.

2.2 Composition et fabrication d'une montre

Je ne saurais commencer ce travail sans proposer une synthèse des principes de composition, de fonctionnement et de production des montres mécaniques et à quartz. Pour bien comprendre les modalités d'organisation du monde horloger, il convient en effet de préciser quelques éléments d'ordre technique. La réalisation de cette introduction technique a été facilitée par le croisement de trois sources: le *Dictionnaire professionnel illustré de l'horlogerie* de Georges-Albert Berner (1961), un *Lexique de l'horlogerie* proposé par la Fondation de la Haute Horlogerie (FHH)⁸⁵ ainsi qu'un chapitre de la thèse de doctorat de Philippe Blanchard sur le « système de l'établissage » (2011 : 67-78).

⁸⁵ Site internet de la FHH : <http://www.hautehorlogerie.org/fr/encyclopedie/lexique-de-lhorlogerie/> [consulté le 23 février 2015].

2.2.1 Composants de la montre et du mouvement

De manière succincte, il faut souligner qu'une montre à quartz est composée en moyenne de deux fois moins de pièces qu'une montre-bracelet mécanique simple⁸⁶, qu'elle est moins chère à produire et qu'elle est cent fois plus précise⁸⁷. De manière schématique, une montre-bracelet est constituée d'une partie externe (cadran, aiguilles, boîtier, verre de montre, bracelet) et d'un mouvement⁸⁸ qui est son "moteur"⁸⁹. « Composants » désigne généralement toutes les pièces constitutives de la montre et « fournitures », les pièces constitutives du « mouvement » de montre⁹⁰. Celles-ci y sont regroupées au sein de quatre organes : l'organe moteur, l'organe transmetteur, l'organe récepteur et distributeur et l'organe régulateur.

Il existe des montres simples et des montres à complications. En horlogerie, les complications sont les indications et fonctions de la montre (mécanique ou à quartz) autres que l'heure, la minute et la seconde. La complexité technique des mouvements mécaniques à complications requiert des compétences d'analyse et un soin particulier dans leur fabrication et leur entretien. Leur principe de construction consiste en l'usage d'un calibre de base (montre mécanique simple avec indications heure-minute-seconde) sur lequel des modules additionnels dits « compliqués » sont ajoutés par étage. Une distinction est opérée entre les « petites complications » (chronographe, calendrier, *etc.*) et les « grandes complications » qui sont d'une technicité supérieure (fuseaux horaires, échappement à tourbillon, calendrier perpétuel, répétition-minute, *etc.*). Dans une montre mécanique simple, c'est le ressort de barillet qui constitue l'accumulateur d'énergie et la source de la force mécanique (dans une montre à quartz, c'est la pile). Le remontage de ce ressort s'effectue par la tige de remontoir sur une montre à remontage manuel ou par un rotor⁹¹ sur une montre à remontage automatique. Le rouage constitué des cinq mobiles que sont le barillet, la roue de grande moyenne, la roue de petite moyenne, la roue de seconde et la roue d'échappement *transmet* la force motrice à l'organe de réception et de distribution, appelé l' « échappement ». L'échappement à ancre, le

⁸⁶ Une montre à quartz est constituée de quarante pièces contre deux-cent-cinquante en moyenne dans une montre mécanique simple.

⁸⁷ Selon les calculs d'un physicien rencontré en juin 2013 lors d'une conférence au CSEM.

⁸⁸ Tous les termes horlogers qui apparaissent dans les paragraphes suivants sont définis dans le glossaire.

⁸⁹ A noter que le terme d'« ébauche » est également employé. Il désigne un mouvement incomplet, en pièces détachées, non assemblé. La platine est livrée avec les ponts, le rouage, le mécanisme de remontage et de mise à l'heure, la raquette de réglage mais sans le barillet, l'échappement et l'organe réglant (balancier, spiral).

⁹⁰ Pour des raisons de lisibilité, je parlerai souvent, de manière indifférenciée, de composants ou de fournitures pour désigner l'ensemble des pièces détachées.

⁹¹ Cf. Glossaire.

plus utilisé, est composé des « assortiments⁹² », c'est-à-dire la roue d'échappement, l'ancre et le plateau. L'échappement reçoit et distribue la force à l'organe réglant. Celui-ci est formé du balancier et du spiral (long ressort de métal enroulé en forme de spirale) qui assure la régulation de la marche de la montre par ses oscillations qui sont autant de divisions du temps en portions égales. Associée au couple balancier-spiral, l'échappement transforme la force du ressort en impulsions et permet le partage du temps et sa distribution au rouage. Celui-ci effectue en retour le comptage du temps et commande l'affichage de l'heure (qui est analogique lorsqu'il y a des aiguilles et numérique quand il s'affiche dans des guichets). Ces quatre organes sont fixés dans la cage qui constitue la charpente de la montre. Celle-ci se compose de la platine et des ponts (qui portent le nom des pièces qu'ils supportent). La platine est la pièce de base sur laquelle viennent se fixer d'un côté les ponts et de l'autre, le cadran.

2.2.2 Fabrication d'une montre

La production du nombre important de pièces qui composent une montre mécanique requiert une grande part de micromécanique. La fabrication industrielle de cette multiplicité de petites pièces étant techniquement difficile et coûteuse, elle exige des structures de production spécifiques. Après que la montre et son mouvement ont été dessinés et conçus (design de la montre, architecture du mouvement), le mouvement va être « construit » (bureau technique, recherche et développement) puis réalisé en prototype voire en présérie et testé (laboratoire)⁹³. S'il convainc, il est alors lancé en production.

Pour comprendre l'organisation de l'industrie horlogère en Suisse, son développement mais également les transformations qui l'affectent, il convient de faire, d'entrée de jeu, la distinction entre deux grandes étapes dans la fabrication d'un garde-temps : l'usinage et la terminaison. Comme le montre Blanchard (2011 : 71-76) dans sa thèse sur le système organisationnel de l'industrie horlogère en Suisse, cette dernière a été structurée, dès le 16^{ème} siècle, sur un partage entre fabricants d'ébauches (ou de mouvements) et fabricants

⁹² Le terme d'« assortiments » désigne qu'aujourd'hui conjointement les pièces de l'échappement et celles de l'organe réglant.

⁹³ Ces étapes ne sont pas nécessairement mises en oeuvre dans tous les cas. Cela dépend de la taille de l'entreprise concernée, de sa structure et du degré d'industrialisation qu'elle présente. S'il s'agit d'une petite firme qui réalise ses propres mouvements, il y aura nécessairement moins de subdivisions des tâches et elles seront concentrées dans les mains d'un moins grand nombre de personnes.

d'horlogerie, c'est-à-dire de montres en tant que produits terminés. Il y a, tout d'abord, la fabrication des fournitures, c'est-à-dire l'usinage des pièces constitutives du mouvement à partir des matières premières puis l'étape de terminaison du mouvement qui consiste à assembler, ajuster et régler ces différentes pièces entre elles ainsi qu'à poser les cadrans et les aiguilles sur le mouvement, à emboîter ce dernier et à réaliser le contrôle final.

Cette partition usinage/terminaison conditionne l'existence de trois différents types de marché (pour les pièces détachées ; pour les mouvements incomplets ou assemblés ; pour les produits terminés, c'est-à-dire les montres). Il existe donc différents profils d'entreprises. Certaines ne s'occupent que d'usinage des pièces constitutives des mouvements et d'autres que de leur terminaison. Entre les deux, il y a une foule de déclinaisons possibles. Pour qu'une marque puisse réaliser une montre entièrement sous son toit et satisfaire ainsi au critère de définition de « manufacture », elle doit avoir internalisé un certain nombre de compétences liées à la fabrication des pièces du mouvement. Sans cela, et c'est ce qui prime pour la plupart des marques, elle s'adresse à des entreprises de sous-traitance spécialisées qui produisent l'organe réglant, les assortiments, les platines, les ponts, le rouage, les axes, les pignons, les vis et autres. Le couple balancer-spiral qui donne son « tic-tac » à la montre mécanique et détermine sa précision, revêt un enjeu industriel de taille car il est difficile et coûteux à produire. Ainsi, son « approvisionnement est devenu aujourd'hui source d'angoisse et l'enjeu d'une bataille industrielle, commerciale et légale. » (Eschmann 2012)

2.3 Secteur de la production horlogère : acteurs/rices et organisations

Le monde horloger est un microcosme labyrinthique d'interdépendances et de concurrences, de partenariats, d'alliances provisoires, parfois explicitées, parfois cachées, toujours profondément indexées au contexte qui les fait émerger. Même si elles appartiennent à une marque ou à un groupe, de nombreuses entreprises travaillent, en effet, pour leur propre compte ainsi que pour celui d'autres « clients ». C'est ainsi qu'en visitant les ateliers de la marque Girard-Perregaux ou celui du fabricant de mouvements compliqués Audemars Piguet Renaud Papi, j'ai appris que l'une fabriquait certains calibres de la marque Urwerk et constaté que l'autre produisait et assemblait des montres signées Richard Mille, Breitling ou

Parmigiani et qu'elle était également chargée de réaliser la pièce que l'horloger indépendant Vianney Halter avait conçu pour le compte de la maison Harry Winston.

Les entreprises du monde horloger ont ainsi de multiples profils : les ateliers de moins de dix personnes côtoient les fabriques de taille moyenne et les usines de plus d'un millier de travailleurs/euses. En outre, les rapports que ces acteurs/rices nouent entre eux/elles sont interdépendants et complexes. De manière schématique, pour comprendre la composition actuelle de ce monde et situer la position des différentes organisations sur cet échiquier, il est pertinent de croiser les couples de termes suivants : groupes et indépendants, marques et sous-traitants, manufactures et « emboîteurs ».

2.3.1 Groupes et indépendants

2.3.1.1 Groupes

En Suisse, le secteur horloger actuel est composé de cinq groupes principaux: SG (Omega, Longines, Tissot, Blancpain, Breguet, Jaquet-Droz, Harry Winston, *etc.*)⁹⁴, Richemont (Vacheron-Constantin, Jaeger-LeCoultre, Piaget, IWC, Roger Dubuis, *etc.*), Louis Vuitton Moët Hennessy ou LVMH (Zenith, Tag Heuer, Hublot), Kéring (ex-PPR avec Girard-Perregaux, Jeanrichard, Ulysse Nardin) et Rolex (qui est une marque mais également un groupe de par sa taille et parce que la maison possède d'autres marques telles que Tudor). Comme le rappelait un journaliste au printemps 2013, « à eux seuls, le Swatch group (17%), Richemont (14,7%), Rolex (11,4%) et LVMH (4,5%) pèsent près de 50% (47,6%) du chiffre d'affaires global de l'horlogerie mondiale, le reste se divisant entre une multitude d'acteurs divers. » (Maillard 2013) Il y a ensuite un certain nombre de groupes de taille moins importante tel que Festina (Perrelet, L. Leroy), MGI Luxury Group (Movado, Concord, Ebel), Patek Philippe, Groupe Sandoz (Parmigiani). La consolidation de tels "empires" est le produit de politiques de rachat de marques et d'intégration verticale de sous-traitants (surtout les fabricants de mouvements et de boîtiers) que ces groupes mènent depuis plus de vingt ans. La constitution de ces derniers est en outre un phénomène récent qui remonte aux années 1980, lors de la restructuration de l'industrie horlogère suisse qui a suivi la crise des années 1970.

⁹⁴ Je ne mentionne ici que le nom de quelques marques qui appartiennent à ces groupes et non celui des sous-traitants que ceux-ci ont également intégrés (fabricants de mouvements, d'organe réglant, d'assortiments, de boîtes, de cadrans, d'aiguilles, *etc.*)

2.3.1.2 Indépendants

Dans le monde horloger, « indépendant » est un terme qui qualifie les entreprises qui n'appartiennent pas à un groupe, qu'il s'agisse d'un des cinq groupes principaux ou d'un groupe de plus petite envergure⁹⁵. Le terme d'« indépendant » désigne aussi bien les fabricants de produits terminés, quelle que soit leur taille, que les sous-traitants. Ce peuvent être des grandes ou des petites marques ou des entreprises de sous-traitance spécialisées dans des domaines aussi divers que les fournitures, la conception ou/et la fabrication de mouvement, les composants de la montre, la décoration de celle-ci. Il existe différents types de marques indépendantes. Il y a des marques d'une grande envergure qui se positionnent généralement comme des « manufactures » telles que Patek Philippe, Audemars-Piguet, Chopard, Greubel Forsey ou Breitling dont certaines soulignent leur caractère de « maisons familiales » (qu'elles soient actuellement dirigées par les membres d'une même famille ou/et qu'elles aient été dirigées jadis par plusieurs générations de la même famille). L'indépendance et la famille sont des enjeux de distinction et de communication majeurs pour ces firmes. Les marques indépendantes étant des entreprises de taille variable, il y a donc par exemple un partage significatif dans le milieu de la production entre les entreprises de petite taille dirigées par des horlogers/ères devenu-e-s entrepreneurs/euses et celles qui ont une certaine ampleur du point de vue industriel.

2.3.2 Marques et sous-traitants/fournisseurs

2.3.2.1 Marques

Le processus de « mise en marque » (*branding*), le fait de devenir une marque, concerne principalement les entreprises qui commercialisent des produits terminés. Les marques horlogères, également appelées « fabricants de montres » ou « fabricants d'horlogerie », sont donc des firmes qui signent de leur nom les produits horlogers qu'elles conçoivent, fabriquent et commercialisent. Elles ont des implications très variables dans l'ensemble des opérations de conception et de fabrication des montres car un grand nombre d'entre elles sous-traite certaines étapes de ces processus.

⁹⁵ Les entreprises étant majoritairement constituées en sociétés anonymes, il est toutefois difficile de déterminer dans quelles mesures elles sont vraiment indépendantes. Nombre d'entre elles comptent en effet, dans leurs actionnaires, d'autres entreprises ou d'autres groupes horlogers. Se créent ainsi différents types d'alliances stratégiques entre certaines marques indépendantes et des groupes. Audemars-Piguet est, par exemple, actionnaire de Richard Mille et Richemont l'est de Greubel Forsey.

2.3.2.2 Sous-traitants/fournisseurs

Sous les termes de « sous-traitants » ou « fournisseurs », je range les entreprises qui proposent des produits, des services ou des prestations aux marques dans la réalisation de leurs produits⁹⁶. Elles ne signent pas leurs montres en tant que tel car ne s'occupent pas de produits terminés mais elles réalisent, pour le compte de tiers, la conception et/ou la fabrication et/ou la décoration de la montre et de ses composants. Il existe des fabricants de boîtiers, de cadrans, d'aiguilles, de mouvements incomplets (ébauches) ou assemblés, de mécanismes particuliers (modules de chronographe, de quantième perpétuel, de phases de lune, de répétition-minutes). Il y a également des fabricants de pièces détachées, c'est-à-dire des entreprises spécialisées dans l'usinage et le décolletage des pièces du mouvement (platines, roues, axes, pignons, vis, ressorts, spiraux, ancras, *etc.*) et dans la fabrication de ses organes constitutifs. A côté de cela, des praticien-ne-s indépendant-e-s, des bureaux d'étude ou des ateliers spécialisés fournissent des conseils pour des clients externes et sont mandatés pour réaliser le design et la construction de calibres ou de modules horlogers. Ils sollicitent alors des fabricants d'ébauches et de mouvements pour produire ce qu'ils ont développé. Ces derniers, appelés « motoristes », occupent une place toute particulière dans cette hiérarchie des fournisseurs parce que leur tâche est de réaliser la partie centrale de la montre. Certains fabricants de mouvements s'occupent des calibres de base ou « tracteurs » (ETA, Sellita, Technotime, Soprod, La Joux-Perret, Concepto, *etc.*) qui sont des mouvements dont la robustesse et la fiabilité permettent de les utiliser pour eux-mêmes ou comme supports à d'autres modules mécaniques. D'autres fabricants de mouvements se spécialisent dans les calibres personnalisés et compliqués (APRP, Claret Manufacture, Vaucher Manufacture, Chronode). Certaines entreprises se concentrent même exclusivement dans le développement de modules de complications à partir de calibres existants sans avoir besoin de produire les mouvements en entier (Agenhor, feu Les artisans boîtiers, feu La Fabrique du Temps). Le marché des mouvements compliqués est l'apanage d'un groupe restreint de fabricants, ce qui les rend très prisés. De manière plus générale, vu leur centralité, les fabricants de mouvements font l'objet, ces vingt dernières années, de rachat total ou partiel par des marques ou des groupes horlogers. En 2013, *grosso modo*, mis à part Dubois Dépraz, Concepto et Sellita, tous ces fabricants appartenaient à des groupes de taille variée : ETA (qui regroupe des fabricants de mouvements sur différents sites tels que Les Bioux, Fontainemelon, Granges, *etc.*)

⁹⁶ Au SIHH, la journée du vendredi, appelée « journée des fournisseurs », est celle durant laquelle les marques du salon invitent leurs sous-traitants.

appartient à SG, ValFleurier à Richemont, Soprod et MHVJ à Festina, Sowind à Kering, Vaucher Manufacture au Groupe Sandoz, La Joux-Perret et Technotime à des propriétaires chinois.

Par ailleurs, beaucoup de sous-traitants – en particulier les quelques irréductibles indépendants – ont l'impression de faire un « travail ingrat » car ils se sentent « pris de haut par les marques » qui en dépendent cependant et sont les premiers à souffrir de la « fermeture des robinets » lorsque les affaires marchent moins bien. Cela explique pourquoi certains d'entre eux voient l'intérêt qu'il y a à se positionner avec un produit terminé et lancent leur propre marque (AJS avec la marque Louis Chevrolet en 2000, Complitime avec Greubel Forsey en 2004, Dubois Dépraz avec Pierre Deroche en 2006, Claret Manufacture avec la marque Christophe Claret en 2011)⁹⁷. L'inverse est plus rare mais existe également puisque des horlogers à la tête de marques deviennent des fabricants de composants pour mieux s'approvisionner et décide alors de proposer leurs services de fournisseur à d'autres entreprises (ex. l'horloger Lederer à la tête de la marque BLU qui a créé le centre d'usinage de composants kCk en 2011 puis la Manufacture de mouvements des Milvignes en 2014). Ainsi, derrière les produits des marques, se trouvent des cohortes de sous-traitants, (indépendant-e-s ou non, artisan-e-s, créateurs/rices, bureaux d'étude et développement, laboratoire, « motoristes », fabricants de composants) qui travaillent pour les acteurs/rices de la branche.

2.3.3 « Manufactures » et « emboîteurs »

Dans le monde horloger, le terme de « marque » renvoie à une constellation d'entreprises. Certaines sont indépendantes, d'autres appartiennent à des groupes et ne présentent donc pas toutes le même degré d'intégration des compétences en leur sein.

2.3.3.1 « Manufacture »

Au croisement de la marque et du fabricant de mouvement et de composants, il y a la

⁹⁷ Les sous-traitants qui créent leurs marques ne fabriquent pas nécessairement leurs mouvements à l'interne même s'ils ont été amenés à verticaliser un grand nombre d'étapes de fabrication des composants de la montre. C'est, entre autres, la gamme de prix dans laquelle ils inscrivent leurs produits, qui décidera si l'investissement dans un « calibre maison » vaut la peine d'être consenti.

« manufacture ». Sous ce terme, les acteurs/rices du monde horloger désignent trois choses. Tout d'abord, il renvoie à un établissement industriel dans lequel est réunie une grande diversité de corps de métier et où sont réalisées les différentes opérations nécessaires à la fabrication de tous les composants du mouvement d'une montre et à la terminaison de cette dernière. Cela rejoint la définition qu'en donne Berner dans son *Dictionnaire* (1961) : « fabriques qui font la montre à peu près entièrement par opposition aux ateliers de terminage dans lesquels on ne fait que le remontage, le réglage, le posage d'aiguilles, l'emboîtement. » Deuxièmement, il existe une définition plus restreinte où le terme désigne une entité qui fabrique, à l'interne, ses propres mouvements de montre. Cela suppose d'avoir intégré un certain nombre de professions liées à la fabrication des pièces du mouvement. Enfin, pour certain-e-s horlogers/ères, ces deux acceptions du terme ne sont pas suffisantes : ceux/celles-ci déclarent que « derrière cette appellation, il faut quand même qu'une grande partie voire la majorité des étapes de fabrication des montres soient faites à la main, soit "manu-facturée"... et qu'en fonction de ça, plus personne aujourd'hui ne peut prétendre être manufacture ! » En bref, les entreprises qui revendiquent actuellement le fait d'en être sont des marques qui développent et fabriquent, parfois sur un même site, leurs propres mouvements de montre, une partie des fournitures de ceux-ci et certains composants de leurs parties externes (boîtes, cadrans, aiguilles, etc.).

Certaines de ces manufactures autoproclamées le sont prétendument depuis leur début même si elles ne l'ont pas toujours été de la même façon (Jaeger-Lecoultré, Patek Philippe) ou qu'elles ne l'ont pas été continûment (Zenith, Girard-Perregaux). D'autres le sont devenues très récemment (Chopard, Ulysse Nardin, Breitling, Cartier, Vacheron-Constantin) ou le deviendront prochainement (Hublot, Tag Heuer). Certaines ne le sont plus parce qu'elles ont intégré un groupe horloger qui a décidé de produire leurs mouvements sur un autre site (Omega, Longines et Tissot avec ETA du SG). D'autres le sont devenues parce qu'elles ont racheté un fabricant de mouvements qui était auparavant leur sous-traitant (Nouvelle Lemania et Breguet avec InvestCorp puis SG, Blancpain et Frédéric Piguet avec SG).

Par ailleurs, de nombreuses marques qui deviennent manufactures en se faisant construire une usine ou en s'agrandissant (souvent à partir du rachat de leurs fournisseurs), sous-traitent néanmoins un certain nombre d'opérations de fabrication des parties de leurs mouvements (spiraux, balanciers, assortiments et rubis en tête) ou des composants de leurs montres

(aiguilles, bracelets). De plus, ce n'est pas parce qu'une marque est une manufacture qu'elle fabrique tous les mouvements qui composent chacune de ses collections de montres. Souvent, elle concentre sa « fabrication maison » sur un ou deux calibres et continue de s'approvisionner chez des tiers en externe (qui font souvent partie d'entreprises concurrentes) pour le reste des collections. La notion de « manufacture » est donc pour le moins flottante.

A cet égard, une fois les langues déliées, beaucoup d'observateurs/rices concèdent volontiers qu'il n'existe, aujourd'hui, dans les faits, « aucune manufacture entièrement intégrée ! » Ceux/celles-ci motivent leur avis de deux façons : premièrement, à l'heure actuelle, toutes les « manufactures » dépendent encore de la filiale Nivarox du SG pour l'acquisition de spiraux et d'assortiments de qualité à des prix compétitifs. La verticalisation n'est donc pour l'heure jamais totale. Deuxièmement, et j'y reviendrai en détails au terme de ce chapitre, même les groupes très intégrés comme SG et Rolex continuent *pratiquement* de travailler avec des partenaires externes pour un certain nombre de projets ou d'opérations spécifiques.

2.3.3.2 Les « emboîteurs » ou « assembleurs »

Par ailleurs, un très grand nombre de marques sont des petites et moyennes entreprises (PME) qui n'ont pas nécessairement les moyens d'investir dans l'outil manufacturier. Les « emboîteurs » sont de ces marques-là. Le terme d'« emboîteur » est quelque peu dépréciatif et caractérise les marques qui vendent des montres, sous leur nom, pour lesquelles elles ne fabriquent rien et ne réalisent qu'une infime partie des étapes de production. Elles se contentent d'acheter les ébauches ou les mouvements déjà assemblés, de contrôler les marches, d'acheter les cadrans, les aiguilles, les verres, les boîtes chez d'autres fournisseurs, de procéder aux posages des cadrans et des aiguilles, à l'emboîtement du mouvement dans le boîtier et au contrôle final puis à la commercialisation des produits. Si elles conçoivent parfois le design de leurs montres, elles ne s'occupent bien souvent pas de la construction des mouvements ni de la fabrication de leurs pièces. Elles passent généralement commander chez des fabricants de mouvements. Ceux-ci les leur livrent alors en pièces détachées ou déjà assemblés. C'est désormais davantage cette seconde option qui fait autorité parce que les « emboîteurs » passent, pour l'heure, encore majoritairement par ETA et depuis 2004, le SG refuse de livrer en ébauches des marques qui n'appartiendraient pas au groupe⁹⁸.

⁹⁸ C'est là une caractéristique qui différencie peut-être la situation des « emboîteurs » actuels de celles des « établisateurs » que Blanchard (2011) décrit en montrant leur persistance jusque dans les années 1970 et en

Au demeurant dans les cas où les fabricants de montres reçoivent leurs mouvements sous forme démontée (de la part d'un autre fournisseur qu'ETA), ils sont appelés « assembleurs » parce qu'ils doivent également s'occuper de l'assemblage et du réglage des montres⁹⁹. Ils leur arrivent toutefois de faire appel à des ateliers externes (appelés autrefois « ateliers de « terminage ») pour assembler, voire même pour emboîter ces montres. Nul besoin de dire que chez les « emboîteurs » qui concentrent leur activité sur la conception du design de leur montre, du posage et de l'emboîtage, les horlogers/ères de formation ne sont pas légion. Lors d'une visite chez l'une de ces marques en 2012, j'ai pu constater que, sur un effectif de trente personnes, il n'y avait que trois horlogers ayant un diplôme de métier, le reste étant des opératrices.

2.3.3.3 Large éventail de types de marques horlogères

Au demeurant, il faut souligner qu'entre les deux pôles que sont la « manufacture », d'une part, et l'« emboîteur », de l'autre, il existe un large spectre de déclinaisons de marques, que ce soient de petits ateliers ou des fabriques, qui témoignent de divers degrés d'intégration des métiers et des compétences. Voici une série d'exemples qui tendent à montrer les différentes structures existantes. Qu'elles soient indépendantes ou propriétés des groupes, ces marques ne sont ni des manufactures, ni des « emboîteurs » et naviguent quelque part entre ces deux *extremums*.

Il existe des petites marques indépendantes, dirigées par des horlogers/ères, qui décident progressivement d'intégrer dans leur usine un certain nombre de métiers. Cela les rend peu à peu autonome pour une grande partie des étapes de fabrication de la montre. L'usine devient ainsi une petite structure très intégrée. C'est le cas, par exemple, de l'horloger indépendant Kari Voutilainen qui réalise une cinquantaine de pièces par an et fabrique, en dehors du spiral et du ressort de barillet, toutes les pièces du mouvement et l'essentiel des composants de sa montre « Vingt-8 » à l'interne¹⁰⁰. Certaines marques indépendantes comme Richard Mille ne sont de loin pas des manufactures. Elles possèdent leur « propre calibre » tout en ne le

déclarant qu'il en existe encore au 21^{ème} siècle (2011 : 186). Même si je ne conteste pas ici le maintien de l'existence des « établisateurs », pour ce qui concerne les marques qui s'approvisionnent chez ETA, elles ne s'occupent plus d'assemblage et de réglage des mouvements de montre, contrairement aux « établisateurs » d'antan. Ce qui fait de ces marques, des « emboîteurs ».

⁹⁹ A ce titre, ils peuvent être qualifiés d'« établisateurs ».

¹⁰⁰ Site internet de la revue Europastar: <http://www.europastar.com/premiere/1004084048-kari-voutilainen-heureux-horloger-heureux-homme.html> [consulté le 20 août 2013].

réalisant pas à l'interne. Elles font fabriquer (et parfois assembler) ses pièces constitutives par des tiers (par ex. APRP, Vaucher manufacture). Ce sont en revanche des marques qui jouissent parfois d'une certaine verticalité parce qu'elles se sont recomposées sur la base d'ancienne fabrique de mouvements (ici, Guénat SA-Valgine) et ont intégré, en leur sein, l'usinage de leurs boîtes de montre. Enfin, certaines marques ne sont pas davantage des manufactures mais appartiennent à des groupes qui ont récemment construit des usines de fabrication de mouvements ou ont racheté certains fabricants de mouvements compliqués. Ces structures sont donc capables d'approvisionner les dites marques en « calibres maisons ». C'est le cas de la marque Montblanc qui appartient au groupe Richemont depuis 1997 et réalise ses montres à partir de trois sources d'approvisionnement distinctes en fonction de la gamme dans laquelle se trouve la collection de montres produites. La marque se fournit chez ETA et ValFleurier (l'usine de fabrication de mouvements et de composants du groupe Richemont, créée en 2005) pour ses produits « haut-de-gamme » et fait réaliser ses montres exclusives chez Minerva, une entreprise spécialisée dans les grandes complications que Richemont a acquise « pour Montblanc » en 2007. Il en va de même pour les cadrans qui sont réalisés chez Donzé-Baume, un fabricant situé aux Breuleux que le groupe a acquis la même année.

2.3.4 Etre manufacture : nouvel enjeu industriel et marketing

Dans le paysage de l'horlogerie suisse, il y a aujourd'hui une véritable « course à la manufacture » entre les marques. Devenir, être ou paraître « manufacture » est, en effet, un enjeu important dans la hiérarchie horlogère. Tout faire soi-même (même si ce n'est jamais le cas) constitue un gage d'autonomie et de crédibilité industrielle mais également un signe d'exclusivité et un argument pour faire valoir son authenticité de « vraie » entreprise horlogère. Le fait qu'un grand nombre de marques veuille désormais avoir leur « mouvement maison » ou « calibre manufacture » pose cependant d'importants problèmes de ressources. Du point de vue de l'organisation industrielle du secteur horloger, fabriquer une montre à partir d'une base existante n'équivaut pas à créer intégralement un nouveau mouvement. De nombreux/euses ingénieur-e-s et technicien-ne-s en horlogerie s'exténuent ainsi à rappeler la difficulté et le temps que prennent la conception et la fiabilisation d'un mouvement de A à Z.

2.3.4.1 La tendance récente des marques à revendiquer le statut de « manufacture »

Les marques qui décident de produire mouvements et composants à l'interne motivent souvent leur choix par le désir de contourner les soucis usuels d'approvisionnement chez des tiers (dépendance à des délais, à une qualité et à des politiques de prix qui ne sont pas toujours négociables). Cela permet d'avoir un meilleur contrôle et une plus grande flexibilité dans la fabrication des montres mais, en revanche, requiert un important investissement financier. Toutes les marques ne pouvant pas y consentir, celles qui dépensent cet argent, le rentabilisent, entre autres, en gagnant une plus-value prestigieuse en termes d'image et de distinction. Elles peuvent alors se vanter de « tout faire elles-mêmes » et de ne ressembler à aucune autre marque puisqu'elles ne dépendent pas de fournisseurs communs.

Cependant, pour certains acteurs/rices du monde horloger, le fait de n'avoir qu'un mouvement « manufacture » est encore insuffisant pour avoir le crédit d'une vraie manufacture. Il faut diversifier les « familles » de mouvements produits en interne. Discutant avec la chargée de communication d'une marque horlogère nouvellement « manufacture », j'évoquais le cas de la marque Girard-Perregaux en disant : « c'est tout de même une marque de haute horlogerie, ils fabriquent leurs calibres en interne, voyez leur modèle "Tourbillon sous trois ponts d'or"... » Elle rétorqua : « c'est peut-être de la haute horlogerie mais pour moi ce n'est pas Patek ! Ils sont "manufacture" et ont leur propre calibre, hein... très bien... mais ils en ont combien de mouvements maisons ? Ce n'est pas le tout d'en avoir un qui équipe toutes les collections ! »

Par ailleurs, l'enjeu d'exclusivité prime. Et les fabricants de mouvements l'ont bien compris. Nombre d'entre eux proposent désormais à leurs marques clientes des calibres personnalisés ou construits « sur mesure » pour elles. Certaines marques qui n'ont pas les moyens ou l'intérêt d'investir des sommes folles dans une infrastructure manufacturière y voient un moyen d'être davantage identifiée à leurs produits et de faire valoir l'« ADN singulière » de leur entreprise à des prix abordables. Ainsi, lorsqu'une marque prétend avoir un « calibre manufacture », ça ne veut pas dire qu'elle est une manufacture intégrée et qu'elle a eu besoin de fabriquer son mouvement en interne (elle n'a souvent même pas besoin de le concevoir chez elle). Elle l'a simplement fait développer et produire chez des tiers (bureau de conception, fabricant de mouvements).

Dès lors, de nombreuses marques qui ne fabriquent rien en interne (ou presque) utilisent le terme de « manufacture » dans leur nom ou le revendiquent dans leurs campagnes publicitaires. De surcroît, en termes promotionnels, le terme de « manufacture » fonctionne bien car son étymologie laisse présager l'intervention de la « main de l'homme » dans la fabrication de la montre. La marque Heritage Watch Manufactory récompensée au « Superwatch Awards » du GTE en 2012 pour « l'incroyable technicité » de son modèle Tensus n'est aucunement une manufacture. Cette marque n'intègre que peu de compétences mais a sollicité, en externe, un designer de produits horlogers et un « maître-horloger » pour la construction du mouvement qui a d'ailleurs fait l'objet d'un brevet déposé par la marque en question et assigné à celle-ci.

2.3.4.2 Un phénomène récent

Au demeurant, il n'y a rien de surprenant à ce qu'aujourd'hui, un grand nombre de marques horlogères ne soient pas des manufactures. Le prestige dont jouit le statut de manufacture et la nécessité d'en devenir une sont des phénomènes très récents. Trois exemples permettent ici de l'attester. Premièrement, si les premières manufactures (c'est-à-dire des fabriques qui réunissent des opérations d'usinage des pièces du mouvement et de terminaison de la montre) apparaissent parcimonieusement à la fin du 19^{ème} s., celles-ci ne représentent, en 1967, que 10% des maisons horlogères (Blanchard 2011 : 186), les autres 90% étant des « établisateurs ». Deuxièmement, il y a quinze ans encore, de nombreuses marques à l'histoire pourtant ancienne, qui affichent désormais haut et fort leur statut de manufacture n'en étaient pas. Un des exemples les plus probants est, sans doute, Vacheron-Constantin qui revendique le fait d'être « la plus vieille manufacture du monde »¹⁰¹ alors qu'elle n'est aujourd'hui intégrée qu'à la faveur de son rachat par le groupe Richemont en 2000.

¹⁰¹ Dans ce cas précis, la communication de la marque joue avantageusement sur une confusion entre « fabrique » et « manufacture ». Pour une caractérisation de la différence entre fabrique et manufacture, voir Blanchard 2011 et le chapitre 8 de cette thèse (p. 382: note de bas de page 224 et p. 385-386).

Dans les années 1990, elle ne l'était absolument pas. A ce propos, un de ses anciens employés me confiait :

« C'est ça, plus "vieille manufacture du monde"... ils oublient de dire que ça n'a pas été vraiment continué dans le temps... dans les années 1990, Vacheron achetait ses tourbillons emboîtés à la Nouvelle Lemania. Sa montre squelette était fournie par un italien situé à la Vallée-de-Joux qu'elle a ensuite racheté. Claret faisait aussi des produits pour elle. En tous cas, elle n'était pas intégrée : les boîtiers étaient faits à La Chaux-de-Fonds, chez Limodolo et Styla... elle achetait parfois des mouvements déjà assemblés, déjà emboîtés ou faisaient même faire l'assemblage à l'extérieur quand il y en avait trop. La marque n'avait pas de calibres manufacture, elle les achetait à Jaeger-Lecoultré, à Frédéric Piguet ou à la Nouvelle Lemania, pour le chrono... après avoir eu un chrono Dubois-Dépraz sur un calibre Jaeger qui n'allait pas bien. »

Troisièmement, comme le rappelle l'ancien PDG de la marque Corum : « [...] dans les années 1990, personne – à part Swatch Group – n'était intégré ! Richemont n'était qu'embryonnaire, Cartier ne faisait que du quartz... Pas grand monde ne mesurait l'importance de ce qui est devenu une priorité ! Il y a encore dix ans, les fabricants de montres faisaient des Lego ! Vous vous rendez compte comme c'est allé vite ? » (Eschmann 2011)

Que s'est-il donc passé, entre temps ? Trois éléments conditionnent l'émergence de cet impératif d'intégration manufacturière : l'apparition des grands groupes horlogers, le regain d'intérêt pour l'horlogerie mécanique de luxe et les jeux de concurrence qui s'instaurent entre ces groupes.

2.3.4.3 L'empire du Swatch Group comme héritage du cartel horloger

Il n'est pas possible de comprendre l'importance de cet enjeu sans opérer un petit détour rapide par l'histoire récente de l'horlogerie suisse et la création du SG. La Société de microélectronique et d'horlogerie (SMH) qui sera rebaptisée Swatch Group (ci-après SG) en 1998 (en clin d'œil à l'une de ses marques phares, Swatch) est née, en 1983, de la fusion de l'ASUAG et de la SSIH. Afin de comprendre quelles sont ces sociétés et quels rôles elles ont joué et jouent encore dans le secteur horloger, je propose ici une rétrospective succincte.

2.3.4.3.1 Bref historique

Même si la fin du 19^{ème} siècle a déjà vu apparaître un certain nombre de regroupements d'entreprises horlogères par région ou en fonction du produit fabriqué, c'est le contexte économique et social tendu de l'entre-deux-guerres qui engendre une série de concentrations industrielles de plus grande envergure. Comme le montre le travail de Johann Boillat (2012), dès les années 1920, l'industrie horlogère suisse est en proie à des problèmes de récession liés à la crise de 1921-1923. Dès 1924, des mesures cartellaires de droit privé permettent une entente entre les différents fabricants qui a pour but de garantir des prix minimums et d'éviter ainsi le « chablonnage¹⁰² ». Cette même année, six associations régionales de fabricants d'horlogerie fondent la Fédération des associations de fabricants d'horlogerie (FH)¹⁰³. En 1927, entre en activité une holding privée nommée Ebauches SA qui réunit les fabricants d'ébauches. La même année, dix-sept groupements professionnels de parties détachées se constituent en Union des branches annexes (UBAH). Au niveau des entreprises du « produit terminé », les manufactures Tissot et Omega se réunissent en 1930 à travers la création de la Société suisse pour l'industrie horlogère (SSIH) que rejoindra le fabricant d'ébauches Lemanian watch, spécialisé dans les complications. Dès 1931, une convention collective unique réunit les trois principales organisations patronales de l'industrie horlogère suisse (FH, Ebauches SA, UBAH). Elles échafaudent un plan pour créer une superholding regroupant les fabriques indispensables à la fabrication des montres (ébauche, assortiment, balancier, spiral). Celle-ci verra le jour la même année et sera nommée Allgemeine Schweizerische Uhrenindustrie AG (ASUAG).

Sont ainsi représentés tous les secteurs de fabrication des montres : les entreprises de la *terminaison* (FH), ceux des ébauches et de leurs pièces constitutives (Ebauches SA) ainsi que ceux des composants de la montre (UBAH). Dès 1929, le cartel est soutenu par les banques. Parallèlement à cela, la crise mondiale de 1930-1931 suscitée par le crash de 1929 génère un important chômage et exacerbe les tensions sociales. Cela va inciter la Confédération à donner un cadre légal à ce cartel par le biais du « Statut horloger » (1931-1971) dont le but principal est de protéger le tissu industriel de l'horlogerie suisse et son organisation dispersée, basée sur de petites et moyennes entreprises. Il s'agit d'une série de mesures publiques qui renforcent l'autorité du cartel en imposant à chaque entreprise horlogère un « permis

¹⁰² Cf. glossaire.

¹⁰³ Celle-ci ne correspond pas à l'actuelle FH qui date de 1982 et ne regroupe plus seulement les fabricants d'horlogerie (autrement dit, les marques) mais tous les différents secteurs de fabrication des montres.

d'exportation »¹⁰⁴, un « permis d'établissement » pour la fabrication de montres¹⁰⁵ et en interdisant, jusqu'en 1968, aux étrangers et étrangères de devenir horlogers/ères ou ingénieur-e-s horlogers/ères. En 1937, un regroupement patronal conduit à la réalisation de la Convention Patronale de l'industrie horlogère (CP) et à la signature de la première Convention collective de travail avec les syndicats, assurant la dite « paix du travail ».

L'industrie horlogère est définitivement décartellisée en 1971. Neuf ans plus tard, alors qu'une crise liée au « choc pétrolier » de 1974, a laissé l'horlogerie helvétique au point mort et que l'ASUAG et la SSIH présentent des pertes de plusieurs centaines de millions de francs, la société zurichoise d'audit et de conseil en stratégie d'entreprise Hayek Engineering (dont le fondateur est Nicolas G. Hayek) est engagée pour faire une analyse de la situation et trouver une solution. En 1983, Hayek Engineering propose de fusionner la SSIH et l'ASUAG en une société dénommée Société de microélectronique et d'horlogerie (SMH). Cette société hérite ainsi, au sens juridique du terme, d'une importante palette de fabricants de montres (manufactures et entreprises de terminaison) ainsi que d'un grand nombre de fabricants de pièces détachées (composants du mouvement et de la montre). En 1985, Pool Hayek, un groupe d'investisseurs alémaniques acquiert la majorité du capital de la SMH et Nicolas Hayek entre alors au conseil d'administration de la SMH et en devient président.

En résumé, l'actuel SG s'est constitué sur les restes du puissant cartel horloger qui a gouverné l'industrie horlogère suisse pendant près d'un demi-siècle. En rachetant la SMH, le futur SG a ainsi acquis des marques et, à travers l'ASUAG, des fabricants de mouvements et de pièces détachées qui exercent un quasi-monopole dans le secteur horloger car tout le monde s'y approvisionne. Jusqu'à la fin des 1990, le SG et ses filiales vont donc jouer le rôle de fournisseurs en mouvements et/ou en assortiments pour la totalité des manufactures et des marques horlogères suisses. Tout le monde s'en accommode parfaitement (Donzé 2011a, 2012a). Durant les années 1985-1995, le SG s'enrichit davantage avec ses filiales de fabrication de mouvements et de composants qu'avec ses marques (Donzé 2011a : 30-32). « Jusqu'au milieu des années 1980, ETA [le fabricant de mouvements que le SG a consolidé à partir d'Ebauches SA] accordait, par exemple, un rabais de 5% à tout horloger/ère qui

¹⁰⁴ Contrôles sur les prix, limitation des exportations d'ébauches, de pièces détachées, d'outils.

¹⁰⁵ Contrôle de la taille de l'appareil de production, régulation d'accès au branche de fabrication, permis de transformation si volonté de passage à une autre branche, fixation des horaires, des salaires, des taux d'escompte, des délais de livraison.

mentionnait dans sa communication l'origine ETA de ses mouvements » (Maillard 2010 : 3). Dans ces conditions-là, les marques ne cherchent pas à devenir des « manufactures » et les manufactures existantes, très imparfaitement intégrées, ne renforcent pas la verticalisation de leur production.

2.3.4.3.2 Soudain revirement du SG : l'annonce des récessions d'approvisionnement en mouvements et en composants (2000-2014)

Cependant, dès le début des années 2000, le SG laisse entendre qu'il ne livrera plus en mouvements et en composants les marques ou fabricants qui ne font pas partie de son groupe. Jusqu'alors il l'avait fait de manière automatique. Derrière cette annonce, il y a évidemment un enjeu économique important. Comme le montre Donzé (2011a : 35), celle-ci arrive à un moment où, grâce au succès de la montre mécanique, l'industrie horlogère suisse se repositionne massivement dans le luxe. Ce qui suppose un moins grand nombre de montres produites et une plus grande valeur concentrée dans chaque montre. Pour le SG, cela implique moins de ventes de mouvements de montres qu'auparavant. Raison pour laquelle leur politique de production va, dès 1997, se concentrer davantage sur les produits terminés et le marketing de leurs différentes marques de « luxe » et de « prestige » que sur l'extension de leur activité de fournisseur de mouvements qui conditionne en partie le succès de leurs concurrents.

Ainsi, en 2002, le SG fait explicitement savoir, sans avoir consulté les autorités, qu'il entend cesser, au plus vite, les livraisons d'ébauches à des tiers, prétextant qu'il assume la majeure partie des risques de production industrielle alors que les autres marques se contentent de peu d'investissements dans leurs montres et dégagent d'importants bénéfices. L'annonce fait l'effet d'un coup de tonnerre et d'une incompréhension dans le monde horloger. Les réactions fusent et sont encore vives quinze ans plus tard, les horlogers/ères s'écrient : « quel culot, ils se sont assis sur un patrimoine industriel patiemment constitué avec Ebauches SA, ETA et Nivarox, le fabricant historique de spiraux et de balanciers, et maintenant ils revendiquent le fait que c'est leur propriété privée, c'est malhonnête. Personne ne peut être concurrentiel avec eux, ils ont acquis un savoir-faire de plus d'un siècle et sont plus compétitifs que jamais ! » ; « Je conteste qu'on puisse s'approprier comme ça le marché des mouvements et des assortiments ! » ; « On dépend tous du Swatch Group, c'est dégueulasse ! » ; « Hayek a sauvé

l'horlogerie suisse pour mieux assoir son monopole ! » ; « C'est une main mise sur le marché et une tentative de contrôle des concurrents ! »

Aux vues de l'investissement financier (plusieurs dizaines de millions de francs suisses) et des années de développement (en moyenne cinq ans) que la mise au point d'un « mouvement manufacture » suppose, il n'est pas possible que les petites marques indépendantes s'approvisionnent de cette façon-là. Un grand nombre d'entre elles étant situées dans le « moyen-de-gamme », l'augmentation du prix de revient des mouvements qu'engendre un arrêt des livraisons du SG risque ainsi de compromettre leur avenir. Raison pour laquelle une vingtaine de marques (principalement de petite taille) conteste la décision du SG et saisisse la justice via la COMCO¹⁰⁶. Selon elles, le SG viole la Loi sur les cartels. Une joute juridique est lancée durant plusieurs années. La question est alors de savoir si le SG a le droit ou non de cesser les livraisons aux tiers. La COMCO déclare qu'aux vues de ses parts de marché élevées et de l'importance de son appareil de production (il produirait 90% des spiraux qui composent les montres mécaniques fabriquées en Suisse), le SG est une entreprise en position dominante. Il n'a donc pas le droit de cesser la livraison à des tiers aussi abruptement car cela constitue un abus et une entrave à la concurrence. En 2004, un accord à l'amiable est pourtant trouvé entre les deux parties. Le SG s'engage à poursuivre les livraisons mais elles ne concernent plus que les mouvements assemblés (plus chers que les ébauches) et les prix sont majorés. Les mesures seront mises en œuvre dès la fin 2010. Un message est ainsi implicitement adressé au reste du secteur horloger qui est ainsi incité à développer des alternatives. En décembre 2009, le SG « remet la presse » et déclare *via* une prise de parole d'Hayek : « tous disent être capables de produire seuls. A qui la faute? Swatch Group ne cesse d'investir dans son outil de production, alors que la majorité des autres horlogers se servent chez nous comme dans un supermarché et investissent en publicité¹⁰⁷ ».

Le groupe horloger décide alors de « demander la permission » aux autorités, afin d'éviter leurs foudres, de ne plus être obligé de livrer les tiers en mouvements et en pièces détachées.

¹⁰⁶ La COMCO est une administration fédérale indépendante qui est chargée de « défendre la concurrence » en mettant en application la Loi sur les cartels (1995). Ses tâches sont la lutte contre les cartels nuisibles et les comportements abusifs d'entreprises dominantes, le contrôle des fusions ainsi que la prévention d'entraves légales à la concurrence. L'Etat, via la COMCO, a un rôle de médiateur qui vise à empêcher la formation de monopoles. Tiré de: Site de la COMCO, <http://www.weko.admin.ch/org/index.html?lang=fr> [consulté le 4 juillet 2013].

¹⁰⁷ Nicolas Hayek, cité in *Le Temps*, 18 décembre 2009 : <http://www.letemps.ch/Page/Uuid/e431ed2e-ebb1-11de-976e-533375518f5a#.UiFY5BagRo4> [consulté les 4 juillet 2013].

Il approche la COMCO pour savoir comment l'arrêt de livraison peut être fait en conformité avec la loi. Une enquête est lancée en juin 2011 par la COMCO afin de déterminer si l'arrêt des livraisons de certains composants horlogers pour les mouvements mécaniques viole la loi sur les cartels. Une phase de consultation est lancée auprès d'une cinquantaine de fabricants, clients du SG et des mesures provisionnelles sont arrêtées, pour la durée de l'enquête, afin d'éviter un dommage brutal à la concurrence mais en l'incitant à se développer. Dès l'année suivante, les livraisons de mouvements et d'assortiments peuvent diminuer respectivement de -15% et de -5%. Au printemps 2013, le secrétariat de la COMCO rend une première décision. Le SG est autorisé à réduire, de façon échelonnée, la livraison de mouvements mécaniques et d'assortiments aux marques (en outre les fabricants de mouvements font l'objet d'un autre régime et sont plus durement touchés que les marques) respectivement jusqu'en 2015 et 2021. Puis, en juillet 2013, la COMCO prend une autre décision que celle de son secrétariat. Elle décrète qu'à l'heure actuelle, une concurrence a émergé pour le marché des mouvements mais que, concernant les assortiments (et en particulier les spiraux), le SG a « des décennies d'avance » sur ses concurrents. S'agissant de petites pièces dont la qualité nécessite un savoir-faire spécifique et une production en gros volume, il n'existe actuellement pas d'alternatives à l'entreprise Nivarox du SG et pour cette raison, la COMCO interdit pour l'instant l'arrêt de leurs livraisons.

2.3.4.3.3 Les effets progressifs des annonces de récession du SG (2002-2013)

Depuis 2002, différentes réponses ont été fournies aux annonces de récession réitérées du SG. Le journaliste Pierre Maillard (2010) les synthétise en parlant de « triple sursaut ». En premier lieu, ont émergé différents fabricants de mouvements qui ont cherché à proposer des alternatives aux produits ETA et à diversifier l'offre des « moteurs » (La Joux-Perret 2001, Technotime entre 2001 et 2004, Vaucher Manufacture 2002, Sellita 2003, Conceptowatch 2006, Soprod 2008¹⁰⁸). Ces fabricants produisent différentes « gammes » de mouvements avec des volumes variables. Pour ce faire, ils développent différentes stratégies industrielles mais les deux principales consistent à produire des « clones » de certains mouvements ETA (l'entreprise Sellita s'en est fait une spécialité) tombés dans le domaine public (calibres 2824, 2892, 2836, 7750 voire même 6497). En somme, pour des questions de flexibilité et de

¹⁰⁸ Il convient de ne pas oublier l'entreprise Dubois Dépraz (1901) qui est, de loin, la plus ancienne et demeure un des seuls fabricants de mouvements à être resté indépendant. Toutefois, plus que des mouvements à proprement parler, celle-ci s'est spécialisée dans la création et la fabrication de modules additionnels (de chronographe, en particulier) conçus pour s'adjoindre à des calibres de base.

compétitivité en matière de SAV, l'offre de ces « motoristes » se doit d'être « ETA-compatible [...] [car] l'ensemble des outillages en circulation, au niveau des boîtes de montre ou des composants qui viennent se greffer sur le moteur lui-même, sont prévus pour accueillir [les mouvements de base ETA]. » (Granjean 2012) Ces fabricants de mouvements alternatifs sont, au demeurant, extrêmement importants pour les petites marques que le SG ne livrent pas parce que les volumes commandés sont « insuffisants ».

En deuxième lieu, certaines marques ont accéléré leur processus de verticalisation afin de devenir elles-mêmes des manufactures (incomplètement intégrées, au demeurant) et de produire en interne leur propre « mouvement maison ». Cela les a conduit à investir massivement dans leur appareil de production respectif en construisant des unités de production, en agrandissant leur usine et/ou en rachetant des sous-traitants. A cet égard, les exemples de Breitling et de Tag Heuer sont intéressants. Il y a vingt ans, Breitling dépendait intégralement d'ETA dans son approvisionnement en mouvements mécaniques et quartz. En 2002, après la première annonce de récession du SG, la marque créée, à La Chaux-de-Fonds, une unité manufacturière dénommée « Breitling Chronométrie » afin de produire ses propres mouvements de chronographes. De celle-ci, sortira en 2009 un premier mouvement chronographe automatique « maison », le calibre 01 qui équipe différents modèles tels que *Chronomat* puis *Navitimer*. D'autre part, dans un entretien réalisé en 2010¹⁰⁹, l'ancien PDG de TAG Heuer commentait les récentes décisions du SG. Il rappelait que ce dernier avait soutenu la croissance de sa marque entre 2000 et 2008 en lui permettant de passer d'une production concentrée sur le quartz à plus de 50% de montres mécaniques. Il soulignait que, dès 2002, le SG les avait informés qu'il devrait trouver d'autres sources d'approvisionnement en mouvements. Ils s'étaient ainsi mis à développer leurs capacités de production en interne et à engager d'autres partenariats avec des fabricants tels que Sellita, Soprod et Dubois Dépraz. Et le PDG de conclure l'entretien en relevant qu'à ce moment-là, Tag Heuer était fourni par six fabricants de mouvements différents dont le principal demeurait toujours ETA mais en décroissance progressive.

Enfin, ces vingt-cinq dernières années, parallèlement à la concentration de l'horlogerie mécanique dans la sphère du « haut-de-gamme », de nombreuses entreprises semi-

¹⁰⁹ Cité in *Journal de la haute horlogerie* : <http://journal.hautehorlogerie.org/fr/article/verbatim-swatch-veut-cesser-de-produire-pour-des-tiers/> [consulté le 20 août 2013].

industrialisées, spécialisées dans la conception et la production de mouvements particulièrement compliqués, de « spécialités » se sont créées souvent à l'initiative d'horlogers indépendants : Renaud & Papi (1986), Agenhor (1988) ainsi que Claret Manufacture (1991) sont les plus anciennes mais elles ont été rejointes par de nombreuses nouvelles enseignes au tournant des années 2000. S'il est évident, qu'à la suite des décisions du SG, les alternatives en termes de fabrication de mouvements et d'assortiments ont fleuri, la plupart de celles-ci ne sont pas encore vraiment concurrentiels car trop chères¹¹⁰, trop larges dans leur délai, ou pas assez fiables dans la stabilisation des procédés industriels. Il n'y a donc pas, pour l'heure, d'alternatives dans la palette de prix que proposent les filiales du SG et tous les acteurs/rices du monde horloger en sont encore largement tributaires. En outre, avec les différentes marques et fabricants de composants qu'il a acquis ces trente dernières années, le SG est, à l'heure actuelle, le seul groupe qui détienne *théoriquement* la chaîne complète de production de montres.

2.3.4.4 Manufacture et secret

« Dans notre bureau de développement, on conçoit un nouveau mouvement pour cette marque, mais chut... pas un mot, elle ne veut pas qu'on sache qu'elle ne fait pas tout en interne ! » Tels furent les mots de Leandro après qu'il m'a expliqué en détails comment s'organisait le travail de conception horlogère qu'il réalisait à titre de sous-traitant pour une maison particulière. A ce titre, il n'est pas toujours très gratifiant d'être fournisseur dans l'horlogerie car cela implique de travailler « dans le secret » et dans l'ombre de marques qui délèguent certains travaux très spécialisés et très ardues à des tiers parce qu'elles n'ont pas toujours les compétences ou le temps de les réaliser en interne. Bien souvent ces marques ne dévoilent pas l'immense cohorte de sous-traitants avec laquelle elles ont affaire pour de nombreuses étapes de production. Elles n'aiment généralement pas faire savoir qu'elles ne réalisent pas tout en interne et qu'elles ne sont pas absolument autonomes dans la fabrication de leurs montres.

D'autre part, elles ne veulent souvent pas révéler avec qui elles travaillent ni comment (même si cela se sait) afin de se préserver une sorte d'exclusivité privilégiée (souvent fantasmée)

¹¹⁰ En 2011, ETA avait une production estimée à 3-4 millions de mouvements par an, Sellita 1,6 million, Soprod 100'000 et Vaucher 10'000. Dès lors les prix des mouvements commencent dès 60 francs chez ETA, 170 francs chez Soprod et 890 francs chez Vaucher. Source: Site internet de la RTS, « Horlogerie : toute l'industrie est en effervescence ». 19h30, 13 octobre 2011.

auprès de leurs fournisseurs et de paraître le plus « innovant » possible. Les membres de certaines de ces marques justifient leurs pratiques confidentielles en relevant qu'il est « difficile d'expliquer au gens que la montre a été faite par quelqu'un qui n'est pas la marque, car ça manque de crédibilité ». Et inversement, les sous-traitants sont également tenus à ce jeu du secret (même lorsqu'il s'agit d'institutions de recherche publiques). J'ai entendu plusieurs de leurs représentant-e-s me dire : « je ne peux pas vous dire avec quelle marque on travaille » ou « tous nos échanges d'email sont scellés par des clauses de confidentialité ».

2.4 Un éclatement du système productif horloger toujours attesté

En conclusion de ce deuxième chapitre, j'aimerais souligner que l'éclatement de la production horlogère en une multitude d'entités est un trait qui caractérise aujourd'hui encore l'organisation de la branche, en dépit de la valse de rachats et d'intégrations d'entreprises et de sous-traitants orchestrée, depuis ces trente dernières années, par les grandes marques et la consolidation de groupes horlogers toujours plus puissants. N'en déplaise à un certain nombre de chercheurs/euses en sciences humaines qui évoquent un « remodelage » (Pasquier 2008) voire une métamorphose complète du système de production (Donzé 2009, 2011a, 2012a), la révolution structurelle de l'industrie horlogère helvétique n'a pas eu lieu. Même si, d'un point de vue théorique, il est indéniable qu'il y a désormais une très forte tendance aux concentrations verticales et horizontales au sein des groupes et de leurs marques¹¹¹, un éclatement du système productif horloger subsiste. Sur ce point, je rejoins l'intuition de Blanchard (2011 : 201) selon laquelle le système de l'établissage « persiste »¹¹² de nos jours, en infléchissant néanmoins son travail. Plus que la persistance d'une séparation entre les secteurs usinage et terminaison, je pense que dans son fonctionnement effectif, le système productif opère encore sur la base d'un éclatement en dehors des filiales appartenant aux grands groupes et à leurs marques, même si la forme de cet éclatement est désormais en partie

¹¹¹ Ce dont la diminution statistique du nombre d'établissements atteste (CP 2015a).

¹¹² Pour Blanchard (2011, 2008), le système de l'établissage est lié de manière « organique » au déploiement de l'industrie horlogère sur l'actuel territoire suisse et ce dès la fin du 16^{ème} siècle. Il est caractérisé par deux traits : la séparation des secteurs fabrication et terminaison dans la production de la montre (2011 : 201) et l'éclatement de la production entre un grand nombre d'entités aux tailles variables et aux divers degrés d'implication dans les deux secteurs. Le constat de la « persistance » (Blanchard, *ibid.*) de la séparation entre ces deux secteurs, à l'échelle des groupes industriels et des marques qui se prétendent « manufactures », est ce qui autorise Blanchard à voir dans la période actuelle la « permanence » (Blanchard, *ibid.*, p.185) du système de l'établissage, les concentrations verticales de la période actuelle n'ayant pas remplacé ce système mais l'ayant seulement reconfiguré à l'échelle des groupes.

façonnée par ceux-ci, les autres acteurs/rices de la branche étant tout de même dépendant-e-s des politiques de ces grandes organisations.

A l'heure actuelle, il n'existe aucune manufacture parfaitement intégrée si ce n'est à l'échelle des groupes. En sus, pour de nombreux/euses observateurs/rices, le SG est le seul groupe qui soit vraiment autonome et n'ait théoriquement pas besoin d'autrui en matière d'approvisionnement en mouvements et en composants. Celui-ci semble en effet disposer de toute l'intégration verticale nécessaire à sa complète autonomie. Mais le terme de « fournisseur » n'équivaut pas exactement à celui de « sous-traitant ». Le fait pour des groupes tels que le SG, voire même Rolex et le groupe Richemont, d'avoir verticalisé leur production de manière à pouvoir potentiellement réaliser toutes les étapes de fabrication (y compris la fonte des métaux pour le SG ou les spiraux) en interne ne signifie pas, d'un point de vue effectif, que tout est fait en interne. Ainsi, racheter ses fournisseurs afin d'être autonome ne signifie pas ne plus avoir de sous-traitants. Comme le confessait un horloger, « aujourd'hui, tout le monde passe encore par la sous-traitance, même les marques du Swatch Group ! » En pratique, cela n'empêche en effet pas les marques qui composent ces groupes de mobiliser une cohorte de sous-traitants, en externe, pour certaines phases de création ou de développement de produits.

Pour illustrer ce fait, je prendrai quelques exemples qui prouvent que des raisons économiques et industrielles peuvent amener une entité, en théorie pourtant parfaitement autonome d'un point de vue technico-industriel, à faire tout de même appel à de la sous-traitance pour une partie de ses activités. Tout d'abord, un représentant de groupe concédait lors d'un entretien : « la verticalisation est une tendance, c'est vrai... mais bon, dans un groupe, on ne peut pas racheter tout le monde... et en partant du principe que les sous-traitants sont spécialisés dans certains domaines, qu'ils ne font que cela et atteignent ainsi un niveau de maîtrise qui fait leur réputation... pourquoi se priverait-on de travailler avec ces spécialistes dans un domaine, même si on a également nos propres ressources ! » Deuxièmement, le fait que certaines marques rachètent des sous-traitants ne contraint pas toujours ces derniers à ne devoir travailler plus qu'exclusivement pour elles. Ils ne sont ainsi pas toujours sommés de cesser de collaborer avec ce qui apparaît comme les entreprises « concurrentes ». Certaines entreprises telles que Renaud Papi ou Cadran Stern rachetées en partie ou totalement par Audemars Piguet et Patek Philippe respectivement, n'en ont pas pour

autant cesser de travailler avec des tiers. Ce genre de politiques, du point de vue des entreprises propriétaires, a pour but d'opérer une forme de contrôle sur le marché en bénéficiant d'une sorte veille technologique à distance. En permettant à leurs filiales de travailler avec la concurrence, elles se tiennent « informées » des tendances.

L'argument de la veille technologique est également celui qui conduit certaines marques, bénéficiant de tous les fournisseurs requis en interne, à contracter des sous-traitants en particulier pour ce qui concerne la conception et le développement de produits horlogers très spécifiques. Les sous-traitants étant de plus petites entités, ils sont plus flexibles et plus réactifs que les grandes marques. Une collaboration avec eux permet à ces dernières de se mettre à jour et de se tenir informées des dernières innovations. Il s'agit là d'une stratégie pour demeurer concurrentiel et savoir continûment ce que le/la voisin-e pourrait potentiellement être en train de concocter. Ainsi une marque peut être amenée à employer son propre calibre de base et à faire appel à un bureau d'étude et de conception horlogère pour développer un module additionnel novateur qu'elle va ensuite faire réaliser par un autre sous-traitant spécialisé dans la fabrication de grandes complications. Dans la même logique, certaines grandes marques font appel à des sous-traitants pour la réalisation de produits de niche créatifs qu'elles désirent commercialiser sous forme de collections exclusives. Il reviendrait trop coûteux à ces marques d'internaliser ce genre de compétences et de praticienne-s car les produits que ces derniers/ères réalisent restent en marge de la production courante. A l'interne, ils/elles n'auraient pas assez de travail. Le fait de passer par la sous-traitance est également un bon moyen de diversifier l'offre des produits et de gagner en créativité, surtout pour le développement de spécialités. Ainsi, certaines « manufactures » passent nécessairement par des fournisseurs en externe pour réaliser leurs produits « spéciaux » ou des parties de tels produits.

Quatrièmement, il y a aussi l'argument « soupape ». Une intégration complète n'est pas toujours souhaitée par les marques ou les groupes car ils restent des structures qui exportent 99% de leurs produits et ne sont pas à l'abri de crises qui touchent le secteur horloger en moyenne tous les sept-huit ans. De même que les marques font de plus en plus appel à des travailleurs/ses temporaires dans le secteur de la production, elles passent également par des sous-traitants pour la réalisation de certains produits car, en cas de « coup dur », elles n'ont pas à les licencier. La conjoncture mondiale étant variable d'une année à l'autre, la santé de

l'horlogerie est toujours en dents-de-scie. Le fait de passer par des sous-traitants, en particulier pour des projets très spécifiques, c'est donc se prémunir contre le risque de devoir mettre des gens au chômage et déléguer cette responsabilité à d'autres entités. C'est là une des raisons qui fait des sous-traitants des proies faciles en période de disette : ce sont les premiers touchés et les derniers à se relever.

De surcroît, les marques qui produisent désormais leur propre mouvement manufacture ne l'utilisent généralement que sur un nombre restreint du volume de pièces qu'elles produisent. A titre illustratif, même si l'heure est à la verticalisation, mis à part les marques du SG, celles qui ont la réputation de produire leurs propres spiraux (Rolex, Parmigiani, Patek Philippe), n'en équipent pas l'ensemble de leur production car elles ne sont pas (encore) en mesure d'en produire assez. Le cas de la marque Rolex est intéressant. Son volume étant extrêmement important (environ un million de montres produites par an), même si elle était capable de produire tous ses organes réglants, elle dépendrait encore de Nivarox. Une réflexion du même ordre peut être faite pour un certain nombre de marques qui revendiquent le statut de manufacture parce qu'elles fabriquent leurs propres calibres. Si ces faits sont véridiques, cela ne signifie pas nécessairement que ces marques sont autonomes sur l'ensemble de leur production. Autrement dit, pour atteindre leur objectif en termes de volume de pièces fabriquées, elles sont obligées de recourir à d'autres fabricants de mouvements, actualisant ainsi un système productif résolument éclaté. A titre d'exemple, le passage en revue des différentes marques clientes du fabricant de mouvements indépendant qu'est l'entreprise Dubois-Dépraz, fait apparaître les noms de maisons qui se positionnent pourtant explicitement aujourd'hui comme des « manufactures » : Omega (via ETA), Rolex, Patek Philippe ou Breitling (Grandjean 2012).

2.5 Structure et situation actuelle du marché des montres suisses

2.5.1 Un marché différencié par marques et segmenté par gammes de produits

2.5.1.1 Le processus de mise en marque

Ces trente dernières années, les stratégies de différenciation des entreprises à partir de processus de “marquage” ou de mise en marque ont pris une place prépondérante sur la scène internationale (Lury 2004, 2011, McCracken 2005, Arvidsson 2006, Darène 2014), et dans le monde horloger en particulier (Donzé 2012a, Sougy 2013, 2014). Une telle logique n’a sans doute jamais été aussi forte qu’aujourd’hui (Donzé 2009). En témoigne le nombre de discours que tiennent désormais les PDG ou les représentant-e-s de firmes soucieux/euses de définir, respecter, protéger, valoriser, ne pas dénaturer l’« ADN » de leur marque. Ce souci de marquage est directement lié à un positionnement en matière de gamme de produits qui permet aux entreprises d’être plus facilement repérables, reconnaissables et visibles sur un marché, même si certaines d’entre elles n’hésitent pas à changer souvent de positionnement en fonction de la conjoncture du moment. Des marques horlogères telles que Baume et Mercier, Tag Heuer, Montblanc, Cartier, passent, ces dernières années, d’un segment de marché à l’autre – en descendant ou en montant¹¹³ en gamme, selon les cas – sans que leur démarche ne soit toujours clairement identifiable pour le public. L’ampleur avec laquelle les marques et leur « identité » cristallisent l’attention (la tension) de la branche est, entre autres, l’effet de la formation des grands groupes industriels dans le monde horloger, à partir du milieu des années 1980. Elle n’a donc été possible qu’à la faveur d’une refonte du secteur horloger et des modalités de la concurrence.

2.5.1.2 Les gammes de montres : différenciations, rapports au prix et à la précision chronométrique

Les gammes sont des outils marketing qui subissent d’importantes reformulations dans des temps parfois très courts. Leurs attributions aux garde-temps sont sous-déterminées et ne font

¹¹³ Une montée en gamme peut être abordée pour une firme en justifiant une plus grande autonomie industrielle après la construction d’une nouvelle usine de production de mouvements ou le rachat d’un fournisseur spécialisé dans la fabrication de mouvements de bonne facture.

pas toujours consensus entre les acteurs/trices de la branche horlogère en Suisse¹¹⁴. A titre d'exemple, je citerais la discussion qu'eurent le directeur d'une manufacture de mouvements neuchâtelois et une historienne. Au terme d'un bref échange sur la personnalisation des produits, celui-ci demanda à son interlocutrice : « pour vous par exemple, c'est quoi le haut-de-gamme ? » Elle répondit : « à y bien réfléchir, je ne sais pas, je ne peux et ne veux me résoudre à donner une définition restreinte de ça. » Sur quoi, il renchérit : « eh bien, moi non plus, je ne sais pas, j'ai beau travaillé là-dedans et être tous les jours impliqué dans des projets avec des marques qui cherchent à faire du haut-de-gamme, je ne sais pas ce que c'est ! » Les définitions et attributions des gammes sont tributaires de groupes d'intérêt et font l'objet d'âpres négociations. Elles sont donc entièrement traversées par les rapports de force qui s'établissent entre les différent-e-s acteurs/rices en place, et dans lesquels se noue la réputation des marques et des groupes concurrents.

Il est néanmoins possible d'en dénombrer cinq plus ou moins distinctes les unes des autres, auxquelles correspondent des fourchettes de prix qui indiquent plus des ordres de grandeur que des valeurs définitivement stabilisées¹¹⁵ : l'« entrée de gamme », « bas-de-gamme » ou « gamme de base » pour des montres de 1 à 300 CHF ; le « milieu-de-gamme » ou « moyen-de-gamme », de 300 à 3'000 CHF ; le « haut-de-gamme », de 3'000 à 15'000 CHF ; le « prestige » ou « très-haut-de-gamme », de 15'000 à 50'000 CHF. La différence entre les catégories « haut-de-gamme » et « prestige » relève du phénomène de « démocratisation du luxe » qui est apparu au début des années 1990 (Allérès 1992, Donzé 2012, Michaud 2013). Pour mieux la faire voir, je la renvoie à la conceptualisation de la distinction entre « luxe accessible »¹¹⁶ et « luxe exclusif »¹¹⁷ que Donzé (*ibid.*) applique à la branche horlogère à

¹¹⁴ A titre d'exemple, la hiérarchie du SG positionne Omega et Breguet dans la même gamme « prestige ». Cela n'est absolument pas perçu de cette façon par de nombreux/euses observateurs/rices actifs/ves sur les sites internet spécialisés. Ceux/elles-ci considèrent que ces deux marques ne sont pas comparables, non pas pour des questions de précision ou de fiabilité, mais en vertu de leur volume de production respectif (Omega produit en effet environ 1'000'000 de montres par an tandis que Breguet en fabrique 30'000 unités), de leur complexité technique et du soin apporté à leurs finitions.

¹¹⁵ La FH propose une liste de quatre différentes gammes qu'elle constitue en fonction de fourchettes de prix : 0 à 200 CHF; 200 à 500 CHF; 500 à 3'000 CHF; 3000 et +. Mes observations de terrain m'ont néanmoins permis de constater que ces quatre gammes ne reflétaient pas assez finement les négociations autour de la valeur des montres qui ont cours dans le secteur et ne concerner pas seulement la question du prix.

¹¹⁶ Également appelé « nouveau luxe » (Michaud, *ibid.*), « new luxury », « affordable luxury » (Silverstein et Fiske 2005, Truong, McColl et Kitchen 2009) ou « luxe de masse » selon l'expression employée par des représentants de la marque Rolex pour caractériser son activité et expliquer pourquoi ils ne souhaitaient pas qu'elle fasse partie d'une association qui réunissait des marques de « haute horlogerie », selon les propos d'un des responsables de cette association (entretien réalisé le 20 novembre 2010).

¹¹⁷ Également appelé « ultra-luxe » (Tiran 2014).

partir du travail d'Allérès (*ibid.*)¹¹⁸. Selon Donzé (*ibid.*, p. 31), le « [luxe exclusif] concerne des produits de haute qualité extrêmement chers qui s'adressent à une petite élite sociale, soit l'acception traditionnelle du luxe » et le « [luxe accessible] désigne des produits vendus comme des objets de luxe, mais financièrement accessibles à une large clientèle. [...] Cette distinction des produits vise des cibles distinctes et permet de poursuivre parallèlement des stratégies fondées sur l'exclusivisme et la démocratisation du luxe. » Au demeurant, il convient de noter qu'Allérès distingue toutefois trois catégories de luxe (inaccessible, intermédiaire, accessible), suivies des produits de consommation courante mais que Donzé (*ibid.*) juge que « dans le cas particulier de l'horlogerie [...], la catégorie de luxe intermédiaire est difficile à mettre en évidence, raison pour laquelle [il ne la retient pas]. » Je ne suis pas exactement d'accord avec lui car il convient, à mon sens, d'ajouter une cinquième gamme de produits horlogers que je m'autoriserais ici à appeler « exception » (et qui convergerait avec le « luxe inaccessible » dont parle Allérès alors que le « prestige » renverrait au « luxe intermédiaire »). Cette gamme est constituée des très petites séries, des pièces uniques et des commandes exclusives exécutées par les « départements de spécialités » des marques positionnées dans le « prestige » ou par des horlogers indépendants¹¹⁹. Les premiers prix des garde-temps appartenant à cette gamme oscillent entre 50'000 et 100'000 CHF et la fourchette s'étend, sans limites, jusqu'à plusieurs dizaines de millions de CHF.

La gamme à laquelle une montre est associée n'a, au demeurant, rien à voir avec sa précision. Ce qui tend à prouver que la qualité chronométrique des produits ne coïncide que très imparfaitement avec l'attribution de la valeur « luxe » : les produits d'« entrée de gamme » sont par exemple majoritairement composés de montres à quartz qui sont certes plus précises que les montres mécaniques mais dont le prix est bien moins élevé. A l'opposé, plus une montre mécanique est compliquée, plus elle est difficile à assembler, régler, faire fonctionner et à fiabiliser. Ce qui n'empêche nullement les montres mécaniques à grandes complications d'occuper le plus haut segment de prix sur le marché horloger. Leur précision n'est donc pas le premier critère qui conduit un-e client-e à les préférer à d'autres produits horlogers.

¹¹⁸ Selon Donzé (*ibid.*, p. 31), le « [luxe exclusif] concerne des produits de haute qualité extrêmement chers qui s'adressent à une petite élite sociale, soit l'acception traditionnelle du luxe » et le « [luxe accessible] désigne des produits vendus comme des objets de luxe, mais financièrement accessibles à une large clientèle. [...] Cette distinction des produits vise des cibles distinctes et permet de poursuivre parallèlement des stratégies fondées sur l'exclusivisme et la démocratisation du luxe. »

¹¹⁹ Je définis ce que la formule d'« horloger indépendant » recouvre aux pages 6-7.

Si une gamme correspond approximativement à un prix, ce dernier n'est pas un critère suffisant pour déterminer la valeur d'une montre du point de vue des gens de métier que j'ai rencontrés tant ces derniers considèrent que les abus sont nombreux du côté des fabricants d'horlogerie. Le prix est une indication qui doit refléter la valeur de la montre mais ne peut pas la déterminer entièrement. A cet égard, le rapport gamme/prix des garde-temps suscite aujourd'hui l'indignation d'horlogers qui constatent par exemple que certaines marques vendent des mouvements quartz « auréolés de diamants » à des sommes exorbitantes et les positionnent dans la catégorie « prestige ». De telles pratiques ne choquaient pas nécessairement au milieu des années 1990 comme l'atteste un entretien réalisé par le magazine *Best References* (1995) avec le PDG de Cartier pour qui le quartz était alors la « référence » devant équiper les « montres de luxe ». Cependant, au tournant des années 1990, l'horlogerie « précieuse » a pris un virage technique et presque exclusivement mécanique.

Certains fabricants de mouvements très compliqués écrivent désormais des ouvrages didactiques pour définir les critères « objectifs » qui fondent l'horlogerie mécanique authentique et en informer les hypothétiques consommateurs. Tel est le cas du constructeur horloger Giulio Papi (in Sermier et Papi, 2006) qui propose de reconsidérer les fondements de l'horlogerie haut-de-gamme en relativisant la valeur du prix des garde-temps :

« Les montres qui se revendiquent de la tradition horlogère ont un prix et souvent une valeur... Faut-il se fier au seul prix pour juger de leur degré de finition ? Qu'est ce qui justifie la valeur ajoutée ? Comment en juger ? Autant de questions que nous sommes en droit de nous poser sur des mouvements horlogers chargés de trop de mystères. Autant de questions auxquelles il est temps de donner des réponses claires pour qu'il ne soit plus si aisé de s'autoproclamer au sommet de la hiérarchie. Dans ces articles, nous ne parlerons pas de luxe, concept subjectif qui se réfère à l'image, au rêve, à l'émotion. Nous préférons parler de haut-de-gamme pour mieux cerner les critères objectifs qui justifient le coût élevé des belles mécaniques horlogères. Ainsi, une montre compliquée n'est pas nécessairement une montre haut-de-gamme. Au-delà de la complexité et de la fiabilité technique, c'est le degré de finition qui fait la différence. Pour juger de la perfection d'une montre, il faut prendre en considération le soin apporté au moindre détail. » (Sermier et Papi, *ibid.*, p. 2)

Dans cet exemple, les critères d'authentification des montres sont les degrés de complexité technique des mouvements mécaniques et le soin apporté à leurs finitions. À ce titre, les marques qui prétendraient aujourd'hui faire de la « haute horlogerie » en se contentant d'« habiller leurs mouvements électroniques *cheap* de cailloux dorés » seraient dénoncées comme des « usurpatrices ».

L'expression « haute horlogerie » – qui a fait l'objet de nombreux réinvestissements sémantiques sur l'actuel territoire helvétique depuis son apparition à Genève dans le second tiers du 19^{ème} siècle (Sougy 2014, Donzé 2015a) – est certes associée à un rang de produits élevé mais désigne une zone floue entre le « haut-de-gamme », la gamme « prestige » et la gamme « exception ». Un exemple illustre bien l'imprécision qui entoure cette catégorie et des récurrents essais de définition dont elle fait l'objet. Il s'agit de la récente tentative de la Fondation de la Haute horlogerie (FHH) d'établir un « Manifeste de la Haute horlogerie » où définir et classer les marques horlogères qui pouvaient légitimement prétendre être dans son périmètre. Différents journalistes ont alors rapporté que le principe du classement avait été bien accueilli dans le monde horloger mais que la liste publiée à cette occasion avait suscité de nombreuses réticences tant elle semblait matérialiser le point de vue du groupe Richemont et de ses marques qui occupent une place importante au sein de la FHH. Le directeur de la marque Tissot (cité in Radja 2010), par exemple, réagit comme suit : « c'est quoi, la “haute” horlogerie ? Je l'ignore. Ce concept n'a jamais existé. On parle d'entrée de gamme, de milieu de gamme, de haut de gamme, de complications, mais délimiter un cercle de haute horlogerie supposerait qu'il en existe une version basse, ce qui n'a pas de sens. »

La catégorie de « luxe » est, tout comme la « haute horlogerie », un « signifiant flottant » (Lévi-Strauss, 1999, p. 44-49) qui oscille variablement entre les trois gammes précitées. Elle est, en revanche, très peu employée en tant que telle par les acteurs horlogers, voire décriée par un certain nombre d'entre eux parce qu'elle connote trop de « subjectivité » (Sermier et Papi, *ibid.*, p. 2) ou d'« ostentation ». Elle « fait bling-bling », « kitsch » et même « vulgaire ». Elle se voit identifiée comme une forme déconsidérée de superficialité et, de par sa progressive démocratisation et diffusion à large échelle, associée aux registres du populaire et du commun. Elle déroge ainsi au principe même de la rareté et manque par là l'enjeu de distinction par la singularité (Karpik 2007). En somme, elle contrevient désormais aux normes de discrétion et d'exclusivité qui prévalent dans les sphères de consommation de *ce qui n'a*

pas de prix (et ne doit surtout pas en avoir un qui soit trop accessible). Dans le monde globalisé de l'horlogerie dite « précieuse », il est davantage question de « culture », de « métier », de « grandes complications », de « savoir-faire », d'« artisanat », de « geste », de « créativité » d'« histoire », de « tradition » ou de « patrimoine ». Dans cet univers de sens-là, la catégorie de « luxe » a été en partie éclipsée par celle d'« authenticité » (Munz *ibid.*, 2014, 2011, Jeannerat 2012, 2010, Kébir et Crevoisier 2004). Cette dernière est aujourd'hui régulièrement convoquée par les gens de la branche pour caractériser les montres mécaniques positionnées sur le segment de produits horlogers le plus élevé ainsi que les pratiques techniques et la qualité de la facture qui entourent leur réalisation (Munz, 2015, p.172-175, 396-400, 441-444). J'y reviendrai longuement aux chapitres huit et neuf de ce travail.

2.5.2 L'horlogerie de luxe comme tendance actuelle

2.5.2.1 La concentration de l'industrie horlogère suisse dans la gamme des produits de luxe

La présente thèse peut être intégralement lue comme une réflexion sur l'enjeu que constitue le repositionnement progressif de l'industrie suisse des montres (et majoritairement des montres mécaniques) dans le domaine du luxe et des effets d'un tel repositionnement sur les gens de métier et la pratique de l'horlogerie. Pour saisir une telle polarisation de l'horlogerie dans ce domaine du luxe, quelques chiffres doivent être considérés. En 2014, la Suisse a exporté 28 millions de montres bracelets¹²⁰. Comparée à la production mondiale qui s'élève à un milliard de pièces (Kuenzi 2015), cela ne compte pas pour grand-chose. Néanmoins, près de la moitié de la valeur des ventes horlogères totales dans le monde concerne des montres suisses. Autrement dit, ce n'est pas en termes de volume que la Suisse horlogère est concurrentielle mais en termes de valeur. De surcroît, en 2014, la valeur des montres suisses exportées s'est élevée à 22,2 milliards de francs suisses, soit dix milliards de plus qu'en 2005 (Kuenzi, *ibid.*) et 15,4 milliards de plus qu'en 1990 (Credit suisse Group 2013). De 1997 à 2012, la progression de la branche en valeur a approché les 4,5% par an¹²¹. Ces dernières années, la forte croissance de montres mécaniques plus chères a ainsi relevé le prix moyen des garde-temps exportés.

¹²⁰ Site internet de la FH, *Communiqué de presse, Exportations horlogères suisses en 2014*, Bienne, 3 février 2015: http://www.fhs.ch/file/2315/comm_presse_140112_f.pdf [consulté le 4 février 2015].

¹²¹ Institut CREA 2012, cité in : http://www.bcv.ch/fr/la_bcv/actualites_et_medias/communiques_de_presse/2013/de_l_or_dans_la_montagne_l_arc_jurassien_et_l_industrie_horlogere. [Consulté le 27 août 2013].

2.5.2.2 L'augmentation de la valeur des montres durant la dernière décennie

Comme le rappelle le Credit suisse Group (2013), « la branche a fortement profité du boom de la demande mondiale en produits de luxe entamé au milieu des années 1990 ». Plus particulièrement, ces quinze dernières années, si les exportations de l'industrie horlogère helvétique ont gagné en valeur alors qu'elles ont diminué en volume, c'est avant tout parce que la production de montres « chères », c'est-à-dire de garde-temps « haut-de-gamme » et « très-haut-de-gamme » s'est accrue. Il s'agit de montres en métaux précieux mais surtout de montres mécaniques réalisées dans ces matériaux et munies de petites et de grandes complications. Leurs mécanismes sont plus complexes que les montres standards et requièrent un soin particulier dans la fabrication et l'entretien. Cette montée en gamme de l'industrie faisait ainsi dire à un observateur : « l'horlogerie de luxe représente aujourd'hui les quatre cinquièmes en valeur des exportations. » (Le Bé 2007). Les statistiques récentes sont explicites : entre 2000 et 2013, les valeurs d'exportation des montres « haut-de-gamme »¹²² ont progressé de 3'153,2 à 13'461,5 millions de francs suisses. Quant au nombre de pièces dans cette gamme de prix-là¹²³, l'évolution est encore plus marquée puisque l'on a passé de 488'000 à 13'461'500 unités.

2.5.3 Le repositionnement de l'horlogerie suisse dans le haut-de-gamme

Pour comprendre la concentration actuelle de l'horlogerie suisse dans l'industrie du luxe ou du haut-de-gamme, il convient de remonter quelque peu le cours du temps et de revenir à la crise des années 1970 qui s'abattit sur l'industrie horlogère helvétique.

2.5.3.1 La chute de l'« empire » horloger suisse ou la « crise du quartz » (1974-1985)

De l'immédiat après-guerre à la fin des années 1960, l'industrie horlogère suisse vécut une période faste sans précédents. Organisée en cartel étatisé depuis le début des années 1930, n'ayant pas autant souffert de la Seconde guerre mondiale que la plupart de ses voisins et de

¹²² Pour rappel, selon le référentiel de la FH, les montres dites « haut-de-gamme » ont une fourchette de prix qui se situe « entre 3'000 francs suisses [CHF] et + ».

¹²³ Source : FH, séries historiques à partir de 2000 ; valeur totale pour les 10 principaux marchés. http://www.fhs.ch/scripts/getstat.php?file=histo_pays_140707_f.pdf [consulté le 29 août 2014].

ses concurrents directs (Russie, Etats-Unis, Japon) mais ayant discrètement participé à l'effort de guerre en produisant des munitions pour les belligérants (Jéquier 1983, 1984), elle ne sortit pas affaiblie de ce conflit. Jusque dans les années 1970, l'horlogerie helvétique prospéra en ne disposant que de petites structures de production disséminées en un vaste réseau et en se concentrant essentiellement sur la fabrication de montres mécaniques (Donzé 2009). Dès 1974, à la suite du premier choc pétrolier, elle fut ébranlée par une importante crise structurelle qu'une large majorité des acteurs/trices de la branche appellent « cris du quartz¹²⁴ ». La forte appréciation du franc suisse¹²⁵, l'essor de la concurrence internationale¹²⁶, le manque de « rationalisation » dans les structures de production horlogère, la perte progressive d'importants marchés tels que les Etats-Unis¹²⁷ puis, dans un second temps (mais dans un second temps seulement ; cf. glossaire sous « cris du quartz »), l'industrialisation et la commercialisation de la montre à quartz par la concurrence nipponne furent au nombre des facteurs qui firent apparaître le manque de compétitivité de l'industrie horlogère suisse et précipitèrent la débâcle économique et sociale de l'horlogerie helvétique (Donzé 2011b, 2012b, 2009, Garufo 2011, Crevoisier 1991)¹²⁸. Plus rentable que le procédé mécanique, l'usage du quartz dans la fabrication des garde-temps permettait une optimisation inégalable de leur précision et une très importante réduction de leur coût de production. Affaibli par la mauvaise conjoncture de l'époque, liée dès 1976 à une hausse importante de la facturation de l'énergie, frappé de plein fouet par la concurrence asiatique des montres électroniques, le secteur passa, entre 1974 et 1982, de 90'000 à 30'000 ouvriers (CP 2014). Après cette « mise au pas technologique », un deuxième volet de crise apparut en 1982 (Crevoisier 1991). Il fut d'ordre conjoncturel cette fois-ci mais finit d'assommer l'industrie suisse en lui faisant constater que, faute de moyens de production adéquats, il lui était impossible d'être concurrentiel sur la scène mondiale. La volonté d'investir s'estompa chez de nombreux entrepreneurs et divers observateurs/rices pensèrent alors que l'Arc jurassien suisse ne produirait bientôt plus de montres.

¹²⁴ Cf. Glossaire.

¹²⁵ Liée également à l'effondrement du système Bretton Woods au début des années 1970 qui assurait une importante stabilité des cours de change au niveau mondial (Donzé 2015b).

¹²⁶ Selon Donzé (2012a, 2014b, 2015b) à la fin des années 1960, soit avant la crise, l'industrie horlogère japonaise constituait déjà une concurrence pour la Suisse car elle avait amélioré la qualité de ses montres mécaniques tout en augmentant leur volume de production à la suite d'une rationalisation de l'appareil de production.

¹²⁷ Il est alors le principal marché d'exportation pour les montres suisses. Au cours des années 1965-1970, il absorbe 21,2 % des exportations horlogères suisses (Donzé 2015b).

¹²⁸ Ce sont les auteurs précités qui ont réexaminé les facteurs de la crise en mettant en perspective et en recadrant l'avis majoritairement partagé dans la branche selon lequel c'est l'arrivée des montres à quartz japonaises qui l'auraient provoquée.

Cette crise fut vécue par les horlogers/ères et les populations locales comme la « fin de l'idylle » qu'avaient constituées les « trente glorieuses » où le « travail abondait sans qu'on doive aller le chercher ». Les montagnes neuchâteloises et le Jura bernois, de par le nombre de « petits comptoirs horlogers » qu'elles concentraient, furent des régions « sinistrées » par ce naufrage économique et social. L'industrie régionale, et corrélativement, la région s'évidèrent. Cela explique la nature du témoignage intitulé *Quand nous étions horlogers* que réalisa une photographe en 1981 (Oppliger 1981). Il s'agit d'un reportage qui documente le « chaos » éprouvé par les régions horlogères et atteste d'un sentiment de perte et de désolation irréversibles envers tous les restes que l'« empire horloger » laisse alors dans la région. Les témoignages actuels d'horlogers/ères qui ont vécu cette « crise » attestent, à la manière de Mathieu, que les entreprises « fermaient les unes après les autres » et que « tout le matériel qui avait été entretenu et respecté avec le plus grand soin durant des décennies était simplement jeté pêle-mêle dans de grandes bennes qui jalonnaient les rues des villes et des villages. »

2.5.3.2 Le retour de l'industrie horlogère suisse sur la scène mondiale

2.5.3.2.1 La sortie de crise ou le repositionnement progressif dans le domaine du « luxe accessible »

Comment l'industrie horlogère suisse s'est-elle sortie de cette crise au cours des années 1980 ? La *doxa* qui prévaut généralement dans la branche attribue le mérite d'avoir rendu cette industrie à nouveau concurrentiel face au Japon, à un homme, feu Nicolas Hayek, alors président de la SMH (le futur SG), et à un produit, la Swatch. Ce serait l'invention d'une montre à quartz, « dans lequel les patrons horlogers traditionnels n'avaient pas cru en raison de leur esprit conservateur » (Donzé 2011a : 5), dès 1983, qui aurait conduit l'horlogerie helvétique à se sortir de l'impasse. Or, les travaux récents de Donzé (2012a, 2014a, 2009) tendent à nuancer « la légende de la Swatch » (Donzé 2012a : 7) et à proposer un modèle de compréhension plus convaincant. La fameuse montre en plastique n'a en réalité joué qu'un rôle mineur dans le chiffre d'affaires du SG, pour la période 1985-1990¹²⁹.

Cette « sortie du tunnel » serait-elle due à l'apparition, dès le début des années 1980 et malgré la crise, de montres mécaniques à forte valeur ajoutée (grandes complications faites en

¹²⁹ Durant cette période-là, 75-80% du chiffre d'affaires du SG proviennent en effet d'autres activités que la vente de la Swatch (Donzé 2011a, 2012a).

métaux précieux, produits décorés de manière artisanale, pièces uniques, petites séries) ? Comme je le décrirai abondamment par la suite, ces montres étaient alors souvent escortées par une politique *marketing*, centrée sur la tradition et les savoir-faire patrimoniaux, qui tendait à justifier leur repositionnement dans la gamme des produits de luxe exclusif. La tendance était toutefois trop marginale pour autoriser d'y voir la source de la renaissance horlogère de la Suisse. Ce d'autant que, comme le relève Donzé (2011a : 5), « il apparaît [...] peu probable que la compétitivité de l'industrie européenne du luxe repose uniquement sur une question d'image, de marque, de communication, bref de software. » Le seul essor d'une communication centrée sur la tradition, même diffusée à large échelle, ne suffit pas à faire montrer un produit en gamme et à relever l'ensemble d'une industrie du même coup.

L'intérêt du travail de Donzé (2011a : 3, 2012a, 2014a) est justement de montrer que « système de production et stratégie marketing apparaissent comme les deux piliers complémentaires de l'industrie contemporaine du luxe. » C'est donc d'abord une réorganisation du système productif de la branche qui va permettre à l'industrie horlogère helvétique de redevenir concurrentiel et d'asseoir la compétitivité des entreprises en matière de coûts. Et si l'actuel SG a bien joué un rôle capital dans cette renaissance, ce fut avant tout à travers la détention de son important outil manufacturier, à savoir la possession des différentes entreprises de fabrication de mouvements qu'il concentra dès 1985 en une même structure dénommée ETA, « généralisa[nt] à l'ensemble de l'industrie, le système de production en masse qui était limité aux montres bas de gamme jusque-là. » (Donzé, *ibid.*, *loc. cit.*) C'est sur cette base industrielle-là que, dès la fin des années 1980, le retour de l'horlogerie suisse se fit sur la scène mondiale et que son repositionnement dans le domaine du « luxe accessible » opéra quelques années plus tard.

Il faut également souligner que le principal concurrent horloger qui détrôna l'industrie des montres helvétiques durant la crise était le Japon qui avait alors profité du renchérissement du franc suisse alors que le yen n'avait pas connu de hausse si importante. Ce dernier continua de bénéficier d'un taux de change fixe avec le dollar jusqu'en 1977, ce qui permit à l'horlogerie japonaise de renforcer sa position en Amérique (Donzé 2015b). Ce contexte monétaire international fut profitable au Japon jusqu'aux accords de « Plaza » en 1985 où les autorités occidentales obtinrent du gouvernement nippon une hausse du yen. Celui-ci perdit sa compétitivité face au franc suisse en 1987 (Donzé, *ibid.*), soit « précisément au moment où

l'industrie horlogère suisse réorganisée entrepren[ait] sa reconquête du marché mondial, la Swatch bénéficiant d'un taux de change devenu favorable. » (Donzé, *ibid.*)

L'influence positive de l'image des montres mécaniques de luxe à grandes complications, produites de manière très confidentielle dans la première partie des années 1980, assure alors une revalorisation suffisante de l'horlogerie mécanique pour que les grands groupes commencent à s'y intéresser dès la fin des années 1980. C'est tout d'abord le groupe de luxe d'origine sud-africaine Richemont qui procède au rachat de Piaget et Baume et Mercier en 1988. Puis, le futur SG finit par se laisser convaincre par le filon du luxe exclusif en 1992 et rachète Blancpain. Enfin, le groupe de luxe français LVMH s'invite dans le giron de l'horlogerie suisse à partir de 1999. Entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, dans la foulée de l'appropriation que le groupe Richemont, *via* sa marque Cartier, fait de la catégorie ancienne de « haute horlogerie » (Sougy 2014) en s'inspirant du succès de la formule contemporaine de « haute couture » (Donzé 2015), en lançant le SIHH de Genève (1991), l'horlogerie mécanique de luxe vit un essor considérable¹³⁰. Les compétences – jusque-là en partie artisanales – qui présidaient à la fabrication des produits compliqués firent progressivement l'objet d'une captation au niveau industriel, captation soutenue par les progrès accomplis, à ce moment-là, dans le domaine de la machine-outil, au niveau de la précision d'usinage des fournitures (machines automatisées à commandes numériques, décolletage, électroérosion, électroformage, développement de robots, *etc.*).

Le repositionnement, d'abord discret, de l'horlogerie mécanique suisse dans la sphère des produits de luxe dès le début des années 1980 a ainsi eu pour effet d'introduire, en une dizaine d'années, une nouvelle distinction entre les deux catégories de luxe que j'ai présentée plus haut : le « haut-de-gamme », ou « luxe accessible » et le « très-haut-de-gamme » ou « luxe exclusif ». C'est bien l'émergence de cette nouvelle distinction qui justifie aujourd'hui le fait d'employer l'expression oxymorique « industrie du luxe », tant le principe de rareté liée à la notion de « luxe » est dissolu par les sèmes que véhiculent le terme « industrie ». Je montrerai, tout au long de ce travail, qu'une telle réalité industrielle ne va pas sans poser problème pour l'image que les marques de luxe essaient néanmoins de véhiculer.

¹³⁰ En 1989, un symposium sur la « montre de luxe » est même organisé à Chaumont par le groupe d'économie territoriale de l'Université de Neuchâtel.

2.5.3.2.2 Le “boom” des années 2000 ou le triomphe de l’industrie des montres mécaniques de luxe

Si l’horlogerie suisse est aujourd’hui majoritairement concentrée dans le luxe, c’est justement parce qu’elle mise massivement sur la production « haut-de-gamme » voire « très-haut-de-gamme », la « gamme « exception » restant marginale. Le créneau pour faire du profit est en effet le « luxe accessible ». Comme le montre bien le rapport de la banque Pictet que cite Donzé (2011a : 49-50), à titre d’exemple, l’écrasante majorité du chiffre d’affaires du SG en 2006 est réalisé par Omega qui est une marque haut-de-gamme (son volume annuel de pièces approche le million de pièces). A elle seule, elle représentait 33,9% du chiffre du groupe alors que ses marques « prestige » comme Blancpain (2,9%), Breguet (7,8%) ou Jaquet-Droz (0,2%), même si elles étaient bénéficiaires, ne dégagent pas, à elles trois, un volume et une valeur de ventes équivalents. Selon Donzé (*ibid.*, p.49), le bénéfice qu’apportent de telles marques se résume avant tout à l’« influence positive en termes d’image » qu’elles reportent sur les autres marques du groupe.

L’effet du repositionnement de l’horlogerie suisse dans l’univers du luxe se marque de manière tangible surtout à partir de 2001, au moment où la valeur d’exportation des montres mécaniques, principalement situées dans le haut-de-gamme, éclipsent celle des produits à quartz (Donzé, *ibid.*, p. 7). Ce succès de prestige va progressivement retomber sur l’horlogerie positionnée dans le moyen-de-gamme ou l’entrée de gamme jusqu’à ce que soit même conçu, en 2013, une montre mécanique d’« entrée-de-gamme » munie de cinquante-et-un composants seulement, la *Sistem 51* de la marque Swatch. Dans les années 2010, l’aura de l’horlogerie mécanique est tel qu’elle conduit par exemple, un groupe d’acteurs/rices à demander à ce que le moteur à quartz qui anime l’horloge fleurie de Genève – un des monuments les plus célèbres de la cité – soit remplacé par un mouvement mécanique géant. Par ailleurs, en 2014, les montres mécaniques représentent, selon la FH¹³¹, « un peu plus du quart des garde-temps exportés et ont généré près de 80% du chiffre d’affaires » de l’industrie horlogère helvétique.

¹³¹ Site internet de la FH, *Communiqué de presse, Exportations horlogères suisses en 2014*, Bienne, 3 février 2015: http://www.fhs.ch/file/2315/comm_presse_140112_f.pdf [consulté le 4 février 2015].

2.5.4 Les consommateurs/trices de montres suisses

2.5.4.1 La nature exportatrice de l'industrie

La nature exportatrice de l'industrie horlogère établie sur l'actuel territoire helvétique n'est pas nouvelle puisque différentes études scientifiques ont montré qu'elle l'était déjà majoritairement durant la deuxième partie du 18^{ème} siècle (Fallet et Cortat 2001, Girardier 2012, 2013, Tissot et Bujard 2008, Donzé 2009, 2011, 2014a, Sougy 2005, 2007, 2013). Néanmoins, à l'heure actuelle, ce sont 95% des montres produites en Suisse qui sont destinées à l'exportation¹³². Quant au marché domestique, ces dix dernières années, la moitié, voire les deux-tiers des ventes qui y sont effectuées, sont réalisées par des touristes, en majeure partie d'origine asiatique¹³³.

2.5.4.2 L'importance actuelle de la Chine et de Hong Kong

Si, au tournant des années 1970, ce sont avant tout des collectionneurs d'origine italienne ou allemande, aux dires de certains horlogers indépendants, qui présentèrent un goût prononcé pour les montres mécaniques de luxe, la fin des années 1980 et les années 1990 virent le marché américain, la Russie et l'Extrême-Orient reprendre de l'importance pour de telles montres. Dès les années 2000, de manière significative, leur essor est solidaire du succès que rencontre l'horlogerie helvétique en Asie du sud-est. La Chine et HK revêtent aujourd'hui une importance capitale dans la consommation horlogère sur la scène internationale puisqu'« on estime que près d'une montre sur deux dans le monde est vendue à un client chinois¹³⁴ ». L'horlogerie suisse n'est toutefois pas en reste puisque ces deux territoires sont devenus, en l'espace de quinze ans, l'« eldorado » des horlogers/ères suisses (Hanssens 2008, Donzé 2012, 2014a). Depuis les années 1990, les fabricants de montres helvétiques produisent certes leurs montres en dépendant d'un large réseau de sous-traitants situés en Chine et de revendeurs établis à HK (Donzé 2012, 2013, 2014a) mais les statistiques récentes prouvent que ces deux territoires ne sont désormais plus seulement des partenaires pour la production et la distribution des produits horlogers « Swiss made » mais également des espaces où une très

¹³² Site internet de la FH, L'industrie horlogère suisse aujourd'hui : <http://www.fhs.ch/fre/watchindustrytoday.html> [consulté le 6 octobre 2014].

¹³³ Crédit Suisse, *Industrie horlogère suisse ; perspectives et défis*. Swiss Issues Branches, Credit Suisse Group AG, octobre 2013 : <https://www.credit-suisse.com/media/production/pb/docs/unternehmen/kmugrossunternehmen/uhrenstudie-fr.pdf> [consulté le 6 octobre 2014].

¹³⁴ Site internet de Swissinfo: <http://www.swissinfo.ch/fre/la-fin-des-années-folles-pour-l-horlogerie-suisse/38188502> [consulté le 26 janvier 2015].

nombreuse clientèle les consomment. De l'an 2000 à 2012, la valeur des exportations de montres suisses vers la Chine s'est multipliée par 100 (Jaberg 2014) et « durant cette période, près de 70% de la croissance de la branche est à mettre au crédit des pays asiatiques » (Credit Suisse Group 2013). Hong Kong et la Chine figurent aujourd'hui respectivement à la première et à la troisième place des principaux pays importateurs de montres helvétiques¹³⁵. La Chine, en incluant HK, est donc devenue, ces quinze dernières années, le premier marché d'importation de telles montres.

En considérant l'évolution des exportations horlogères suisses (en millions de francs suisses), par pays, sur les dix dernières années, l'ampleur d'un tel phénomène est aisément constatable. De 2000 à 2013, les exportations en direction de HK ont progressé de 1'423,2 à 4'124,9 millions de francs suisses et les exportations vers la Chine ont passé de 45,0 à 1'446,4 alors que celles destinées aux Etats-Unis, autre marché important dans l'histoire de l'horlogerie suisse, ont évolué de 1'847,0 à 2'239,7 en régressant même à 1'676,6 millions de francs suisses en 2010¹³⁶. A cet égard, de nombreux/euses observateurs/rices estiment que si l'industrie horlogère suisse ne s'est pas écroulée après la « crise de subprimes » en 2008, c'est presque exclusivement grâce à la Chine et le territoire de HK. Ce dernier occupe un rôle particulier dans cet échiquier industriel et commercial. Un certain nombre de travaux académiques (Blanc 1988, Glasmeier 2000, Donzé 2012, 2013, 2014a, 2014b) souligne en effet son importance pour l'horlogerie suisse. La ville est une véritable « plaque tournante » (Meyer 2000) des produits horlogers helvétiques, et ce depuis plus de trente ans, que ceux-ci y passent sous forme de composants réalisés par des tiers en Chine pour les marques suisses ou sous la forme de produits terminés estampillés « Swiss Made » qui rejoignent la place pour y être redistribués ou vendus, avant de repartir parfois vers la Suisse pour être réparés.

¹³⁵ Site internet de la FH, Communiqué de presse, Exportations horlogères suisses en 2014, Bienne, 3 février 2015: http://www.fhs.ch/file/2315/comm_presse_140112_f.pdf [consulté le 4 février 2015].

¹³⁶ Site internet de la FH, *Séries historiques à partir de 2000 ; valeur totale pour les 10 principaux marchés*. http://www.fhs.ch/scripts/getstat.php?file=histo_pays_140707_f.pdf [consulté le 29 août 2014].

3 *Chapitre trois.* L'artisanat (re)trouvé. Trajectoire et émergence des créateurs indépendants dans le monde globalisé de l'horlogerie de luxe (1975-2015)

3.1 Préambule

En octobre 2008, soit une année très exactement avant de débiter mes enquêtes de terrain, je réalisai un entretien exploratoire avec Fabrice, ingénieur en horlogerie, l'ami d'enfance dont j'ai brièvement parlé dans le premier chapitre. Dès le moment où j'appris que j'aurais l'opportunité de travailler sur l'horlogerie, je m'empressai de l'appeler pour lui demander comment il concevait le savoir horloger en Suisse. Il me proposa de nous retrouver dans une pizzeria de la côte vaudoise. Au cours du dîner, alors que la conversation suivait son cours, j'abordai la question de l'artisanat et lui demandai s'il existait des praticien-ne-s capables de réaliser des montres, seuls et entièrement à la main. Sans me répondre précisément, Fabrice orienta la suite de la conversation autour de l'existence d'horlogers de métier, installés à leur compte, qui « détenaient le savoir-faire », travaillaient en grande partie à la main. Ils avaient la particularité de créer et de fabriquer leurs propres montres – des grandes complications ou des montres avec des mécanismes spéciaux – et de développer d'autres produits, à titre de sous-traitants, pour le compte de tiers. Certains d'entre eux étaient regroupés en une association de praticiens indépendants et étaient parfois devenus des « marques » très réputées dans le milieu horloger.

A leur égard, Fabrice ne tarissa pas d'éloges. Leur inventivité et leurs compétences techniques en faisaient des gens à part, unanimement reconnus au sein de la branche. Il n'hésita pas à parler d'« excellence artisanale », d'« art horloger », de « folie », de « produits exceptionnels ». Après avoir mangé, il m'invita à le suivre chez lui où, à peine arrivé, il s'empressa d'allumer son ordinateur et me fit voir le site internet de l'association qui réunissait certains de ces horlogers. Il parvint à trouver une liste des membres qu'il imprima, me tendit et qu'il commenta en précisant : « celui-là a un sale caractère, mais c'est un génie », « lui c'est une crème, contacte-le, il connaît tout le monde », « lui est discret, mais très

abordable », « là, il s'agit du co-fondateur de l'organisation, il faut que tu le rencontres ». J'inscrivis quelques-unes de ces remarques dans les marges de la liste et la conserva précieusement en vue du démarrage de mes enquêtes de terrain, tout en gardant dans un coin de ma tête la question suivante : dans le contexte industriel actuel, qu'est-ce que peut être un artisan en horlogerie, qui plus est lorsqu'il se présente comme un créateur indépendant ?

3.2 Une enquête sur les horlogers indépendants positionnés comme artisans créateurs

Dans le cadre de ce travail de thèse, je me suis particulièrement intéressé à ces praticiens qui se positionnent aujourd'hui explicitement comme les « vrais horlogers » et que je nommerai à l'aide des formules qu'ils emploient eux-mêmes pour se désigner, à savoir « créateurs horlogers », « créateurs indépendants », « artisans-horlogers¹³⁷ ». Nombre d'entre eux est réuni dans une association, fondée sur le territoire helvétique en 1985, dénommée l'Académie horlogère des créateurs indépendants (AHCI). Certains sont progressivement devenus des marques célèbres dans le milieu des connaisseurs et même parfois au-delà (Franck Müller, Parmigiani, Roger Dubuis et plus récemment François-Paul Journe, Urwerk, Greubel & Forsey, Voutilainen, Vianney Halter). L'émergence de cette catégorie de praticiens est directement liée au regain d'intérêt pour l'horlogerie mécanique qui a eu lieu en Suisse, dans la deuxième moitié des années 1970, au cœur même de la crise horlogère et qui a contribué à repositionner ce type d'horlogerie dans la gamme des produits de luxe. Le phénomène a en outre la particularité d'avoir fait apparaître un type d'horloger qui, à mon sens, n'avait jamais existé auparavant dans l'industrie. Cette dynamique sociale a conduit à revitaliser l'artisanat horloger et à le renégocier en le faisant basculer d'une définition relative au travail manuel spécialisé, encore en vigueur dans les années 1970, à un champ lexical qui réfère aujourd'hui explicitement à la « haute » culture technique et au monde de l'« art »¹³⁸, à travers des formules telles qu'« horlogerie d'art¹³⁹ », « artisanat d'art », « haut artisanat¹⁴⁰ », « métier

¹³⁷ Si je ne féminise pas les différentes catégories d'acteurs qui ont trait à cette association, contrairement aux autres catégories que j'emploie pour nommer les gens de la branche, c'est parce que, comme je l'ai mentionné au chapitre un, il n'y a pour l'heure aucune femme parmi les membres de l'AHCI.

¹³⁸ Comme l'atteste également l'étude de la sociologue Anne Jourdain (2012, 2014a) sur les artisans en France et leur requalification progressive, à partir des années 1980 puis surtout dès la fin des années 2000, en « représentants des métiers d'art » ou « artisans d'art ».

¹³⁹ Il est intéressant de noter que la Cérémonie de l'édition 2012 du Grand prix d'horlogerie de Genève fut entièrement consacrée à la célébration de l'horlogerie comme « douzième art ».

d'art¹⁴¹ », « haute horlogerie », « horlogerie soignée », « maître-horloger¹⁴² », « créativité », « génie », « chef-d'œuvre ». Comment, en moins de quarante ans, la catégorie d'« artisanat » initialement associée aux « petits métiers » s'est progressivement muée en celle de « haut artisanat » qu'emploient désormais les plus prestigieuses maisons d'horlogerie pour désigner leurs montres d'exception? Comment la requalification des métiers de l'horlogerie et du statut d'artisan s'est-elle récemment opérée ?

Sur la base des entretiens et des observations que j'ai faits avec ces créateurs indépendants, durant près de quatre années d'enquête, j'aimerais montrer que leurs discours et leurs pratiques donnent à voir une définition de l'artisanat qui ne concorde pas avec la définition usuelle que proposent l'UNESCO¹⁴³, les associations d'artisan-e-s et même certain-e-s anthropologues (Chevallier 1991a, 1991b, Herzfeld 2004, Adell 2008, Jourdain 2014). Dans le discours de nombreuses organisations et des acteurs/trices précités, l'artisanat est souvent associé à des traits tels que la culture populaire, une forme d'humilité traduite dans l'expression « petits métiers », la tradition (même si ce terme est mis en perspective et critiqué par les anthropologues susmentionné-e-s), l'anonymat – l'artisanat, de même que la tradition, et même s'il peut avoir des « propriétaires » (Bendix, Bizer et Groth 2010, Groth 2012), est souvent sans « auteur » contrairement à l'art – et aux techniques manuelles. En contraste, dans la hiérarchie sociale et technique qui sous-tend la branche actuelle, ces horlogers sont considérés et se considèrent comme l'élite en matière de créativité technique. Ils ont conscience de ce qu'ils estiment être leur « génie », revendiquent une approche artistique, une distinction par l'inventivité, matérialisée dans la réalisation de petites séries de pièces « fait main » qui portent souvent leurs noms ou leurs signatures, dont le premier prix est de l'ordre de 50'000 francs suisses. Certains d'entre eux conçoivent et fabriquent en outre ces produits,

¹⁴⁰ Un exemple d'usage de cette catégorie: la communication de la marque Patek Philippe: <http://www.horlogerie-suisse.com/articles/Montres-Patek-Philippe-Metier-Art-1109100613.html> [consulté le 29 janvier 2015].

¹⁴¹ L'importance que l'expression « métier d'art » a prise ces dernières années dans l'horlogerie suisse est liée à la diffusion internationale dont elle a fait l'objet après que, dans le contexte français, la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art (créée en 1976) a changé de statut et de nom, et a été renommée l'Institut National des Métiers d'Art en 2010 (Jourdain 2013, 2014a).

¹⁴² De nombreux magazines spécialisés mais aussi des ouvrages de valorisation ou des publicités de marques présentent les horlogers comme des « maîtres-horlogers », alors qu'en Suisse cette formule a une acception précise, rigoureusement décrite d'un point de vue légal. Cf. glossaire.

¹⁴³ Notamment à travers sa *Recommandation sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire* (1989), ses successives *Proclamations des Chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité* (2001, 2003 et 2005) puis principalement à travers sa *Convention pour la sauvegarde du PCI* (2003).

souvent sans chercher à le dissimuler, avec l'assistance de la conception informatique et le concours de nouvelles technologies d'usinage industriel par commandes numériques.

Dans ce chapitre, je procéderai en trois étapes. Je chercherai d'abord à savoir qui sont ces horlogers, quelles caractéristiques ils ont en commun et quelles conceptions du métier et de sa facture artisanale ils se font et partagent, le cas échéant. Je montrerai ensuite que leur apparition et la renégociation de l'artisanat que leurs pratiques donnent à voir peuvent être comprises à la lumière de certaines transformations qui sont apparues dans le monde horloger à partir du milieu des années 1970. Enfin, j'aborderai les ambivalences qui façonnent le positionnement actuel de ces horlogers, en particulier vis-à-vis de la « grande industrie du luxe » qu'ils ont tendance à mettre à distance tout en en dépendant.

3.2.1 Méthodologie de terrain

3.2.1.1 Premières rencontres avec des praticiens désignés et autoproclamés comme les « vrais horlogers »

« Eux ce sont les vrais horlogers, ceux qui ne les connaissent pas, ne connaissent pas l'horlogerie ! » m'avait dit Dylan, 50 ans, physicien rencontré au hasard d'une conférence à Neuchâtel, à propos de ces créateurs indépendants. Et il me fallut attendre le mois de mars 2010 et ma première semaine d'observations dans les différentes halles de la Foire horlogère de Bâle pour en rencontrer certains, de manière informelle. Je découvris par la même occasion le fameux stand de l'association qui réunissait nombre d'entre eux ainsi que l'ouvrage qui commémorait ses vingt-cinq années d'existence. Je me rappelle avoir jeté un œil dedans et être tombé sur une phrase de l'un des deux co-fondateurs de l'association, Svend Andersen : « to the lovers of exceptional horology I would like to say, as once a young Chinese lady said: "Here [at the Academy] you can touch the watchmaker who makes YOUR watch!" » (AHCI 2010: 4). Lors de la semaine que je passai à la Foire, j'eus l'occasion de me présenter à cinq de ces créateurs et de leur exposer rapidement mon projet. Les échanges furent courtois et m'apprirent que la plupart d'entre eux n'étaient pas d'origine helvétique bien qu'installés en Suisse depuis plusieurs années.

Ce fut la rencontre décisive avec Jürg Kamaar et le travail d'observation au sein de son atelier qui m'ouvrirent les portes de ce milieu d'indépendants et me permirent de rencontrer plusieurs de ces praticiens. Les bons contacts que je nourris progressivement avec l'horloger

le conduisirent à me faire systématiquement inviter à un certain nombre d'évènements tels que la cérémonie de remise du Grand Prix d'Horlogerie de Genève, des vernissages d'expositions horlogères liées aux travaux de l'AHCI dont il était membre ou des conférences auxquelles il était invité à parler. Cette relation de confiance me fournit en outre l'opportunité de l'accompagner aux salons professionnels de Bâle et de Genève (GTE). Je le rejoignis, par exemple, lui et son équipe à chaque édition de la Foire horlogère de Bâle, de 2011 à 2013. Je pus ainsi rester à ses côtés sur le stand promotionnel de l'Académie. Cela me permit de fréquenter l'ensemble de ses collègues indépendants à de nombreuses reprises et d'échanger plus ou moins longtemps et plus ou moins formellement avec ceux-ci. A ces occasions, je m'entretins avec une cinquantaine de ces praticien-ne-s, parfois en formalisant les rencontres et en enregistrant nos discussions, bien souvent de manière informelle quoique répétée. Je pus également observer un grand nombre d'interactions de ces artisans avec le grand public, la presse internationale spécialisée, leurs fournisseurs et la clientèle. Je découvris ainsi la manière dont ils représentaient leurs marques respectives.

3.2.1.2 Questionnements

En termes méthodologiques, je me suis particulièrement attaché à questionner et décrire les trajectoires et les pratiques de ces créateurs en tâchant de comprendre comment leur activité indépendante les amenait tant à façonner leurs propres produits qu'à en développer d'autres pour le compte de tiers. J'ai cherché à comprendre les processus de création qui les animaient mais également les tactiques promotionnelles et les stratégies de mise en vente de leurs marques et de leurs produits. Après avoir parlé à de nombreuses reprises avec ces praticiens et en ayant croisé leurs récits avec un certain nombre d'entretiens qu'ils avaient donné dans les médias spécialisés ou des propos qu'ils affichaient dans leurs communications, j'ai essayé de préciser ce qu'ils rangeaient dans un certain nombre de termes tels que « créativité », « tradition » « fait-main » et quelles étaient les conditions industrielles, financières et marketing d'une production dite artisanale et exclusive. Qu'est-ce qui rendait cet artisanat comme espace de pratique possible et qu'est-ce qui conditionnait son apparemment à quelque chose de rare, de singulier, de précieux, d'élitaire ? Considérant que la plupart de ces horlogers était impliqué dans la conception et la fabrication de montres très-haut-de-gamme, je me suis également penché sur les savoirs et les techniques qu'ils mettaient en œuvre dans leurs pratiques afin de proposer un type d'anthropologie, rarement défendu jusqu'ici, lié à l'étude des biens de luxe à partir des modalités de leur facture. Je me suis ainsi demandé de

quelle nature était leur connaissance du métier et quels usages ils faisaient des techniques réputées « anciennes ».

3.2.2 Quels types d'entreprises ces horlogers ont-ils créé ?

D'entrée de jeu, il convient de spécifier autant que possible qui sont ces horlogers indépendants. Ils ne pratiquent pas tous l'horlogerie de la même façon, ne font pas tous partie de l'association de créateurs évoquée précédemment et ne sont pas à la tête des mêmes types d'entreprise. La plupart d'entre eux sont devenus des marques (au sens de « fabricants de produits terminés ») et certains se sont plutôt profilés comme sous-traitants pour d'autres marques de luxe (Darène 2014) avec des entreprises spécialisées dans la conception, le développement ou la fabrication de mouvements très compliqués. L'un n'empêche toutefois pas l'autre, puisque les horlogers indépendants à la tête de leur marque font généralement aussi de la sous-traitance pour des tiers (conception, développement, assemblage, rhabillage, restauration) et les horlogers devenus fabricants de mouvements ont eu tendance ces dix dernières années à créer des montres avec leur propre marque sur le marché.

Que cela soit comme marques ou fabricants de mouvements, ces praticiens ont ainsi formé des entreprises de statut, de taille et d'activité variables. Ils ne font pas tous le même nombre de montres (cela varie de 10 à 2'000 pièces), les produisent avec des degrés très divers de verticalité et ne les réalisent pas tous en leur nom propre. Certaines de ces entreprises ont connu un grand succès et connaissent aujourd'hui encore une importante renommée au sein de la branche mais aussi sur la scène médiatique internationale, soit à titre de marques, soit à titre de sous-traitants. Ce rapide succès a conduit certaines d'entre elles à grossir rapidement et à devenir des entités avec une certaine ampleur industrielle, en perdant parfois la facture « manuelle » de leur production et tout ou partie de leur indépendance¹⁴⁴.

Ces horlogers ne se présentent donc plus tous comme des « artisans », soit parce qu'ils se considèrent désormais comme des entrepreneurs engagés dans une démarche volontairement industrielle de production des montres qui portent leurs signatures créatives, soit parce que le terme d'artisanat leur paraît trop connoté et aléatoire du point de vue des exigences de précision et de répétabilité du contexte manufacturier. L'ampleur industrielle de ces horlogers

¹⁴⁴ A travers la réalisation de partenariats contraignants ou le rachat par des marques ou des groupes aux moyens financiers importants.

n'est toutefois pas à envisager dans le nombre de pièces produites, il s'agit toujours d'un univers exclusif de petites séries où les marques les plus productives fabriquent en moyenne 1'000 pièces par an, ce qui représente entre 1,25 et 5% de ce que les grandes marques de la gamme « prestige » produisent annuellement (Girard-Perregaux, Ulysse Nardin, Zenith, Blancpain, Vacheron Constantin, Breguet, Jaeger Lecoultré, Patek Philippe), et entre 0,125 et 0,5% du volume réalisé par les marques haut-de-gamme (Rolex, Omega, Breitling, Cartier). La dimension industrielle de ces entités concerne surtout l'intégration de dispositifs technologiques performants pour la production de pièces et la taille des ateliers. Le statut de « petit indépendant » de certaines de ces entreprises est donc à relativiser, même si celui de « créateur » ne leur est pas contesté par les observateurs/trices de la branche horlogère.

En résumé, il sera extrêmement difficile de proposer ici une description de ce que constitue aujourd'hui l'artisanat créatif indépendant ou plus généralement la créativité indépendante en horlogerie qui convienne à tous les acteurs/rices qui ont eu un rôle à jouer, au cours des quarante dernières années, dans son avènement et sa stabilisation dans le monde horloger. Il convient néanmoins de retenir que les horlogers dont il sera question ici sont des gens de métier qui créent des produits d'horlogerie mécanique (ceux-ci peuvent être également des pendules ou des horloges). Ils ont été ou sont encore des praticiens indépendants, réalisant de petites séries de montres à partir de composants, d'organes et de mécanismes qu'ils fabriquent eux-mêmes et d'autres qu'ils achètent à des fournisseurs pour les transformer ou les employer tels quels.

3.3 Façonner l'authenticité ou la redéfinition de l'artisanat horloger

Qu'est-ce que l'artisanat pour ces horlogers et à quoi associent-ils la teneur artisanale de leur production ? A l'ère des concentrations industrielles et du développement des groupes de luxe à l'échelle mondiale, de la réalisation de montres haut-de-gamme en série et de la parcellisation des tâches, les créateurs indépendants se caractérisent par une volonté de souligner la facture artisanale et créative de leur travail et de marquer leurs distances avec le monde de l'industrie et la production en grandes séries. Ils revendiquent le fait d'être d'« authentiques horlogers de métier » et s'affichent comme les derniers « vrais » praticiens capables de réaliser eux-mêmes toutes les étapes de conception et de fabrication d'une montre

mécanique et en grande partie à la main. Ils ont obtenu un grand succès auprès d'un public de collectionneurs/euses et de gens fortunés qui ont le désir de savoir ce qu'il y a dans leurs montres, qui les a faites et que le prix qu'ils paient pour les acquérir n'est pas dilaté par la nécessité d'amortir les coûts de la communication marketing. A cet égard, Jürg relatait les propos d'une de ses clientes chinoises qui désignait le panneau publicitaire illuminé de la marque Cartier scintillant dans la nuit genevoise et s'écriait : « I want a watch where I don't have to pay for the lightening ! » En ce sens, à la manière de l'AHCI dont le slogan rappelle qu'elle est le lieu où « vous pouvez toucher l'horloger qui a fabriqué votre montre », ces praticiens ont pour volonté d'incarner l'opposé de la division du travail accrue qui façonne l'industrie horlogère actuelle. « Indépendance », « autonomie », « facture manuelle » et « créativité » sont les quatre composantes qui importent dans la conception que ces horlogers se font de leur travail et permettent de décrire ce qu'ils assignent à la catégorie d'« artisanat ».

3.3.1 Indépendance

Dans le contexte de pratique de ces créateurs, l'artisan est d'abord un indépendant, c'est-à-dire un travailleur qui s'est établi à son compte. Nombre d'entre eux ont souvent mis un point d'honneur à se présenter comme des « individualistes », pour reprendre le terme de Jürg, soucieux de cultiver leur singularité. Ils se distinguent donc des horlogers ou des représentants des métiers d'art qui travaillent comme salariés dans l'industrie¹⁴⁵. L'adjectif « indépendant » désigne quelqu'un qui n'appartient à aucune entreprise, ni à aucun groupe horloger et qui dirige (souvent avec des partenaires) sa propre marque (qui porte parfois son nom), entouré d'un certain nombre de collaborateurs, en fonction de la taille de l'entreprise. Si ces indépendants ne sont théoriquement pas engagés au sein de marques tierces, cela ne les empêche toutefois pas de travailler comme sous-traitants pour elles ou parfois, de renoncer provisoirement à leur indépendance et de travailler chez elles pendant quelques années, parce que « les affaires ne marchent pas assez bien ». L'indépendance est une source de fierté car, pour un certain nombre de ces créateurs, elle est la condition *sine qua non* pour qu'ils réalisent le plus grand nombre d'opérations de conception et de fabrication de leurs montres et que leurs noms soient formellement associés à ce travail et reconnu pour celui-ci.

¹⁴⁵ Ce souci de singularisation des artisans indépendants n'est pas propre au métier d'horloger en Suisse comme le prouve l'étude de Jourdain (2010, 2013, 2014a) sur le cas des artisans d'art en France.

3.3.2 Autonomie

Au sein de cette caste de créateurs, le terme d'« indépendant » renvoie également à celui d'« autonome », témoignant ainsi d'une acception de l'artisanat qui s'écarte de la définition usuelle de « travail spécialisé » (Sennett 2008) et se rapproche d'une forme de maîtrise « complète » de l'horlogerie. Certains irréductibles font ainsi savoir qu'ils sont « capables de tout faire eux-mêmes » dans la fabrication de leurs montres. Or, après enquête, ce n'est *effectivement* jamais le cas. Si certains le peuvent assurément d'un point de vue technique et s'en approchent parfois dans leur pratique, ils ne font jamais tout « tout seul », essentiellement pour des raisons de coût, de gain de temps et de régularité des pièces produites.

3.3.2.1.1 « Aucun artisan ne fait tout de A à Z en horlogerie »

« Tu sais honnêtement, aujourd'hui, aucun horloger ne réalise une montre tout seul ! », me confiait Markus, 35 ans, horloger-rhailleur, créateur indépendant, à la Foire de Bâle, sur le stand de l'AHCI dont il était nouvellement devenu membre. Sur quoi Jürg avait renchéri : « je ne mets pas des plumes à mon chapeau si je ne les ai pas ! Je dis toujours que je travaille avec un grand nombre de fournisseurs et de sous-traitants très compétents et qui ont la même idée du travail que moi... à quoi bon se flatter de ne dépendre de personne ! » Quelques instants plus tard, Victor avait exprimé : « je me considère comme artisan, oui. En revanche, j'ai toujours estimé que ce que les autres savaient mieux faire que moi, je le leur laissais. Il ne m'est donc jamais venu à l'idée de fabriquer mes spiraux moi-même et moins précisément qu'une entreprise spécialisée là-dedans. »

Markus avait alors repris la parole :

« un grand nombre d'horlogers membres de l'Académie ont les connaissances pour faire entièrement une montre, certains d'entre eux l'ont prouvé par le passé... ils pourraient encore le faire mais il y a deux choses... soit ils le font sans technologies spéciales et cela leur prend un temps fou... il faut donc pas faire plus de cinq pièces par an et être sûr de vendre les pièces à l'avance, sinon c'est de la folie... cela augmenterait le coût de revient de chaque composant et ferait exploser le prix des montres qui est déjà élevé... donc passer par un fournisseur comme ETA ou Nivarox qui a un outil industriel fiable et qui produit une grande quantité de composants, c'est une manière de faire baisser les coûts pour certaines pièces. L'autre moyen de faire toutes les étapes de fabrication de ses montres seul, c'est d'acquérir un parc technologique suffisant pour garantir son autonomie... d'avoir en tous cas un centre d'usinage CNC. Mais là, il faut investir beaucoup d'argent... et on n'est pas tous capable de le faire. Et ça veut aussi dire de renoncer à faire un certain nombre d'opérations manuellement, donc de renoncer à une partie du travail artisanal ! »

Dans le même ordre d'idées, à la question d'un journaliste (Chronomania 2002) qui lui demandait s'il pouvait fabriquer toutes les pièces de ses montres, l'horloger indépendant Philippe Dufour répondait : « oui, en principe. En fait il n'est pas utile de fabriquer soi-même des spiraux mieux vaut les acheter chez Nivarox. Mais si c'est nécessaire j'ai les instruments qui permettent la fabrication d'à peu près n'importe quelle pièce. »

.

3.3.2.1.2 ... et personne n'a jamais tout fait

Au demeurant, si aucun artisan ne fait aujourd'hui tout lui-même, il convient de souligner que personne ne l'a jamais fait. L'image d'Epinal de l'horlogerie selon laquelle « l'artisan d'autrefois », celui d'avant la révolution industrielle, s'occupait de tout et à la main est erronée. Le travail de thèse de Philippe Blanchard (2011), déjà cité, souligne que la division accrue des tâches dans la fabrication des montres n'est pas le produit d'une modernité industrielle qui serait apparue à l'aube du 19^{ème} siècle. L'historien montre en effet que, dès l'implantation de la pratique horlogère à Genève à la fin du 16^{ème} siècle, les horlogers ont rapidement délégué certaines opérations à des tiers en dehors de la cité. Blanchard précise que les horlogers ont progressivement abandonné, et « [...] en dépit des règlements de la maîtrise [...], la fabrication des ébauches qu'ils consid[érai]ent comme un travail inférieur » et moins rémunérateur que le « finissage » (Blanchard 2011 : 59). La diffusion progressive de

200

l'horlogerie dans les régions voisines de Genève (villages du pied du Jura, pays de Gex, province de Faucigny, Pays de Vaud et pays de Neuchâtel) s'explique ainsi par le fait que, déjà à ce moment-là, les horlogers genevois ne réalisaient plus toutes les opérations de fabrication des montres eux-mêmes et qu'ils sous-traitaient, à l'extérieur de Genève, la production des travaux moins lucratifs. D'autre part, la mécanisation progressive de certaines opérations de production des pièces constitutives des mouvements de montres est un phénomène déjà attesté entre la fin du 18^{ème} et le premier tiers du 19^{ème} siècle (Blanchard, *ibid.*, p. 167-170). Les horlogers n'ont donc jamais été des praticiens qui maîtrisaient tous les métiers de l'horlogerie. Les images d'une autonomie complète de l'artisan d'autrefois et de la facture exclusivement manuelle de son travail font donc partie d'une mythologie horlogère sur laquelle j'aurai l'occasion de revenir par la suite.

3.3.3 « Hand made »

L'acception du travail artisanal que ces horlogers défendent ne se résume pas au critère du « fait main¹⁴⁶ » et entretient un rapport ambigu avec lui.

3.3.3.1 Le fait main par défaut ou l'artisanat comme contrainte liée à la taille de l'entreprise

Pour certains créateurs indépendants qui ne réalisent que de très petites séries de cinq ou dix pièces par année, le choix d'une méthode de fabrication résolument artisanale ne participe pas d'un positionnement marketing mais d'une manière de limiter les coûts. Ce sont avant tout des contraintes économiques qui les incitent à continuer de réaliser certaines opérations « à la main », autrement dit avec les quelques outils et machines conventionnelles dont il dispose, et non pas un désir de « faire artisanal ». Lors d'un après-midi passé dans l'atelier de Jürg, alors qu'il était en train d'enlever un peu de matière sur le petit levier d'un mécanisme d'automate à l'aide d'un micro-tour d'établi à l'apparence quelque peu vétuste, j'exprimai ma surprise : « c'est quasiment une antiquité votre micro-tour avec cette commande à pédale. » Il s'arrêta un instant et me confia :

« pour moi, ce qui importe, c'est de montrer que je conçois entièrement les montres qui portent ma signature et que je réalise une partie de leur pièces mais pas de prétendre que

¹⁴⁶ Cf. Glossaire.

je fais du “fait-main“ à 100%... Bien sûr, en termes d’image, c’est valorisant... mais si je fais encore certaines choses à la main c’est pas pour revendiquer ce côté artisanal, seulement, ça me revient beaucoup trop cher d’investir dans un équipement CNC pour réaliser certaines pièces... ça n’a aucun sens pour le volume de pièces que je produis... Et passer par un sous-traitant pour la fabrication pose problème. Avec les petites quantités de pièces dont j’ai besoin, soit c’est beaucoup trop cher et pas rentable... car le coût de revient du travail est élevé avec le réglage des machines pour les différentes opérations, la mise en fonction, c’est long... le prix n’est amorti que si je fabrique 500 pièces alors qu’il m’en faut 5... soit, le sous-traitant n’est tout simplement pas d’accord de lancer une production pour d’aussi petites quantités car il tourne à perte... donc j’ai aussi bien fait de me mettre à réaliser ça moi-même, avec mes moyens et mes machines ... »

Par contraste, afin de montrer en quoi les signes du passé peuvent faire l’objet d’ostensibles mises en scène et d’une vraie politique de distinction chez certaines marques de luxe de plus grande taille, je rapporterai les propos de Francis, déjà cité dans le chapitre 1, technicien en restauration horlogère dans une école d’horlogerie. Un après-midi de l’automne 2011, je le croisai dans le train et il me raconta le stage de fin d’études qu’il faisait alors en entreprise :

« la maison où je bosse a été récemment rachetée par une marque d’un grand groupe qui cherche à se repositionner dans le grand luxe, elle est spécialisée depuis longtemps dans la conception et la réalisation de pièces très compliquées et c’est pour ça qu’elle a été rachetée. C’est vraiment une entreprise-musée qui fait vitrine pour la grande marque qu’il a acquise. Là-bas, c’est vraiment un joli clin d’œil au passé. Un grand souci d’authenticité, de respect du passé anime les travailleurs mais ils ont tellement la volonté de tout faire comme à l’ancienne qu’ils ont même refait leurs établis comme les vieux établis, avec les bords un peu relevés pour éviter que les pièces tombent... mais ce truc, ça te coupe la circulation dans les mains et tu es obligé de lever tes mains toutes les dix minutes pour éviter d’avoir des picotements. Mais il n’y a rien à faire pour changer ces établis, quand je leur demande pourquoi ils les ont choisis, ils me répondent que c’est par souci d’authenticité, que les établis étaient comme ça dans le temps ! »

3.3.3.2 La revendication distinctive de la facture manuelle du travail

Victor, à qui je demandai si les montres qu'il avait conçues à la fin des années 1970 avaient pris de la valeur dans les ventes aux enchères, me répondit sèchement en faisant une digression sur la particularité de ses produits :

« absolument pas ! mes montres n'ont pas pris de valeur, car ces ventes sont truquées... certains ont plus de pouvoir que d'autres pour racheter leur propre marchandise... mais je m'en fous... moi, mon plaisir... c'était de faire ces montres, pas de les vendre... mais une chose est sûr c'est qu'un jour elles vaudront bien plus que n'importe quelle Patek Philippe parce que les miennes sont vraiment faites à la main... et contrairement à toutes ces grands marques qui jouent sur le côté artisanal et manuel de leurs produits, les mains qui ont touché mes montres, c'étaient pas celles qui ont été mises sur le paquet d'emballage destiné à la vente finale... parce que les montres de ces marques industrielles de luxe... c'est les seules mains qu'elles voient ! »

Par ailleurs, le « fait-main » est devenu un label pour un autre horloger indépendant, Ken, 45 ans, à la tête de sa propre marque qui porte son nom et réalise une production de cinquante pièces par an. Depuis quelques années, il a intégré plusieurs corps de métier dans sa petite usine de manière à réaliser, en interne, les calibres de base qui équipent ses montres. Leurs cadrans portent son nom (en tant que marque) et sont estampillés du sceau « hand made » en leur centre. Un tel label est un clin d'œil facétieux et parodique, une sorte de pied-de-nez à la mention légale « Swiss made » qui paraît désormais « dévaluée » à un grand nombre d'artisans indépendants¹⁴⁷. Le caractère peu contraignant de la mention autorise en effet certaines entreprises d'en bénéficier tout en produisant un nombre important des composants de leurs montres à l'étranger et plus particulièrement en Asie. Par contraste, ce créateur signale qu'à défaut de certifier la dimension suisse de sa production, la sienne est plus locale encore puisqu'elle est faite entièrement « à la main ». Le « hand made » affiché sur le cadran de ses montres n'empêche néanmoins pas cet horloger d'employer un petit parc de machines ultra technologiques composé de centres d'usinage CNC, condition de son autonomie, pour la fabrication des pièces de ses mouvements.

¹⁴⁷ Cf. Glossaire, sous « Swiss made ».

3.3.3.3 « Fait main » : une signification particulière

3.3.3.3.1 Faire une montre entièrement à la main est une « absurdité économique »

Dans le prolongement de la discussion que nous avons eue sur l'autonomie, Markus et moi continuâmes à nous entretenir à propos de la facture manuelle des garde-temps. Celui-ci me prévint :

« tout faire à la main, pour une pièce unique, si c'est une commande, ça a du sens, il n'y a pas de contrainte de temps, c'est une pièce singulière. La restauration de pièces anciennes, elle aussi, exige de refaire des pièces soi-même souvent sans plans préexistants et en devant faire les mesures soi-même. C'est un beau challenge et là, c'est certain que le contact avec la matière est très direct, on passe son temps à ajuster... Mais ça n'a aucun sens, c'est une absurdité économique dès le moment où tu veux faire une série de plus de dix pièces... même si tu es capable, si tu as les skills... ça prend trop de temps... il faut réorganiser tout le travail pour la fabrication des ressorts, par exemple... ça conduit à faire très peu de pièces qui coûtent très chers et qui sont pas faciles à vendre surtout quand tu es un jeune créateur... en plus, cela représente d'immenses difficultés pour répéter une même qualité assurer la fiabilité des montres ! Sérieusement, respecter des tolérances dans la fabrication de pièces à la main, ça va... mais être certain qu'il y a une uniformité parfaite entre toutes tes montres, alors là c'est hyper difficile à fiabiliser pour un horloger seul, installé à son compte. Et tu ne peux pas te permettre d'avoir dix-sept pièces qui marchent et trois non sur une série de vingt... au niveau de la réputation c'est grave, l'échelle est trop petite pour que ce soit acceptable ! »

« - Alors comment fais-tu ? », l'interrompais-je.

« - Je fais des séries de trente à cent pièces selon les modèles... ça veut dire travailler avec des machines plus ou moins automatiques pour fabriquer certains composants, en acheter d'autres et ensuite les monter et les terminer à la main... mais ça permet ainsi de baisser le prix des montres et de les vendre plus facilement. Tu vois... à côté de la singularité de la signature, pour un artisan indépendant, assurer une qualité de production c'est aussi une certaine régularité du travail et avec le fait main, c'est pas vraiment ça qu'on recherche. Regarde les métiers d'art comme graveur-main, on fait appel à eux parce qu'on sait qu'avec leur travail, il n'y aura pas deux pièces identiques ! »

A une autre occasion, alors que je lui rapportai en substance les échanges que j'avais eu avec Markus, Richard me dit :

« il a parfaitement raison, j'en suis la preuve vivante... je me suis donné les moyens de faire ma première pièce tout seul et tout à la main, résultat... pour rentrer dans mes frais, c'est impossible. Ma pièce est très chère et je ne parviens pas à la vendre. Pour mon prochain projet, je ferai une petite série... ça m'obligera à bosser avec des sous-traitants et à ne pas tout faire manuellement, mais au mois, j'aurai plus de chance de vendre mes produits ! »

Comme il ressort clairement des propos de mes interlocuteurs rapportés ci-dessus, le fait-main n'empêche généralement pas l'usage de machines et de dispositifs automatisés au niveau de l'acte de fabrication, souvent dans l'optique de gagner une plus grande régularité des montres ainsi produites.

3.3.3.2 L'usage des machines comme vecteur du génie artisanal

Pour un certain nombre de ces créateurs, la définition de l'artisanat inclut l'usage de machines voire de l'automation. La présence de celles-ci conditionne, dans un très grand nombre de cas, l'existence même du travail labellisé comme tel. Même les montres sur lesquelles certains horlogers indépendants ou certaines marques « très-haut-de-gamme » ont apposé le sceau « fait-main » supposent, à un moment ou à un autre (afin de concevoir et/ou de « sortir » leurs pièces constitutives) le recours à des machines ultrasophistiquées (programmes de conception assistée par ordinateur, décolleteuses, machines-outils automatisées avec commandes numériques assurées par ordinateur, électroérosion, laser). L'intervention des technologies de pointe dans l'usinage des composants est justifiée par le fait que les méthodes automatisées permettent un incroyable gain en termes de précision. La fabrication de la multiplicité de petites pièces qui composent les montres mécaniques, qui plus est à grandes complications, est techniquement difficile et coûteuse. Elle exige des structures de production spécifiques. Un imposant parc de machines-outils à commandes numériques informatisées est souvent requis. Sur la base de ce constat, Henri, horloger-rhailleur, 40 ans, installé à son compte pour assembler les montres à grandes complications de certaines marques, exprimait sa conception du savoir-faire horloger :

« Il faut arrêter avec cette image de l'artisanat qui nous impose de tout faire à la main... non, il faut justement montrer aux gens que le génie de notre savoir-faire c'est de savoir très bien utiliser ces machines sophistiquées pour nous aider à faire des pièces exceptionnelles et à exprimer ainsi notre inventivité. Il faut que les gens comprennent que pour nous, indépendants, faire des montres créatives et soignées qui tiennent un tant soit peu la route, ça passe par une bienfacture manuelle mais aussi, avant ça, par l'utilisation de machines qui nous sortent des pièces d'une super précision ! »

3.3.3.4 La relativisation du prestige de la main ou la dimension intellectuelle du travail horloger

Lors de notre entretien, Victor signalait :

« que vous m'appeliez artiste, là ça m'énerve car je trouve que ça fait pompeux mais artisan ça ne me dérange pas... même si c'était encore une catégorie banale voire décriée il y a peu. Pendant longtemps, il n'y a avait rien de spécial à être artisan, si bien que je me méfie un peu de ce mot... en plus il renvoie toujours au travail manuel et l'horlogerie c'est d'abord un travail intellectuel... il s'agit d'imaginer, de déduire des choses, tout un travail qu'on ne peut pas voir. »¹⁴⁸

Même si ces créateurs de renom sont souvent filmés en train de travailler à l'établi, certains d'entre eux admettent ne pas apprécier que leur talent soit « réduit » à leurs « extraordinaires » compétences manuelles. Victor m'avait aussi dit : « je ne suis pas certain qu'on soit vraiment reconnu pour ça et si c'est le cas, ça ne me suffit pas ! » D'autres de ses confrères m'avaient quant à eux confié qu'ils attendaient avant tout la reconnaissance de leur « signature », de leur « inventivité », de leur « audace » voire de leur « génie » qu'ils associaient à un travail de « recherche » et de réflexion ». Et Victor de compléter : « je sais que certains de mes collègues sont parfois valorisés pour leur magnifique travail à l'établi, le soin incroyable qu'ils apportent à la terminaison des pièces, à leur finition, à leur décoration... ils anglent à la main, ils fignolent... je suis désolé mais ça... ça n'a jamais été un travail d'horloger, c'est un travail de bonne femme ! »

¹⁴⁸ Afin d'illustrer le dénigrement dont le terme « artisanat » fait parfois encore l'objet, je me permets d'introduire ici une anecdote. Dans le cadre de la rédaction d'une série d'articles pour la presse horlogère durant l'été 2014, j'ai été amené à écrire le portrait d'une marque de grande taille, située dans la gamme prestige, qui a explicitement contesté mon emploi du terme « artisanat » pour caractériser sa démarche en prétextant qu'elle n'utilisait jamais ce mot – ce qui, après enquête, est apparu complètement faux – et a exigé que je le remplace par le terme « fait main » dans la suite du texte.

Il avait poursuivi :

« celui qu'on valorise ou qu'on admire pour sa dextérité, c'est toujours le petit artisan... mais dans l'industrie, l'artisan c'est toujours le gentil ouvrier qui n'a rien à dire et dont le travail rapporte au patron et c'est toujours le patron qui décide. C'est pas moi qui l'invente mais le corps ça fait toujours référence au peuple, au bas... c'est pas de l'admiration ça, c'est du cynisme ! »

Un tel positionnement traduit la représentation selon laquelle la valorisation par les corps est inversement proportionnelle au degré de qualification ou à la hauteur du statut. Certains artisans indépendants qui se présentent comme des « créateurs » cherchent ainsi à se défaire de la spontanéité avec laquelle ils sont associés à l'habileté corporelle et au « fait main ».

3.3.4 Portrait de l'artisan en créateur ès mécanique horlogère

Les propos de Victor rendent bien compte du fait que le « vrai métier » d'horloger est d'abord un travail de construction et de créativité mécaniques avant d'être un travail de fabrication ou de finition des pièces d'une montre. Celui-ci ajoutait : « l'horlogerie, ce n'est pas de la décoration ou de la finition, c'est de la technique, ce doit être un inventeur de mécanismes ! » Dans cette perspective-là, l'horloger artisan n'est pas celui qui est à son compte pour faire de la réparation ou de la vente, c'est avant tout quelqu'un de « créatif » qui invente des produits ou des mécanismes horlogers pour son propre compte ou pour celui de tiers. Les horlogers indépendants de renom sont médiatisés parce qu'ils ont conçu leurs propres montres et les ont fabriquées en très petit volume¹⁴⁹ mais aussi parce qu'ils ont conçu des montres pour des tiers (en ayant fabriqué les prototypes ou non). Autrement dit, ils sont valorisés et reconnus pour leur inventivité et leurs compétences dans la conception de pièces « exceptionnelles » mais pas nécessairement toujours pour leurs capacités d'exécution. La créativité et l'inventivité au niveau de la mécanique horlogère sont les critères majeurs dans l'acception de l'artisanat que donnent ces praticiens indépendants. Elles importent avant toute autre chose et constituent les valeurs suprêmes sous l'égide desquelles ils placent leur entreprise. Pour s'en convaincre, il n'est que de relever l'insistance avec laquelle ils cherchent à rapprocher leur démarche du monde de l'art à travers le choix de leur slogan : « artisanat d'art » (Voutilainen), « horlogerie

¹⁴⁹ « Invenit et Fecit » est par exemple le slogan affiché par l'indépendant François-Paul Journe dans sa communication publicitaire.

d'art » (Svend Andersen, Philippe Dufour, Parmigiani, Voutilainen), « art horloger » (De Bethune), « art du temps » (Parmigiani), « créations mécaniques » (Svend Andersen) voire « nouvelle horlogerie » (Urwerk, Vincent Calabrese, MB&F).

3.3.4.1 Les déclinaisons de la créativité mécanique

Que signifie créer ? Quels sont les termes par lesquels la création est définie parmi ces gens ? L'impératif de création ne conduit pas nécessairement ces horlogers indépendants à inventer l'intégralité de leurs montres. L'ensemble des processus de conception, de développement et de fabrication d'un nouveau mouvement (sans base préexistante, à partir de la « feuille blanche ») prend en moyenne cinq années. L'un des critères pour devenir, par exemple, membre de l'AHCI est d'exposer avec l'association durant trois années consécutives à la Foire de Bâle. Il est donc évident qu'il n'est pas attendu de ces horlogers, pour être considérés comme « créatifs », qu'ils réalisent chaque année de nouveaux calibres de montres. Le coût d'investissement serait exorbitant et impossible à soutenir pour de jeunes indépendants.

La plupart de ces horlogers ne détiennent donc pas leur propre « calibre maison » mais conçoivent et produisent leurs propres mouvements de montres sur la base de calibres existants. Le critère tacite (à l'aune duquel le contrôle des pairs s'effectue), pour évaluer la teneur de la créativité mécanique d'un praticien se situe avant tout dans le processus de transformation qu'il apporte à une base existante. Quels modules additionnels a-t-il conçu ? Pour quelle fonction ? A-t-il réalisé les plans lui-même sans le concours d'un bureau externe ? Comment a-t-il transformé la base pour opérer ce nouvel agencement ? A-t-il réalisé l'ensemble de cette transformation avec les ressources de son atelier ? De quel parc de machines dispose-t-il ? S'il s'agit d'un parc intégralement automatisé (ce qui est rare), cela pourrait poser problème et la facture d'une telle création peut être critiquée. Dans un entretien avec la presse spécialisée, l'un de ces artisans, Vianney Halter, 45 ans, horloger-créateur indépendant, installé dans le Jura vaudois depuis la fin des années 1990, rappelait par quel processus un praticien en venait à créer ses propres montres sur la base de calibres existants puis à développer les siens : « on commence d'abord par créer une montre en utilisant un mouvement standard. Puis on le modifie pour créer une complication. On change un pont, un jeu d'engrenages et c'est le fatal engrenage qui vous amène à concevoir et réaliser un mouvement complet. » (Cité in Cosandey 2013).

3.3.4.2 Le rhabillage et la restauration comme sources de la créativité mécanique

Un passage obligé auquel se sont pliés tous ces horlogers indépendants avant de s'être lancés dans la création de leurs propres produits consiste en le rhabillage de pièces anciennes. Elle constitue le point commun qu'ils partagent tous, sans exception. Un grand nombre d'entre eux, aujourd'hui installés à leur compte avec leur propre marque ou en tant que concepteurs et développeurs de produits pour d'autres, confient que c'est dans le cadre de restauration de vieux garde-temps qu'ils ont développé leurs compétences et engrangé une expérience qui les a conduit à réaliser des pièces uniques ou leur première série de montres très compliquées. Cette expérience s'est, au demeurant, rarement déroulée dans la solitude mais souvent, de manière collective, en connivence avec un pair plus âgé (un oncle, un maître, un horloger expérimenté) duquel ils ont pris ou su prendre quelques « trucs de métier ». Sur le site de l'AHCI, il est mentionné que « de solides connaissances de l'horlogerie classique sont la base de [l'] existence [des indépendants] ». Halter, précédemment cité, exprime ainsi :

« [...] rien de tel que la réparation et la restauration de pièces anciennes pour acquérir la connaissance des subtilités qui ne s'apprennent pas à l'école. On découvre, à travers le travail de nos aînés, des solutions techniques, des astuces rendues nécessaires par les limites de la technique de l'époque et des modes de fabrication tombés dans l'oubli et parfois très utiles quand on fait des complications. » (Cosandey 2013)

Dans le même esprit, Stephen McGoningle, horloger d'origine irlandaise devenu récemment membre de l'AHCI rappelle que « the skills learnt in a high quality restoration enable a watchmaker to do virtually anything. » (AHCI 2010 : 195) Si l'arbitraire des partages et des catégorisations professionnelles a établi aujourd'hui, au niveau officiel, qu'un-e restaurateur/rice de garde-temps et un-e technicien-ne ou un-e ingénieur-e en construction horlogère étaient deux métiers résolument différents, cette partition n'a, dans les faits, pas toujours été aussi durement établie. La génération de créateurs/concepteurs horlogers qui se firent connaître lors du retour de l'horlogerie mécanique dans les années 1980 et 1990 était avant tout constituée d'horlogers indépendants qui étaient d'abord des réparateurs et des restaurateurs de montres et de pièces anciennes pour le compte de tiers.

3.3.5 La redéfinition du travail artisanal

De manière un peu résignée, Markus avait conclu notre conversation par ces mots :

« de toute façon, l'artisan établi à son compte aujourd'hui... il est contraint de ne pas correspondre à l'image de l'artisan qui fait sa montre entièrement seul et tout à la main... la plupart du temps, soit il essaie de faire les choses avec son modeste équipement mais il devra aussi se fournir chez des sous-traitants pour telle ou telle pièce, soit... mais c'est rare... il décide de travailler seul le plus possible, mais pour être très précis, ça le force à acheter des machines hyper technologiques, très chères... et tout ne sera pas fait à la main ! »

De manière synthétique, l'artisan est donc un horloger indépendant qui conçoit, pour le compte de sa marque, de petites séries de garde-temps (montres, pendules, horloges) qu'il réalise à partir de certaines pièces qu'il fabrique lui-même et d'autres qu'il achète à des fournisseurs. Il s'occupe ensuite de leur commercialisation ainsi que de leur entretien. L'aspect « artisanal » du travail est généralement revendiqué en fonction de quatre critères majeurs qui font chacun l'objet de négociations subtiles. L'artisan est un indépendant. La différence avec un horloger salarié qui œuvre dans les ateliers « grandes complications », « spécialités » ou « pièces-uniques » d'une marque de plus grande envergure se mesure à la division des tâches. L'indépendant s'occupe de la conception et de la fabrication de sa montre. Le point crucial qui le distingue du salarié est que dans la phase de fabrication de celle-ci, il prend en charge les étapes de terminaison (assemblage, réglage, décoration, posage, emboîtement, contrôle final) *et* une partie des étapes d'usinage des pièces de base du mouvement. En contraste, au sein d'une grande marque, le travail est divisé de telle sorte que l'horloger hautement compétent qui s'occupe de l'assemblage de pièces très compliquées, ne s'occupe pas de leur conception et reçoit toutes les fournitures du mouvement sous forme de « kit » du secteur micromécanique de l'usine. Il réalise alors un important travail d'« ajustement » et de « retouches » des pièces, avec des outils de main, durant les phases d'assemblage, de réglage et de finition de la montre. Ces pièces ont toutefois préalablement été usinées ailleurs. Il ne transforme pas la matière pour les fabriquer, contrairement aux artisans indépendants qui sont très souvent amenés à intervenir eux-mêmes dans la production ou la transformation de ces composants même si, comme je l'ai dit, il ne s'agit jamais de l'ensemble des composants.

Deuxièmement, l'autonomie complète pour un artisan horloger n'existe pas, n'a jamais existée et le fait de la revendiquer ou de s'en approcher, comme je le montrerai dans la suite du chapitre, est un phénomène très récent. L'artisanat ne se résume donc pas à une autonomie complète mais à l'exécution d'une grande partie des tâches soi-même (l'horloger et, le cas échéant, ses quelques collaborateurs s'occupent de concevoir, fabriquer et vendre les montres qui portent sa signature ou celle de sa marque), ce qui implique, en fonction des ressources de ces créateurs, la réalisation d'un grand nombre d'opérations « à la main ». A cet égard, l'artisanat renvoie au très petit volume de pièces produites, au temps qui leur est consacré et à la qualité de leur finition, plus qu'à la facture intégralement manuelle du travail accompli sur les garde-temps. La facture artisanale de la production est donc plus une manière d'envisager le travail avec une notion de soin et en l'inscrivant dans un certain rapport au temps qui coïncide avec un « souci du travail bien fait » (Sennett 2008). Enfin, la créativité de ces horlogers se marque dans le fait de détenir une connaissance de l'« horlogerie ancienne » qui s'apparente à une sorte de « culture horlogère » (pas nécessairement liée à un cursus de formation professionnelle) et permet de créer et de développer de nouveaux mécanismes inventifs et d'en réaliser une partie de la fabrication. C'est, en définitive, bien le glissement du côté de l'art horloger qui consacre aujourd'hui la singularité de ce type de démarche artisanale.

3.3.6 Une élite technique reconnue comme telle

3.3.6.1 Une acception élitaire du statut d'artisan

Comme je l'ai dit, les mutations récentes de l'horlogerie ont conduit à redéfinir la catégorie d'« artisanat horloger » que ces créateurs incarnent. Celle-ci ne renvoie pas à une forme de pratique populaire, mais concerne l'élite de l'horlogerie. En considérant les *cursus* de ces indépendants, il apparaît en effet qu'un certain nombre d'entre eux ont suivi une formation complète d'horloger et ont fait de très brillants compléments ou spécialisations dans les domaines de la restauration ou des complications horlogères¹⁵⁰. En entrant dans le monde professionnel, ils se sont progressivement spécialisés dans l'assemblage de grandes complications dans les ateliers de marques de renom situées dans le très-haut-de-gamme ou dans la restauration de pièces anciennes pour le compte de marques, de magasins, de maisons de vente aux enchères ou de musées. Étapes cruciales qui leur ont permis, selon eux, de « se

¹⁵⁰ Peu d'entre eux ont suivi un cursus dans la construction horlogère en tant que tel. D'une part, parce qu'avant les années 1980, il n'existait pas, d'autre part parce qu'en termes de formation, ces horlogers privilégient les voies qui concernent directement la mise en œuvre du métier, à l'établi.

faire la main » et d'apprendre à connaître le monde des collectionneurs. Les artisans qui s'affichent comme tels sont donc aujourd'hui des horlogers dont le talent a préalablement été reconnu et consacré, d'une manière ou d'une autre. La plupart d'entre eux ne sont pas des praticiens *lambda* dont l'excellence se serait spontanément exprimée à travers leurs « mains d'or » et leur « coup de patte ». Seul un très petit nombre d'horlogers peuvent ainsi prétendre à ce titre distinctif et honorifique d'artisans créateurs, qui leur octroie un statut peu commun, un statut d'artiste hors-norme.

Les membres de l'AHCI sont déjà largement perçus comme des « créateurs de génie », des « artisans hors normes », incarnant un « noble héritage horloger ». De manière explicite, ils ont déjà été patrimonialisés en adhérant, pour certains d'entre eux, à des associations de défense du patrimoine artisanal dès la fin des années 1980 (ADEA 1989) ou en versant les archives de leur association à des musées¹⁵¹. S'ils ont la conscience d'être des « hommes-patrimoines » (Adell 2011c), c'est surtout en vertu du fait qu'ils sont devenus progressivement des « stars » de l'horlogerie, médiatisées, courtisées, écoutées, vues et reconnues. Un des membres de l'association, Beat Haldimann, est, par exemple, qualifié de « trésor vivant du patrimoine horloger, monument national suisse à lui tout seul » par le journaliste spécialisé en horlogerie Grégory Pons¹⁵². Et le praticien en question joue bel et bien ce jeu-là en retour puisque sur le site de sa marque, il présente le slogan suivant : « Haldimann Horlogy, Switzerland, a family tradition of innovation since 1642. »¹⁵³

3.3.6.2 Succès, reconnaissance et consécration

Dès leur l'institutionnalisation associative en académie, au milieu des années 1980, ces horlogers indépendants ont joui d'une importante couverture médiatique et vu leur célébrité monter au sein de la branche. Les médias spécialisés ont raffolé et raffolent encore de ces figures emblématiques de créateurs installés à leur compte et parfois capables d'exprimer une grande confiance dans leurs travaux et dans leur valeur. Alors que je me trouvais en compagnie d'un visiteur sur le stand de l'AHCI à la Foire de Bâle, je me rappelle avoir répondu comme suit à ce dernier qui me demandait ce que j'étudiais dans l'atelier de Jürg :

¹⁵¹ L'AHCI a par exemple donné certains de ses fonds d'archives au MIH en 2010.

¹⁵² <http://www.youtube.com/watch?v=NEAo9alHN9s> [consulté le 15 février 2015].

¹⁵³ Il est toutefois amusant d'entendre l'horloger confesser que la première fois qu'une montre fabriquée par des horlogers Haldimann a attiré son attention c'était lors d'une vente aux enchères.

« j'épluche les nombreuses revues horlogères qu'il a conservées depuis le début des années 1980... » « - ah bon il a gardé tout ça, mais pourquoi ? » « - oh... je pense que c'est par volonté de conserver une mémoire de l'horlogerie... ». Comme le créateur en question était en discussion juste à côté de nous, je m'étais permis d'aller vérifier mes propos. « - dites, c'est bien pour garder une trace de l'histoire horlogère que vous avez conservé tous ces documents et ces magazines ? » Il fit un petit rire et me reprit : « mais non pas du tout... c'est parce qu'ils parlent tous de moi et de mes produits que je les ai gardés ! » Autre exemple : à la Foire, je discutais avec un des premiers membres de l'Académie qui me disait sans modestie aucune : « depuis le retour de l'horlogerie mécanique, ces vingt cinq dernières années, 40 à 50% de l'horlogerie actuelle, c'est dû à l'ingéniosité des membres de l'AHCI ! »

Depuis trente ans, ces horlogers ont donc fait l'objet d'un nombre incalculable d'articles de presse dans le monde entier et dans plus d'une cinquantaine de langues. Pour le seul cas de Svend Andersen, co-fondateur de l'Académie, j'ai recensé près de quatre-cent articles qui lui étaient dévolus (sans parler des conférences, des entretiens et des reportages à la télévision ou sur internet). Si le volume de pièces produites par ces horlogers est resté confidentiel en comparaison des marques de grande envergure, leur impact s'est mesuré en termes d'image positive pour l'ensemble de l'industrie et au niveau des créations de produits de haute facture qu'ils ont réalisé pour d'autres marques de luxe, qu'elles soient des maisons horlogères ou non. Ainsi, différents projets menés respectivement par feu Goldpfeil (2001), Harry Winston (à partir de 2002 avec les pièces de la collection *Opus*), MB & F (dès 2005) et les Maîtres du temps (dès 2008) ont impliqué certains de ces créateurs, à titre individuel ou *via* l'AHCI, pour la réalisation de commandes spéciales. En qualité de « maîtres horlogers », certains de ces artisans ont par ailleurs fait l'objet de publications spécifiques réalisées par des auteurs indépendants (Clerizo 2009) ou par l'AHCI (2010) à des fins commémoratives. La trajectoire de cette association a en outre été jalonnée par la mise sur pied d'un grand nombre d'expositions dans le cadre de musées¹⁵⁴ ou de salons horlogers. L'association fut lancée en 1985 au travers d'une exposition des travaux de ses membres au musée d'horlogerie du Locle, commémorée dix années plus tard au même endroit et depuis 1987, ses membres participent annuellement à la Foire horlogère de Bâle afin d'y présenter leurs inventions.

¹⁵⁴ Le présent chapitre constitue d'ailleurs la base sur laquelle je suis invité par le MIH à fournir quelques informations utiles à l'élaboration de l'exposition que l'institution chaux-de-fonnière a inaugurée en juin 2015, de concert avec l'AHCI, pour la célébration des trente années d'existence de l'Académie.

Pour mesurer le succès de ces praticiens, un coup d'œil au nombre d'entre eux qui ont obtenu le prix Gaïa, décerné annuellement depuis 1991 par le MIH, est révélateur. Depuis que le musée a institué une catégorie « artisanat-crédation » dans la structure même du prix, ce sont un peu moins de dix de ces créateurs indépendants (dont la plupart est membre actif de l'AHCI) qui ont été récompensés : François-Paul Journe (1994), Michel Parmigiani (1995), Vincent Calabrese (1996), Philippe Dufour (1998), feu George Daniels (2000), Paul Gerber (2007), Beat Haldimann (2009), Eric Coudray (2012), Andreas Strehler (2013). L'AHCI a en outre été invitée à exposer au SIHH en 1996 et a été récompensée par le Prix spécial du Jury à la Cérémonie de remise du Grand Prix d'Horlogerie de Genève (GPHG) en 2010. Depuis sa création en 2001, ce même grand prix a en outre récompensé un très grand nombre de ces artisans indépendants, de marques fondées et/ou dirigées par ceux-ci ou de produits qu'ils avaient développé pour le compte d'autres maisons. De manière non exhaustive et pour donner une idée de l'envergure du phénomène, voici certains de ces noms¹⁵⁵ : François-Paul Journe (2001, 2003, 2004, 2005, 2007, 2008, 2010), Franck Müller (2001, 2003, 2004, 2005), Roger Dubuis (2007), Kari Voutilainen (2007, 2013, 2014), Greubel Forsey (2009, 2010, 2012), MB&F (2010, 2012), Urwerk (2011, 2014), De Bethune (2011, 2014), Philippe Dufour (2013), Vianney Halter (2013), Romain Gauthier (2013), Grönefeld (2014), Christophe Claret (2014). La liste et le nombre graduel des distinctions obtenues par ces créateurs et leurs marques au Grand Prix d'Horlogerie de Genève prouvent le succès de prestige qu'ils emportent actuellement. En 2013, quatre de ces horlogers ont en effet obtenu quatre des seize différents prix décernés, et en 2014, ce sont six d'entre eux qui ont obtenu pas moins de sept des dix-sept prix distribués pour leurs travaux de fabricants de produits terminés ou de sous-traitants.

3.4 Un rapport particulier à la Suisse

Dans la hiérarchie qui sous-tend le monde actuel de l'horlogerie de prestige, de manière significative, l'élite que constituent les artisans indépendants n'est pas composée que d'horlogers/ères helvétiques et pourtant un très grand nombre d'entre eux sont installés en Suisse. Cette sous-partie entend ainsi relever que l'immigration et la mobilité transnationale des horlogers en Suisse ont joué un grand rôle dans la revalorisation de l'artisanat, l'apparition du statut de « créateur indépendant » et la relance récente des montres mécaniques de luxe.

¹⁵⁵ Tiré du site internet du GPHG: <http://www.gphg.org/watches/en/content/archives> [consulté le 30 janvier 2015].

Elle entend également montrer en quoi le territoire helvétique a un statut particulier et fait l'objet d'un important attachement chez ces praticiens.

3.4.1 L'importance de la mobilité transnationale au sein de l'élite créative en Suisse

L'histoire et l'actualité de l'AHCI attestent bien de l'importance d'une telle forme de mobilité des personnes. Cette association de praticiens indépendants a en effet été fondée en 1985, en Suisse, par Vincent Calabrese et Svend Andersen, deux horlogers d'origine étrangère – respectivement italienne et danoise – établis sur le territoire helvétique depuis les années 1960. Cette Académie a progressivement fédéré des horlogers du monde entier en un réseau international de créateurs et la plupart des praticiens indépendants qui se sont « faits un nom » dans le milieu ont participé, à un moment ou à un autre, aux activités de cette association. Lors de sa première exposition à *Baselworld* en 1987, l'AHCI était composée de treize horlogers de huit nationalités différentes. Puis l'association a grossi. À ce jour, elle comprend quarante-six membres de dix-neuf nationalités distinctes¹⁵⁶. Son contingent actuel conduit ainsi à nuancer ostensiblement la représentation selon laquelle l'excellence horlogère est une tradition helvétique, puisque les horlogers d'origine suisse ne forment qu'un petit quart de celui-ci (dix sur quarante-six).

3.4.2 La Suisse comme « patrie de l'horlogerie »

3.4.2.1 Un territoire indispensable pour l'horlogerie soignée

Toutefois, l'importance du rôle que joue le territoire suisse dans la constitution de ces savoir-faire réputés exceptionnels est également renforcée par la composition de l'AHCI. En effet, si trente-six des quarante-six membres de l'académie ne sont pas suisses, un tiers (douze sur trente-six) de ces praticiens d'origine non-helvétique a néanmoins installé ses ateliers en Suisse. Ce qui signifie que sur les quarante-six personnes que comprend l'association, vingt-deux sont établies en Suisse, ce qui constitue près de la moitié de l'effectif. Durant mes quatre participations à la Foire de Bâle, j'ai donc cherché à comprendre pourquoi la Suisse semblait si indispensable à ces horlogers. Afin d'illustrer ce point, je rapporte ici différents extraits d'entretiens que j'ai conduits avec certains d'entre eux. A cette interrogation, Jürg avait répliqué : « le type d'horlogerie originale que je fais avec des automates érotiques, il n'y a

¹⁵⁶ Statistiques tirées du site internet de l'AHCI au 27 janvier 2015.

qu'en Suisse que ça pouvait marcher... d'où je viens, les gens n'auraient jamais compris, il n'y a pas la culture horlogère... » « - Mais pourtant vous ne vendez pas vos montres en Suisse, vos clients sont tous à l'étranger, non ? » avais-je demandé.

« - Oui mais ce n'est pas au niveau de la vente, c'est au niveau de la mentalité pour la fabrication... les gens ailleurs qu'en Suisse ne peuvent pas s'imaginer qu'on passe un temps aussi considérable sur de petits objets pour apporter un soin fou au moindre détail... et avec un côté créatif et aussi un peu provocateur... et puis il y a un réseau de petites entreprises spécialisées dans une tâche qu'on ne trouve nulle part ailleurs... »

En face du stand de l'Académie, un autre espace dévolu aux créateurs indépendants était installé. Sur celui-ci, je rencontrai Ken à qui je demandai : « vous avez fait l'école d'horlogerie en Scandinavie qui, si je me rappelle ce que vous disiez dans un entretien, est d'un très bon niveau... pourquoi ne pas être resté là-bas pour exercer l'horlogerie ? » Il me répondit alors :

« Je suis venu en Suisse pour suivre des cours parce que je voulais me spécialiser dans les complications... et après je suis resté parce que j'ai fait de la restauration et que les pièces que je pouvais toucher ici, je n'aurais pas eu l'occasion de pouvoir travailler dessus en Finlande. Plus tard, je me suis mis à mon compte et la production de montres haut-de-gamme... ça n'existe tout simplement pas d'où je viens... »

Je lui rapportai les propos de Jürg sur l'incompréhension qu'aurait susciter son travail ailleurs et il renchérit :

« mon confrère a raison, les gens ne m'auraient pas compris chez moi non plus. Ici, dans la région, on parle le même langage, si vous êtes installé dans l'Arc jurassien, vous n'avez qu'à traverser la rue ou faire vingt kilomètres et vous trouvez à qui parler... un fournisseur qui connaît la production des montres et comprend ce dont vous avez besoin... et ça c'est unique ! »

Dans un autre registre, Fran, 50 ans, créateur indépendant d'horloges et de pendulettes, évoquait le projet de l'un de ses confrères d'origine hollandaise, qui songeait à installer une usine en Suisse pour l'obtention de la mention « Swiss made ». « Il a beau faire de magnifiques montres et s'être fait un nom parmi les connaisseurs, m'avait-il affirmé, le fait de

travailler en Suisse et de pouvoir afficher le label « Swiss » sur ses montres lui apporterait une grande plus-value... surtout pour lui qui n'est pas helvète d'origine ! »

Durant la foire, j'avais également entrepris de mettre ces réponses en perspective en questionnant les créateurs indépendants d'origine étrangère qui ne vivaient pas sur le territoire helvétique. Nombre d'entre eux concédèrent l'influence capitale qu'avait néanmoins l'industrie horlogère suisse dans leurs pratiques de création quotidiennes. Cette influence tenait à ce que la Suisse concentrât en son sein d'importants fabricants de mouvements de base (à partir desquels ils concevaient leurs montres) et de nombreux réseaux de sous-traitants qui fabriquaient des outils et des pièces de qualité (assortiments, fournitures diverses, composants de la montre tels que cadrans, boîtes, verres, aiguilles, *etc.*). Juan, 60 ans, horloger indépendant autodidacte d'origine espagnole m'avait immédiatement signalé qu'il concevait et faisait certains de ses mouvements à partir de calibres de base ETA provenant de Suisse. Raymond, 55 ans, créateur installé dans le nord de l'Allemagne avouait son helvético-dépendance en précisant : « travailler en Allemagne avec un réseau de sous-traitants allemands, c'est plus dur que d'être en Suisse, mais j'y tiens ! Cependant, ce serait vraiment plus simple pour moi d'être en Suisse... je ne travaille qu'avec des calibres helvétiques, le salon professionnel où je viens chaque année depuis plus de dix ans pour vendre mes montres est à Bâle ! » Sur ces entrefaites, je m'étais adressé à Maurice, créateur irlandais, retourné dans son pays d'origine après avoir étudié et travaillé dans le Jura neuchâtelois pendant plus de dix ans. Je me rappelle lui avoir dit : « vous... vous êtes bien la preuve que la fabrication de montres compliquées ça peut quand même marcher pour un horloger indépendant qui n'est pas installé en Suisse... » Il m'avait stoppé net en rétorquant :

« hé non, je suis justement la preuve que ça ne fonctionne pas... je travaille en étroite collaboration avec mon frère qui lui, se trouve à Neuchâtel... il y a une culture horlogère dans l'Arc jurassien suisse et ça fait toute la différence... en plus, la réputation dont jouit la Suisse pour la production horlogère soignée, c'est indépassable... regardez, sur mon site internet, je précise que je travaille dans mon atelier en Irlande mais aussi qu'il est équipé des standards suisses les plus élevés ! »

3.4.2.2 Les formes et les circonstances de l'attachement territorial à la Suisse

Si, sur la base des entretiens précités, les raisons qui poussent certains praticiens à venir s'établir en Suisse pour pratiquer l'horlogerie, apparaissent plus clairement, il convient toutefois impérativement de tenir compte de l'âge de ces horlogers et de la période durant laquelle ils sont arrivés en Suisse. A ce titre, il est possible de distinguer trois vagues de mobilité de ces individus qui ne sont pas tous venus exactement avec les mêmes objectifs. Certains sont clairement arrivés pour travailler et d'autres avant tout pour se former, l'opportunité de trouver du travail n'ayant été qu'un effet collatéral de leur présence en Suisse. Parmi eux, certains sont arrivés entre le début des années 1960 et le milieu des années 1970.

Durant la décennie 1950, le succès de l'industrie horlogère helvétique était tel que sa suprématie sur la scène mondiale n'a pas été franchement contestée (à quelques nuances près comme en témoignent les travaux de Garufo 2009, 2011 et Boillat 2013) jusqu'en 1965-1970. La vague de praticiens à être arrivés à ce moment-là était composée d'horlogers d'origine italienne (Vincent Calabrese), danoise (Svend Andersen), française (Daniel Roth). Ils avaient pour ambition explicite de venir travailler au « Pays des montres » et ont alors facilement trouvé de l'emploi en fabrique ou en magasin. Une deuxième vague de ces futurs créateurs indépendants est apparue au cours des années 1980. Principalement d'origine française (Dominique Mouret, Dominique Loiseau, Christophe Claret, François-Paul Journe, Vianney Halter, Denis Flageollet, Vincent Bérard), ceux-ci ont majoritairement débarqué avec la ferme intention de produire des pièces d'exception (qu'il s'agisse d'automates mécaniques, d'horloges, de pendules, de montres de poche ou de montre-bracelet à complications) à partir du substrat jurassien de compétences micromécaniques et de ce qu'il restait de l'outil industriel horloger, au sortir de la « crise du quartz ». Enfin, une dernière vague de praticiens, en provenance de France, de Grande-Bretagne, de Scandinavie, est arrivée entre la fin des années 1980 et le milieu de la décennie suivante pour des objectifs de formation complémentaire sur les complications horlogères (Kari Voutilainen, Peter Speake-Marin, Stephen Forsey, Clas-Henrik Pihl, John et Stephen McGoningle). A cet égard, le WOSTEP ou Watchmakers of Switzerland Training and Educational Program (Centre Suisse de formation et de perfectionnement horloger) a joué un rôle prépondérant dans la venue de ces praticiens en Suisse. Initialement, le WOSTEP fut créé comme centre de formation pour les horlogers qui travaillaient pour les marques suisses à l'étranger. Situé à Neuchâtel et financé par des

marques suisses, des organisations horlogères internationales ainsi que des détaillants suisses et étrangers, il ouvrit ses portes en 1966 en proposant des cours d'une année pour des horlogers américains puis dès 1970 pour des horlogers du monde entier¹⁵⁷. Au sortir de la crise horlogère des années 1970, en 1984, ce centre professionnel privé sut accroître l'attractivité horlogère du territoire suisse auprès de nombreux horlogers à l'internationale en proposant des cours de perfectionnement sur les complications horlogères (à partir d'une réédition de l'ouvrage *Les montres compliquées* de Lecoultre datant de 1943[1984]), que ne dispensait pas la plupart des écoles publiques en Suisse et à l'étranger. Cela est vrai à l'exception de la formation de technicien-ne-s en complications et restauration horlogères proposées en Suisse, dès 1972, au Technicum puis au MIH de La Chaux-de-Fonds et enfin à l'école technique du Locle.

Toutefois, cette formation s'adressait d'abord aux ressortissants suisses, se déroulait durant deux années en école à plein temps, supposait quatre années de formation initiale et avait un nombre de places plus limité que le WOSTEP. Au milieu des années 1980, l'horlogerie mécanique était en train de renaître à travers son repositionnement dans la gamme des produits soignés et les complications étaient en vogue. Les différents horlogers précités, aujourd'hui devenus des sommités dans la branche, ont ainsi tous accompli leur cursus au WOSTEP durant lequel ils se sont particulièrement distingués. Cela n'explique toutefois pas pourquoi ils sont restés en Suisse. Le directeur de l'institution étant Antoine Simonin, un horloger de métier très proche des milieux industriels, les jeunes praticiens prometteurs ont été rapidement mis en contact avec une série d'entreprises de l'Arc jurassien (des marques mais aussi des fabricants de mouvements) qui amorçaient leur « renaissance » dans la mécanique compliquée (Audemars Piguet, Ulysse Nardin, Girard-Perregaux) ou avaient été lancées quelques années auparavant par des créateurs indépendants suisses et étrangers (Michel Parmigiani avec Parmigiani Art et mesure du temps, Dominique Renaud, Giulio Papi avec Renaud Papi, Christophe Claret avec Claret Manufacture¹⁵⁸). A partir de la deuxième moitié des années 1980, ces différentes entreprises sont ainsi devenues les terreaux fertiles ou les « pépinières » post-wostep des futurs créateurs indépendants qui ont alors tous travaillé pendant plusieurs années dans l'une ou plusieurs des entreprises précitées, soit directement après leur école, soit après être momentanément retournés dans leur pays pour pratiquer.

¹⁵⁷ Site internet du WOSTEP: <http://www.wostep.ch/index.php?id=2&lang=en&page=0> [consulté le 10 août 2013].

¹⁵⁸ A noter que sur ces quatre noms, il y a deux français et deux suisse d'origine italienne.

En conclusion de cette sous-partie, la représentation de la Suisse comme « patrie des horlogers » et « pays de la précision et de la chronométrie » est à la fois nuancée et renforcée par l'exemple de ces « exceptionnels » créateurs indépendants. D'un côté, leur travail et la reconnaissance dont ils jouissent relativisent le caractère helvétique de l'industrie horlogère et de l'autre, leur présence en Suisse redonne une certaine importance au territoire helvétique en matière de production horlogère. Cela prouve, au final, qu'horlogerie en Suisse ne signifie tout simplement pas horlogerie suisse.

3.5 Les « créateurs indépendants » comme nouvelle catégorie d'artisans en horlogerie (1975-2015)

3.5.1 L'artisan horloger : d'ouvrier qualifié à créateur de génie

Si, depuis la seconde moitié du 19^{ème} siècle, la fabrication des garde-temps n'a jamais vraiment eu le statut de « petit métier » en Suisse¹⁵⁹, le métier d'horloger/ère n'a pas toujours eu le prestige qu'il a aujourd'hui¹⁶⁰ et le terme d'artisanat est resté pendant longtemps peu valorisé, voire négativement connoté en horlogerie. Comme le rappelait Victor, établi à son compte depuis plus d'une trentaine d'années et qui a créé plusieurs marques : « à la fin des années 1970 encore, un artisan horloger c'était avant tout un ouvrier de fabrique qualifié ou un réparateur de vieilles pièces... c'était respecté mais pas survalorisé, il n'y avait rien d'extraordinaire derrière ce terme et l'expression "métier d'art" était encore très peu utilisée. »

¹⁵⁹ Comme je le montrerai plus loin, l'émergence de la catégorie de « tradition » dans l'horlogerie suisse dès la seconde moitié du 19^{ème} siècle a alors forgé une figure de l'horloger envisagé comme « chronométrier d'exception » et « noble des artisans ».

¹⁶⁰ A ce titre une anecdote de l'horloger Philippe Dufour illustre bien le propos. Il concède dans un entretien qu'il n'a jamais été très intéressé par l'école et qu'au terme de sa scolarité obligatoire, il lui a été dit qu'il était « juste assez bon pour être horloger ». Ce qui lui fait dire qu'il n'a pas « choisi son métier ». Tiré du site internet de la RTS: <http://www.rts.ch/emissions/passe-moi-les-jumelles/5303740-complications-sans-compromis.html> [consulté le 20 février 2015].

Vincent Calabrese, co-fondateur de l'AHCI, précisait au cours d'un entretien que j'ai mené avec lui :

« en 1977, lorsque j'ai commencé à travailler comme horloger indépendant, en Suisse, une des difficultés majeures pour trouver des clients potentiels était que personne ne pensait qu'il y avait quoi que ce soit d'extraordinaire à faire tout seul, ses propres montres, entièrement à la main... l'artisanat, pour le grand public, ce n'était rien, ou plutôt ça n'étonnait personne... il y avait une telle désinformation, qu'il y avait toujours quelqu'un pour me dire "ah oui vous faites des montres à la main, moi aussi je connais quelqu'un qui est horloger et qui fait des montres à la main"... mais les gens confondaient simplement le fait qu'à l'assemblage, les horlogers sont amenés à manipuler leur mouvement avec les mains, ce qui ne veut pas dire que les pièces du mouvement ont été faites à la main et seront décorées à la main, ni qu'elles ont été conçues par l'horloger qui les assemblent ! »

3.5.2 La formation d'une nouvelle catégorie de praticiens

Dans cette sous-partie, il s'agira de caractériser succinctement les reformulations dont la catégorie d'« artisanat » a fait l'objet ces dernières décennies en décrivant la formation progressive de cette nouvelle catégorie de créateurs horlogers. Au cours d'un entretien mené lors de l'édition 2011 du GTE avec ce même Victor, celui-ci m'avait suggéré, avec pertinence, de prendre en compte trois paramètres pour comprendre comment s'était opérée la requalification du statut de l'artisanat et était apparu le groupe de praticiens dont il faisait partie. Il avait évoqué la défense du métier antérieure à la « crise du quartz » et liée aux mutations industrielles des années 1960, les « restes » de l'horlogerie mécanique durant la crise (le métier se concentrant alors essentiellement dans le rhabillage et la restauration de pièces) et le regain d'intérêt des collectionneurs pour l'horlogerie mécanique soignée en plein cœur de cette crise. Suivant ses conseils, c'est ce que je me propose de réaliser ici en opérant un bref retour dans les années 1960 et en montrant ce qui s'est joué, dans la branche, en l'espace d'une cinquantaine d'années. Cette sous-partie entend caractériser ce déplacement à partir du croisement de sources écrites et orales car j'ai aussi été attentif à la façon dont les acteurs qui avaient vécu cette période la mettaient en récit et décrivaient les changements qui étaient intervenus dans leurs pratiques.

3.5.2.1 Les années 1965-1975 : un temps de mutation

Dès le milieu des années 1950, alors que l'horlogerie suisse traverse une période de croissance, différentes mutations dans l'industrie induisent l'expression d'un souci des savoir-faire horlogers. Si ce souci, comme je le montrerai dans le chapitre huit, n'est pas apparu en tant que tel au cours des années 1960, à compter de ce moment-là toutefois, l'ampleur qu'il revêt, la place qu'il accorde à la question de la sauvegarde et le décrochement qu'il exacerbe entre artisanat et industrie, entre atelier de rhabillage et usine de production le singularisent considérablement dans le monde horloger. En outre, les différentes stratégies de défense du métier qu'il suscite, dès le début des années 1970, croisent une tendance plus générale à la revalorisation des métiers artisanaux qui s'accroît depuis les années 1960 dans divers pays d'Europe de l'ouest où les praticien-ne-s, les politiques et les anthropologues s'inquiètent de la disparition des « petits métiers », des « métiers anciens », des « métiers d'autrefois » ou des « savoir-faire traditionnels ».

3.5.2.1.1 Une perception de la déqualification du métier d'horloger (1950-1970)

Comme le dit un horloger interrogé par l'historien Michel Fragomichelakis (1994 : 331), « dans les années 1950, ça partait. » Durant cette période, l'industrie horlogère suisse est en effet caractérisée par un important accroissement de la demande mondiale qui la contraint à accroître sa productivité afin de demeurer compétitive. L'augmentation des quantités produites pose problème car les ressources en personnel sont limitées et ne seront renforcées, au milieu des années 1950, pour éviter les pénuries qui menacent, qu'à la faveur d'un recours fluctuant à la main-d'œuvre étrangère, immigrée puis frontalière (Garufi 2012). Au demeurant, entre 1950 et 1970, la politique défendue par l'industrie horlogère suisse conduit à une standardisation des produits, à une réorganisation du travail en parcellisant considérablement les tâches et, sous la pression de la concurrence et des opportunités apportées par l'uniformisation des pièces de base, à la mise en place de chaînes de production automatisées (y compris dans le secteur de la terminaison avec l'introduction des premières chaînes de remontage des mouvements semi-automatisées). Ces deux décennies sont donc marquées par une importante « déqualification du métier » d'horloger/ère (Crevoisier 1991 : 24-25). A cela s'ajoute la montée en puissance des montres électriques et électroniques depuis la fin des années 1950 qui renouvellent complètement l'univers de la mesure du temps et les modes de fabrication des garde-temps. Les montres non mécaniques sont composées d'un

moins grand nombre de pièces et de pièces moins compliquées à produire que les montres mécaniques, ce qui facilite l'automatisation de la production complète de ces produits.

3.5.2.1.2 Le quartz, cet “assommoir” (1968)

Un évènement a été alors particulièrement décisif dans la consolidation du sentiment de perte du métier qu'éprouvent les horlogers. Il s'agit de l'« horifique 14 février 1968 » (Baillod 1992). Ce jour-là, la marque japonaise Seiko gagne le premier prix du Concours international de chronométrie de l'Observatoire de Neuchâtel avec une montre à quartz, surpassant outrageusement ses concurrents suisses ayant présenté des montres mécaniques et électroniques. Si l'industrie horlogère suisse était majoritairement concentrée dans la production de montres mécaniques, dès la fin des années 1950, elle s'était néanmoins employée à développer, plus par goût du défi technique que par objectif commercial (Pasquier 2008), des montres non mécaniques *via* ses différentes institutions de recherche communautaires. Elle avait ainsi inventé la première montre-bracelet à quartz en 1967. Une année plus tard, le résultat du concours de chronométrie est donc vécu comme une « honte » pour l'horlogerie et les horlogers suisses. L'évènement marque la fin d'une double « idylle » : d'une part, la supériorité chronométrique de la montre à quartz sur la montre mécanique devient un fait incontestable, établi publiquement. La précision mécanique qui était, comme me le rappelait Patrick, 50 ans, enseignant horloger, « une religion, un credo, pour certains horlogers de la région » devient obsolète, presque du jour au lendemain. D'autre part, les Suisses ne sont plus les maîtres de la chronométrie, ils ont été battus sur leur propre territoire par leur concurrent japonais avec une technologie qu'ils ont pourtant eux-mêmes inventée mais qu'ils n'ont pas su défendre et fiabiliser, d'un point de vue industriel, aussi bien que les Nippons. Cet évènement fait soudainement du quartz un objectif de développement important pour l'horlogerie suisse qui est alors obligée d'admettre son retard sur ses concurrents.

3.5.3 « Il faut défendre le métier ! »

3.5.3.1 Un sentiment de perte ravivé

Dès le début des années 1970, une inquiétude grandit parmi les horlogers et une rhétorique de la perte relative aux caractéristiques mécaniques du métier émerge. Comme me le disait un horloger ayant vécu cette période :

« ce qui nous a fait réagir c'était le constat qu'à la suite des transformations de l'industrie, il n'était plus possible de rien réparer soi-même. Cela concernait pas seulement l'horlogerie mais toute sorte d'appareils comme les radios, les télévisions... quand les objets dysfonctionnaient ou se cassaient, ils étaient désormais changés. C'était à cause du type de production qui était faite et ça avait des conséquences sur la forme que prenait le métier dans l'industrie et sur le "rhabillage"... puisqu'on n'avait plus besoin de réparer... Alors on s'est progressivement regroupé pour ne pas laisser mourir ce métier qu'on aimait ! »

Un autre horloger, ancien directeur, interviewé par Crevoisier *et al.* (1996 : 86) au début des années 1990, âgé alors d'une septantaine d'années, concède :

« [...] j'ai été de la génération qui a aidé à simplifier le travail, pour faire toujours plus, parce qu'à une époque il fallait toujours plus, toujours plus. A un tel point que pour finir, on s'est quand même rendu compte, dans les années 73 ou 4, qu'on était en train de prostituer complètement le métier horloger, et puis on l'a presque foutu en l'air. C'était plus un métier. Uniquement pour satisfaire en somme un besoin économique, un besoin d'argent [...]. »

Pour les gens de métier, c'est alors « la perte d'un certain "esprit industriel" qui caractérisait les "grands ancêtres", pionniers du développement de l'horlogerie dans la région » (Fragomichelakis 1994 : 246) et le risque de voir partir la connaissance « du métier », d'entraîner une baisse de qualité des produits et de conduire certaines entreprises à déchoir.

3.5.3.2 Les groupements d'amateurs/rices

La perception de la déqualification que l'industrie fait subir à la profession incite alors certains amateurs et praticiens à d'urgents regroupements pour défendre le savoir horloger. Comme le souligne Victor qui était à l'époque « ouvrier d'usine », « face à ces menaces, différentes associations de défense des métiers sont apparues. Pour l'horlogerie, c'est très clair, en Suisse, en France, en Allemagne, à partir du début des années 1970, ce genre d'associations a fleuri. » En effet, l'Association Suisse des collectionneurs et amateurs d'horlogerie ancienne et classique (Chronométrophilia) est créée en 1975, l'Association Française des Amateurs d'Horlogerie Ancienne (AFAHA) en 1977, le Groupement des cabinotiers genevois en 1977, l'Association Nationale des Collectionneurs et Amateurs

d'Horlogerie Ancienne et d'Art (ANCAHA) en 1981, l'Amicale des horlogers vaudois en 1984. Jean, le responsable actuel de cette Amicale m'a d'ailleurs confirmé qu'elle était « née à un moment où les sociétés, confréries d'amateurs ou de passionnés émergeaient et que son fondateur avait initié ce projet parce qu'il se sentait seul dans son activité, ressentait le besoin de ne pas rester isolé et de réunir un cercle d'amis du métier. »

3.5.3.3 Le regain d'intérêt pour l'horlogerie ancienne et le patrimoine

Participant de cette dynamique, la décennie 1970 est caractérisée par un regain d'intérêt pour l'horlogerie ancienne et les pièces mécaniques rares qui touche également la sphère de la clientèle et donne progressivement lieu à différents marchés de passionnés et de collectionneurs. En témoigne, la création, en 1974 à Genève, sur l'initiative d'Osvaldo Patrizzi, un horloger d'origine italienne, d'une galerie d'horlogerie ancienne qui devient *Antiquorum* en 1981, la première maison de vente aux enchères entièrement dévolue aux garde-temps (d'abord des horloges et des montres de poche puis dès 1989 uniquement des montres bracelets anciennes). La mise sur pied de la première bourse horlogère en 1976 par le MIH et l'association horlogère Chronometrophilia est le signe de cet intérêt renouvelé pour les pièces anciennes qui conduit à leur attribuer un marché parallèle à celui de la production.

Durant cette décennie, différentes initiatives sont alors lancées et conduisent à un nouveau souci de l'artisanat en horlogerie. Même s'il apparaît en marge d'une industrie qui ne s'en préoccupe guère, ce souci revalorise les motifs du travail manuel et du vieux métier (MIH 1987), les consacre en « patrimoine » (Claren *et al.* 1979), accorde une place centrale aux espaces muséaux et fait de la pratique de restauration de pièces anciennes, le « dernier bastion du savoir-faire » (Alexis 1994 : 43). Entre 1972 et 1974, ce sont deux nouveaux espaces pour les musées d'horlogerie de Genève et de La Chaux-de-Fonds qui sont inaugurés, puis une dizaine d'années plus tard, en 1985, un centre international de la mécanique d'art (CIMA) qui s'ouvre à Sainte-Croix. Lors de l'inauguration du MIH de La Chaux-de-Fonds, un centre d'horlogerie ancienne est créé dans une optique de conservation du « patrimoine » et de mise en visibilité de ce souci de sauvegarde. En son sein, une formation de technicien-ne en restauration horlogère est alors proposée, chapeautée par les instances officielles. Dans la même lignée, à la fin de la décennie, le journaliste Roland Carrera (1976, 1978) publie une série de reportages sur les « derniers artisans » de l'horlogerie où il met en scène différents métiers manuels encore pratiqués par quelques irréductibles passionnés.

3.5.3.4 Le déclin de l'horlogerie et sa patrimonialisation muséale

Pour ce qui concerne la profession d'horloger/ère, ces différentes actions (les inaugurations des musées et des centres de conservation, en particulier) annoncent en creux la fin d'un règne plutôt qu'une nouvelle ère de conquête. Elles coïncident en effet avec une phase de mutation industrielle qui transforme radicalement les montres et les manières de les fabriquer. L'avènement du musée comme espace où recueillir ce qui est en train d'être abandonné des activités productives est donc tout désigné. A cet égard, à partir de certains travaux sur la production de la mémoire (Debary 2002a, 2002b, Becker et Debary 2012, Candau 2005, Halbwachs 1925, Poulot 2001, 2002, Nora 2011, Nora éd. 1984, Tornatore 2004a, 2006, 2009, Reitz 2011), il y a lieu de signaler l'ambiguïté de ces processus de muséification et de conservation. Leur soudaine émergence peut être envisagée comme des gestes de valorisation mémorielle au même titre que comme des signes attestant la relégation définitive d'une certaine acception des métiers de l'horlogerie en passe de disparaître des ateliers de production et des usines. Durant ce moment de transition où l'industrie mute, les mises en musée de l'activité horlogère et de ses produits mécaniques annoncent la requalification de leurs usages et des significations qui leur sont attribuées. Les musées, plus que des lieux appelant les acteurs/rôles sociaux à se souvenir du métier afin de le maintenir vivant, sont des espaces où la responsabilité de sa mémoire se trouve déléguée (Debary 2002a, 2002b). Celle-ci, du coup, n'incombe plus aux gens de l'industrie horlogère. En outre, les espaces muséaux, au même titre que les galeries d'horlogerie ancienne, les maisons de vente aux enchères ainsi que les bourses horlogères assignent de nouveaux statuts et valeurs aux objets qui y sont mis. Ces derniers sont ainsi retirés du circuit de la consommation courante pour intégrer de nouveaux espaces à partir desquels ils empruntent d'autres réseaux de circulation et de consommation où leur valeur est renégociée. La création de ces nouveaux espaces est alors à la fois le signe d'une mise en oubli d'une certaine acception du métier d'horloger/ère sur le plan industriel et à la fois, comme je vais le montrer maintenant, la condition de possibilité d'un renouvellement du statut de ce métier où ses composantes « artisanales » et « anciennes », pourtant marginalisées dans le secteur de la production, favorisent l'émergence progressive d'un nouveau marché qui induira même, petit à petit, de nouvelles manières de fabriquer des montres mécaniques « de prestige ».

3.5.4 Et la crise du quartz vint

3.5.4.1 L'industrie de la montre mécanique au point mort

La « crise du quartz », dont j'ai souligné les caractéristiques majeurs au chapitre deux, qui frappe l'horlogerie suisse de plein fouet dès 1974 et impose le quartz comme référence indépassable contraint l'industrie helvétique à restreindre drastiquement sa production de montres mécaniques. A la fin des années 1970, les marques qui subsistent se sont en partie tournées vers le quartz (que certaines d'entre elles telles que Zénith, Girard-Perregaux ou Patek Philippe achètent aux marques japonaises parce qu'il est moins cher et de meilleure facture) et limitent leur production de montres mécaniques à quelques modèles simples. Selon l'aveu de Laurent qui travaillait à l'époque pour le bureau technique d'une grande marque genevoise, « au niveau des nouvelles créations, il n'y avait plus grand chose, on passait notre temps à redessiner le plan de nos anciens modèles ». Dans les entreprises de production, l'exercice du métier, au sens complet et mécanique du terme, est presque entièrement condamné par l'importance de l'automatisation et le quartz. Au niveau des écoles d'horlogerie, que les autorités publiques maintiennent malgré le faible taux de fréquentation, l'heure n'est pas à l'euphorie. Patrick, 50 ans, enseignant en horlogerie, ayant terminé son apprentissage d'horloger-rhabilleur au début des années 1980, raconte :

« dans les quelques classes d'horlogerie qui subsistaient encore, nous, les élèves, on était peu nombreux et on savait très bien qu'on ne pourrait pas aller travailler dans l'industrie parce qu'elle était morte... la seule solution c'était le rhabillage...et il y avait deux possibilités... soit travailler dans un magasin d'horlogerie pour de la réparation courante... soit se tourner vers le passé et la restauration de montres ou de pendules. »

Le métier tel que le concevaient les gens au bénéfice d'un diplôme d'horloger/ère se concentre alors dans les quelques « ateliers de complications » des marques prestigieuses (Patek Philippe, Audemars Piguet), dans les espaces de conservation/restauration des musées, dans les ateliers de réparation des magasins d'horlogerie/bijouterie ou des praticiens établis à leur compte. Le secteur « production » de l'industrie mécanique étant à zéro, ce sont en effet les espaces où les mouvements d'horlogerie sont réparés et entretenus qui ont constitué les « conservatoires du métier ». De tels espaces ont alors joué un rôle central dans la transmission des compétences horlogères qui s'est opérée à travers les pratiques de rhabillage et de restauration des garde-temps. Un grand nombre d'horlogers ont principalement

développé leurs aptitudes, à ce moment-là, *en réparant*. Ce sont également ces pratiques qui ont justifié le maintien officiel de quelques formations en horlogerie car il y avait toujours besoin de personnel pour assurer la réparation ou l'entretien des montres. Les musées, quant à eux, ont eu une importance centrale durant cette décennie tant leur fonction de conservatoire était sollicitée en regard de tout ce que les nombreuses entreprises d'horlogerie mécanique qui faisaient faillite jetaient, considérant que l'ère de la mesure mécanique du temps était révolu pour elles.

3.5.4.2 Des horlogers installés à leur compte et actifs dans le rhabillage

Dans la conversation que nous avons eue, Patrick rappelait également qu'à cette époque une des seules solutions qui s'offraient, par défaut, aux horlogers pour éviter le chômage et continuer à pratiquer leur métier était de se lancer à leur compte et d'ouvrir leur propre atelier de rhabillage ou de restauration. C'est ce qu'ont fait un grand nombre de ces personnes de 1975 à 1985, parfois après avoir travaillé quelques années dans les ateliers « spécialités » de marques, dans les magasins ou dans les musées¹⁶¹. Parmi ces rhabilleurs indépendants, il y avait des personnes actives sur des réparations courantes mais également sur des restaurations soignées qui demandaient du temps pour intervenir sur les pièces. Quelques-uns d'entre eux avaient donc parfois l'occasion de travailler sur des montres de poche ou des horloges très compliquées. Parallèlement, depuis la fin des années 1960, certains avaient également inventé, pour leur compte, de nouveaux produits horlogers qu'ils soumettaient à des « salons des inventions » et pour lesquels ils étaient parfois primés (ex. Svend Andersen avec sa « Pendule dans une bouteille » au Salon des inventeurs de Genève en 1969, Vincent Calabrese avec sa « montre Spatiale à mouvement baguette » au même Salon¹⁹⁷²).

Ces praticiens étaient ainsi en contact avec une clientèle fortunée, essentiellement composée de collectionneurs européens qu'ils avaient eu l'occasion de rencontrer, avant de se mettre à leur compte, dans le cadre de leurs activités dans les marques, les magasins ou les musées. Leurs pratiques indépendantes du rhabillage, de la restauration ou leur réputation d'inventeurs leur permettaient de continuer à fréquenter ces collectionneurs passionnés d'horlogerie

¹⁶¹ Pour illustrer ce point, voici les dates auxquelles certains des futures créateurs indépendants se sont mis à leur compte (sans pour autant devenir tous immédiatement des marques) : Aniceto Pita 1971, Michel Parmigiani 1976, Vincent Calabrese 1977, Jean-Marc Wiederrecht 1978, Philippe Dufour 1978, Svend Andersen 1979, Roger Dubuis 1980, Antoine Prezioso 1981, Franck Müller 1984, François-Paul Journe 1985, Franck Jutzi 1985, Vianney Halter 1988, Miki Eleta 1990, Beat Haldimann 1991, *etc.*

ancienne et de montres mécaniques de poche à complications. Ces derniers ont tout d'abord fait appel aux indépendants pour des restaurations de pièces anciennes. A côté de cela, la présence des musées a constitué un important relais dans la distribution des travaux de rhabillage à ces praticiens et dans leur mise en contact avec d'autres clients. La création d'Antiquorum par Patrizzi à Genève a également contribué à faire travailler ces horlogers qui se voyaient ainsi confier certaines tâches. Un certain nombre d'entre eux, devenus désormais célèbres (Svend Andersen, Roger Dubuis, Antoine Presiuzo, Franck Müller, Philippe Dufour), ont commencé leur carrière solo de cette façon-là.

3.5.4.3 Les rhabilleurs deviennent créateurs : l'émergence de la création indépendante

Une chose en amenant une autre, ces horlogers établis à leur compte pour ces travaux de rhabillage et de restauration se firent progressivement un nom au sein de ces réseaux confidentiels de collectionneurs et des connaisseurs. La « crise du quartz » créa progressivement une sorte de niche de distinction auprès de ces amateurs de « belle mécanique » et la tendance s'infléchit. Le regain d'intérêt que suscita l'horlogerie mécanique chez ces nouveaux clients profita alors à un petit nombre d'horlogers-habilleurs de talent, installés à leur compte, à qui il fut demandé, non plus seulement de réparer des montres mécaniques mais d'en créer et d'en faire de nouvelles. L'enjeu pour cette clientèle était alors explicitement de se voir fabriquer des nouveaux produits horlogers sur-mesure qui ne seraient surtout pas du quartz car les montres électroniques étaient considérées comme des « infidélités au métier ». Les montres électroniques étaient perçues comme « statiques » par contraste avec les mouvements des mobiles et de l'organe réglant des pièces mécaniques. En outre, les garde-temps à quartz étaient trop communs et financièrement trop accessibles pour cette élite économique. Ainsi, des montres mécaniques inventives et « entièrement faites à la main » étaient désirées. Des commandes de la part d'amateurs fortunés arrivèrent. Les horlogers réparateurs du milieu des années 1970 se muèrent soudainement en « créateurs » pour la réalisation de pièces uniques et prestigieuses dont la technicité devait être mise en valeur.

Les techniques de restauration qu'ils avaient développées et leur large spectre de connaissances des mécanismes existants constituèrent la base de leurs compétences d'invention. Ils se tournèrent vers des mécanismes et des fonctions horlogères « classiques »

(calendriers perpétuels, indications des phases de la lune ou des fuseaux horaires, échappements à tourbillon, à carrousel, automates, sonneries), jusque là presque exclusivement interprétées sur montre de poche, et ils les combinèrent. Le fait de pouvoir créer et réaliser ces montres haut-de-gamme était un défi technique et une magnifique opportunité de développer leurs compétences et de lutter contre la marginalisation de leur savoir qui, en pleine « crise du quartz », apparaissait à beaucoup d'observateurs/rices comme définitivement « muséal ». Toutefois, les travaux de création ne suffisant pas pour leur permettre de vivre, ils continuèrent et continuent parfois aujourd'hui encore le rhabillage et la restauration de pièces en parallèle.

3.5.4.3.1 La création à tâtons

Les types de montres à grandes complications que ces horlogers furent alors invités à créer demandaient des connaissances et des habiletés qu'ils n'avaient pas acquises par transmission directe. Certains d'entre eux avaient bien l'expérience de certaines « spécialités » pour avoir travaillé dans des entreprises situées dans des gammes de produits exclusifs mais il s'agissait là de savoir-faire extrêmement marginaux, en vertu du type de production standardisée que l'industrie réalisait avant la crise. De plus, ces praticiens étaient mandatés pour inventer et réaliser ces nouveaux garde-temps sans l'appui de l'outil industriel qui n'était alors pas calibré pour ce genre de réalisations. Lors d'un entretien, Thomas, 65 ans, un créateur de cette génération, s'écria :

« en tous cas, si on peut dire que l'horlogerie compliquée s'est transmise à travers le temps, et à plus forte raison au niveau des montres bracelets, c'est pas parce que notre génération l'a apprise, non ! Nous, on a vraiment dû la réinventer en cherchant, on avait bien quelques notions mais la fabrication de pièces entières, personne n'était en mesure de nous montrer comment il fallait faire ! »

Les savoirs relatifs à la réalisation des complications horlogères ont ainsi été « réactivés » (Crevoisier *et al.* 1996 : 88) par des praticiens qui durent les recomposer à tâtons, en « s'inspirant d'autres pièces [et] en faisant des recherches. » (Crevoisier *et al.*, *ibid.*, *loc. cit.*) : consultations d'ouvrages spécialisés et de photographies, recherches dans des fonds d'archives et des musées, examens et démontages d'autres mouvements anciens pour se donner des idées. Dans ce cas précis, c'est bien une forme de discontinuité qui a conditionné la relance de ces pratiques et permis la passation de certaines méthodes de construction

mécanique relative à l'« horlogerie précieuse ». La transmission de tels savoirs « n'a pas pu se faire de personne à personne. » (Crevoisier *et al.*, *ibid.*, *loc. cit.*) A la fin des années 1970, pour créer leurs prototypes ou réaliser leurs premières pièces, ces créateurs indépendants se sont ainsi appuyés sur tout un ensemble de techniques qu'ils avaient apprises à l'école et mis abondamment en œuvre dans leur exercice du rhabillage ou de la restauration. Ils ont ainsi recouru à des techniques de micromécanique (pivotage, limage) et de réglage qui avaient déjà été reléguées par la production industrielle courante et jugées comme « obsolètes ». Ces techniques ont alors joué un rôle important dans les dynamiques d'invention et d'innovation qu'a constitué ce renouveau des mécaniques de luxe parce qu'à ce moment, il n'existait pas d'autres façons de produire ce genre de montres. L'industrie n'était pas en mesure de le faire, non pas pour des raisons proprement technologiques mais essentiellement pour des questions d'organisation de la production et de positionnement en termes de marché. Il s'agissait là de toutes petites séries et il n'y avait alors pas de perspectives de débouchés suffisantes pour justifier un investissement massif dans ces produits. Les choses devaient changer en l'espace de quelques années.

Au demeurant, il est intéressant de constater qu'une technique comme le pivotage, dont je reparlerai par la suite, marginalisée par l'industrie dès les années 1940 et considérée comme complètement obsolète au cours des années 1960 a connu une requalification (provisoire certes) comme source d'innovation industrielle moins d'une décennie plus tard. Certaines des premières fabrications de montres bracelets à grandes complications réalisées en séries très limitées, à la fin des années 1970, ont en effet mobilisé des compétences de pivotage. Laurent, enseignant retraité, un de mes informateurs privilégiés, a même été le « pivoteur attitré » d'un groupement genevois de créateurs/trices¹⁶² indépendant-e-s qui réalisaient des petites séries de pièces artisanales. Vincent Calabrese a fait appel aux compétences d'un pivoteur, « alors âgé de près de 90 ans », pour la réalisation de l'axe de balancier des premières versions de sa « Golden Bridge » dont il devait revendre le brevet d'invention à la maison Corum, par la suite. En outre, durant ces années-là, les trois musées de l'Arc jurassien suisse ont joué un rôle prépondérant dans la relance de ces nouvelles mécaniques miniatures : ils ont été un des espaces-ressources à partir desquels des horlogers se sont lancés dans la création indépendante (Michel Parmigiani, Dominique Loiseau). Dans le giron de ces institutions, des

¹⁶² Si je féminise cette formule ici, c'est que dans le groupe évoqué, il y avait deux femmes artisanes qui pratiquaient l'émaillage.

réseaux commerciaux ont été consolidés entre horlogers et clients (marques horlogères¹⁶³, particuliers) pour permettre à leurs « inventions » de trouver les moyens financiers et techniques d'être actualisés en « innovations¹⁶⁴ ». Ces différents exemples illustrent la pertinence d'une approche anthropologique des savoirs et de leur circulation. Celle-ci donne ainsi à voir en quoi les connaissances ne se cumulent pas selon la ligne continuiste du progrès mais s'agencent et se recombinent à partir de moments de flottement, de rupture, de disjonction, en fonction d'évènements imprévus et de paramètres sociaux-économiques qui débordent largement les enjeux strictement techniques.

3.5.4.3.2 Le réveil mécanique des marques : invention de la tradition et captation du travail des indépendants

Dès la fin des années 1970, certains entrepreneurs et investisseurs perçurent la recrudescence d'intérêt pour l'horlogerie mécanique soignée auprès d'une clientèle internationale fortunée. Ils commencèrent à racheter des enseignes de marque avec un important ancrage dans le temps, alors tombées en désuétude et tentèrent de les relancer. D'autres marques horlogères qui avaient résisté aux années difficiles, exprimèrent alors un intérêt prononcé pour créer de nouveaux produits mécaniques exclusifs en déployant toute une stratégie d'ancestralisation de la pratique (que je caractériserai, au chapitre huit, comme un nouveau régime de la tradition). Le repositionnement de ces marques – anciennes ou fraîchement relancées – dans l'horlogerie mécanique de luxe fut en grande partie justifié par la création de nouveaux mécanismes compliqués, dont la plupart avait été développés pour les montres de poche durant les 18^{ème} et 19^{ème} siècles. En jouant sur des signes d'ancienneté, en mettant en scène un univers artisanal et « authentique », ancré dans le territoire suisse, le retour traditionnalisant de la montre mécanique contribua à repositionner l'horlogerie suisse dans le haut-de-gamme.

Un grand nombre de marques réalisèrent ces nouveaux garde-temps en s'adressant directement aux créateurs indépendants. Pour donner une idée plus concrète de l'ampleur du phénomène qui s'étala sur plus d'une dizaine d'années, je me permets de citer ici quelques exemples : Corum relança sa production mécanique en lançant sa « Golden Bridge » en 1982

¹⁶³ C'est par l'entremise du conservateur du MIH de l'époque, Philippe Curtit, que Vincent Calabrese a par exemple été présenté au patron de Corum, René Banwart, à qui il a vendu le brevet d'invention susmentionné.

¹⁶⁴ Selon Jeannerat (2012), en économie de l'innovation, une innovation est une invention qui a su actualiser son potentiel et trouver les ressources pour être matérialisée en produit ou en service sur un marché.

sur la base d'un brevet racheté à Calabrese en 1977 ; Patek Philippe fit restaurer une partie de la collection de pièces anciennes que son propriétaire avait constituée par Svend Andersen et son jeune horloger Franck Müller en 1981. Cette restauration permit à la marque de documenter ses collections et d'en concevoir un catalogue sur la base duquel elle ouvrit un musée conçu comme vitrine pour la relance de ces pièces mécaniques de prestige ; en 1983, la maison Ulysse Nardin fut rachetée par un investisseur allemand qui sollicita les artisans Jörg Spöring et Ludwig Oechslin pour qu'ils miniaturisent en montre-bracelet l'astrolabe qu'ils avaient préalablement réalisé ; en 1986, Blancpain sortit deux modèles de tourbillons à partir des travaux respectifs de Dominique Loiseau et Vincent Calabrese ; durant ces mêmes années, Audemars Piguet commanda l'exécution d'une série de cinq montres de poche munies de grandes sonneries auprès de Philippe Dufour ; au début des années 1990, Omega mit en œuvre l'industrialisation de l'échappement co-axial breveté par Georges Daniels, *etc.*

Le régime d'invention de la tradition que les marques ont mis en œuvre, dès le début des années 1980, a été en partie conditionné par le travail de certains horlogers indépendants qu'il a en retour contribué à valoriser au sein de la branche. Leur double statut d'indépendant et de sous-traitant ne les a toutefois pas conduit à une reconnaissance immédiate. A ce moment-là, ils étaient peu nombreux¹⁶⁵ et la place de leur créativité dans la relance des marques de grande envergure était à la fois centrale et marginale : s'ils étaient d'importants vecteurs du régime qui se mettait alors en place, la plupart de ces créateurs entretenaient (et entretiennent encore) une relation plus qu'ambivalente avec la notion de « tradition ». Autrement dit, la valorisation des produits *par la tradition* a été rendue possible par la sollicitation du travail d'acteurs qui ne s'en revendiquaient pas, qui ne se concevaient ni comme des « traditionnalistes », ni comme des « horlogers traditionnels » mais bien au contraire comme d'audacieux « créateurs », des « marginaux », des « inventeurs ». Ces horlogers ne répudiaient pas pour autant la notion de « tradition » et considéraient avec sérieux l'importance de nouer un dialogue avec le passé. Pourtant, comme je le montrerai plus loin, ils assignaient à cette notion et lui assignent encore autre chose que les marques d'envergure industrielle. Par ailleurs, durant cette première moitié des années 1980, ils restaient souvent dans l'ombre des marques qui les faisaient travailler et ne pouvaient pas revendiquer la signature de leurs

¹⁶⁵ Victor concédait : « en 1980, sur la scène internationale, nous étions quatre artisans indépendants à avoir lancé des produits avec notre signature, c'est vous dire. A cette époque, c'était difficile ! »

créations. Leurs progressifs regroupements en associations ont alors quelque peu changé leur statut et la manière dont la facture artisanale de leurs travaux était perçue et reçue.

3.5.5 Les regroupements de créateurs indépendants et le lancement de nouvelles entreprises d'horlogerie mécanique

3.5.5.1 Le « Groupement des Cabinotiers de Genève » (1977-1984)

Un premier essai de regroupement d'horlogers indépendants eut lieu à Genève en 1977 sous le nom de « Groupement genevois des cabinotiers¹⁶⁶ » (GGC). Ce groupe qui créa même son propre poinçon, fut composé d'artisan-e-s d'art (émailleuses, boîtier) et d'horlogers installés à leur compte dont certains allaient devenir des « vedettes » du monde de la création horlogère (Roger Dubuis, Svend Andersen, Jean-Marc Wiederrecht) ou de la restauration d'art (Yvon Desbiolles). Outre le fait d'être tou-te-s indépendant-e-s, ces différent-e-s praticien-ne-s partageaient un même intérêt pour l'horlogerie et la restauration de pièces anciennes. Ils/elles se connaissaient pour avoir travaillé depuis plusieurs années dans le « microcosme de l'horlogerie genevoise ». Alors que la crise battait son plein, ils/elles se réunirent à la suite d'une proposition que l'un d'entre eux/elles avait reçu d'un client qui leur proposait de refaire une montre de poche « à l'ancienne ». Sur le modèle de l'organisation éclatée de la « Fabrique » et des diverses spécialisations des « cabinotiers », l'idée était alors de convoquer tous les corps de métier nécessaires à la fabrication d'une montre dans un même projet et de créer une synergie entre les spécialités de chacun-e. Ils/elles réalisèrent quelques montres en émail qui furent vendues à différents collectionneurs, estampillées de leur poinçon.

A partir de ce projet initial, leur coup d'éclat le plus marquant eut lieu alors que l'un d'entre eux refaisait des boîtes de montres de poche en or sur le modèle de boîtes du 18^{ème} siècle pour habiller de vieux mouvements qu'un client lui avait transmis pour qu'il les restaurât. Dans cette optique, il devait redessiner les plans des boîtes sur la base d'images de pièces de l'époque en question. Il fréquentait alors assidûment les bibliothèques et le musée d'horlogerie et d'émaillerie de Genève. Lors d'un entretien que j'ai mené avec lui, il me narra l'événement qui devait leur apporter un certain succès : « un jour, j'étais au musée et je parlais avec sa conservatrice, elle me disait qu'elle cherchait une idée pour fêter les dix ans de l'institution et qu'elle voulait trouver une combine pour fabriquer une montre en reprenant

¹⁶⁶ Cf. Glossaire.

l'idée de la Fabrique genevoise avec tous ces ateliers disséminés dans la ville... à ce moment, c'est pas tomber dans l'oreille d'un sourd... » Le groupement proposa alors de réaliser dix « montres des cabinotiers » par souscription publique pour la commémoration du musée. L'horloger me raconta : « à ce moment-là, on n'a rien inventé mais on a réchauffé l'esprit des cabinotiers pour l'occasion en faisant quelque chose qui n'était pas le genre de l'époque... » Différents articles de presse et une plaquette (Schindler 1978) furent consacrés à ce groupe qui fut dissolu en 1984, à la suite de mésententes internes.

3.5.5.2 « On va se faire bouffer par les banquiers ! » ou la naissance d'une « académie » pour repositionner l'artisanat (1985)

Quelque peu découragé par l'échec du GGC, l'artisan Svend Andersen poursuit son activité en indépendant. Quelques mois plus tard, il reçoit la visite de Vincent Calabrese, un autre horloger établi à son compte qui vint lui proposer de créer une association pour fédérer les créateurs indépendants. Les deux horlogers se mirent d'accord sur la base de deux constats : d'une part, ils se trouvaient régulièrement sollicités par des collectionneurs pour des créations mécaniques inédites. D'autre part, ils étaient également courtisés par des groupes financiers et des entrepreneurs – que Calabrese désignait par le terme « banquiers » – qui rachetaient des enseignes horlogères abandonnées et les mandataient pour la réalisation de nouveaux produits. A son compte depuis 1977, Calabrese avait, en outre, noté la difficulté que représentait la découverte de nouveaux clients pour ses créations. Son statut d'artisan horloger italien constituait un obstacle car personne ne croyait (« et surtout pas les Italiens ! ») qu'un piaffe sût fabriquer des montres (AHCI 2010 : 4).

Cet ensemble de considérations les conduisirent à penser que le retour de l'horlogerie mécanique se solderait par le triomphe de l'industrie et ne profiterait qu'aux grandes marques, raison pour laquelle ils décidèrent qu'ils devaient se regrouper pour être plus forts, étendre la visibilité de leurs créations artisanales et, selon la formule devenue classique de Calabrese, « ne pas se faire bouffer par les banquiers ! » Dans le courant de l'année 1984, les deux horlogers contactèrent tous les médias de presse spécialisés en horlogerie existant encore à l'échelle mondiale (il n'en restait qu'une dizaine !) afin de lancer un appel international à tous les praticiens indépendants sensibles à la nécessité de repositionner et de défendre la création artisanale. Les réponses positives – en particulier celle de l'anglais George Daniels qui apparaissait alors comme le « dernier horloger » capable de réaliser lui-même entièrement ses

montres – furent nombreuses si bien qu'en 1985 fut créée l'Académie Horlogère des Créateurs Indépendants, une association ayant pour « but de perpétuer l'esprit inventif des horlogers et les inciter à créer et exécuter dans les règles de l'art, des pièces d'horlogerie classiques ou inédites. » (AHCI, *ibid.*, p. 10, ma traduction). Comme le souligne Calabrese, celle-ci fut « [...] ouverte à tous les horlogers indépendants talentueux sans distinction de sexe, de race, de religion car [...] aucun de ces facteurs ne jouait un rôle dans la créativité individuelle et l'habilité technique. » (AHCI, *ibid.*, p. 4, ma traduction).

Si tous les créateurs indépendants en horlogerie n'ont pas fait ou ne font plus nécessairement partie de cette association, un certain nombre d'entre ceux qui sont devenus célèbres dans le milieu ont néanmoins été proches d'elle à un moment ou à un autre. Cette dernière a ainsi servi de tremplin à un grand nombre de praticiens en les aidant à rendre visible et à valoriser leur marque naissante et sa renommée grandissante a indirectement profité à la plupart des horlogers établis à leur compte. Sa mise sur pied a en effet été centrale dans l'essor et l'institutionnalisation de l'artisanat horloger conçu désormais comme création indépendante et soignée. Par ailleurs, dès les débuts de l'AHCI, son principe de candidature fut exigeant : pour qu'un candidat devint membre, il lui fallait réaliser une pièce d'horlogerie qui présentait une invention d'ordre mécanique, s'assurer le parrainage de deux membres de l'association et participer consécutivement à trois expositions avec l'Académie à la Foire de Bâle.

3.5.5.3 Une nouvelle étape de la création indépendante : devenir une marque ou un fabricant de mouvements

Les dix années qui suivirent la création de l'Académie ont ainsi vu une multitude de ces indépendants lancer leurs marques : Svend Andersen (1985), Philippe Dufour (1989), Daniel Roth (1989), Roger Dubuis (1995), Antoine Preziuso (1990), Franck Müller (1991), Michel Parmigiani (1996), Félix Baumgartner (avec Uhrwerk 1997), François-Paul Journe (1999). Parallèlement, durant à peu près la même décennie, certains créateurs-restaurateurs de talent, installés à leur compte, optèrent pour la conservation de leur statut de sous-traitant et lancèrent des entreprises de conception et de fabrication de mouvements à grandes complications. Entre le milieu et la fin des années 1980, Jean- Marc Wiederrecht, Dominique Renaud, Giulio Papi, Christophe Claret et François-Paul Journe fondèrent respectivement Agenhor (1985), Renaud Papi (1989), THA (1989) et Claret manufacture (1992). Ces quatre entreprises se sont spécialisées dans la réalisation de certains types de mouvements très

compliqués (ex. les tourbillons pour Renaud Papi, les répétitions-minutes pour Claret manufacture) et ont remporté un important succès en devenant les piliers de la construction, du développement et parfois de la fabrication de ces produits, pour le compte d'un grand nombre de maisons établies en Suisse¹⁶⁷. En additionnant les différents noms d'indépendants qui devinrent des marques et continuèrent à concevoir des produits pour des entreprises tierces de plus grande taille avec les quatre fabricants de mouvements précités, j'obtiens, à peu de chose près¹⁶⁸, la liste complète des entreprises qui étaient en mesure de développer et de produire des mouvements à complications et grandes complications de 1980 à 1995. Ces compétences spécifiques étaient ainsi concentrées dans les mains d'une petite caste de fabricants parce que l'industrialisation massive du luxe horloger n'avait pas encore eu lieu et les technologies d'usinage ne permettaient pas encore de produire des montres de plus grande technicité à large échelle. Avec le stabilisation du statut de créateur artisan qu'assurèrent le lancement de l'Académie et de ces multiples entreprises, ces horlogers furent abondamment courtisés par les autres marques qui cherchaient à se repositionner dans l'horlogerie mécanique. L'industrie capitalisa sur eux en captant leur savoir pour inventer son régime de la tradition mais leur donna en retour une notoriété et une nouvelle envergure au niveau de l'image. Les commandes des marques contribuèrent à consacrer leur statut de « créateurs géniaux » et leur permit de solidifier le type d'artisanat qu'ils défendaient, contribuant ainsi à consolider leur organisation en firmes et en associations.

En outre, la transformation du statut de l'artisanat que ce régime de la tradition contribua à renforcer est une preuve que l'émergence d'un tel régime n'a pas été une « innovation non-technologique » (Jeannerat et Crevoisier 2011, Jeannerat 2012). Comme je le monterai plus loin, même si l'arrivée du quartz reconfigure l'enjeu de la précision chronométrique pour les montres mécaniques, ce régime qui escorte leur retour a bien concerné la « technique » en premier lieu : il a eu un impact concret sur le métier et les techniques de fabrication des montres mécaniques, à un niveau artisanal tout d'abord puis progressivement au niveau industriel.

¹⁶⁷ Journe et Claret ne lanceront leurs produits à titre de marques respectivement qu'en 1999 et 2010.

¹⁶⁸ Il conviendrait d'ajouter certains fabricants de mouvements haut-de-gamme plus anciens comme Frédéric Piguet, Nouvelle Lémania et Dubois Dépraz et certaines marques de renom telles que Patek Philippe, Audemars Piguet, Jaeger Lecoultrre et Girard-Perregaux.

Par ailleurs, si ces créateurs ont été happés par cet appel d'air et institués en figures de proue de cette nouvelle tendance mécanique, ils n'ont toutefois pas été maîtres de cette dynamique et connurent des fortunes diverses. Leurs trajectoires furent couronnées de succès très variables selon les cas. Si un grand nombre des firmes qu'ils créèrent, existent encore aujourd'hui, elles ne sont souvent plus dans leurs mains et ils n'y travaillent plus nécessairement. Peu nombreux sont, en effet, les horlogers de cette trempe à avoir survécu à la construction de leurs marques éponymes (Gachet 2011). Ces dernières ont souvent été rachetées par des grandes marques ou des groupes qui entendaient acquérir un savoir-faire par rapport à certains types de produits et justifier ainsi leur montée en gamme. Les rares horlogers devenus entrepreneurs à avoir su maintenir leur indépendance envers et contre tous les appels du pied dont ils ont fait l'objet, sont aujourd'hui des marques de tailles variables, produisant entre 10 et 2'000 pièces par an et perpétuant généralement leurs collaborations avec les grandes marques industrielles. Ces collaborations sont néanmoins sources de conflits parce que les politiques actuelles de ces marques et leur tendance à l'industrialisation intensive des montres de luxe sont néfastes à l'avenir du métier, selon les indépendants

3.5.6 L'artisanat comme source d'innovation : en quoi y'a-t-il eu émergence d'une nouvelle catégorie de praticiens ?

En l'espace d'une quinzaine d'années, soit entre 1975 et 1990, je ne crois pas exagérer de dire que s'est inventé un nouveau type de praticien en horlogerie qui n'existait pas auparavant : l'artisan-créateur. Celui-ci est donc un horloger qui crée ses mouvements de montres, les dessine, les construit, fabrique une grande partie de leurs pièces, les assemble, les termine et s'occupe de la commercialisation et de l'entretien des produits finis. Mais que signifie « nouvelle » catégorie de praticiens ?

Trois éléments m'autorisent à prétendre que ce type d'artisan créateur n'existait pas en tant que tel dans le domaine de la production horlogère auparavant. Tout d'abord, jusqu'à ce moment, « artisan » désigne soit, de manière générale, un horloger de fabrique et constitue un synonyme d'« ouvrier », soit un rhabilleur qui s'occupe de réparer/restaurer des montres dans l'atelier d'une marque, d'un musée ou d'un magasin. L'artisan n'est en tous cas pas considéré comme un créateur porté aux nues par les médias, ni comme la quintessence du génie capable d'inventer de nouveaux codes, comme ce sera le cas dès les années 1990. Si par « artisan » c'est l'horloger de production qui est désigné, celui-ci s'occupe rarement de rhabillage.

Lorsque sa tâche est la construction horlogère au sein d'un bureau technique, alors il ne travaille pas en même temps à la fabrication des pièces. Enfin, s'il œuvre en production, il est généralement assigné au secteur de la terminaison du mouvement et ne réalise pas l'usinage de ses pièces constitutives. Autrement dit, avant la fin des années 1970 et l'avènement de ces artisans créateurs indépendants, il me semble qu'aucun artisan ne s'est *jamais*¹⁶⁹ occupé conjointement de construction *et* de fabrication *et* de rhabillage ainsi que d'usinage *et* de terminaison des montres. L'apparition de tels praticiens brouille ainsi un certain nombre de binômes (conception/production, production/rhabillage, usinage/terminaison) qui déterminaient jusqu'alors le statut des horlogers dans l'industrie.

Il y a lieu de penser l'émergence de ces praticiens et de leurs travaux en termes de rupture et d'innovation à deux égards. Tout d'abord, ils furent amenés à réaliser des produits nouveaux et relever de véritables défis en matière de miniaturisation en transposant, sur des montres bracelets, de grandes complications fabriquées jusqu'alors pour des montres de poche. Celles-ci avaient par ailleurs passablement été oubliées ou marginalisées durant les « Trente glorieuses ». D'autre part, ils participèrent d'un renouveau complet de la construction technique en horlogerie. « Avant la crise, pour la création de mouvements horlogers mécaniques, c'était la nuit des temps ! » C'est par cette formule que Victor caractérise la fin des années 1960 et la décennie suivante. Il poursuit :

« ça faisait des décennies que l'on ne faisait plus rien en construction horlogère, la formation de constructeur horloger n'existait pas et il n'y avait rien au niveau de la création mécanique... les complications... ? Oh les complications, mais vous n'y songez pas, l'audace avait été poussée jusqu'à faire quelques chronomètres dont le Valjoux 7750 et s'il y avait quelques montres étanches c'était déjà un miracle... et vous voyez ce que représente l'étanchéité en matière de complication aujourd'hui, c'est la base, c'est même pas présenté comme une complication la plupart du temps. Non, je vous promets, les bureaux techniques, ils ne s'embêtaient pas avec ça, car la production partait, ça marchait trop bien ! »

Jules, 80 ans, docteur en histoire et ancien représentant commercial pour des marques horlogères ajoute : « fin 1960 - début 1970, quand le patron de la marque faisait preuve

¹⁶⁹ Si l'on en croit Blanchard (*ibid.*), à la fin du 16^{ème} siècle, les horlogers ne s'occupaient déjà plus conjointement de toutes les étapes d'usinage et de terminaison des montres.

d'audace dans la conception d'une montre, il nous disait "faîtes-moi une montre ronde, mais d'un beau rond !" » Dans son travail, l'historien Fragomichelakis (1994 : 247-248) explique ce phénomène de désintérêt provisoire pour la création et l'innovation dans les mouvements mécaniques suisses à partir des témoignages de patrons horlogers de l'époque. Il signale ainsi qu'à la fin des années 1960, c'était la « course au prix le plus bas » qui régissait l'industrie. Dans cette optique, les fabricants de composants de montre (pierres, aiguilles, cadrans, boîtiers) se fournissaient en Italie, en Angleterre, à Hong Kong. Ils ne cherchaient plus à concevoir et à faire produire des mouvements mécaniques spécifiques mais se contentaient d'ébauches standardisées ou de mouvements déjà montés qu'ils achetaient alors au principal fournisseur Ebauches SA. Les chaînes d'assemblage automatisées permettaient en effet de réduire les coûts mais la dépendance envers le trust Ebauches SA était immense et celui-ci devint progressivement un concurrent pour les autres marques puisqu'il appartenait à l'ASUAG qui diversifia ses activités en 1971 et se lança également dans les produits terminés (Donzé 2010). Comme l'exprime un patron de l'époque entretenu par Fragomichelakis (1994 : 248), « quand [les marques] avaient des difficultés, qu'[elles] voulaient refaire d'autres produits tout-à-fait pour [elles]-mêmes, [elles] étaient incapables, il n'y avait plus personne. »

En résumé, il est inexact de dire que la renaissance de l'horlogerie mécanique suisse s'est opérée, à l'aube des années 1980, par la « recreation d'activités sur le modèle de l'horlogerie traditionnelle artisanale » (Marti 1999 : 184). Cette renaissance a été rendue possible à travers une recomposition complète de l'artisanat qui ne s'est certes pas faite *ex nihilo* mais néanmoins à partir d'une définition que le terme « artisanat » n'avait pas connue jusqu'alors.

3.6 Les tensions inhérentes à la situation des créateurs indépendants

Les manières dont se positionnent aujourd'hui les créateurs indépendants sont traversées par une série d'ambivalences qui est cependant constitutive de leur profil.

3.6.1 L'ambivalence des dialogues présents avec le passé

« La tradition, il en faut... mais pas trop ! »

Victor

3.6.1.1 Attachement à l'horlogerie ancienne et suspicion à l'égard de la tradition

Les observations que j'ai réalisées avec plus d'une cinquantaine de ces créateurs, dont la plupart était membres ou candidats de l'AHCI, me permettent d'attester que, tout en dialoguant avec le passé horloger de diverses façons, en admettant qu'ils s'en « inspirent »¹⁷⁰, qu'ils actualisent des techniques anciennes, emploient de vieux calibres de base et en accordant une place centrale à la restauration de pièces anciennes dans l'apprentissage du métier, ces praticiens capitalisent peu sur la « tradition ». La majorité d'entre eux ne s'en réclament pas comme d'un faire-valoir et certains s'en distancient voire s'en méfient même. S'ils revendiquent un statut d'« artisan » et une qualité de travail « fait-main », ils ne se positionnent absolument pas comme des « traditionnalistes » et, contrairement à un grand nombre de marques de luxe, ne prétendent pas faire du « traditionnel ». L'ambivalence des liens qu'ils entretiennent avec cette notion n'autorise donc pas de considérer qu'ils s'y reconnaissent pleinement ou qu'ils se considèrent unanimement comme les représentants de celle-ci. Bien évidemment, cela n'exclut pas que certains d'entre eux clament être les nouveaux défenseurs du patrimoine ou les dignes héritiers de la plus noble tradition horlogère, ni même que ces horlogers se soient sentis flattés ou reconnus lorsque les archives de leur association ont été versées à un musée ou le nom de celle-ci inscrit sur la liste nationale du patrimoine immatériel ou dans le dossier horloger déposé à l'UNESCO. Cependant, les

¹⁷⁰ Certains créateurs indépendants ont choisi le nom de leur marque en référence à d'illustres horlogers des 17^{ème} et 18^{ème} siècles comme Antide janvier et Janvier manufacture, l'entreprise de Vianney Halter.

rapports qu'ils nouent au passé sont subtiles et comprendre ce qui fait la particularité de ce groupe de praticiens exige de décrire de telles nuances.

3.6.1.2 L'artisanat horloger n'est pas traditionnel

Richard, jeune horloger indépendant, candidat à l'Académie témoignait de son respect du passé comme source d'inspiration tout en soulignant son refus du discours établi :

« le passé, il faut s'en inspirer mais pas se l'approprier... le passé n'est pas quelque chose qu'on possède, il ne m'appartient pas... je n'en suis pas le propriétaire, moi ce qui me plaît c'est d'inventer des mécanismes plutôt que de prétendre faire partie d'un groupe qui serait légitime parce qu'ancien... Bien sûr que c'est en travaillant sur des pièces du passé et en m'imprégnant de toutes ces œuvres que j'ai eu envie de faire la mienne mais j'ai voulu recommencer à partir de la page blanche et pas revendiquer une quelconque continuité ! »

Il s'agit donc de « sortir des chemins battus » à partir de ce qui a été appris et acquis. Sur la couverture du DVD d'un film intitulé « Rousseau, que reste-t-il de ses lumières ? », Jürg qui y avait participé en présentant la montre dédiée à Rousseau qu'il avait faite en reproduisant son portrait en miniature sur le cadran, avait inscrit au feutre : « l'inspiration d'un horloger ! » Le dialogue ainsi noué avec le passé à travers la pratique consiste en sa convocation ponctuelle à titre de ressource et non pas en un souci de continuation *à la lettre* d'une œuvre inscrite dans le temps. Alors qu'au niveau industriel, le renouveau de l'horlogerie mécanique s'est déployé en convoquant abondamment la tradition, il n'a cependant pas conduit les horlogers-artisans, qui semblent *a priori* plus proches des techniques horlogères d'autrefois, à marteler leur appartenance à cette tradition. Même s'ils ont été au cœur de cette relance ancestralisante des montres mécaniques et que leur travail a souvent été capté par certaines marques comme signe du retour à la tradition, le type de création artisanale qu'ils défendent ne s'affiche pas comme tel. Les artisans évoquent l'horlogerie ancienne en parlant d'« horlogerie classique » et associent le « traditionalisme » à l'industrie horlogère helvétique et, implicitement, à un certain conformisme, synonyme de statisme et de réticence aux changements.

3.6.1.3 La tradition associée à l'industrie et à une certaine « frilosité »

Dès le début des années 1980, la tradition est doublement apparentée au milieu industriel pour ces créateurs indépendants. D'une part, en Suisse, malgré l'ancienneté de l'activité, l'artisanat

horloger qu'ils incarnent n'existe pas au niveau de la production horlogère, à proprement parler. D'autre part, les membres fondateurs de l'AHCI étant d'origine étrangère, ils évoquent le fait qu'à leurs débuts, ils n'étaient pas associés à la « tradition helvétique » par les représentants de l'industrie et une partie de la clientèle. Ils ressentaient très fortement la nécessité de prouver qu'indépendamment de leur origine, ils étaient aussi compétents, et plus créatifs, que les Suisses. Ce manque d'ouverture de l'industrie a justement constitué ce en regard de quoi ces praticiens ont cherché à se démarquer en faisant valoir leur indépendance. Jürg me racontait à cet égard une discussion qu'il avait eue avec une cliente japonaise qui relevait le caractère inventif et singulier de ses montres et lui demandait s'il n'avait pas eu trop de peine à faire sa place dans le contexte horloger helvétique qu'elle jugeait « frileux » et peu novateur.

3.6.1.4 « Passage à l'art » et mise à distance de la tradition

Jusqu'à un certain point, la notion de tradition est un repère qui fonctionne comme repoussoir, un élément duquel il s'agit de se distinguer, car il exprime une sorte de continuation à l'identique que ces horlogers opposent à l'inventivité de leurs créations. Cette dernière est justement la valeur suprême sous l'égide de laquelle ils placent leur entreprise. Cela constitue un bon exemple de « passage à l'art » (Heinich et Shapiro 2012) ou d'émergence de ce qu'Heinich appelle une « élite artiste » (Heinich 2005, 1996, 2009b) dont le propre est de s'inventer en rupture avec ce qui précède ou ce qui est parallèlement pratiqué mais en allant se chercher des racines et des filiations loin dans le passé.

Dans une certaine mesure, la notion d'« art » se trouve mise en tension avec celle de « tradition », car toutes deux ne traduisent pas le même rapport au temps et ne renvoient pas au même traitement du passé. Par l'invention, l'art cherche à se soustraire au temps, à s'inscrire en résonance avec le passé pour mieux le transcender. La tradition, quant à elle, renvoie à une opération d'inscription dans le temps qui tend à restituer au présent quelque chose d'un passé continué. Selon une telle logique, l'art conduit à un « dépassement » de ce qui a été fait, et la tradition, à une sorte d'itération. L'autre problème que pose la tradition est l'absence de reconnaissance du statut de son/ ses auteur-e-s (Bendix et Hafstein 2009, Bendix, Bizer et Groth 2010, Groth 2012). La fréquence à laquelle nombre de ces horlogers recourent aux instruments de valorisation et de protection de leur nom et de leurs créations (dépôt de marques, brevets d'invention, participation à des concours ou à divers grands prix, présence

dans les médias) prouve que la plupart d'entre eux joue pleinement la carte d'une compétitivité sous-tendue par l'« autorité auctoriale » (Barthes 1968, Foucault 1969) et cherche en partie à distinguer leurs produits en faisant valoir la singularité de leur nom et leur signature (Heinich 2008).

3.6.1.5 Un certain emploi de la tradition chez les créateurs indépendants

Après avoir écrit un article relatif au fait que l'artisanat des créateurs indépendants n'était pas traditionnel (Munz 2011a), j'en parlai à Jürg et tentai de le faire réagir. Il déclara :

« oui c'est vrai... mais en même temps, on défend l'horlogerie traditionnelle ou un certain classicisme... et la tradition c'est important parce que celui qui ne connaît pas le passé ne peut pas avancer... ne peut pas prétendre créer quelque chose parce que l'innovation c'est d'abord une amélioration... et tout n'a pas été inventé... les créateurs ont toujours vécu avec leur temps et il y a toujours eu un souci d'invention dans nos travaux. On ne défend pas le fait que les choses ont toujours été faites ainsi... Seulement on est attaché à une certaine manière d'exercer le métier et à la culture technique qui va avec... Si je dis que la tradition est importante, c'est parce que la tradition, en Suisse, c'est le savoir-faire, c'est le know how comme on dit en anglais ! »

L'idée qui prévaut ici est qu'il faut connaître la tradition pour ne pas la répéter et la dépasser. Un des premiers objectifs de l'AHCI était bien de « perpétuer l'esprit inventif des horlogers passés » mais avant tout pour tenter de le sublimer.

Dans un entretien radiophonique, le créateur horloger Kari Voutilainen¹⁷¹, à la tête d'une petite marque portant son nom et réalisant une cinquantaine de pièces par an avec l'aide de vingt collaborateurs, expliquait :

« On doit avoir une tradition entre guillemets pour pouvoir bien travailler, ça ne suffit pas de produire, on doit avoir un goût pour faire des choses bien faites, fines... pour l'horlogerie c'est très particulier, c'est de la micromécanique, les pièces sont petites, il y a des procédures compliquées, c'est pas la même chose que par exemple les entreprises qu'il y a en Finlande et qui font de la grosse mécanique comme des bateaux... ça peut être les mêmes machines mais c'est complètement autre chose, on ne peut pas monter une industrie juste comme ça. Mon exemple c'est en Allemagne, à *Glasshütte* qui était un berceau de l'horlogerie avant la guerre et après il y a eu une interruption, c'était terminé, ils ont transféré l'horlogerie à Moscou et puis une fois que le mur est tombé, ils ont pu reprendre l'activité mais c'était pas si facile que ça... mais quand même il y a cette mentalité de gens qui sont minutieux et qui ont envie de travailler avec leurs mains, c'est ça dont on a besoin ! »

Si ces créateurs ne récusent pas en bloc la notion de « tradition » c'est avant tout parce qu'ils l'envisagent ou l'apparentent à ce qu'Hobsbawm appelle la « coutume », à savoir un ensemble de pratiques dont le caractère récurrent en vient à former un cadre de référence particulier qui caractérise le travail bien fait. Par ailleurs, dans la lignée des artisans étudiés tant par Herzfeld en Grèce que par Marchand au Yémen (2001, 2002a) ou au Mali (2009a, 2009b, 2011), ces praticiens horlogers mettent un point d'honneur à ne pas « se laisser enfermer dans la tradition » et s'autorisent une grande licence pour y ranger ce qu'il leur convient en fonction des circonstances. Ils refusent ainsi la tradition, au sens hobsbawmien du terme, qui renvoie à une forme d'attachement borné à un modèle ou à une image du passé et constitue ce que Noyes (2009) appelle une « idéologie temporelle ».

¹⁷¹ Entretien diffusé sur E.T.FM, *Quand on est né quelque part*, 6 septembre 2009: <http://www.eternaltour.org/2009/?p=1499> [consulté le 7 février 2015].

3.6.2 Indépendance/dépendance : les rapports conflictuels des artisans avec le milieu de l'industrie

L'autre ambivalence majeure qui façonne le positionnement des artisans créateurs se situe dans leurs rapports à l'industrie et se trouve cristallisée dans le binôme indépendance/dépendance. La plupart d'entre eux tendent en effet à caractériser la facture artisanale et inventive de leur travail en se distinguant du monde de l'industrie. Le but des membres fondateurs de l'AHCI, par exemple, était de montrer que parallèlement à la fabrication industrielle des montres et des horloges, l'artisanat avait toujours une place importante à défendre dans le paysage de l'horlogerie internationale. Par ailleurs, ces praticiens mettent régulièrement la « grande industrie du luxe » à distance en thématissant qu'ils sont désormais peu considérés voire maltraités par ses représentants. Il est donc intéressant de voir ici comment les catégories d'« artisanat », de « créativité » et d'« indépendance » s'élaborent en contre-point de l'« industrie » tout en soulignant parallèlement les conditions qui ont rendu possible et rendent aujourd'hui pérenne le système productif de ces créateurs. A cet égard, ils apparaissent intégralement dépendant du réseau qu'a formé et que maintient l'industrie en général.

3.6.2.1 La place des artisans créateurs dans l'industrie du luxe horloger en Suisse

Pourquoi ces artisans ont-ils été et sont-ils encore indispensables au régime de l'invention de la tradition et se trouvent-ils parfois mécontents de leur sort ? Pour ce qui est de la valorisation dont ils font l'objet, il faut d'abord souligner qu'ils ont fortement contribué au repositionnement de l'horlogerie mécanique dans la gamme des produits de luxe en prouvant qu'il existait encore en Suisse une forme d'artisanat horloger soucieux de bienfacture et de travail soigné. S'ils sont survalorisés médiatiquement et que les marques concourent jusqu'à un certain point à cette médiatisation, c'est qu'ils incarnent une figure de l'artisanat qui fonctionne parfaitement comme instanciation présente du passé. Ils sont donc indispensables au niveau de l'image qu'ils véhiculent et, dans une certaine mesure, au niveau des idées innovantes et décomplexées qu'ils apportent à l'industrie. Parallèlement, ils ne « dérangent » pas les marques de grande envergure tant leur production est discrète. Le bénéfice qu'apportent leurs collaborations avec ces grandes marques se mesure ainsi à une influence en termes de prestige et donne un signal positif qui contamine tout le secteur.

3.6.2.2 Succès ambivalent et retour de manivelle

Si ces horlogers ont été des acteurs clés du déploiement du régime de la tradition que les marques inventent au début des années 1980, ils ont également été les premiers à pâtir de l'incommensurable succès de l'horlogerie mécanique à laquelle ils ont pourtant préalablement redonné ses lettres de noblesse. Encore plus que les horlogers de magasin ou de musée, ils souffrent d'une sorte de "retour de manivelle". Ces vingt-cinq dernières années, ces praticiens se sont donc, tour à tour, sentis acteurs de la promotion d'un savoir-faire horloger prestigieux et progressivement dépossédés de celui-ci par les logiques industrialo-commerciales des marques.

3.6.2.2.1 L'ironie du sort ou les horlogers indépendants victimes de leur succès

Si certains témoins considèrent que les artisans indépendants se sont fait « bouffer » par les grands groupes ou les marques, c'est avant tout parce lors du retour de l'horlogerie mécanique compliquée, c'est eux qui occupaient le plus haut segment du luxe sans que les marques ne soient leurs concurrentes puisque ces dernières se reconsolidaient en sollicitant ces créateurs. Toutefois, en l'espace de vingt ans, les choses ont changé. Un grand nombre de marques puis de groupes se sont lancés dans cette gamme avec de très gros moyens pour internaliser ces compétences et réaliser ces produits sans plus nécessairement avoir recours aux indépendants. Les entités industrielles ont effet appris à "surfer" sur la même vague que ces artisans avec d'autres moyens économiques à disposition. A ce propos, Tonio constatait : « aujourd'hui il y a pléthore de ces complications, tout le monde en fait et c'est difficile de régater avec les marques industrielles de grande taille pour un même produit... on arrive pas à se montrer assez ! » Un de ses confrères confessait ne pas pouvoir faire face au poids et à l'autorité de la durée d'existence que revendiquaient certaines marques anciennes : « j'écris ma propre histoire et c'est déjà pas mal mais je ne peux pas me prévaloir d'une histoire aussi longue ! »

D'autre part, certains de ces créateurs sont devenus des marques d'une certaine envergure en s'associant avec des partenaires financiers. Nombre d'entre eux se sont alors trouvés relégués à des rôles de faire-valoir ou ont été progressivement occultés par leurs propres marques ou les dirigeants de celle-ci. Tout horloger n'est pas entrepreneur.

Un de ces artisans relevait ainsi :

« ah, les financiers se sont régalés avec nous ! On incarnait la figure parfaite de l'artisan créateur pour vendre les montres de luxe... mais regarde Franck Müller, Roger Dubuis, Daniel Roth et même Michel Parmigiani l'homme... il a été ravalé par Parmigiani la marque... et plus récemment Vincent Bérard... tous des génies de l'horlogerie... tous bouffés par des businessmen peu scrupuleux ! »

3.6.2.2.2 « The big fish has eaten the small one ! »

C'est par ces mots que Barry Chang, un baron d'industrie et homme d'affaires hongkongais me décrivait la situation actuelle des horlogers indépendants en face des « gros » de l'industrie horlogère du luxe qu'incarnent les marques très-haut-de-gamme. Je m'étais entretenu avec lui dans un restaurant huppé de Hong-Kong après qu'un horloger indépendant m'a recommandé à lui, depuis la Suisse. Durant les années 1990, Chang avait été un des représentants privilégiés de différents créateurs indépendants pour l'Asie du sud-est. Leur production « personnalisée » et « artisanale », le fait que nombre d'entre eux étaient « les horlogers derrière la montre » avait fortement capté l'intérêt des collectionneurs et des riches hongkongais.

« Hélas, ces dernières années, c'est la guerre, avait-il dit... la guerre de la renommée pour les grandes marques... maintenant elles font aussi des grandes complications et ont un fort impact médiatique. En temps de crise, les clients potentiels ont désormais tendance à investir dans les marques avec une présence solide. En cas de pépin, s'il faut revendre les montres aux enchères, c'est plus facile d'en tirer un prix si c'est une marque de luxe réputée ! »

« Tout le monde pense le plus grand bien de nous mais c'est de la poudre aux yeux » s'écriait Victor. Des propos de la majorité de ces créateurs ayant aujourd'hui entre cinquante et quatre-vingt ans, émanent donc un profond sentiment d'injustice et de vol. L'horloger poursuivait :

« les gens des marques, ils captent nos inventions... en nous rétribuant correctement d'accord... et c'est aussi ça qui nous fait vivre, mais après ils ne nous donnent jamais la paternité de nos travaux et si le milieu n'était pas composé de journalistes qui savent se documenter et faire circuler les informations, eh bien même les gens du milieu oublieraient d'associer nos noms à de telles inventions ! »

Après un petit moment de pause, il avait renchéri : « c'est quand même dur à encaisser quand on sait que c'est mon travail qui a redoré la prétendue histoire séculaire de certaines marques et que maintenant c'est eux qui engrangent les parts de marché... qu'ils glanent à coup d'ancienneté ». Dans le même esprit, Martin, 45 ans, créateur indépendant d'origine anglaise installé sur la côte lémanique signalait, lors d'une exposition de l'AHCI dans une galerie genevoise : « non je n'ai jamais été contrefait, en tous cas, je n'ai jamais vu de contrefaçon de mes montres... je pense que vu le volume, il n'y a tout simplement pas de marché pour ça... mais en revanche j'ai été beaucoup copié par l'industrie et souvent volé! »

3.6.2.3 La dépendance de l'artisanat « indépendant » à l'égard du réseau industriel

Si, dans le discours de ces créateurs il y a une mise à distance de l'industrie et une ferme revendication d'indépendance et de démarcation, du point de vue de leur structure de production, il y a une évidente dépendance vis-à-vis de l'organisation sectorielle de l'horlogerie. Les pratiques de création artisanale sont en effet conditionnées, à plusieurs égards, par la présence du milieu industriel. D'abord, les créateurs indépendants sont certes formés dans des écoles mais acquièrent souvent leur expérience du métier et leur spécialisation dans les ateliers de complications ou de restauration des marques de prestige. C'est également là qu'ils se font leur premier contact avec leur future clientèle. Ensuite, dès le début des années 1980, ce sont bien les sollicitations des grandes marques qui leur ont servi de tremplins, non pas pour se mettre à leur compte, mais pour se constituer en marques et asseoir leur réputation. Parallèlement à leurs travaux de création qui ne suffisent pas toujours pour leur permettre de vivre, ils continuent également à travailler comme sous-traitants pour des entreprises tierces (assemblage, conception, SAV). De manière manifeste, ils dépendent et ont toujours dépendu du tissu industriel pour l'approvisionnement en calibres de base, en fournitures et composants mais également pour la réalisation de certaines opérations spécifiques que requiert la réalisation de leurs projets. Enfin, du point de vue du défrichage de nouveaux marchés, là aussi, directement ou indirectement, les créateurs dépendent des grandes marques. Interrogé dans la presse (Cerboneschi 2013), le patron de la marque MB & F explique que les indépendants ne pourraient exister sans les plus grosses « écuries » parce qu'aujourd'hui, elles ouvrent des brèches dans les marchés à partir desquelles ils s'engouffrent pour trouver de nouveaux clients. Une ambivalence significative façonne donc

les stratégies de positionnement de ces praticiens dont les activités de production sont nécessairement prises dans une contingence structurelle.

3.7 Une acception de l'artisanat qui contraste avec l'imaginaire onusien

En conclusion, les pratiques et les discours de ces horlogers créateurs donnent une définition implicite de ce qu'est un artisan : il s'agit la plupart du temps d'un homme, conscient d'être membre d'une élite technique et inventive (voire même un « génie »), suspicieux à l'égard de la notion de « tradition » mais attaché aux techniques anciennes, pas nécessairement d'origine suisse mais connecté, d'une manière ou d'une autre, au territoire suisse. L'image particulière de l'artisanat qui apparaît est très proche du monde de l'art et d'un régime de valeurs que la sociologue Nathalie Heinich (1996, 2005, 2009b prolongé dans Heinich et Shapiro 2012) qualifie de « régime de valeur artiste » où la créativité et la singularité (matérialisée dans l'importance de la signature par exemple, voir Heinich 2008) sont les valeurs suprêmes.

Dans une certaine mesure, pour ces gens-là, la tradition n'est pas artisanale parce qu'elle est une pure invention de l'industrie, stimulée par le retour de la montre mécanique au milieu des 1980, en contre-point du quartz. D'autre part, les formes actuelles de l'artisanat horloger dont ils se réclament ne sont pas traditionnelles parce qu'eux-mêmes ne revendiquent pas nécessairement leur appartenance à la tradition, ne se reconnaissent pas explicitement dans cette notion ou entretiennent avec elle un rapport ambivalent. L'« artisanat traditionnel » que l'UNESCO entend théoriquement valoriser à travers la Convention ne se trouve donc pas *stricto sensu* dans l'horlogerie de l'Arc jurassien suisse (Munz 2011a, 2015). Cela n'a toutefois pas empêché les administrations culturelles helvétiques de retenir le groupe des créateurs indépendants de l'AHCI dans le dossier relatif au savoir-faire horloger inscrit sur la liste suisse du patrimoine immatériel et récemment présenté à l'UNESCO. Il est alors particulièrement intéressant de penser aux effets induits par les « politiques de la culture populaire » (Bendix 2005) actuellement mises en place en Suisse, à partir du cadre d'action de l'UNESCO. Il y a ainsi une valorisation implicitement élitiste du patrimoine horloger, branchée sur le monde du luxe avec qui les créateurs indépendants ont partie liée.

Lorsqu'il est question d'artisanat en horlogerie, il s'agit donc désormais des pratiques techniques de créateurs liées à la fabrication d'objets exclusifs. Qui plus est, au niveau de la production, la base populaire du métier n'est plus mise en œuvre que dans la pratique d'une élite réputée techniquement « exceptionnelle ». Les praticiens indépendants qui s'affichent ainsi comme artisans sont des horlogers dont le talent est certes revendiqué mais a aussi déjà reconnu et consacré. Il y a ainsi des contrastes voire des décalages immenses avec les représentations que traduisent les instruments de sauvegarde de l'artisanat traditionnel de l'UNESCO ou de différents gouvernements (protection des trésors humains vivants au Japon, conservation des métiers d'art en France) mais également avec les formes d'artisanat que les travaux récents de socio-anthropologie (Adell 2008, Marchand 2009, Jourdain 2014) étudient généralement.

Conclusion de la première partie de thèse

La difficile question de l'appartenance

En dépit de la variété de profils d'horlogers/ères que j'ai envisagés au cours de cette première partie de thèse et des hiérarchies qui les colorent, existent-ils des points de convergence entre ces praticien-ne-s ? Malgré la multitude de significations assignées au métier en vertu des nombreuses pratiques auxquelles il renvoie, est-il possible de dégager des caractéristiques pratiques qui seraient communes aux personnes qui exercent l'horlogerie ? Y'a-t-il des formes d'appartenance à la profession selon elles ? Si oui, par quoi passent-elles et par quels critères sont-elles reconnaissables ?

Il existe assurément des caractéristiques partagées entre ces praticien-ne-s telles que les goûts pour l'univers du microscopique, pour la petite mécanique ainsi que pour le rapport direct avec la matière et les objets de main. Dans un univers professionnel où la technique impose de vivre au quotidien dans des cotes de l'ordre du dixième voire du centième de millimètres, où le respect des tolérances est une exigence forte, le petit, le microscopique, le minuscule se traduit en un type d'attention et la minutie devient une valeur à part entière. D'autre part, comme je le détaillerai plus longuement dans un instant, un grand nombre d'horlogers/ères considèrent généralement que le « quartz n'est pas de l'horlogerie » et rares sont les *aficionados* sur internet à créer des communautés horlogères autour de leur passion pour les montres électroniques. Toutefois, il me semble trop fort de dire que cela fait des horlogers et des horlogères une même « communauté de pratique » si je m'en tiens à la définition qu'en donne Wenger (1998) à partir des trois critères que sont l'engagement mutuel, l'entreprise commune et le répertoire partagé.

Les hiérarchies internes qui existent entre les gens de métier et celles qui façonnent les rapports de compétition qu'entretiennent les entreprises pour lesquelles ils travaillent m'empêchent de parler, sur la base des matériaux mobilisés dans cette première partie, d'appartenance commune à un même métier, même si je concède qu'il existe un certain nombre d'organisations et d'associations qui fédèrent, autour d'objets plus ou moins délimités, de nombreux acteurs/rices de la branche. A l'échelle du secteur, il est impossible d'envisager conjointement les critères wengeriens d'engagement mutuel et d'entreprise commune. Néanmoins, comme je le ferai voir dans la deuxième partie de cette thèse et les chapitres qui

concernent l'apprentissage du métier dans le cadre scolaire, à l'échelle des formations initiales dispensées dans les écoles d'horlogerie, la question du répertoire gestuel fait sens comme fondement d'une communauté de pratique formée par les enseignant-e-s et leurs apprenti-e-s.

La suprématie du mécanique ou le quartz comme pire ennemi de l'horloger/ère

Un enseignant qui avait créé son propre site internet pour les passionné-e-s d'horlogerie m'a dit un jour : « sur le site que j'alimente, je ne présente que les nouveautés des marques intéressantes en matière de mécanique, le quartz, je ne veux même pas en entendre parler. » Dans la formation d'horloger/ère-praticien-ne en trois ans, le module quartz n'a que très peu de place et ne dure généralement pas plus d'un mois. Comme le dit un patron horloger (cité in Fragomichelakis 1994 : 247), « il faut reconnaître que la montre électronique... on ne peut plus dire que c'est l'affaire des horlogers, c'est autre chose, c'est un autre produit [...]. L'horlogerie là-dedans, elle n'y est plus pour rien. » Les patrimonialisations ne font à l'heure actuelle aucune place à la montre à quartz. Rien, dans ces vagues de valorisation qui sévissent désormais dans l'Arc jurassien suisse, ne vient souligner l'importance de la montre à quartz dans l'histoire de l'industrie et des marques horlogères helvétiques. En Suisse, les visuels (images, photographies, vidéo) des marques ne mettent jamais en scène des mouvements quartz. Certaines marques historiques aujourd'hui positionnées dans la gamme « prestige » qui ont parfois fait du quartz pendant plus de vingt ans, s'en excusent dans les médias sur le mode concessif¹⁷² ou en ont presque honte. D'autres, comme Blancpain, ont misé leur relance mécanique sur le fait qu'elles n'en avaient « jamais fait ». La valorisation publicitaire du corps des horlogers/ères au travail ne concerne généralement que l'horlogerie mécanique. Jamais ces corps ne sont mis en scène pour dévoiler l'assemblage d'un mouvement électronique qui n'apparaît pas assez « visuel » parce que le travail s'effectue sur des chaînes automatisées ou à l'aide de « mains gantées » dans l'espace clos des « salles blanches ».

La montre mécanique comme organisme vivant

Ce dédain du quartz est au fondement d'une forme d'appartenance *par défaut* au métier d'horloger/ère. Il doit être considéré en comprenant les raisons pour lesquelles, du point de

¹⁷² A l'exemple de Thierry Stern, actuel PDG de Patek Philippe, in: Isabelle Cerboneschi 2013.

vue des gens de métier, les montres mécaniques sont des objets si particuliers et précieux¹⁷³. Et la raison en est précisément qu'elles ne sont pas véritablement considérées comme des objets mais, à bien des égards, comme des organismes vivants, animés de mouvements par contraste avec le statisme des circuits électroniques des montres à quartz. Le nombre et la fréquence des métaphores organiques qu'emploient les horlogers/ères pour parler des montres mécaniques témoignent du fait qu'elles ne sont pas des artefacts ou du moins, pas des artefacts communs. L'organe-réglant – lorsque le mouvement fonctionne et là se situe tout l'enjeu d'une mise en marche performante – est souvent décrit comme le « cœur de la montre » et un « cœur qui bat » dont la contemplation suscite des « émotions ». Certains horlogers rappellent qu'une montre est de la « matière vivante » qui se marque, s'imprègne des manipulations qui lui sont faites et en portent ostensiblement la trace, pour le meilleur et pour le pire. En somme, cette matière est douée d'une mémoire qui témoigne autant du travail bien fait que de l'ouvrage du « bracaillon ».

L'aspect vivant de l'objet « montre mécanique » est en grande partie ce qui fonde son prestige et justifie la somme d'heures qui sont assignées à l'assemblage, au réglage, à la décoration et aux finitions des montres « haut-de-gamme » et « très-haut-de-gamme ». La question du vivant pour l'horlogerie mécanique est, en outre, inextricablement liée à l'enjeu de la visibilité. Ainsi Dylan précisait : « le succès du mécanique s'explique parce qu'il donne l'impression aux gens qu'ils comprennent tout de suite ce qu'il se passe... alors que pour comprendre ce qui se passe dans un mouvement à quartz, il faut des connaissances en physique quantique... ». La dimension visuelle du plaisir que suscite un mouvement mécanique est entre autres ce qui a engendré, avec l'émergence de l'« horlogerie d'art » et surtout le boom de la « haute horlogerie » à la fin des années 1990, la résurrection du « squelettage » et des mouvements dits « squelette » dont les ponts sont ajournés de manière à laisser voir le fonctionnement de l'organe réglant et l'oscillation du couple balancier-spiral.

¹⁷³ A noter toutefois que toutes les montres non mécaniques ne sont pas à quartz. Il existe également des montres électriques à contact ou à transistor et des montres électroniques à diapason. La plupart de ces types de montres a été développé et commercialisé entre les années 1950 et 1970 (Pasquier 2008 : 338-417).

La publicisation des caractéristiques du métier : une vue stéréotypée des horlogers/ères ?

Au demeurant, malgré ma réticence à parler d'un sentiment d'appartenance commune aux horlogers et horlogères, je dois néanmoins concéder qu'il existe une série plus ou moins établie de caractéristiques qui sont officiellement associées à leur métier. Il est intéressant de considérer les « qualités requises » pour devenir horloger/ère, retenues par les organismes responsables de la formation initiale en horlogerie dans deux documents destinés à être distribués aux jeunes en fin de scolarité obligatoire. Dans la « fiche métier » relative à l'horloger/ère (CP 2001) où il est question des trois « métiers du mouvement¹⁷⁴ », les « qualités requises » pour devenir horloger/ère sont les suivantes : « bonne acuité visuelle, capacité de concentration, esprit logique et méthodique, habileté manuelle, intérêt pour la mécanique, rigueur et précision ». Dans un prospectus intitulé « Les métiers de l'horlogerie » (CSFO 2010) incluant cette fois-ci d'autres professions que celle d'horloger/ère (telles que dessinateur/trice en microtechnique, micromécanicien-ne, cadranographe, polisseur/euse, graveur/euse, électroplaste), les qualités pour travailler, de manière générale, dans la branche sont un « intérêt pour la complexité technique », une « bonne capacité d'abstraction », de la « minutie », de la « rigueur », du « calme », un « tempérament réfléchi », de la « propreté », de l' « ordre », de l' « habileté », de la « patience », une « bonne acuité visuelle », un « bon toucher ». Les deux documents ne précisent en outre pas comment ces qualités se traduisent concrètement et dans quelles actions, comportements, attitudes corporelles et gestes elles se manifestent.

S'il me semble impossible de déterminer les caractéristiques propres à ce métier en s'en tenant à une telle liste (avec un risque certain de verser dans une forme d'essentialisme), je considère que de tels documents révèlent cependant de précieuses informations quant à la manière dont la profession est publiquement perçue, appréhendée et traduite à des fins de communication et de transmission d'une « vocation ». Ne reste plus qu'à les mettre en perspective et à les interroger en les confrontant aux manières effectives dont s'apprennent et se passent les savoirs constitutifs du métier. Cela ouvre pratiquement une autre manière de questionner les liens entre identification professionnelle, négociation des valeurs de métier et

¹⁷⁴ C'est-à-dire, selon les anciennes dénominations, les trois formations d'horloger/ère praticien-ne, d'horloger/ère dans le domaine professionnel du rhabillage et d'horloger/ère dans le domaine professionnel de l'industrie.

production de formes d'appartenance éventuelles. Pourquoi les horlogers/ères ont-ils/elles la réputation d'être précis-e-s, minutieux/ses, délicat-e-s, méthodiques ? Les multiples caractéristiques et valeurs qui leur sont prêtées ne sont pas "tombées du ciel". Elles s'observent, s'acquièrent, se perpétuent et s'enseignent sans doute. Comment se forment le goût pour le très petit et la minutie ? Comment la perception, l'appréhension et la gestion de telles dimensions s'incorporent-elles progressivement ? Comment l'aisance dans un tel univers s'inculque-t-elle ? Comment les manières de percevoir et d'agir en conséquence sont-elles objets d'apprentissage ? Y'a-t-il des dispositions à cela ? La deuxième partie de ce travail doctoral aura ainsi pour objectif de montrer comment les qualités techniques, relationnelles, éthiques des praticien-ne-s se transmettent, de manière formelle et informelle, dans l'exercice quotidien de diverses variantes de l'activité horlogère.

Partie II. La transmission comme processus de passation du métier

La deuxième partie de cette thèse concerne la passation du métier et les observations que j'ai menées sur les dynamiques d'acquisition et de mise en œuvre des compétences dans les écoles d'horlogerie et au sein d'une petite entreprise indépendante. Cela m'a ainsi permis de poser un regard sur la profession telle qu'elle se pratiquait dans la formation en contexte scolaire et dans la pratique productive en industrie. Pour les raisons que j'ai évoquées auparavant, je me suis focalisé sur deux groupes de personnes qui occupent respectivement deux pôles opposés sur le spectre des compétences dans la branche horlogère : d'un côté les apprenti-e-s qui, à plus d'un titre, ne sont pas encore considéré-e-s comme des horlogers/ères à part entière et de l'autre, un créateur indépendant reconnu comme la « crème » des praticiens. Cette deuxième partie sera organisée en trois volets. Les deux premiers seront consacrés aux terrains évoqués ci-dessus et le dernier, au vu de la place qu'occupe la problématique du secret (ou plutôt celle du voilement) dans la transmission des savoirs et la définition du métier, me donnera l'occasion de questionner plus généralement son rôle dans le monde horloger.

Les études des savoir-faire horlogers et de leur transmission

Les thématiques des savoir-faire et de leurs modes de transmission détiennent aujourd'hui une place importante au sein des disciplines des sciences humaines et sociales qui s'intéressent à l'horlogerie suisse. Depuis plus d'une vingtaine d'années, dans le prolongement de la revalorisation de l'horlogerie mécanique dans la région et le retour de l'industrie des garde-temps suisse sur la scène mondiale, les savoir-faire font l'objet de différents travaux en économie, conservation-muséologie, histoire et didactique professionnelle. Une telle dynamique de recherches a été initiée, à la fin des années 1980, par un groupe d'économistes du territoire et de sociologues qui étudièrent les dynamiques de diversification et de requalification des savoir-faire horlogers dans l'industrie, après la crise des années 1970 (Crevoiser 1991, Fragomichelakis 1994, Crevoisier *et al.* 1996, Jeannerat et Crevoisier 2011, Jeannerat 2013). D'entrée de jeu, ils soulignèrent la plasticité de ces savoir-faire en montrant en quoi, une fois appropriés dans d'autres secteurs d'activité comme la machine-outil ou le médical, ils permettaient la mise en œuvre de nouvelles pratiques et constituaient des sources d'innovation pour le territoire régional. Dans la première moitié des années 1990, la question

de la transmission des savoirs horlogers fut alors thématifiée par l'Institut L'Homme et le Temps, un centre de recherches rattaché au MIH de La Chaux-de-Fonds. Il soutint une enquête sur la conservation et la sauvegarde de certains métiers de l'horlogerie (Alexis 1994) et organisa, au tournant de la décennie, un colloque intitulé *Apprendre, créer, transmettre* (Institut l'homme et le temps 1999) afin de permettre à des historien-ne-s, des enseignant-e-s, des politiques et des praticien-ne-s d'échanger autour de la pérennité de l'horlogerie qu'elle concernât les actions de sauvegarde, les projets muséaux ou la formation professionnelle.

Durant toute la décade suivante, une série d'études historiques questionna successivement la transmission du savoir-faire en interrogeant l'apprentissage et la professionnalisation de l'horlogerie à la fin du 18^{ème} siècle (Fallet et Cortat 2000), l'émergence d'unités de recherche et de développement au sein des entreprises et en dehors au cours de la première partie du 20^{ème} siècle (Pasquier 2008) ou encore la mise en place et le développement d'écoles professionnelles dispensant des formations horlogères dans l'Arc jurassien (Fallet et Simonin 2010). De manière plus générale, cet essor des études sur le savoir et l'industrie horlogers fut tel, qu'en 2012, à l'Université de Neuchâtel, dans les disciplines attenantes aux sciences humaines et sociales, j'ai recensé pas moins de six doctorant-e-s qui travaillaient des thématiques liées aux garde-temps helvétiques (respectivement en histoire contemporaine, histoire de l'art, économie territoriale, marketing et ethnologie).

L'ensemble composé par ces différents travaux est indéniablement de qualité et a constitué un outil précieux pour la définition et la caractérisation de mon objet de recherche, toutefois les savoir-faire ne sont généralement pas étudiés à partir d'une perspective qui privilégie la technique.

Pour ce qui concerne la discipline historique, Jean-Marc Barrelet (1995 : 26) signalait déjà une telle carence au début des années 1990 :

« le point faible de l'ensemble de cette historiographie se trouve certainement dans l'histoire des techniques. On n'a plus vraiment creusé cette veine [...] sauf dans des revues spécialisées comme *Chronometrophilia*. Mais l'histoire des techniques fait très sérieusement défaut dans ce paysage. Ce qui est regrettable car nous ne disposons pas de ces bases techniques essentielles à la compréhension d'autres phénomènes économiques, par exemple le passage d'un produit à l'autre ou la transmission du savoir. Il faudrait que les historiens s'en préoccupent davantage et se rapprochent de spécialistes pour être appuyés dans leurs travaux. Sinon on court le risque d'une séparation entre les horlogers et les historiens, césure préjudiciable à la qualité des travaux des uns et des autres. »

Quant aux études précitées qui examinent la pratique horlogère dans le détail, elles tendent soit à considérer les savoir-faire comme menacés de disparation et à les appréhender dans une perspective urgentiste et patrimonialisante (Alexis 1994). Soit, elles envisagent ces savoirs à partir d'un paradigme intellectualiste (Crevoisier *et al.* 1996) dans lequel ils sont décrits comme des « capacités intellectuelles, toujours orientées vers la pratique, de maîtrise pratique des techniques au sein de l'appareil de production, telles qu'elles s'expriment dans la participation au procès de travail » (Crevoisier *et al. ibid.*, p. 13). Selon la perspective défendue dans la présente thèse, l'approche susmentionnée comporte deux faiblesses: tout d'abord, d'un point de vue méthodologique, elle ignore la réalité empiriquement incorporée de tout savoir: les savoir-faire ne s'observent en effet qu'incarnés dans des corps, des gestes et distribués dans des artefacts et des environnements de différentes sortes. Deuxièmement, ce paradigme de savoir-faire implique que les « capacités intellectuelles [...] de maîtrise pratique des techniques » (Crevoisier *et al. ibidem, loc. cit.*) précèdent la réalisation de l'action, reproduisant ainsi une dichotomie cognitive entre esprit et corps. En opposition à cette approche, les recherches actuelles en cognition située démontrent que les dits savoir-faire sont davantage « un ensemble de connaissances situées, inégalement réparties, acquises et renégociées dans le cadre de pratiques quotidiennes, en interaction avec des objets techniques, à des fins d'efficacité et de performance individuelle et/ou collective. » (Geslin et Salembier 2002 : 254)

Une ethnologie de la passation du métier à l'école et en entreprise

Une approche centrée sur les notions de « situation » et d' « incorporation »

« Les savoir-faire ne p[ouvan]t exister sans les habiletés » (Geslin et Salembier, *ibid.*, p. 253), durant les différentes phases d'observation que j'ai effectuées dans les ateliers des écoles et celui de la petite entreprise, j'ai essayé de décrire les techniques corporelles des horlogers/ères et de comprendre en quoi elles pouvaient être rapportées au métier, à ses caractéristiques et à ses valeurs. En suivant les horlogers/ères, (enseignant-e-s et apprenti-e-s, patron et ouvrier) en cours d'action, j'ai centré mon attention sur les formes d'incorporation du savoir et me suis demandé comment le corps de ces praticien-ne-s était technicisé dans l'apprentissage continu de l'horlogerie et transformé en réquisitoire d'adresse. Cela me conduit, d'une part, à saisir la gestualité technique déployée dans les actes quotidiens de ces praticien-ne-s, et en particulier des apprenti-e-s, comme l'effet de multiples processus de domestication de l'environnement artefactuel et d'incorporation de normes et de préceptes hiérarchiques qui façonnent la profession. D'autre part, je lie la production de ces savoirs incarnés aux situations de pratique et aux dynamiques d'interaction desquelles ils émergent, et à partir desquelles l'apprentissage ou le travail se négocient. En me concentrant sur les « compétences impliquées dans l'action » (Bril et Roux 1993 : 267), j'observe les savoirs et les habiletés en train de se faire et décris le rôle que jouent les corps des apprenti-e-s dans la dynamique d'appropriation des connaissances relatives à l'horlogerie.

Mon objectif est de caractériser la manière dont corps et savoirs s'investissent et se constituent réciproquement, « dans la pratique, et de manière continue » (Harris 2007 : 1, *ma traduction*) afin de montrer en quoi la passation de la technique implique la mise en œuvre de savoirs corporels. Tout en reconnaissant que l'acquisition de tels savoirs relève, en grande partie, d'apprentissages non conscients, j'adhère toutefois avec les travaux de Faure (2000, 2002) qui tendent à nuancer fortement la distinction que fait Bourdieu (1987) entre l'intelligence corporelle, « préreflexive » et soustraite à la mise en mots, et l'activité intellectuelle, fondée sur les registres du discours et de la théorie. Faure montre *a contrario* que « dans des pratiques corporelles comme la danse [...], l'incorporation peut mettre en jeu, dans certaines situations, des actes pédagogiques réfléchis ainsi que des procédures de réflexivité » (Faure 2002: 1). Cela se vérifie dans le cas de l'apprentissage horloger à l'école où les enseignant-e-s ménagent du temps de pratique, avec leurs apprenti-e-s, pour la correction des postures, la « décomposition » des mouvements techniques et la mise en

commun des « problèmes rencontrés » lors de séances hebdomadaires, en atelier. L'acquisition des techniques corporelles implique ainsi une grande capacité d'auto-analyse des gestes.

Par ailleurs, l'activité horlogère n'étant pas réductible à la somme des connaissances et des composantes matérielles qui la constituent (fussent-elles identifiables, ce qui est loin d'être toujours le cas), je ne prétends pas ici dresser un inventaire exhaustif des « ingrédients » d'une telle pratique, ni reconstituer rétroactivement l'ensemble des processus cognitifs qui la sous-tendent. En présentant un certain nombre de cas, je me bornerai à détailler l'importance de la gestualité technique dans l'apprentissage du métier à l'école et à montrer que les corps des horlogers/ères sont envisagés comme des espaces de marquage mémoriel et de constitution des appartenances qui contribuent à façonner l'identification professionnelle.

Une étude des savoir-faire dans un contexte industriel très formalisé

La réflexion anthropologique sur les savoir-faire a conduit, au cours des quarante dernières années, à les repérer le plus souvent dans des contextes de travail dits « artisanaux », souvent ruraux, en liens avec des « petits métiers ». A rebours du « grand partage » tradition/modernité qu'offrent encore de nombreuses études en anthropologie des savoirs en ne s'intéressant qu'aux « métiers artisanaux », mon travail caractérise la circulation des compétences professionnelles dans des milieux résolument industriels et urbains. En outre, mon étude de l'apprentissage horloger contraste singulièrement avec celui de certains ethnologues qui ont été amenés à travailler, cette dernière décennie, sur des processus d'apprentissage dans des contextes où il existe peu de formalisations et d'objectivations des savoirs (en plans, en formations professionnelles, en ingénieur-e-s¹⁷⁵). En horlogerie, l'apprentissage se déroule en effet dans un environnement où de nombreuses formations techniques existent (dont les subtilités sont parfois peu compréhensibles pour le novice !), encadrées par une industrie qui regorge d'ingénieur-e-s qualifié-e-s et où les plans dessinés et les moyens de formaliser la connaissance sont pléthoriques. Toutefois, je montrerai qu'un tel contexte de pratique est hétérogène et qu'en creux, les pratiques ne faisant l'objet d'aucunes formalisations abondent et importent aussi dans l'apprentissage et l'exercice quotidien de l'activité.

¹⁷⁵ Je pense ici au travail de Marchand sur les constructeurs de minarets à San'a au Yémen (2001) et à celui de Geslin (2002a) sur les Sousou du littoral guinéen et les paludiers de Guérande.

Une focalisation sur les rapports entre secret et transmission

Durant les enquêtes sur la transmission du métier, j'ai été régulièrement confronté à des pratiques et des stratégies qui n'étaient pas à proprement parler des mises en secret mais faisaient jouer une forme de trouble ou d'obscurcissement dans le rapport qui liait les individus ou les collectifs à certains "objets" (savoirs, informations, techniques, gestes). J'ai ainsi décidé de redéfinir le secret comme une pratique de régulation d'accès à un item qui fait jouer des formes de voilement et de dévoilement (Giraud 2005, Jamin 1997). Cette définition élargie me permet ainsi d'interroger, à partir d'une même base, un large spectre de pratiques de voilement (des plus provisoires aux plus définitives, des plus "inaccessibilisantes" aux plus souples).

Si l'accès voilé au terrain d'enquête est devenu un thème presque classique de la réflexion ethnologique (Jamin 1977, Weiner 1995, Mitchell 1993) et le secret, depuis Simmel (1996), un topos régulièrement convoqué pour penser la création sociale de la valeur, il existe également un important courant de l'anthropologie qui problématise explicitement les liens entre les processus de transmission des savoirs de métier et l'enjeu de leur transparence ou de leur mise en secret, entre autres à travers les rites d'initiation (Dilley 1989, Noyes 1989, Marchand 2002b, 2007, 2009, Herzfeld 2004, Sutton 2006 Fabre, Adell 2008, 2014a, 2014b, Prentice 2012). Pour traiter de cette question, je m'inscris donc dans la lignée de ces travaux et j'adhère au postulat de certains d'entre eux, selon lequel il n'y a de secret qu'incorporé (Herzfeld 2004, Marchand 2007), et que celui-ci n'est pas une entité abstraite ou invisible mais qu'il est bien le résultat d'un ensemble d'actions, de gestes, de postures qui mettent le corps en jeu et en scène, de manière centrale.

Une partie sous forme de critique de la typologie des transmissions existante

Comme je l'ai dit dans l'introduction, les ethnologues n'ont pas échappé aux catégorisations binaires dans leur appréhension des savoirs de métier et de leur transmission. A ce propos, les travaux produits par les représentants francophones de l'ethnologie des savoir-faire artisanaux, à partir des années 1980, ont fait valoir trois résultats majeurs : les savoirs de métier sont socialement diffus et ne concernent pas seulement les connaissances techniques, ils sont incorporés et rarement explicités, ils se distinguent des formes de savoir scolaire. Au cours de cette deuxième partie, j'entends critiquer ces deux derniers points en donnant à reconsidérer

les binômes savoir scolaire/ savoir professionnel, théorique/ empirique, abstrait/ concret, explicite/implicite à travers une réflexion sur l'apprentissage horloger en école et en entreprise.

Pour Delbos et Jorion (1984), comme pour d'autres ethnologues, un certain nombre de caractéristiques différencie le savoir professionnel du savoir scolaire. Selon ces auteur-e-s, le premier cité est fondé sur le cas singulier et est privé de toute ambition théorique. Il est focalisé sur « ce qui marche ici et maintenant » et est réinventé de toutes pièces à chaque génération à travers un long processus d'identification personnelle. A la suite de ces travaux, Sigaut (1991 : 33-42) a rapidement relevé que « l'opposition entre apprentissage et école » était beaucoup plus poreuse et beaucoup moins nette que ce que les sciences humaines en avaient dit jusqu'alors. Dans un article intitulé « L'apprentissage vu par les ethnologues : un stéréotype ? », il montre comment les représentant-e-s de l'ethnologie ont fourni des présentations stéréotypées des situations d'apprentissage, opposant systématiquement cadre pratique et cadre scolaire, avant tout parce qu'ils/elles appréhendaient les métiers souvent non par observation directe mais à travers les récits d'informateurs-trices âgé-e-s.

Dans cette deuxième partie, j'aimerais prolonger la critique de Sigaut de deux façons. D'une part, comme je l'ai dit dans l'introduction, d'entrée de jeu, l'apprentissage du métier en horlogerie se présente comme un *cursus* qui passe de manière incontournable par l'institution scolaire. Les singularités historiques¹⁷⁶ de l'organisation de la transmission horlogère ont en effet conduit à donner une place centrale aux écoles professionnelles dans l'apprentissage du métier. Que faire alors lorsque l'apprentissage d'un métier implique nécessairement l'école ? L'échafaudage de Delbos et Jorion s'écroule-t-il ? Dans l'horlogerie suisse, à moins d'être formé sur le tas, toutes les formations s'accomplissent en dialogue plus ou moins rapproché avec l'institution scolaire. Quant à l'apprentissage, il ne s'accomplit jamais qu'en entreprise : les apprenti-e-s en mode dual suivent les cours de théorie et les examens finaux à l'école. Pour cette raison, le contenu pratique de l'apprentissage pratique dispensé à ces jeunes en entreprise est rigoureusement le même que celui qui est proposé à ceux qui sont à l'école, de

¹⁷⁶ Cet état de fait est aujourd'hui justifié par le patronat comme une « vieille tradition de laisser les écoles s'occuper de la formation des horlogers » mais il témoigne historiquement d'un souci de sauvegarde des savoir-faire déjà présent dans le premier tiers du 19^{ème} s. Ce souci s'est alors illustré par la mise en place de formations professionnelles en écoles afin de garantir le maintien d'une distance avec les activités productives de l'industrie, alors jugées trop limitées du point de vue heuristique. Je reviendrai sur ce point au chapitre huit.

manière à ce qu'ils aient les mêmes chances à l'examen unique qu'ils passent au terme de leur formation.

La distinction entre savoir professionnel et savoir scolaire proposée par Delbos et Jorion, par exemple, n'a donc rien à voir avec une différence de nature entre deux types de savoir mais elle est d'abord liée au contexte institutionnel qui fait qu'en France, il existe une séparation forte entre l'apprentissage et la formation à l'école. D'autre part, comme j'aurai l'occasion de le montrer pour l'atelier indépendant où sont réalisées de très petites séries de pièces, les allers retours sont incessants entre les aléas de l'activité exercée et tout un ensemble d'objets-ressources où sont codifiés des savoirs propositionnels (énoncés à portée générale auxquels il est possible de répondre par « vrai » ou par « faux ») et procéduraux (connaissances extraites de l'observation d'une pratique et qui portent sur son exécution). L'apprentissage professionnel continu qui s'élabore pour des gens déjà formés, au gré de la pratique, s'opère aussi à partir d'enseignements formalisés (classeurs, cotes, fiches de récapitulation des étapes à réaliser, instructions de procédures) qui sont appropriés et adaptés aux cours d'action.

Tout ce qui (se) passe dans une pratique – fût-elle une pratique de transmission explicitement qualifiée et présentée comme telle – ne peut ainsi être appréhendé à partir d'oppositions binaires telles que formel/informel, intellectuel/manuel ou scolaire/pratique. Une démarche scientifique qui rabattrait systématiquement le contexte scolaire aux savoirs formalisés et le contexte professionnel aux compétences tacites témoignerait d'un réductionnisme peu pertinent. Chaque pratique doit être approchée comme un savant mélange formé de toutes les combinaisons possibles entre ces ingrédients. C'est au dessein d'illustrer une telle proposition que cette deuxième partie entend souscrire. Il ne s'agira pas de nier les différences entre les contextes de pratique (de la formation en l'école et de la production en entreprise) et les types de savoir qui y sont mobilisés mais seulement de ne pas les opposer afin de comprendre comment leurs différences se distribuent socialement, spatialement et se réorganisent, de manière dynamique, au gré de situations et en fonction de frontières mouvantes.

4 *Chapitre quatre. L'“ébauche” du geste. Façonner les corps, éduquer les sens des apprenti-e-s en horlogerie*

4.1 Préambule : la « mise aux normes » ou le mot d'accueil des nouveaux/elles apprenti-e-s

Fin du mois d'août 2011. Et moi qui entends mener une étude du monde de la précision chronométrique et qui ne suis jamais à l'heure ! Il est 7h30, je suis (à nouveau) en retard. Etre ponctuel a beau m'apparaître parfois comme une perte de temps, c'est le temps de mes informateurs/rices que je risque de leur faire perdre si je continue comme ça ! C'est aujourd'hui la reprise des cours à l'école d'horlogerie et le mot de bienvenue adressé aux nouveaux/elles apprenti-e-s commence à 8h00 tapantes. A peine sorti de chez moi, il me faut encore prendre ma voiture et rejoindre la petite ville où se trouve l'école, située à une trentaine de kilomètres, deux vallées plus loin. 8h07. J'arrive dans la dite ville et la chance me sourit. Je parviens à me garer sans trop de peine à proximité de l'école. J'atteins le préau, pénètre quatre-à-quatre dans le hall et me précipite sur un concierge pour lui demander, dans un souffle entrecoupé, dans quelle salle se trouve la séance d'accueil. Dans l'aula. J'enjambe les séries d'escaliers jusqu'au deuxième étage, pousse discrètement la porte de la salle de conférences, constate que toutes les places sont déjà occupées. La salle est pleine à craquer. Je ne saurais faire entrée plus remarquée si je choisis de m'asseoir à cet étage. Heureusement, l'aula possède une galerie où j'entrevois des places libres. Le temps de refermer la porte délicatement, d'emprunter une nouvelle série d'escaliers et me voici au deuxième étage. A mon immense satisfaction, j'arrive au moment où le responsable du secteur horloger de l'école prend la parole pour accueillir l'ensemble des nouveaux/elles apprenti-e-s.

Après quelques généralités, il leur adresse une question :

« Savez-vous pourquoi, si vous vous donnez de la peine et que vous jouez le jeu en suivant les cours avec motivation, vous deviendrez les meilleurs horlogers du monde ? Ce n'est pas nécessairement parce qu'ici on est meilleurs techniquement que les autres... c'est parce qu'en Suisse, on forme des horlogers qui touchent encore à tout et on peut former tous les types d'horloger possibles. »

4.2 Objectifs du chapitre et éléments de contexte

Comment devient-on horloger/ère et comment apprend-on à utiliser son corps dans ce métier ? Qu'est-ce qui se joue dans sa transmission ? Comment des individus s'identifient-ils progressivement à la profession ? Ces formes d'identification se construisent-elles en liens avec la corporéité et l'appropriation d'objets, l'acquisition de savoirs et de compétences spécifiques ? Quels sentiments d'appartenance émergent de ces formes d'identification ? Viennent-ils nourrir certaines revendications des praticien-ne-s ? La formation professionnelle en école ne constitue certes qu'une petite partie des modalités par lesquelles le métier d'horloger/ère se passe, il me semble toutefois que son étude permet de répondre à un certain nombre des questions soulevées ci-dessus. Ainsi, pendant vingt-et-un mois, j'ai suivi des cours de pratique horlogère dans deux établissements de l'Arc jurassien suisse. Dans ce premier chapitre relatif à la formation horlogère dans ces écoles, je questionne la place et le statut de la gestualité dans les dynamiques d'acquisition et de transmission institutionnelle des compétences horlogères. Par « transmission institutionnelle », j'entends une transmission de type formel qui est présentée comme telle et se déroule dans une institution explicitement liée à la passation du savoir (école, centre de formation d'entreprise, *etc.*), ce qui n'empêche nullement qu'un nombre important de savoirs et de valeurs inhérents au métier s'y passent de manière informelle et non conscientisée. A travers cela, je désire montrer en quoi l'apprentissage du métier dans le cadre de l'école implique le façonnage progressif des corps des praticien-ne-s en herbe.

4.2.1 Questions de méthode

4.2.1.1 Le choix d'étudier les écoles professionnelles publiques

Pourquoi avoir alors choisi d'étudier la passation des savoirs liés au métier dans les écoles professionnelles qui proposent un apprentissage en horlogerie ? Quatre ensembles de raisons

expliquent ma démarche. Comme je l’ai précédemment dit dans l’introduction, contrairement à l’industrie, le milieu scolaire lié à la formation initiale s’est montré tout de suite facile d’accès et réceptif à ma démarche d’étude. Sans doute parce que les membres des écoles rencontrés étaient attentifs à la didactique professionnelle et partageaient un souci explicite de transmission, ils se posaient un certain nombre de questions qui convergeaient avec mon intérêt pour la question : comment transmet-on un métier ? Comment cette transmission peut-elle être optimisée ? Comment est-elle liée au matériel pédagogique, aux outils, au mobilier, à l’hygiène du corps, à la santé ?

De surcroît, en Suisse, l’institution de l’école professionnelle publique joue un rôle central dans la grande majorité¹⁷⁷ des formations horlogères officialisées¹⁷⁸ et en particulier dans la formation professionnelle initiale des apprenti-e-s horlogers/ères. Que ceux/celles-ci choisissent de la suivre en mode dual ou non, ils/elles sont nécessairement conduits à effectuer les cours de théorie et à passer les examens finaux à l’école. Dans certains cantons, les jeunes gens qui entreprennent le *cursus* dual sont parfois même conduits à effectuer à l’école certains modules de pratique que leur entreprise n’est pas en mesure de fournir tels que le pivotage. L’école professionnelle est donc une actrice-clé de la transmission en horlogerie. De par sa situation d’interface entre le secteur de la formation et celui de la production, elle constitue une sorte de “sismographe” du monde horloger et un bel observatoire des enjeux qui le traversent. Je me suis toutefois aussi intéressé à l’avis des formateurs/rices qui travaillaient en industrie et se chargeaient de dispenser les cours de pratique aux apprenti-e-s, en mode dual. En entrant dans le monde horloger par le milieu de l’école, j’ai donc progressivement eu les moyens de prendre contact avec les gens de l’industrie concernés par la formation initiale mais également avec ceux qui s’occupaient uniquement de la production. A travers les bons contacts nourris avec certaines écoles, j’ai

¹⁷⁷ Il est vrai qu’il y a actuellement une démultiplication des institutions qui proposent des formations horlogères en dehors du secteur public (formations modulaires dispensées dans des centres de formation à Genève, au Carrousel des montres à La Chaux-de-Fonds, dans une école d’opérateurs/rices à Fleurier) mais elles ne délivrent pas de formation complète. Ce sont généralement des certificats d’opérateurs/trices dont certains ne sont pas officiellement reconnus par la CP.

¹⁷⁸ Dès qu’une entreprise s’engage à former son personnel autrement que sur le tas, celui-ci est conduit à suivre une formation continue qui se déroule dans des centres professionnels ou des écoles, externes aux firmes (dans le canton de Neuchâtel, c’est l’école technique du Locle qui prête ses locaux et son matériel, par exemple, aux formateurs/rices pour adultes qui enseignent le soir).

également été invité à participer à certaines visites d'entreprises avec des enseignant-e-s et leurs classes.

De manière plus générale, j'ai eu accès à l'industrie horlogère à partir du cadre scolaire *via* le regard que les gens des écoles portaient sur elle. Les entretiens préliminaires que j'avais menés avec différent-e-s horlogers/ères travaillant tant dans le milieu de la formation en école que dans l'industrie m'avaient permis de déterminer qu'il existait d'importantes tensions entre les deux milieux, relatives au coût, à la durée de certaines techniques enseignées et à la nature des qualifications délivrées. J'ai ainsi eu le loisir de documenter plus rigoureusement ces tensions et de réfléchir aux rapports entre ces milieux, du point de vue du métier et de la technique. Je me suis demandé comment le rapport école/industrie ou formation/production était problématisé dans la perspective des formateurs/rices en école. J'ai également décrit la manière dont la formation faisait l'objet de nombreuses thématisations dans le milieu de l'industrie. En croisant les points de vue des un-e-s et des autres, j'ai tâché de comprendre ce qui était enseigné dans la formation et comment c'était ou non mis en œuvre dans l'industrie.

Les réflexions développées sur l'usage des savoirs horlogers à partir des écoles ont donc constitué une base à partir de laquelle mener mes observations lors des visites d'entreprise que les marques me faisaient faire. Inversement, comme j'étais régulièrement confronté à des personnes qui signalaient qu'« en sortant de l'école on ne savait pas faire grand chose » et que le savoir-faire n'y résidait pas vraiment, je me suis demandé ce qui se trouvait et se transmettait dans l'institution scolaire, choisissant sciemment de réaliser une partie de mon terrain là où il était considéré que l'acquisition du métier n'était qu'« ébauchée ». Enfin, la formation et l'apprentissage étant des institutions de transmission du métier déjà en place, il me semblait important de les étudier comme préalable à toute réflexion sur le patrimoine. Et même si « transmission » ne rime pas exclusivement avec « formation », cette dernière apparaît centrale dans la perpétuation des habiletés techniques. « Le thème de l'enseignement [...] d[evai]t [donc] être débattu en tant que prolégomènes à la constitution potentielle de tout projet de sauvegarde de pratiques horlogères » (Munz et Geslin 2010 : 28). Ce d'autant plus que j'allais progressivement constater que les écoles étaient régulièrement impliquées dans des projets de valorisation patrimoniale qui n'émanaient pas d'elles. Je tenais là un biais pertinent pour réfléchir à la catégorie de patrimoine horloger et la mettre en perspective.

4.2.2 Structure de la formation horlogère initiale et méthodes d'observation en école

De manière succincte, j'aimerais apporter ici différentes informations relatives au contenu de la formation initiale en horlogerie et aux classes que j'ai eu l'occasion d'observer. Comme préalablement indiqué, les horlogers/ères en Suisse n'ont jamais réalisé une montre de A à Z (Blanchard 2011, 2008). Le métier d'horloger/ère n'a jamais correspondu à la capacité de faire une montre en entier. La formation horlogère se concentre donc spécifiquement sur certaines techniques prépondérantes dans la réalisation des montres sans couvrir l'apprentissage de toutes les étapes de leur fabrication. Par ailleurs, la partition entre les secteurs de l'*usinage* et ceux de la *terminaison* est un trait d'organisation de la production qui caractérise la division du travail à l'intérieur de la branche horlogère, la spécialisation des entreprises et l'organisation de la production qui prévaut en leur sein. Cette partition structure également l'organisation des formations dans le cadre de l'apprentissage d'horloger/ère de production en trois ans (ancien-ne horloger/ère praticien-ne). Il y a d'un côté les modules propres à la terminaison ou au « mouvement¹⁷⁹ » (exercices liés à la montre mécanique simple et à la montre mécanique automatique dans le module de base, module de la montre à quartz, module de la montre mécanique avec chronographe, modules d'achevage et de réglage) et de l'autre ceux qui ont trait à l'usinage (exercice de limage dans le module de base, modules de micromécanique et de pivotage). A cet égard, il convient de remarquer que les modules relatifs à l'usinage où il est question de fabriquer ou de refaire des pièces constituent à eux trois, près de la moitié des trois années de formation. Si la CP associe les trois métiers liés à l'horloger/ère (horloger/ère de production, horloger/ère avec spécialisation dans le rhabillage, horloger/ère avec spécialisation dans les méthodes industrielles) aux « métiers du mouvement », chacune de ces formations comprend néanmoins une part très importante de micromécanique.

¹⁷⁹ « Faire du mouvement » est une expression lexicalisée qui renvoie au fait de s'occuper des opérations de terminaison d'une montre par distinction avec celles d'usinage en micromécanique.

4.2.2.1 Que regarder ?

4.2.2.1.1 L'observation du travail horloger comme problème méthodologique pour l'ethnographie

Durant ces enquêtes sur la passation du métier dans les quatre écoles professionnelles, j'ai alterné les entretiens semi-directifs avec les directeurs, les enseignant-e-s et les apprenti-e-s ainsi que les temps d'observation-participante en salles des maîtres et en ateliers où j'ai pris part aux cours de pratique que des apprenti-e-s suivaient deux à trois jours par semaine. Dans les classes que j'observais, mon statut était celui d'un participant pour certains exercices, le plus souvent celui d'un observateur. Les enseignant-e-s m'ont accueilli dans leurs classes et m'ont toujours laissé une entière liberté dans mes mouvements. Durant ces deux années d'enquête, je me suis principalement intéressé à deux classes d'apprenti-e-s de première et de deuxième année, respectivement de type I ou « voie intégrée » (liée à l'obtention d'un certificat de maturité professionnelle, équivalent du baccalauréat technique) et de type G ou « voie générale » (liée à l'obtention d'un certificat fédéral de capacité). J'ai suivi la classe de deuxième année durant une demi-année du calendrier scolaire et celle de première année, durant une année entière. Ces deux classes étant situées dans une même école d'horlogerie, j'ai passé le reste de mon temps à naviguer entre celle-ci et trois autres institutions pour entretenir les directeurs, rencontrer les enseignant-e-s en classes, participer à leur réunions en salles des maîtres et observer, de manière moins continue, différentes classes réparties sur les trois années de formation. J'ai également intégré ponctuellement une classe de technicien-ne-s en restauration et complications, et participé à deux journées portes-ouvertes des écoles du Sentier (2010) et du Locle (2011) et à quatre éditions du « Salon de la formation et des métiers » organisées dans le canton de Neuchâtel (2010, 2011, 2012, 2014).

4.2.2.1.2 La cécité du novice : une activité difficile à observer

L'acte de voir ce que fait autrui pour le comprendre constitue un important problème de méthode pour l'ethnologue des techniques soucieux d'observer et de décrire les actions d'un-e horloger/ère en cours de réalisation. Si l'observateur ne se poste pas sur l'épaule de la personne qui travaille, il a peu de chance de saisir ce qu'il se passe. En revanche, il peut l'appréhender, de manière indirecte, par un certain nombre de détours qui sont autant de médiations. Ce n'est pas pour rien que toutes les démonstrations d'horlogers/ères qui travaillent sur des mouvements de montre, à l'école mais aussi lors de salons des métiers ou de foires professionnelles, sont captées par des appareils et retransmises sur un écran adjoint à

l'établi qui fait face aux visiteurs/euses et sur lequel ces derniers/ères peuvent voir le cœur de la montre avec un grossissement qui est de l'ordre d'un rapport 1/20 (Berti et Frassinetti 2000).

« Je ne vois rien, je ne vois absolument rien ! » est sans doute la phrase que j'ai eu le plus souvent l'occasion de dire lors de mon année et demi d'immersion dans les classes d'horlogerie. Tout au long de mes terrains d'observation dans les écoles, j'ai été obsédé par le fait que je ne voyais pas ce que faisaient mes interlocuteurs/rices dans les ateliers de pratique, qu'ils/elles aient été enseignant-e-s ou apprenti-e-s. L'univers microscopique, dans lequel se déroulait un grand nombre d'opérations techniques dont j'étais témoin, explique cela. L'ordre de grandeur d'un tel univers avoisinait souvent le 1/100^{ème} de millimètres. Comment faire, dans de telles conditions, pour décrire le plus finement la mise en œuvre d'un savoir, l'apprentissage de micro-gestes et pour juger de la négociation de leur efficacité ?

4.2.2.2 Le « treizième élève » d'une classe de douze

D'où la proposition de l'un des enseignants, Joe, 25 ans, horloger rhailleur ayant travaillé cinq ans dans l'industrie et étant revenu à l'école pour y enseigner : « Hervé, tu dois essayer... il faut faire les exercices avec les élèves... évidemment que tu ne vois rien... c'est trop petit... c'est bien ce que je me disais en te regardant observer... au bout d'un moment, si tu n'essaies pas, si tu ne te mets pas à l'établi. Tu ne peux pas comprendre de quoi c'est fait, l'apprentissage du métier. » Je me rappelle encore de ce que celui-ci m'a dit après m'avoir fait choisir une blouse blanche dans son casier personnel et me l'avoir fait revêtir : « Voilà, tu es beau ». Je ne me doutais pas que le fait de mettre ce vêtement de protection contre la poussière allait constituer un micro-rituel (Villelongue 2011) et me faire concrètement revêtir un nouveau statut à ses yeux.

A compter de ce jour, il m'a systématiquement présenté aux observateurs/rices externes et à ses collègues comme « son treizième élève », sa classe en comptant officiellement douze. J'ai alors pris pour habitude de revêtir cette blouse blanche et de m'asseoir à un des établis inoccupés à chacune de mes venues dans sa classe, à partir duquel j'observais les interactions et les dynamiques collectives à distance et où j'entreprenais de réaliser, selon la faisabilité du moment et l'outillage à disposition, les mêmes exercices que les élèves. J'ai essayé de réitérer la chose dans chacune des différentes écoles fréquentées et ai ainsi pu participer activement à

des modules de base (exercices de limage et de montage/démontage de mouvements mécanique simples) et de pivotage. D'un point de vue méthodologique, suivant l'injonction de Marchand (2010 éd, 2010a, 2010b) incarnée par un grand nombre d'anthropologues des savoirs et des techniques, j'ai été conduit à faire de l'apprentissage horloger un outil pour caractériser le fait d'apprendre l'horlogerie. Dans la lignée de différents travaux (Prentice 2008, Andrieu 2011, Boumaza 2013) sur l'importance de l'immersion corporelle des chercheurs/euses dans leurs enquêtes, cette approche de la formation et de l'apprentissage par le corps a également été un moyen de réfléchir à ma propre « posture » d'ethnologue, au double sens d'engagement déontologique et de présence *en chair*.

4.2.2.2.1 L'incidence d'être considéré comme le « treizième élève »

Dans la classe de Joe, mon statut de treizième élève eut un certain impact sur mon travail d'enquête, à proprement parler. A titre d'ethnologue et d'observateur externe des savoirs en train de se former, qui plus est dans le cadre pédagogique de l'école, je pensais que j'étais autorisé à poser toutes les questions que je voulais. J'y avais même été verbalement encouragé. Alors que je ne parvenais pas à disposer correctement le mécanisme de remontoir/mise à l'heure et à loger avec facilité le pignon coulant et le pignon de remontoir, je vins au bureau de Joe pour lui demander de l'aide. Il me donna une longue explication et me proposa trois différentes manières d'agir. De retour à ma place, j'en mis une en œuvre qui fonctionna mais dans un souci de caractériser le plus largement les « trucs » pouvant être développées dans ce genre d'opération, je retournai auprès de l'enseignant pour lui demander de me réexpliquer les deux autres méthodes. Il me regarda fixement et avec un léger sourire en coin dit : « on devrait t'appeler Jacques, toi... parce que t'es une vraie brêle ! » La classe entière s'esclaffa de rire. D'un seul coup, j'eus l'impression de devenir « un des leurs », mais sur le mode du désagrément. Je rougis et eus le sentiment d'être repris pour mon incompetence ou mon inattention comme un gamin. Je revivais en une fraction de secondes l'époque de mes quinze ans. De retour à mon établi, je mis un petit moment à me remettre de cet affront public. J'étais vraiment secoué. Et je confesse qu'à partir de cet épisode, j'ai littéralement incorporé le fait de ne plus systématiquement demander de l'aide ou des explications à chacun des problèmes que je rencontrais. Une heure plus tard, je buttai à nouveau sur une difficulté. Je relevai la tête de mon établi et soupirai en hésitant à me présenter à nouveau au bureau. Je sentis tout d'un coup mon cœur battre et mon corps transpirer. J'avais l'impression de me retrouver dans la peau de l'un des douze élèves sans

doute confrontés à ce genre de situations au quotidien : demander de l'aide et risquer de se faire mal voir par le maître ou les autres mais résoudre plus rapidement un problème ou s'obstiner à vouloir trouver le moyen de le résoudre seul. J'étais pensif. Joe le constata et me demanda si ça jouait. Il me rappela explicitement de ne pas hésiter à lui demander s'il y avait quoi que ce soit. Je ne pus m'y résoudre. J'avais été découragé de poser des questions, me disant que je me cognais la tête sur une difficulté qui constituait certainement « la base de la base ». Je ne pris pas le risque d'un deuxième affront et demeurai ainsi « coincé » près de deux demi-journées sur mon problème.

Je constatai alors toutes les stratégies qui me venaient à l'esprit pour sortir de mon impasse et mesurai à quel point, dans la dynamique d'une classe, un individu n'est jamais *seul* en face d'une difficulté. Je me surpris à consulter des livres, à retourner des fiches techniques où figuraient des croquis du mouvement en question dans tous les sens possibles et surtout à guigner systématiquement sur l'établi de mes voisin-e-s et à leur demander, à voix basse, des renseignements. Je mesurai toute l'importance de ce qui passe « par les copains et copines en classe ». J'eus d'ailleurs un très bel échange deux jours plus tard avec Soraya et Guillaume, apprentie et apprenti de seize ans qui m'expliquèrent que lorsqu'ils étaient confrontés à un problème, ils/elles avaient l'impression d'avoir à disposition un nombre restreint de « cartouches pour demander l'aide du prof ». Ils/elles ne pouvaient pas « les griller » toutes à chaque fois. Plutôt que de prendre le risque d'être systématiquement examiné par l'enseignant et d'être mal jugé, ils/elles avaient ainsi développé des micro-échanges d'informations entre eux/elles pour ne recourir à son aide que si toutes les autres « techniques » avaient été employées.

4.2.2.2.2 Essais d'interprétation

A partir de cet événement-épreuve, je compris deux choses : d'une part, je n'étais plus exactement considéré comme un externe. Joe avait eu envie de jouer le jeu de l'immersion avec moi jusqu'au bout, de me traiter *presque* comme son treizième élève et de ne pas m'en « donner plus » qu'à ces autres apprenti-e-s. J'en eus la confirmation ultérieurement lorsqu'il me dit explicitement : « c'est important pour moi de montrer aux élèves que, dans ma classe, tout le monde est à *la même*... personne n'a de traitement de faveur, c'est pour ça que je me permets de te reprendre comme ça devant eux ! » D'autre part, je perçus que l'apprentissage de la technique et de l'efficacité en horlogerie était traversé, même à l'école,

par une frontière tacite entre ce qui pouvait être demandé à la figure de l'autorité et ce qui ne pouvait l'être, entre les questions qui pouvaient lui être adressées une fois mais pas deux. Cela impliquait de ne pas frontalement solliciter le concours de l'enseignant-e mais de développer toute une série de stratagèmes formels et informels de résolution des problèmes. C'était la dimension d'épreuve que revêtait ainsi l'apprentissage à laquelle il convenait de faire face par l'invention de techniques particulières. Ma propre expérience d'apprenti me permit au final de constater qu'à l'école, tout ce qui importait dans l'acquisition des habiletés de métier ne faisait pas nécessairement l'objet de formalisations.

Cet épisode devait en outre me fournir la matière pour récuser le partage entre savoir pratique et savoir scolaire, récemment reconduit par Bloch (2013) qui présentait les travaux de Goody (1978) et Lave et Wenger (1991) en ces termes : « Ces anthropologues ont été frappés par l'absence d'enseignements explicites dans cette forme de transfert de savoir, où l'on décourage ceux qui apprennent de poser des questions au maître. Ce mode de transmission d'un savoir pratique *ne ressemble en rien aux méthodes utilisées dans des contextes scolaires* [c'est moi qui souligne]. »

Or, il n'en était rien. De toute évidence, à l'école également, des formes implicites de découragement étaient employées pour optimiser l'acquisition des compétences chez les apprenti-e-s, même si les savoirs concernés par de telles pratiques ne se dérobaient pas à toute politique d'apprentissage. J'étais ainsi témoin de pratiques de savoir qui ne se satisfaisaient aucunement du partage binaire pratique/ scolaire. J'aurai à revenir sur ce point par la suite. Par ailleurs, constatant à quel point je n'étais pas doué pour l'horlogerie, en ayant pourtant le goût de l'être ou de parvenir à l'être, j'ai alors décidé d'opérer une forme de renversement épistémique et de saisir mon expérience de « brêle », d'horloger « gauche » comme méthode et source de « première main » pour caractériser la transmission du savoir en jeu dans un tel contexte de formation et la manière dont se négociait la définition d'une compétence. Dans ce chapitre, en filigrane, j'utiliserai donc ma propre expérience d'apprenti jugé « malhabile » pour essayer de situer les enjeux et les points d'articulation du devenir habile des autres horlogers/ères. Comment définir la compétence horlogère par son absence ? Comment infléchir les travaux récents d'anthropologues qui se sont intéressés au « deskilling » et à la fragilité de la détention des savoirs (Herzfeld 2007, Dilley 2010, Marchand 2014a) en essayant d'employer, au niveau méthodologique, le constat de mon propre « unskilling » ?

4.2.3 Techniques corporelles, valeurs professionnelles et identification au métier

Je souhaite réfléchir ici aux articulations entre l'identification et l'appartenance professionnelle, les valeurs liées au métier et le corps des praticien-ne-s. S'intéresser au corps et en faire un prisme d'observation dans le cadre d'un travail sur la formation horlogère en atelier se défend, d'un point de vue heuristique, à différents égards (Faure 2006). Si l'apprentissage d'un métier transforme un sujet, son comportement, sa sensibilité, sa manière d'être, il change également sa manière de bouger, d'être dans son corps, de se comporter avec soi et les autres. Apprendre un métier, acquérir des connaissances et des compétences, c'est apprendre à se servir de son corps d'une certaine façon et à le voir se transformer. Cela implique le développement de nouvelles habitudes motrices, de nouveaux réflexes, de nouvelles aptitudes sensorielles : voir des choses qu'on ne savait voir avant, apprendre à toucher autrement. Tout un travail préalable d'éducation des sens et de la perception est donc requis. Le corpus de travaux en anthropologie des savoirs dont j'ai fait état dans l'introduction et au début de ce chapitre en rend bien compte. Je me rappelle encore le désarroi qui m'habita lors de l'une de mes premières sessions d'observation en atelier où je fus incapable de voir la goutte d'huile de quelques dixièmes de millimètres de diamètre qu'un apprenti venait d'apposer sur la pierre de rubis de son mouvement et que l'enseignant considérait à son bureau et me faisait voir pourtant à travers un système de captation vidéo et un écran agrandisseur. Par contraste, l'apprenti et l'enseignant, eux, étaient capables de voir cette tache d'huile, d'en commenter la forme et d'en évaluer la dose.

Dans le processus d'apprentissage du métier se transmettent également des valeurs qui lui sont corrélées. Je définis la notion de « valeur » comme les principes et qualités que les horlogers/ères associent à leur métier et qui revêtent une place si importante dans l'activité et la caractérisation de la profession qu'ils acquièrent un tel statut. Elles ne sont pas des choses immatérielles, des « abstractions mentales » (Marchand 2001, 2009, 2011, Herzfeld 2004, Julien 2014) et s'actualisent en s'incarnant dans les corps des praticien-ne-s, dans leurs gestes, à travers leurs attitudes, leurs postures, dans les relations qu'ils/elles nouent avec les autres personnes et les objets. Le corps se situant entre le sujet et sa pratique, c'est à travers lui que les choses s'éprouvent et que les valeurs se forment. Il est donc un excellent prisme pour penser les régimes de valeurs qui sous-tendent et accompagnent l'exercice d'un métier tel que l'horlogerie.

D'où la formulation d'une question qui peut se lire en deux sens : les gestes et les postures qui s'expérimentent au quotidien dans la pratique des horlogers/ères et des novices renvoient-ils à des valeurs ? Systématiquement ? Les valeurs liées à ce métier définissent-elles des attitudes corporelles pour les gens qui le pratiquent ? Quelles sont les modèles, les normes ou les principes qui contribuent à matérialiser ces valeurs et à discipliner les corps à des fins d'efficacité sociale et technique ? En outre, les valeurs qui composent un métier, constituent également ce qui permet de s'y identifier. A travers cette réflexion sur les corps c'est donc toute la question de l'identification professionnelle, de l'attachement au métier, du sentiment d'appartenance qui apparaît. Le rapport à la gestualité peut aider à comprendre comment une personne s'identifie à son activité et éprouve de l'amour pour son travail. Pour ce qui concerne les jeunes gens en formation, le corps est donc une bonne porte d'entrée pour comprendre comment la motivation et l'identification à un métier se consolident ou non.

4.3 La (trans)formation des corps dans l'apprentissage horloger

4.3.1 Une économie de la motricité : postures et gestes

Qu'est-ce qu'une compétence en horlogerie et comment la technicisation des corps contribue à la définir ? Dans le cadre de la formation horlogère à l'école, tous les mouvements, les positions et les techniques du corps qui composent les situations d'apprentissage ne sont pas reconnus et conceptualisés par les enseignants comme des gestes ou des postures, dignes d'être enseignés et appris. Une telle catégorisation suppose un cadrage préalable du regard qui est le fruit d'un choix, fût-il inconscient. Il convient donc de se demander comment l'unité « geste » est découpée à partir d'un ensemble de mouvements indifférenciés et comment un tel découpage peut être codifié ou transposé à d'autres contextes. Comment la reconnaissance des compétences horlogères s'opère en rapportant les gestes, les connaissances et les opérations techniques à une base relative au métier, à un « répertoire commun » (Wenger 1998, Lave et Wenger 1991, Geslin et Salembier 2002) ? Ce répertoire renvoie à un échantillonnage de gestes jugés déterminants pour la qualité du travail par les enseignant-e-s et retenus par ceux/celles-ci sur la base de leur propre expérience et des informations échangées entre eux/elles. L'exécution de ces gestes est régie par des normes dont le partage n'a rien de figé et fait l'objet de permanentes négociations et rappels au sein des classes.

4.3.2 L'habitation des corps aux normes de tenue à l'établi : l'exemple du module de limage

L'apprentissage en horlogerie implique l'acquisition de techniques corporelles particulières et contraint très rapidement les apprenti-e-s à s'approprier ce répertoire gestuel spécifique, condition *sine qua non* pour devenir horloger/ère. Ce répertoire n'est jamais totalement fermé mais se trouve régi par des principes stricts souvent explicités par les enseignant-e-s. Selon ces derniers/ères, les gestes qui le composent peuvent être considérés comme « justes » ou « faux », « bien accomplis » ou « mal accomplis » par les apprenti-e-s. L'exécution de tels gestes cristallise, en outre, un important enjeu en matière de représentation : certain-e-s enseignant-e-s sont, par exemple, soucieux/ses de ne pas laisser sortir de l'espace de l'école des photographies de « gestes qui ne seraient pas tout-à-fait justes ».

Dans la classe de première année que je suivis, ce répertoire fut présenté par Joe à ses élèves dès le premier jour de formation à l'école et durant le premier exercice du module de base, à savoir le limage. Il fut entraîné tout au long de la première année, ensuite de quoi il était considéré comme acquis et ne faisait plus l'objet de thématisations particulières¹⁸⁰. De manière significative, lors du premier jour que Joe passa avec sa classe à l'atelier, peu de temps avant qu'il leur fît la démonstration du répertoire gestuel, il distribua à ses élèves un texte intitulé « L'horloger », rédigé par ses soins, et commenta : « relisez-le souvent car c'est ce à quoi vous devriez tendre ! »

¹⁸⁰ Lors de mes premières observations à l'école, je m'étais tout d'abord intéressé à une classe de deuxième année dans laquelle j'avais été surpris de ne relever que peu de discussions et d'interactions touchant au corps entre l'enseignant et les élèves. J'avais soumis mon observation à Iannis, 55 ans, enseignant principal de la classe en question. Celui m'avait expliqué que la tenue corporelle à l'établi importait plus que tout mais qu'à ce stade-là du parcours des élèves, ce devait déjà être de la matière acquise. Raison pour laquelle, il m'avait semblé pertinent de me focaliser, l'année suivante, sur une classe de première année pour comprendre comment le corps des apprenti-e-s était progressivement éduqué et façonné à la technique horlogère.

J'en reproduis une petite partie ici tant il me semble que sa position inaugurale et son contenu ont quelque chose de révélateur de ce qui se joue dans l'apprentissage et de ce qui suivra dans ce chapitre :

« L'HORLOGER

Dans tous les métiers, l'implication personnelle représente la majeure partie du succès professionnel et l'horloger n'y échappe pas, bien au contraire. L'horloger n'est pas seulement un ouvrier qualifié qui possède de bonnes connaissances théoriques. On ne devient pas un bon horloger en se disant qu'au moins à la sortie de l'école une place de travail nous attend forcément indépendamment de notre moyenne. Sortir avec une bonne moyenne au CFC ne veut pas dire qu'on est fort et que l'on vaut mieux que celui qui a passé avec la note minimum. Ce n'est pas parce qu'il étudie même la nuit qu'il sera le meilleur. Ce n'est non plus pas une production deux fois plus élevée qui le distinguera. Le meilleur d'entre tous est celui qui analyse, qui réfléchit, qui optimise, qui tente toujours tout et qui arrive à prendre du recul face à son travail.

Il est important dans ce métier d'avoir une méthodologie de travail. Réfléchir avant d'agir lui permet d'anticiper ou d'éviter les éventuels problèmes. Tenir son établi, sa layette et ses classeurs de manière structurée lui permet d'économiser son énergie et son temps. Être calme et posé lui offre des conditions de travail optimales et lui permet d'enregistrer un maximum d'informations à long terme. La patience et la maîtrise de soi lui évitent de céder lorsqu'il se trouve en difficulté. Son raisonnement et sa logique lui donnent accès à des solutions constructives qui le sortiront des situations les plus compliquées. Sa conscience professionnelle l'oblige à présenter le meilleur travail possible et lui évite d'avoir des remords s'il échoue.

L'horloger ne connaît pas l'échec, il conçoit tout simplement que sa tentative n'a pas abouti et il cherchera pourquoi afin de ne pas rééditer cette contre-performance. Il n'oublie pas de se remettre en cause, car la solution émane parfois d'un changement de point de vue personnel. Il est aussi capable de prendre du recul face à une situation complexe afin de n'oublier aucun paramètre dans sa réflexion [...]. »

L'enseignant avait demandé à ses apprenti-e-s de lire le texte attentivement puis, sur la base de tels préceptes, il proposa de se mettre au travail. Les matériaux suivants sont extraits des observations que j'ai menées avec cette classe durant la période pendant laquelle était réalisé

son premier exercice pratique en atelier, à savoir le limage d'un tournevis. Le corps des horlogers/ères en devenir fut ainsi, dès le tout début, investi par l'exigence d'incarner diverses valeurs qui devaient se traduire dans des techniques corporelles spécifiques. Ces techniques impliquèrent la progressive (trans)formation de leurs habitudes motrices et sensorielles. Dans la classe, l'établi de l'enseignant faisait face aux douze apprenti-e-s qui avaient pris place aux établis disposés en trois rangées de quatre (**annexe 3 et 4**). Ils reçurent alors une tige de métal qu'ils durent tout d'abord couper avec une pince puis introduire dans un mandrin à main afin de faciliter son maintien lors du limage. Une fois la tige emmanchée, il leur fallut limer son extrémité sur une petite structure de bois fixée sur un étau avec des limes de différentes tailles insérées dans des manches en bois, de manière à obtenir un tournevis avec deux faces planes, symétriques et de même longueur. Cet exercice apparemment simple n'eut pourtant rien d'évident, d'autant plus que les apprenti-e-s y furent soumis-es lors de leurs trois premières semaines de cours pratique. Ce qui représenta dix demi-journées d'atelier, soit presque soixante périodes de quarante-cinq minutes à limer ces tournevis, à nettoyer les limes, à corriger les arêtes et à retravailler les coups de lime pour satisfaire aux normes que cristallisaient doublement la feuille de papier intitulée « consignes » et le regard évaluateur de l'enseignant. Je me demandai alors pourquoi la première année de formation horlogère s'ouvrait et insistait autant sur l'apprentissage d'une opération qui ne concernait pas l'horlogerie à proprement parler mais bien la micromécanique. Je posai plus tard la question à différents enseignants et ceux-ci relevèrent que, par l'apprentissage du limage, les futur-e-s horlogers et horlogères apprenaient à fabriquer leurs propres outils, exerçaient leur dextérité et acquéraient des manières d'être à l'atelier et de se comporter à l'établi. Le début de la première année de formation était ainsi conçu comme un temps où les apprenti-e-s incorporaient un rapport au travail *via* des techniques d'habitation graduelle des corps à l'établi, techniques qui demandaient observation, rigueur, méthode et précédait l'acquisition des habiletés strictement horlogères.

Lors du premier jour de limage, l'enseignant en charge de la classe insista sur la tenue corporelle que requérait le travail soigné. Cette tenue se traduisit en une démonstration qui décrivait les positions et gestes à adopter. La première technique que les apprenti-e-s durent incorporer était la position assise. Celle-ci fut appropriée à travers le respect de trois normes. Les dos et les bassins des apprenti-e-s devaient être droits et jamais adossés à la chaise afin d'éviter les maux de dos, l'affaissement des vertèbres et le relâchement de l'attention (**annexe**

5 et 6). Leurs coudes et leurs bras devaient toucher l'établi de manière à ce que leurs épaules fissent « équerre », soit un angle de 90° avec le haut de leur corps (**annexe 7 et 8**). Si ce n'était pas le cas, il fallait adapter la hauteur du plan de travail. Le but de cette norme était d'éviter les tensions dans la nuque et de la ménager. Sous l'établi, les jambes n'étaient jamais dépliées et devaient approximativement former un angle de 90° avec les cuisses (**annexe 9 et 10**). Les pieds devaient entièrement toucher le sol afin d'assurer la stabilité des gestes de manipulation des pièces. A ce propos, une anecdote : alors je passai devant le stand d'une marque horlogère à la Foire de Bâle en compagnie d'un enseignant. Nous nous arrêtrâmes devant une image qui mettait en scène des horlogers travaillant sur des établis face-à-face. Après quelques secondes, il me dit « beuh, c'est pas ergonomique comme position de travail, la chaise de l'horloger est beaucoup trop haute par rapport à l'établi, regarde... ils devraient avoir les jambes à 90° et elles font 120° ou plus... ! » Je lui demandai : « pourquoi est-ce qu'une telle position n'est pas indiquée ? ». Il me répondit : « oh je sais pas vraiment, j'imagine que c'est parce que ça coupe le sang ! » A l'entendre, cette convention posturale ne semblait pas avoir un fondement physiologique très important.

Dans l'exercice de limage, l'œil qui contrôlait le travail accompli était toujours habillé de la loupe monoculaire appelée « migros » (**annexe 11 et 12**). Le développement de techniques du regard fit donc l'objet d'une grande attention de la part de l'enseignant. Le fait d'apprendre à regarder de très petits objets, parfois plus petits qu'un cheveu était crucial. Une difficulté pour les apprenti-e-s était d'apprendre à observer avec une loupe constamment posée sur un de leurs yeux tout en maintenant leur autre œil toujours grand ouvert, afin d'« éviter les crampes faciales et la fatigue du cerveau ». Les deux yeux devaient être continuellement ouverts et le « bon œil », celui qui contrôlait le travail accompli, devait toujours être muni de la loupe. Et Joe de commenter : « apprenez à toujours l'avoir sur l'œil quel que soit l'objet que vous regardez ! » Ainsi, les apprenti-e-s durent acquérir des techniques visuelles spécifiques pour gérer deux échelles de perception en même temps, dans le même spectre de vision. Pour bien limer, leur main gauche (pour les personnes droitières et *vice versa* pour les gauchères) devait appuyer fermement la tige de métal sur une petite structure de bois que serrait un étau et la main droite maintenait la lime « bien à plat », passant celle-ci, de manière « nette » et « soutenue », sur une face de l'extrémité de la tige qui devenait tournevis. Pour être stable et précis, le geste de limage amorçait la matière en la « mordant » un peu, de façon à déterminer le plat. Une fois « verrouillé », le geste s'accomplissait alors comme une petite séquence

« robotique » où les opérations « approcher la lime de la tige / limer / relever la lime / la reculer / la redescendre / la rapprocher de la tige » étaient distinguées les unes des autres par un petit temps régulier et « dessinaient » dans l'espace « une sorte de rectangle ».

Ces préceptes gestuels constituaient des normes, dont le respect était néanmoins parfois aléatoire, et participaient d'une forme de « dressage » corporel. Ils furent présentés aux apprenti-e-s tant comme des repères dans l'accomplissement du travail bien fait que comme des mises en garde hygiénistes relevant d'un souci de santé et visant un bien-être des corps au travail. « En vous tenant mal, vous finirez comme tellement de vieux horlogers qui se plaignent de leur dos ! » relevait un autre enseignant. Habituer les corps au cadre de l'atelier revenait ainsi à les préserver, à en prendre soin tout en leur imposant une forme de « discipline » qui se traduisit parfois, durant les premières semaines de formation, de curieuse façon : j'ai ainsi vu les pieds de certains apprenti-e-s être attachés au sol avec du scotch pour éviter que leurs jambes se déplient sous l'établi et les dossiers des chaises être quelques fois garnis de cure-dents afin que le dos des futur-e-s horlogers/ères ne soit pas tenté de s'y adosser.

L'apprentissage du limage consista à répéter ces gestes de base qui avaient pour objectif explicite de transmettre aux apprenti-e-s certaines valeurs que les enseignants associaient à la « bienfacture¹⁸¹ » horlogère, à savoir la minutie, la précision, la propreté mais surtout la persévérance. A ce propos, une enseignante rappelait : « le métier d'horloger, ça implique d'apprendre à rester assis à l'établi huit heures par jour ! » Sur quoi un de ses collègues avait renchéri : « huit heures par jour devant un horizon qui ne dépasse pas la taille d'une feuille A4 ! » En bref, le corps des horlogers/ères en devenir fut, dès le début de la formation, investi par l'exigence d'incarner une éthique professionnelle qui se traduisit dans des techniques spécifiques, soutint l'acquisition graduelle des compétences horlogères et servit de repères à l'évaluation du travail bien fait. Les enseignant-e-s insistaient, par ailleurs, sur le fait que, tout en éduquant la gestualité des apprenti-e-s, le limage leur permettait de se familiariser avec un « savoir-vivre¹⁸² » à l'atelier qui ébauchait ainsi leurs habiletés et les préparait à l'apprentissage progressif du métier.

¹⁸¹ Cf. Glossaire.

¹⁸² C'était d'ailleurs le slogan de l'une des écoles : « pour savoir vivre avec savoir-faire ».

4.3.3 L'affinement du « sens mécanique »

La description des caractéristiques propres à la didactique professionnelle et à la manière dont les enseignant-e-s et apprenti-e-s en horlogerie la mettaient en œuvre me permet ici de cerner plus précisément et de qualifier ce que recouvre la notion de « compétence » pour eux/elles. Dans le milieu de la formation horlogère, mes deux années de terrain attestèrent du fait que, dans les écoles professionnelles, le terme de « savoir-faire » était peu mobilisé par les horlogers/ères pour décrire ce qu'ils/elles faisaient ou ce qu'ils/elles visaient. Selon un certain nombre d'entre eux/elles, il n'existait pas de « savoir-faire horloger » au sens général du terme mais des manières de faire, de réfléchir, de construire l'information technique à partir de situations de pratique spécifiques. « Le savoir ne s'envisage pas dans l'absolu, il faut connaître les produits, et on approche ça par types de mouvements ! », disait Patrick. Penser ou thématiser les registres de la cognition et de l'action ne se faisait ainsi qu'en regard de confrontations concrètes avec un type de pièces, un objectif précis, un mécanisme particulier, une fonction à vérifier, un objet à employer, une technique à mettre en œuvre, un problème à résoudre. Les discours qui portaient sur les manières d'apprendre et de comprendre étaient toujours ancrés dans des opérations concrètes.

Par contraste, les enseignant-e-s étaient conscient-e-s du fait que, dans le monde horloger, le terme « savoir-faire » faisait, à plus d'un titre, l'objet de usages communicationnels, promotionnels et *marketing* que ce soit dans le discours des marques, des associations horlogères ou des acteurs du développement territorial (villes, musées, tourisme). De tels usages discursifs ont une acception très générale et ne renvoient généralement à rien de précis au niveau de la technique horlogère. Le terme est employé comme synonyme d'expérience, d'habitude et atteste implicitement de la qualité d'un produit, d'un service ou d'un lieu lié à l'horlogerie. La réticence des horlogers/ères à utiliser ce terme attestait qu'il n'était pas un terme de praticien-ne mais un outil de qualification de l'horlogerie qui permettait à une autre catégorie d'acteurs/rices d'accomplir son travail, à savoir les agent-e-s de valorisation de l'horlogerie. En outre, les enquêtes conduites avec les membres des secteurs horlogers de diverses écoles professionnelles me permirent de relever que le terme employé par les enseignant-e-s pour caractériser ce qu'ils/elles cherchaient à transmettre était bien plutôt celui de « sens mécanique ».

4.3.3.1 Le « sens mécanique », une attention éduquée

Dans le cadre de l'apprentissage horloger, la passation des connaissances techniques s'est opérée dans le déploiement de diverses formes de didactique professionnelle. Je me suis particulièrement intéressé à la manière dont les acteurs/rices qui les organisaient, et y prenaient part, caractérisaient explicitement et implicitement le travail de qualité et définissaient les compétences. A partir des observations que j'ai menées dans les classes d'apprentissage et des entretiens que j'ai réalisés avec maîtres et apprenti-e-s, je me propose de décrire ici quelques-unes des caractéristiques de ce « sens mécanique ».

Il n'est, tout d'abord, pas étonnant que les divers-es acteurs/rices du monde de l'apprentissage horloger aient parlé de « sens » plutôt que de « savoir » pour qualifier les aptitudes qu'ils/elles valorisaient. Comme le dit la sociologue Laurence Marti, il y a, en horlogerie « la présence d'une très forte identité de métier [...] [b]asée sur l'importance du rapport direct à la matière, sur l'importance des sens [...] » (Marti, 2001 : 10). L'injonction « il faut sentir la matière » était de celle que j'ai eu l'occasion d'entendre dans la bouche de nombreux/ses horlogers et horlogères, que ceux et celles-ci travaillaient dans le cadre scolaire ou dans le milieu professionnel. A cet égard, l'importance du toucher était manifeste. Dès le premier module relatif à la montre mécanique simple, les enseignant-e-s firent grand cas de l'importance de la manipulation des objets tels que les outils ou les pièces. Pour des raisons de propreté, les apprenti-e-s devaient apprendre à ne pas mettre leurs doigts sur les mouvements ou les composants. C'est une des raisons pour lesquelles ils/elles utilisaient des brucelles pour bouger les composants (**annexe 13 et 14**) et c'est pourquoi ils/elles ne pouvaient tenir les mouvements qu'en utilisant des gants, en disposant leurs doigts autour de la platine (**annexe 11 et 12**) ou en employant un porte-mouvement (**annexe 14**). Une des grandes difficultés fut ainsi de coordonner la manipulation des différents outils avec rapidité et sans laisser tomber ou rayer les composants et les mouvements.

Durant les premiers mois de formation, apprendre la technique horlogère consista ainsi, pour ces jeunes gens, à s'approprier un ensemble de « geste[s] efficace[s] sur la matière » (Leroi-Gourhan, 1981) en les faisant et les refaisant inlassablement. Ces gestes constituèrent autant de balises qui leur permettaient de déterminer comment procéder et comment atteindre tel objectif technique. Sous l'effet de telles itérations, les apprenti-e-s virent progressivement leur dextérité se développer en même temps que leurs postures et leurs habitudes sensorielles se

transformer. Comme le relevait Gus, un enseignant qui approchait de la retraite : « en observant les étapes par lesquels les apprentis, fille et garçon, deviennent des horlogers, on voit avant tout des corps se transformer ». Ces jeunes gens incorporèrent ainsi progressivement des techniques qui furent autant de manières de connaître la matière en agissant sur elle que de se voir, en retour, constituer en sujets horlogers/ères. Parallèlement, l'appropriation de ce « sens mécanique » s'inscrit également dans un régime de valeurs relatif à l'activité horlogère. L'inculcation de la gestualité par laquelle le « sens » du métier s'incarnait, relevait aussi de l'apprentissage d'une économie morale de la profession qui faisait de l'autonomie et de la responsabilité individuelle des valeurs cardinales, allant de pair.

Plus que la détention de connaissances particulières (même si elles étaient nécessaires pour envisager les types de matériaux, par exemple) ou de savoirs procéduraux aux contours déterminés, répétables et mobilisables à souhait, le « sens mécanique » horloger désignait une aptitude à l'ajustement/retouche des composants et à l'identification/résolution d'un large spectre de problèmes spécifiques en observant et en s' « adaptant » à la situation de pratique. La capacité d' « ajustement » paraissait ainsi plus centrale que la question de la maîtrise technique. Une telle considération rejoint par ailleurs la proposition de Marchand (2014b) selon laquelle le travail soigné, le travail de qualité (*Craftwork*), dans les métiers du bois, est défini par les gens qui le mettent en œuvre comme une capacité située à la résolution de problèmes (*Problem-solving*). Le « sens mécanique » était le fruit d'un apprentissage qui se concevait et se vivait davantage comme une graduelle « éducation à l'attention » que comme une « transmission de représentations » (Ingold 2001, 2010, 2012a). L'attention était, chez les élèves, la source de la compréhension des systèmes techniques et la base du développement d'un sens de l'adaptation, en faisant preuve d' « imagination ».

4.3.4 Savoir voir. La formation du regard horloger

Le « sens mécanique » n'était toutefois pas présenté comme un sens intuitif même si certains praticien-ne-s parlaient de « feeling » (« il faut sentir les choses! »), il était avant tout un sens « réflexif » fondé sur une capacité à observer. L'horloger détenant un « bon sens mécanique », devait également avoir l'œil « aiguisé », le regard exercé. Le développement du sens de la vue, l'amélioration de la qualité de l'observation, l'incorporation de techniques du regard spécifiques sans quoi il ne pouvait y avoir de « bonne réflexion en amont du geste technique » furent des lignes directrices qui accompagnèrent les apprenti-e-s au quotidien.

4.3.4.1 L'importance de la vue et de la visibilité : observer, voir, visualiser, imaginer

Une étape importante de l'apprentissage fut ainsi l'acquisition d'une capacité d'observation qui faisait du « voir » une technique à part entière. Qu'est-ce que voir pour les horlogers/ères et en quoi cela importait ? Dès le premier cours de pratique que je suivis avec les apprenti-e-s, il fut en effet question de la « vue », de la « visibilité », de l'« aspect visuel » des composants et des pièces. Lors du premier semestre de cours, Joe souligna tout d'abord que le fait d'être précis supposait d'apprendre à percevoir et à se repérer dans les petites dimensions. Il rappela à plusieurs reprises l'importance de « bien voir » pour un horloger. « Les contrôles visuels doivent être faits à chaque étape de l'assemblage de la montre, après chaque opération réalisée sur le mouvement, vous devez vérifier que tout soit en ordre ! La vue est un sens important... elle se trouve au fondement du visitage, des services d'entretien sur les mouvements ou même du prototypage de nouveaux produits ! » Cependant, pour lui, voir n'était pas seulement le moyen de s'assurer de la précision qui devait animer tout travail bien fait ou de tirer le maximum des compétences manuelles. Voir c'était le fondement même du sens mécanique, c'était pouvoir visualiser les choses et se donner les moyens de mieux les penser. A ce titre, lorsqu'il évoquait les termes « voir » ou « observer », il désignait moins l'aptitude liée à une certaine acuité visuelle (le fait d'avoir une bonne vue) que le fait d'« apprendre à regarder » en sachant choisir, croiser et confronter les informations pertinentes pour tramer les prises de décision et « agir en pouvant justifier ses actions ». Cet apprentissage se matérialisait dans la mise en œuvre de certaines techniques qui permettaient de construire une « vue habile » (« skilled vision » selon Grasseni 2004, 2007, 2009) ou un « savoir-voir » (Cornu 1988, 1991), voire même de former une sorte de regard qui, d'un point de vue cognitif, opérerait comme un « savoir visuo-moteur » (« visuomotor Knowing » selon Downey 2007) et servirait de schème orchestrant la mise en œuvre de série d'actions possibles.

Quels sont les exercices et les techniques qui contribuèrent à la formation, au partage et au déploiement d'un tel regard horloger dans le cadre de l'apprentissage à l'école ? Dans ce qui suit, je prendrai différents exemples de pratiques proposées par les enseignant-e-s aux élèves pour entraîner leur capacité à voir. Ce « savoir visuo-moteur » fut ainsi inculqué par des exercices répétés de familiarisation avec des techniques de représentation des formes (dessins, réalisation et lecture de plans, conception de schémas). Ces exercices avaient pour objectif,

selon Joe, de conduire les élèves à « toucher les choses avec les yeux » et à développer leur aptitude à les « visualiser ». Ainsi, dès la première semaine de cours, le formateur prévint ses élèves que tous les vendredis, en fin de journée, il instituerait la « séance des problèmes rencontrés » où tout le monde se réunirait autour d'une table, au fond de la classe, et chacun-e décrirait les choses intéressantes ou difficiles qu'il/elle avait vues au cours de la semaine. Durant les premières semaines de cours, les séances furent donc consacrées à la technique du limage et lors de la première séance, après avoir recueilli les témoignages des élèves, Joe inaugura l' « exercice du croquis ». Il demanda à ses auditeurs/rices de représenter sur un petit bout de papier leur tournevis biface et leur soumit une série de « problèmes mentaux » à résoudre, du type : « si je constate qu'une des faces de mon tournevis n'est non seulement pas plane mais qu'elle mange une partie de l'autre face... sur quelle partie de la tige de métal dois-je intervenir pour la correction ? » Il poursuivit : « prenez votre crayon et hachurez votre croquis sur les zones où vous pensez que vous devez intervenir en précisant l'ordre des opérations ! » Cela donna lieu à un véritable petit laboratoire de réflexions, médiatisées par ces pratiques d'inscription, qui conduisaient les élèves à dessiner, formaliser, visualiser, anticiper et résoudre différents problèmes pratiques en agençant et en les imaginant à partir de la spatialité de leur petit feuille de papier.

Lors d'une de ces séances, Joe commenta :

« je sais que ce n'est pas facile de se projeter mais vous allez prendre le pli... voir, c'est important mais visualiser ça l'est tout autant, ça vous permet de faire de la simulation dans votre tête et d'anticiper les étapes de travail... le plus important pour un horloger c'est d'être dans sa montre quand il la conçoit, quand il l'assemble, quand il la répare... vous me direz, maintenant pour fabriquer des montres on a la CAO qui aide à visualiser ce qu'on va faire... mais de deux choses l'une, on est ici pour apprendre à maîtriser les bases du métier et la CAO ça ne remplace pas ces bases... ça aide seulement à alléger le travail une fois que ces bases sont acquises... Et puis, quand la CAO n'existait pas... comment on faisait, hein ? Il y a quelques années, certains horlogers qui se sont lancés dans des projets fous avec des grandes complications... ils ont fait leurs plans à l'équerre, en dessinant et appliquant des règles de trigonométrie. Pour contourner le problème de la 2D, ils avaient été tellement contraints de visualiser leur travail de construction dans leur tête que certains racontent même qu'ils se promenaient dans les rouages de leur mouvement, la nuit en rêvant... et à côté de ça, aujourd'hui, pour certains travaux en rhabillage et en restauration, le mouvement existe déjà, donc la CAO est inutile et pourtant il est utile de visualiser l'intervention que vous allez réaliser sur ces garde-temps et les pièces que vous serez peut-être amenés à refaire ! »

Par l'inculcation de ces techniques de regard, se transmettait un sens des visualisations¹⁸³ possibles et de l'appréciation des opérations favorisant la résolution de problèmes. Cela permettait aux horlogers/ères de se projeter dans l'espace et d'anticiper les effets qu'auraient tels de leurs gestes ou telles de leurs actions.

¹⁸³ A noter au passage que cette capacité de visualisation, cette sorte d' « œil de l'esprit » de l'horloger est devenu un motif classique, un *topos* dans l'histoire des idées et des techniques, dont témoigne par exemple l'ouvrage de Dawkins (1986) *The Blind Watchmaker* qui en a fait le contrepoint de son exemple pour expliquer le fonctionnement de l'évolution de l'espèce humaine, l'horloger aveugle étant une allégorie pour désigner la sélection naturelle. Cela a néanmoins valu une belle postérité à la formule oxymorique – en tous cas pour les gens de métier, parce que sans une bonne vue, pas d'horlogerie – de « blind watchmaker », puisqu'Ingold (2013 : 62-73) l'a récemment reconvoquée pour lui opposer celle de « sighted watchmaker » et critiquer la théorie de Dawkins.

4.3.4.2 : Le savoir voir est une synesthésie : l'exemple de la mesure des ébats de hauteur

En horlogerie, dans les processus de fabrication industrielle très précis, l'unité de mesure est le micron, c'est-à-dire le millième de millimètre. Au niveau plus modeste de la formation dispensée aux apprenti-e-s, il arrive que certains exercices s'effectuent sur la base du centième de millimètre. Il en va ainsi de la mesure des ébats de hauteur des axes de mobile qui est un exemple qui illustre bien ce qu'est le savoir voir et comment il s'apprend. Fin de l'automne 2011, la classe de Joe que je suivais alors depuis deux mois se trouvait au cœur du module de base. Après avoir entraîné le limage, elle s'était attaquée aux principes de fonctionnement d'une montre mécanique simple munie d'un calibre Unitas 6497. Les élèves avaient été amenés à apprendre le nom de chacun des composants et à connaître leur place et leur rôle par cœur. Durant le cours de pratique, l'enseignant faisait parfois des « petites interrogations » pour s'assurer que tout le monde maîtrisait ces bases théoriques.

Depuis quelques semaines, tout le monde s'affairait aux opérations d'assemblage, c'est-à-dire de démontage et de remontage, des mouvements de montre. Après avoir démonté l'ensemble des composants de leur mouvement, les élèves apprenaient à les remonter en huilant les pierres incrustées dans la platine ou les ponts aux endroits de « friction » avec les pivots des axes de mobile. Ils étaient également chargés de mesurer les ébats de hauteur et de contrôler que ceux-ci respectassent les normes d'usage. En horlogerie, le terme « ébat » désigne l'espace entre deux organes dont l'un est mobile par rapport à l'autre. La formule « ébat de hauteur » renvoie donc au jeu existant entre la pierre d'un pont ou de la platine et le pivot de l'axe d'un mobile (roue de centre, roue de seconde, roue de moyenne, roue d'échappement, ancre, balancier). Les ébats sont de l'ordre de un à quatre centièmes de millimètres, selon les mobiles considérés. Pour la roue d'échappement, par exemple, les normes en vigueur imposent que le jeu corresponde à une valeur de l'ordre de un à deux centièmes de millimètres. C'est donc impossible à quiconque de les voir à l'œil nu et pourtant Joe avait sommé ses élèves « de les mesurer et au besoin de les ajuster ! » « Ouah putain mais c'est invisible ! », déclara Romain, « je vois absolument que dalle », renchérit Wendy et ainsi de suite. « Ne vous inquiétez pas, assura l'enseignant, quand je vous demande de mesurer cette valeur de deux centièmes, je ne veux pas forcément dire que pour ça, vous devez la voir, mais vous devez la sentir. » Il poursuivit : « il faut déterminer les valeurs autrement qu'avec la vue. L'estimation doit se faire au senti et pour ça, il faut faire preuve de sensibilité dans les

brucelles ! » La mesure des ébats devait en effet se faire à l'aide du « nouvel œil » que les apprenti-e-s étaient sensés se créer à partir de leur sens du toucher (Perrin 2011), de leur sens de l'ouïe (Rice 2010, Bendix 2000) et de la manipulation d'un certain nombre d'outils. S'ensuivit alors une démonstration de Joe qu'il commenta ainsi :

« Pour évaluer les ébats de hauteur, je touche l'axe du mobile délicatement avec les brucelles. Je l'actionne de bas en haut avec la même cadence de mouvement et j'écoute le bruit que produit le bout du pivot qui touche la pierre. Plus l'espacement entre le pivot et la pierre est petit, plus les bruits seront rapprochés l'un de l'autre. Puis j'inspecte *de visu*, pour voir si le pivot dépasse de la pierre et après je le sens dans la main et j'essaie de m'en imprégner... le jeu qu'il y a j'arrive à l'apprécier au toucher avec la brucelle... dans la distance que parcourt l'axe sans toucher la pierre. Ensuite, pour apporter une correction, il faut mettre la pierre sur la potence et la surélever avec un poussoir là où vous voulez rajouter des ébats ! »

L'enseignant avait de surcroît décidé de corser l'exercice. Il força les élèves à ne pas recourir immédiatement aux référentiels externes tels que le comparateur vertical ou son propre avis afin qu'ils se représentassent mieux les valeurs au niveau spatial. Alors que je me trouvais à ses côtés au bureau, il me lança : « l'exercice pour les apprentis est de déterminer la valeur de l'ébat d'abord à l'œil... puis seulement après de venir au bureau pour vérifier... Une fois la valeur vérifiée, ils la comparent avec leur estimation puis observent ce qu'elle représente avec la loupe oculaire et c'est en s'exerçant comme ça qu'ils vont se mettre cette valeur dans l'œil ! » Il ajouta : « tu arrives au 100^{ème} de millimètre près quand tu es bon... moi ça m'arrive de me planter mais pas dans les petites valeurs, de 2 à 4, pas de problème, c'est quand on passe à 7 ou à 12 que c'est plus approximatif mais de toute façon, on est dans de trop hautes valeurs ».

En résumé, le savoir voir ne concerne pas uniquement le sens de la vue mais également ceux du toucher et de l'ouïe, et constituant ainsi une forme de synesthésie. C'est en effet l'alliance répétée des trois sens, prolongée par l'environnement artefactuel qui forme une base pour appréhender et évaluer l'échelle microscopique. Après avoir été témoin de ces scènes de domestication de l'univers du très petit, j'ai cherché à savoir comment les gens s'y prenaient dans les grandes marques industrielles au volume de production approchant le million de pièces par an pour mesurer et contrôler les ébats de hauteur de chaque montre mécanique

fabriquée. Laurent, enseignant dans une autre école, m'a alors assuré qu'en industrie, les gens travaillaient à l'aide d'un appareil muni d'un posage spécial aspirant les mobiles et de capteurs mesurant leur déplacement et indiquant la différence de valeurs, de manière électronique. Une forme d'expérience technique située à des années-lumière de ce qui s'était passé dans cette classe d'horlogerie.

4.4 « L'horlogerie est un métier intellectuel »

Comme beaucoup d'observateurs/rices de la pratique horlogère, la sociologue Laurence Marti considère que, dans ce domaine d'activités, « le savoir-faire [...] repose sur le toucher, la main ou encore le “coup de patte”, mais aussi sur la recherche du truc et de la combine, et c'est sur ce type de critères que se mesure le progrès. » (Marti 1999 : 209). De manière contrastive, il est cependant intéressant de souligner qu'il y eut une forte tendance à l'intellectualisation du métier dans l'apprentissage à l'école. Les enseignant-e-s caractérisaient le « sens mécanique » en utilisant un champ lexical qui relevait explicitement de l'intellect et de la rationalité. Ils/elles employaient, en effet, des termes tels que « logique », « analyse », « réflexion », « méthode » et « rigueur » pour le qualifier. Salvatore, chef d'un secteur horloger, affirmait que ce sens était ce qui relevait de l'analyse et ne pouvait être automatisé. Il rejoignait par là le discours que me tenait Victor, dont j'ai rapporté certains propos au chapitre précédent : « on pense que l'horlogerie est un métier manuel, c'est faux. Moi j'ai toujours revendiqué qu'il s'agissait avant tout d'une activité intellectuelle ! »

Dans plusieurs écoles d'horlogerie que j'ai fréquentées, il existait des classes spécifiquement dévolues à des élèves qui avaient préalablement obtenu un baccalauréat durant leur *cursus* mais s'étaient réorienté vers l'apprentissage de l'horlogerie. Ils suivaient une formation accélérée qui devait les conduire à l'obtention d'un CFC en deux années au lieu de trois. Ils n'avaient pas moins de cours de pratique que les autres mais avaient inévitablement moins de temps pour acquérir et digérer les bases du métier. Dans le même ordre d'idées, les apprenti-e-s qui entreprenaient une maturité technique dans le cadre de leur apprentissage d'horloger/ère-praticien-ne avaient nettement moins d'heures de pratique que les autres. Ils/elles avaient un plus grand nombre de matières théoriques et un contenu plus étendu à intégrer tout en étant soumis exactement aux mêmes examens pratiques que les autres élèves à la fin de leur apprentissage. Iannis, à qui je soumettais cet ensemble de faits, le justifia par ces mots : « c'est vrai mais les élèves plus intellectuels, ils comprennent plus vite... ce sont des

flèches, pas besoin de leur expliquer longtemps ou de leur montrer deux fois ! » Tout cela témoignait d'un parti pris qui associait l'aisance dans les matières dites « scolaires » ou « théoriques » à une plus grande facilité dans l'acquisition des habiletés constitutives du métier.

Par ailleurs, si le « sens mécanique » préconisé par les enseignant-e-s se traduit dans un savoir du corps qui se fonde effectivement sur une synesthésie, une complémentarité des facultés de toucher, d'observer, d'écouter – en somme sur des manières de rendre le système perceptif disponible – il suppose aussi une importante part de « réflexion » et, n'en déplaise à la théorie de l'incorporation que propose Bourdieu (1987, 1979), de « réflexivité » (il est souvent demandé aux apprenti-e-s de savoir *exactement* ce qu'ils/elles sont en train de faire). L'« habileté technique », la « dextérité » ne suffisent ainsi pas à définir le « sens mécanique ». Leur acquisition est une condition nécessaire mais non suffisante à l'appropriation de celui-ci. A ce titre, certain-e-s enseignant-e-s considéraient que les praticien-nes qui n'étaient qu'habiles de leurs mains n'étaient pas « complets/ètes ». Ils/elles pouvaient faire de bon-ne-s opérateurs/rices mais ne faisaient pas nécessairement de bon-ne-s horlogers/ères pour autant, car ils/elles n'étaient pas capables de « réfléchir » certains problèmes techniques et d'en « imaginer » les solutions. L'aisance manuelle n'était ainsi qu'une partie de ce qui était assigné sous le terme de « sens mécanique ».

En revanche, il était toujours corrélé à une forme d'expérience directe avec la matière. Il ne pouvait s'acquérir autrement qu'à travers l'exercice et la pratique continue de l'horlogerie, et n'équivalait pas aux savoirs que déployaient des ingénieur-e-s qui n'auraient pas suivi une formation préalable « à l'établi » : ces derniers/ères manquaient de « sens du concret » et ne savaient pas « gratter », éprouver la matière. Ils/elles n'avaient pas le « coup de lime » qui constituait, dans cette situation-ci, la signature ou la marque de fabrique qui autorisait l'identification des praticien-ne-s au métier. Pour les enseignant-e-s, une telle qualification du « sens mécanique » constituait également un garde-fou contre la « théorie pure » et les dérives intellectualisantes qui se matérialisaient, selon eux/elles, dans de nouveaux produits mal conçus ou dans des solutions techniques inapplicables dans les montres. Ils/elles faisaient ainsi écho aux plaintes récurrentes des gens de métier, dont j'avais par ailleurs été témoin, qui s'offusquent de voir désormais les compétences de construction et de *design* horlogers se concentrer dans des bureaux techniques composés majoritairement de « masseurs de

claviers » qui n'ont plus le « sens » de la faisabilité technique, « ne savent pas tenir un tournevis », « ne savent pas limer plat » ou ont « perdu tout contact avec la matière ».

L'appropriation du « sens mécanique » ne relevait ainsi pas uniquement d'un ensemble de connaissances théoriques et ne se limitait pas à la mise en œuvre d'habiletés manuelles. C'est pourquoi, la nature des compétences qui se négociaient et se transmettaient dans le cadre de l'apprentissage horloger ne correspondait aucunement au partage théorie/pratique bien que la formation fût institutionnellement organisée en fonction de celui-ci (il y avait effectivement des cours hebdomadaires de « théorie horlogère » auxquels répondaient des cours de « pratique » en atelier). Le savoir mis en œuvre dans le cadre scolaire ne pouvait donc être rapporté ni exclusivement à l'un ou l'autre. Cela faisait dire à plus d'un-e enseignant-e : « les apprentis qui sont bons en pratique sont aussi ceux qui sont bon en théorie, et inversement ! » Cette hybridité faisait du « sens mécanique », « la chose la plus difficile à acquérir ». Il ne s'apprenait pas en tant que tel, il s'exerçait, s'acquerrait progressivement, s'affinait, s'affûtait. Il était à la fois un prérequis pour suivre la formation d'horloger/ère (les « examens d'entrée¹⁸⁴ » et les « périodes d'essai de trois mois » à l'école avaient pour fonction explicite de révéler les apprenti-e-s qui en étaient dotés) et un objectif auquel cette dernière devait conduire.

En résumé, il n'y a pas un objet qui s'appellerait le « savoir-faire horloger » dont la netteté des propriétés et les frontières identifiées une fois pour toutes permettraient de le décrire isolément sans rien en omettre, puis de la traduire en une suite d'énoncés précis qui constitueraient les « instructions de procédure » nécessaires à sa répétition. De ce point de vue, un tel « savoir-faire » n'existe pas. Le « sens mécanique » qui se trouve négocié, partagé et transmis dans les écoles d'horlogerie, est résolument diffus et difficilement décomposable en une liste de paramètres fermée. D'autre part, une telle codification de ce « sens mécanique » ne permettrait pas le transfert des régimes de valeur qui la caractérisent, ni des cadres et des conditions dans lesquels il s'exerce. Il ne peut être envisagé qu'en regard des

¹⁸⁴ L'un des exercices composant l'examen d'entrée que j'ai passé consistait en une feuille blanche sur laquelle était dessiné un trait sinusoïdal sur le modèle duquel il fallait courber un fil de métal malléable. Le but de l'exercice était de former le fil de manière à ce qu'il suive le mouvement du trait. Pour ça, les candidat-e-s disposaient de différents outils comme une brucelle, une cheville de bois, un tournevis et un crayon sans aucune autre consigne ni aucune norme d'emploi. « C'est ça qui nous permet de mesurer l'inventivité des candidats et s'ils ont le sens mécanique ou pas », m'avait signalé ultérieurement le responsable du secteur horloger de l'école.

situations où il est effectivement mis en œuvre et, de fait, incorporé. Comment rendre alors compte de ces corps qui se transforment et se trouvent dans un incessant devenir-habile qui a ses propres fluctuations ? Le temps fait ainsi partie de cette économie des savoirs horlogers et de l'écologie que leur mise en œuvre suppose. La « production » d'horlogers/ères est, en effet, un long processus, jamais achevé, d'habitation des corps au métier. Acquérir le « sens mécanique », s'entraîner à la résolution de problèmes lors de la réparation de pièces s'inscrivent nécessairement dans une durée de l'activité qui fait, au sens d'un certain nombre d'enseignant-e-s, de plus en plus défaut.

Au demeurant, la transmission du métier n'est pas une *répétition* de celui-ci mais conduit à son appropriation, à sa réinscription dans de nouvelles coordonnées de pratique. Dans l'apprentissage d'une technique telle que l'horlogerie, il n'y a pas de reproduction mécanique des « tours de main ». L'imitation des façons de faire implique toujours leur déplacement et leur décalage (Tjitske 2010a, 2010b). Même le principe de mimétisme qui façonne un grand nombre de situations d'apprentissage suppose toujours une transposition de la gestualité et une réorchestration adaptative de celle-ci, ne serait-ce qu'au niveau de la manière dont un-e praticien-ne doit toujours recalibrer le savoir qu'il/elle met en œuvre, en fonction de son propre corps et de son « territoire » de travail qu'est l'établi (hauteur du plan, disposition et inclinaison des lumières du pupitre). Ce sont les petits accommodements de cette pratique. Les corps des apprenti-e-s, loin de ne constituer que des réceptacles où se répèterait l'écho des gestes à accomplir, où s'imprimerait la mémoire de compétences bien circonscrites correspondent davantage à des espaces où s'expérimentent et s'improvisent certains rapports aux objets et aux environnements matériels, où le savoir se traque, s'élabore pas à pas, en piétinant beaucoup, en reprenant les choses, en apprenant à former des repères qui ne sont jamais les bons du premier coup, et à les ajuster, encore et encore. Un *même* métier ne se perpétue donc *en tant que tel* qu'à la faveur du déploiement d'une série de différences, illustrant la thèse de Deleuze défendue dans *Différence et répétition* (1968) et *Logique du sens* (1969). Même si elles se transforment, les composantes du métier peuvent parfois entretenir entre elles un *même* rapport de différence, une même manière perpétuée de se distinguer les unes des autres.

4.5 Deux modalités de transmission du métier dans le cadre de l'apprentissage à l'école

« On ne transmet bien que ce que l'on cherche et non ce que l'on sait déjà » disait le metteur en scène français Christian Duchange¹⁸⁵. En croisant l'approche de l'apprentissage situé (Greenfield et Lave 1982, Lave 1988, Lave et Wenger 1991) à celle de l'anthropotechnologie (Geslin 2002a, 2002b, 2006, 2012, Munz 2007), je propose d'envisager davantage la transmission comme une dynamique au travers de laquelle des savoirs sont appropriés et se transforment que comme la simple translation de ceux-ci d'un contexte d'usages à un autre. Elle est un processus à l'aune duquel un champ de possibilités et de pratiques nouvelles est ouvert et non pas une forme de reproduction de l'existant à *l'identique*. Autrement dit, faire passer ou transmettre c'est instituer une série de différences possibles.

Cette dernière sous-partie du chapitre sera ainsi consacrée à la caractérisation de certaines modalités par lesquelles le « sens mécanique » se passe dans les écoles d'horlogerie. Celle-ci permettra une double critique de l'acception formaliste de la transmission que de nombreuses approches et documents officiels tels que la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel défendent aujourd'hui. C'est tout d'abord l'anthropocentrisme inhérent à ces définitions de la transmission qui sera nuancé ici en montrant que les objets et les artefacts constituent d'importants vecteurs de passation de la gestualité et des techniques horlogères. Il s'agira d'illustrer le fait que les apprenti-e-s n'acquièrent leurs savoirs que de manière médiatisée, et parfois même sans l'intervention ou le concours directs de personnes. Le principe d'explicitation des savoirs comme condition de la transmission sera ensuite critiqué en vertu des pratiques de voilement/dévoilement qui prennent place, à des fins didactiques, dans les écoles d'horlogerie. La distinction entre paradigme pédagogique (basé sur un impératif de transparence) et paradigme initiatique (qui fait la part belle aux secrets) fera ainsi l'objet d'une réévaluation complète.

¹⁸⁵ Communication personnelle, printemps 2010. Christian Duchange attribuait cette phrase à Gilles Deleuze dans *l'Abécédaire*. Après plusieurs tentatives de vérification, il n'a pas été possible de certifier une telle attribution, raison pour laquelle j'en donne le crédit à Duchange.

4.5.1 Les objets comme vecteurs de passation des compétences

4.5.1.1 Les jeux de matérialité ou l'importance didactique des artefacts

Dans la pratique horlogère et l'apprentissage du métier, la place qu'occupent les artefacts de toute sorte est centrale. Les processus cognitifs que la mise en œuvre du « sens mécanique » implique se « distribuent » (Hutchins 1995) sur un ensemble varié de corps, d'espaces, d'environnements techniques et d'objets (par ex. outils de main divers, huilier, réglette, micromètre, potence, mouvements d'horlogerie, composants, gants à doigt, machines de micromécanique conventionnelle mais également instruments et supports d'inscription tels que crayons, stylos, feuilles de notes, plans, feuilles de consignes, manuels de théorie, machines de contrôle, *etc.*). Les corps des praticien-ne-s sont “faits” ainsi d'un nombre important d'artefacts qui prolongent, augmentent ou ré-agencent leurs capacités. Il n'est pas possible de caractériser les formes incorporées du savoir horloger sans envisager le rôle de ces outils dans l'activation de la mémoire corporelle des praticien-ne-s. En horlogerie, le corps (œil, main, dos, coude) d'un praticien-ne n'est jamais envisageable autrement qu'avec des objets. Il est si souvent outillé que certain-e-s acteurs/rices du milieu parlent d' « opérations manuelles », par contraste avec les « opérations automatiques », en incluant inséparablement sous cette même formule, la main et un très grand nombre d'outils, voire de machines de travail (l'œil du migros, les mains de la brucelle, du tournevis, du burin, de la cheville de bois, de la lime, du cabron et même parfois du tour conventionnel et de la fraise). Si le corps est outillé, il est également conçu comme un outil à part entière. A cet égard, il fait l'objet de toutes sortes d'attention pour accroître son habileté. La construction de l'identification professionnelle des horlogers/ères ne s'élabore ainsi pas autrement que dans un intime dialogue entre ces différentes formes de matérialité.

Dans l'ethnographie de la formation horlogère que j'ai réalisée, les descriptions de l'activité des enseignant-e-s et des apprenti-e-s m'ont engagé à prendre en considération l'ensemble de l'environnement artefactuel qui sous-tendait la transmission de la gestualité et l'appropriation des techniques corporelles (De Saint Georges et Filliétaz 2008, Adé et De Saint Georges 2012a, 2012b). Les « choses » qui organisaient l'espace des salles de cours et entouraient les horlogers/ères sur les établis étaient multiples, et apprendre à s'en servir constituait un important enjeu dans la mise-en-œuvre des compétences. Les enseignant-e-s traduisaient la technique en matière enseignable sur de multiples supports matériels (par ex. fiches papier diverses, manuels et ouvrages, fiches techniques, plans, notes affichées au rétroprojecteur,

dictée de « problèmes » à retranscrire sur papier). En outre, compte tenu de la petitesse des pièces, de l'échelle microscopique à laquelle s'effectuaient les opérations et de la précision requise pour que les tolérances soient respectées, l'usage d'objets didactiques visant à agrandir le travail était courant (écran relié à un microscope sur l'établi de l'enseignant-e, réalisation de nombreux croquis, dispositif de projection sur écran pliable à partir d'un rétroprojecteur ou d'un vidéoprojecteur, modèles géants de démonstration). Les explications données par les enseignant-e-s à titre d'exemples s'opéraient à la faveur de leur inscription dans tout un matériel pédagogique qui visait à rendre le métier plus accessible (Berti et Frassinetti 2000) et à faciliter la transmission des habiletés. Les connaissances et les techniques s'enseignaient dans des situations de pratique qui les ancrèrent nécessairement sur des mouvements (ex. mécanique simple pour montres de poche ou montres bracelets, mécanique automatique, quartz), des mécanismes d'horlogerie particuliers (ex. remontoir et mise à l'heure, module de remontage automatique, quantième, chronographe), des composants spécifiques (ex. spiral, balancier, ancre, roue d'échappement, rouages, axes, pignons, pierres, ponts, *etc.*) ou des opérations précises (ex. estimation des ébats de hauteur, partage¹⁸⁶ des mobiles, équilibrage du balancier, *etc.*). Il s'agissait de tête-à-tête que les apprenti-e-s menaient avec les pièces d'horlogerie, tête-à-tête encadré par tout un dispositif d'actants qui étaient autant de médiateurs dans la construction des savoirs. Les compétences transmises variaient ainsi d'une pièce à l'autre en fonction de leurs particularités, des difficultés qu'elles posaient, exigeant une adaptation systématique des élèves.

4.5.1.2 Outils de main-dans-la-main ou la domestication de l'univers du très petit par l'agencement horlogers/ères-et-objets

4.5.1.2.1 La délégation de la responsabilité de transmettre aux objets

Un jour, je confiais à Karim, un enseignant de quarante ans, autrefois restaurateur de pièces anciennes, les difficultés que je rencontrais à adopter une méthodologie d'observation adéquate pour caractériser les processus cognitifs qui s'élaboraient dans les classes, une méthodologie qui me permette de décrire finement les micro-gestes et les minuscules opérations des horlogers/ères à l'établi sans les déranger et en pouvant toutefois voir ce qu'ils/elles faisaient.

¹⁸⁶ Cf. glossaire.

Contre toute attente, celui-ci m'avoua se retrouver souvent confronté aux mêmes difficultés que moi :

« ton travail touche à quelque chose qui nous fait aussi problème, les difficultés que tu as dans l'observation on les a aussi dans la transmission... comment corriger au mieux afin de transmettre la bonne manière de faire ? Je suis soucieux d'améliorer mon encadrement d'enseignant mais, au bout d'un moment, je me rends bien compte que tout est tellement petit en horlogerie que même la démonstration a des limites en termes didactiques! »

Le constat de ces « limites » fut moins un aveu d'impuissance qu'une façon de signifier que, dans le métier, la transmission ne s'opérait pas toujours directement de personne à personne. Les nombreux objets qui façonnaient les cadres de l'action technique et l'élaboration des savoirs, constituaient également des médiateurs dans la transmission des compétences horlogères. La figure humaine du maître décomposant et expliquant le geste pour mieux le transmettre n'était donc pas toujours centrale dans l'ajustement des corps aux exigences de précision propres à l'activité et dans la mise en œuvre d'une méthode de travail pertinente. L'encadrement didactique assumé par la présence et le regard des enseignant-e-s était prolongé, médiatisé dans les objets, voire bien souvent délégué à ceux-ci.

L'apprentissage de la gestualité horlogère s'opérait ainsi dans les dynamiques d'appropriation des outils et de manipulation des mouvements d'horlogerie auxquels les jeunes praticien-ne-s se trouvaient confronté-e-s. Les techniques corporelles se transmettaient dans les usages que l'« agentivité » (Quéré 1997) et les caractéristiques des artefacts manipulés impliquaient. Le « geste juste » et la technique adéquate se présentaient rarement comme des modèles déjà constitués qu'il se serait agi de refaire. Ils se déduisaient du rapport que les apprenti-e-s instituaient avec les objets qui balisaient leur champ d'action et organisaient leurs interventions sur les pièces. C'est également par les objets que s'actualisaient les normes techniques qui façonnaient l'activité. C'est à partir d'eux que la qualité du travail et le respect des tolérances se lisaient et se mesuraient, que le geste ou la technique d'approche se corrigeaient, parfois dans une analyse proposée par l'enseignant-e qui les décomposait en plus petites séquences à des fins didactiques.

En outre, au cours de mes observations, je remarquai également que si la gestualité technique se transmettait à l'école d'horlogerie d'une volée d'apprenti-e-s à l'autre, c'était essentiellement parce qu'un matériel identique était fourni aux élèves et qu'ils étaient formés sur les mêmes

objets, avec le même outillage, dans les mêmes environnements. En circulant de la sorte, ces artefacts favorisaient la recréation d'usages similaires et l'apprentissage de références gestuelles qui devaient conduire à la satisfaction de mêmes objectifs techniques. Ces ensembles de gestes constituaient alors des répertoires « objectifiés » dont le partage graduel favorisait l'émergence de sujets horlogers/ères et figurait les revendications d'appartenance à une même profession. Par ailleurs, tout comme je l'ai relevé pour les cas des créateurs indépendants, de nombreux récits d'enseignant-e-s témoignaient du fait qu'une grande partie de l'apprentissage se faisait *par l'objet*. A diverses reprises, des praticien-ne-s me contèrent leurs années de formation et leurs premières expériences professionnelles où ils se firent la main en soulignant l'importance de tous les travaux de rhabillage de pièces anciennes dans l'acquisition de leur expérience technique. Dans de tels contextes, le métier s'apprenait non directement d'un maître ou de l'imitation d'un tiers mais bien dans des sortes de « face-à-face » avec le plus grand nombre de pièces possibles qui cristallisaient ainsi différents cas de figures à identifier, à diagnostiquer et de problèmes à résoudre.

4.5.1.2.2 Les objets techniques comme médiateurs de la passation du savoir : l'exemple du réglage

Une des premières observations qui m'a *effectivement* rendu attentif à l'importance de la médiation des objets dans l'apprentissage horloger intervint dans la classe de deuxième année tenue par Iannis. Les élèves étaient en cours de réglage et s'exerçaient au posage, à la mise à plat et au centrage du spiral sur la virole du balancier¹⁸⁷. En assistant plus d'un mois à ces cours, je constatai que l'enseignant corrigeait très peu les apprenti-e-s en les reprenant sur des questions précises de postures ou de gestes à réaliser. Les écarts entre les résultats obtenus par les élèves et les normes d'exercice prescrites faisaient quant à eux souvent l'objet de commentaires ou de mentions lapidaires qui se traduisaient dans des formules telles que « spiral pas centré », « spiral pas tout à fait plat... il remonte à neuf heure », « problème d'équilibre », « problème de hauteur », « là vous avez travaillé comme un ours, le spiral est voilé ». Et les élèves s'en retournaient sans broncher à leur place et se réemployaient à ajuster leurs spiraux correctement avec leurs brucelles et leurs chevilles de bois. Ce qui devait être corrigé pour atteindre le résultat ne faisait l'objet d'aucune mention et à aucun moment, il n'y avait de correction qui s'apparentait à une décomposition du geste juste à effectuer. Iannis avait donné les indications et montré les opérations à entreprendre, de manière succincte, lors

¹⁸⁷ Cf. glossaire sous « réglage ».

du premier cours du module puis dès lors, se contentait d'attendre les élèves à son bureau équipé d'une caméra vidéo et d'un écran de projection pour agrandir l'image des assortiments. De même, l'enseignant reprenait rarement les apprenti-e-s en cours d'action, au moment où ils/elles effectuaient leurs interventions sur leurs composants. Il jugeait le travail en envisageant l'ensemble du processus *de biais*, sans l'avoir directement observé mais en le lisant à travers l'organe réglant. Il n'avait pas nécessairement regardé ce qui avait été fait mais pouvait néanmoins le voir. A ce titre, il ne corrigeait pas la méthodologie des élèves autrement qu'en la jugeant sur pièce et en les incitant à reprendre leur tâche, au besoin. Dans ces cas de figure, le travail des apprenti-e-s était corrigé à partir du résultat produit sur les composants. Ces derniers constituaient les espaces d'inscription de l'activité des élèves qui n'était pas évaluée autrement qu'à partir de sa *trace*. Iannis jugeait alors la qualité de cette trace incorporée dans les objets et invitait les élèves à reprendre le cours de leurs actions jusqu'à ce que leur travail satisfît à la norme cristallisée dans son regard et objectivée sur la feuille de consignes. Il s'agissait là d'un processus de « learning by doing » (Wacquant 2000) pour les apprenti-e-s, au centre duquel le couple d'objets balancier-spiral arbitrait et rythmait un grand nombre des interactions didactiques qui avaient lieu entre l'enseignant et sa classe.

4.5.2 La pédagogie du voilement ou la fabrique de l'autonomie, valeur cardinale du métier

Cette dernière sous-partie est consacrée à la caractérisation de certaines tactiques par lesquelles les enseignant-e-s entendaient transmettre le « sens mécanique » à leurs élèves. Ces tactiques ne relevaient pas exactement de créations de secrets ou de strictes rétentions d'informations mais participaient de jeux de voilement et de dévoilement qui prouvent que la pédagogie liée à la formation professionnelle à l'école n'est pas un espace de transparence absolue. La convocation de différents exemples me permet ainsi de critiquer et de remettre en question l'approche de certains anthropologues qui distinguent les formes *scolaires* et les formes *initiatiques* de transmission des savoirs. Je tiens à montrer que l'injonction de dévoilement des manières de faire qui est souvent associée au paradigme pédagogique n'est pas nécessairement toujours mise en œuvre dans le cadre des écoles d'horlogerie. Parallèlement à cela, il s'agit également de souligner le caractère restrictif des entreprises de captation (patrimoniale, entre autres) qui font de l'explicitation et l'objectivation formelle des savoirs, des conditions de leur transmission et de leur sauvegarde.

Dans une communication, l'anthropologue Daniel Fabre (2008) évoque la distinction anthropologique entre deux institutions de transmission des connaissances, à savoir l'école et l'initiation en relevant qu'elles fondent la diffusion des savoirs qu'elles produisent sur des impératifs différents : respectivement, la transparence et le voilement. Selon ses mots, « l'affirmation de l'institution de la forme scolaire dans la modernité occidentale s'est accompagnée d'un travail philosophique d'*explicitation* [c'est moi qui souligne] des opérations par lesquelles le sujet de raison se montre capable d'acquérir des connaissances en se constituant lui-même : c'est la pédagogie, [c'] est la science de la médiation. » (Fabre, *ibid.*, p. 3) De manière contrastive, l'initiation est une forme de transmission qui joue sur les registres du secret et du masquage qui sont autant d'« acte[s] dramatisé[s] [où l']on ne transmet pas [directement] un savoir dans la transmission mais [où l']on stabilise un statut et en même temps [l']on marque une césure temporaire [entre deux statuts, entre deux étapes]. » (Fabre, *ibid.*, p. 8). L'initiation se construit ainsi en imposant des mises à l'épreuve qui sont autant de rituels d'accès à ce qui est voilé (discours, savoirs, techniques). « Le paradoxe de l'initiation, qui est cognitivement presque impensable dans un monde de l'explication pédagogique, est que pour progresser, il faut régresser, pour avancer il faut redevenir un enfant [...] à qui on fait faire des actes qui n'ont aucune finalité [...]. » (Fabre, *ibid.*, *loc. cit.*). En ce sens c'est pour Fabre une « anti-pédagogie radicale. »

Lors de mes premiers temps d'enquête dans le monde horloger de l'Arc jurassien, il me sembla que j'assistais à une actualisation effective de ce partage. Alors que les prises de contact avec le monde scolaire de la formation horlogère avaient été faciles et cordiales, j'avais évoqué avec plusieurs acteurs de l'industrie mon désir d'étudier les classes d'horlogerie des diverses écoles techniques afin d'y décrire la manière dont se transmettait le métier. L'un de mes interlocuteurs, Gene, « expert » dans une association de promotion de la « culture horlogère », me reprit un jour en disant : « à l'école, vous ne trouverez pas la transmission du savoir-faire horloger ! ». Témoignant d'un élitisme assumé, il me signifiait que les lieux de formation « de base » que constituaient les écoles ne pouvaient être considérés comme dépositaires de l'« excellence » horlogère. Au monde de la formation répondait celui de la production et seuls les ateliers de fabrication des montres à grandes complications constituaient de légitimes espaces de constitution et de passation du savoir. Mon interlocuteur s'empessa toutefois de me mettre en garde en relevant que l'« aura » de tels ateliers était voilée et qu'ils ne me seraient sans doute pas accessibles en vertu du « secret professionnel »

et d'un principe d' « exclusivité ». S'est ainsi profilée la matrice discursive – qui devait, par la suite, se redéployer à de nombreuses reprises – de la « vraie » transmission horlogère : se déroulant dans l'espace confidentiel de l'atelier où les montres étaient faites, ce type de transmission concernait un savoir d'initiés, « authentique » parce que « complexe ». De tels discours sur la transmission de la « vraie » connaissance liaient ainsi inextricablement l'atelier de production, le monde professionnel et le secret marquant ainsi le savoir-faire d'un sceau d'inaccessibilité, pour l'ethnologue que j'étais.

Mon ethnographie de l'apprentissage horloger au sein des écoles professionnelles m'a néanmoins conduit à constater que ce partage entre formation/production calqué sur la dichotomie pédagogie/initiation ne résistait pas à l'examen critique pour différentes raisons. Tout d'abord, depuis plus d'une dizaine d'années, la formation horlogère peut être effectuée en mode dual. Cela implique un important effort de coordination entre les entreprises et les écoles pour que le contenu des enseignements pratiques soient rigoureusement les mêmes, de part et d'autre. Pour former, les entreprises chargent généralement un-e de leurs horlogers/ères de devenir « maître d'apprentissage » (ce qui implique qu'il/elle passe une maîtrise fédérale ou suive des cours spécifiques) et élaborent tout un matériel didactique de description de leurs produits et d'explicitation des techniques présidant à leur fabrication. Il ne s'agit donc pas d'un univers où les secrets et les « couvertures sur la main » règnent en maîtres absolus.

D'autre part, j'ai observé que les pratiques de voilement, de mises sous silence de « trucs » faisaient intégralement partie des pédagogies de passation du métier implémentées par les enseignant-e-s dans le cadre scolaire. Ainsi, dans ce qui suit, je désire montrer que l'institution scolaire chargée de l'apprentissage horloger en Suisse concentre une forme hybride de transmission qui ne correspond ni au paradigme pédagogique, ni au paradigme initiatique. J'en veux pour preuve différents exemples de didactique horlogère à l'œuvre dans les classes que j'ai eu l'occasion de suivre et d'observer. Les enseignant-e-s avec qui j'ai travaillé distinguaient ainsi trois « modèles » de transmission de la technique horlogère qu'ils mettaient tour à tour en œuvre en fonction des objectifs du module dispensé et du temps qu'ils avaient à disposition. En premier lieu, il y avait le modèle de la démonstration du geste où l'enseignant-e inaugurait chaque exercice en donnant un exemple à la classe d'apprenti-e-s. Il/elle leur montrait ce qui était attendu d'eux/elles en décomposant toutes les étapes des différentes opérations à réaliser et en distinguant les séquences de gestes qu'elles requéraient. Il/elle

caractérisait explicitement les problèmes, rendait la classe attentive à leur localisation et à la teneur des difficultés qu'elle serait amenée à rencontrer, par exemple, en démontant ou en remontant tel ou tel mouvement qui avait ses particularités propres. Bien que, dans ce modèle-ci, les enseignant-e-s ne fussent pas réticent-e-s à redire les informations, à remonter la procédure des opérations, cette didactique-là ne donna pas souvent lieu à des formes de répétition. A ce titre, Joe me glissait : « les élèves qui sont ici, ils ne sont pas là pour rien. Pas besoin de répéter deux fois les choses, je le ferai si besoin était, mais ils fonctionnent énormément par mimétisme... tu fais les choses une fois devant eux, ils le voient et après ça, généralement ils ont compris, ils ne reviennent pas demander. Ils captent vite et sont capables de trouver une manière de refaire ! » Sans qu'il s'agissât là d'une norme explicite devant inciter les apprenti-e-s à être immédiatement attentifs/ves pour ne pas avoir besoin de revenir demander de l'aide, ceux/elles-ci étaient toutefois valorisé-e-s pour la rapidité de leur assimilation et leur aptitude à l'autonomie. En deuxième lieu, il y avait une déclinaison particulière de ce type de transmission par « monstration » mais cette fois-ci, elle n'était pas mise en œuvre à titre d'exemple « pour toute la classe » et n'était accompagnée d'aucune explicitation verbale. Ce qui était montré à l'élève ne faisait l'objet d'aucune thématisation : l'apprentissage demeurait indéniablement tacite.

Enfin, un autre cas d'étude de la transmission horlogère au sein de l'institution scolaire semble ici intéressant en ce qu'il conteste, sinon remet franchement en cause l'acception selon laquelle le modèle pédagogique organise la formation en école à partir d'un impératif de transparence. L'apprentissage du métier n'était en effet pas uniquement axé sur la démonstration gestuelle adéquate, à répéter par imitation. Ces formes de mimétisme présentaient, aux dires de certain-e-s enseignant-e-s, d'évidentes limites car elles ne conduisaient pas toujours les apprenti-e-s à développer leur « sens mécanique » qui, comme je l'ai dit, supposait l'incorporation d'un principe d'autonomie. La transparence pédagogique présumée s'est ainsi défaite. Au modèle de la « monstration » se substitua celui de l'incitation à la « démerde ». L'injonction de dévoilement des manières de faire auquel on lie la pédagogie et à partir de laquelle l'apprentissage dans le cadre scolaire est souvent pensé s'obscurcit. Certain-e-s enseignant-e-s horlogers admettaient en effet que pour mieux transmettre, il fallait parfois préalablement voiler l'accès à certains trucs de métier en gardant le silence, en ne disant rien, en ne donnant aucunes informations aux élèves. L'apprentissage du métier était en partie conditionné par un autre type de didactique scolaire qui conduisait à

la mise en œuvre de formes de voilement du savoir horloger. Les apprenti-e-s étaient ainsi engagé-e-s à explorer l'accès au « comment faire ? » par d'autres voies. Il ne s'agissait pas, à proprement parler, de secret professionnel ou par « secret », il ne faut pas entendre ici l'empêchement total d'accès à un savoir mais un masquage provisoire de celui-ci. Ces pratiques de voilement ne restreignaient jamais cet accès définitivement mais le différaient dans le temps pour « inciter les apprentis à l'observation ».

A travers ce silence calculé, Joe, par exemple, entendait créer un environnement propice à l'élaboration de nouvelles techniques du regard et de l'inculcation du « savoir voir » chez ses élèves. Cette stratégie émanait d'une volonté d'agir sur les actions de ses jeunes en les contraignant à acquérir une capacité à trouver et à résoudre un large spectre de problèmes sans avoir recours à lui. Ils devaient apprendre à constituer leurs ressources « par eux-mêmes », à partir de formalisations de procédures existantes ou non, et à mettre en place leur propre méthodologie de travail en consignait les « problèmes rencontrés » dans leur « journal de bord ». Dans ce modèle-ci, la communication à l'atelier n'était pas rompue, l'économie de la parole s'organisait seulement selon un autre canevas. L'« envie de transmettre » n'était pas davantage exclue de ce processus de voilement. Ce dernier en était, au contraire, une des modalités. Il avait pour objectif d'optimiser l'apprentissage technique et d'inscrire les apprenti-e-s dans un autre régime de valeurs où l'indépendance était capitale. Ce qui était transmis consistait en une forme de contrainte à la « démerde ». L'objectif de la passation ne concernait pas uniquement le contenu du savoir ou la dextérité mais surtout l'incorporation d'un principe d'autonomie dans le travail. A cet égard, l'apprentissage était parfois vécu, tant du côté des formateurs/rices que des apprenti-e-s, comme un combat et une mise à l'épreuve. Cela rejoignait, par ailleurs, certaines observations que j'avais pu réaliser chez Jürg qui recevait une fois par semaine à son atelier un jeune apprenti de l'école d'horlogerie et disait à Dave, chargé d'encadrer le nouveau venu : « non, non, ne lui en dis pas trop, ne lui mâche pas le travail. » Ces temps d'« anti-pédagogie » pédagogique créaient les cadres pour que s'organise une imprégnation du métier qui demandait toutefois du temps et supportait mal les phases de stress, de « coup de bourre », pourtant nombreuses tout au long de l'année scolaire, où il fallait « gagner du temps » et où les apprentis devaient « avancer ».

L'institution scolaire liée à la formation professionnelle et le modèle pédagogique de transmission qu'elle incarnerait prétendument n'est, en définitive, pas un lieu de transparence

par excellence. Elle demeure traversée, de part en part, par des logiques de voilement, des stratégies de rétention, de masquage des informations ou de dissimulation des solutions. Ces pratiques ont cependant une durée limitée et l'intensité avec laquelle elles sont maintenues dépend du temps que les enseignant-e-s ont à disposition pour explorer un module de cours. Elles sont des mises à l'épreuve qui constituent autant de moyens de transmettre le métier et de faire des apprenti-e-s, des « professionnel-le-s de l'horlogerie ». Ces considérations sur la porosité effective de ce partage dual entre pédagogie et initiation rejoignent, par ailleurs, une concession que fait Fabre à la fin de son texte en relevant que « les institutions qui pensent tenir les moyens de la transparence de l'éducation, de la reproduction de la société, laisse place dans le secret, la marge, à des pratiques qui relèvent très explicitement de la logique initiatique, s'inspirant même parfois des mondes où l'initiation est centrale pour la production des individus pleinement socialisés. » (Fabre 2008 : 9)

Les différents exemples convoqués ci-dessus tendent à prouver que certaines formes d'apprentissage horloger ne font pas systématiquement l'objet d'explications même s'ils sont conscients et réfléchis. Ce qui se transmet n'est ni toujours explicité, ni même explicitable. Dans un certain nombre de cas, la transmission des compétences horlogères et des valeurs qui les façonnent se réalise justement dans ces formes de voilement : elle tire son efficacité de la mise sous silence provisoire de certains principes, astuces ou techniques qui ont trait au métier. Les habiletés horlogères s'apprennent ainsi également dans ces demi-revers de la visibilité. Le principe de transparence et la formalisation, chers à l'idéal pédagogique et aux politiques de sauvegarde patrimoniale, se "cognent", en définitive, à tout ce qui, dans la circulation du « sens mécanique », n'est pas révélé et relève du « savoir-taire » (Jamin 1979, Zempéni 1996).

5 *Chapitre cinq. Les rapports entre les milieux de la formation et de la production : enjeux d'un écart*¹⁸⁸

« Aujourd'hui, la pratique horlogère a beaucoup changé et en même temps très peu » m'avait glissé, lors de notre première rencontre en septembre 2010, Salvatore, 40 ans, responsable du secteur horloger d'une école professionnelle et ancien restaurateur en horlogerie. Cette entrevue, en compagnie du directeur de l'école, s'était conclue sur un accord de principe quant à la réalisation de ma recherche dans les murs de leur institution et m'avait donné l'occasion de mesurer la position qu'occupaient les gens de l'école vis-à-vis de l'industrie. Cette ambivalence de la pratique horlogère était proportionnelle à la perception que mes deux interlocuteurs se faisaient des changements dans l'industrie. Salvatore avait poursuivi :

« ce qui est étonnant avec l'horlogerie aujourd'hui, c'est qu'on continue de former les gens avec des méthodes et des techniques très proches de celles qu'on a utilisé au début du siècle et en même temps toutes les technologies d'usinage des composants et l'organisation du travail ont été complètement transformées en production et du coup la place du métier artisanal aussi... on est un peu à cheval sur deux temporalités qui s'affrontent parfois. »

Mes enquêtes de terrain dans les écoles professionnelles furent donc entièrement inscrites sous le signe de ce positionnement troublé des représentant-e-s de la formation. Dans ce chapitre, je cherche donc à réinscrire l'apprentissage et ses contenus dans la situation (industrielle, économique et politique) élargie de la formation professionnelle initiale¹⁸⁹ par rapport à l'activité horlogère telle qu'elle est majoritairement mise en oeuvre dans la

¹⁸⁸ Comme je le montrerai au chapitre huit, l'apparition même des écoles professionnelles dans l'Arc jurassien suisse, dès la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, matérialisait déjà un constat relatif à l'insuffisance des compétences transmises dans les apprentissages en industrie. Elle signalait une prise de distance du milieu de la formation avec celui de la production, traduite dans un décrochement spatial entre l'un et l'autre.

¹⁸⁹ Lorsque j'évoque le milieu de la formation, je pense en premier lieu au personnel des écoles professionnelles mais inclus également les responsables des apprentissages en mode dual qui sont effectués dans les entreprises.

production industrielle actuelle. Les techniques enseignées dans le cadre de la formation conduisent-elles à durcir la ligne de partage entre école et industrie ? A quel niveau ? Quel est, plus spécifiquement, la nature des rapports entretenus par le milieu des écoles avec celui des entreprises ?

5.1 La perception de l'écart formation/production chez les gens de métier

5.1.1 Où sont les horlogers/ères dans l'industrie ?

Quelle trajectoire le savoir acquis par un-e apprenti-e de type CFC durant sa formation effectue-t-il lorsque ce/tte praticien-ne est employé-e dans l'industrie ? Y'a-t-il encore des horlogers/ères qui pratiquent l'horlogerie telle qu'elle leur a été enseignée et se servent des techniques qu'ils/elles ont apprises au cours de leur formation initiale ? Alors que je l'interrogeais sur la question, Louis, 25 ans, horloger praticien de formation, actuellement en place dans une marque très-haut-de-gamme de renom, résuma la situation avec une formulation qui fut celle d'un certain nombre de gens de métier avec qui j'eus l'occasion d'échanger à ce propos :

« Dans l'industrie, au niveau de la production, il n'y a plus beaucoup de travailleurs qui sont horlogers de formation, dans un grand nombre de marques, ceux qui s'occupent des mouvements, de l'assemblage par exemple... ils ne sont pas horlogers, à part dans les ateliers de « spécialités » où ils font des grandes complications, en SAV ou en restauration... sinon, dans la production courante, les gens sont des ex-coiffeurs, fleuristes, restaurateurs, vendeurs, techniciens... les opérations qui sont visuellement le plus associées à l'horlogerie comme l'assemblage ou les finitions ne sont souvent pas faites par des horlogers avec un CFC... et les quelques horlogers qu'il y a en production, la plupart du temps, on peut pas dire qu'ils font l'horlogerie telle qu'on l'a apprise durant la formation, en apprentissage. »

Au cours d'un échange, Laurent précisa :

« les horlogers au bénéfice d'un CFC avec de l'expérience, ce sont des analystes de la montre... quand ils bossent en prod', ils constatent vite qu'avec ce qu'ils ont appris, ils sont surqualifiés et ils s'ennuient... donc ils poursuivent leur formation pour travailler sur des produits plus soignés ou changent de place de travail jusqu'à trouver un autre poste... c'est pour ça que tu les trouves souvent dans les ateliers de montres compliquées, les bureaux techniques, les départements de recherche et développement, les laboratoires ou dans le prototypage... les profils de compétences horlogères recherchées par l'industrie pour la production courante ne correspondent pas aux types de travailleurs que nous formons à l'école... des techniques comme le pivotage, l'achevage, le réglage telles qu'on les enseigne dans la formation, ce sont des classiques de l'apprentissage mais aujourd'hui elles ne sont plus pratiquées en industrie que de manière marginale. Du point de vue de nombreux représentants du milieu de la production, ces savoirs sont inutiles... »

Un tel constat fut complété par les propos de Patrick :

« Tout ça n'est pas nouveau... il y a quelques années, un patron d'entreprise me disait déjà "des horlogers complets comme il en sort de l'école, j'en ai presque plus besoin pour la production standard... ils coûtent trop cher... en industrie, il faut des ingénieurs à un bout de la chaîne et des opérateurs à l'autre bout... et au milieu un horloger pour tester les calibres, un autre comme chef d'atelier pour s'assurer que la production se passe bien et enfin un dernier pour le visitage !"... Maintenant, la différence c'est que tout ça s'est juste amplifié ! »

5.1.2 La position marginale des gens de la formation

Un entretien mené avec Flavien, 35 ans, enseignant, m'a en outre permis de saisir à quel point les gens de la formation éprouvaient un sentiment mitigé à l'encontre du succès actuel de l'horlogerie et envisageait, avec lucidité, la marginalité de leur situation.

« J'aime mon travail de formateur, j'en suis fier... rien à dire là-dessus mais parfois je me dis que ce qu'on fait c'est vraiment inutile, je veux dire... les montres mécaniques, on aime ça, tout le métier d'horloger c'est ça... ce petit espace où les principes de la mécanique sont concentrés... mais est-ce que ça donne l'heure à l'ère des horloges atomiques ? Bien sûr que oui... ça donne l'heure mais des fois je me dis quand même que, sans être du gadget ou du suréquipement, ça ne sert à rien ! »

« Mais horloger ce n'est pas un métier en mal de représentation quand même ? », l'interpellai-je. Il poursuivit :

« Ça semble presque pas croyable mais oui, d'une certaine façon.... il y a un tel battage médiatique autour de notre métier... mais il faut pas être dupe, à l'école, on forme des horlogers complets avec une connaissance dans des techniques particulières... avant la formation de base c'était quatre ans maintenant c'est trois ans... donc ça diminue et sérieusement, un grand nombre de ces techniques apprises est très rarement utilisé dans la pratique professionnelle ! Un de nos collègues formateurs en entreprise... je ne te raconte pas comment il a dû se battre avec sa direction pour créer sa structuration de formation d'apprentis dans la firme, alors que c'est une boîte qui se targue d'être l'héritière du savoir-faire de la Vallée-de-Joux et de faire le must des complications ! »

Je rapportai alors à Flavien le récit que Patrick, son collègue enseignant, m'avait narré. Au moment où ce dernier terminait ses études en horlogerie, dans les années 1980, il avait encore eu l'occasion de rencontrer certains horlogers de la région locloise pour qui la précision était « une religion, un credo et l'horlogerie, une vraie noblesse » au vu de la place qu'avaient joué les montagnes neuchâteloises et la ville du Locle dans l'histoire de la chronométrie. Flavien rebondit : « bien sûr et on en est bien conscient que nos aïeux, ils étaient fiers d'être les gardiens du temps et qu'ils voyaient ça comme leur mission... et ce n'est pas rien pour notre génération d'horlogers mais franchement, on n'est pas dupes non plus, c'est quand même un temps révolu. »

Par ailleurs, il est également significatif de constater que les grandes complications qui dominent aujourd'hui l'industrie horlogère suisse en termes d'image médiatique et en termes de valeur ne sont pas enseignées dans les cours de pratique dispensés dans le cadre des formations initiales des écoles publiques et qu'il en va de même pour un certain nombre de « métiers d'art ». Les techniques présidant à la fabrication de ces produits ne sont pas enseignées au niveau de la formation initiale parce qu'elles sont considérées comme le « sommet du métier » que les débutant-e-s ne sont pas aptes à pratiquer. Elles font en revanche l'objet d'un enseignement dans le cadre de la formation supérieure de « technicien-ne-s en restauration et complication horlogères » – qui se déroule à l'école à plein temps durant deux ans – mais elles concernent bien souvent des mouvements de montre de poche ou de pendules et pas des montres bracelets, en raison du coût d'approvisionnement de telles pièces et du peu d'efforts consentis par les marques pour les fournir à l'école.

5.2 La technique horlogère comme ligne de partage entre milieux de la formation et de la production

La présence – ou la disparition potentielle – de certaines techniques et de certains gestes de métier constitue les étalons de mesure à l'aune desquels les gens de la formation évaluent et jugent aujourd'hui les transformations qui affectent leur pratique de l'horlogerie. L'angle des techniques permet ainsi de souligner le contraste ou l'écart qui existe entre les milieux de la formation et ceux de la production, et prolonge, pour certains-e-s praticien-ne-s, le partage établi entre artisanat et industrie. De ce point de vue, où est donc logé un tel écart ?

5.2.1.1 Le réglage et l'achevage

A titre d'illustration, je rapporte tout d'abord deux extraits d'entretiens que j'ai respectivement menés avec un horloger responsable de la formation des apprenti-e-s au sein de son entreprise et un enseignant actif dans une école publique.

Lors de l'édition 2013 du Salon des métiers neuchâtelois qui s'est tenu sur la place du port à Neuchâtel, Roger, 55 ans, horloger-rhabilleur de formation, aujourd'hui formateur des apprenti-e-s au sein d'une marque haut-de-gamme, évoqua longuement le travail des opératrices et opérateurs en options spiraux, appelées anciennement « régleuses » (car à l'époque il n'y avait que des filles)¹⁹⁰ :

« aujourd'hui, en industrie, presque plus personne ne règle comme on apprend à l'école, je peux vous le dire car j'ai l'expérience et en plus ma fille vient de sortir de l'école de régleuses et dans l'industrie, elle est surqualifiée pour ce travail... l'école est différente de celle que fréquentent les apprenti-e-s CFC en horlogerie ... cette école-là, elle est financée par les marques... mais ça ne change rien, ma fille, maintenant qu'elle bosse en production, elle ne touche plus de spiraux... le réglage spécifique n'existe plus... elle est opératrice en spiraux mais elle n'en touche plus un seul, rendez-vous compte ! Tout est déjà réglé au niveau de l'organe réglant... alors elle se balade du T1 au T2 et elle fait du mouvement, de l'assemblage, du posage, de l'emboîtement, ça oui... c'est pour ça que la formation qu'elle a suivie à l'école de réglage inclut désormais une partie liée à l'assemblage ! »

Le temps de vérifier ses dires et il est en effet apparu qu'en 2011, la CP avait décidé de rallonger la formation de « régleuse » (opérateur/-rice option spiraux) de 18 à 24 mois en lui ajoutant deux modules (à savoir l'assemblage et le posage-emboîtement) afin d'accroître la polyvalence et l'employabilité des praticiennes et praticiens en herbe, amené-e-s à entreprendre ce *cursus*¹⁹¹.

En avril 2012, lors d'une matinée d'étude organisée par la SSC, une association professionnelle horlogère, Paul, 45 ans, enseignant en horlogerie, donna une conférence sur les rapports entre le SAV tel qu'il était enseigné en formation et tel qu'il était majoritairement pratiqué en industrie. Devant une assemblée de deux-cent personnes réunies dans une salle de spectacles de la Vallée-de-Joux, il évoqua la révision du règlement d'apprentissage en

¹⁹⁰ A l'heure actuelle, même si la formation est ouverte aux garçons, il y a néanmoins toujours une majorité de filles dans cette filière, contrairement à celle d'horloger/ère praticien-ne.

¹⁹¹ Qui plus est, en suivant le module terminal de la formation modulaire en horlogerie pour adultes, les opératrices et opérateurs avec option spiraux peuvent désormais obtenir un CFC d'horloger/ère-praticien-ne, ce qui augmente leur qualification.

horlogerie que la CP avait mis en œuvre sous forme d'une nouvelle ordonnance¹⁹² qui « irait plus dans les détails en matière d'apprentissage, de coups de mains » (cf. il est désormais question de « compétences opérationnelles » dans les règlements d'apprentissage). La rédaction de cette ordonnance devait être réalisée à partir du travail d'une commission chargée de faire l'état des lieux relatif à l'exercice de la profession. Paul en était membre et rappela que la responsable de la formation à la CP avait souligné d'entrée de jeu qu'« on ne form[ait] pas pour se faire plaisir¹⁹³ » et explicitement demandé à la commission que « le métier soit traité en fonction de la réalité professionnelle et non en fonction du contexte scolaire » sur le principe d'une « simple question : est-ce que telle ou telle technique servira aux professionnels plus tard ? ». Paul enchaîna ensuite sur un exemple :

« Prenons l'achevage, dit-il, on en a parlé dans la commission... c'est quoi aujourd'hui ? Dans les entreprises où vous voulez garantir une certaine homogénéité de la production, un certain suivi, une certaine productivité aussi, on sait très bien aujourd'hui que l'achevage c'est mettre la pièce dans un outil qui vous indiquera que la palette d'entrée, ou la palette de sortie est bonne... les deux sont bonnes, une lumière verte s'allume, si c'est pas le cas c'est une lumière rouge, et la valeur de la correction est indiquée... et puis la correction se fait dans un appareil suivant... donc ça c'est la réalité aujourd'hui dans l'ensemble de l'industrie... pas partout bien entendu mais c'est une assez grosse réalité... Alors est-ce que c'est ça en termes d'achevage qu'on doit enseigner à nos apprentis ? La réponse [lors de la première séance de la commission] a été non ce n'est pas ça... alors qu'est-ce que c'est ? Est-ce que c'est bouger des palettes à la main... alors oui peut-être... mais on peut aller plus loin, est-ce que c'est forger des étoqueaux¹⁹⁴, limer les étoqueaux, est-ce que c'est forger les dards¹⁹⁵, les mettre en forme, les limer, où est-ce qu'on va et jusqu'où ? Où c'est qu'on s'arrête ? Il est clair qu'en tant que professionnel et amoureux du métier, on voudra aller jusqu'au bout du bout du bout ! »

¹⁹² En Suisse, depuis 2004, les règlements d'apprentissage ont été remplacés par des ordonnances sur la formation professionnelle initiale qui sont mises à jour environ tous les dix ans. La révision d'une ordonnance engage la Confédération et l'association faîtière en charge de la formation dans la branche concernée de consulter les milieux intéressés et de réunir leurs représentant-e-s en commission pour qu'ils/elles puissent prendre position et négocier. Pour les métiers de l'horlogerie relatifs au mouvement (opérateur/rice en horlogerie AFP, horloger/ère praticien-ne CFC, horloger/ère dans le domaine professionnel du rhabillage/ de l'industrie CFC), les ordonnances respectives ont été révisées par une commission pendant près de trois ans (2011-2013) et de nouvelles versions ont vu le jour en 2014.

¹⁹³ Message qui avait par ailleurs déjà été exprimé quelques années plus tôt par le secrétaire général de la CP dans une conférence intitulée « Comment la formation s'adapte aux mutations de l'industrie : du retour du guillocheur à la renaissance de l'ingénieur-horloger » (Matile 2000), que celui-ci avait donné lors d'un colloque relatif à la transmission des métiers en horlogerie (Institut L'homme et le temps 1999).

¹⁹⁴ Cf. Glossaire.

¹⁹⁵ *Idem.*

5.2.1.2 Etude de cas : le pivotage

Si les techniques de réglage et d'achevage enseignées dans la formation initiale ne se pratiquent globalement plus aujourd'hui de la même façon en industrie, il en est d'une technique encore plus marginalisée, à savoir le pivotage. Il s'agit d'un ensemble d'opérations qui consistent à tourner et polir un pivot, puis à arrondir et à polir son extrémité. Les pivots sont les deux parties qui composent chaque bout d'un axe de mobile et s'enchâssent respectivement dans le pont et la platine. Pour effectuer cette opération, l'horloger/ère se sert d'un tour à pivoter sur lequel il fixe la jauge ou l'axe dans lequel il enlève de la matière avec un burin adéquatement affûté pour former le pivot. L'affûtage du burin est une étape importante qui détermine toute la qualité du pivotage. Il s'effectue sur une pierre à poncer, lubrifiée avec un peu d'essence, où le burin est frotté. Sur les trois années de formation initiale d'horloger/ère praticien-ne, le module de pivotage dure quatre mois et demi et il fait l'objet d'un examen à part entière en fin de *cursus*¹⁹⁶. Pour les enseignant-e-s des écoles professionnelles, il constitue le cœur de la formation de base de l'horloger/ère.

5.2.1.3 L'évocation du pivotage

Lors d'un repas de midi que je prenais avec trois membres de l'équipe d'enseignant-e-s d'une école horlogère que je fréquentais, Silvan, 40 ans, me dit : « toi qui t'intéresse aux enjeux sociaux liés à la pratique, les questions historiques doivent t'intéresser aussi, non ? » « - Bien sûr », répondis-je. « - Alors, sais-tu pourquoi le pivotage était important auparavant, tellement important que tout futur horloger se devait de l'apprendre et de le maîtriser ? » « - Aucune idée. »

« - l'organe réglant composé par le couple balancier-spiral est le coeur de la montre mécanique et ce cœur est traversé par un axe. Cet axe est susceptible de casser plus facilement que les autres axes de mobile car il supporte plus de poids. Jusque dans les années 1930, la maîtrise du pivotage était prépondérante parce que les *antichocs* n'existaient pas pour l'axe de balancier et comme il était extrêmement fragile aux chocs à cause du poids qu'il supportait, ses pivots cassaient régulièrement. Il fallait souvent les refaire et donc il fallait maîtriser le pivotage. Avec l'invention des montres bracelets et leur massive mise en marché, les axes de balancier furent encore plus fragilisés que dans les montres de poche à cause des chocs liés aux mouvements du poignet. Le pivotage

¹⁹⁶ Le programme lié à ce module a été réorganisé dans le cadre de la nouvelle ordonnance sur la formation initiale d'horloger/ère de production.

avait donc du sens parce qu'il n'existait pas d'autres choix... il fallait souvent refaire les pivots et les axes. L'invention des pare-chocs *Incabloc* en 1934 a permis d'amortir les chocs provoqués sur l'axe de balancier tout en le recentrant systématiquement... le pivotage a alors perdu de sa superbe, les axes de balancier étant plus résistants. Durant la suite du 20^{ème} siècle, les efforts dans l'interchangeabilité des pièces et l'automatisation des étapes de fabrication ont permis la production de plus grands volumes de stock d'axes, ce qui a conduit à reléguer davantage le pivotage. En bref, c'est l'apparition de la technologie *Incabloc* qui a définitivement renvoyé le pivotage aux espaces de conservation des pièces anciennes et à la formation. Cela a donc transformé le métier mais aussi le statut de l'apprentissage d'une telle technique ! »

Le pivotage ne se pratique donc presque plus dans l'industrie actuelle. Il n'a plus cours en production et seulement de manière très marginale en SAV. Il n'est plus mis en œuvre, au sein des marques, que pour le rhabillage ou la restauration de pièces auxquelles il manque des fournitures, donc principalement des pièces anciennes. Il concerne ainsi avant tout les institutions qui ont explicitement ou implicitement une fonction de « conservatoire » comme les écoles¹⁹⁷ ou les musées.

5.2.1.4 Le « pivotage » au cœur du débat : échos des négociations pour son maintien dans la formation initiale

Dans le cadre de la révision de l'ordonnance relative à la formation initiale d'horloger/ère qui a eu lieu ces trois dernières années, un important débat s'est noué autour du pivotage entre les différents membres de la commission de consultation (composée de la responsable du secteur « formation » de la CP, des représentant-e-s des autorités, des écoles et des entreprises). La responsable de la CP chargée de mettre en œuvre cette révision soulignait lors d'une discussion informelle la récurrence avec laquelle la commission avait dû discuter la question du pivotage : « ah oui, alors cette technique-là, je n'en peux plus... ils me fatiguent avec, on en a parlé à chaque rencontre de la commission... » Un enseignant, membre de cette même commission, avait confirmé ce propos, à une autre occasion : « la responsable de la CP,

¹⁹⁷ Comme les entreprises ne pratiquent presque plus cette technique au niveau industriel, les élèves qui effectuent leur apprentissage en mode dual ne peuvent pas toujours réaliser leur module pratique de pivotage au sein de leur entreprise, raison pour laquelle il est parfois dispensé à l'externe dans le cadre de cours pratiques interentreprises qui réunissent les apprenti-e-s des différentes maisons voire même au sein des écoles d'horlogerie où les jeunes gens en dual intègrent ponctuellement les classes d'apprenti-e-s à cent pour cent en école.

maintenant... elle commence directement la séance en disant... bon, voulez-vous parler de pivotage, va-t-on encore une fois aborder la question ? Qui veut lancer le sujet qui fâche ? »

Dans le développement qui suit, je désire montrer en quoi cette technique cristallise certaines tensions entre le milieu de la formation à l'école et celui de la production industrielle. Le constat de Laurent, un autre enseignant, synthétise parfaitement le point de vue de la grande majorité des enseignant-e-s que j'ai rencontré-e-s :

« La récente révision de l'ordonnance sur le règlement d'apprentissage en horlogerie nous laissera plus libre dans l'enseignement mais en même temps j'ai l'impression que le niveau sera plus bas. Comme il faut des horlogers pour l'industrie, certaines entreprises veulent arrêter le pivotage parce qu'on ne le pratique plus en production. Bon c'est vrai que sur dix ans, on va peut-être former un ou deux horlogers qui feront du pivotage après, mais c'est pas pour leur apprendre à refaire des axes de balancier qu'on leur fait faire ça, c'est pour leur permettre d'acquérir une sensibilité, une aptitude à travailler dans le petit et avec légèreté... ça, les horlogers qui ne font pas de pivotage, ils ne l'ont pas... avec le pivotage, les élèves sont amenés à se familiariser avec des mesures de l'ordre du centième... ils apprennent à travailler dans le petit sans forcément percevoir *de visu* ce qu'ils font tout en respectant des tolérances imposées... par exemple, le diamètre d'un pivot jauge a une tolérance de deux centièmes, c'est impossible de voir ça à l'œil nu... les élèves doivent apprendre à enlever de la matière sur la pièce petit-à-petit et à se servir ensuite d'un micromètre ou d'une plaque à trous avec différents diamètres-étalons pour voir s'il est conforme ! Le pivotage, c'est important parce que ça exerce l'œil et ça forme la main des apprentis, ça éduque leur habileté dans l'appréhension de la matière. Mais comme tout ça c'est plus employé en industrie, je me demande jusqu'à quand ce sera maintenu dans la formation ? »

La disparition éventuelle de la pratique du pivotage est crainte chez les formateurs/rices. Elle est source d'un sentiment de dégradation du métier, en vertu des techniques corporelles spécifiques et des habiletés que son acquisition implique. Un grand nombre d'enseignant-e-s est ainsi convaincu que les marques veulent « virer le pivotage » en prétextant qu'il est inutile puisque plus personne ne le pratique en production. *A contrario*, ils/elles défendent l'idée, à l'image de Sandrine, qu'« en enlevant certaines techniques des programmes de formation, on perd des coups de main, des gestes... au même titre qu'en achetant une machine à souder au laser dans un atelier de rhabillage... c'est un appauvrissement terrible... il y a tellement

d'outils anciens qu'on ne sait plus utiliser aujourd'hui à cause de ça ! » Dans la même lignée, Paul, précédemment cité, avait également abordé le thème du pivotage dans sa cité conférence sur le SAV :

« dans la commission de révision de l'apprentissage horloger chapeauté par la CP, on a parlé de pivotage... parce qu'il a bien fallu en parler... on en a pas parlé au début, en tous cas ce n'est pas le premier sujet qui est sorti, puis après on a bien été obligé de se regarder et quelqu'un a dit pivotage... au moment où il a dit ça, il y a eu comme un vent, il a fallu ouvrir les fenêtres, aérer, et puis ça a été un petit peu mieux tout de suite derrière, on a eu très peur quand ce mot là a été prononcé... néanmoins, on s'est dit, sur la base de l'orientation que prend l'ordonnance : qui pivote ? Personne ? Plusieurs personnes ? Je vous livre juste mon opinion personnelle, elle vaut ce qu'elle vaut... j'ai rencontré des pivoteurs chez Patek Philippe, j'y ai travaillé, il y en avait trois au SAV, ils faisaient des pivots de A à Z, ils prenaient les mesures, les partagements, *etc.*, et fabriquaient des pivots... et j'en ai plus vu pendant très longtemps. J'en ai moi-même fait à mon école d'horlogerie et puis en revenant à l'école comme enseignant, j'ai dû m'y remettre... en m'y remettant j'ai eu très peur, je me suis dit "ça marchera pas" et puis c'est comme le vélo, ça marche... on ne recommence jamais avec les petites roues sur le côté... et puis finalement ça va pas si mal, on se rend compte que c'est quand même un coup de main qu'on a, qu'on a acquis, c'est un peu le résultat auquel est arrivé la commission, c'est que dans l'ensemble si on enlève le pivotage, l'achevage, qu'est-ce qui reste ? Il reste rien, ce métier, on veut qu'il continue, qu'il garde toute sa spécificité en tous cas au niveau de l'apprentissage. »

A ce propos, il convient de signaler qu'au terme des pourparlers de la commission, le pivotage a été maintenu au niveau de la formation initiale d'horloger/ère de production de type CFC en trois ans.

5.2.1.5 Défendre le pivotage au nom de la didactique horlogère

Pour la responsable de la CP, le pivotage « c'est vraiment la tradition à laquelle les horlogers tiennent et en particulier les gens des écoles ». Cependant, au terme de mes trois années d'enquête, je ne peux me résoudre à croire que les enseignant-e-s ne tiennent à cette pratique que parce qu'elle est « traditionnelle » ou matérialise leur acception de la « tradition ». Après les avoir fréquenté et entendu longuement, j'ai constaté que ce n'était pas en vertu d'un « traditionalisme », d'une fidélité supposée au passé horloger de la région que ces praticien-

ne-s défendent le pivotage mais avant tout pour des raisons d'ordre technique et didactique. Ils/elles considèrent en effet que c'est une des meilleures façons d'entraîner l'observation, l'adresse et le travail à l'échelle miniature. Ils/elles soutiennent cette technique au nom de la défense d'une certaine conception du métier qui suppose d'être autonome, c'est-à-dire en mesure de concevoir et refaire des pièces comme les axes de mobile et leurs pivots. Le fait de retirer le pivotage de la formation poserait ainsi d'indéniables problèmes aux futur-e-s rhabilleurs/euses qui se trouveraient empruntés devant une pièce ancienne pour laquelle il n'existerait aucune fourniture de rechange, ni aucun stock. D'autre part, l'éviction du pivotage conduirait à accepter de baisser le niveau de la formation et serait une manière de « tuer le métier » en le dévaluant complètement. Cela apparaît inacceptable à certain-e-s enseignant-e-s qui se plaignaient déjà, à l'heure actuelle, d'une perte du savoir-faire. Le « pivotage » fait en effet l'objet de mécontentements de la part de formateurs/rices qui estiment que les critères d'évaluation du travail des apprenti-e-s sont désormais beaucoup trop lâches. Et Laurent de pester :

« les apprentis ne s'entraînent plus sur des vrais pivots mais sur des pivots jauges, ce qui fait qu'ils n'ont plus qu'un pivot à réussir à la place de deux, et ça fait franchement la différence parce que je peux te dire que quand tu devais en faire deux et que tu ratais le second après avoir réussi le premier, après deux heures de boulot... tu t'en voulais tellement que tu ne recommençais pas ça deux fois ! En plus la taille des pivots qu'on leur fait tourner aujourd'hui est hyper grande... c'est vraiment pas du travail dans le micro... nous, de mon temps, on était obligés de travailler avec des valeurs beaucoup plus petites ! »

En résumé, ce qui fait problème pour les gens de la formation et qui explique la raison pour laquelle ils ne revendiquent pas la défense de techniques anciennes comme le pivotage « au nom de la tradition », c'est qu'ils ne les considèrent pas comme des éléments appartenant au passé¹⁹⁸ et qu'ils craignent que l'industrie leur impose définitivement ce statut. Ils envisagent certes ces techniques comme les produits d'une longue transmission, en égard à leur important ancrage dans le temps, mais ils les perçoivent avant tout comme les composantes de leur activité quotidienne de formateurs/rices. Lenclud (1987, 1994) a parfaitement montré

¹⁹⁸ Dans les termes de Bergson (1896), il serait possible de dire qu'ils envisagent le pivotage à partir d'une « mémoire habitude » qui emploie les actions passées dans les actions présentes sans les reconnaître comme passées, plutôt qu'à partir d'une « mémoire souvenir » qui enregistre et traduit le passé en tant que tel.

qu'au sein des groupes sociaux, la tradition se conceptualise *en tant que telle* à la faveur d'un décrochement conceptuel, d'une rupture épistémique entre le présent et le passé. Pour que se forme la catégorie de « tradition », pour que le label de « tradition » soit attribué à une pratique, il faut que le groupe social concerné objective préalablement une distance entre son présent et son passé et de là, revendique éventuellement la perpétuation ou la valorisation de ce dernier. Or, chez un grand nombre d'enseignant-e-s, le pivotage n'est pas exactement une tradition parce qu'il est une technique encore régulièrement exercée et principalement en vertu de ses propriétés heuristiques.

5.3 Les effets de l'écart formation/industrie ou la production de sujets horlogers déçus

Au terme de sa conférence, alors qu'il évoquait l'importance de défendre le maintien du pivotage dans le cadre de l'apprentissage, Paul conclut par ces mots :

« [à propos de ces techniques comme l'achevage ou le pivotage], on est tous conscients, je l'espère, qu'on va créer un certain nombre de jeunes qui vont entrer dans l'industrie, dans les grandes entreprises où le travail est parfois plus fractionné... et ça peut arriver qu'on fasse des gens un peu frustrés aussi... on les forme à ça pour faire ça... mais bon ça fait partie de la formation, on l'a, c'est de l'acquis. La commission a donc décidé de maintenir le pivotage y compris au niveau du praticien. »

Et en effet, la frustration induite par l'écart entre l'image du métier déclinée par la formation et la réalité de la pratique en industrie ne manqua pas d'être soulignée au cours d'un entretien, par Louis, vingt-cinq ans, un jeune praticien qui avait récemment démarré sa carrière professionnelle après avoir terminé sa formation CFC sur les bancs de l'école. Il me raconta qu'il avait choisi d'être horloger après avoir dû abandonner son métier d'ébéniste, à la suite d'un accident.

Il avait alors été capté et séduit par le côté « artisanal, miniature et précis » du métier :

« C'est ça qui m'a plu dans ma formation horlogère et m'a donné envie de poursuivre après les trois modules d'opérateur que l'assurance-invalidité me payait. J'ai ainsi fait mon CFC d'horloger complet, pendant plus de cinq ans, en cours du soir. Comme il fallait que je finisse cette formation en cours d'emploi, j'ai trouvé du travail comme intérimaire dans une prestigieuse marque genevoise, alors je n'ai pas hésité une seconde. J'étais émerveillé, cette marque, c'était la marque artisanale par excellence avec ce souci du patrimoine, de la bienfacture... c'était l'horlogerie que je rêvais de faire, celle qu'on nous vante dans la pub avec de magnifiques pièces, faites à la main... mais aussi celle qui s'approche du côté artisanal de l'horlogerie à l'école... mais là franchement je déçante. Quelle désillusion ! »

Je l'interrogeai sur les raisons de son mécontentement et celui-ci me répondit :

« ils m'ont mis dans un atelier où j'assemble des modèles courants, des chronographes produits en grandes séries, ce sont nos produits d'entrée de gamme... je ne fais pas du boulot d'horloger, c'est du travail à la chaîne, répétitif et peu intéressant... mes compétences ne sont pas du tout utiles... rends-toi compte dans l'atelier, je suis le seul à avoir un papier d'horloger, les autres ce sont des opérateurs qui sont entrés dans l'horlogerie il y a un an ou deux... avant ils étaient serveurs, cuisiniers, plombiers. Ce n'est pas un atelier prestigieux, on n'a jamais de visite... quand il y a des visites, les responsables leur montrent plutôt l'atelier des "spécialités" ou la "restauration". »

Je lui demandai s'il ne pouvait pas changer d'atelier et il affirma : « quand tu es intérimaire, c'est déjà pas certain que tu puisses rester dans la maison, alors... non sérieusement, dans l'horlogerie, un CFC c'est une étape nécessaire mais ça ne sert à rien, sinon à travailler à la chaîne ou au mieux comme chef d'atelier mais seulement après plusieurs années. Non, pour avoir quelque chose d'intéressant à faire dans le métier, il faut au moins être technicien ». La défense des techniques anciennes à l'école et l'imagerie artisanale du métier qui émanait de la communication publicitaire de certaines marques très haut-de-gamme constituaient ainsi deux sources entremêlées de déception chez mon interlocuteur qui avaient tour à tour été séduit par une représentation du métier dont l'absence dans son activité journalière était désormais source de déception.

En conclusion, il est ainsi apparu qu'un grand nombre des techniques et d'opérations spécifiques qui constituaient les compétences de base enseignées dans le cadre des formations horlogères n'était plus mis en œuvre, en pratique, que dans des cas marginaux. Les personnes qui les emploient encore travaillent généralement dans des musées, des écoles professionnelles, parfois dans des commerces ou en industrie dans les cadres suivants : bureau de conception ou atelier de création indépendants ; ateliers de grandes complications ou de restauration des pièces anciennes des marques situées dans la gamme prestige ; plus rarement, bureau technique et laboratoire d'essai de grandes marques pour le prototypage ou cellule de préparation des calibres qui s'apprêtent à passer un concours de chronométrie.

5.4 Conclusion du premier volet concernant les écoles : le temps comme condition-clé pour “fabriquer” de bonnes « ébauches » d'horlogers/ères

Me voici parvenu au terme de ce volet relatif à la transmission des compétences et à la formation horlogère en école. J'ai cherché à montrer que les dynamiques de passation du savoir sont des processus complexes, diffus, en partie informels (du moins, difficilement formalisables). L'horloger/ère compétent-e est celui/celle qui est passé-e maître dans les arts de l'observation et de l'ajustement, à quoi se mesure son « sens mécanique ». Dans les écoles professionnelles, l'acquisition d'un tel sens est encadrée et soutenue par une attention particulière au corps des horlogers/ères et aux valeurs qu'ils/elles doivent incarner pour être identifié-e-s comme tel-le-s. L'apprentissage d'un répertoire gestuel est une condition importante dans l'acquisition d'une forme d'autonomie dans le travail. Il a ainsi pour objectif de contribuer, entre autre, à rendre les apprenti-e-s libres d'exécuter des improvisations singulières lorsqu'ils/elles seront confronté-e-s à des situations qu'ils/elles n'ont jamais rencontrées.

Tout en représentant un important vecteur de transmission des compétences qui constituent le métier, ce souci des corps ne va toutefois pas de soi. Les conditions et les cadres dans lesquels il s'exerce ont leur contingence propre et sa mise en œuvre s'inscrit dans un réseau fragile de rapports sociaux, techniques et politiques qui sont historiquement situés et nécessairement singuliers. L'apprentissage dispensé par les écoles d'horlogerie donne une définition de la profession d'horloger/ère qui focalise sur la « réflexion », sur l'aspect intellectuel de l'activité

au moins autant que sur l'importance de l'adresse et de la dextérité. Le travail soigné s'envisage à partir de notions centrales telles que qu'« ajustement », « visualisation », « résolution de problèmes ».

A ce propos, le temps apparaît comme un facteur crucial dans la “fabrication” de bon-ne-s horlogers/ères et dans la mise en œuvre d'une transmission aboutie dans le cadre de la formation professionnelle et de l'apprentissage (Perret 2005, Mercier *et al.* 2005, Perret-Clermont et Lambolez 2005, Montchatre et Woehl 2014). J'ai été témoin de l'insistance dont les enseignant-e-s font preuve d'insistance pour signifier le temps qu'il faut prendre pour former des praticien-ne-s avec de solides « compétences opérationnelles », capables à la fois de faire preuve de suffisamment d'habileté pour exécuter soigneusement et précisément des tâches (« critère de bienfacture ») – tout en respectant un « rythme d'activité » (Saint-Georges et Duc 2007), un temps imparti dans le travail (critère de « diligence ») – et à la fois de se poser les bonnes questions pour résoudre le plus grand nombre de problèmes possibles. Les enseignant-e-s ont souvent utilisé la comparaison entre les « horlogers/ères rhabilleurs/euses » (quatre ans) et les « opérateurs/rices en horlogerie » (deux ans) afin de dramatiser le contraste qui devait me faire comprendre ce que représentait pour eux le métier « complet » d'horloger/ère. La didactique ne se résume pas, selon eux/elles, à entraîner d'habiles manœuvres extrêmement compétents dans l'exécution de tâches spécifiques en des temps records mais doit permettre aux élèves d'acquérir une vue générale d'un grand nombre de techniques que comporte la réalisation d'une montre. Il s'agit en particulier de la fabrication et de la réfection des composants du mouvement avec des outils conventionnels et de retouche manuelle de ceux-ci.

Le rapport à la temporalité fonde également la ligne de partage et les conflits qui s'établissent plus ou moins durement entre le milieu de la formation avec son souci de polyvalence et de conservation d'une certaine acception du métier et celui de l'industrie avec ses exigences de production, ses impératifs de rentabilité et la spécialisation des tâches que ceux-ci impliquent (Herzfeld 2010). En résumé, les gens de la formation en école réclament du temps et revendiquent un certain rapport au temps pour pouvoir façonner les futurs spécialistes de sa mesure en tant que sujets autonomes.

6 Chapitre six. L'ethnographie d'une « petite entreprise artisanale et artistique »

« Ma petite entreprise
Ne connaît pas la crise
Epanouie, elle exhibe
Des trésors satinés
Dorés à souhait. »

Alain Bashung

La transmission n'est pas réductible à la question de la formation. L'apprentissage d'un métier technique comme l'horlogerie ne se limite pas à la seule sphère de son enseignement. La première façon de le transmettre, c'est évidemment de l'exercer en tant qu'activité professionnelle. Un tel métier fait l'objet de passations à l'intérieur des entreprises avec des degrés de formalisation variables. L'apprentissage continu est ainsi partie intégrante de l'exercice quotidien de l'horlogerie et concerne un ensemble varié de situations. A ce titre, j'entends décrire ici les pratiques journalières des horlogers d'un petit atelier, impliqués dans la création et à la fabrication de montres. Comment leurs savoirs sont-ils mis en œuvre ? Qu'est-ce qui passe et se passe à travers leurs interactions et leurs collaborations ?

6.1 Préambule

Voici le récit de ma première rencontre avec Jürg et de la négociation qui s'en est suivie pour que je puisse faire de son atelier un de mes terrains d'enquête au long cours. Mois d'août 2010. J'avais raccroché le combiné du téléphone avec un immense sourire aux lèvres. « Enfin mon enquête allait pouvoir commencer », pensais-je alors. Par l'entremise de mon amie Danielle, j'avais obtenu ce rendez-vous tant espéré avec Jürg Kamaar à qui je venais de parler. « Passez à l'atelier, lundi, dans la matinée ! » avait-il dit, ajoutant quelque chose que je n'avais pas exactement saisi par rapport à un « brunch à midi », mais peu m'importait, j'avais rendez-vous à son antre, au cœur de Genève, où il fabriquait ses montres. Aux vues du ton cordial de l'échange, je me prenais à imaginer trois belles heures d'entretien en matinée avec lui, suivi d'un repas – puisqu'il m'avait parlé de « brunch » – dans un restaurant de son choix où il m'inviterait peut-être, moi le *doctorant sans le sou*. Je suspectais cette éventualité en

repensant à l'entretien que j'avais mené quelques semaines plutôt avec Edouard, 55 ans, un guillocheur installé dans la région jurassienne des Franches-Montagnes. J'étais allé le voir dans son atelier pendant quelques heures. L'échange avait été si sympathique que celui-ci m'avait spontanément invité à dîner après nos causeries du matin. Il n'en a pas été vraiment ainsi lors de ma rencontre avec Jürg.

Le jour du rendez-vous arriva. Un lundi matin de septembre, vers 10 heures, je me dirigeai à son atelier qui se trouvait discrètement logé au deuxième étage d'un immense bâtiment situé à proximité du quartier Saint-Jean. Depuis la rue, une série d'escaliers menait au niveau intermédiaire du bâtiment où une plaque inscrite sur une de ses structures indiquait que l'entreprise se trouvait à vingt mètres. Je longuai une espèce d'immense balcon qui faisait le pourtour du complexe et me trouvai nez à nez avec un espace commercial composé de grandes vitres qu'un rideau blanc habillait. Le nom de l'entreprise était écrit sur l'une d'entre elles, sans aucune autre indication. Impossible de voir quoi que ce soit de ce qui se passait à l'intérieur. Sur la porte d'entrée, un autocollant indiquait « site surveillé ». Je m'arrêtai sur le pas de la porte et sonnai. Un homme en blouse blanche, « migros » fixé et relevé sur sa lunette droite, m'ouvrit la porte. D'un air malicieux, avec un petit sourire en coin, il me dévisagea et me pria d'entrer. Après m'avoir présenté « son horloger », Dave, la vingtaine passée, Jürg Kamaar me fit prendre place dans un espace aménagé, derrière son bureau, au centre de l'atelier, où il avait installé une table, trois chaises, une imprimante d'un modèle des années 1990, son coffre-fort et une bibliothèque.

D'entrée de jeu, avant même que j'aie pu me présenter, l'horloger démarra : « Bien... généralement, pour les gens comme vous qui viennent solliciter mon expertise, je demande des honoraires... » Stupéfaction. Je devins blanc comme un linge. « - Mais monsieur, je suis doctorant, j'ai un petit revenu... je suis incapable de vous payer ça ! », rétorquai-je, inquiet. « - Je sais, je sais, bon... pour vous ce n'est pas exactement pareil... ça ne s'applique pas mais vous me sollicitez pour quelques heures... c'est pour ça que je vous propose de payer le brunch à midi... on peut aller juste à côté, il y a un très bon restaurant... je réserve ? » J'acquiesçai. Il se leva et alla passer le coup de fil de réservation. Quelle surprise ! Je ne m'attendais pas à ça. Il m'était impossible de refuser et je ne savais pas au-devant de quoi j'allais en termes de dépense. J'étais scotché sur ma chaise. « Eh bien ça c'est faire l'expérience corporelle du prestige et en éprouver les effets... voilà quelqu'un qui a

conscience de sa valeur ! Ce sera un repas de midi qui va me coûter cent balles ! », méditais-je.

L'entretien redémarra et se poursuivit de belle façon. Je constatai cependant que je ne parvenais pas à le faire parler de technique horlogère. Il me parlait de son arrivée en Suisse, de ses débuts à titre d'indépendant durant la « crise du quartz », de l'« Académie de créateurs » dont il était membre, de l'importance d'être un horloger singulier et « artiste ». Il signala qu'un journaliste lui avait fait récemment remarqué qu'il devait être l'horloger encore en vie ayant fait l'objet du plus grand nombre d'articles de presse. Il insista sur l'aspect inventif de son travail : il avait remporté le premier prix au Salon des inventeurs de Genève à la fin des années 1960 avec une pendule spéciale. Cela lui avait valu de nombreux articles de presse qui lui avaient donné un surnom et permis de devenir visible. Vingt ans plus tard, une de ses réalisations avait été inscrite au Guinness des records pour l'extrême défi que représentait sa petite dimension. Il me fit examiner le certificat encadré et accroché au mur qui conservait la mémoire de ce succès.

La contemplation de ce mur me fit également prendre conscience du sens de l'humour avec lequel Jürg envisageait sa carrière. A côté des diplômes, se trouvait affiché une caricature de lui au crayon. Il donnait l'impression d'avoir une grande maîtrise de son propos et l'habitude de raconter son histoire. Il avait le sens de la formule et son récit se déroulait de manière fluide et éloquente. Les pointes d'humour et anecdotes étaient choisies avec soin et leur alternance bien dosée. Tout s'enchaînait très bien mais pas un mot sur la manière dont, pratiquement, il faisait ses montres. Il en sortit du coffre une dizaine d'exemplaires, signés de son nom avec des mouvements « plus ou moins anciens » selon les modèles. Nous fûmes interrompus une demi-heure plus tard par la visite d'une représentante d'une maison de « chocolat fin » de Carouge qui prospectait au sein des entreprises susceptibles d'offrir ce genre d'attentions à leurs client-e-s. La dégustation finie, je repris courage et lui demandai si sa créativité n'était tout de même pas liée, à la base, à une grande maîtrise technique de l'horlogerie, espérant par-là que nous enchaînerions sur le thème du savoir-faire et des compétences manuelles. « - Ah oui, c'est certain ! » J'insistais : « - Mais alors qu'est-ce qu'un bon horloger ? » « - C'est quelqu'un qui maîtrise les langues avant tout, parler anglais c'est un immense atout... moi j'ai toujours pu compter sur ma femme qui est correspondante trilingue

et tout au long de ma carrière, ça a été une force de pouvoir communiquer auprès des médias et des journalistes du monde entier, grâce à elle... ».

Nous partîmes déjeuner. Le restaurant était élégant et le repas fut agréable mais plus l'heure avançait, plus j'avais l'impression de n'avoir pas su capter la substance du travail artisanal de Jürg, du point de vue du métier, et cela m'ennuyait énormément. Je m'incriminais : « te voilà un grand ethnologue du discours des horlogers mais tu ne sais toujours pas à quoi ça ressemble de fabriquer une montre ! » Au milieu du repas, me vint soudain à l'esprit la somme potentielle que j'allais devoir lâcher pour l'échange gastronomique qui concluait notre entrevue. Je me dis tout bas : « Alors pour ce prix-là, cette rencontre doit me rapporter plus qu'un entretien... il faut absolument que je demande le maximum... je ne repars pas d'ici sans avoir trouvé le moyen de me faire accepter dans l'atelier de Jürg pour y faire mon terrain... Prends ton courage Hervé, sois franc et demande-le lui explicitement ! » Je décidai en une fraction de seconde de ne plus "lâcher mon os". J'allais repartir avec un nouveau terrain dans son atelier ou mourir.

La fin du repas approcha et l'horloger me dit gentiment : « Bien, je crois qu'on a fait le tour, y'aurait-il encore quelque chose... » « - Oui, en fait, vous savez, je suis ethnologue, et nous autres, on travaille avant tout par observation directe, alors je me demande si vous accepteriez de me faire une place dans votre atelier pour découvrir concrètement ce que ça veut dire de faire de l'horlogerie au quotidien... » « - Ah... là vous me prenez un peu de court... je... mais vous feriez quoi... ? » « - Je peux vous faire la comptabilité, je suis même prêt à vous faire le ménage si vous voulez... » « - Mais j'ai déjà une femme de ménage... » « - Ou m'occuper de votre administration, du site internet... » « - Ah oui... vous pourriez gérer mes mails... mais bon... j'ai quand même mes petits secrets... et puis ça, en principe c'est le travail de Lara, notre secrétaire... par qui vous avez eu mon numéro... » « - Oui bien sûr... en tous cas, ce serait vraiment génial de pouvoir voir de l'intérieur ce qu'il se passe au quotidien dans un atelier comme le vôtre... et sur une période plus longue que quelques heures... » « - Oui, je comprends bien... écoutez, laissez-moi réfléchir quelques temps... euh, là je pars deux semaines en vacances, je vous recontacte à la fin du mois et on en reparle ». La rencontre se conclut sur cet échange et me laissa une impression plus satisfaisante de mon travail même si je ne savais pas dans quelle mesure la collaboration allait fonctionner ou non.

Trois semaines plus tard, il me rappela en s'exclamant :

« Bon voilà, je ne voyais pas forcément ce que vous pourriez faire dans l'atelier... mais j'ai bien réfléchi. En fait, j'ai gardé un très grand nombre de magazines horlogers et des archives. Il y en a un sacré tas et ça commence à encombrer la place à l'atelier. Vous pourriez venir jeter un coup d'œil et mettre un peu d'ordre là-dedans. Il y a des choses qui peuvent vous intéresser pour votre étude, certains des magazines sont assez vieux... vous pouvez les consulter sur place, il y a une petite table juste à côté de la bibliothèque. Alors si ça vous dit, vous pouvez passer quand vous voulez ! »

« Youhouhou » fut sans doute le terme que j'employais en m'égosillant pour exprimer mon indicible joie après avoir raccroché le téléphone. Enfin j'allais pouvoir comprendre de quoi était fait le métier et qui étaient les horlogers. J'allais pouvoir adresser la série de questions suivantes : qu'est-ce qui est fait dans un atelier d'artisanat horloger ? Comment la transmission et l'apprentissage du métier s'opère-t-elle dans la pratique ? Comment le corps est-il engagé dans la pratique et façonné par celle-ci ? De septembre 2010 à septembre 2013, je devais me rendre en moyenne deux fois par mois, dans ce petit atelier d'horlogerie qui fut, durant le plus clair de mon enquête, composé de trois personnes, une série de nouveaux horlogers s'étant succédé aux côtés de Jürg et Dave dès 2012.

6.2 La négociation de ma place dans l'atelier

6.2.1 L'accord tacite

Je recontactai Jürg une semaine plus tard et réalisai ma première matinée de tri de documents/observations à l'atelier un matin d'octobre. Les premiers mots qui me furent adressés par l'horloger après les salutations d'usages et les formules de courtoisie furent : « Voilà l'étagère où sont tous ces documents... il y a de quoi faire... tu peux t'installer sur la petite table à côté... » Je remarquai le passage au tutoiement et remerciai pour l'accueil. Il rétorqua : « Oui je sais que je suis sans doute un des seuls à faire ce genre de choses... les autres horlogers ne sont pas si généreux de leur temps et de leur atelier. Pour eux, ces rencontres tout comme les entretiens avec les médias, c'est de la perte de temps... enfin... mais surtout tu ne nous déranges pas ! » Je crois que je n'ai jamais aussi bien entendu une injonction qui m'était adressée et me suis employé, durant les premiers mois d'enquête (et même, pourrais-je dire, sur l'ensemble de mes trois années de fréquentation de l'atelier), à me

rendre le plus discret et transparent possible. L'enjeu était de taille pour moi car je voulais être certain d'être autorisé à revenir continûment assister, du coin de l'œil, à ce qui se déroulait dans l'activité quotidienne de ces praticiens.

A peine arrivé, j'avais commencé à éplucher les revues spécialisées et les dossiers distribués pêle-mêle sur l'espace de rangement et, au cours des premiers mois de l'enquête, j'ai rapidement su trouver ma place dans l'atelier en me concentrant sur l'espace documentaire de l'étagère où se trouvaient empilés des dossiers d'archives, des revues spécialisées¹⁹⁹ et des ouvrages historiques. Le fait de passer ces trois années à défricher cette documentation m'a permis de me familiariser avec le monde horloger et de comprendre certains des enjeux qui le traversent. La plupart des documents que j'ai eus en ma possession couvrait les années 1970 à 2014. J'ai ainsi pu considérer les changements qui avaient affecté les mises en image et en marché des marques horlogères et, sans avoir jamais voulu réaliser une histoire de la publicité horlogère, cela m'a permis d'envisager l'évolution de leur communication et la place grandissante qu'elles réservaient aux notions de « tradition », de « patrimoine », de « savoir-faire », de « transmission » ainsi qu'à la mise en scène de la corporéité et de la gestualité technique.

6.2.2 L'organisation spatiale de l'atelier

L'atelier était organisé en cinq sous-espaces distincts et ma table de travail se trouvait, entre la porte d'entrée et la fameuse étagère à documents, exactement au centre de l'atelier. Lorsque j'étais assis à ma table, sur un tabouret en bois que je m'étais trouvé sous la structure dévolue à la trempe et au revenu des pièces, et que je relevais la tête, voici quelle disposition avait l'espace autour de moi : à ma droite, se trouvait une pièce consacrée à la terminaison des montres. Deux longs établis d'horloger occupaient chaque côté de la pièce. Il y avait là les appareils pour le contrôle de marche des montres et de remontage des mouvements automatiques, un micro-tour avec burin mobile, des layettes remplies de fournitures, les armoires où se trouvaient les stocks d'ébauches et de composants divers et tout l'outillage de main. A ma gauche, était organisé un espace quadripartite avec une grande planche à dessin,

¹⁹⁹ La liste exhaustive des titres consultés figure en bibliographie. S'y trouvent tant des magazines spécialisés que des journaux de mode horlogère que j'ai principalement utilisés pour constituer une base d'archives avec les publicités.

un petit four pour la combustion, une place pour le limage et tout le parc de machines-outils conventionnelles destinées à l'usinage des fournitures du mouvement.

Le travail dans l'atelier étant extrêmement outillé, il impliquait le recours fréquent à des machines telles qu'un tour Schaublin 102, une fraiseuse conventionnelle, une perceuse, des machines pour le perlage. Il ne s'agissait jamais de machines automatisées et il n'y avait ni chaînes de montage, ni stations robotisées. Au centre de l'atelier, derrière ma table de travail, il y avait le bureau, un ordinateur, les documents administratifs et dans l'arrière-fond, un coin réservé à l'accueil des visiteurs/euses ou des client-e-s, agrémenté d'une bibliothèque. Enfin, derrière le tour automatique, une porte donnait sur un réduit, dans lequel étaient disposés un tour à polir, plusieurs étagères pour les cartons et une salle d'eau attenant à des toilettes. De manière significative, l'espace bureau/réception des visiteurs marquait une frontière claire entre la partie de l'atelier liée à l'usinage avec le parc de machines et celle consacrée à la manipulation des mouvements. La raison en est que les étapes de micromécanique sont salissantes et produisent de la poussière dont il faut prémunir les mouvements de montres lors de leur assemblage et de leur réglage. C'est la raison pour laquelle Jürg m'avait demandé de ne pas trop m'avancer près des établis si je revenais de l'extérieur de l'atelier et que j'étais couvert de poussière ou de terre.

6.2.3 La peur continue de « déranger » et la reformulation de la problématique

Initialement, j'avais prévu de décrire attentivement les techniques corporelles et les gestes mis en œuvre dans l'exercice quotidien de la pratique par les deux puis les trois horlogers de l'atelier en essayant de m'approcher au plus près de ce qu'ils faisaient. J'ai donc commencé mon travail sur les fonds documentaires en espérant qu'il me permettrait progressivement, à la manière des observations que je menais dans les écoles d'horlogerie, de repérer quelles techniques étaient pratiquées en fonction de quels objectifs et comment les corps étaient investis. Ce projet ne fut jamais réalisable. D'une part, j'ai dû rapidement me rendre à l'évidence : mon bureau était situé dans l'espace de l'atelier dévolu à l'administration et à l'accueil, je me trouvais donc à cinq mètres de la première place de travail, à dix mètres de la seconde, et à ces distances-là, il n'était possible de rien voir précisément. D'autre part, je n'ai jamais pu observer les horlogers à l'établi en demeurant « pendu à leur cou » tant les signes et les indices m'engageant à respecter la convention de discrétion que nous avions tacitement

adoptée Jürg et moi, étaient nombreux. Quant aux thématisations ou aux explicitations de ce qu'ils faisaient tous deux, elles étaient peu nombreuses.

En outre, au fil du temps, diverses micro-interactions me rappelèrent systématiquement qu'il fallait me montrer discret, faire oublier ma présence et surtout ne pas déranger les horlogers au travail. Je me proposai donc d'observer les savoirs en acte « du coin de l'œil ». Mais là encore, mes quelques tentatives d'observation, à distance, des opérations réalisées sur les pièces me mirent moi-même mal à l'aise. Depuis la table où j'étais installé, durant les premiers mois d'enquête, il m'est en effet arrivé un nombre important de fois de sortir la tête de mes papiers et de la tourner sur mon côté droit, dans la direction des horlogers. Je voulais caractériser plus précisément leur posture, leur tenue sur leur siège respectif en fonction de son type (tabouret, chaise), la position de leur dos, les outils qu'ils employaient, *etc.* Quelques micro-réactions me donnèrent l'impression que mon regard en balade les incommodait. A une occasion, alors que Jürg employait son micro-tour non automatique à burin mobile, j'avais été fasciné par le bruit et me mis à regarder, de loin, plus précisément la manière dont il coordonnait la manipulation du burin sur la petite pièce et son mouvement du pied pour actionner la pédale. A ce moment-là, sans qu'il se tournât, je perçus une très légère inclinaison de sa tête sur sa gauche, un petit haussement de l'épaule gauche et un furtif regard qu'il jeta comme pour vérifier s'il était suivi, sans être vu. Et effectivement, il l'était. J'essayais de suivre de près ce qu'il faisait sans vraiment y avoir accès. Je lus son attitude comme un signe manifestant qu'il se sentait dérangé et pensais « le secret est d'abord une technique du corps » (réflexion qui rejoignait celle d'anthropologues, cités dans l'introduction de cette deuxième partie, qui avaient travaillé sur les rapports entre corporéité et secret et que j'étais en train de lire). En d'autres circonstances, je sentis un silence pesant accompagner le regard que je projetais au loin et me témoigner une sorte d'inconvenance.

En résumé, dans ces moments-là, ma présence et l'intensité que je mettais à essayer d'observer ce qui se passait, m'ont semblé inconfortables. De la même façon, je ne me suis jamais senti complètement autorisé à aller et venir de ma place à l'espace où se trouvaient leurs établis alors qu'ils y travaillaient. Je ressentais mes déplacements comme limités. Le fait de traverser la frontière de deux sous-espaces avait quelque chose qui ne relevait pas de l'évidence. Tel fut mon ressenti, si bien que je décidai d'être patient et de profiter de ce qui s'offrait à moi, à savoir de pouvoir caractériser la mise en oeuvre quotidienne de leur travail,

son évolution dans le temps et certains enjeux qu'ils rencontraient et dont ils me parlaient parfois. L'ethnographie menée dans l'atelier m'a ainsi permis de préciser, en situation de pratique, ce que revêtaient les notions d'« artisanat », de « créativité » et d'« indépendance » (dont j'ai longuement rendu compte au chapitre trois) pour un horloger expérimenté qui travaillait pour le compte de sa propre marque avec une petite équipe installée sous son toit et un large réseau de sous-traitants.

Après quelques mois, je sentis que je gagnais la confiance de Jürg et l'amitié de Dave. Double cadeau qui n'avait pas de prix. Je pus rapidement mesurer cette confiance naissante aux invitations que l'horloger me fournissait pour divers événements au cours desquels je fus réjoui de constater qu'il prenait grand soin à me présenter aux gens qui l'entouraient, avec une pointe de fierté, en ces termes : « celui-ci, il est anthropologue, il travaille sur les horlogers... sa recherche a commencé dans le cadre de l'inscription de la Chaux-de-Fonds à l'UNESCO et il vient de temps à autre à l'atelier ». De telles introductions me valurent, par exemple, de devoir intervenir lors de la séance de questions qui ponctua une des conférences qu'il donna dans un Cercle d'amateurs/rices. Je dus répondre à une question du public « adressée à l'anthropologue de service » qui n'était autre que : « quel genre de personnes excentriques sont les créateurs indépendants ? » Moi qui désirais ne pas faire de typologie d'horlogers/ères, je dus alors ruser pour fournir une réponse qui ne fût pas trop rigide. Je m'en sortis en disant qu'il était particulièrement ardu de devoir faire des généralités sur la « singularité de ces personnages ».

6.3 La vie d'un atelier d'horlogerie indépendante : caractéristiques contextuelles

6.3.1 Les profils des acteurs et des actrices de l'atelier

6.3.1.1 Jürg

La trajectoire de Jürg dans le monde horloger se confond avec un goût pour la « création indépendante », formule constituée de deux termes qui sont ses maîtres-mots, et un attachement profond pour le métier qu'il a appris à la fin des années 1950 en faisant un apprentissage auprès d'un réparateur de garde-temps dans une petite ville du nord de l'Allemagne. La question qui m'a habité tout au long de ma collaboration avec lui a donc été : Comment se « fabrique »-t-on et comment est-on « fabriqué » en tant que créateur indépendant ?

Arrivé en Suisse dans les années 1960 pour travailler au SAV d'un détaillant de montres et de bijoux, Jürg inventa sa fameuse pendule quelques années plus tard, ce qui lui ouvrit les portes d'une certaine reconnaissance dans le milieu et celles d'une prestigieuse marque d'horlogerie genevoise. Il y a travaillé au département « complications » plusieurs années et s'occupa de mouvements tels que des répétitions-minutes ou des calendriers perpétuels pour montres de poche, des montres bracelets automatiques avec quantième perpétuel, des mouvements d'« heures du monde » (avec multiples fuseaux-horaires) et fit également de la réparation de pièces compliquées anciennes pour lesquelles il développa son « flair » et son « feeling » de restaurateur. Durant les années 1970, la rencontre d'un fabricant de boîte de montres or avec qui il se mit à restaurer de vieux mouvements et à en reconstituer les boîtes lui permit d'envisager la voie de l'indépendance. En 1977, il s'installa à son compte avec le boîtier qui le quitta assez rapidement. Au cours d'un échange, il décrit la situation d'alors en ces termes : « J'ai réussi à me lancer comme indépendant sans dépendre trop des autres parce que j'ai pu récupérer un nombre important d'outils et de machines qui partaient à la casse à la suite de la faillite d'une entreprise pendant la crise du quartz... tout mon parc de machines est donc ancien mais il est robuste et j'ai appris à en tirer le meilleur ! »

Divers travaux de rhabillage, de restauration, de conception et d'assemblage pour des particuliers et des marques constituèrent les sources de financement de ses créations. Il réalisa sa première montre-bracelet en 1985 lors de la création de l'AHCI. Son adhésion à l'association de créateurs devait l'aider à rebondir et à se faire un nom auprès de nouveaux/elles client-e-s. Au printemps 2013, lors d'une discussion à l'atelier, il confessa que son indépendance était une fierté mais qu'elle avait été difficile à conserver :

« J'ai bien hésité à un moment de m'associer avec des businessmen. Les opportunités pleuvaient. Ce n'était pas facile de résister. Au cours des années 1990, de riches entrepreneurs ou des financiers arrivaient de partout, d'Italie, de Singapour, de Hong Kong, de Russie... et puis c'est une discussion avec ma femme qui m'a convaincu de rester seul à la tête de mon entreprise... je me rappelle qu'elle m'a demandé "mais toi, qu'est-ce que tu aimes vraiment ?" La réponse était évidente pour moi, c'était : "faire comme je veux". Dès ce moment-là, il était clair que je ne m'associerais avec personne et je crois que grand bien m'en a pris, quand je vois le sort douloureux de certains de mes confrères... ils ne sont pas restés longtemps à la tête de leur marque ! »

Les trois années d'enquête dans cet atelier se sont en outre déroulées dans un contexte particulier puisque Jürg, âgé de soixante-dix ans passés, désirait remettre son entreprise et s'y attelait depuis plusieurs années à l'aide d'un agent. J'ai donc vu circuler à l'atelier un certain nombre de repreneurs potentiels d'origine chinoise, russe, indienne, française.

6.3.1.2 Dave

Lorsque j'ai rencontré Dave, il avait 25 ans et travaillait depuis quelques mois dans l'atelier de Jürg. Ebéniste de formation, il avait obtenu son CFC à Genève et avait exercé dans une PME de la région pendant plus de cinq années avant que son dos ne le fasse trop souffrir et le contraigne d'arrêter à pratiquer son métier. L'assurance-invalidité lui avait alors proposé d'accomplir quelques modules d'opérateur en horlogerie de manière à trouver de l'embauche dans la branche. Il avait obtenu des certificats en rapport avec trois modules et avait trouvé du travail chez Rolex. L'un de ses formateurs, Nikos, qui avait par ailleurs repéré ses compétences, travailla plusieurs années dans l'atelier de Jürg tout en étant à son compte comme sous-traitant pour l'industrie. C'est à partir de là qu'il vint chercher Dave chez Rolex et lui proposa d'intégrer son équipe. La collaboration entre Nikos et Jürg se solda par un échec mais l'horloger d'origine allemande ayant besoin de quelqu'un pour le seconder, Nikos proposa Dave à Jürg, qui avait déjà évalué ses qualités et le prit à l'essai durant trois mois. Dave donna satisfaction et quelques temps plus tard, il fut engagé à plein temps. Au cours de l'un de nos nombreux échanges, il revint sur son parcours :

« C'est pas évident, dans mon métier d'avant, j'étais un travailleur qualifié, j'avais un CFC et de l'expérience... je commençais à avoir un bon salaire, puis tout à coup, j'ai dû changer de métier. Je ne suis pas dupe... les formations en horlogerie que j'ai faites c'est la base de la base. Après je suis entré chez Rolex mais c'était vraiment du travail à la chaîne et une ambiance de merde avec beaucoup de Français alors qu'avant, dans l'ébénisterie, j'étais habitué à l'ambiance d'une petite équipe et avec un type de travail hyper soigné. Bon, maintenant je suis aux anges parce qu'entre Rolex et l'atelier de Jürg, c'est le jour et la nuit, au niveau de la structure. Chez Jürg, je me plais parce que je travaille sur des complications et ça c'est quand même le top. J'ai beaucoup progressé en réalisant certaines parties de pièces compliquées. Bon j'aspire à pouvoir gagner encore un peu plus, c'est aussi pour ça que je me suis lancé dans le rhabillage, à côté, pour des clients qui viennent me voir. Je fais les révisions, ça fait un petit plus au niveau finance et ça me permet de me faire la main. »

6.3.1.3 Les autres acteurs/trices important-e-s

Au cours de mon terrain à l'atelier, je vis un troisième poste d'horloger être créé et deux praticiens l'occuper successivement. Le premier, Bjorn, 50 ans, horloger rhabilleur d'origine suédoise ayant travaillé chez Patek Philippe resta six mois à l'atelier comme ouvrier indépendant puis fut prié de partir. Quelques mois plus tard, Philippe, 45 ans, opérateur en horlogerie en provenance de chez Rolex fut engagé. Il était carreleur de formation et avait préalablement été travailleur dans la construction mais, également en raison de problèmes au dos, s'était reconverti dans l'horlogerie. Après avoir suivi plusieurs modules de formation en cours du soir, il avait ainsi trouvé de l'emploi dans la branche puis s'était présenté un peu par hasard chez Jürg qui l'avait pris à l'essai.

Ce bref panorama des acteurs et des actrices impliqué-e-s dans les activités de l'atelier ne serait pas complet si j'omettais de souligner l'existence des personnes qui ne sont pas horlogères mais jouent néanmoins un rôle important dans le fonctionnement de l'atelier, à savoir Heike, la femme de Jürg dont il a très souvent rappelé l'influence dans les choix qu'il avait été amené à faire et Lara, sa secrétaire, enseignante de métier qui entreprit ce job alors qu'elle était étudiante et se chargea d'un grand nombre de tâches – en particuliers informatiques – que Jürg n'était pas toujours capable ni disposé à faire.

6.3.2 Un atelier « singulier »

Avant que je ne comprenne vraiment ce qui se fabriquait dans l'atelier et comment cela se faisait, (je concède en tout humilité qu'il m'a fallu un long moment !), je me suis trouvé confronté à un grand ensemble de discours qui me faisaient comprendre à quel point ce qui y était pratiqué était « rare » et « exceptionnel ».

Deux exemples significatifs me furent fournis par les collaborateurs de l'atelier, Dave et Philippe, qui chacun à des moments différents exprimèrent la singularité que constituait l'opportunité de travailler dans cet atelier :

« Ce qui est fou, s'exclamait Dave, ce n'est pas tellement que mes copains horlogers ou bijoutiers m'envient parce que j'ai l'occasion de travailler sur des superbes pièces en or avec des grandes complications ou le fait que je fabrique une partie des pièces, non... ce qui m'impressionne le plus c'est d'entendre des horlogers qui ont une grande expérience et des fois un nom connu me dire : "ce que vous avez l'occasion d'apprendre avec Jürg, c'est unique, ça n'existe plus ailleurs et vous ne pourriez pas l'acquérir à un autre endroit"... alors là ça me fait réfléchir... et je me rends compte que c'est ma chance, je n'ai peut-être pas de CFC d'horloger et pas un très gros salaire pour l'instant, mais avec une expérience comme ça sur mon CV, ça fait classe ! »

Philippe quant à lui, avait fait un commentaire de satisfaction qui illustrait à quel point le type de production réalisé au sein de l'atelier se démarquait de ce qui se faisait dans l'industrie, même « haut-de-gamme ». Peu de temps après être arrivé, un jour, lors d'une pause de midi que nous prenions ensemble, il se confia :

« Après avoir bossé chez *Rolex*, ça me change vraiment de travailler chez Jürg, ça fait du bien d'être autorisé à bouger dans l'atelier et de voir enfin le métier. Chez Rolex, on est cantonné à un secteur et tu ne te déplaces pas, c'est un type d'opération... pause... toilette... retour à la place de travail. Il n'y a pas de place pour les horlogers, tout est automatisé sur des chaînes... pour le réglage, il n'y a rien à retoucher, les spiraux sont faits au laser, il n'y a pas d'équilibrage dynamique du balancier... et donc pas de balancier à fraiser pour enlever le balourd, juste une clé à tourner... avec de l'outillage spécial conçu exprès pour cela, et pour l'achevage, c'est une machine qui ajuste les palettes de l'ancre en fonction de l'écart voulu... en gros, rien de ce qu'on a appris en cours de formation n'est utilisé... on fabrique des montres, c'est le seul lien avec l'horlogerie ! »

Le récit de Philippe fournissait une belle illustration de la dimension heuristique d'une approche par le corps, ses techniques et ses mouvements pour comprendre ce qui se joue dans la mise en œuvre des savoirs et en quoi concrètement les contextes d'activité industrielle se différencient les uns des autres.

Quelques temps plus tard, une personne de métier, proche collaboratrice de l'entreprise de Jürg, m'interpella lors de sa venue à l'atelier pour l'apéritif de Noël : « Incroyable cet atelier quand même, hein... aujourd'hui, il n'y en a pas un qui lui ressemble... et ce qui s'y fait n'existe plus beaucoup non plus ... il n'y a plus grand monde aujourd'hui qui peut s'enorgueillir d'une telle connaissance du métier ! Là il y a des gestes que nous ne verrez nulle part ailleurs » « - Pourquoi vous dites qu'il s'agit de gestes inédits ? », lui demandai-je « - Mais regardez autour de vous... à cause du matériel... ce que vous voyez est rarissime. Cet atelier est atypique, c'est un musée... voyez les outils, les machines... elles sont absolument fonctionnelles mais ce ne sont que des vieux trucs relégués à la préhistoire à l'extérieur. Mais ici, on sait s'en servir, c'est ça l'épatant... il faut connaître un grand nombre de techniques pour ça et à part Jürg, personne ne pourrait en tirer autant ! »

Au conservateur d'un musée d'horlogerie, horloger de formation et considéré comme un créateur de génie, qui me disait : « Aujourd'hui, plus personne ne produit ses montres en faisant des pièces de manière artisanale... », j'avais rétorqué : « Oui mais Jürg Kamaar, il me semble qu'il... ». Mon interlocuteur m'avait stoppé net : « Oui c'est vrai mais c'est à part... c'est vraiment un des derniers ! » Dès lors, je me surpris à plusieurs reprises en train d'éprouver moi-même le sentiment d'être dans un atelier d'exception entouré de personnes qui, du point de vue du métier, avaient une inestimable valeur. Ce sentiment fut encore renforcé lorsque, accompagnant Jürg à certains événements comme les foires horlogères, j'étais témoin du fait qu'un grand nombre de client-e-s et de journalistes le considéraient comme un des « pères fondateurs de la création horlogère indépendante ». Je confesse avoir moi-même, par moment, été très fier d'ethnographier cet atelier perçu comme « unique ». Cependant, trop soucieux de ne pas réactiver, dans un registre cher à l'anthropologie classique, le « paradigme des derniers » (Fabre 2007) et de ne pas procéder à une patrimonialisation implicite de l'activité de Jürg à travers mon étude, j'en vins à me méfier de mes élans de « fierté mal placée » et à reformuler la question en ces termes : si tant est que Jürg soit le « dernier des Mohicans horlogers », qu'est-ce à dire ? A quoi cela tient et surtout quelles conditions rendent possible l'expression d'une telle singularité ?

6.3.3 Qu'est-ce qui se fabrique dans cet atelier ?

« Ici on crée et on fabrique des montres de haute volée, c'est une petite entreprise artisanale, artistique ! » C'est par cette formule sonnante que Jürg, un matin de l'été 2011, avait décrit sa

marque au téléphone, à un père soucieux de trouver une place d'apprentissage à sa fille. Après avoir raccroché le combiné, il m'avait dit : « l'horlogerie qu'on fait ici est trop compliquée pour une apprentie qui débute, on fait des choses que plus personne ne fait... ça demande des connaissances en micromécanique... si je devais prendre des jeunes encore en apprentissage, il faudrait qu'ils soient au moins en troisième année ! » Durant ces trois ans d'enquête, j'ai ainsi passé le plus clair de mon temps à l'atelier à essayer de comprendre ce qu'étaient ces « choses que plus personne ne fait ». Les voici décrites ici de manière succincte.

L'entreprise Jürg Kamaar SA est spécialisée dans la création et la fabrication de montres compliquées. Il s'agit d'une structure de petite taille qui ne produit que des pièces uniques ou des séries très limitées de montres en métaux précieux (environ 50 à 500 pièces d'une même série produites sur plus d'une décennie) dont le premier prix avoisine les 50'000 francs suisses. L'atelier s'inscrit dans le secteur de la production horlogère puisque des montres y sont fabriquées mais se distancie du milieu industriel en revendiquant une division des tâches toute différente de celle qui a lieu au sein des marques de grande envergure. Il convient également de préciser que l'entreprise assure son fonds de roulement en réalisant différentes tâches de sous-traitance dans la conception et l'assemblage de mouvements, ainsi que de réparation et d'entretien de montres de tout type.

Jürg définit son atelier comme un espace de « création artisanale » où s'effectue du « vrai travail d'horloger ». Il se charge de la conception de la montre et participe à son exécution avec ses collaborateurs à qui il donne les directives requises à chaque étape de production. Le principe du travail de Jürg et de son équipe est de créer des montres mécaniques en inventant des mouvements à partir de calibres de base existants. Ce qui signifie que les mouvements portent bien le nom de sa marque mais qu'ils sont réalisés à partir de bases externes. Cela explique entre autres pourquoi il n'y a pas de gros dispositifs automatisés dans l'atelier. J'y reviendrai dans un instant. L'équipe de Jürg réalise une grande partie des opérations de fabrication des pièces constitutives du mouvement, sa terminaison (assemblage, réglage, posage-emboîtement, contrôle) et son entretien (SAV). Tout n'est pourtant pas fait à l'interne. Outre l'acquisition des ébauches ou des calibres de base, d'autres opérations sont réalisées en dehors de l'atelier. Certains composants de la montre relatifs à l'habillage (boîtier, cadran, bracelet) et certaines opérations de traitement (ex. rhodiage), ou de décoration des pièces (ex.

peinture miniature sur cadran, guillochage) sont faites par un réseau de petites entreprises de sous-traitance. Jürg se charge ensuite de la commercialisation des produits.

Les compétences mises en œuvre par les horlogers et la créativité qu'ils revendiquent sont directement liées au dispositif technique dont l'atelier est muni et dépendent de certains choix stratégiques de positionnement qu'a opérés Jürg tout au long de sa carrière. La présentation succincte de ces choix me permettra de montrer, en suivant Ingold, que « the wellsprings of creativity lie not inside people's heads, but in their ongoing correspondences with the beings around them, and with the materials with which they work.²⁰⁰ » Le souci de créativité qui sous-tend l'entreprise indépendante de Jürg a tout d'abord coïncidé avec le soin qu'il eut de se distinguer. De son propre aveu, il choisit de se spécialiser « dans ce que les autres ne faisaient pas », de répondre « aux demandes les plus farfelues des clients », ce qui lui permit de « toujours sortir du lot ». « Je ne ferai jamais de tourbillons, avait-il dit. Au vu du nombre de mécanismes de ce genre ces dernières années, je n'obtiendrais rien à essayer de travailler dans cette catégorie-là. Chez les créateurs indépendants, il y a déjà les spécialistes ! » Dans le même ordre d'idée, il poursuivit : « et lorsqu'on me demande une pendule, je renvoie les clients auprès des penduliers de l'académie... » Il m'expliqua en revanche qu'il avait trouvé son créneau dans les montres à calendriers, à multiples fuseaux horaires et les automates érotiques.

Comme je l'ai dit, les membres de l'atelier réalisent des montres munies de mouvements compliqués qui sont conçus et fabriqués sur la base de calibres existants mais en les transformant et en reconcevant entièrement la montre. Selon les fonctionnalités du mouvement désirées, Jürg choisit de travailler à partir de calibres récents ou « exotiques » parce qu'« anciens » – il me glissait ainsi : « J'emploie souvent de vieux calibres dans mes montres, c'est une demande de la part de mes clients... souvent des collectionneurs, ils adorent ça ! » – qu'il obtient ou a obtenu par des biais divers²⁰¹. Ce peuvent être tout aussi

²⁰⁰ INGOLD Tim, 2013. Résumé d'une conférence intitulée « Copying, Inscription and Creative Performance » et prononcée au Laboratoire d'anthropologie des institutions et des organisations sociales (LAIOS), jeudi 14 Novembre 2013, Paris.

²⁰¹ La recherche et la « récupération » de vieux mouvements ainsi que la constitution de stocks auprès des fournisseuristes et détaillants de pièces horlogères de l'Arc jurassien constituèrent d'importants enjeux dans la carrière indépendante de Jürg. Ils conditionnèrent l'exercice de sa pratique et ont fait l'objet de nombreux récits qu'il me conta. Cela signale l'importance du réseau et du carnet d'adresses pour une-e horloger/ère, au niveau des détaillants et des « fournisseuristes » pour trouver de « vieilles ébauches », de « vieux mouvements » ou divers composants. A ce propos, une adresse est souvent ressortie au fil des discussions : il

bien d'anciens calibres Alexandre Schild (AS), Waldorf ou Omega ou des plus récents tels ETA 2892, Frédéric Piguet ou encore plus récents tels Technotime. Ces calibres fournissent la base de la montre à partir de laquelle l'horloger conçoit et opère différents changements afin de réaliser les modules additionnels des complications qui façonneront le nouveau mouvement.

La clé du travail créatif réside donc dans un « art de la transformation » de calibres et d'ébauches en des produits aux fonctions et aux dispositions de lecture de l'heure inventives. Ce travail est en effet constitué d'une suite d'opérations qui visent à singulariser et à distinguer le calibre graduellement transformé en un nouveau mouvement. En fonction du projet ou du goût d'un-e client-e qui passe commande et veut un produit personnalisé, Jürg invente une "couche" de mécanismes avec des bascules, des leviers, des came, des pignons pour faire un automate ou un fuseau horaire. Toutes les pièces qui composent les modules compliqués sont alors conçues et réalisées sur mesure. Une grande partie du travail de Dave est de fabriquer ses pièces à partir de bouts de métaux bruts en employant l'outillage micromécanique (tours, diviseur, limes, fraises, perceuses). De telles modalités de fabrication des montres n'ont du sens, au vu de la somme d'heures de main-d'œuvre qu'ils représentent, que pour des produits d'exception réalisés dans un volume de production qui n'excède pas la cinquantaine de pièces par an. Pour Jürg, les termes de la créativité horlogère sont ainsi renégociés de la manière suivante :

« Le truc c'est pas de tout faire... c'est d'améliorer un type de mécanisme à partir d'une base existante en transformant le nombre de pièces et de fonctions qu'il faut pour arriver à l'objectif... et en faisant preuve d'un sens esthétique le design, pour les finitions de la pièces et la décoration de son habillage, la boîte, le cadran, les aiguilles... Ça demande une certaine connaissance de ce qui a été fait dans le passé, parce qu'on ne réinvente jamais tout mais on réinterprète en apportant quelque chose de neuf. Une innovation c'est une amélioration ! »²⁰²

s'agit d'un « fournisseur » déjà âgé de La Chaux-de-Fonds qui a la réputation de posséder des choses « introuvables ailleurs », à savoir des stocks très complets de pièces relatifs à différents types de marques.

²⁰² A noter au passage qu'une telle définition de la créativité est très proche de celle qu'en donne Roland Barthes (1984) dans un texte datant de 1968 et intitulé « La mort de l'auteur » où il s'intéresse au statut de l'auteur-e en littérature et montre que le propre de la créativité n'est pas d'inventer des œuvres géniales de toutes pièces mais bien plutôt de confronter des codes et des œuvres préexistants en les agençant d'une nouvelle façon. C'est ce qui fonde sa réflexion sur l'« intertextualité », les « hypotextes » d'une œuvre et le conduit à affirmer que tout-e auteur-e qui fait preuve de créativité est avant tout un-e grand-e lecteur/rice.

Deux raisons principales l'ont conduit à choisir de ne pas fabriquer ses propres calibres de base²⁰³ et à travailler à partir de pièces existantes. D'une part, il y a le souci de maintenir des prix « abordables » car le développement industriel d'un « calibre maison » suppose un investissement colossal et constitue un long processus. Il ne peut être amorti qu'au prix de réaliser un volume de production. La production exclusive est donc difficilement conciliable avec de tels impératifs à moins de faire complètement exploser le prix des montres. Jürg concédait parfois : « Mes machines sont anciennes, c'est vrai... mais elles vont encore très bien et je n'ai ni les moyens ni l'envie d'investir dans du matériel neuf, ce sont de trop grosses charges ! » L'autre raison est le risque de restreindre la variété de ses produits en étant contraint de toujours travailler à partir du même calibre. Cela peut être un piège et une limitation si le calibre n'est pas assez polyvalent et à plus forte raison, s'il s'avère qu'il a des défauts (car il y a toujours d'inévitables « bugs » dans tout nouveau produit et la fiabilisation peut prendre plusieurs années). Je me rappelle l'avoir entendu prendre l'exemple d'un confrère et jugé : « son calibre est trop lourd et du coup toutes les montres produites sont trop lourdes, tu imagines... pour sa production à venir sur les prochaines années, c'est grave ! »

La compétitivité de l'entreprise réside dans la grande créativité mécanique de Jürg et le savoir-faire qu'il possède par rapport à l'usage d'un parc technologique ancien dont il sait tirer une plus-value importante. Racheté il y a plus de trente à un horloger, un grand nombre des outils et des machines qui composent ce parc peuvent paraître obsolètes à certain-e-s observateurs/rices, mais il n'en est rien pour quelqu'un qui, comme lui, sait s'en servir : ses biens immobiliers sont amortis depuis longtemps et leur emploi permet de réduire le coût de fabrication des pièces de manière significative. Néanmoins, ce qui conditionne la plus-value du travail de cette entreprise et qui fait la singularité et la valeur de ce qui y est réalisé et transmis – en tous cas au niveau de la perception qu'en ont des collaborateurs tels que Dave – est aussi un handicap dans la remise de l'entreprise à de potentiels nouveaux repreneurs. Le parc technologique peut en effet paraître vétuste à qui ne maîtrise pas les techniques de fabrication ancienne et la singularité de la marque est liée à une créativité et à des compétences irréductiblement liées à la personne de Jürg que les clients-e- et les journalistes chérissent.

²⁰³ Outre le fait que, comme je l'ai montré au chapitre deux, la « mode des calibres maisons » est une tendance récente intimement liée à la décision de SG de cesser ses livraisons aux marques tierces. Dans les années 1990 encore, peu de marques avaient spontanément opté pour la réalisation de leurs mouvements en interne.

6.4 Les dédales de la transmission

« Le geste juste ne s'apprend pas, il s'exerce »

Vianney Halter²⁰⁴

Après cette brève présentation de l'atelier, je me permets de revenir aux premiers mois d'observations que j'ai faits dans l'entreprise afin d'aborder le thème de la passation du métier entre les collaborateurs.

6.4.1 L'ethnographe qui ne voit rien

Durant la première partie de l'année 2011, après quelques mois d'enquête, malgré la place que je me faisais progressivement dans l'atelier, je dus me rendre à l'évidence : il ne m'était pas possible d'observer précisément ce qui se faisait dans la partie ouest où se trouvaient les deux établis. A distance, sans explicitations, même en observant avec discrétion du coin de l'œil, au niveau technique, je ne voyais rien. J'étais alors repris de scrupules par rapport à la teneur de mes observations et me sentais coupable de mal faire mon travail d'ethnologue des techniques : « Putain, Hervé, tu fais une thèse sur les savoir-faire et la gestualité et tu n'es pas foutu de voir précisément la manière dont ils usinent les pièces et les retouchent à l'établi... tu ne sais rien des techniques qu'ils emploient et ne comprends rien à ce qu'ils font ! ».

J'étais sans doute un peu dur avec moi-même mais j'étais découragé. Je m'étais fixé pour objectif de décrire et d'analyser avec précision l'ensemble des gestes techniques propres au métier qu'ils mettaient en œuvre pour concevoir et fabriquer leurs pièces d'exception. Et, sans qu'il ne soit strictement question de secret, j'avais l'impression de n'avoir accès à rien. Je me disais : « Peut-être devrais-je demander ? », mais je ne m'y sentais pas autorisé et me repassais les mots de Jürg : « Surtout tu ne nous déranges pas ! » J'avais l'impression qu'ils avaient la "couverture sur la main" quand ils travaillaient. Je ne percevais pas les savoirs qui composaient le cœur de leur activité et rares étaient les fois où Jürg expliquait ce qu'il faisait au niveau des techniques pour me les rendre plus compréhensibles. Il ne m'avait pas présenté les outils, machines et espaces de rangement de l'atelier et ne m'avait jamais décrit les types de calibres qu'il utilisait pour créer ses mouvements, ni expliqué pourquoi. Peut-être considérait-il que je n'étais de toute façon pas en mesure de comprendre ce qui se faisait au

²⁰⁴ Cité in Cosandey 2013.

niveau technique, n'étant pas horloger de métier ? Implicitement, trouvait-il peut-être plus profitable que je m'occupasse des documents, des archives et des magazines afin d'y mettre de l'ordre et de dénicher des informations susceptibles de m'intéresser ou d'alimenter les revues de presse de l'association dont il était membre ? Je ne connaissais pas davantage le principe de fonctionnement de l'entreprise, les opérations que le patron horloger faisait faire en sous-traitance ou la composition de la clientèle. Les réponses que j'obtenais étaient brèves et lapidaires. Je me demandais : « Est-ce qu'ils taisent ça exprès, est-ce qu'ils gardent ça pour eux parce que je suis un observateur externe... pourtant ils ont confiance... ils savent que je sais respecter une certaine confidentialité. » Peut-être qu'au final, je n'ai pas su explicitement demander qu'on me « montrât » ? Je n'ai toutefois jamais vraiment été sûr de rien. Tout ce que je percevais, c'était mon inconfort à formuler une quelconque demande.

L'amitié qui me liait à Dave me résolut à lui faire part de ce que je suis contraint d'appeler « ma frustration ». Cette thématisation a été plus que profitable et a constitué un moment-clé de mon enquête. Cela m'a conduit à déplacer mon regard et réarticuler la cible de mes observations. Un jour que nous dînions d'un sandwich avec lui, sur le bord du canal situé en face de l'atelier, je lui exprimai mon désarroi et lui dis : « Pour moi qui travaille sur le savoir-faire horloger, c'est pas facile des fois... je ne vois pas bien le travail que vous faites et Jürg ne m'en dit presque rien... » Contre toute attente, Dave me répondit : « Tu sais, moi j'en sais pas beaucoup plus que toi ! » Il ajouta : « En tous cas, si tu as des questions, n'hésite pas... je t'explique et te montre avec plaisir... » Par ces mots-là, Dave signifiait que dans un très grand nombre de cas, Jürg nommait les tâches qu'il devait réaliser mais lui donnait peu d'explications et ne lui montrait pas toujours *comment* les exécuter. En outre, Dave détenait peu d'informations sur la situation générale de l'entreprise, sa production, ses sous-traitants ou ses client-e-s. Dès ce moment-là, et au cours des deux années qui devaient suivre, j'ai vraiment eu l'impression de vivre une forme d'initiation, intimement liée à la consolidation et au déploiement d'un rapport de confiance avec Jürg, dans l'univers de cette entreprise en même temps que j'étais témoin de l'initiation rituelle que Dave subissait progressivement en lien avec son instruction professionnelle et sa mise au courant des affaires quotidiennes de la firme. J'ai eu le sentiment, partagé avec lui d'ailleurs, que chacun de nous étaient incités par un adage que Jürg avait implicitement formulé : « Vous devez découvrir par vous-mêmes ».

6.4.2 Un double déplacement du regard

Sur cette base-là, j'opérai deux transformations dans ma méthode de travail. Premièrement, je me rendis compte que si j'avais eu l'impression de ne pas avoir eu assez « accès au métier », c'était sans doute parce qu'étonnamment (pour un ethnologue pourtant familier d'un certain nombre de travaux d'anthropologie des savoirs), je ne retenais de cette notion que la dimension technique et m'obstinais à vouloir caractériser attentivement ce qui se passait sur les établis mêmes. Je m'obligeai donc à élargir la perspective avec laquelle j'étudiais le métier. En découvrant avec profit l'ouvrage de Delbos et Jorion (1984), *La transmission des savoirs*, je tombai alors sur deux phrases relatives aux professions de la petite pêche, de la saliculture et de la conchyliculture en Bretagne. Elles furent révélatrices et m'aidèrent à réenvisager mon terrain : « Ce qui est transmis, ce n'est pas du savoir, mais du travail. » (Delbos et Jorion, *ibid.*, p. 46, cité in Pradelles De Latour 1985 : 152) ou : « le savoir ne se transmet pas, il n'apparaît que comme bénéfice secondaire de la transmission du travail » (Delbos et Jorion, *ibid.*, p. 239). Autrement dit, « dans la pratique [d'un] métier, l'on transmet moins des savoirs que du "travail", c'est-à-dire tout à la fois des comportements, des attitudes, des gestes, des tours de main, un vocabulaire, un type particulier de relation aux autres travailleurs, à la société et à l'environnement. » (Adell 2011 : 257). C'était effectivement le cas dont j'étais témoin dans l'atelier de Jürg. Plutôt que de vouloir rigoureusement caractériser la façon dont il transférait son savoir à ses collaborateurs, je me mis à décrire les façons dont ces praticiens agissaient en collectif et donnaient ainsi à voir une certaine définition du travail indépendant, de ses qualités et de ses valeurs.

Deuxièmement, je confrontai les propos de Dave relatifs au peu d'explications et de démonstrations qu'il obtenait au souci de communiquer et de transmettre qui habitait Jürg et dont celui-ci m'avait fait part dès notre première rencontre. Alors que ma fréquentation de l'atelier à titre d'ethnologue n'avait pas encore été discutée, celui-ci m'avait longuement entretenu, avec une incommensurable fierté, assis autour de la table où il recevait ses visiteurs/euses, de tous les horlogers qu'il avait « formés ». Si l'entreprise n'avait jamais pris aucun-e apprenti-e, elle avait accepté des stagiaires et souvent engagé des jeunes gens²⁰⁵. Elle avait ainsi fourni à certains d'entre eux (il n'y avait que des hommes) leur première place de travail alors qu'ils étaient encore à l'école ou venaient juste d'en sortir. Plusieurs d'entre eux

²⁰⁵ Y compris pour des raisons de diminution des coûts salariaux.

étaient devenus enseignants dans des écoles d'horlogerie ou des « célébrités ». Se retournant sur sa chaise, il avait alors contemplé le mur qui lui faisait dos et désigné une photographie : « là, vous voyez c'est Vartan Sammer... quand il travaillait avec moi ici au début des années 1980, c'est là qu'il s'est lancé, c'était bien avant qu'il devienne Vartan Sammer la marque ! » Jürg avait encore évoqué un autre nom connu : « Celui-là c'était dix ans après... il a aussi travaillé plusieurs années avec moi... puis il est devenu créateur indépendant et a lancé sa marque au début des années 2000. Elle a un grand succès actuellement avec ses designs excentriques... il fait des choses vraiment spéciales avec une base d'horlogerie classique qu'il a perfectionnée avec moi ! » Il avait conclu son évocation en disant : « d'avoir autant de grands noms connus que ce soit dans le domaine de la formation à Genève ou celui de l'industrie... qui ont défilé dans cet atelier avant de se faire un nom, c'est quand même quelque chose d'exceptionnel ! » Je ne pouvais donc me résoudre à considérer que la question de la transmission ne fût pas importante aux yeux de Jürg. J'avais affaire à un contexte de pratiques où la transmission informelle primait sur la transmission explicitée des compétences, ce qui ne voulait pas dire que ce type de transmission était inconscient, loin s'en faut. J'ai donc parallèlement décidé de m'intéresser à la circulation diffuse des savoirs et à la manière dont Dave s'y prenait pour acquérir les habiletés dont il avait besoin dans la conduite de ses tâches et pour transmettre, à son tour, les méthodes de travail qu'il s'était appropriées aux nouveaux collègues qui venaient d'arriver et qu'il était tacitement en charge de « mettre aux normes ».

6.5 Quelle conception du travail se dégage de leur activité ?

S'il convient désormais de considérer que ce qui se transmet, dans l'atelier, c'est avant tout une certaine acception du travail et un certain rapport à celui-ci, quelle conception d'une telle notion émane de l'activité quotidienne d'une petite équipe de praticiens dirigée par un horloger qui se positionne comme un créateur indépendant réalisant des produits « artisanaux » de facture « soignée » ?

6.5.1 L'atmosphère de travail dans l'atelier

6.5.1.1 Polyvalence et attention

A plusieurs reprises, j'ai entendu Jürg définir ses exigences en précisant qu'un « vrai horloger » devait se montrer capable de « tout faire », entendant par là qu'un tel praticien devait être « complet » et faire preuve d'une grande polyvalence. Celle-ci le conduisait à travailler avec application et persévérance tant au niveau du mouvement qu'à celui de la réalisation micromécanique de ses composants. « Sois polyvalent » est l'injonction implicite qu'il adressait à Dave et qui contraignit ce dernier à réaliser une impressionnante variété de tâches et à faire preuve d'une capacité d'alternance entre les temps de grande mobilité dans l'atelier et ceux d'immobilité quasiment complète à l'établi.

Lors d'une journée d'observations en mai 2012, je me rappelle avoir été particulièrement frappé par sa dynamique de mobilité alternée, signe de la polyvalence requise par son activité : lorsque j'étais arrivé à l'atelier sur le coup des dix heures du matin, il était à l'établi, concentré sur un module d'automate d'une montre érotique qu'il assemblait. Il bougeait peu, il était très attentif, l'œil habillé de son migros, et rivé sur le module horloger dont il manipulait les pièces, brucelles en main. Il s'était soudainement levé et était allé se poster à la fraiseuse pour y retoucher une pièce pendant une vingtaine de minutes puis s'était rassis, plongé à nouveau dans son travail pendant une heure. Il s'était alors relevé pour affûter un de ses outils de main puis rassis pour plusieurs heures. Un autre après-midi, je l'avais vu absorbé dans une courte session de décoration mate de rouages à son établi, puis se lever pour aller faire quelques interventions sur d'autres composants au tour. Ayant fini son opération, il était retourné s'asseoir. Tandis que Jürg exécutait par intervalles irréguliers quelques petites retouches d'un composant inconnu avec son micro-tour d'établi, le téléphone avait sonné. Un fournisseur signalait que le travail était prêt. Dave avait rejoint son établi et repris ses roues pour les examiner et c'était la porte qui avait sonné, à son tour. Un livreur venait déposer du matériel. J'avais l'impression d'être dans une ruche ou une fourmilière par instants : il fallait se lever constamment et être interrompu dans son élan de travail pour chercher un outil, un composant, recevoir quelqu'un qui amenait un objet, répondre au téléphone d'un-e client-e, de l'avocat, d'un fournisseur, d'un-e collègue-e, d'un-e journaliste, d'un-e publicitaire. Et l'instant d'après, un grand calme réapparaissait soudainement. Plus un mot, juste le ronron de l'appareil qui remontait les montres automatiques ou parfois, souvent en matinée sur le coup de onze heures, la station de radio *La Première* et l'émission humoristique *Les Dicodeurs*.

Outre l'alternance entre ces mouvements furtifs puis soudainement très dilatés, ce qui me frappait c'était l'attention permanente dont les horlogers faisaient preuve et ce souci de concentration constamment maintenu. Il y avait peu de moments de relâchements et de bavardages lorsque l'équipe de l'atelier était au grand complet. Si mon jour de venue à l'atelier coïncidait avec celui de Lara, la secrétaire, que je connaissais bien et par qui j'étais entré chez Jürg, nous échangeions quelques mots cordiaux lors de mon arrivée en nous saluant. Puis c'en était fini des échanges jusqu'à la pause de midi. L'attention dont je parle ici concernait évidemment le travail horloger et la haute estime de sa valeur qui se dégageait de l'atelier mais également le fait qu'une importante valeur pécuniaire se trouvait concentrée dans ce même espace. Elle était matérialisée dans les métaux nobles dont Jürg avait constitué une petite réserve mais surtout dans les montres terminées ou à demi terminées qui reposaient dans le coffre-fort. Un dispositif d'alarme exigeant un code était en place et impliquait ainsi une vigilance des collaborateurs lorsqu'ils entraient et sortaient, vigilance qui alimentait la construction ce climat d'attention soutenue.

Je remarquai en outre l'importance que Jürg accordait au travail comme une valeur caractérisée par la persévérance et le mérite. Le bon horloger était aussi celui qui faisait preuve d'une éthique professionnelle et d'une discipline qui impliquaient une capacité de concentration à l'établi pendant de longues périodes, un soin apporté à la manipulation des pièces ainsi qu'un respect de la propreté et de l'ordre de l'atelier : les établis étaient soigneusement rangés, à la fin de chaque journée, les outils alignés par types, les mouvements et leurs pièces rangés sous des « cloches » de protection et les surfaces de travail régulièrement nettoyées. A ce propos, je me rappelle avoir entendu Jürg évoquer l'un de ses collaborateurs qu'il avait récemment congédié en soulignant, avant même la question des compétences techniques *stricto sensu* ou de la capacité de réflexion, son manque de rigueur et le fait qu'il n'était pas « soigneux », laissait traîner ses outils et perdait des pièces. Je ressentais une atmosphère toute « weberienne » dans cet atelier dont la « sévérité » était toutefois teintée d'une forme de facétie assumée. Si je me suis senti imprégné du souci de ne pas faire preuve d'excès et de faste (l'atelier était décoré très *simplement*, avec un vieux mobilier et sans recherche d'une quelconque ostentation ou cohérence stylistique) mais également entouré d'une grande dose d'humour. En témoignait par exemple une pancarte relative à la promotion d'un produit quelconque, apposée contre le mur, à côté du petit four à combustion, qui indiquait en français « SIDA : 30 boîtes ».

6.5.1.2 « Artistes ès micromécanique »

« Un bon horloger, me dit un jour Jürg alors que je le lui demandais “à quoi ça tient d’être inventif au niveau technique ?” C’est quelqu’un qui est à l’aise avec tout ce qui touche à la micromécanique, il doit savoir travailler avec ses dix doigts au tour ou avec une fraise parce que dans l’horlogerie artisanale et compliquée que nous faisons ici, une partie des pièces, nous les inventons et les fabriquons au complet... » Il prolongea ce propos quelques mois plus tard au cours d’un échange où je lui adressais une requête : « J’ai un ami horloger de Hong Kong qui est de passage en Suisse et qui voudrait venir faire un stage chez vous, vous le prendriez pour deux semaines ? Il peut vous envoyer un CV si vous voulez... » Il rétorqua :

« Non non, pour savoir si un horloger est suffisamment bon pour venir chez moi, le CV ça vaut rien... je te prends les exemples de deux horlogers que j’ai eu dans mon atelier ces dernières années... le premier, il avait beau avoir un CFC et avoir fait plusieurs années dans l’atelier des complications de Breguet... en micromécanique, pour refaire des pièces, il n’était pas à l’aise... et pour moi, un horloger ça doit aussi être ça... faut croire que les jeunes ne l’apprennent même plus à l’école. Le pire avec la nouvelle génération d’horlogers, c’est qu’ils sont mauvais là-dedans, ils ne savent pas faire aller un tour et sont incapables de refaire une pièce... ils ont perdu la sensibilité avec la matière et c’est la caractéristique numéro une du métier... le deuxième horloger, je l’ai pris, hein... et sur son CV, il était “restaurateur d’horlogerie ancienne” et savait s’occuper de calendriers... et tu as vu les questions qu’il posait... il avait des problèmes avec la base de la base... Maintenant, avec Dave, j’en tiens un bon... mais il n’est pas horloger de formation ou plutôt les modules en horlogerie qu’il a fait, c’est vraiment la base... le métier il l’a appris ici... mais rien à dire, il se donne de la peine et sait faire des pièces au tour... c’est sûr qu’il avait déjà l’habitude des machines puisque dans le métier d’ébéniste qu’il faisait avant, il avait appris à manier des tours... mais reste que l’horlogerie, à cause de la petite tailles des pièces, ça n’a rien à voir avec son ancienne profession ! »

6.6 Le triangle important : nom propre, réputation et communication

Différentes observations menées au cours de mes trois années d’enquête à l’atelier et dans les salons professionnels m’ont permis de constater l’importance que Jürg mettait à valoriser et à défendre publiquement le travail de son entreprise. Ce n’était pas un hasard si lors de ma première rencontre, il avait d’emblée abordé le thème de la communication et relevé la

nécessité, pour les horlogers indépendants, de soigner leurs relations publiques, en particulier avec les médias. Savoir-faire c'était aussi savoir communiquer. Pour « représenter » son travail et ses produits dans un contexte d'âpres concurrences avec les marques de luxe de plus grande taille, Jürg avait ainsi développé différentes techniques que je rapporterai brièvement ici.

6.6.1 L'importance d'avoir un nom propre comme marque : la singularité d'une signature

En 2010 à la suite de la remise d'un prix à l'AHCI, Jürg avait été amené à prendre la parole sur la scène d'un théâtre genevois. Après la cérémonie, je l'avais rapidement croisé et félicité, sur quoi il avait rebondi : « Ce soir c'est une belle preuve de l'importance des horlogers comme individus... je répète toujours aux gens “pour avoir de la qualité, n'achetez pas les marques, achetez un produit avant tout”... et la qualité du produit... elle est augmentée si la personne qui vend la montre est la même personne qui a fait cette montre... et si c'est pas le cas, au moins le client sait à qui il pourra directement s'adresser pour se plaindre ! » Il avait poursuivi : « Moi, je ne suis pas une marque, je suis d'abord un nom, derrière ma signature, c'est moi... ma personne... que les clients ou que les journalistes reconnaissent et apprécient... alors mon nom, je dois le défendre et défendre ma réputation ! »

Ce souci de relativiser l'importance des marques par rapport aux produits était également corrélé à la volonté de souligner l'importance de « sa » propre marque. Le soin avec lequel Jürg veillait à ce que le nom de sa firme fût employé correctement attestait en effet qu'il accordait une grande importance au processus de mise en marque (*branding*) et au choix de son nom. Ce dernier était composé de son nom de famille « Kamaar » auquel il avait joint « Genève » suivi de la mention « SA » comme société anonyme, spécifiant la nature de son entreprise. Un petit évènement m'avait permis de mesurer à quel point le nom de sa marque était extrêmement important à ses yeux. Après avoir constaté que l'annonceur d'un salon professionnel auquel il participait avait omis de la citer en adjoignant à son nom le mot « Genève » sur le catalogue d'exposition, il s'était écrié : « Mais c'est pas vrai ça ! Je ne suis pas Kamaar, je suis Kamaar Genève, la nuance est importante parce qu'avec mon nom à consonance clairement étrangère... on n'est pas censé savoir que je fais de l'horlogerie en Suisse depuis bientôt cinquante ans ! » Un tel nom lui permettait en effet de spécifier que, bien que d'origine étrangère, il était établi à Genève, « la patrie des orfèvres et des montres

348

d'art ». Au niveau de ses produits, sa marque était inscrite sur les rotors ou sur les ponts des mouvements, à titre de signature. A une autre occasion, il souligna : « Comme j'emploie des ébauches ou des calibres de base portant le nom d'entreprises qui existent encore, je prends le temps de les appeler pour les prévenir que je signe mes montres de mon nom... là je viens d'appeler un fabricant de mouvement... il ne m'a fait aucun problème... les gens me connaissent maintenant, ils savent que ce n'est pas usurpé, si je signe c'est qu'il y a un vrai travail de transformation de la base existante et vu ma réputation, c'est plutôt valorisant pour eux ! »

L'indication du lieu d'origine liée à la Suisse et à Genève était donc une source de création de valeur pour lui. En revanche, la mention légale « Swiss Made » ne comportait aucun intérêt à ses yeux : « Moi je ne mets jamais ce label sur mes montres, c'est tellement délavé »²⁰⁶. Par ces mots, il signifiait qu'aujourd'hui, l'indication légale de provenance était si peu contraignante à obtenir qu'elle autorisait certaines marques à faire fabriquer une grande partie de leurs montres à l'étranger tout en se faisant passer pour « suisses ». Tout le monde le savait et revendiquer une telle mention ne singularisait pas ses produits. Il en allait de même d'autres instruments d'authentification liés à la fiabilité chronométrique comme le contrôle des montres suisses COSC ou le poinçon de Genève. Sans qu'il n'ait jamais formulé les choses ainsi, son attitude témoignait de son indifférence pour ces certifications institutionnelles dont ses petites séries de créations singulières et artistiques se passaient allègrement. En revanche la notoriété de ses garde-temps était liée à son nom propre et à sa réputation qui constituaient ses instruments de certification tacites et uniques. « Mon nom, c'est ma signature, c'est mon label, je n'ai rien d'autre, la reconnaissance de la qualité de mes produits en dépend... je dois le défendre pour maintenir ma réputation et ma crédibilité. »

6.6.2 Les stratégies de protection et de défense du nom d'un artisan indépendant

A ce titre, il avait mis au point un système de stratégies pour la protection de son nom et de sa réputation sur la base de la qualité de la communication qu'il avait su nouer avec les journalistes et les médias. A défaut d'avoir les moyens financiers de défendre le territoire de sa propriété intellectuelle en déposant des brevets, il disait : « J'ai suffisamment soigné mes

²⁰⁶ Cf. Glossaire, sous « Swiss made ».

relations avec la presse, je leur envoie des communiqués régulièrement sur mes inventions, ils connaissent mon travail... Si on me copie, les gens du milieu sauront que c'est moi qui avais la primauté et reconnaîtront le faux... ou ils viendront directement me voir pour vérifier. »

La communication lui avait également permis de défendre sa réputation lors d'une collaboration difficile avec une marque étrangère qui l'avait engagé pour la conception et l'assemblage de nouveaux produits :

« Cette marque, elle a déjà tenté de s'accaparer mon travail de conception sans me citer puis après... ils passent par nous pour l'assemblage des pièces et reviennent quelque temps plus tard pour se plaindre et dire qu'elles manquent de fiabilité... ils m'attaquent directement... mais moi les pièces, je ne les ai pas usinées, quand le travail d'usinage est approximatif, on peut pas faire des miracles au niveau du réglage ou de la mise en marche... là, je les ai vu venir... je leur ai dit, vous ne savez pas à qui vous avez affaire, si vous me menacez de faire ces reproches en public... il en va de mon nom... je vous préviens, j'active immédiatement le levier de la presse spécialisée et vu mon palmarès, les journalistes n'auront pas de peine à démêler cette affaire, vous allez perdre à ce jeu-là ! »

Une autre technique de protection économique de son nom et de la particularité de ses produits explicitement assumée comme telle, était la rétention d'informations et la création de formes de voilement. « J'ai mes secrets », disait-il. Un de ses anciens ouvriers commentait : « Et je le comprends, c'est toujours la même chose entre les petits artisans et les grandes marques... il est facile de refaire mais pas d'inventer, c'est pour ça que les petits indépendants tiennent à préserver leur secret d'atelier ». Je devais découvrir que ces secrets concernaient en particulier la méthode et les procédures de fabrication d'un mécanisme compliqué pour certains modèles de sa marque qui, même si j'y avais eu accès, m'auraient été incompréhensibles. Alors que Jürg s'entretenait avec l'un de ses collaborateurs sur l'un des fauteuils disposés devant son stand à la Foire de Bâle, je l'entendis expliquer très ouvertement à son interlocuteur les raisons pour lesquelles il mettait un point d'honneur à ne pas livrer certains de ses savoirs : « Ce qui a fait ma spécificité, au long de ma carrière, c'est ma manière de concevoir mes montres à automates avec les outils et les machines que j'ai dans mon atelier, c'est-à-dire des moyens assez réduits... la manière dont je fabrique mes automates en tirant le meilleur des ressources de mon atelier, ça, je ne le livrerai pas, même pas à des collègues... ils sont venus me voir des fois mais je ne leur montre pas, mon savoir

là... c'est la seule chose qui me permet de résister... ce sont mes trucs, le fruit d'années de travail pour lesquelles je suis récompensé car mes montres se vendent, mais par rapport aux marques industrielles ou même aux artisans indépendants qui sont devenus des grosses marques avec d'importants soutiens derrière, je ne fais pas le poids... tenir secret ces savoirs techniques liés aux mécanismes des montres que je réalise moi-même, c'est une manière de me protéger. »

6.7 Les modalités de la passation du métier à l'atelier

Comment les informations sont-elles partagées entre les membres de l'atelier animés par de mêmes objectifs de production et de vente ? Comment les compétences nécessaires aux actions entreprises sont élaborées à travers un faisceau d'interactions ? Il convient d'amorcer cette suite de chapitre relative à la passation du métier par un constat prépondérant : toute l'ethnographie que j'ai faite de cet atelier se situe dans un contexte particulier caractérisé par le fait que Jürg désirait remettre son entreprise, ce qui constituait pour lui l'impératif d'une double transmission : transmission à autrui de l'enseigne qui portait son nom et transmission de son savoir de métier à ses collaborateurs de manière à convaincre les futurs acquéreurs qu'il ne partirait pas en retraite avec ses secrets de métier mais qu'il avait pris soin de « passer le témoin » aux personnes qui le secondaient.

Par ailleurs, outre l'importance que revêtait le fait de communiquer et de transmettre pour Jürg et dont j'avais été témoin à plusieurs reprises, j'avais perçu la difficulté que rencontrait parfois Dave à obtenir les informations ou les explications nécessaires pour savoir comment entreprendre telle ou telle action. Comment comprendre une telle tension ? De tels jeux d'autorité et d'influence invitaient ainsi à une réflexion sur les questions du secret et du voilement en lien avec l'exercice de l'horlogerie.

6.7.1 La transparence à l'épreuve : les pratiques de voilement dans le partage des savoirs

Mes observations à l'atelier m'ont ainsi fait voir que les connaissances inhérentes à la fabrication de montres compliquées circulaient à travers des formes de communication qui oscillaient entre l'explication des actions à entreprendre pour atteindre tel objectif et des formes de voilement provisoires qui n'étaient pas à proprement parler des secrets mais qui

contraieraient fortement le principe de transparence des échanges. Ces pratiques de voilement étaient des sortes de “sismographes” des relations sociales qui permettaient de mesurer les rapports de hiérarchie et de confiance instaurés entre les praticiens au cours du temps.

Au cours de ma première année et demie d'enquêtes, j'observais qu'il y avait entre Jürg et Dave peu de transmission formelle à travers des échanges directs. Il s'agissait avant tout de formulation de consignes matérialisée dans des indications succinctes, mais il y avait très peu de démonstrations. Rares étaient les temps d'explicitation détaillée et lorsque Dave revenait parfois – mais très rarement – demander une précision, il lui était fourni quelques brèves informations, souvent ponctuées des formules « il faut réfléchir » ou « c'est logique ». Dave me l'avait confirmé, lorsqu'il devait exécuter une tâche, Jürg lui donnait verbalement les consignes une fois mais ne répétait pas ou peu. Pour les opérations très spécifiques et assez rares comme la réalisation d'une roue à la « machine à arrondir les roues », Jürg montrait l'opération une fois, regardait Dave qui se montrait déterminé, et lui lançait : « alors tu sais comment faire, je te laisse continuer ! » Dave concédait ainsi qu'il y avait un défi perpétuel dans ces formes de transmission et que c'était vraiment « l'apprentissage par la démerde ».

Ces manières de voiler ou plutôt de retenir les informations étaient volontairement mises en œuvre par Jürg. Contrairement au secret dont il faisait preuve à l'égard de ses concurrent-e-s, ici le voilement relayait une sorte d'éthique professionnelle régie par une exigence d'autonomie. Une interaction qui eut lieu à l'atelier entre les deux hommes illustre ce fait-là et montre le dispositif de mise à l'épreuve du novice, voire de pointe ou de provocation, organisé par le maître pour enjoindre son ouvrier à progresser :

- Dave : Jürg, venez voir là, j'ai un problème au niveau du mécanisme de mise à l'heure, avec l'aiguille ça ne passe pas...
- Jürg : Oui je vois ce que c'est mais réfléchis...
- (D) : Mais vous avez conçu ces montres et vous avez l'expérience, dites-moi...
- (J) : Oui mais c'est ça être horloger... tu dois être capable de trouver la solution tout seul car parfois il n'y a personne...
- (D) : Ouais, je pourrais faire un brouillon...
- (J) : Oui c'est ok mais je pensais que tu étais plus avancé dans ta vision des choses pour envisager le problème... c'est logique !

6.7.2 Devenir compétent seul ou la fabrication de l'autonomie pour un jeune horloger

6.7.2.1 L'art de la “débrouille” dans l'apprentissage informel du métier

Les réflexions que je propose dans les paragraphes qui suivent, s'inspirent d'un corpus de travaux anthropologiques qui montrent que les activités techniques quotidiennes entre maîtres et novices, formateurs/rices et apprenti-e-s ne donnent pas toujours lieu à des types de transmission qui s'opéreraient sur le mode de la formalisation, de la transparence et de l'explicitation. Certains des chercheurs/euses cité-e-s dans l'introduction de la deuxième partie (Noyes 1989, Herzfeld 2004, Marchand 2002b, 2007, Prentice 2012) se sont intéressé-e-s à la problématique de la circulation et de l'apprentissage des savoirs entre les gens de métier et ont montré à quel point les relations maîtres-apprenti-e-s étaient parfois façonnées par des confrontations, des secrets et une forme d'« agonisticité ». Dans les « tensions endémiques » propres à la communauté d'artisans et d'apprentis de l'île de Rethemnos en Crète que décrit par exemple Herzfeld, il n'y a pas d'enseignement direct dans la relation de maître à apprenti : « [the] masters, far from teaching [pupils], often seem to discourage them quite deliberately from learning anything at all. » (2004, p. 26)

De tels travaux montrent ainsi que les apprenti-e-s sont parfois conduit-e-s à acquérir leurs compétences en les « volant » plus ou moins littéralement à leurs maîtres. « I had to steal my knowledge from the master » est un propos rapporté par Noyes à la suite de son terrain auprès de communautés d'artisans italiens américains à Philadelphie ; « stealing with the eyes », est une formule employée par Herzfeld pour décrire le positionnement d'apprentis en face de leur maître ; et Prentice intitule son article sur les travailleurs/euses de l'industrie du vêtement à Trinidad « No one ever showed me nothing ». Si ce ne fut jamais exactement le cas dans le contexte de l'atelier, les formes de voilement opérées par Jürg ont néanmoins incité Dave à entreprendre diverses actions, sans demander son reste, qui ressemblaient en certains points aux tactiques de « débrouillardise » des praticien-ne-s décrit-e-s dans les travaux susmentionnés. Ces actions sont d'abord des réponses aux mises à l'épreuve éprouvées par les jeunes praticien-ne-s qui ont ainsi à cœur de « prouver » leur autonomie.

6.7.2.2 « J'apprends par moi-même » ou le sens de la ténacité et de la « démerde » : les stratégies de Dave pour avoir accès aux savoirs

Que Dave ait éprouvé le sentiment que ne lui était pas toujours montré grand-chose ou qu'il n'avait pas directement accès aux savoirs de Jürg ne l'a jamais découragé. Au contraire, de son propre aveu, cela l'a incité à faire preuve d'audace et d'initiatives pour « montrer sa valeur ». Il me disait : « je sais que c'est une affaire de confiance et de temps, donc je dois faire mes preuves, je veux prouver que je suis digne de pratiquer ce genre de techniques complexes... je ne suis pas horloger de formation mais je suis bon et j'ai de la volonté... je ne me sens capable d'y arriver, alors je donne tout et j'ai des ambitions ! » A cours des mois qui suivirent, je me montrais attentif à noter toutes les techniques qu'il mettait en œuvre pour réunir les informations, connaissances, repères nécessaires à son travail. Je pris pour habitude de les noter et de l'y confronter. S'est ainsi noué entre nous un intéressant travail de co-construction des connaissances relatives à sa manière de mettre en œuvre son savoir et de développer ses compétences.

Les rétentions d'informations auxquelles il fut confronté, suscitèrent chez Dave l'apprentissage d'une forme de patience et d'un sens du détour pour obtenir ce dont il avait besoin. La plupart du temps, il se débrouillait seul pour réaliser son travail et avait un grand souci de mettre en œuvre un rythme de travail dans lequel il dosait sa mobilité, ne s'interrompait pas chaque heure pour faire une pause et prenait soin de se montrer communicatif et disponible. Parallèlement aux tâches à effectuer dans l'entreprise de Jürg, il avait commencé une activité annexe de réparation de montres et prenait des cours d'anglais à l'Université populaire de Genève. A l'atelier, lorsqu'il avait une question, il ne s'autorisait pas, de son propre aveu, à la poser tout de suite. Il réfléchissait, trifouillait, allait chercher les classeurs où les méthodes étaient mises en mémoire, sortait ses notes de cours, ouvrait ses bouquins d'horlogerie, croisait les informations. Dans un casier fixé sous son établi, il y avait tout un matériel de notes et de croquis contenu dans des cahiers et des classeurs munis de fourres plastiques. Sur ces supports, les procédures à mettre en œuvre pour réaliser tel ou tel organe de la pièce ou du composant étaient décrites. Dave allait les prendre dans les armoires et le temps de les employer, les laissait dans le casier. A cet endroit, se trouvait également différents livres d'horlogerie dont le livre *Théorie d'horlogerie* qu'il avait employé durant sa formation à l'école et l'ouvrage classique de George Daniels intitulé *La Montre : principes et méthodes de fabrication* (1993) que Jürg lui avait offert à l'un de ses anniversaires.

Au passage, un tel exemple prouve une fois de plus que le partage établi par Delbos et Jorion entre savoirs scolaires et savoir pratiques ne résiste pas à l'examen critique des faits. Pour ces auteur-e-s, dans le cadre informel de la pratique d'un métier, il n'y a que peu de transmission explicite de savoirs « propositionnels » ou « procéduraux ». Cela n'est de toute évidence pas le cas dans ces contextes de pratique horlogère. Le temps que Dave employa à recourir à ces ouvrages et à ses notes de cours prouvent *a contrario* que des contenus formalisés sont régulièrement sollicités comme ressources, parmi d'autres, à la mise en œuvre des savoirs même si de telles pratiques sont sans doute moins récurrentes et moins thématiques dans le cadre de la profession que dans celui de la formation.

Lors des moments où Jürg donnait ses explications ou faisait une démonstration, Dave avait mis au point une manière d'apprendre, de retenir rapidement et de se souvenir de ce qu'il avait entendu ou vu, sans poser de questions si possible, et en « délég[ant] la responsabilité » (Latour 2007, Debary 2011) de mise en mémoire de l'interaction à différents supports d'inscription, de notation et de captation qui constituaient autant d'espaces où créer de futurs « référentiel[s] » (Geslin et Salembier 2002 : 244) pour les actions à entreprendre. De manière très systématique, il prenait des notes rapides au fur et à mesure que Jürg parlait et faisait des photos avec son téléphone portable des pièces réalisées ou de la disposition du matériel ou de l'angle avec lequel entreprendre telle opération d'usinage. L'importance de tels espaces d'inscription et de notation, ou « inscripteurs²⁰⁷ » pour reprendre la terminologie de Latour et Woolgar (1995 : 41-42), dans la constitution de la pensée et la mise en œuvre des savoirs a été soulignée de manière paradigmatique par Goody (1979, 1986, 2007), Latour et Woolgar (*ibid.*), Latour (1993, 2010) et plus récemment dans le travail de Makovsky (2010) sur les dentellières slovaques. Il s'agit là de « situations collectives de co-construction de savoir-faire » (Geslin et Salembier 2002, p. 246) où la manière de procéder pour atteindre tel objectif technique est négociée dans un agencement matériel fait de corps, d'outils et de documents. De surcroît, l'exemple de la captation photographique réalisée par Dave faisait directement écho à certaines études qui montrent que la mémoire en tant que ressource pour la cognition (Hutchins 1995) ou les revendications sociales (Debary 2002a, Debary et Turgeon 2007) ne résident pas seulement dans la tête des gens ou dans les textes, mais également dans les objets et les technologies.

²⁰⁷ Il s'agit d'appareils ou de supports d'inscription qui « transforment de la matière en chiffres, en diagrammes, en croquis, en schémas.

Au cours du temps, les stratégies de Dave devaient se montrer payantes. Je me rappelle l'avoir trouvé rayonnant au cours de la deuxième partie de l'année 2012 parce qu'il s'était vu initié par Jürg au secret de fabrication du fameux mécanisme particulier qui faisait le succès de Kamaar Genève ces quinze dernières années. Il y avait eu accès, dans le prolongement d'une augmentation de salaire, et avait le sentiment d'avoir été adoubé et reconnu pour ses efforts et ses progrès. Les formes de voilement opérées par Jürg étaient ainsi corrélées à la possibilité d'exercer le pouvoir de dévoiler son savoir, orientant ainsi la pratique de son jeune horloger en fonction de cette éventualité, attendant de lui qu'il lui prouvât qu'il était *techniquement* digne de confiance. Ce moment marqua une étape importante dans la collaboration des deux horlogers qui en vinrent à se tutoyer. Lors de l'arrivée du troisième horloger à l'atelier, Dave joua également un rôle de première importance pour faire le relais entre le nouvel arrivé et les directives plus ou moins implicites de Jürg. Un tel dénouement, qui fait cependant toujours l'objet de négociations dynamiques, me donna l'impression que j'avais assisté au cours de ces trois années de terrain à l'effectuation d'un rite – dont la phase de liminalité avait été particulièrement extensive et longue – qui avait conduit un jeune novice en horlogerie à se voir transmettre, par étapes, une partie du « métier » de l'un de ses pairs.

7 Chapitre sept. Le secret comme mode de transmission du savoir horloger

7.1 Les faiseurs de secrets

Dans le lexique horloger, un « faiseur de secret » est un fabricant de boîte de montre, de type savonnette, dont un ressort, appelé « secret », actionne les fonds ou la lunette (Berner 1961, Carrera 1972). En filant cette métaphore et en rejoignant la formule d'Adell (2014a, 2014b, 2014c) selon laquelle les secrets sont les produits d'un « faire » qui s'illustre dans plusieurs « registres », j'emploierai le dernier chapitre de cette deuxième partie de thèse pour interroger les rapports qu'entretiennent le secret et la transmission du savoir dans le monde horloger et dans les récits que ses acteurs/trices produisent. J'aimerais ainsi montrer que de manière générale, en horlogerie, la constitution du savoir-faire des gens de métier est inextricablement branchée sur leur incorporation d'un « savoir-taire » (Jamin 1979, Zempéni 1996).

7.1.1 Le savoir-faire et le savoir-taire

L'ethnologue français Jean Jamin (*ibid.*, p. 10) disait : « toute parole, tout discours, qu'il soit tenu ou retenu, met en place et en scène des groupes ou des catégories sociales qui sont dans un rapport aux pouvoir-dire et aux savoir-dire, qui définissent selon une logique qui reste à découvrir, des pouvoir-faire et des savoir-faire. » Dans la branche horlogère, le problème de la transmission des compétences rencontre de manière récurrente le thème du secret. Celui-ci investit quotidiennement les modalités d'organisation de l'industrie horlogère et les processus sociaux, techniques et politiques qui la façonnent. Les diverses prises en charge du problème de la passation du métier donnent par exemple lieu à une prolifération de discours qui mettent en scène le secret. Ce dernier est également convoqué lorsque sont évoqués l'histoire de l'horlogerie suisse, les valeurs qui s'y rattachent et les formes par lesquelles elle se met en scène aujourd'hui. Il fait l'objet de thématisations spécifiques dans les discours des acteurs/rices horlogers et les opérations de voilement dans lesquelles il s'incarne, structurent une grande variété de situations.

7.1.2 Le secret comme pratique de voilement

Le présent chapitre entend succinctement interroger la passation du métier d'horloger/ère à la lumière d'une réflexion sur le secret et sur toutes ses formes de déclinaison. Comment la transmission peut-elle être repensée en étudiant les manières dont l'activité horlogère met en jeu le secret ? La difficulté à penser la transmission du secret, objet inaccessible, dont la nature restreint le partage, me conduit en outre à une précision. Le secret ne sera pas envisagé ici comme le contenu d'un savoir relatif à la technique horlogère, auquel l'accès serait interdit ou obstrué mais comme une pratique sociale qui régule l'accès à un discours, une information, un procédé technique et contrôle leur circulation en modulant des « jeux de voilement/dévoilement » (Petitat 2000 : 8). Comme le relève Giraud (2005 : 260), il « se donne à voir, à entendre et enfin, à comprendre à travers des pratiques, des alliances, des exclusions et des appartenances, qui sont autant de mises en scène de ce qui est caché et de ce qui est valorisé ». A la pratique de la dissimulation, répond en écho celle de la mise en visibilité, cristallisant ainsi divers enjeux sociaux que ces brefs développements entendent saisir afin de comprendre comment cette dialectique de la visibilité caractérise le monde horloger de l'Arc jurassien suisse et organise les échanges qui s'y nouent. En bref, le secret sera défini ici comme une pratique de voilement appelant des formes de dévoilement et les liens qui s'articulent entre lui et la transmission seront problématisés en trois temps. Tout d'abord, il conviendra de montrer en quoi le secret sous-tend la mise en discours de la pratique horlogère et en quoi, en retour, cette dernière l'informe. En un deuxième temps, j'observerai en quoi le secret constitue un opérateur de transmission de savoirs, de positions sociales, de représentations qui structurent les rapports entre acteurs/rices dans la branche. Enfin, j'examinerai comment le dialogue noué entre le secret et la transmission permet de décrire certains processus par lesquels la valeur de l'activité horlogère helvétique est socialement produite.

7.2 Du secret et de la transmission dans l'exercice de l'horlogerie

7.2.1.1 Le secret comme matrice des discours sur la transmission

Il est tout d'abord intéressant de relever que le motif de la transmission est un des éléments centraux du mythe fondateur de l'horlogerie en Suisse. Au chapitre huit, il sera longuement des conditions de formation de ce mythe et de la manière dont il s'est décliné, dès la fin du

18^{ème} siècle, autour d'un personnage, l'horloger Daniel Jeanrichard. Pour le moment, il convient seulement de souligner avec la sociologue Laurence Marti (2003) que les premiers récits sur Jeanrichard à la fin du 17^{ème} siècle font une place centrale à la transmission qui s'élabore en contrepoint d'une autre figure centrale, celle du secret. JeanRichard est en effet présenté comme le fondateur de l'industrie horlogère en Suisse parce qu'il est le « père » de la transmission du savoir là où, jusqu'alors, il n'y avait que secret. Ainsi que le relate le premier récit relatif à Jeanrichard attribué au banneret Samuel Ostervald en 1772 (cité in Marti, *ibid.*, p. 54), celui-ci est un autodidacte de l'horlogerie qui se cogne aux mystères que ses confrères font de leur pratique et pose les fondements de l'industrie naissante en permettant la circulation du savoir :

« [Jeanrichard] a fabriqué la première machine à fendre les roues qui ait paru en Suisse et sans en avoir jamais vu de pareilles. Un étranger lui apprit qu'il y en avait une à Genève, il s'y rendit exprès pour l'examiner, son voyage fut infructueux parce qu'on en faisait un mystère, mais il vit des roues fendues et il comprit que cette opération devait se faire au moyen d'une roulette et d'une plate-forme chargées de nombres pour déterminer celui des dents et en rendre les intervalles parfaitement égaux. De retour chez lui il se mit à travailler et parvint enfin à construire cette machine si utile pour l'horlogerie. »

Puis, le récit rend compte du fait qu'à la suite de son invention, le praticien se met alors au devoir de transmettre cela à ses fils. Il déjoue ainsi l'impasse du secret par la volonté et l'étude directe de l'objet et fait figure de fondateur de l'industrie parce qu'il accepte de dispenser explicitement les fruits de sa connaissance.

7.2.1.2 Le secret dans le discours des praticien-ne-s relatif à la transmission

Lors des observations effectuées dans les ateliers d'horlogerie, j'ai réalisé des entretiens avec divers-e-s praticien-ne-s au cours desquels j'ai eu soin de collecter différents récits et témoignages d'apprentissage. Durant ces échanges, les pratiques de voilement ont fait l'objet de nombreuses thématisations dans les discours des horlogers/ères. Celles-ci ne se sont toutefois jamais produites n'importe quand et n'importe comment. Le jeu de la mise en discours du secret horloger a ses règles et il convient d'en esquisser brièvement les contours. La question du secret est souvent évoquée par les gens de métier de plus de cinquante ans lorsqu'ils abordent l'acquisition et la transmission de leur métier: ce qui n'est pas dit, pas montré, ce qui est fait avec la « couverture sur la main » ou dissimulé, semble avoir encadré

leur apprentissage et marqué leurs premiers pas dans le milieu horloger. Ils n'assignent toutefois pas n'importe quel sens au secret qui caractérisait les rapports de savoir qu'ils entretenaient avec leurs collègues aînés, ou leur maître d'apprentissage. Dans leurs propos, il est un motif qui s'ancre et se territorialise dans un univers de sens particulier et renvoie à des notions spécifiques. Il en va ainsi du récit de William, 60 ans, horloger rhabilleur et responsable d'un centre de formation privé :

« dans l'atelier où j'ai commencé à travailler comme horloger, il y a trente ans, il y avait mon collègue aîné, un ancien... Je ne peux pas dire qu'il a franchement été généreux de sa connaissance... Au début, quand j'espérais des tuyaux, des trucs pour exécuter telle ou telle opération... je lui demandais "mais comment faites-vous cela?"... il me répondait: "A l'huile de coude !" »

Le témoignage de William fait écho aux discours de nombreux/ses horlogers/ères qui qualifient les liens entre le secret et la transmission du métier en convoquant trois thèmes principaux. Tout d'abord, le secret est lié aux générations aînées d'horlogers et s'incarne dans les figures humaines de l'« ancien » et du « vieil horloger ». Ceux-ci détiennent le savoir, décident de son partage et de sa diffusion. Ensuite, le secret ne témoigne pas seulement de la compétence de ces horlogers mais également de leur fierté, de leur entêtement, et parfois même de leur arrogance : les « anciens » tenaient ainsi en haute estime ce qu'ils savaient et faisaient ! La formule « ...et ils sont morts avec leurs secrets! » qui ponctuait le récit d'un de mes informateurs rend par ailleurs compte des regrets et de la nostalgie que de tels silences ont pu susciter. Enfin, la thématization du secret fait référence aux pratiques horlogères d'un temps passé et révolu dont l'écart avec le présent se voit souligné. Des exclamations telles que « l'heure est au partage de savoir », « on n'a rien à cacher ! », « désormais, on montre tout! » cristallisent la posture de nombre de mes interlocuteurs/rices.

La convocation du secret permet ainsi aux praticien-ne-s de se créer une filiation professionnelle. Celle-ci met en exergue les formes et les contraintes que l'acquisition de leur habileté leur a imposées. Les ateliers d'horlogerie d'antan sont représentés comme des lieux fermés sur eux-mêmes, dans lesquels le secret couvre l'exercice de l'horlogerie et en restreint fortement l'accès. Un des effets de ces mises en récit est de valoriser le processus par le biais duquel les savoirs qui sous-tendent l'exercice du métier ont tout de même été acquis par les praticien-ne-s d'aujourd'hui. Mettre en scène le secret comme obstacle ou frein au processus

d'acquisition des habiletés permet de particulariser celles-ci en rendant compte de la difficulté avec laquelle elles ont été répétées et apprises. Sans qu'un tel récit constitue l'expression d'un répertoire propre aux horlogers/ères jurassien-ne-s, il tend à être l'objet d'un certain partage qui positionne avantageusement l'horlogerie actuelle dans la hiérarchie des savoirs et participe à la construction de l'exclusivité qui préside à sa pratique.

Par ailleurs, que la construction discursive du secret horloger renvoie à de telles mises en scène du passé témoigne de l'importance des pratiques de voilement dans la manière dont les horlogers/ères se représentent l'histoire de leur activité. Au demeurant, un rapide coup d'œil à certains événements s'étant déroulé durant le deuxième tiers du 20^{ème} siècle donne de la crédibilité à de telles représentations. L'industrie horlogère suisse s'est, en effet, historiquement construite sur un principe de voilement qui s'est traduit par une volonté étatique de protéger les « recettes » nationales de fabrication des garde-temps. L'organisation de l'industrie horlogère suisse, de 1921 à 1971, en système cartellaire de droit privé et public avec un très gros investissement de l'état et une hétérogénéité de forme (Boillat 2013) a été motivée par la volonté politique de contrôler la taille de l'appareil de production de l'industrie horlogère et d'interdire le « chablonnage²⁰⁸ » et de prévenir le risque de « transplantation des techniques » à l'étranger (Boillat, *ibid.*). Le cartel (qui devait progressivement se démanteler dès 1961) a également conduit à la mise en place d'une politique de régulation de l'accès au métier d'horloger. Celle-ci a alors imposé l'obtention d'un « permis d'établissement » pour la fabrication de montres et a interdit, jusqu'en 1968, l'accès à la profession aux étrangers/ères à qui l'on réservait les tâches de production n'impliquant la détention d'aucunes connaissances pointues. Il est ainsi attesté que le voilement a historiquement constitué le mode par lequel le politique a investi le problème de la conservation et de la transmission du savoir horloger dans l'horlogerie suisse, durant plus d'un tiers du 20^{ème} siècle.

7.3 « L'huile de coude » perpétuée?

Si les secrets d'atelier n'ont, aux dires de certain-e-s horlogers/ères, plus véritablement cours aujourd'hui, ils font pourtant toujours l'objet d'évocations qui concernent la transmission du métier mais ne renvoient pas spécifiquement au passé. Ils teintent, en particulier, le récit des

²⁰⁸ Cf. Glossaire.

phases durant lesquelles de nouvelles collaborations de travail se mettent en place entre praticien-ne-s. Un de mes informateurs privilégiés, Mathieu, m'a très honnêtement affirmé un jour qu'il entendait perpétuer une forme de voilement pour ce qui concernait ses « astuces ». Il relevait que « ne pas montrer ou ne pas dire, n'équi[valait] pas à taire pour le plaisir de garder secret » et poursuivait :

« je n'ai pas de secret mais avec l'expérience, j'ai des tours de main, des trucs. Ça concerne, par exemple, les types de graisse, la teneur des huiles choisies pour la lubrification des pièces, les outils utilisés pour les appliquer, la dose, le lieu où et l'ordre avec lequel on les applique. Ces choses, je ne les montre pas immédiatement aux autres. D'abord, parce que ne pas montrer comment on fait, permet de voir comment l'autre s'y prend, de voir comment il se débrouille. Et ensuite, c'est aussi une manière de dire “démerde-toi, on en a assez chié pour y arriver!” »

Aux dires de Mathieu – qui résonnent avec les pratiques de Jürg dont j'ai parlé au chapitre précédent – le secret n'empêche pas forcément l'accès à une manière de faire mais le diffère dans le temps. Il constitue une forme d'examen où celui qui est examiné doit faire ses preuves. Il incite à l'accomplissement d'un rite (en « *chier* » pour y arriver ou « montrer » qu'on y arrive) qui garantit qu'une valeur telle que la persévérance a été transmise et témoigne qu'un certain rapport au temps qu'exige le travail bien fait, a été appris. Pour Mathieu, la collaboration est une « mise à l'épreuve » qui doit conduire autrui à s'approprier certaines compétences, certaines valeurs ou à manifester qu'il les détient. Ce qui se transmet ainsi dans son silence est une invective à acquérir ou à montrer que l'on a acquis un certain rapport au travail horloger. Celui-ci témoigne d'une exigence de qualité que l'horloger associe à une certaine « maniaquerie ». Partager les gestes qui pérennisent cette qualité avec autrui n'est ainsi envisageable que si celui-ci a passé l'épreuve qui l'investit alors d'une sorte de qualification particulière.

7.4 Ce que le secret transmet dans le monde horloger

Il n'y a rien d'étonnant à ce que le secret imprègne les dynamiques de transmission du métier. Bien que les horlogers/ères le considèrent parfois comme antonyme de la transmission, qu'ils/elles l'associent à un obstacle faisant écran à la passation du métier et au principe de transparence que celle-ci suppose souvent, il faut toutefois nuancer l'effectivité de telles

conceptions. Le secret constitue, en effet, un prisme pertinent pour repenser la transmission des valeurs et des hiérarchies qui soutiennent la pratique horlogère et la circulation des savoirs. Dans la pratique du secret, s'opère un geste qui voile un « objet », mais par là même, en produit d'autres, de nature différente. Le secret se caractérise tant par sa capacité à limiter l'accès à un savoir que par sa propension à générer de nouvelles connaissances sur ce savoir et sur le *fait* qu'il en limite l'accès. Il ne désigne pas seulement l'objet ou le contenu de la transmission, il définit également le mode de celle-ci. Il ne renvoie pas uniquement à ce qui est transmis mais qualifie également l'opérateur qui transmet ou la manière de transmettre. Ainsi ne seront pas questionnés ici les processus de transmission de secrets relatifs à la technique horlogère. Sur la base des matériaux collectés avec Jürg, Dave et Mathieu, il sera plutôt demandé ce qui se transmet dans les rapports horlogers *via* ces pratiques de voilement.

7.4.1.1 Le secret comme signe du savoir-faire et opérateur de hiérarchies

Ce qui se transmet, *via* le secret, est la représentation selon laquelle le savoir-faire horloger se manifeste par un savoir-taire qui préside à sa mise en œuvre. Les exemples convoqués plus haut montrent que la détention d'une habileté technique suppose également l'incorporation de toute une économie de la parole. Être considéré comme dépositaire d'une connaissance implique l'acquisition de compétences qui excèdent l'ordre strictement technique et renvoient à l'ordre discursif. Dans le monde horloger de l'Arc jurassien, se maintient ainsi la double représentation selon laquelle le savoir-faire est un savoir-être dont l'existence sociale est caractérisée par un « devoir-taire ». Le fait de garder secret atteste donc de ce savoir-être, celui qui sait faire est ainsi celui qui sait (se) taire. Par ailleurs, « la connaissance des secrets suppose ou implique un savoir-taire qui définit un pouvoir dire. » (Jamin 1979 : 13) Le/la praticien-ne qui limite l'accès à un objet, se réserve la possibilité de moduler cette limite. Savoir taire une pratique à autrui, c'est ainsi se réserver le pouvoir de la lui révéler. En ce sens, voiler permet d'ouvrir un champ d'actions possibles et d'exercer sur autrui une certaine influence. Dans une opération de voilement s'établit également la construction d'une hiérarchie sociale fondée sur un partage entre un dehors et un dedans. Ce partage ne préexiste nullement à cette opération. De manière performative, cette dernière le produit en même temps qu'elle l'exprime. Un tel partage permet à celui qui opère le voilement de marquer la valeur de sa position par rapport à celle de celui qui l'éprouve. Se transmettent alors le sens d'une hiérarchie *en train de se faire* et l'ordre d'un monde naissant.

7.4.1.2 Le prestige de la menace

7.4.1.2.1 Secret et menace

L'ample présence du secret dans l'horlogerie jurassienne souligne également la permanence avec laquelle ses acteurs/trices et ses organisations manifestent le sentiment d'être menacés. La pratique du voilement transmet ainsi la représentation selon laquelle elle serait la « juste protection » à opposer à la menace. Provenant d'un dehors qui est toujours associé à un potentiel danger, celle-ci est repérée dans plusieurs formes: imitation, concurrence, espionnage, contrefaçon et vol. Autant de phénomènes qui justifient le voilement et dont voici quelques exemples : le récit de la « crise du quartz » qui terrassa l'industrie horlogère suisse fournit à de nombreux/ses acteurs/rices du monde horloger le principe qui justifie les pratiques actuelles de confidentialité. L'évocation de ce « noir événement » permet de réinvestir le *topos* du « péril jaune » et de le représenter comme *la* menace qui a conduit l'horlogerie suisse à sa provisoire ruine. L'essor de la concurrence nipponne et le succès que cette dernière obtint sont systématiquement présentés, tant par les horlogers/ères que par les représentant-e-s commerciaux (et parfois même par les historien-ne-s), comme les fruits d'un minutieux travail d'espionnage préalablement orchestré par les industriels japonais. Ces derniers seraient ainsi venus épier ce qui se faisait dans les ateliers suisses et se seraient (plus ou moins malhonnêtement) approprié ces techniques. Le secret de fabrication des montres suisses n'aurait pas été assez bien gardé, ce qui aurait expliqué le déclin de l'horlogerie suisse à partir de ce moment-là.

Comme je l'ai montré pour le cas de Jürg, la concurrence que constitue la production industrielle de montres de « prestige » et la tendance des grandes marques à « avaler » les savoir-faire de leurs sous-traitant-e-s à l'interne, conduisent plus d'un-e horloger/ère indépendant-e, plus d'un-e représentant-e des métiers artisanaux (émailage, gravure-main, sertissage, guillochage) à afficher leur volonté de garder secret un certain nombre de leurs spécialités. Le thème de la confidentialité façonne avec constance l'organisation des rapports sociaux dans la pratique horlogère. De manière plus générale, il en va également ainsi des relations de travail entre les départements d'une même firme, de la cohabitation mutuelle des marques lors de salons promotionnels et des innombrables clauses de confidentialité qui régissent la collaboration des firmes avec les sous-traitant-e-s ou les instituts de recherche. Dans le discours des acteurs/rices, ces formes de confidentialité sont considérées comme les conséquences d'une concurrence accrue et menaçante, laquelle incite à la constitution de

brevets et favorise le recours systématique à la propriété intellectuelle. Toutefois, l'examen attentif d'une telle figure de la concurrence permet également de la considérer comme un effet de la thématization de la confidentialité et non uniquement comme l'instance qui provoque *effectivement* cette dernière. De manière plus générale, s'il est évident que la menace peut induire le secret, ce dernier contribue largement à la faire *socialement* apparaître parce qu'en attester la présence lui permet de s'auto-légitimer: ne *mérite* d'être tenu secret que ce qui fait l'objet d'une menace. Une fois encore, l'enjeu n'est pas tant de connaître l'objet que désigne le secret que de comprendre celui qu'il institue ou fait exister.

7.4.1.2.2 Le privilège de la menace ou la « signature » des horlogers/ères

Comme le souligne Giraud, « rendre compte de ce qui est secret, c'est rendre compte de cet objet à propos duquel se construisent des rapports à des valeurs, à des croyances » (Giraud 2005 : quatrième de couverture). A cet égard, la pratique du voilement doit être aussi envisagée comme un processus social de production de valeurs, pour les praticien-ne-s, dans le monde horloger suisse. En jouant sur la croyance selon laquelle seul un objet de qualité a ce paradoxal « privilège » d'être menacé, l'opération de voilement s'affiche comme un geste de préservation et *signifie* implicitement la valeur de ce qu'elle voile. En limitant l'accès à un objet, le secret en produit et en institue socialement le prestige. Être menacé constitue donc, pour l'objet voilé, un danger d'altération en même temps qu'un privilège de distinction puisque la menace reconnaît ostensiblement sa qualité et en autorise la consécration. Si les horlogers/ères déclinent le secret sur des modes si nombreux et si variés, c'est parce que celui-ci témoigne de ce « privilège d'être menacé ». Privilège dont la transmission conditionne la construction et la perpétuation d'une ostensible valeur pour certains créateurs indépendants, par exemple : l'usage du secret constitue une signature qui atteste de l'excellence d'une pratique ou d'un praticien-ne.

7.5 Les politiques du voilement dans les pratiques horlogères

Du bureau technique à la foire horlogère, de l'atelier d'artisan à la fabrique, le secret constitue un *topos* dans la mise en scène de l'horlogerie suisse et un important rouage dans les stratégies qui consacrent la singularité de ses acteurs/rices dans les médias. L'« empire de la confidentialité » régit la course à l'innovation dans laquelle se lancent les firmes, les horlogers

indépendants, le poids des silences façonne les interactions, les concurrences et les collaborations qui organisent la branche. Aux vues de la centralité et de la profondeur historique avec lesquelles le secret « travaille » le monde horloger, y a-t-il lieu de l'envisager comme un mode de transmission des savoirs à part entière ? A ce titre, quel défi son éventuelle patrimonialisation lance-t-elle ? Comme le souligne Adell (2010a : 12), « parce qu'ils font l'objet d'un long apprentissage et qu'ils sont le lieu d'une singularité toujours menacée, ces savoirs infimes ont une valeur très importante. Autant que les tours de main, les manières de les dissimuler et les façons de ne pas les dire forment le cœur de cet héritage obnubilé par la peur de disparaître. » S'il est vrai que la récurrence avec laquelle le secret est associé au problème de la transmission du métier dans les discours des horlogers/ères relève peut-être bien d'une habitude nationale, il n'est toutefois pas certain que les porteurs/euses d'un tel « patrimoine » se reconnaissent en lui... à moins que ceux/elles-ci ne *le* cachent.

Conclusion de la deuxième partie de thèse

Les parallèles entre les écoles d'horlogerie et l'atelier indépendant

Au terme de cette deuxième partie, il ressort un certain nombre de points communs entre l'horlogerie telle qu'elle est enseignée dans le cadre de la formation initiale en école et celle qui est mise en œuvre dans l'atelier artisanal indépendant. Ces points communs concernent les savoirs qui sont valorisés dans les deux espaces de pratique et la manière dont certains de leurs membres se positionnent face à ce qui est perçu comme l'« industrie ».

Un certain nombre de compétences enseigné à l'école ne sont en effet aujourd'hui plus employés, et encore dans une moindre mesure, que par l'élite horlogère qui compose l'industrie et qui exprime justement, à bien des égards, le fait qu'elle n'en fait pas partie. Toutefois la différence majeure consiste dans le fait que, dans la partie marginale de l'élite concernée, ces savoirs sont appliqués à des mouvements autrement plus compliqués que ceux qui sont vus à l'école. Au demeurant, dans les deux types d'espace de pratique, il y a le souci de réaliser une partie des étapes d'usinage des pièces constitutives du mouvement et la terminaison de celui-ci. Certains artisans horlogers indépendants (mais pas tous) produisent encore eux-mêmes et de manière non automatisée certaines de ces pièces. C'est, entre autres, ce qui les distingue des marques de luxe industrielles.

De manière significative, cette aptitude à fabriquer ses outils et ses pièces soi-même définit l'acception du métier d'horloger/ère complet/ète que défendent aujourd'hui les écoles techniques et leurs formateurs/rices comme en témoigne l'importance (du maintien) des modules de micromécanique dans le CFC en trois ans. De surcroît, la capacité à résoudre des problèmes qui constitue un des fondements de la définition de l'horlogerie artisanale telle que la conçoit Jürg est également un précepte hautement considéré par les enseignant-e-s dans les écoles professionnelles.

Un certain rapport au métier d'horloger/ère

A travers les différents exemples tirés de ces deux espaces de pratique, l'horlogerie se donne à voir davantage comme un chemin de connaissance, une manière de connaître (*Way of knowing*) qu'un ensemble de savoirs délimités et distinctement constitués (*Forms of knowledge*). Les maîtres-mots de ces chemins de connaissance sont l'ajustement et

l'autonomie. Le milieu de la formation en école et l'atelier indépendant conçoivent, d'une certaine façon, l'exercice de l'horlogerie à la manière dont Becker (1988) caractérise le jazz et la pratique artistique, c'est-à-dire comme une activité tendue entre l'apprentissage d'un répertoire commun et l'exécution d'une improvisation singulière : une manière de composer avec la situation et la teneur de son environnement, de « faire avec l'ici et le maintenant. » (Delbos et Jorion 1984). Tout comme le jazz, l'horlogerie est un chemin de connaissance qui implique « un art de faire » (De Certeau 1990) où l'« improvisation » occupe une place centrale, en conditionnant tant la définition de ce qu'est une compétence ou une habileté en matière de créativité (Ingold 2006, 2010, Hallam et Ingold 2007, Geslin 2013) que la caractérisation même du « style », envisagé tant dans les gestes de fabrication que dans la facture du travail accompli (Bolens 2008, 2012, Marchand 2012).

Le voilement provisoire au cœur du processus de passation du métier

Dans la transmission du métier et des valeurs qui lui sont inhérentes, les processus qui conduisent les jeunes gens à devenir horlogers ou horlogères ne s'opèrent pas n'importe comment. Cela suppose d'acquérir et de faire sienne une certaine manière de se conduire qui implique toute une économie de la parole et de la visibilité, régulée par des principes de restriction d'accès aux savoirs plus ou moins stricts. En un certain sens, les horlogers/ères en devenir apprennent le métier, tant dans le cadre de l'école ou celui de l'entreprise, à travers une série d'initiations plus ou moins ritualisées à des techniques et des « trucs » qui font l'objet, sinon de secrets au sens d'une restriction complète d'accès, à tout le moins de voilements provisoires. Le contenu informatif de ces arts de faire importe mais sans doute moins, du point de vue des apprenant-e-s, que le fait d'y avoir graduellement accès. Par la mise en secret ou en voilement de certains savoirs, s'opère ainsi une transmission de valeurs, de statuts, de principes hiérarchiques et d'usages discursifs, qui accrédite une fois de plus que l'horlogerie est un chemin de connaissance.

Une certaine économie de la parole et du partage des connaissances est donc au cœur du processus d'apprentissage du métier. Dans une certaine mesure, être horloger/ère c'est apprendre à savoir se taire, à se « démerder » et à être autonome. C'est également détenir un certain nombre de connaissances qu'on acquiert par soi-même en dialoguant avec les environnements matériels et les objets. C'est dans cet agencement nouveau de processus

exigeants et éprouvants qu'un sujet devient autonome et se constitue en horloger/ère. Il n'y a pas lieu de montrer préalablement à cette personne les moyens de passer ces épreuves car cela n'est pas révélabile et cela n'a pas à être révélé, non pas pour le plaisir de taire ou pour maintenir un rapport de supériorité et de privilège sur elle mais parce que l'enjeu est justement d'expérimenter, d'affronter, de vivre ce type de moments. Le fait de ne pas expliciter à autrui les façons de faire, constitue le meilleur moyen de favoriser les conditions qui lui permettront justement d'accéder à ce nouveau statut de praticien-ne autonome et de devenir horloger/ère.

La transmission, une notion à redéfinir

Les deux ensembles d'enquêtes que j'ai menées en atelier sur le thème de la passation du métier m'ont également fourni la matière pour critiquer les acceptions linéaires, anthropocentrées et formalistes de la transmission des savoirs. La transmission ne témoigne pas toujours d'une intentionnalité strictement déterminée et d'une objectivation définie²⁰⁹. Elle est souvent ni consciente, ni volontaire. De plus, dans les deux études de cas qui m'ont intéressé, la transmission du savoir n'était jamais une fin en elle-même. A travers celle-ci, ce qui importait avant tout c'était la formation de praticien-ne-s autonomes. La transmission ne se réduit donc pas à un procédé formel mettant en jeu des instructions de procédure codifiées sur des supports externes au corps des praticien-ne-s. Elle ne correspond pas davantage au processus de circulation d'un savoir d'un point déterminé du temps et de l'espace à un autre point, en gardant une forme identique. Il n'y a pas de transfert de connaissances tels quels. En circulant, les choses, même lorsqu'elles sont fixées et normées, sont nécessairement appropriées et à ce titre, elles se transforment. Autrement dit, les individus ne transmettent jamais ce qu'ils ont reçu.

La transmission ne s'opère pas seulement de personne à personne. Bien souvent, elle n'implique pas deux personnes mais un-e acteur/trice et un ensemble d'artefacts dans un environnement singulier qui s'inscrit lui-même dans un contexte sociohistorique, économique et politique précis. A la manière dont Latour (2006 : 88) reproche aux phénoménologues qui tentent une conciliation entre phénoménologie et sociologie de l'acteur-réseau, d'accorder un

²⁰⁹ C'est bien ce qui pose le problème de sa définition : à partir de quand y'a-t-il transmission ? Comment constater qu'un savoir été transmis ? Quels critères ou étalons de mesure permet de le décréter ? Qui en décide ?

« poids excessif [aux] sources humaines de l'action », privilégiant le fait d' « étendre les trouvailles de l'intentionnalité à tous les êtres "non intentionnel" » (Latour, *ibid.*, loc. cit.), je considère qu'en horlogerie, la circulation du savoir et les rapports de transmission ne peuvent être envisagés uniquement en se focalisant sur les interactions humaines, celles-ci étant précédées, encadrées, traversées, escortées, prolongées par, au moins, une relation à des objets centraux, à savoir la montre et ses différentes parties.

Partie III. La transmission comme catégorie-clé du dispositif patrimonial

La caractérisation du contexte de pratique de l'horlogerie

Pour bien comprendre les manières dont les personnes qui exercent aujourd'hui l'horlogerie, appréhendent leur métier et les enjeux corrélés à sa transmission, il convient d'inscrire l'étude de leurs pratiques dans un cadre élargi. L'approche située des processus d'apprentissage et de passation du métier d'horloger-ère que le présent travail défend implique ainsi de caractériser la circulation des savoirs relatifs au métier en tenant compte des dimensions industrielle, économique et politique du contexte dans lequel elle s'inscrit. Dans cette troisième partie de thèse, j'aimerais ainsi montrer en quoi ce contexte est désormais marqué par une survalorisation médiatique du métier d'horloger-ère et une intensification des patrimonialisations de l'horlogerie, intensification que je caractériserai à l'aide de la notion foucaldienne de « dispositif ».

Cette partie sera donc consacrée à la description de ce dispositif patrimonial, préparant la quatrième partie du travail qui concernera la caractérisation des effets qu'il a induits sur les gens de métier. J'entends montrer également que, si ce dispositif s'est consolidé autour de l'enjeu de la transmission des savoirs horlogers, un des éléments qui le caractérisent aujourd'hui est d'avoir fait du patrimoine un instrument de captation des savoirs et de la transmission un outil de promotion des acteurs/rices, des produits, des marques et des territoires de l'horlogerie, mettant abondamment en scène le corps des praticien-ne-s.

De l'horlogerie comme patrimoine suisse

Dans l'Arc jurassien suisse, nombreux/euses sont les acteurs/rices du monde horloger qui semblent, aujourd'hui plus que jamais, soucieux/euses d'ancrer le présent de leurs pratiques dans le passé et de l'inscrire dans une forme de continuité temporelle qu'ils/elles instaurent et reproduisent avec une régularité presque chronométrique. Comme l'affirment Bujard et Tissot, « il est symptomatique de constater que l'horlogerie n'a jamais [...] autant conçu son avenir qu'en faisant appel à son histoire [...] [et que la] chasse obsessionnelle à une patrimonialisation garante d'une reconnaissance internationale [exprime une] volonté d'être à tout prix dans l'histoire [qui] amène à la rechercher frénétiquement, quitte à la créer ou à la

recomposer » (2008 : 9). En témoigne, par un jeu d'échos, l'ampleur avec laquelle la catégorie de « patrimoine horloger » occupe désormais le devant des scènes culturelles, industrielles, touristiques, politiques et médiatiques de la région. Elle fait désormais l'objet d'usages aux formats variés chez de nombreux acteurs/rices, parfois très différencié-e-s les uns des autres, et désigne un grand nombre de référents sans qu'entre eux, le point commun ne concerne nécessairement autre chose que de vagues rapports à la « culture » et au « passé » horlogers de la région jurassienne.

La notion de « prolifération patrimoniale » développée par Barbe et Tornatore (2005) dans un article relatif aux différents jeux d'échelle à l'œuvre dans tout projet de mise en patrimoine, sied parfaitement au monde de l'horlogerie en Suisse et à ce qui s'y passe aujourd'hui. Les usages actuels du « patrimoine horloger » forment désormais ce que Foucault (1975, 1976, 1994) appelle un « dispositif ». Comme le rappelle Potte-Bonneville (2002), un critique de Foucault, « du point de vue descriptif, [...] il y a “dispositif” dès lors que la relation entre divers éléments hétérogènes (énonciatifs, architecturaux, réglementaires, technologiques, etc.) concourt à produire régulièrement dans le corps social un certain effet. [...] L'essentiel [...] réside moins dans la portée descriptive de ce concept, que dans la série de déplacements qu'il permet d'opérer, jouant comme un échangeur entre différents paradigmes [...]. » (Potte-Bonneville, *ibid.*). Ce concept me permettra de rendre compte de la transversalité avec laquelle la circulation des pratiques patrimoniales s'opère au sein de multiples sphères qui touchent directement et indirectement le monde horloger.

« Nous autres, exceptionnel-le-s horlogers/ères suisses ! »

Nombre de ces usages sont directement branchés sur la représentation selon laquelle l'existence d'un savoir-faire particulier en Suisse justifie un tel ancrage territorial de l'horlogerie et son maintien actuel. Pour un certain nombre d'acteurs/trices et d'organisations tels que les marques, les associations professionnelles, les représentant-e-s des musées, des collectivités publiques, du tourisme, les politicien-ne-s et, dans une certaine mesure, les gens de métier, les horlogers/ères suisses sont devenus, en l'espace de quatre siècles, et demeurent aujourd'hui encore, les maîtres incontestables de la chronométrie. Leur exceptionnel savoir-faire serait fait de précision, de minutie, de patience, de passion. L'excellence les aurait conduits à faire rapidement de l'horlogerie une activité tournée vers l'exportation et mondialement reconnue. Elle leur aurait également permis de sortir grandi-e-s, et avec une

remarquable continuité, des nombreuses crises éprouvées depuis le 18^{ème} siècle. Ces fameuses « crises horlogères » dont la récurrence, en moyenne tous les sept-huit ans (Schaller 1991), les similitudes (Scheurer 1914, Schaller 1991, Liengme et Barrelet 1995) et la centralité dans les récits sont telles, que l'on finit par ne plus savoir de quelle crise il s'agit.

Pour ces acteurs/trices, la vitalité actuelle de cette industrie accrédite la thèse selon laquelle la Suisse produit encore autant de montres de qualité sur son territoire parce que s'y trouve concentrée, depuis près de quatre siècles, un savoir-faire très qualifié, qui façonne le paysage social et économique du pays et dont la tradition a été perpétuée de manière ininterrompue au fil des générations et au mépris des difficultés. Si la continuité matérielle ne peut pas nécessairement être attestée tout au long de cette histoire tant sont nombreuses les transformations qui ont affecté les modalités de fabrication des montres et les montres elles-mêmes, cependant une même « culture technique » (Fragomichelakis 1994, Marti 1996) aurait été perpétuée et maintenue, entre autres, en partie parce qu'elle aurait su rester discrète voire secrète et inaccessible au monde du dehors.

Durant les trois années et demie de recherche que j'ai menées dans les milieux horlogers, je me suis intéressé aux statuts, aux modalités d'appropriation ainsi qu'aux conditions d'usage de tels discours. J'ai ainsi constaté que le savoir-faire, en tant qu'élément qui justifiait la continuité actuelle de la pratique horlogère en Suisse, opérait comme un « mythe », au sens où le définit Barthes, c'est-à-dire non pas comme un antonyme de « fait » ou de « réalité » mais comme une « parole dépolitisée », un discours qui, sans jamais énoncer le lieu d'où il parle, organise des pratiques sociales en les ancrant dans un passé reconstruit et en les justifiant ainsi. Ce mythe du savoir-faire célèbre ainsi l'Arc jurassien, territoire-substrat, « terreau fertile » (Arm 2008), où se concentre la tradition horlogère et consacre l'horloger/ère comme la figure²¹⁰ où s'incarne le génie microtechnique de la région et, plus généralement, de la Suisse. En tant qu'allégorie de la « bienfacture », cette figure façonne de nombreux discours que tiennent les acteurs/rices de la branche et sous-tend les mises en récit de la trajectoire « fabuleuse » de l'activité horlogère. Si cette figure mythique constitue une des pierres angulaires du dispositif patrimonial qui s'est récemment formé et qu'elle contribue à la

²¹⁰ Cette figure de l'horloger/ère emprunte aujourd'hui, entre autres, les traits caractéristiques suivants : le/la praticien-ne est muni-e d'une blouse blanche, « migros » à l'oeil, fin-e artisan-e, travailleur/se passionné-e, attiré-e par la « haute horlogerie » et les complications mécaniques, ressentant souvent l'horlogerie comme quelque chose d'« inné » et soulignant l'importance de la transmission du métier.

valorisation de l'image de l'horlogerie, elle n'est cependant pas exactement nouvelle et a fait l'objet de multiples transformations au cours des deux derniers siècles.

Les études du patrimoine horloger en Suisse dans le champ des sciences humaines

L'ampleur actuelle et le caractère récent du succès de la catégorie de « patrimoine horloger » est également à mesurer en observant ses occurrences du côté des discours de savoir qui ont été produits dans le champ des sciences humaines. La mise en lien de deux ouvrages scientifiques, consacrés à l'horlogerie helvétique en Suisse, écrits à un peu plus de quinze ans d'intervalle l'un de l'autre, est significative. Dans *L'homme et le temps en Suisse* (Cardinal, Jéquier, Barrelet et Beyner 1991) qui paraît au début des années quatre-vingt-dix pour marquer le sept-centième anniversaire de la Confédération Helvétique, l'horlogerie suisse et son passé sont envisagés canton par canton, selon des thématiques transversales, sans qu'aucun usage de la catégorie de « patrimoine horloger » ne soit explicitement fait.

De manière contrastée, en 2008, la publication du livre *Le pays de Neuchâtel et son patrimoine horloger* (Bujard et Tissot, 2008) présente le « patrimoine horloger » comme une notion-clé qui, sans toutefois être pleinement assumée ni même utilisée par tous les auteur-e-s ayant contribué à la réalisation de l'ouvrage, n'en demeure pas moins mobilisée comme un outil de caractérisation de la « vitalité » avec laquelle se pratique, au présent, l'horlogerie à Neuchâtel. Fruit d'un partenariat public-privé, de la collaboration de l'Université de Neuchâtel et de l'Office de la protection des monuments et des sites du Canton neuchâtelois, l'ouvrage rassemble les travaux de neuf auteur-e-s issu-e-s de l'Université et des musées cantonaux. Un communiqué de presse publié lors de la parution de l'ouvrage le 11 septembre 2008 présente ce dernier comme la « première référence de l'histoire horlogère neuchâteloise en ce début du 21^{ème} siècle ». Il y est relevé que cette publication vient concrétiser une motion politique, déposée six ans plus tôt par deux députés qui réclamaient « une meilleure reconnaissance et mise en valeur du patrimoine horloger du canton de Neuchâtel et du potentiel touristique de ce dernier. » (Spoletini et Houlmann, 2002).

Ce rappel fait par ailleurs directement écho à l'introduction de l'ouvrage écrite par ses deux directeurs scientifiques qui assurent qu'en le préparant, ils ont voulu répondre aux « préoccupations qui habit[ai]ent les milieux politiques, économiques et culturels pour

374

entreprendre des actions, solliciter les énergies ou réunir des fonds » (Bujard et Tissot, *ibid.*, p. 10-11) afin de sauvegarder le patrimoine horloger. Le communiqué de presse ajoute, en outre, que l'ouvrage « richement illustré de pièces et documents remarquables, et édité en versions française et anglaise, [...] paraît apte à participer au rayonnement de la tradition horlogère neuchâteloise en Suisse aussi bien qu'à l'étranger ». Tout en s'inscrivant dans une stratégie politique de valorisation du territoire cantonal, la publication de cet ouvrage institue alors les fondements et la caution scientifiques de la catégorie de « patrimoine horloger » et permet alors d'asseoir publiquement la légitimité de son usage.

Et l'historien Pierre-Yves Donzé (2014c : 321) d'étendre le constat d'un tel essor à l'historiographie tout entière :

« L'histoire de l'horlogerie est une excellente illustration du célèbre théorème d'Adam Smith selon lequel la division du travail est fonction de la taille du marché. Depuis une vingtaine d'années, c'est sans doute le secteur économique qui, en Suisse, a mené à la réalisation du plus grand nombre d'études historiques, de plus en plus spécialisées, répondant à une demande croissante de connaissance de la part des entreprises horlogères, certes, mais aussi du large public et des historiens. [...] L'histoire de l'horlogerie est un sujet de recherche qui s'est développé de manière autonome dans le monde de la recherche académique – je ne parle pas ici des ouvrages publiés par et pour des entreprises ou des collectionneurs – jusqu'à devenir un champ en soi. Cette autonomisation du champ, limitée il est vrai à la Suisse, est à saluer pour une meilleure connaissance de cette industrie en elle-même. »

Il convient de souligner que les récents développements de l'histoire de l'industrie horlogère en Suisse, même s'ils s'interrogent sur les permanences qui caractérisent la branche et manipulent parfois la catégorie de « patrimoine » sans guillemets et sans précautions, ne se confondent toutefois généralement pas avec les ouvrages de valorisation patrimoniale des marques ou des organisations horlogères²¹¹. En revanche, ils ne constituent pas non plus des études consacrées à l'historicisation critique des constructions patrimoniales en horlogerie.

²¹¹ Il convient cependant de signaler que les historien-ne-s spécialisé-e-s dans l'horlogerie sont, depuis une vingtaine d'années, les personnes qui sont généralement mandatées par les acteurs/rices de la branche pour écrire ce genre de documents « historiques » et monographiques (je pense ici à des noms tels qu'Estelle Fallet, Pierre-Yves Donzé, Laurence Marti), voire même engagées par les entreprises horlogères pour réaliser ces tâches à l'interne (ex. Marco Richon, Sébastien Vivas, Hélène Pasquier et par le passé, Eric Linder, Régis Huguenin, etc.).

De manière plus générale, les productions de ces vingt dernières années qui se réclament des sciences humaines et sociales et thématisent formellement le patrimoine horloger en lien avec l'Arc jurassien franco-suisse, participent pour la plupart d'une démarche directe ou indirecte de valorisation, répondant à une stratégie de visibilité d'un produit, d'une marque, d'un groupe d'acteurs/rices ou d'un territoire. Le « patrimoine » est généralement une catégorie qui permet d'illustrer la pérennité d'un savoir-faire inscrit dans la « longue durée ». Il va sans dire que l'implication de cette obédience des sciences humaines dans le succès médiatique du patrimoine horloger est importante. Ces études sont bien documentées, attestant souvent d'une rigueur toute scientifique en la matière, mais témoignent, parfois en l'assumant explicitement, d'une absence de positionnement critique. Elles visent, en dernière instance, systématiquement à établir la régularité avec laquelle une marque a existé, un savoir a été exercé ou une éthique de travail s'est diffusée, témoignant d'une véritable « idéologie temporelle » (Noyes 2009) focalisée sur la transmission. L'entreprise consiste ainsi à souligner ce qui s'est perpétué à la faveur de continuités qu'il s'agit impérativement de dégager. Les ruptures sont peu mises en avant dans les modalités de passation et surtout elles ne sont jamais envisagées comme conditions même des mises en scène de ce qui a été transmis et de l'identité continue qu'affichent désormais un grand nombre d'acteurs/rices horlogers/ères. Si l'objectif de ces études est bien compréhensif, mais dans un sens explicitement positiviste, elles ne laissent néanmoins aucune place aux dimensions problématiques et réflexives liées aux choix des thématiques ou à la construction même des savoirs.

Quelques exceptions sont toutefois à signaler. Bien qu'intitulé *Neuchâtel et son patrimoine horloger*, l'ouvrage précité, dirigé par Tissot et Bujard (2008) propose des contributions d'historien-ne-s qui mettent, pour la plupart, leur objet en perspective. Kebir et Crevoisier (2004) montrent l'importance de l'instanciation de la catégorie de « culture » et de « savoir-faire » dans les qualifications du patrimoine comme ressource pour le commerce des montres et la valorisation du territoire. Jeannerat (2013) intègre quant à lui le traitement de cette catégorie de « patrimoine horloger » dans la réflexion qu'il porte sur les conventions d'authenticité à l'œuvre dans la mise en image des produits et dans leurs stratégies de mise en marché. Il montre avantageusement que l'authenticité n'est pas une propriété, ni une qualité mais une valeur induite dans un rapport établi et négocié entre deux instances telles que les producteurs/rices et les usagers/ères. Remarque similaire pour le travail ethnographique de

Marschall (2012) sur les usages du patrimoine horloger à Genève.

8 Chapitre huit. La formation d'un dispositif patrimonial dans le monde de l'horlogerie suisse

« Les mots puissants [...] empruntent à l'indécision de leur sens la magie de leur pouvoir. »
Jules Lagneau (cité par Bridoux 1964, p. 7 qui accorde la paternité de la phrase au philosophe
Alain)

8.1 Le patrimoine horloger comme dispositif

Ainsi en est-il sans doute du patrimoine dans le monde horloger de l'Arc jurassien suisse. Depuis une dizaine d'années, il désigne en effet simultanément des éléments aussi hétérogènes que des parcours touristiques permettant de découvrir des sites muséaux et des environnements urbains liés au passé horloger (lancement d'une Route de l'horlogerie en 1997 dans divers cantons de l'Arc jurassien suisse), des motions politiques déposées par des députés dans les parlements pour la valorisation territoriale (Motion de mise en valeur du patrimoine horloger déposée par deux députés neuchâtelois en 2002), des techniques et des savoirs incorporés dans les pratiques des horlogers/ères eux/elles-mêmes mis en valeur par les marques, les administrations locales ou les associations (institutionnalisation de ce genre de mises en valeur avec la création des Journées du patrimoine horloger en 2007), des contenus d'ouvrages réalisés par des représentant-e-s du monde académique à l'attention du grand public. Ces quatre importants événements ne sont que quelques exemples pour montrer la disparité d'usages et de pratiques qui impliquent désormais la catégorie de « patrimoine horloger » et m'autorise désormais à en parler en termes de « dispositif ».

Comment la catégorie de « patrimoine horloger » a-t-elle émergé ? Comment en est-elle venue à ne plus renvoyer qu'aux pièces de musée mais à investir les environnements sociaux et les corps des praticien-ne-s ? Comment une telle multitude d'acteurs/rices sociaux en est-elle venue à s'approprier cette catégorie qui paraît aujourd'hui protéiforme ? Comment a-t-elle fait son apparition sur la scène politique ? Quels territoires capte-t-elle et contribue-t-elle à qualifier en retour ? Comment ces usages patrimoniaux ont-ils progressivement formé un dispositif dans le monde horloger ? Pour répondre à de telles questions, j'ai réalisé, conjointement à mon ethnographie, une généalogie des pratiques qui composent ce dispositif.

8.2 Une généalogie du dispositif patrimonial

Dans un entretien qu'il donna quelques années avant sa mort, le psychanalyste français Félix Guattari (2002 : 23) relevait que « la perspective généalogique de Foucault [...] [était] très intéressante puisqu'il ne faisait pas exactement de l'histoire mais il reprenait des éléments d'archives, des éléments du passé pour recomposer quelque chose qui nous jetait, littéralement, sur les situations actuelles. » En empruntant cette perspective, j'ai été conduit à « analyse[r] la "provenance" » (Foucault, *ibid.*, p.84) de ces différentes pratiques en repérant leurs « matrices », « foyers d'émergence », « points de problématisation » qui constituent des moments de rupture dans l'activité horlogère. Constatant la fréquence et l'importance avec lesquelles la catégorie de « patrimoine » est aujourd'hui associée à celles de « savoir-faire » et de « tradition » au sein du dispositif, je propose une généalogie qui fasse apparaître trois « évènements » : l'apparition d'un souci des savoir-faire horlogers et de leur transmission autour de 1820, la formalisation d'un paradigme patrimonial vers 1865 et la constitution de l'horlogerie en « tradition » dès 1860.

En convoquant documents, archives, travaux d'historien-ne-s et en les croisant avec mes matériaux ethnographiques, je souhaite montrer que ces différentes catégories, dont les emplois sont récurrents et conditionnent le dispositif, cristallisent des préoccupations, des attentions, des manières de nommer et de problématiser les rapports au savoir, au passé, à la mémoire qui n'ont pas toujours existé et dont l'apparition est repérable à certains moments du temps. Les trois évènements précités sont autant de foyers à partir desquels sont générés des ensembles de pratiques qui se croisent, se combinent, se transforment les uns les autres. La généalogie conduit à montrer qu'à revers de la linéarité chronologique standard, entre des pratiques et leurs foyers, il n'y a pas de rapport de *continuité* mais de *transformation*. Pour comprendre la constitution des usages actuels du « patrimoine horloger », c'est une série de ruptures et de variations qu'il s'agit de dégager et non pas des principes de conservation ou de reproduction. Les pratiques qui font irruption à partir de ces trois « évènements » n'ont pas été maintenues telles quelles jusqu'à nous, elles ne se prolongent dans l'actualité qu'à la faveur d'un ensemble de mutations qui sont sans doute plus importantes, dans la compréhension du dispositif, que les foyers desquels elles émergent. En établissant des seuils, la méthode généalogique me permet ainsi de borner mon étude en définissant une périodisation pertinente.

Autrement dit, pour comprendre en quoi les usages du patrimoine en sont venus à former aujourd'hui un dispositif, il convient surtout d'envisager leur récente démultiplication à la lumière de changements qui ont récemment affecté le monde horloger. Les sens contemporains qui sont assignés au patrimoine reflètent en effet diverses transformations dont les prémices sont repérables à la fin des années 1960, raison pour laquelle j'étends la périodisation historique de mon étude de 1960 à 2015. Si je propose, dans le cadre de ce bref développement, de remonter jusqu'aux trois foyers d'émergence du dispositif patrimonial, c'est avant tout pour « retrouver sous l'aspect unique [...] [d'un] concept, [tel que le patrimoine horloger] la prolifération des événements à travers lesquels (grâce auxquels, contre lesquels), [il] s'[est] form[é] » (Foucault 1994 : 141). En relevant que les multiples usages patrimoniaux sont les produits de séries de ruptures, la méthode généalogique réinjecte de la discontinuité dans leur temporalité et montre qu'à travers le temps, dans les convocations et les usages d'une même catégorie, peut s'opérer un certain nombre de transformations.

8.3 Les trois foyers d'émergence du dispositif patrimonial

Les apparitions des trois foyers d'émergence du dispositif patrimonial sont repérables entre 1830 et 1900.

8.3.1 Premier foyer : le souci des savoir-faire horlogers et de leur transmission

Le premier foyer désigne un souci des savoir-faire horlogers et de leur transmission qui se matérialise, sur l'actuel territoire de l'Arc jurassien suisse, dès 1820, à travers une série de mesures qui iront *crescendo* jusqu'à la fin du siècle. Sans doute a-t-il néanmoins existé un souci des savoir-faire dans l'horlogerie « helvétique » depuis l'apparition de l'activité à Genève, à la fin du 16^{ème} siècle. La création d'une « jurande » des horlogers en 1601 (abolie en 1799²¹²) formalise l'organisation du métier en corporation²¹³. Elle régleme la transmission des compétences entre maîtres-horlogers et apprentis, et régule l'accès à la profession afin de défendre l'intérêt de ses membres et de les protéger de la concurrence (Blanchard 2011 : 59). Toutefois, en regard de ce phénomène relativement isolé, je ne parlerai pas de foyer d'émergence de pratiques. La diffusion progressive de l'horlogerie dans les

²¹² Pour plus de précisions, Blanchard 2011, p. 61.

²¹³ Il s'agit là d'une exception genevoise et ne se retrouvera dans aucun des autres territoires horlogers de l'actuel Arc jurassien suisse.

régions voisines de Genève (villages du pied du Jura, pays de Gex, Faucigny, Vallée-de-Joux, Pays de Vaud puis Pays de Neuchâtel) ne conduit pas au transfert du modèle corporatiste²¹⁴. Bien au contraire, l'horlogerie se propage en dehors de Genève parce que le travail n'y est justement pas réglementé de la même façon et que l'accès au métier n'y est pas aussi restreint (Donzé 2009, Blanchard 2011). Dès le milieu du 17^{ème} siècle, la pratique horlogère se propage dans les montagnes neuchâteloises. Elle s'y organise selon un système codifié mais qui laisse « les artisans dispose[r] d'une totale liberté dans la transmission des connaissances et des savoir-faire ainsi que dans le contenu de la formation. » (Pasquier 2008 : 78) Au milieu du 18^{ème} siècle, comme le montre Cortat et Fallet (Cortat 1999, Fallet et Cortat 2001), il existe deux types d'apprentissage, l'un est d'une longue durée (4-5 ans) et permet de former des horlogers complets, l'autre est plus court (6 à 30 mois) et conduit à faire des horlogers spécialistes dont les compétences se concentrent sur une opération particulière. Cette formation courte coïncide avec une division du travail accrue dans la branche et avec la possibilité d'embaucher rapidement une main-d'œuvre dont le besoin est grandissant avec l'importante implantation de l'horlogerie.

Dans le premier tiers du 19^{ème} siècle, apparaît une intensification du « souci » porté aux savoir-faire horlogers qui marque, à mon sens, une profonde rupture dans ses modalités de passation et introduit un nouveau modèle de pratiques. La transmission des compétences fait alors l'objet d'une problématisation explicite dont la diffusion s'étend, durant la suite du siècle, à tout l'Arc jurassien suisse. Le souci des savoir-faire nourrit alors de nouvelles sensibilités concrétisées dans de nombreuses initiatives qui visent à préserver le métier d'horloger, à le faire prospérer ainsi qu'à favoriser une production de qualité aux niveaux cantonal et national. A ce moment-là, alors que des crises nombreuses et récurrentes s'abattent sur l'activité horlogère, « une dévalorisation dans la transmission des savoirs horlogers est observée par plusieurs sociétés locales d'émulation de l'Arc jurassien. » (Pasquier 2010 : 191-192). Elles « établissent le constat d'une lacune généralisée en matière de connaissances théoriques et dénoncent les méthodes empiriques trop largement répandues, adaptées par chaque artisan à la convenance de sa production » (Cortat et Fallet 2001 : 77). Selon ces sociétés, les apprentissages tant complets que partiels ne correspondent plus aux attentes du métier. Formés par les maîtres horlogers, les apprentis ne développent leur

²¹⁴ Cette diffusion s'explique par le fait que, comme je l'ai dit au chapitre 3, rapidement les horlogers genevois ne s'occupent plus de toutes les opérations de fabrication des montres eux-mêmes et qu'ils les sous-traitent à l'extérieur de leur cité.

dextérité que sur des opérations précises (Pasquier, *ibid.*, *loc. cit.*). Ce type de formation permet ainsi « l'embauche massive d'une main-d'œuvre non qualifiée, dont l'apprentissage [se fait] sur le tas en quelque semaines, dans le cadre de la famille ou de l'atelier » (Barrelet 1991 : 400).

A Genève, comme le montre Mottu-Weber (2000), les milieux scientifiques et philanthropiques s'inquiètent du nombre et de la qualité des apprentissages. Ils entreprennent alors différentes initiatives: rapport de 1804 de la *Société des Arts* sur les changements qu'introduit l'arrivée des machines dans la production des ébauches ; inquiétudes de la même *Société* en 1822 sur le manque de surveillance exercé sur les apprentis, sur l'âge avancé des principaux praticiens et sur la possibilité de perdre la branche au vu du petit nombre d'apprentis formés. Les institutions cantonales et locales d'utilité publique se saisissent alors du problème. Des cours théoriques sont dispensés par les maîtres à leurs apprentis, puis des cours théoriques gratuits (chimie, physique, mécanique) sont créés (Mottu-Weber, *ibid.*). Cela débouche progressivement sur l'ouverture des premières classes d'horlogerie dès 1824 où les apprentis viennent parfaire leurs connaissances théoriques après la journée de travail qu'ils effectuent chez leur maître d'apprentissage (Mottu-Weber, *ibid.*) Un enseignement où la transmission du métier fait l'objet d'une codification rigoureuse voit ainsi le jour et se diffuse dans différents cantons de l'Arc jurassien suisse (Pasquier, *ibid.*, p. 79). Dès 1865, en l'espace de vingt ans, pas moins de huit écoles horlogères ouvrent leurs portes²¹⁵ et prennent progressivement aussi en charge le versant pratique de l'apprentissage. Créées par les autorités publiques « [...] dans le but de revaloriser les savoir-faire horlogers » (Donzé 2009 : 60), ces écoles opèrent comme des « conservatoires techniques » (Donzé, *ibid.*, p. 65) et sont ainsi sommées de « combler une lacune de l'éducation industrielle de [la] jeunesse²¹⁶ ». Le métier doit donc être préservé à travers un mode de transmission plus formalisé²¹⁷, dans une sphère soustraite aux impératifs de l'industrie et dans un espace distinct des lieux de production. Nous assistons là à l'institutionnalisation d'une triple ligne de partage entre les secteurs de l'industrie et de la formation, les domaines privé et public et les espaces de la

²¹⁵ La Chaux-de-Fonds 1865, Le Locle 1868, Neuchâtel 1871, Fleurier 1875, Bienne 1872, Porrentruy 1884, Soleure en 1884 qui deviendra Granges, Le Sentier 1901.

²¹⁶ *Rapport annuel du comité de l'Ecole horlogerie de La Chaux-de-Fonds pour l'année scolaire 1868-1869*, cité in Pasquier 2008 : 79.

²¹⁷ Cette formalisation de la transmission ne cesse de s'accroître jusqu'à la fin du siècle, puisque le risque de déqualification du métier conduit à la mise en place d'examens de fin d'apprentissage dans le dernier quart des années 1800.

production et de l'école. La prise de distance du secteur de la formation avec celui de l'industrie (les apprentis sont "sortis" des ateliers) fonde alors un partage sur lequel se construisent, aujourd'hui plus que jamais, de nombreuses tensions en matière de transmission, entre différent-e-s acteurs/rices.

Par ailleurs, ce premier moment de défense du métier en initie d'autres en parallèle et constitue le signe annonciateur d'une tendance plus générale. L'ouverture des différentes écoles est implicitement conçue comme une manière de protéger la facture artisanale de la profession d'horloger car la mécanisation de l'activité fait partie des causes de déqualification du métier identifiées²¹⁸. Cela constitue la première phase d'une distinction progressive entre l'artisanat et l'industrie, sur laquelle la figure de l'artisan se détache. Ce mouvement de protection de la teneur artisanale des compétences horlogères s'incarne, par exemple, dans la création d'une Société des horlogers de Genève (1878) laquelle sera active dans la création d'une loi relative au « Poinçon de Genève » (1886) ayant pour but de protéger l'horlogerie genevoise de l'usage abusif du nom de « Genève ». Apposé par un bureau basé initialement à l'Ecole d'Horlogerie de Genève, le « Poinçon » concerne en particulier le soin esthétique apporté aux finitions et aux décorations des pièces constitutives du mouvement des montres (Sougy 2014). La figure de l'artisan horloger ou des métiers de l'horlogerie fait également irruption comme enjeu de représentation dans les tableaux de différents peintres de l'Arc jurassien helvétique (Edouard Kaiser 1855-1931²¹⁹, Fritz Zuber-Bühler 1822-1896²²⁰) qui ont le souci de documenter le geste et de figurer la transmission de ces techniques.

Il convient cependant de relever qu'un tel mouvement n'est pas propre à l'horlogerie. Des associations professionnelles de défense des intérêts des petits artisans telles que l'*Union suisse des Arts et métiers* (1879) fleurissent à l'échelle nationale. Les horlogers de métier ne sont d'ailleurs pas aussi engagés dans la protection de l'« artisanat » et du « fait-main » que d'autres corps de métier, essentiellement parce que le travail de l'horloger se concentre sur les étapes de terminaison des montres et qu'il est moins menacé par la mécanisation que les métiers liés à la fabrication des ébauches et à l'usinage de leurs pièces constitutives (Blanchard *ibid.*). De surcroît, la défense des savoir-faire face à la dévaluation des métiers et

²¹⁸ Ce qui n'empêche pas les écoles professionnelles d'intégrer assez rapidement des classes de mécanique en leur sein (Donzé 2009).

²¹⁹ par exemple, l'œuvre *Polisseuses et guillocheurs* (1896)

²²⁰ par exemple, l'œuvre *L'horloger et sa famille* (milieu du 19^{ème} siècle)

l'industrialisation croissante excède alors largement les frontières de la Suisse. En témoignent, durant ces mêmes années, l'émergence de la Arts and Crafts Exhibition Society à Londres (1888) ou encore la création, en France, de la Société d'Encouragement aux Arts et à l'Industrie (1889)²²¹.

Par ailleurs, un tel souci des savoir-faire est exacerbé par la menace que représentent certains concurrents étrangers dès le milieu du 19^{ème} siècle. Tout en générant des stratégies de préservation du métier, il initie une tendance qui optimise la qualité chronométrique de la production horlogère suisse. Parallèlement à l'ouverture de différentes écoles d'horlogerie, une politique collective se développe de concert entre industriels et cantons horlogers qui donnera lieu à l'ouverture, en 1858, de l'Observatoire cantonal de Neuchâtel afin de détenir la mesure exacte du temps et de délivrer des « bulletins de marche » certifiant la qualité des montres produites. La mode des Concours de l'Observatoire est également lancée et participe du même élan que les expositions universelles : ils sont des vitrines promotionnelles où les fabricants viennent mesurer et faire voir la qualité de leurs produits. La défense du savoir-faire sous-tend également l'introduction d'une législation sur les brevets d'invention au niveau fédéral, entre 1848 et 1888, pour laquelle le secteur horloger est très favorable (Chachereau 2011). Selon Donzé, cet « arsenal technique [et législatif] [...] permet aux montres suisses d'aboutir à un haut degré de qualité et [d'] obtenir une réputation mondiale d'excellence » (2009 : 30). Le prestige horloger de la Suisse se bâtit progressivement dès ce moment-là, au nom du « progrès », à partir d'un souci explicite de conservation et d'amélioration des savoirs. Comme nous allons le voir, ce souci donne indirectement naissance aux premiers musées d'horlogerie et contribue à l'apparition d'un discours sur la tradition horlogère dès les années 1860.

8.3.2 Deuxième foyer : l'émergence d'un paradigme patrimonial lié à l'horlogerie

8.3.2.1 Patrimoine et conservation

Le deuxième foyer concerne l'émergence à proprement parler d'un paradigme patrimonial lié à l'horlogerie puis sa progressive matérialisation en espaces muséaux au cours du 20^{ème} siècle.

²²¹ Qui deviendra la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art en 1976 puis l'Institut National des Métiers d'Art en 2010.

Si les trois principaux musées d'horlogerie de l'Arc jurassien suisse, à savoir, le *Musée d'Horlogerie* du Locle, le *Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie* de Genève et le *Musée International de l'Horlogerie* de La Chaux-de-Fonds n'ont respectivement été inaugurés, dans leur forme actuelle, qu'en 1959, 1972²²² et 1974, l'histoire des deux musées neuchâtelois atteste pourtant de l'existence d'un souci patrimonial lié à l'horlogerie à partir de la seconde moitié du 19^{ème} siècle. Dans le canton de Neuchâtel, les débuts de la conservation patrimoniale en horlogerie sont les effets mêmes du souci des savoir-faire horloger qui se matérialise à travers l'ouverture des écoles d'horlogerie. En effet, le *Musée d'horlogerie* du Locle est né en 1868 lors de l'ouverture de l'Ecole d'horlogerie du Locle, à partir de collections horlogères qui y furent placées dans un but pédagogique. Celles-ci provenaient d'un cabinet de curiosités fondé en 1849 et transféré en 1858, dans l'Ecole industrielle de la ville. Dès 1868, le *Musée* suit les déplacements de l'école d'horlogerie²²³.

Pour ce qui concerne La Chaux-de-Fonds, le récit est similaire. Lors de l'ouverture de l'Ecole d'horlogerie de la ville en 1865, « mission était aux professeurs de constituer une collection, ceci avant tout dans un but didactique. » (Bosshart 2008) L'importance de la collection aboutit en 1883 à la création d'une sous-commission chargée de s'occuper de la gestion de la bibliothèque et de la présentation de la collection. Durant trente-cinq ans, horloges, montres, mouvements, outils « se collectionnent et s'exposent aux seuls regards des élèves et des professeurs. » (Bosshart, *ibid.*) Le paradigme patrimonial est alors entièrement lié à l'école d'horlogerie. La conservation des pièces a une portée plus heuristique que mémorielle, il ne s'agit pas de créer des liens avec le passé à des fins de valorisation ou de défense. En outre, le patrimoine horloger n'est pas encore situé dans un musée. Sous l'impulsion d'un industriel horloger de la ville, Maurice Picard, israélite d'origine française, un groupe de passionnés se constitue et propose l'ouverture d'un musée rétrospectif d'horlogerie. Un mémoire est rédigé. Picard le présente au Conseil communal de la ville. Apparaît ainsi peu à peu l'enjeu d'une mise en forme des « traces » du passé à des fins de valorisation territoriale. Le Conseil communal est sensible à la requête et crée une Commission en 1901 pour réfléchir à la question. En 1902, ses membres décident d'attribuer des locaux provisoires au futur musée d'horlogerie, à titre de salle d'exposition. Ce moment marque une séparation progressive et

²²² Le Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie de Genève ouvre en 1972 puis ferme en 2002, à la suite d'un cambriolage. Ce n'est qu'en décembre 2011, que ses collections sont réintégrées au Musée d'histoire de la Ville de Genève et à nouveau présentées au public à travers une exposition.

²²³ Site internet Musée d'horlogerie du Locle, *Historique* : <http://www.mhl-monts.ch/fr/historique.php> [consulté le 22 août 2013].

une autonomisation spatiale (mais pas institutionnelle) des collections d'horlogerie par rapport à l'école. Le « souci patrimonial » local lié à l'horlogerie ne connaîtra toutefois pas le même succès durant les cinq décennies qui suivent et il faudra attendre la fin des années 1950 pour que différentes initiatives soient à nouveau entreprises et que l'espace du musée soit agrandi et redynamisé.

8.3.2.2 L'ouverture de trois musées d'horlogerie comme nouvelle étape dans l'institutionnalisation publique du « patrimoine horloger » (1959-1974)

Les années 1960-1970 voient la manifestation d'un souci patrimonial dans l'ouverture de trois musées d'horlogerie, marquant l'autonomisation spatiale des collections d'horlogerie par rapport aux écoles. Coup sur coup, les musées d'horlogerie publiques du Locle (1959), de Genève (1972) et de La Chaux-de-Fonds (1974) ouvrent leurs portes avec de larges soutiens des régions et des entreprises horlogères qui y repèrent un moyen de valoriser le patrimoine local et de marquer leur implication territoriale. Il y a lieu de caractériser les inaugurations de ces trois musées, échelonnées sur une quinzaine d'années, comme la matérialisation de l'euphorie que vit alors l'horlogerie suisse, certes soumise au réveil d'une forte concurrence internationale, mais néanmoins confrontée à une demande grandissante du marché mondial. Le patronat s'est donc enrichi et les ressources privées existent dans la région. Dès la fin des années 1950, la mutation que subit le paradigme patrimonial lié à l'horlogerie est importante puisque, désormais, des espaces lui sont entièrement consacrés. Au Locle, le « patrimoine horloger » ne désigne, jusqu'au début des années 1950, que des collections de pièces horlogères mises dans des cartons entreposés dans l'école d'horlogerie. Dès 1959, ces collections sont exposées dans un musée créé après le rachat du Château des Monts par des membres de la société civile et des autorités. A la Chaux-de-fonds, jusqu'aux des années 1970, le musée d'horlogerie n'est pas un lieu autonome mais se trouve installé dans les locaux mêmes de l'école d'horlogerie. Dès 1974, il est un espace muséal neuf dont les collections sont réputées d'« importance mondiale » par l'ICOMOS. Quant à Genève, avant 1972, la ville a certes des collections d'horlogerie et d'émaux mais aucun lieu pour les exposer. Ce sera le cas après avoir acquis une maison de maître bâtie dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle.

En vingt ans, l'investissement consenti dans la création de ces trois musées témoigne donc d'une volonté manifeste des pouvoirs publics mais également des milieux industriels de

valoriser les ancrages temporel et local du savoir-faire horloger et d'en faire bénéficier les villes et les entreprises qui y sont installées. Ces événements marquent des étapes importantes dans l'institutionnalisation du « patrimoine horloger » mais également dans sa progressive transformation en instrument de valorisation territoriale pour les villes et en outil de communication pour les entreprises.

8.3.3 Troisième foyer : la qualification de l'horlogerie en « tradition »

8.3.3.1 L'horlogerie n'a pas toujours été une tradition

Le troisième foyer coïncide avec l'émergence de discours qui qualifient systématiquement l'horlogerie neuchâteloise (puis suisse) de « tradition », à partir de 1860. Il convient de rappeler que l'horlogerie en Suisse n'a pas toujours été perçue, mise en récit et pratiquée comme une tradition ; la fabrication des garde-temps n'a pas toujours été présentée comme une pratique ancrée dans un lointain passé. Au contraire, les opérations formelles qui ont constitué et constituent aujourd'hui encore cette activité en « tradition » relèvent d'une histoire spécifique, que j'entends présenter ici. Ce phénomène récent ne doit pas être approché comme la survivance ou l'héritage d'anciennes habitudes mais comme le produit d'une invention de la modernité culturelle et politique qui s'ébauche au milieu du 19^{ème} siècle dans un contexte d'émergence des appartenances cantonales et nationales. Cette invention est une manière de qualifier l'activité horlogère qui tend à l'« ancestraliser », à des fins de légitimation et de positionnement hiérarchique. Neuchâtel apparaît ainsi comme le premier territoire helvétique en regard duquel l'horlogerie en tant que tradition fut inventée.

8.3.3.1.1 Une « tradition » neuchâteloise de mise en tradition de l'horlogerie ?

Les premiers discours qui font spécifiquement de l'horlogerie une tradition émergent dès la seconde partie du 19^{ème} siècle et concernent les Montagnes neuchâteloises. Malgré une implantation sur ce territoire depuis la fin du 17^{ème} siècle, l'activité horlogère a, durant le 18^{ème} siècle, une vitalité économique fluctuante et son existence même n'est de loin pas assurée.

Comme le dit Laurence Marti dans *L'invention de l'horloger* (2003 : 33) :

« Jusqu'en 1830, rien ne laisse véritablement présager de l'importance du développement horloger qui va intervenir dans les Montagnes dès le milieu du 19^{ème} siècle. Au contraire, la période révolutionnaire, puis l'Empire contribuèrent plutôt à semer le doute sur les possibilités de cette activité. Les barrières douanières érigées entre Neuchâtel et le reste de la région jurassienne privent l'horlogerie de ses fournisseurs, les débouchés commerciaux sont entravés du fait des guerres et des mesures protectionnistes de la France. La production neuchâteloise connaît une chute considérable et nombreux sont les hommes et les femmes à se rabattre sur la dentellerie, l'indiennage (le textile) ou l'agriculture. Après 1815, la reprise est difficile, notamment en raison du maintien [...] des interdictions d'importation de produits horlogers en France. »

En 1834, la réouverture des frontières aidant, un « virage horloger » (Marti, *ibid.*, p.34) s'opère et l'horlogerie devient progressivement la source de la prospérité régionale, perdant son statut d'« activité marginale » (Marti, *ibid.*, p.51). Ce développement économique est accompagné d'un « mouvement culturel [qui] contribue à modifier complètement l'image de l'horloger et de l'horlogerie dans la société neuchâteloise » (Marti, *ibid.*, p.37). Il annonce l'émergence, sous l'égide de la Société d'émulation locale, d'un discours historique sur les origines de l'industrie horlogère. Dire que les mises en récit de l'horlogerie neuchâteloise apparaissent à ce moment-là serait pourtant faux. Dans son ouvrage, Marti montre que, dès le milieu du 18^{ème} siècle, un récit se crée autour du personnage de Daniel JeanRichard, considéré comme l'introducteur de l'horlogerie dans la région. Toutefois, dès les années 1830, la référence à l'horlogerie devenant centrale, JeanRichard apparaît comme un horloger d'établi, voué à son métier alors qu'auparavant, il était davantage présenté comme un « artiste » qui développe l'horlogerie mais « reste proche du modèle agricole » (Marti, *ibid.*, p. 30).

A partir du deuxième tiers du 19^{ème} siècle, un discours historique sur l'horlogerie se forme puis s'intensifie avec la création de la Société cantonale d'histoire (1864) et de sa revue *Musée neuchâtelois*. La mutation de l'industrie horlogère en activité prépondérante pour la région neuchâteloise explique certes la formation d'un tel discours mais, en parallèle, son essor doit également être envisagé en regard des incertitudes et des tensions qui caractérisent l'époque. Malgré ses succès, l'horlogerie neuchâteloise est en effet régulièrement confrontée à des crises dues à l'éclatement et à la petite taille de ses entreprises ainsi qu'à sa nature

exportatrice (Schaller 1991). Pour la période 1849-1904, ce ne sont pas moins de six crises qui sont identifiées et décrites par Scheurer (1914). Liengme (1994, 1995 : 37-38) fait ainsi du « choc de Philadelphie » (1876), qui s'inscrit dans la « grande dépression » que subit l'industrie mondiale de 1873 à 1896, l'événement fondateur du développement de l'histoire neuchâteloise liée à l'horlogerie et ses origines. La formule « choc de Philadelphie » désigne la réaction que suscite, dans les milieux horlogers helvétiques, le retour de la délégation suisse de l'Exposition universelle de Philadelphie. Cette délégation composée de diplomates et d'industriels a alors la conviction que les États-Unis représentent un très sérieux concurrent dans la production de montres de qualité. Organisée en manufactures, la production horlogère américaine semble réalisée en grandes séries à partir d'un principe d'interchangeabilité des pièces que rendent possible une fabrication mécanisée ainsi que l'adoption de standards et de normes. La diffusion de deux rapports liés à cet événement produit un choc dans les milieux politiques et industriels suisses, où les impressions d'un retard dans la mécanisation de la production et d'un manque de verticalité de l'industrie suscitent une vaste polémique « plus idéologique qu'appuyée sur des réalités économiques » entre « passéistes » et « modernistes » (Blanchard, *ibid.*, p. 167). Cette polémique est renforcée dès 1877 à la suite du constat d'une importante baisse des exportations suisses à destination des États-Unis (liée, entre autres, à la crise mondiale et à des mesures de protectionnisme douanier en Amérique, mais interprétée par les Suisses comme un manque de compétitivité de leur industrie). L'histoire qui s'écrit, à partir de ce moment-là, est entièrement imprégnée de cette polémique. À ce titre, Liengme (*ibid.*, p. 37) souligne que :

« [...] la mémoire de l'horlogerie neuchâteloise se maintint, pratiquement jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle, sans le soutien d'une histoire écrite. [...] Mais, comme le montre un certain nombre de préfaces et de postfaces de textes historiques, dès que se manifestent les premiers signes d'une mutation irrémédiable, il s'avéra alors nécessaire de lui substituer une méthode de conservation du passé plus raisonnée, ordonnée et contrôlée [...]. »

Même si la « mutation » est ici surévaluée et n'aura, en définitive, rien d'« irrémédiable » (Blanchard, *ibid.*, p. 163-170), Liengme (1995) pose néanmoins un jalon important dans l'étude de la production de l'histoire horlogère. Elle montre comment émerge la mise en récit de l'horlogerie neuchâteloise lorsque notables et patrons horlogers de la région prennent conscience de la concurrence internationale qui menace leur commerce de montres. Le passé

horloger est alors inventé et désigné comme un exemple à suivre en temps d'instabilité. Selon Liengme et Barrelet (1996 : 59), ce discours historique sur l'horlogerie neuchâteloise de la période 1860-1890 est traversé par deux axes : le premier couvre la période 1860-1876 et se trouve « centré sur la détermination de la spécificité de l'identité professionnelle de l'horloger neuchâtelois ». Le second se met en place juste après Philadelphie (1876) et s'attache « à montrer comment évolua cette identité face aux événements intérieurs et extérieurs ».

8.3.3.1.2 Les spécificités de l'horloger neuchâtelois

Le discours historique a alors pour souci d'incarner et de personnifier l'horlogerie et place ainsi la figure de l'horloger au centre de ses préoccupations, en l'instituant comme un « héros » (Liengme, *ibid.*, p. 39). La place réservée à JeanRichard est centrale et « une mémoire officielle se constitue autour [de son] personnage [...] qui devient le symbole d'une société et d'une culture locales » (Marti, *ibid.*, p. 37). JeanRichard fait aussi l'objet de poèmes, de pièces de théâtre, d'évocations lors d'événements publics (Tir fédéral de 1863 et inauguration des eaux en 1887 à La Chaux-de-Fonds), d'une monumentalisation commémorative au Locle (1888) et de commémorations plus tardives (1941, 1991). Cette figure du JeanRichard horloger symbolise la notion de progrès industriel et social sur laquelle se fonde le développement horloger du 19^{ème} siècle. Dans les récits où il apparaît, la focalisation sur les savoir-faire est importante. « Les auteurs accentuent [...] très fortement la perspective artisanale, avec le rôle de la main [...], ainsi que le caractère héréditaire de la connaissance. C'est le triomphe de l'horloger auquel est vouée une admiration sans bornes. » (Marti, *ibid.*, p. 50.) Comme le montre Liengme (*ibid.*, p. 40), à JeanRichard s'ajoute l'évocation d'autres « grands hommes » - tels les horlogers Jaquet-Droz, Berthoud, Perrelet, Breguet - qui sont loués pour leur « art » et sont généralement cités en tant qu'« inventeurs » d'une technique ou d'un mécanisme particuliers. Leurs caractéristiques professionnelles et morales sont répertoriées et complétées en convoquant différents imaginaires locaux tels que le feu (en référence aux incendies de La Chaux-de-Fonds en 1794 et du Locle en 1833) et la neige (qui marque l'isolement géographique des montagnes et naturalise le « génie mécanique » qui s'y trouve).

Cette « mythologie des pères spirituels de l'horlogerie » est une base à partir de laquelle un « sujet épistémique horloger » ou « sujet horloger archétypique » (Liengme et Barrelet, *ibid.*, p. 60) est formé de manière à servir de référence aux générations actuelles et futures. La

valeur maîtresse qui façonne cette figure de l'horloger est le travail. Il est seul, silencieux, patient, modeste mais surtout absorbé, voire obsédé par sa tâche. De surcroît, l'horlogerie renvoie à une forme d'art et, à ce titre, ne peut être considérée comme n'importe quelle activité, ni pratiquée par n'importe qui : l'horloger naît horloger, il l'est par *vocation*. Génialement *inspiré*, il est entièrement *consacré* car rien ne peut le détourner de son ouvrage (Liengme, *ibid.*, p. 42.). Liengme poursuit en soulignant que « [les récits de ces héros de l'horlogerie] prirent généralement la forme d'une histoire des "prédispositions horlogères naturelles" du peuple neuchâtelois et visaient à placer la relation de l'ouvrier à la montre sous le signe de la prédétermination. »

La famille est, en outre, un modèle central pour la caractérisation du monde horloger et pour celle de la transmission du savoir-faire qui s'opère par filiation. Elle illustre l'équilibre social établi sur la liberté individuelle et le sens du devoir, équilibre dont l'un des emblèmes est le paysan-horloger. Celui-ci désigne un travailleur qui s'adonne la moitié de l'année aux travaux agricoles et l'autre moitié, durant la mauvaise saison, aux travaux horlogers. Le mythe du paysan-horloger, constitué en figure ancestrale de l'artisan-horloger neuchâtelois, se forge alors progressivement (Scheurer 1995) et n'aura de cesse, jusqu'à aujourd'hui, de susciter de multiples appropriations parmi les acteurs/rices du monde de l'horlogerie. A l'image de la marque Rudis Sylva²²⁴ et de son propriétaire qui ouvre en 2013 un Espace d'hommage aux paysans-horlogers au Boéchet, dans le canton du Jura²²⁵ ou de l'édition 2009 de la Semaine des Musées organisée dans la ville de La Chaux-de-Fonds où le Musée paysan et artisanal invitait un des horlogers du Centre de restauration d'horlogerie ancienne du MIH à réaliser des démonstrations d'« horloger à son établi » dans le cadre reconstitué d'un atelier du 18^{ème} siècle. Le restaurateur campait le rôle d'un « paysan-horloger » et faisait une démonstration de restauration d'objets anciens pour le public, théâtralisant ainsi de manière ludique les « sources de l'horlogerie neuchâteloise »

8.3.3.1.3 La défense de l'identité horlogère neuchâteloise

Dès 1876, alors que la concurrence américaine apparaît comme une menace pour l'industrie neuchâteloise et suisse, la mise en tradition de l'horlogerie opère comme un moyen de défense et une « arme de guerre ». Le discours historique se fait militant et se met alors « au

²²⁴ Site internet de la marque: <http://www.rudissylva.ch/CMS/default.asp?ID=189> [consulté le 7 mars 2014].

²²⁵ Site internet de l'Espace du paysan horloger: <http://www.paysan-horloger.ch> [consulté le 7 mars 2014].

service de la sauvegarde des intérêts de l'horlogerie helvétique » (Liengme et Barrelet, *ibid.*, p. 58). L'« exceptionnel savoir-faire neuchâtelois » lié à une horlogerie artisanale et artistique est défendu par certains patrons et les « aristocrates de la profession » (Barrelet, 1991 : 291) tels que les monteurs de boîtes en or, graveurs, repasseurs²²⁶, remonteurs²²⁷, chronométriers²²⁸ qui craignent une dégradation du métier. Au nom de la tradition, se manifeste le refus de la mécanisation du travail et de l'invasion des manufactures²²⁹, sur fond d'anti-américanisme. Un plaidoyer du notable Jules Jürgensen (1881 : XLIII)²³⁰, fils de l'horloger d'origine danoise Urban Jürgensen établi au Locle dès la fin du 18^{ème} siècle, en témoigne :

« Pour monter une fabrique – mot odieux en un sens lorsqu'il s'agit d'une profession qui touche à l'art par tant de côtés – que fait-on aujourd'hui dans les Deux-Mondes ? On bâtit un vaste hangar, percé de beaucoup de fenêtres, on y installe des tours, des perçoirs, des laminoirs, de lourdes étampes et des ciseaux numérotés. Un ou deux capitalistes courageux s'associent à un ingénieur-horloger, celui-ci s'adjoint des contremaîtres expérimentés, venus de Suisse et d'Angleterre, auxquels on donne des manœuvres, hommes, femmes, enfants à diriger – et on frappe et l'on taille, avec plus ou moins de précision, quoi qu'on en ait bien voulu dire, les pièces détachées de l'horloge uniformément construite sur quelques types invariables. Ici combien la chose fut autre et combien supérieure en naissance, en éducation et en résultats ! »

²²⁶ Cf. Glossaire.

²²⁷ *Idem.* Voir « assemblage ».

²²⁸ *Idem.*

²²⁹ À noter que, dans le texte qui suit, Jürgensen emploie « fabrique » pour « manufacture ». Une « fabrique » est un lieu qui regroupe un certain nombre de personnes et où le travail est partiellement mécanisé, une « manufacture », un lieu où sont regroupés tous les corps de métier nécessaires à la fabrication d'une montre (Blanchard 2011).

²³⁰ Cité in Liengme 1994 : 63 et Donzé 2009 : 44-45.

Il poursuit :

« Je crois à l'hérédité de la main, à la transmission par les pères à leurs fils de la délicatesse du toucher, du savoir-faire intime, du maniement artistique de la lime et du burin. J'y crois pour avoir mille fois constaté que la finesse dans le travail est, pour ainsi dire, patrimoniale dans plusieurs familles d'horlogers. [...] Je me suis assuré [...] qu'on ne saurait improviser un milieu horloger, le peuplât-on de mécaniciens émérites, y fît-on venir les machines les plus perfectionnées et les meilleurs outils. Il y a dans la touche manuelle de nos ouvriers je ne sais quel mélange de délicate hardiesse, de grâce innée, de valeur artistique, en un mot – qui se répand jusque dans les sous-sols de la fabrique inférieure. »

Dans cet extrait, se profile la caractérisation d'un savoir-faire horloger type, auquel il est prêté un certain nombre de caractéristiques. Il est héréditaire et se trouve intimement lié aux sens et au corps. Cette hérédité est ancrée dans un milieu. Le savoir-faire se transmet par une filiation qui ne peut s'opérer que dans un territoire géographique et social, rigoureusement circonscrit. Enfin, il est, au sens premier du terme, un patrimoine, c'est-à-dire un bien hérité du père par voie génétique. Cette naturalisation du savoir-faire horloger a pour corollaire de faire des Montagnes neuchâteloises la terre d'élection de la fabrication des montres et le berceau de son industrie. Un mythe est en train de se déployer. Cela apparaît d'autant plus clairement que, comme le montrent les travaux de Cortat (Cortat 1999, Fallet et Cortat 2001), d'une part, jusqu'au milieu du 18^{ème} siècle, rien n'est vraiment codifié en matière de transmission du savoir-faire. D'autre part, à compter des années 1760, les jeunes gens en viennent à l'horlogerie plus par opportunisme en fonction de l'intérêt que présentent les conjonctures commerciales que par goût de la continuité filiale. Les apprentissages sont de longueur extrêmement variables et sont régulièrement interrompus en cours de route, en particulier en raison des nombreuses crises auxquelles l'industrie, déjà grandement tournée vers l'exportation, doit faire face. L'idée que le savoir horloger est une vocation qui se transmet de manière filiale, comme un patrimoine génétique, est bien une invention de la seconde moitié du 19^{ème} siècle.

La position de Jürgensen qui associe l'apparition du travail en fabrique à une mécanisation forcenée de l'activité alimente des résistances dans les Montagnes neuchâteloises (Barrelet, *ibid.*, *loc. cit.*) : de nouveaux fabricants sont contraints de se déplacer dans le canton de Berne pour créer leur manufacture. Les frères Brandt quittent les montagnes pour ouvrir la

manufacture Omega à Bienne et, en 1903, éclate à La Chaux-de-Fonds une grève des boîtiers de la fabrique des frères Perret, accusés d'avoir installé des machines « par esprit de lucre et pour casser les bras aux ouvriers » (Barrelet, *ibid.*, *loc. cit.*). Par ailleurs, ce type d'histoire militante est aussi utilisé par les autorités et les industriels pour « ne pas perdre la face » sur la scène internationale. Ainsi, en 1878, divers gouvernements cantonaux chargent Marc Thury, professeur d'histoire de l'Université de Genève, de rédiger une publication pour l'Exposition universelle de Paris. L'objectif est de répondre aux propos diffamatoires de la concurrence américaine et prouver la supériorité suisse (Liengme et Barrelet, *ibid.*, p. 59), mais également de « “convertir” les horlogers de l'arc jurassien eux-mêmes à une certaine conception du travail horloger, alimentée par l'histoire ». Dans ce même esprit, l'horlogerie n'est pas présentée comme une « industrie » par les organisateurs de l'Exposition nationale de Genève en 1896 puisqu'ils lui assignent une place dans le palais des Beaux-arts (au voisinage de l'Art ancien), loin des halles de l'Industrie et des espaces réservés aux Sciences (Veyrassat 2000 : 55).

8.3.3.2 De l'horlogerie comme tradition

À travers ces différents discours historiques émergent les qualifications successives de l'horlogerie neuchâteloise puis suisse en « tradition ». Le savoir-faire horloger et les valeurs qui le sous-tendent sont constitués en bien commun, parfait de génération en génération, et lié à un territoire spécifique. « Plus encore que ce n'était le cas au 18^{ème} siècle, le développement de la connaissance est présenté comme un héritage individuel et collectif » (Marti, *ibid.*, p. 50). Les Montagnes neuchâteloises sont désormais le « Pays des montres²³¹ », un lieu anobli et légitimé par l'amour du travail bien fait, le souci du geste soigné, le raffinement de la main de l'artisan, la patience et la minutie de ses habitants. Il s'agit là d'un prolongement du souci des savoir-faire qui sous-tend les initiatives de revalorisation du métier déjà tangibles dans les années 1820. La mise en tradition de l'horlogerie et l'apparition de la figure de l'horloger sont ainsi les effets particuliers des discours historiques du moment, imprégnés de la volonté de défendre l'industrie, des points de vue économique et politique.

De nombreux propos tenus à la fin du 19^{ème} siècle témoignent par ailleurs d'une forme de patriotisme helvétique et tendent à faire de la Suisse entière, un territoire horloger capable de

²³¹ Titre d'une notice publiée à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris en 1900. Reproduite in Marti, *ibidem*, p. 63.

combattre la concurrence internationale. Ainsi, Thury déclare en 1878 dans sa publication : « La fabrique d'horlogerie suisse a un passé glorieux » (cité in Liengme, *ibid.*, p. 44). Auguste Bachelin relève, dans l'ouvrage sur l'horlogerie neuchâteloise qu'il publie à l'occasion de l'inauguration du monument de Daniel JeanRichard en 1888, que « l'horlogerie est la plus nationale et la plus importante de nos industries » (1888, cité in Marti, *ibid.*). L'apparition de fabriques dans le Jura bernois et à Bienne, durant la première moitié du 20^{ème} siècle, élargit progressivement le cadre de référence – jusqu'ici strictement neuchâtelois – dans lequel l'industrie horlogère est pensée (Marti, *ibid.*, p. 71)²³². En 1948, la publication de l'historien Alfred Chapuis, *L'horlogerie, une tradition helvétique*, consacre définitivement ce lien entre industrie, ancrage temporel et territoire national : l'horlogerie est devenue la tradition nationale, et la figure de l'horloger intègre un discours qui porte sur le pays entier. Cette tendance est alors renforcée par le succès dont jouit l'horlogerie helvétique au sortir de la Seconde Guerre mondiale puisqu'elle devient alors la première industrie d'exportation du pays et bénéficie d'une vitalité et d'une visibilité mondiale inédites.

8.3.3.3 Les aléas de la mise en tradition de l'horlogerie

La première moitié du 20^{ème} siècle ne conduit cependant pas à un essor de la rhétorique « traditionnalisante ». L'importance du passé qui colore tant de discours historiques sur l'horlogerie à la fin du 19^{ème} s'atténue quelque peu dès le début du siècle et ce jusqu'au milieu des années 1960. À ce titre, l'horlogerie neuchâteloise inspire, dans les années 1930, cette remarque au folkloriste René-Oscar Frick (1931 : 121) : « L'industrie - autrefois la dentelle au Val-de-Travers et dans les Montagnes, les toiles peintes dans le district de Boudry et au Val-de-Ruz, aujourd'hui et dès longtemps l'horlogerie qui a fait la prospérité de La Chaux-de-Fonds - *ne s'accommode guère de la tradition* [C'est moi qui souligne]. » Un tel propos signale que si l'horlogerie n'a pas toujours été envisagée comme une tradition sur les territoires neuchâtelois et helvétique, à partir du moment où elle fut caractérisée comme telle, ce qu'on y associa n'a pas été identique à chaque époque. La tradition n'est pas immuable. Elle est façonnée par son inscription dans le contexte sociohistorique et toutes les époques ne sont pas systématiquement aussi friandes « d'ancestralisation » que celle que je viens d'évoquer ou que la nôtre.

²³² Parallèlement, l'ouvrage d'Anthony Babel (1912) sur la « Fabrique » à Genève contribue à instituer la tradition horlogère genevoise et à faire du « cabinotier » la figure de l'horloger local.

Les mises en tradition de l'horlogerie ne se sont pas multipliées, au début du 20^{ème} siècle, entre autres, parce que la restructuration profonde de l'industrie horlogère, tant redoutée après « Philadelphie », n'a jamais eu lieu. S'il est indéniable que cet événement a produit un grand effet dans le monde horloger et y a généré beaucoup de polémiques et de discours, la rupture dans la structure du secteur horloger est une « pure invention historiographique » (Blanchard, *ibid.*). Dès le dernier quart du 19^{ème} siècle, la mécanisation de certains ateliers, l'apparition de fabriques et de quelques manufactures ainsi que le recul du travail à domicile sont certes des phénomènes progressivement attestés, mais il convient d'apporter quelques nuances. À partir de 1876, il n'y a pas de mutation structurelle brusque entre une production artisanale disséminée en ateliers et une soudaine concentration verticale du travail en manufacture. L'industrie horlogère demeure résolument dispersée dans un grand nombre d'entités de différents types (ateliers familiaux ou non, fabriques, comptoirs d'« établissage ») et les manufactures imparfaitement intégrées qui apparaissent se comptent sur les doigts de la main.

Par ailleurs, le processus de mécanisation de certains ateliers n'est pas un phénomène nouveau. Il est déjà attesté depuis le premier tiers du 19^{ème} siècle (Blanchard, *ibid.*, p.167-170). De surcroît, il touche, à ce moment-là, exclusivement les secteurs de la fabrication des ébauches et des composants de la montre, et pas le secteur de la terminaison. Dans le domaine de l'assemblage, la mécanisation et surtout l'automatisation ne se développeront qu'à la fin des années 1960 (Crevoisier 1991 : 29). Il est donc faux de dire que les opérations typiquement horlogères d'assemblage (anciennement remontage), de réglage, de terminage ou de repassage se sont alors mécanisées. De plus, pour ce qui concerne le secteur de l'usinage, la mécanisation des moyens de production est un processus lent en raison des investissements conséquents qu'il requiert. A ce propos, le travail de l'historien de formation Patrick Linder (2011 : 211-212), alors responsable du patrimoine de la maison Longines, illustre que l'interchangeabilité satisfaisante des pièces d'horlogerie ne sera pas atteinte dans les quelques manufactures de la région avant le deuxième tiers du 20^{ème} siècle.

En résumé, il n'y a pas eu de transformation structurelle de l'industrie durant la deuxième moitié du 19^{ème} siècle. Ce n'est donc pas le moment où s'établit, au sein du monde de l'horlogerie suisse, une ligne de démarcation nette entre artisanat et industrie, système de l'établissage et apparition du travail en fabrique, tradition et modernité. La notion de tradition apparaît dans le jeu des réorganisations conjoncturelles qui constituent une forme particulière

de modernisation partielle et interviennent entre 1870 et 1900. La modernité n'a donc pas brusquement pris le pas sur la tradition puisque l'une ne va pas sans l'autre : en horlogerie, l'invention de la tradition est en effet conditionnée par cette modernisation.

8.4 Les enchevêtrements des pratiques générées par les trois foyers (1965-2015)

Comme je l'ai précisé, l'identification de ces trois foyers n'est toutefois qu'une étape dans l'entreprise généalogique. Considérant que le « patrimoine horloger » ne devient un dispositif qu'à partir de la première moitié des années 2000, la démultiplication des usages patrimoniaux qui sous-tend une telle formation est le produit d'un certain nombre de transformations des pratiques initiées par les trois foyers identifiés qui donnèrent progressivement lieu à de nouvelles catégories. Je soutiens ici que ces transformations sont intervenues, de manière concentrée, entre 1965 et 2005.

8.4.1 L'émergence d'un nouveau régime d'invention de la tradition dans le monde horloger (dès 1980)

A la fin des années 1960, une nouvelle mutation du souci des savoir-faire horlogers s'opère. Comme je l'ai montré dans le chapitre trois, à ce moment-là, en réaction à une nouvelle vague de mécanisation de l'activité, à la parcellisation des tâches et à la déqualification du métier, différentes stratégies sont mises en place par les praticiens et les amateurs de montres. Elles renouvellent les initiatives de défense de l'horlogerie ancienne et conduisent à une revalorisation des restaurateurs et des « derniers artisans » (Carrera 1976 et 1978). Ces phénomènes sont d'abord marginaux mais auront une influence considérable, au début des années 1980, dans la transformation que subit la notion de tradition.

8.4.1.1 De la tradition comme double rupture

En pleine « crise du quartz », une double rupture se marque²³³ : la tradition, au sens où l'entend Hobsbawm, qui était une catégorie explicitement inventée et employée par les

²³³ La double rupture se situe, à mon sens, dans l'invention de la tradition qui accompagne, au début des années 1980, les processus de relance de l'horlogerie mécanique et non pas dans la crise qui met à mal l'industrie horlogère suisse dès 1974.

historiens et par les horlogers depuis le milieu du 19^{ème} siècle pour *défendre* une acception du métier qu'ils sentaient *menacée*, devient un *modèle de pratiques* qui réfèrent au passé et dont s'emparent certains entrepreneurs à la tête de marques pour *relancer* leur production de montres mécaniques et la repositionner dans la gamme du luxe.

8.4.1.1.1 Le nouveau régime d'invention de la tradition comme régime d'historicité présentiste

Pour évoquer ces différents moments d'appropriation de la tradition, j'ai forgé, sur le modèle du « régime d'historicité » d'Hartog (2002), le concept de « régime d'invention de la tradition ». Chez Hartog (*ibid.*), la notion de « régime d'historicité » désigne l'ensemble des valeurs sociales affectées à chacun des temps passé/présent/futur ou la forme revêtue par la combinatoire présent-passé-futur à un moment particulier du temps. Cette combinatoire agence un certain « ordre du temps » qui organise les pratiques, les manières de penser les phénomènes historiques et donne lieu à un certain type d'expérience temporelle. Mais, comme le rappelle Lessault (2004), un commentateur d'Hartog, « un “régime d'historicité” n'est pas uniquement l'expression d'un ordre dominant du temps [...], [il est] tissé de différents régimes de temporalité ». Pour Hartog, ce qui caractérise l'actualité est un « présentisme », « le présent [étant] devenu l'horizon sans futur et sans passé [qui] génère, au jour le jour, le passé et le futur dont il a, jour après jour, besoin et valorise l'immédiat. » (Lessault 2004)

A la suite d'Hartog et de Lessault, je définis la formule de « régime d'invention de la tradition » comme un régime d'historicité spécifique dont les modalités d'agencement varient selon l'époque dans laquelle il s'inscrit. A ce titre, j'estime que deux régimes d'invention de la tradition sont repérables pour ce qui concerne l'histoire récente de l'industrie horlogère suisse. Ils concernent tous deux une certaine manière d'organiser les rapports au temps dans le monde horloger et de modéliser le passé en un ensemble organisé de discours et de pratiques mais selon des temporalités distinctes. Le premier de ces régimes de la tradition est celui que j'ai repéré dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle. Le second est celui qui apparaît à la fin des années 1970 et inscrit les pratiques de fabrication des montres mécaniques et la manière dont l'industrie se valorise et se vend dans un nouveau rapport au temps tourné vers le passé mais complètement conditionné par les enjeux de rentabilité économique et de gestion des risques au présent. Il s'agit donc d'un présentisme, contrairement au régime de la tradition du

19^{ème} siècle qui est tourné vers le passé mais mû par une vision progressiste tendu vers le futur et agi par une rationalité d'ordre téléologique.

8.4.1.1.2 La double rupture

Au début des années 1980, l'avènement de ce nouveau régime de la tradition concerne avant tout les marques de taille importante et l'industrie (et pas vraiment les créateurs indépendants du travail de qui elles dépendent alors, en partie, du point de vue de la conception technique). Il cristallise, pour ces maisons, l'enjeu d'un repositionnement *marketing* qui participe d'une volonté de valoriser les montres mécaniques suisses à partir d'autres qualités que la précision et le rapport qualité/prix qui avaient fait leur réputation jusque-là mais que le quartz bat alors en brèche. Plus efficient et plus rentable que le procédé mécanique, il est en effet indépassable. Les catégories de « tradition » ou d'« horlogerie traditionnelle » désignent alors une horlogerie mécanique soignée et sont convoquées en contre-point de l'horlogerie électronique associée au bas-de-gamme. Ces catégories focalisent ainsi sur une acception élitiste de l'horlogerie et font de l'« exceptionnel » un paradigme dominant pour les mises en scène de la pratique. Ce n'est pas la fabrication de pendules neuchâteloises, de morbiers ou d'horloges à coucou qui est revitalisée mais celle de montres d'une grande complexité technique, en métaux précieux, faites prétendument « à la main ». La différence est toutefois de taille avec les usages de la tradition qui sont faits au 19^{ème} siècle dans la mesure où, à ce moment-là, la catégorie de « tradition » n'est pas employée pour justifier la relance commerciale de nouveaux produits mais pour « protéger » un type de production en cours, en qualifiant sa facture par l'ancienneté de son ancrage territorial (Liengme 1994, 1995, Liengme et Barrelet 1996, Marti 1999, 2003).

La seconde rupture des années 1980 se situe dans le fait que le régime de la tradition que les marques inventent, à ce moment-là, fait émerger un type d'horlogerie qui ne correspond pas à celle que pratiquait l'industrie suisse avant la crise, alors majoritairement concentrée sur des montres mécaniques standards ou focalisée sur le progrès, l'électronique et la conquête aérospatiale. Le repositionnement de l'horlogerie mécanique sur un segment exclusif ne s'est ainsi opéré qu'à la faveur de la revitalisation de certains « artisanats d'art » alors quasiment oubliés (anglage, guillochage, émaillage, peinture sur miniature, gravure main) ou de la recreation d'« arts de faire » (De Certeau 1990) sur des produits de « haute technicité » qui n'étaient presque plus fabriqués. A ce moment-là, la tradition (et les nouveaux produits dont

elle accompagne la mise en marché) constitue une innovation dans le monde horloger : elle repositionne les montres mécaniques compliquées comme la continuation d'un passé immémorial mais aussi comme quelque chose d'innovant par rapport aux montres mécaniques simples produites précédemment et aux montres à quartz. Ce nouveau régime d'invention de la tradition et les produits qu'il accompagne ont opéré un décrochement avec la période précédente tout en s'affichant ostensiblement comme un trait d'union entre le présent et un passé lointain. Dans la lignée de travaux d'anthropologues qui ont souligné que la tradition se mettait en forme dans les sociétés humaines à la suite d'une opération paradoxale de mise à distance du passé (Lenclud 1987, 1994, 1991, Debary 2001, 2002, Rautenberg 2003), il apparaît ainsi que les pratiques horlogères qui se sont affichées comme les signes de la continuité des marques ont constitué des ruptures radicales. Une forme de discontinuité temporelle a donc été la condition de la revendication de continuité de ces maisons au début des années 1980. En adaptant la remarque que Lenclud (1987) fait à propos des sociétés au cas de la pratique horlogère en Suisse, il est ainsi possible de dire que c'est en vertu du fait qu'elle s'est soudainement beaucoup transformée en regard de son passé (au contact de changements économiques, industriels, technologiques) qu'il a été possible de dire qu'elle est demeurée la *même* chose, de manière continue.

Le nouveau régime de la tradition que soutiennent les marques de grande taille escorte la relance de produits mécaniques haut-de-gamme à travers un « retour aux origines » (Marti 1999) de l'horlogerie helvétique qui n'est autre qu'un « recours nostalgique et esthétique » à celles-ci (Bevilacqua 2011). A des fins d'authentification et de valorisation, ce régime commémore le passé à tout crin, ancestralise la pratique en convoquant diverses figures d'horlogers héroïques, réactive de vieux « métiers d'art », ressuscite d'anciens modèles de montres et des mécanismes à grandes complications développés durant les 18^{ème} et 19^{ème} siècles (tourbillons, quantième perpétuel, phases de lune, répétitions-minutes, grande sonnerie *etc.*). Le procédé est d'abord appliqué aux montres de poche puis, entre 1985 et 1995, aux montres bracelets, ce qui suppose un effort de miniaturisation considérable et constitue, du point de vue des gens de métier, une invention et une innovation technique de premier ordre.

Au demeurant, comme je l'ai précisé au chapitre 2, le régime de la tradition qui s'invente est constitutivement conditionné par la réorganisation progressive du système productif de l'industrie horlogère suisse, sans quoi les marques qui l'ont mis en œuvre n'aurait jamais pu

être compétitives, à l'échelle industrielle. Pour prétendre faire des montres mécaniques artisanales et le vanter dans le monde entier, il faut pouvoir compter, à l'autre bout de la chaîne de production, sur une optimisation drastique des coûts de fabrication.

8.4.1.1.3 Ce régime d'invention de la tradition n'est pas une « innovation non-technologique »

Cette dernière remarque nuance fortement les propositions de différent-e-s chercheurs/euses en économie territoriale et en histoire selon lesquelles ce retour « à la tradition » n'aurait été qu'une « innovation non-technologique » (Crevoisier et Jeannerat 2010, Jeannerat 2013, Donzé 2012a), c'est-à-dire une innovation qui ne se serait illustrée que dans des discours marketing centrés sur la culture et l'authenticité (Crevoisier et Kebir 2004, Roth 2009, Jeannerat 2012) accompagnant la vente de produits et le repositionnement d'acteurs/rices économiques sans impacts concrets sur la technique horlogère, la matérialité même des métiers de l'horlogerie et les technologies de production des montres. J'aimerais prendre quelques instants ici pour critiquer une telle interprétation de la rupture horlogère qui s'amorce à l'aube des années 1980. D'un point de vue scientifique, il est tout d'abord critiquable, à mon sens, de s'arroger le droit de déterminer, à la place des acteurs/rices sociaux, ce qui relève ou non des sphères de la technique et de la technologie, sinon à vouloir faire preuve d'une normativité déplacée. D'autre part, comme le rappelle Geslin (2002c), l'efficacité technique ne peut jamais être envisagée sans l'efficacité sociale et inversement la réalité sociale ne peut jamais être qualifiée sans ses composantes matérielles et techniques : une innovation qui ne relève pas de la technologie, n'existe pas. Elle est nécessairement *technologique*, au même titre qu'elle est inscrite dans un contexte social ou façonnée par l'histoire.

Ensuite, pour ce qui concerne l'horlogerie, comme je l'ai déjà signalé au chapitre trois à propos de l'émergence des créateurs horlogers, ce régime d'invention de la tradition fut une innovation qui eut un impact fort au niveau des techniques et des professions, ne serait-ce que par la revitalisation des métiers d'art qu'il opéra ou, comme je le montrerai au chapitre douze, par la relance des formations horlogères qu'il suscita. En outre, si ce régime repositionna effectivement le produit « montre mécanique » sur le marché mondial du luxe, ce fut justement parce qu'il suscita d'abord l'engouement de collectionneurs qui s'intéressaient à l'exécution de procédés techniques « jamais vus » et à la réalisation de « prouesses » dans le

domaine des mécanismes miniatures. A ce propos, comment dire d'une grande sonnerie ou des premiers tourbillons réalisés à partir de l'espace restreint de la montre-bracelet qu'ils ne furent pas des innovations portant sur la technologie horlogère ?

La portée dématérialisante des propos des chercheurs/euses précité-e-s tend à faire apparaître leur manque de documentation ou leur manière étriquée de concevoir l'univers de la technique. De plus, les technologies de fabrication mises en œuvre par les créateurs de nouveaux mécanismes compliqués dévolus au format des montres bracelets constituèrent progressivement des embrayeurs qui incitèrent la réalisation d'importants développements industriels. Les techniques artisanales ne furent pas nécessairement « traduites » en processus manufacturiers par l'industrie naissante du luxe mais, sur la base de ces arts de faire, cette dernière encouragea les recherches d'amélioration de la précision dans les domaines de la machine-outil et des technologies d'usinage puis dans la maîtrise de nouveaux matériaux plus performants en matière de résistance ou/et de lubrification.

8.4.1.2 L'invention de la tradition comme économie des restes

Le régime de la tradition instaure alors une « requalification des restes » (Debary 2002 : 1) de l'horlogerie mécanique ébranlée par la crise. Il ne s'agit pas seulement d'une reconversion des restes qui seraient demeurés après le passage de la crise (le métier se concentre alors essentiellement dans le rhabillage et la restauration de pièces puisque la production industrielle était au point mort) mais d'une manière de "produire" ces restes en les choisissant et en les inscrivant dans de nouveaux « agencements » (Deleuze et Guattari 1980) de fabrication et de commercialisation. Il s'agit là d'un « art d'accommoder les restes » (Debary, *ibid.*) plus que de les réemployer tels quels.

L'exemple de ce qui se passe alors dans le canton de Neuchâtel est édifiant. En 1983, Ulysse Nardin est relancée par un investisseur allemand. Le modèle *Astrolabium Galileo Galilei* sort en 1985 comme réinterprétation pour montre-bracelet d'un astrolabe de facture classique. En 1984, Zenith ressuscite son modèle de chronographe mécanique *El primero* conçu en 1969 et mis à la casse en 1975 par un employé de la marque chargé de s'en débarrasser. Celui-ci décide finalement d'en préserver les plans et les pièces en les cachant dans un galetas. Ce mouvement de montre devient le symbole de la renaissance mécanique de la maison et vaut à l'employé susmentionné d'être mythifié en « héros » en faisant l'objet d'un *storytelling*, un

formatage en récit (Salmon 2007) qui scénarise la nouvelle communication de la marque et donne le nom de l'horloger à l'une de ses collections phares (cf. « Tribute to Michel Vermot »). Il s'agit là d'un exemple du changement de paradigme et du processus de requalification qui interviennent dans l'industrie suisse de la montre mécanique : un objet déclassé dix années plus tôt dans un certain registre de production est soudainement complètement revalorisé. Enfin, dans la même lignée, 1991 marque la commémoration du bicentenaire de Girard-Perregaux. Pour l'occasion, elle reproduit sous forme de montre-bracelet son modèle « iconique », le tourbillon sous trois ponts d'or, élaboré par son fondateur Constant-Girard en 1867 et avec lequel il remporta une médaille à l'Exposition universelle de Paris de 1889. De surcroît, si une attention aux corps des horlogers et à leurs gestes est déjà à l'œuvre à travers la défense du métier qui apparaît au début des années 1970, le régime d'invention de la tradition renforce cette tendance en focalisant sur le savoir-faire (Vivas 2001). Le geste devient une figure de la tradition. Donnant ainsi lieu à un véritable « tournant corporel » dans le monde horloger, le régime met abondamment les corps des horlogers/ères en scène et consacre la catégorie d'« artisanat » en lui conférant un sens artistique, élitare et lié au principe de rareté (pièces uniques, fait-main, séries limitées). Des marques qui portent le nom de célèbres horlogers des temps passés sont progressivement relancées ou créées (Ulysse Nardin, Chopard, Bovet, Jaquet-Droz, JeanRichard et Perrelet). Les notions de « savoir-faire » et de « tradition » intègrent la communication des marques (affiches, publicités dans les journaux, promotions dans les salons horlogers, puis plus tard films, sites internet) qui, sans être nécessairement « anciennes » ou sans avoir toutes maintenu une activité de production à travers le temps, revendiquent un fort lien à l'histoire, au territoire et à la transmission.

« Pour renouer avec le fil de la tradition, il faut inventer et le fil et la tradition », disait Roland Barthes (1954 : 22). Ainsi, en revenant aux origines fantasmées de l'horlogerie suisse et en renvoyant à un type d'activité immémoriale et précieuse, les marques qui ont soutenu ce retour « traditionnalisant » de la montre mécanique, ont construit un rapport de transmission entre passé et présent en vertu duquel il apparaissait que la pratique n'avait pas changé. Ce retour a ainsi opéré une sorte de liaison temporelle et territoriale censée attester que son prestige d'autrefois était intact. Le régime de la tradition qui apparaît au début des années 1980 est donc un « présentisme » (Hartog 2002, Lessault 2004) dont la valeur capitale est la continuité qu'une certaine mise en scène de la transmission atteste. Cet effet de continuité a

ainsi graduellement contribué à masquer les séquelles de la crise, faisant oublier la disgrâce provisoire mais profonde de la montre « Swiss made » et de la région jurassienne. Ce régime a également induit des changements dans le traitement médiatique du métier d'horloger-ère et dans la valeur qui lui était assignée sur la scène publique. Comme je le montrerai plus loin, cela a contribué à un progressif regain d'intérêt pour l'horlogerie (mécanique en particulier), impliquant de nouvelles prises en charge de la transmission des compétences techniques dans les écoles et de la « sauvegarde » des métiers d'art au sein des marques.

8.4.2 L'enjeu de l'authenticité

Ces jeux sur la tradition participèrent et participent aujourd'hui encore d'une stratégie *marketing* plus large des marques horlogères et traduisirent un basculement. Il ne suffit plus de capitaliser sur la fiabilité chronométrique et l'authenticité des marques, revendiquée entre autres par celles-ci à travers des stratégies d'ancrage dans le territoire et de marquage de leur continuité temporelle, devint un enjeu commercial de premier ordre.

8.4.2.1 L'authenticité comme nouveau rapport marchand et les registres d'authentification

Comme le montre le travail de Jeannerat (2012), l'authenticité n'est pas une qualité mais un rapport, une « convention », une tentative d'établir un consensus entre des pairs qui n'est établie que provisoirement et fait l'objet de négociations constantes. Dans le monde horloger, l'authenticité (qu'elle se décline dans les termes « savoir-faire », « tradition », « patrimoine », « culture ») concerne uniquement l'horlogerie mécanique. Ce n'est pas un hasard si elle se déploie comme instrument de distinction commerciale pour certaines marques mécaniques helvétiques alors que parallèlement la montre à quartz suisse *Swatch* est lancée. La convocation de l'authenticité vise alors la création d'une niche qui permette aux marques susmentionnées de se repositionner dans la gamme des produits de luxe. Elle ne devient donc un enjeu dans la convention qui lie les producteurs/rices et les consommateurs/rices de montres mécaniques que par rapport à l'émergence du quartz. Raison pour laquelle, elle ne constituera un leitmotiv massivement employé dans la communication horlogère qu'à la fin des années 1990 lorsque les montres mécaniques suisses commencent à faire de la concurrence, en termes de valeur d'exportation, aux montres suisses à quartz, et à la *Swatch*. Avant cela, l'horlogerie à quartz occupe encore les devants de la scène et ne capitalise évidemment pas sur cette valeur d'authenticité mais sur le côté « fashion », « fast dress » ou

« arty » des montres (Crevoisier 1991, Crevoisier et Kebir 2004).

Par ailleurs, l'authentification étant un instrument de distinction, elle fonctionne toujours à partir d'une opération qui vise à particulariser ce qu'elle désigne. C'est la raison pour laquelle les stratégies d'authentification des marques sont aujourd'hui balisées par les guerres pour la légitimité qu'elles livrent à leurs concurrents et se confondent avec la recherche et la défense de l'« ADN de leur savoir-faire », formule consacrée. La revendication d'authenticité est ainsi accompagnée par une escalade significative de superlatifs : les politiques de communication des marques, incarnée dans des slogans publicitaires ou dans les déclarations de leur PDG, rivalisent d'arrogance pour revendiquer qu'elles sont « les plus » précises, fiables, plates, compliquées ou anciennes.

8.4.2.2 Gamme et authenticité

Jeannerat (2010, 2012) fait de l'« authenticité », la convention autour de laquelle se noue, depuis l'avènement de l'horlogerie à quartz et l'établissement de sa suprématie chronométrique sur l'horlogerie mécanique, *toute relation marchande* entre les fabricants de montres et leurs consommateurs/rices. Pour ma part, j'envisage certes l'authenticité comme une convention mais je considère que, depuis les années 1980 et sa diffusion dans le monde de l'horlogerie suisse, elle ne s'est jamais dispersée de manière homogène : elle ne s'établit pas n'importe comment et pas entre n'importe qui. Elle dépend du segment de marché et de la gamme de positionnement des marques et des produits. Une telle convention ne concerne pas toutes les marques, ni toutes les gammes de la même façon. L'un des faits plus ou moins explicitement admis est que plus la gamme d'une marque est élevée, plus cette dernière se doit d'être *authentiquement* horlogère. Cela ne veut pas dire que les marques situées dans le moyen-de-gamme, par exemple, passent nécessairement pour être moins authentiques que les autres – certaines de ces marques ont par exemple un ancrage temporel et territorial plus important que des marques très-haut-de-gamme – cela signifie seulement que les marques qui se positionnent sur un plus haut segment de marché doivent justifier ce positionnement en prouvant leur authenticité (ce que n'ont pas nécessairement à faire les autres). De la même façon, si la valorisation par l'histoire et le passé n'est pas seulement l'apanage des marques de prestige²³⁴, plus les marques montent en gamme, plus les stratégies mises en place pour

²³⁴ Des marques telles que Tissot ou Longines, explicitement positionnées dans le « milieu-de-gamme », jouent sur leur authenticité en affichant leur facture suisse, en publiant des monographies sur leur histoire, en

paraître authentiquement horlogères seront nombreuses. J'en veux pour preuve la manière dont le SG présente les marques qui composent sa gamme « prestige et luxe » (Breguet, Blancpain, Glashütte Original, Jaquet Droz, Léon Hatot, Omega, Tiffany) :

« Elles occupent une place extraordinaire dans l'histoire de l'industrie horlogère. Elles tirent force et prestige d'un passé unique et propre à chacune d'elles et réinventent avec excellence les complications et hautes complications. Elles se concentrent sur la conception, la fabrication et la vente de montres mécaniques, quintessence de l'art horloger et se situent tout au sommet du marché. Fortes de leur héritage horloger très riche – elles ont presque toutes connu la gloire au 18^{ème} siècle déjà – les marques de ce segment Prestige et Luxe continuent de promouvoir la culture horlogère européenne loin à la ronde. A ce titre, le Swatch Group est légitimement considéré comme l'un des ambassadeurs majeurs de l'art européen et de la transmission d'un savoir-faire horloger d'exception²³⁵. »

En outre, il existe aujourd'hui différents registres d'authentification des marques et de leurs produits qui s'entrecroisent pour donner forme à de multiples pratiques. L'ancrage temporel est l'un de ces registres. Je reviendrai de manière plus détaillée sur cette typologie au chapitre dix.

8.4.2.3 Authenticité, technique et précision

Dans le prolongement de ce que j'ai dit plus haut, je ne considère pas que l'enjeu de l'authenticité ait invalidé la question de la technique, ces trente dernières années. Il ne l'a pas rendue caduque, il l'a renveloppée. Sinon pourquoi aurait-on assisté, dans la deuxième partie des années 2000 alors que le sacre de l'authenticité mécanique battait son plein, à la remise sur pied du Concours international de chronométrie du Locle (interrompu depuis 1968 après que la marque japonaise Seiko a battu ses rivaux suisses avec une montre à quartz !) ? La renaissance de ce concours a même conduit certaines marques (Greubel Forsey en tête) à ressusciter le métier de « chronométrier²³⁶ » qui avait complètement disparu des fabriques horlogères depuis plus de quarante ans. La question de la technique ne se trouve pas résumée

engageant des historien-ne-s dans leur département de communication, en participant aux Journées du patrimoine horloger, en participant au Concours international de chronométrie du Locle, *etc.*

²³⁵ Site internet du SG
http://www.swatchgroup.com/fr/marques_et_entreprises/montres_et_bijoux/gamme_prestige_et_luxe
[consulté le 17 août 2013].

²³⁶ Cf. Glossaire.

dans l'enjeu de la précision. Si l'argument d'authenticité a bel et bien pris le pas sur celui de précision pour la vente des montres mécaniques, la question de la technicité de ces dernières est restée un critère de première importance dans... l'authentification de ces montres²³⁷. Autrement dit, à partir du début des années 1970, la question de la technique s'est agencée d'une nouvelle façon en créant une sorte de niche, de poche autonome, de champ clos où la précision des montres mécaniques haut-de-gamme n'était plus le critère le plus important mais leur technicité mécanique et le soin esthétique apporté à cette technicité, si.

Par ailleurs, j'émetts de grandes réserves quant au partage de l'histoire récente de l'horlogerie helvétique en deux périodes à partir de la crise du quartz, à savoir une période où la montre était un objet utilitaire et où l'industrie horlogère concevait des montres en visant « la précision pour la précision » et une période post-crise du quartz où la montre se serait « découvert » une fonction de marqueur du statut social des gens. Même avec la démocratisation de leur usage à partir du milieu du 19^{ème} s. et leur circulation massive à l'échelle mondiale, les garde-temps n'ont en effet jamais été que des objets utilitaires, sinon cela n'expliquerait pas pourquoi certains milieux sociaux de l'Europe de l'ouest (Landes 1983) ou ethnies africaines (Balandier 1963) ont pris pour habitude de s'en offrir lors d'évènements rituels importants tels que les communions, les confirmations de catéchisme, les fêtes de fin de la scolarité obligatoire, les mariages, *etc.*

8.4.3 Les trois mutations du patrimoine horloger et la formation d'un dispositif

« Le patrimoine est un recours pour temps de crise », disait Lessault (2004 : 483). Le nouveau régime de la tradition que les marques mettent en œuvre dès le début des années 1980 fait alors une place centrale au paradigme patrimonial et aura un fort impact sur lui en redéfinissant directement ses contours. Cette première mutation en induira, de manière indirecte, deux autres au cours des trente années suivantes. Ces mutations conduiront à faire des usages patrimoniaux un dispositif dans le monde de l'horlogerie.

²³⁷ Je rejoins Jeannerat (2013 : 75) lorsqu'il parle de « technologie authentifiante » mais pas dans sa manière de diviser les périodes historiques en fonction du partage technique/ authenticité.

8.4.3.1 Première mutation : la privatisation du patrimoine au sein des marques horlogères (dès 1980)

Les préoccupations patrimoniales des marques ne sont certes pas nées à ce moment-là. En soutenant la mise en place des musées publics, les patrons horlogers s'étaient préalablement déjà souciés de la constitution et de la conservation de patrimoines municipaux ou régionaux. Toutefois, de la seconde moitié du 19^{ème} siècle jusqu'à la fin des années 1970, le patrimoine horloger était conçu comme un bien commun lié à l'histoire d'un territoire (ville, région), matérialisé dans des collections d'objets (essentiellement des pièces anciennes, de l'outillage, du mobilier) que des institutions publiques (écoles et musées) géraient avec l'appui des autorités et le concours financier du secteur privé. A partir de la première moitié des années 1980, il sort progressivement de la sphère des musées publics pour investir l'espace privé des firmes horlogères qui en font usage, à titre exclusif, comme argument commercial. Les firmes ne se désolidarisent toutefois pas d'une acception plus commune du « patrimoine horloger » puisqu'elles continuent d'apporter leur aide financière aux musées, de leur prêter des montres de leur collection pour des expositions, de leur offrir certaines montres ou de profiter des vitrines à l'entrée des musées pour présenter leurs produits.

Dès lors, les marques fabriquent et promeuvent « leur » patrimoine, à l'interne, en créant leur musée d'entreprise, galerie du patrimoine, centre d'exposition, « Time Gallery », Show-room ou muséo-boutiques. La première à avoir ouvert un tel espace est Omega en 1983 (Courvoisier et Courvoisier 2010). Elle fut bientôt rejointe, entre autres, par Audemars-Piguet en 1990, Girard-Perregaux en 1991, Longines en 1992, Patek Philippe en 2001, Chopard en 2006, le Swatch Group en 2006 (à travers la création d'une « Cité du temps » à Genève), Jaeger-Lecoultré en 2007 et Tag Heuer en 2008. Ces espaces d'exposition sont autant de vitrines qui mettent en valeur les modèles et les documents historiques des marques ou les collections personnelles de leur propriétaire. Ils servent de compléments incontournables aux visites d'usines qu'elles mettent en outre sur pied. Leurs horlogers/ères au travail y sont dévoilé-e-s dans des espaces théâtralisés qui constituent de véritables dioramas vivants. A noter qu'un certain usage du patrimoine en permet un autre. Ainsi, certaines marques se soucient de racheter leurs propres pièces anciennes pour solidifier le discours qu'elles tiennent sur leur histoire, agrandir les collections de leur musée et inscrire la production de leurs nouvelles pièces dans un *continuum* temporel. De nombreuses entreprises ont également installé leur usine, leur « espace-clients » ou leur musée dans des bâtiments classés, voire déjà

« monumentalisés ». Sur le territoire neuchâtelois, il y a par exemple Ebel qui marqua, en 1985, son 75^e anniversaire en achetant la Villa Turque de Le Corbusier à La Chaux-de-Fonds, Girard-Perregaux qui acquit la Villa Marguerite de La Chaux-de-Fonds en 1998 afin de la restaurer et d'y aménager son musée privé, ou Montblanc qui amorça sa diversification horlogère en 1997 en installant ses ateliers au Locle dans une villa de style Art nouveau datant de 1906. Bovet logea ses ateliers dans le Château de Môtiers, racheté à l'État de Neuchâtel en 2006, et Greubel Forsey, fondé en 2004, déménagea dans une manufacture en 2009 que la marque fit construire à partir d'une ferme classée du 17^{ème} siècle située à La Chaux-de-Fonds.

En outre, depuis une vingtaine d'années, nombre de ces marques dotent leurs départements de communication de « bureaux du patrimoine » ; engagent des historien-ne-s chargé-e-s de nourrir leur marketing en y apportant une caution scientifique ; organisent et valorisent leurs fonds d'archives ; commandent l'écriture de monographies sur leur histoire ; affichent leur « patrimoine » sur leurs publicités. Ces maisons commémorent leurs vieux modèles en les fabriquant à nouveau et en essayant de les positionner au rang d' « icônes de la marque », lancent de nouvelles collections dénommées Patrimony (Vacheron Constantin), Heritage (Breguet, Tudor), Traditional (Audemars Piguet, Blancpain), élisent des slogans publicitaires tels que « Heritage in the Making/ Créateurs de patrimoine » (Parmigiani), ouvrent des ateliers dévolus à la sauvegarde des spécialités techniques et des métiers d'art.

Plus récemment, nombre d'entre elles ont ajouté sur leurs sites internet des rubriques intitulées « patrimoine » ou « manufacture » sous lesquelles elles proposent des films promotionnels dont un des thèmes récurrents est la transmission du savoir-faire. Véhicules d'habiletés, les gestes et techniques corporelles des praticien-ne-s occupent également une importante place dans les stratégies de communication déployées par certaines firmes lors de foires professionnelles tels que Baselworld ou le SIHH. Enfin, certaines de ces maisons revendiquent leur appartenance à l'histoire en créant des fondations qui ont pour but de promouvoir et de sauvegarder le patrimoine horloger, à l'exemple de la Fondation de la haute horlogerie, lancée en 2005 par les marques du groupe de luxe Richemont, Audemars Piguet et Girard Perregaux, dont le slogan est « un héritage pour demain » et de la Fondation Time Aeon (conçue également en 2005 par les créateurs de la marque Greubel Forsey et les horlogers indépendants Dufour, Halter et Voutilainen). Une telle surenchère prouve, en définitive, que le patrimoine constitue une ressource pour la requalification du passé des

marques et opère comme un marqueur permettant la distinction et le positionnement de celles-ci dans la hiérarchie horlogère.

8.4.3.2 Deuxième mutation: le patrimoine horloger comme catégorie d'action publique et instrument de valorisation territoriale (dès 1995)

En l'espace d'une quinzaine d'années, une deuxième transformation d'envergure affecta le patrimoine horloger. En constatant le succès avec lequel les marques horlogères suisses se relançaient sur la scène internationale, les collectivités territoriales (communes, régions et cantons), les milieux associatifs et le monde politique de l'Arc jurassien perçurent le potentiel d'attrait de l'histoire horlogère et firent progressivement du « patrimoine horloger » une catégorie d'action publique et un instrument de développement touristique. Comme le concédait un organisateur d'événements horlogers de La Chaux-de-Fonds : « le patrimoine est une nouvelle ressource pour mettre en vitrine l'industrie horlogère locale et la région ». Il fut employé comme un outil pour la « publicité du territoire » (Babey, 1999) ou le « marketing territorial » (Aguillaume et Courvoisier, 2010). A ce moment-là, le patrimoine horloger sortit littéralement de la sphère des musées (publics et privés) pour contaminer tout un ensemble de lieux en rapport avec l'histoire horlogère (ateliers, aménagement urbain, zone industrielle), disséminé dans l'espace social. Jusque-là, les ouvertures des musées d'horlogerie du Locle (1959), de Genève (en 1972) et de La Chaux-de-Fonds (1974) avaient déjà signalé un important investissement de la part des villes et des cantons pour une telle cause et témoignaient d'efforts de développement territorial par le patrimoine. Dans les années 1970, toutefois, le paradigme patrimonial désignait avant tout ce qui se trouvait à *l'intérieur* du musée.

De 1997 à 2013, de nouveaux projets conduisirent diverses entités territoriales à promouvoir le passé local en revendiquant la mise en valeur de leur patrimoine horloger. Ainsi, en 1997, le Réseau des villes de l'Arc jurassien créa une association appelée Arc Jurassien Tourisme qui lança, dès 1998, un projet intitulé « La Route de l'horlogerie ». Il s'agissait d'un circuit touristique de deux cents kilomètres, jalonné de diverses étapes, qui évoquaient l'histoire de l'horlogerie en Suisse. Ce circuit devint la pierre angulaire d'une destination touristique baptisée « Watch Valley » que l'association conçut en 2000. Une année plus tard fut inaugurée la Fondation horlogère de Porrentruy chargée de promouvoir et de sauvegarder le

patrimoine horloger jurassien. Depuis une dizaine d'années, elle organise, entre autres, des expositions, des projets de restauration de garde-temps et des salons professionnels dans le canton du Jura. Malgré un succès initial, « Watch Valley » n'obtint pas la reconnaissance escomptée auprès du public. Sans que le projet soit immédiatement considéré comme un échec (il ne sera abandonné qu'en 2009), il suscita alors une réaction cantonale qui présida à l'entrée du patrimoine horloger dans l'arène politique neuchâteloise. Ainsi, le 25 mars 2003, le Grand Conseil de Neuchâtel accepta une motion déposée en 2002 par deux députés qui réclamaient la « mise en valeur du patrimoine horloger du Pays de Neuchâtel » (Spoletini et Houlman 2002). Cette intervention politique donna directement lieu à la réalisation d'un inventaire cantonal du patrimoine horloger (2004) et à la publication d'un ouvrage scientifique (Bujard et Tissot 2008). L'ouvrage retrace l'histoire sociale et technique de l'horlogerie en terres neuchâteloises. La publication de cet ouvrage constitua un nouvel « usage politique du passé » (Hartog et Revel 2001) qui visait la valorisation du territoire cantonal et marqua l'entrée du monde académique dans l'essor des initiatives explicites de patrimonialisation horlogère.

Entre 2004 et 2013, différents circuits touristiques centrés sur l'histoire de l'horlogerie firent leur apparition dans plusieurs communes de l'Arc jurassien. Des « parcours horlogers » furent inaugurés à Saint-Imier en 2003 (rafraîchis en 2012), au Locle en 2004, à Porrentruy en 2007, à La Chaux-de-Fonds en 2009, à Fleurier en 2010. La Route de l'horlogerie du canton du Jura, portée par la Fondation horlogère de Porrentruy et Jura tourisme, vit le jour en 2011: elle propose désormais une visite des différents musées et entreprises d'horlogerie situés dans les trois districts jurassiens. En 2012, ce fut au tour de Tourisme Genève de revendiquer sa route en inaugurant, à l'initiative du magazine horloger GMT, le Geneva Watch Tour. Cet itinéraire promène les touristes de boutiques de luxe en monuments qui attestent de l'ancrage historique de l'horlogerie à Genève. Parallèlement à la création de ces itinéraires horlogers, les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle élaborèrent, dès 2004, leur projet d'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO pour la qualité de leur architecture urbaine en damier, « construite par et pour l'horlogerie »²³⁸. Soumise à l'UNESCO en 2007 et couronnée par une inscription en 2009, leur candidature initia une forme d'émulation régionale pour le patrimoine horloger. Différentes associations locales célébrèrent alors les deux cités à travers

²³⁸Dossier de candidature « La Chaux-de-Fonds / Le Locle urbanisme horloger », p. 323 : <http://www.urbanisme-horloger.ch/d2wfiles/document/306/8023/0/dossier%20complet-light.pdf> [consulté en ligne le 7 mars 2014].

l'organisation de Journées du patrimoine horloger (dès 2007) et de Journées de la Métropole horlogère (dès 2008). En outre, à partir de l'été 2009, moment où les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle furent admises sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, la catégorie de « patrimoine horloger » fut également mobilisée au sein du champ politique neuchâtelois pour défendre une certaine acception du territoire et de la culture. Traduisant l'important impact que cette catégorie eut dans le paysage politique du Pays de Neuchâtel, deux actions locales furent significativement réalisées sous l'étiquette justificatrice de « l'inscription à l'UNESCO », à savoir le sauvetage de l'ancienne poste du Locle en 2009 et la rénovation du Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds en 2010. Ces deux actions témoignèrent du statut d'« acteur » (Stuecki 2009) de la scène socio-politique locale qu'avait le patrimoine horloger et de sa propension à orienter les prises de décision du monde politique. La Vallée de Joux, quant à elle, décida de redynamiser son Espace horloger en 2011, premier musée horloger vaudois inauguré en 1996, géré par une fondation d'acteurs publics et privés, qui rouvrit ses portes après transformations au début de l'été 2012.

Enfin, en septembre de la même année, l'implémentation de la Convention de l'UNESCO suscita finalement la mise en patrimoine du savoir horloger. Le 5 septembre 2011, la Confédération helvétique, via l'Office fédéral de la culture, retint, en accord avec les cantons, les « savoir-faire liés à l'horlogerie de prestige » dans l'inventaire national du patrimoine immatériel suisse, sur la base des propositions initiales de trois cantons (Vaud, Genève, Schaffhouse). L'OFC fut alors mise en face du délicat problème de la délimitation d'un territoire d'attribution au dossier horloger. Elle contourna l'obstacle en l'octroyant de manière arbitraire à huit différents cantons identifiés comme des « espaces horlogers » : Genève, Vaud, Neuchâtel, Jura, Berne, Soleure, Bâle-Campagne et Schaffhouse. Il s'agit certes des cantons où la majeure partie des effectifs de production se trouve concentrée. La « Suisse horlogère » ne peut toutefois pas être réduite à ces seules entités-là. *Quid* des cantons du Valais et du Tessin où d'importantes manufactures de mouvements sont également installées (ETA, Soprod) ? L'importance de l'horlogerie pour le pays ne pouvant être réduite aux seuls aspects de production des montres, qu'en est-il du canton de Bâle-Ville qui accueille annuellement la plus grande foire horlogère du monde appelée Baselworld où se négocient la distribution et la commercialisation d'un grand nombre de montres qui portent la griffe de marques helvétiques ? Que représenteraient les montres « Swiss made » destinées au marché domestique sans Lucerne, Lugano voire St-Moritz qui sont des places de première importance

pour la vente de produits horlogers aux touristes. Enfin, du point de vue de la conservation des collections de pièces anciennes, comment ne pas penser au canton zürichoïse qui accueille la collection d'horlogerie Kellenberger à Winterthur et les musées d'horlogerie Beyer et « Zum Rösli » dans la ville de Zürich même ?

Durant une année, le dossier fut documenté et, en septembre 2012, il fut publié sur la « liste des traditions vivantes »²³⁹. L'étape finale de la mise en place de la *Convention* devait conduire le Conseil fédéral à identifier un plus petit nombre de dossiers pour les soumettre à l'Unesco, avec l'ambition d'en placer un ou deux sur la « Liste représentative du PCI de l'humanité ». Sans surprises, eu égard à la fièvre patrimonialisante qui a investi l'horlogerie ces dernières années, le dossier « savoir-faire de la haute horlogerie », rebaptisé « les savoir-faire de mécanique horlogère »²⁴⁰, poursuivit son ascension administrative et fut retenu, le 22 octobre 2014, parmi les huit *items* pour représenter le patrimoine immatériel suisse auprès de l'organisation onusienne.

Par ailleurs, comme je le montrerai pour le canton de Neuchâtel au chapitre neuf, ces inventaires ont eu, dans un premier temps, très peu d'impacts sur les acteurs/trices et organisations du monde horloger. Ceux/celles-ci ne se sont pas manifesté-e-s spontanément auprès des administrations de la culture pour figurer sur les listes cantonales et le milieu de la production horlogère n'a d'abord été approché que de manière très indirecte par les groupes d'expert-e-s et de responsables, aux niveaux cantonal et national. Dès l'automne 2014, moment où la Confédération et l'OFC ont finalement décidé de soumettre une candidature relative à l'UNESCO afin d'y inscrire les savoir-faire relatifs à l'horlogerie sur sa liste représentative, un certain nombre d'acteurs/rices s'est manifesté en mobilisant parfois plus ou moins directement mes articles sur la transmission des savoirs. Je reviendrai sur ce point dans la conclusion du travail de thèse.

²³⁹ Site internet de la Liste des traditions vivantes en Suisse:
<http://www.lebendigetraditionen.ch/traditionen/index.html?lang=fr> [consulté le 24 mars 2014].

²⁴⁰ Site internet de l'administration fédérale:
<http://www.bak.admin.ch/kulturerbe/04335/04341/04818/05362/index.html?lang=fr> [consulté le 26 janvier 2015].

8.4.3.3 Troisième mutation : les corps des horlogers/ères comme « patrimoines vivants » (dès 2000)

La dernière transformation conduisit le patrimoine horloger à investir les corps des horlogers/ères, leurs pratiques et leurs récits. Si, dès les années 1970, l'attrait pour le geste artisanal horloger est évident, la tendance qui consiste à lier corps et savoir-faire à la notion de « patrimoine » est encore embryonnaire. La véritable "chasse" aux gestes de métier identifiés, décrits et valorisés en tant que patrimoine vivant des marques ou des régions ne prend forme qu'à partir du début des années 2000. L'émergence de cette tendance à faire explicitement du corps des horlogers/ères un patrimoine est le produit du « tournant corporel » qui introduit du corps dans la communication horlogère (fin des années 1980), de la prolifération patrimoniale qui met du patrimoine horloger dans les pratiques d'acteurs/rices horlogers et non-horlogers (milieu des années 1990), et de l'institutionnalisation, sur la scène internationale, de paradigmes comme le patrimoine immatériel (dès la fin des années 1990) et le marketing expérientiel²⁴¹ (début des années 2000). Ainsi, les gens du monde de l'horlogerie n'en viennent à parler explicitement des savoir-faire, des métiers d'art ou des gestes artisanaux en termes de patrimoine vivant ou de patrimoine immatériel que tardivement, soit à partir du début des années 2000. En un peu moins de quinze ans, sous l'action des marques, des autorités publiques et des représentant-e-s du tourisme, la gestualité horlogère devient alors un « espace » où la continuité temporelle entre passé et présent s'incarne et où la tradition peut être expérimentée. Cette dernière transformation marque, à mon sens, le moment où le patrimoine se meut en dispositif dans le monde horloger. Elle témoigne également du primat de la parole et des pratiques dites « vivantes » comme expressions culturelles d'un apparent rapport d'immédiateté au passé qui matérialise une nouvelle « idéologie de la présence » (Derrida 1967, 1972, Hertz 2011, Noyes 2009).

²⁴¹ La production de valeur dans un rapport marchand (biens, services) est désormais aussi conditionnée par le fait d'avoir accès à l'ensemble des expériences qui président à la fabrication du bien ou à la délivrance du service (Bommsel 2010, Jeannerat 2012, Orléan 2011, Radkowski 1988). A ce titre, l'expérience fait l'objet d'un marché et d'une mise en marché, raison pour laquelle il est désormais question d'« économie immatérielle » (Bommsel, *ibid.*), de « « marchés d'expériences » » (Bommsel, *ibid.*), d'« économie expérientielle » ou de « marketing expérientiel » (Jeannerat, *ibid.*, Zorik et Courvoisier 2013, Kébir et Crevoisier 2004). Les paradigmes de « marketing expérientiel » ou de « tourisme expérientiel » ont progressivement investi le monde horloger jusqu'à devenir les thèmes de réflexion de l'édition 2012 des Journées du marketing horloger (qui se tiennent à La Chaux-de-Fonds depuis 1997).

8.4.3.3.1 Des corps en héritage pour les régions : l'enjeu touristique

L'essor des usages touristiques du corps des horlogers/ères est également lié à l'importance que le paradigme du « vivant » a progressivement revêtue pour les acteurs/rices du développement territorial. Après le constat de l'échec du projet « Watch Valley », les responsables touristiques de l'Arc jurassien considérèrent que le tourisme horloger basé sur les musées et les sites architecturaux était limité car il n'était pas assez « vivant » et ne permettait pas de voir directement les lieux où étaient produites les montres. Comme l'exprime le responsable actuel du tourisme neuchâtelois, « avec *Watch Valley*, il y a d'abord eu un intérêt des tours opérateurs mais ils s'imaginaient entrer n'importe quand dans les manufactures, les visiter et obtenir des montres à prix préférentiel... on était loin du compte ! »²⁴² En l'espace de quelques années, ces responsables, convaincu-e-s que l'horlogerie faisait partie du patrimoine qu'il convenait de valoriser au niveau du tourisme culturel, se mirent ainsi à promouvoir un « tourisme expérientiel » avant la lettre. Avec des succès contrastés selon les cantons, ils renouvelèrent l'offre des visites et des initiations de sorte que les touristes puissent avoir accès, de manière immédiate et interactive, à ce qui constituait le dit patrimoine horloger de la région.

Certains offices régionaux de tourisme (Jura, Jura bernois, Vallée-de-Joux) invitent désormais le public à visiter des ateliers d'artisan²⁴³ ou de petites usines²⁴⁴ présentés comme de véritables « musées vivants ». Les circuits touristiques liés à l'horlogerie connaissent un nouvel essor, souvent à l'initiative de fondations ou d'acteurs privés, comme l'attestent la « route de l'horlogerie » du Jura²⁴⁵, la « Visite du patrimoine²⁴⁶ » que propose la marque *Rudis Sylva* (2012). D'autre part, en moins de cinq ans, les cours d'initiation à l'horlogerie avec des gens de métier sont devenus très en vogue. Ces cours sont proposés, dans tout l'Arc jurassien et sur la riviéra vaudoise, par des particuliers²⁴⁷, des offices de tourisme en

²⁴² Site internet de la RTS: <http://www.rts.ch/la-1ere/programmes/intercites/4830822-lucerne-capitale-mondiale-de-la-vente-de-montres.html> [consulté le 25 août 2013].

²⁴³ Site internet de Jura tourisme: <http://www.juratourisme.ch/fr/decouvertes/watch-valley/guillocheur-artisanal-saignelegier.1568.html> [consulté le 14 décembre 2011].

²⁴⁴ Site internet de Jura tourisme: <http://www.juratourisme.ch/fr/decouvertes/watch-valley/louis-chevrolet-porrentruy.1627.html> [consulté le 14 décembre 2011].

²⁴⁵ Site internet de la Route de l'horlogerie: <http://www.routedelhorlogerie.ch/> [consulté le 25 août 2013].

²⁴⁶ Site internet de la marque Rudis Sylva: <http://www.rudissylva.ch/CMS/default.asp?ID=249> [consulté le 25 août 2013].

²⁴⁷ Ex. le centre d'initiation à l'horlogerie d'Olivier Piguet à la vallée-de-Joux : <http://www.olivierpiguet.ch/> [consulté le 25 février 2015].

partenariat avec des entreprises²⁴⁸, des bijouteries²⁴⁹ voire même des hôtels en partenariat avec des bijouteries²⁵⁰. Ainsi, une offre de l'Hôtel Beau-Rivage de Neuchâtel proposait en 2013 de « devenir Maître-horloger » avec l'accroche suivante : « percez les secrets de l'horloger : dans l'atelier privé de notre partenaire La Bijouterie [M.], un professionnel guidera vos mains au cœur même d'une montre où vous découvrirez une passion ancestrale, symbole de la région neuchâteloise. »

À Neuchâtel, hormis dans le cadre des JPH, et contrairement aux cantons du Jura et de Vaud, l'Office du tourisme ne propose pas au public de visiter les ateliers d'artisans ou les usines, bien qu'une négociation avec les autorités cantonales soit en cours pour obtenir de l'argent destiné à convaincre certaines maisons horlogères d'ouvrir leurs portes aux touristes. Il faut, en effet, rappeler que peu d'entre elles sont *a priori* sensibles à l'opportunité de développer un tourisme horloger et patrimonial, de concert avec les autorités, essentiellement parce qu'elles se plient à des impératifs de production et d'agenda à respecter²⁵¹ qui compromettent la disponibilité requise pour accueillir du public. D'autre part, attachées qu'elles sont à leur politique de confidentialité, de nombreuses entreprises invoquent leur crainte de l'« espionnage industriel » et thématisent régulièrement, sur le mode de la distinction, le souci de protéger leur secret professionnel. Enfin, certaines d'entre elles se positionnent comme des marques de luxe pour qui le tourisme ne draine pas ce qu'elles considèrent être leur « public-cible ». Les circuits touristiques liés à l'horlogerie connaissent néanmoins un nouvel essor, souvent à l'initiative de fondations ou d'acteurs privés, comme l'atteste le projet de tourisme exclusif « Swiss watch tours » (2011)²⁵² basé à Marin, dans la commune neuchâteloise de La Tène.

Pour ce qui concerne les usages explicitement patrimoniaux du corps des horlogers/ères, le cas des Journées du patrimoine horloger (JPH) est intéressant. Celles-ci sont organisées, depuis 2007, dans les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle. L'événement a été initié par

²⁴⁸ Site internet de Neuchâtel tourisme: <http://www.neuchateltourisme.ch/fr/decouvertes/watch-valley/monter-une-montre-la-chaux-de-fonds.5347.html> [consulté le 25 août 2013].

²⁴⁹ Ex. le cours « Meylan Watchmaking Experience » de la bijouterie Meylan à Vevey : <http://www.lionel-meylan.ch/accueil/experience-horlogere-par-meylan-vevey/> [consulté le 25 août 2013].

²⁵⁰ Site internet de l'hôtel Beau-Rivage: <http://www.beau-rivage-hotel.ch/fr/hotel/offres-speciales/secrets-horloger.php> [consulté le 27 janvier 2014].

²⁵¹ La fermeture des usines et des ateliers liée aux « vacances horlogères » a, par exemple, annuellement lieu durant la saison estivale, à savoir de la mi-juillet à la première semaine d'août.

²⁵² Site internet de Swisswatchtours: <http://www.swisswatchtours.com/> [consulté le 27 janvier 2014].

le bureau de candidature des deux villes pour soutenir leur inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Il avait pour objectif de rapprocher la population locale de son patrimoine horloger et de prouver que celui-ci n'était pas figé. En autorisant quiconque, moyennant réservation préalable, à visiter un certain nombre d'ateliers, d'usines²⁵³, d'écoles et de musées liés à l'horlogerie des deux villes, les Journées entendaient permettre au public de voir les praticien-ne-s au travail²⁵⁴ et de « vivre » directement l'« expérience » du savoir-faire local. La création de ces JPH a ainsi joué un rôle central dans l'objectivation patrimoniale du corps des horlogers/ères. Il en va de même pour les Journées de la Métropole horlogère, organisées de 2008 à 2011, afin de promouvoir le patrimoine horloger de la ville de La Chaux-de-Fonds et de sa région. L'une des activités les plus attractives qui aient été proposées durant l'événement était la session d'initiation à l'horlogerie. Durant les différentes éditions, des apprenti-e-s de l'École d'horlogerie du Locle étaient invités à organiser ces ateliers afin de permettre à un large public de découvrir le patrimoine local et de se familiariser avec les gestes de l'horlogerie.

8.4.3.3.2 La figure horlogère au service du marketing bancaire

Désormais, la théâtralisation du corps des horlogers/ères comme matérialisation du patrimoine circule également dans d'autres secteurs d'activité que l'horlogerie. Depuis un peu plus cinq ans, ces corps apparaissent dans la communication promotionnelle de certaines banques telles que la Banque Cantonale Neuchâteloise, la Banque Cantonale Jurassienne, l'Union de Banque Suisse, Clariden Leu. Faisant intégralement partie de la rhétorique relative à la tradition suisse, ils réfèrent, en tant que signes, à des valeurs comme la minutie, le soin, la précision, la fiabilité mais également à un ancrage dans l'histoire ainsi que dans le territoire régional et national, gages de longévité et de qualité. L'utilisation de ce code corporel contribue à donner une image de la banque qui renvoie à l'expérience, à la proximité et à l'enracinement (témoignant un soutien à l'entrepreneuriat horloger). Ces organisations utilisent ainsi ce code comme une « signature » pour valoriser la nature de leur expertise et soutenir

²⁵³ Il faut toutefois relever qu'un nombre considérable de marques refusent ce genre de visites « grand public » pour des raisons de confidentialité (Helmann 2011). Il y a donc, du côté de ces maisons, une forme d'exclusivité qui préside au dévoilement de leur « patrimoine vivant ».

²⁵⁴ Lors de l'édition 2012, toutes les entreprises horlogères n'avaient pas fait venir leurs praticien-ne-s pour l'occasion et certains ateliers d'horlogerie étaient vides. Certaines marques qui étaient « à la bourre au niveau des échéances de production » avaient effectivement sollicité leur personnel pour travailler ce samedi, mais dans ce cas-là, les ateliers n'étaient pas accessibles aux visiteurs afin de ne pas « déranger » les horlogers/ères « au travail ».

leur position sur le marché financier « en crise ».

8.4.3.4 La Guerre de l'espace. Quel(s) territoire(s) pour le patrimoine horloger ?

Pour clore cette sous-partie, il convient de souligner que les modalités par lesquelles les régions, les cantons et les communes se sont appropriés leur patrimoine horloger ont été encadrées par des logiques de concurrence et de distinction. En témoigne la course que se livrent, depuis plus d'une quinzaine d'années, différentes entités territoriales qui ont successivement inventés des labels pour caractériser leur spécialisation horlogère. Tour à tour, selon des degrés de formalité variables, l'Arc jurassien suisse s'est lui-même baptisé « Watch Valley » ou « Pays de la précision » ; les Montagnes neuchâteloises, « Pays de la chronométrie », « berceau de l'horlogerie helvétique » ou « berceau mondial de l'industrie horlogère » ; la Vallée de Joux, « Vallée des complications » ; Le Locle, « Cité de la précision » ; La Chaux-de-Fonds, « Métropole horlogère » ; Bienne, « Watch City » et Genève, « Capitale mondiale de la haute horlogerie ». Si Genève s'enorgueillit d'avoir été la première ville horlogère de Suisse à la fin du 16^{ème} siècle, La Chaux-de-Fonds et Le Locle revendiquent le fait d'être le « berceau de l'industrie horlogère suisse » et la Vallée-de-Joux, celui des « montres compliquées »²⁵⁵.

À mesure que l'une ou l'autre des entités précitées revendiquait la propriété d'un morceau de patrimoine, sa démarche se trouvait diffractée dans un jeu de reflets qui entraînait le repositionnement des autres, soucieuses chacune de rendre leur particularité visible. Le projet « Watch Valley » capitalisa sur « la thématique de l'horlogerie pour se différencier des autres régions suisses »²⁵⁶. A Neuchâtel, un geste politique fit du patrimoine horloger un outil de valorisation touristique « plus spécifique et ciblé que le concept régional et grand public de Watch Valley » (Spoletini et Houlmann 2002). La candidature onusienne de La Chaux-de-Fonds et du Locle²⁵⁷ raviva plus ou moins directement les fractures et les luttes entre le haut

²⁵⁵ Une forte concurrence existe entre la région genevoise, associée à un territoire de vente et de promotion d'une image raffinée de l'horlogerie et les montagnes neuchâteloises, la Vallée-de-Joux, le Jura bernois, Bienne, Granges puis plus tard le canton du Jura, territoires dits « de savoir-faire » liés à la production horlogère.

²⁵⁶ Site de l'Association régionale Jura-Bienne [en ligne], <http://www.arjb.ch/f/mandats/?sub=8&cid=143>, [consulté le 3 octobre 2012].

²⁵⁷ Ces pratiques de valorisation patrimoniale des montagnes neuchâteloises témoignèrent d'une volonté de prendre leur « revanche » (Buss, 2009a) et de contrer la déconsidération dont la région avait fait l'objet. Déconsidération qui découlait directement de la crise des années 1970 qui ébranla l'industrie horlogère et affaiblit considérablement le canton neuchâtelois et l'Arc jurassien. Les processus de patrimonialisation

et le bas du canton de Neuchâtel, les Montagnes et le Littoral, l'Arc jurassien et l'Arc lémanique, la Suisse et la France voisine. Témoin d'importants enjeux sociopolitiques, la spécificité patrimoniale d'un lieu ou d'une région s'établit à partir de la mise à distance et de la disqualification d'un territoire concurrent, qui agit comme repoussoir et faire-valoir.

8.5 Les patrimonialisations de l'horlogerie et leur mise en dispositif

En conclusion de ce chapitre, la considération de ces trois foyers d'émergence, de l'enchevêtrement des pratiques qu'ils ont suscitées et des transformations générées par de tels entremêlements permet de comprendre comment, en l'espace d'une trentaine d'années, la multiplication et l'éclatement des dynamiques de patrimonialisation de l'horlogerie se sont opérées et comment celles-ci forment désormais un dispositif dans le monde horloger. Ce dispositif a donc progressivement émergé à partir d'une double rupture. Il est l'effet prolongé d'un régime d'invention de la tradition spécifique qui est apparu dans l'horlogerie suisse au début des années 1980. J'aimerais également souligner que la prolifération patrimoniale qui est graduellement opérée à partir de ce moment-là, contrarie fortement la « Rubish Theory » de Thompson (1979). Si l'horlogerie mécanique s'est alors constituée massivement en patrimoine, ce n'est pas après avoir été considérée comme un « déchet ». S'il y a eu rupture, ce n'est pas en faisant passer l'horlogerie mécanique de la valeur déchet à la valeur patrimoine. Même si les montres mécaniques subissent le contrecoup de l'arrivée des montres électroniques et sont soudainement perçues comme obsolètes, cela ne conduit pas l'industrie horlogère à s'éteindre. Si les effectifs diminuent de deux tiers en moins de dix ans, il reste toujours 30'000 travailleurs/euses. Du point de vue des horlogers indépendants, les pratiques liées aux montres mécaniques n'ont jamais été réduites à néant. Leur métier a en effet pu être maintenu durant les années de crise en l'installant dans les activités qui ne concernaient plus la production courante, soit le rhabillage et la réparation de pièces anciennes, puis la production de petites séries de pièces prestigieuses. D'autre part, le fait que l'horlogerie mécanique ait été taxée de technologie obsolète, va justement être la base de sa requalification distinctive en produit de luxe.

récents furent donc vécus comme une « reconnaissance [capable] de panser la plaie de l'humiliation » (Chuard, 2009a) et de « redorer » la région (Buss, *ibid.*) en comblant la perte provisoire de son « aura ». Cette perte est cependant pérenne et peut, comme Ciarcia (2006) l'a montré, durablement s'éprouver, entretenant ainsi la prolifération des mises en patrimoine.

9 *Chapitre neuf.* Les ambivalences du dispositif patrimonial

« Nous croyons que notre présent prend appui sur des intentions profondes, des nécessités stables [...]. Mais [...] nous vivons, sans repères ni coordonnées originaires, dans des myriades d'évènements perdus. »

Michel Foucault (2008 : 148-149)

Un « dispositif », au sens foucauldien du terme, n'est ni un paradigme, ni une structure (Potte-Bonneville 2002) mais un faisceau de relations organisées entre des éléments de nature hétérogène. En l'employant pour caractériser le contexte d'intense patrimonialisation horlogère que je viens de décrire, je suis conséquemment amené à restituer la fragilité, la dimension flottante et les éventuelles ambivalences d'un tel faisceau. Le présent chapitre fournit ainsi l'occasion de souligner que les patrimonialisations de l'horlogerie sont des processus complexes, pour ne pas dire « compliqués », en reprenant la métaphore horlogère. Il n'y a en effet aucune nécessité dans la formation de ce dispositif patrimonial. Les évènements auraient tout aussi bien pu s'organiser *autrement*. L'étude de l'historicité d'un dispositif implique de montrer à quel moment il s'est formé et par là, qu'il n'a pas toujours existé et qu'il a obligatoirement des limites. Celles-ci doivent être cartographiées pour envisager ce qui, peut-être, est déjà en cours de transformation. Je propose donc ici une analyse du dispositif patrimonial qui s'inscrit dans le prolongement de la généalogie esquissée au chapitre précédent afin de montrer qu'il n'est pas une mécanique bien huilée, n'opère pas en totalité cohérente au sein du monde horloger actuel et n'est peut-être pas appelé à durer.

9.1 Un agencement fragile et récent ou la singularité historique du dispositif patrimonial

Dans le présent chapitre, je désire tout d'abord relever la nature fondamentalement hétérogène du dispositif patrimonial qui s'est récemment et progressivement formé dans le monde horloger en caractérisant les lignes de force contradictoires voire antinomiques qui le traversent. Il serait faux d'imaginer que l'horlogerie a toujours fait l'objet d'abondants investissements patrimoniaux, il serait également faux de prétendre qu'une ère du « tout-

patrimoine » envisagée comme une totalité présiderait désormais à l'organisation du monde de l'horlogerie suisse. Une exigence de relativisation s'impose ici tant ce dispositif est récent et tant les usages patrimoniaux qui le constituent comportent une part importante d'incertitude et de fluctuation : ils s'inscrivent dans les logiques stratégiques d'acteurs/trices dont les pratiques sont indexées aux particularités du contexte horloger actuel.

A titre d'exemple, en deuxième partie de chapitre, je montrerai que dans un tel contexte, toutes les patrimonialisations ne se valent pas pour les acteurs/rices de la branche horlogère, et en particulier pour les marques : le jeu du patrimoine ne se joue pas à partir de n'importe quelle partition. Pour illustrer cette proposition, j'utiliserai les matériaux que j'ai récoltés en observant la mise en place de la Convention PCI et son (absence d') impact sur le monde de l'horlogerie dans le canton de Neuchâtel. Ces matériaux tendent à montrer qu'au sein même du dispositif patrimonial, dans certaines situations, les dynamiques de mise en patrimoine peuvent inciter les acteurs/rices du monde horloger, à demeurer apparemment silencieux/euses.

9.1.1 La plasticité des qualifications du passé

La tradition, le patrimoine, le savoir-faire (de facture artisanale, en particulier), dessinent aujourd'hui le triangle de l'horlogerie dite « précieuse » et constituent les valeurs refuge qui escortent l'industrie horlogère helvétique. Ces catégories ont été les moteurs de l'innovation horlogère lors de la relance des montres mécaniques suisses au début des années 1980. Toutefois, pour envisager l'avenir et nourrir son présent, l'industrie horlogère helvétique n'a pas toujours fait appel aux temps passés et lorsqu'elle l'a fait, elle ne l'a pas toujours fait de la même façon.

9.1.1.1 La positivité de la tradition : une invention récente

Le régime de la tradition, qui s'invente en parallèle à la « crise du quartz », célèbre certes ostensiblement l'ancienneté de l'activité horlogère dans l'Arc jurassien, toutefois, dix ans auparavant, cette catégorie ne jouissait pas de la même faveur au sein de la branche horlogère.

Le rapport de gestion d'un groupe horloger constitué en 1970, mobilisé par l'historien François Jequier (1972, cité in Crevoisier 1991 : 29), indique clairement que les barons d'industrie, en pleine période de décartellisation, assignent une valeur plutôt péjorative à cette catégorie :

« Toute la fabrication de la montre a évolué de manière très rapide. A l'horloger professionnel, dont le rôle était d'ajuster les éléments de base imparfait, se sont substituées les chaînes de montage assemblant les divers éléments que les machines produisent avec une précision telle que la tolérance courante est d'un millième de millimètres. Le manque de main-d'œuvre, son renchérissement constant, l'intervention massive de la concurrence américaine et japonaise ont créé des problèmes redoutables. Nous n'osons penser à ce que serait notre situation individuelle et collective *si nous étions restés fidèles aux traditions*. [C'est moi qui souligne] »

Si les « traditions » sont connotées négativement c'est que certains entrepreneurs, dont la figure de proue est Gérard Bauer²⁵⁸ (Jeanneret, Cavadini, Petitpierre *et al.*, 1987), jugent à ce moment-là qu'elles expriment un parti en faveur d'un passé désuet dans la « querelle des anciens et des modernes » qui se joue sur la scène horlogère. Pour ces hommes d'affaires, la catégorie de « tradition » est associée au système d'organisation cartellaire et à l'horlogerie mécanique ancienne, deux réalités « vieillotées » qu'il s'agit de dépasser parce qu'elles empêchent l'horlogerie helvétique de prendre l'ascendant sur ses concurrents alors qu'elle est en très bonne santé d'un point de vue économique. En contrôlant la taille, la nature des activités et les exportations des entreprises horlogères, le cartel a permis le maintien de petites entreprises de terminaison, peu mécanisées où la division des tâches prévaut mais où une grande partie des opérations de terminaison des mouvements se fait encore de manière « artisanale ». Un tel système empêche alors les rationalisations nécessaires à l'augmentation de la productivité du secteur. Le succès de l'horlogerie helvétique depuis la fin de la guerre mais surtout le début des années 1960 pousse alors un grand nombre de fabricants de montres à faire pression sur les organisations faïtières et la Confédération afin qu'elles libéralisent l'activité et la soustraient à ces normes. En contraste, si certains patrons défendent alors une

²⁵⁸ (1907 Neuchâtel – 2000 Neuchâtel), politologue et diplomate, député libéral au Grand conseil neuchâtelois (1941-1945) puis président de la Fédération horlogère (1958-1977) durant toutes les années de progressive décartellisation de l'industrie horlogère. Il a soutenu la recherche en microtechnique et en électronique en Suisse (Bauer 2002) et plus récemment l'adhésion de la Suisse à l'Europe.

production de type « artisanal » c'est avant tout parce que leurs affaires marchent bien comme cela et que la modernisation de leur entreprise impliquerait des coûts qu'ils ne peuvent pas assumer.

D'autre part, dans les années 1960, avec l'arrivée des montres électriques, à diapason puis électroniques, la tradition désigne l'horlogerie mécanique et en particulier, les garde-temps anciens. Même si, au début des années 1970, la production des montres mécaniques reste nettement majoritaire en Suisse, puisque le volume de production des montres à quartz est anecdotique et n'atteint à peine que 4% du volume total en 1976 (Crevoisier 1991 : 33), les industriels sont progressivement rivés vers des objectifs d'innovation qu'ils associent à l'électronique. Ils se concentrent sur le développement du quartz afin de rattraper l'avance des japonais en matière d'industrialisation et entendent conquérir de nouveaux territoires chronométriques comme l'aérospatial, désormais impensable avec l'imprécision de l'horlogerie mécanique.

Selon ce point de vue, l'horlogerie « traditionnelle », c'est-à-dire mécanique, appartient au passé. Elle est bonne pour prendre place au musée et servir de vitrine à l'industrie sans entraver son essor productif et industriel. C'est, comme je l'ai montré au chapitre trois, ce qui se passe dans un laps de temps de quinze ans avec l'inauguration rapprochée des musées d'horlogerie publiques du Locle (1959), de Genève (1972) et de La Chaux-de-Fonds (1974). Ces institutions ouvrent leurs portes avec de larges soutiens des régions et des entreprises horlogères. Ces dernières y voient un moyen de valoriser le patrimoine régional et de marquer leur investissement local tout en déléguant au musée la responsabilité de prendre en charge ce type d'horlogerie. En regard de ces diverses considérations, le nouveau régime de la tradition qui se met en place au début des années 1980 apparaît comme un moment-clé dans l'appréciation de l'horlogerie mécanique qu'il engendre : il inverse alors la valeur de la tradition et en fait un signe positif. La tradition se reconfigure souvent en relation avec l'arrivée de nouvelles méthodes ou de nouvelles techniques. Les acceptions de la tradition qui se dessinent aujourd'hui dans le monde de l'horlogerie suisse impliquent par exemple la présence de nombreuses « vieilles machines » du début du 20^{ème} siècle, sans que cela ne fasse sourciller personne. Or, au milieu du 19^{ème} siècle, la notion même de « tradition » se forge dans le monde horloger justement, en partie, contre l'arrivée des machines pour la fabrication des montres. En résumé, depuis leur apparition comme catégories de discours et de pratique

dans le monde horloger de l’Arc jurassien suisse, la tradition et le patrimoine ont été investis de nombreuses significations. Il y a donc lieu de les “fragiliser”. Elles ne sont pas immuables et la plasticité avec laquelle elles font l’objet, tour à tour, de visibilité et d’invisibilité, de valorisation et de discrédit, doit être relevée.

9.1.1.2 L’historicité des discours focalisés sur les savoir-faire

Le terme de « savoir-faire » est aujourd’hui sur les langues de nombreux acteurs/rices du monde horloger, y compris sur celles des chercheurs-euses en sciences humaines qui travaillent sur cette industrie²⁵⁹. De manière aussi manifeste que le terme de « tradition », il est omniprésent dans la communication des marques (affiches, publicités dans les journaux, promotions dans les salons horlogers, films, sites internet, visites d’usine) et fonctionne comme indice de leur bienfacture. Un tel phénomène n’est pas seulement le signe d’une reconnaissance du travail de qualité associé à l’industrie horlogère suisse, il est avant tout le fruit de la récente revalorisation économique et politique de l’Arc jurassien et de la fabrication des garde-temps mécaniques qui y est implantée. Comme l’exprime Kebir et Crevoisier (2004 :12),

« le succès de la montre mécanique, basé sur l’attrait du mouvement et des complications, de la minutie et de la complexité, de la tradition et de la perfection, est étonnant. Apparaît alors une notion qui caractérise l’articulation, voire la parfaite identité, des valeurs culturelles et des ressources économiques : le savoir-faire. Le savoir-faire est tout à la fois culture technique, mode de vie, facteur de production et objet de la communication publicitaire. Au-delà du produit horloger lui-même, le savoir-faire est le principal objet qui va à la fois représenter la communauté des producteurs et séduire la clientèle. »

²⁵⁹ Dont je fais intégralement partie aux vues de la place qu’occupe cette notion en tant qu’objet d’investigation dans mes travaux (cf. Munz et Geslin 2010, Munz 2011b, 2014b, 2014d, 2014h).

Un tel propos gagne en intérêt s'il est mis en perspective avec le discours de Jules, 80 ans, ancien représentant commercial de différentes marques, qui rappelle qu'

« avant la crise des années 70, on ne tenait jamais de discours sur autre chose que le produit... on ne faisait pas de “communication”, c'était mal vu, “faire de la réclame” comme on disait, ça frisait le mensonge... et si on faisait de la publicité et on appelait ça de la pub orientée sur le produit... c'est-à-dire qu'on présentait une montre et c'est tout... La tradition ? Si on jouait là-dessus c'était plutôt sur le côté historique, du genre “voici le premier chrono automatique” mais pas davantage ! »

Ou encore ce représentant technico-commercial d'une entreprise de sous-traitance de La Chaux-de-Fonds qui rappelait dans le cadre d'une journée d'études au MIH que « dans les années 1970, en horlogerie, il n'y avait pas d'image de marque cohérente, d'une année à l'autre, on trouvait des lignes éditoriales différentes dans les prospectus promotionnels des entreprises, on ne retrouvait pas le même discours, il n'y avait pas de continuité... il faut dire qu'il n'existait pas de formations en communication dans la région ! »

Un tel propos est par ailleurs prolongé par le discours de Mickaël, 55 ans, bijoutier-joaillier d'origine française, installé à Québec depuis un demi-siècle et dont le père est horloger : « ah oui ça je confirme, avant les années 1980, franchement, la tradition c'était au maximum une mention dans un catalogue de produits, comme ça en passant... » Les travaux récents de l'historienne Véronique Paratte (2003) sur le cas de Longines et de l'historien de l'art Pierre-Alain Künzi (2007) sur l'histoire de la publicité horlogère accréditent également un tel phénomène. Ce dernier montre qu'avant les années 1970, les publicités des marques horlogères sont strictement focalisées sur la qualité des produits. La focalisation actuelle des acteurs/rices horlogers sur le savoir-faire et la tradition est donc indissociable de l'apparition et de l'essor d'une communication publicitaire portée sur l'univers culturel et le passé des marques. Cette communication est un effet direct de la « crise du quartz » et participe d'un repositionnement rigoureusement pensé par une partie de l'industrie qui la conduit à faire de l'image de marque et de son contrôle des enjeux de premier ordre. Cela explique le remarquable essor, entre 1990 et 2010, de l'écriture de monographies sur l'histoire des marques et sur la systématité de l'engagement d'historien-ne-s en leur sein. Que la tâche d'inventer la tradition et de “fabriquer” l'ancrage temporel de l'horlogerie suisse revienne aux

historien-ne-s n'est, comme je l'ai montré au chapitre précédent, pas une invention du 20^{ème} siècle (Liengme 1994, 1995).

9.1.2 Le goût pour les montres à complications

A travers de telles stratégies de valorisation, ce ne sont pourtant pas n'importe quelles montres mécaniques qui ont été et sont plus que jamais escortées : il s'agit des produits les plus onéreux, à savoir les montres mécaniques, bien souvent conçues en métaux précieux, qui font appel aux métiers d'art et/ou sont dotées de grandes complications. Comme le mentionne le lexique établi par la Fondation de la Haute horlogerie sous l'entrée complication, « de nos jours, loin de répondre à un simple engouement, les complications ont permis de redécouvrir l'Art Horloger durant la décennie 1980 et depuis, elles ont joué un rôle primordial dans le développement de la montre-bracelet de tradition [...].²⁶⁰ »

J'illustrerai l'association implicite qui est faite entre la particularité du savoir-faire helvétique et les montres à complications en rapportant ici quelques-uns des échanges que j'ai eus, le 16 février 2011, avec Lionel, 55 ans, responsable du patrimoine et du musée d'une marque horlogère très-haut-de-gamme de La Chaux-de-Fonds, lors de la visite du site de production de l'entreprise. Après être venu me chercher à la réception, le conservateur m'a invité à le suivre. Nous sommes sortis de l'espace d'accueil et nous sommes dirigé vers un autre bâtiment où se trouvait l'unité de production des montres. Chemin faisant, je lui ai rappelé le sens de ma visite et l'objet de mon enquête. J'ai souligné mon intérêt pour les savoir-faire horlogers et la manière dont ils étaient pratiqués et transmis aujourd'hui. Mon interlocuteur m'a alors déclaré : « c'est vraiment fondamental pour l'horlogerie suisse ». Après que je lui ai demandé pourquoi, il m'a répondu :

« Aujourd'hui l'horlogerie suisse c'est 5% du volume de l'horlogerie mondiale mais 50% de sa valeur, sans compter les contrefaçons... l'aura de notre industrie c'est la manufacture, c'est les complications... c'est ça qu'on sait faire de plus que les autres, c'est ça qui nous distingue... mais ces savoirs, on a failli les perdre... ils tiennent à un fil, ils ne sont pas établis car ils ne s'enseignent pas ! »

²⁶⁰Site de la Fondation de la Haute horlogerie, Entrée « Complication », Lexique de l'horlogerie, en ligne : <http://www.hautehorlogerie.org/fr/encyclopedie/lexique-de-lhorlogerie/s/complications/> [consulté le 3 novembre 2014].

9.1.2.1 Une tendance récente

L'engouement sans précédents dont jouissent ces montres mécaniques compliquées est pourtant récent. Les observations que j'ai menées dans la classe de Jacques, 55 ans, pendulier renommé aujourd'hui enseignant en rhabillage dans une école d'horlogerie, m'ont permis de mesurer ce fait. Au cours d'une pause, alors que je me trouvais dans la salle des maîtres et feuilletais un magazine horloger qui mettait en scène une montre munie d'un tourbillon, celui-ci s'est approché de moi et m'a dit : « ah ah tu vois ça... et dire qu'à l'époque, les tourbillons c'étaient des raretés, on en voyait parfois dans des montres de poche mais c'était pas fréquent... et aujourd'hui presque toutes les marques en mettent sur leurs nouveaux modèles de montres bracelets ! »

Si certain-e-s observateurs/rices constatent au début des années 1980 que les savoirs relatifs aux complications horlogères « [ont] pratiquement disparu de la région » (Crevoisier et al. 1996 : 88), ce n'est pas, en premier lieu, à cause de la crise mais surtout parce qu'avant la crise, durant les trente glorieuses, il ne s'en faisait plus, la production étant majoritairement concentrée sur la fabrication de produits standards. A cet égard, Jule cité ci-dessus, me rappelait qu' « avant la crise, quand on concevait un produit, on n'allait surtout pas faire cher volontairement ! » Ce n'est donc pas le quartz qui a commencé à mettre en péril l'horlogerie mécanique soignée mais la standardisation des produits (1950) et l'automatisation des procédés de fabrication (1960). Comme le souligne un amateur d'horlogerie (Pynson 2008) :

« Au début des années 1980 les calibres chronographes mécaniques ont pratiquement tous disparu. L'horlogerie suisse est en crise et la récession se poursuit jusqu'en 1983. ETA a drastiquement réduit la gamme héritée d'Ebauches SA et seules subsistent les familles du 7733 et du 7750 ; chez Zénith dorment encore quelques El Primero ; chez Omega quelques chronographes font de la résistance ... Ce sont pourtant ces mouvements qui vont assurer la relance [de ces marques]. »

En outre, même si les premières tentatives de transposition de ces grandes complications mécaniques des montres de poche aux montres bracelets sont à dater à la fin des années 1970, l'essor et l'ample consécration de ces types de montres ne sont devenus tangibles qu'au début des années 2000. Comme le prouvent les statistiques citées au chapitre deux, les exportations de montres mécaniques suisses ne surpassent, en valeur, celles des montres électroniques qu'à partir de 2001. Jusqu'au milieu des années 1990, les montres mécaniques demeurent soit des

428

produits de niche, à savoir des montres très compliquées produites en quantité plus restreinte, ce qui n'est pas significatif en termes de valeur d'exportation, soit des produits standards qui peinent à se montrer compétitifs face aux montres à quartz car elles sont souvent plus chères, évidemment moins précises et ne permettent pas une marge bénéficiaire importante aux fabricants. Il faut donc attendre que la production de montres compliquées s'organise à large échelle pour que l'horlogerie mécanique fasse un « revival » marqué, en termes économiques. Cette vague de revalorisation liée au luxe influence alors positivement toute la production mécanique, y compris les montres plus simples, jusqu'à ce qu'il devienne même concevable pour une organisation telle que le SG de relancer une innovation mécanique dans le moyen-de-gamme. Le groupe horloger sort en effet la *System 51* en 2011, la première montre mécanique à n'être composée que de cinquante-et-un composants, contre environ deux-cent-cinquante pour les montres mécaniques usuelles.

Jusque dans la première moitié des années 2000, l'horlogerie mécanique n'a donc pas encore établi sa suprématie sur l'horlogerie électronique auprès du grand public et des non-initié-e-s. Markus me rappelait ainsi :

« au milieu des années 1990, des marques célèbres telles que Chopard ou Tag Heuer qui ne jurent aujourd'hui plus que par l'horlogerie mécanique, les complications et affichent haut et fort qu'elles produisent leurs propres mouvements... elles faisaient énormément de montres à quartz et pour leurs mouvements mécaniques, elles n'utilisaient presque que des mouvements de base achetés auprès du fournisseur ETA ! »

Dans cette même lignée, la convocation d'un document d'archive atteste que les complications et grandes complications n'ont pas toujours joui du prestige qui les auréolent aujourd'hui avec la même régularité. L'entretien que le PDG de la marque de luxe Cartier donne, au milieu des années 1990, au magazine *Best References* (1995 : 34-35) en témoigne. Il déclare en effet : « on arrive aujourd'hui à faire avec le quartz des choses formidables. Aussi géniales que ce que l'on faisait autrefois avec des mouvements mécaniques [...] la folie des grands mouvements compliqués est terminée, c'était il y a six, sept ans, n'écrivez pas que c'est à la mode car ça ne l'est plus ! » Aux vues de la fièvre des complications qui s'empare de l'horlogerie suisse au tournant des années 1990 et en considérant la repositionnement acharné dans la « haute horlogerie » dont fera alors preuve la marque Cartier, ce PDG a certes des allures de mauvais prophète mais ce qu'il dit a une valeur documentaire importante. Ses

propos attestent qu'à ce moment-là, le quartz est encore largement roi, même pour ce qui est de l'équipement de certaines montres de luxe.

Aujourd'hui, toutefois, en réaction à cette surenchère de complications, j'ai entendu de nombreuses voix d'enseignant-e-s ou d'horlogers indépendants s'élever contre ce « ronron superficiel et mondain » et faire l'« éloge de la simplicité ». Certain-e-s de ces praticien-ne-s qui avaient pourtant été les chantres de ce type de production compliquée et les vecteurs de leur remise au goût du jour dès le début des années 1980, se distinguent désormais par une position volontairement décalée et prônent un retour à la simplicité, à la sobriété des créations mécaniques. Ils/elles martèlent désormais que « le plus simple c'est le mieux », que « plus c'est compliqué moins c'est précis et fiable... », qu'« un garde-temps se doit quand même de donner l'heure juste », que « les montres haut-de-gamme sont désormais des sandwiches de complications » ou « qu'il est plus facile de compliquer la simplicité que de simplifier une complication ! »

9.1.2.2 La « tradition » des complications horlogères suisses conditionnée par la « modernité technologique » et la demande chinoise

Par ailleurs, il convient de rappeler, avec la créateur indépendant Vincent Calabrese (2012), que la « tradition des complications » est une technologie de pointe hypermoderne ou plutôt qu'il serait impossible pour les marques suisses de produire actuellement autant de montres compliquées, dites à « tourbillons » – qu'elles commercialisent souvent en les présentant comme les incarnations de la « tradition horlogère » par excellence – sans un recours systématique et nécessaire aux techniques récentes d'électroérosion. De la même manière que l'annonçait la revue technique MSM (Marchés Systèmes Management)²⁶¹, aujourd'hui « il n'y a pas de haut-de-gamme sans machines-outils ».

²⁶¹ Numéro 2(2011), 18 mars 2011.

Dans un article qu'il consacre au mécanisme du tourbillon, Calabrese explique :

« Bien que des mécanismes plus complexes étaient déjà usinables par des machines, et cela bien avant l'avènement du tourbillon [à la fin des années 1970], aucune machine ou procédé mécanique n'était capable d'usiner une cage de tourbillon en acier et de la tremper sans déformation. Le seul moyen était de tout réaliser à la main. Il a fallu attendre la fin des années 1980 et la maîtrise de l'électroérosion pour usiner le tourbillon. Cette difficulté d'exécution a apporté aux quelques horlogers capables de terminer un tourbillon une reconnaissance certaine de leurs talents. Certains experts ont estimé que de 1801 à 1985, pas plus de 600 à 700 tourbillons ont été réalisés. [...] la difficulté ne résidait pas dans la rotation de la cage ou d'un mouvement, mais bien dans la réalisation d'une cage en acier et de sa trempe sans déformation. »

Cet exemple renforce ainsi la thèse qui me conduit à dire que le régime de la tradition qui s'est mis en place dès le début des années 1980 a été une innovation dont l'essor récent n'a été rendu possible que par des formes de technologie récente.

De manière tout aussi cocasse, il est également central de souligner que sans la présence de la Chine et de Hong Kong, il ne se serait sans doute pas fait autant de « traditions » dans l'horlogerie suisse, ces quinze dernières années. Le boom de la production de montres mécaniques compliquées positionnées dans le haut-de-gamme est en effet apparu dès le début des années 2000, en parfaite coïncidence avec l'accroissement des ventes de produits horlogers helvétiques à Hong Kong et en Chine. Autrement dit, il apparaît que, si depuis dix ans, il y a une tradition horlogère aussi vigoureusement défendue sur le territoire helvétique, c'est parce qu'à l'autre bout du circuit de consommation, se trouvent des client-e-s chinois-e-s (consommateurs/rices domestiques ou touristes de passage en Suisse) qui réclament une telle image de l'horlogerie liée à l'artisanat, au travail minutieux et à un certain ancrage dans le passé.

En filigrane, le présent travail invite à penser les ambiguïtés inhérentes aux phénomènes de globalisation (Conte, Edouard et Hertz 2003, Abélès 2008) : c'est bien la circulation des produits et des techniques horlogers sur la scène internationale qui conditionne certaines revendications identitaires de la branche horlogère en Suisse. Ces dernières années, la diffusion internationale des montres « Swiss Made » en Chine impose ainsi aux marques

helvétiques de renforcer leur image patrimoniale et locale. A ce propos, le responsable du secteur culturel d'une fondation horlogère commentait les nouveautés 2011 du SIHH en ces termes : « cette année, les nouveautés sont hyper traditionnelles... boîtier rond, cadran blanc, montre de petite taille... c'est fait pour les chinois, c'est tout ce qu'ils aiment, tu mélanges ça avec des calendriers chinois, quelques designs de dragons, de la promo sur la transmission filiale et la famille, et le tour est joué ! »

9.1.3 Au non de la tradition ou l'hétérogénéité du dispositif patrimonial

Le dispositif patrimonial n'étant pas une structure, il est traversé de lignes de force contradictoires. Autrement dit, malgré son ampleur, la valorisation présente du passé n'opère pas "à tout va" et la tradition fait aussi l'objet d'appréciations contrastées et d'appropriations ambivalentes chez les différent-e-s acteurs/rices du monde horloger. Pour illustrer cela, je prendrai quatre exemples.

Mes observations des formations en horlogerie dispensées dans les écoles professionnelles m'ont donné tout d'abord l'occasion d'entendre des apprenti-e-s s'exclamer parfois : « elle fait chier cette tradition ! » ou « la tradition c'est vraiment pénible ! » tant les techniques, les méthodes ou les objets que ce concept désignait, selon eux/elles, leur paraissaient dépassés, laborieux, peu pratiques, plus compliqués à exécuter ou plus longues à mettre en oeuvre que les technologies qu'ils imaginaient récentes ou modernes. « A quoi ça sert le réglage avec cette machine à compter²⁶², putain ! Pourquoi on se prend la tête avec ça alors qu'en industrie, ça m'étonnerait qu'ils s'amuse à régler des grandes séries de montres comme ça ! » disait Alceste, 18 ans, apprenti de deuxième année. La tradition, associée au fait-main et mise en oeuvre à l'aide de certains outils ou machines anciens, n'était souvent pas perçue comme une partie de plaisir et renvoyait à des adjectifs tels qu' « exigeant », « ennuyeux », « pénible ».

D'autre part, les enquêtes que j'ai menées dans différents salons professionnels dévolus à l'horlogerie m'ont également permis de discuter avec le personnel de certaines marques pour qui la tradition était connotée extrêmement négativement et constituait une antivaleur, quelque chose de désuet à condamner « au nom de l'innovation ». Je me rappelle m'être

²⁶² Cf. glossaire.

approché d'un représentant de commerce d'une quarantaine d'années qui travaillait pour une petite marque indépendante de Genève. Dans l'une de ses vitrines, une montre en plastique munie d'un tourbillon était présentée. A la vue de cette pièce compliquée, je me suis exclamé : « ah vous jouez aussi sur un produit qui réfère à la tradition... » M'interrompant sèchement, il me dit : « non surtout pas... nous, on cherche à faire tout sauf du traditionnel, rien que de l'innovation... seulement des nouveautés, des créations, des nouveaux designs innovants ! »

Cette anecdote a fait rire de nombreux/euses horlogers/ères à qui je la racontais durant le salon. Pour eux/elles, « dire une connerie pareille, c'[était] méconnaître l'histoire de l'horlogerie et donner la preuve qu'on n'y compre[nait] absolument rien ! » Les propos du représentant rendent toutefois bien compte des impératifs actuels qui façonnent parfois les pratiques des marques. Aux vues de l'importance que revêtent, sur ce marché, le fait d'être innovant et l'autonomie industrielle (liée, entre autres, à la détention du statut de manufacture), ces marques doivent montrer ostensiblement qu'elles évoluent avec leur temps et se trouvent à la pointe de la modernité technique. A cet égard, pour les grandes maisons qui axent leur communication sur la tradition et l'artisanat, et sont principalement des marques de « haut-de-gamme » et « très-haut-de-gamme », un positionnement exclusivement rivé sur le passé risquerait de les faire passer pour des entreprises obsolètes et figées dans le temps. Leur intérêt prononcé pour les technologies d'usinage récentes et les nouveaux matériaux tels que le silicium prouve que le tout-tradition ne suffit pas.

Pour certaines de ces entités, il y a donc un savant compromis entre l'ostentation des technologies de pointe et le « fait-main ». Comme en témoignent les propos que m'a tenu le responsable du patrimoine d'une importante marque installée à la Vallée-de-Joux alors que je visitais son usine en février 2010 : « notre activité incarne une sorte de “fusion des temps”... nous sommes une manufacture tout ce qu'il y a de plus intégré d'un point de vue industriel, avec un ancrage historique et un souci de promouvoir le savoir-faire artisanal dans le respect de la tradition. » Certaines grandes marques affichent ainsi leur compétence de « manufacture » à travers les mises en scène de technologies d'usinage dont elles disposent et des divers corps de métier qu'elles ont intégré en leur sein afin de paraître innovantes et techniquement autonomes. Parallèlement, elles ont soin d'inscrire ce savoir-faire dans un discours de la « longue durée » exprimé par les mises en scènes patrimoniales. En s'inscrivant

dans une telle recomposition de la temporalité, il s'agit de prouver la longévité de leur autonomie industrielle et l'ancienneté de leur « authentique » statut de manufacture.

Il existe ainsi une certaine tension : pour qu'une entreprise prouve en effet son statut de « manufacture », elle doit montrer qu'elle intègre un certain nombre de professions et qu'elle est fiable, compétitive et autonome en matière d'approvisionnement en pièces et en mouvements. Cela la contraint nécessairement à mettre en scène des technologies dernier cri. Il s'agit là d'une démonstration d'efficience et de modernité : il existe un « prestige de la machine ». Les firmes sont ainsi amenées à choisir ce qu'elles valorisent en fonction de la situation et de l'enjeu communicationnel : si elles jouent sur leur aspect manufacturier, elles ne peuvent pas revendiquer un « fait-main » absolu et si elles se flattent de préserver l'artisanat, elles sont obligées de mettre l'argument industriel un peu en retrait.

Si de nombreuses marques emploient simultanément les termes de « tradition » et d'« innovation », d'« ancestralité » et de « modernité » dans une rhétorique relative à la « fusion des temps », c'est parce qu'elles y sont structurellement contraintes et qu'elles tentent de retourner cette contrainte à leur avantage. Le catalogue des collections 2008-2009²⁶³ d'une marque située dans la gamme prestige telle qu'Audemars Piguet rend bien compte d'un tel positionnement. Dans la préface de ce catalogue, à propos de la « philosophie de la marque », l'administrateur délégué y exprime que

« concevoir des mouvements qui sont des prodiges de miniaturisation et développer des technologies de pointe, créer un design raffiné et l'habiller de matériaux novateurs ou de métaux précieux et de diamants, tels sont les principes de notre métier. Ce savoir-faire va de pair avec notre philosophie fondée sur trois valeurs : tradition, excellence, audace. »

Pour de telles maisons, le succès de la « tradition » ne peut être source de succès et de prestige que si elle sait se donner les airs de l'« innovation » et de l'actualité. En réaction à cela, certain-e-s observateurs/rices mettent ces marques de prestige en garde contre les risques encourus par les excès technologiques et les invitent à calmer leur ostentation de

²⁶³ Audemars Piguet. 2008. *Collections 2008-2009* ; Audemars Piguet. *Le maître de l'horlogerie depuis 1875*. Le Brassus : Audemars Piguet (marketing) SA.

l'hypermodernité et des machines au profit d'une communication soigneusement focalisée sur l'humain. Le journaliste Michel Jeannot considère qu'

« [...] à force de recourir aux technologies les plus sophistiquées, l'horlogerie mécanique deviendra toujours plus performante et efficiente, mais perdra sans doute ce supplément d'âme – essentiel – lui donnant aujourd'hui ce côté suranné qui se vend tellement bien. »

Il précise que « la clé de la réussite se trouve de toute évidence dans un savant dosage » et conclut sur l'exhorte suivante : « alchimistes du marketing, à vos éprouvettes ! » Le message a été reçu cinq sur cinq puisque, comme je l'évoquerai dans la quatrième partie de cette thèse, les communiqués de presse et autres articles de contenu réalisés par les responsables des relations publiques de ces marques célèbrent désormais à tout crin l'« ère de l'artisan-industrielle » ou du « luxe industriel » (Della Pietra 2014). Le journaliste Joël Grandjean (2013) se plaint, quant à lui, de l'ampleur que prend désormais la « chasse à la poussière » dans les entreprises horlogères, imposant le travail en salle blanche, derrière d'amples microscopes et le port de blouses, gants, chaussons et bonnets qui « tuent le rêve » et imposent des « images stériles » du métier d'horloger/ère. Il précise que « la chair et le sang [lui] semblent indissociables des métiers que l'horlogerie, en trente à quarante ans de renouveau mécanique, a anoblis. Les recouvrir d'un voile purificateur, prôner le zéro poussière et le filtrage trop poussé de l'atmosphère nuisent aux vertus qu'elle est censée véhiculer. »

Enfin, si la tradition a été une pierre d'achoppement dans la formation du dispositif patrimonial, elle peut néanmoins être explicitement dévalorisée, au sein de ce même dispositif. Durant mes enquêtes de terrain dans les grands prix d'horlogerie et en étudiant divers magazines horlogers publiés au cours de ces quinze dernières années, j'ai en effet découvert des entrepreneurs (parfois horlogers de métier) qui avaient récemment lancé leur marque en rappelant que la dimension patrimoniale de l'horlogerie suisse leur importait mais en déconsidérant explicitement la « tradition », liée en particulier au design des montres, dont ils soulignaient l'« essoufflement ». Les marques représentant ce courant (Urwerk, Richard Mille, MB & F, De Bethune, Christophe Claret) élaborent des produits mécaniques exclusifs en faisant parfois appel à des artisans d'art et à des horlogers indépendants qui maîtrisent parfaitement les techniques inhérentes au métier, maîtrisent les techniques de restauration de

pièces anciennes et sont considérés par le milieu comme les « maîtres de la tradition », sans que ceux-ci ne cherchent forcément à se positionner comme tels.

La tendance représentée par ces marques est nouvelle. Elle date du début des années 2000 et a été désignée par la presse spécialisée sous le label de « nouvelle horlogerie »²⁶⁴. Elles ne surfent pas sur le paradigme continuiste et moderniste de la « fusion des temps », se jouent de la « tradition » qu'elles identifient avant tout comme un « code » renvoyant à un type de design horloger « vieillot » et prétendent, par leur créativité, repousser les limites de la mécanique de luxe. Le PDG de MB&F, l'une de ces marques sise à Genève, commentait son parcours en ces termes :

« j'ai commencé à travailler dans l'horlogerie il y a vingt-deux ans. A l'époque, le mot "luxe" signifiait artisanat et nous étions tous un peu des fous qui essayaient de défendre quelque chose d'indéfendable : la montre mécanique. En 1991, on se trouvait à un moment charnière où les choses ont basculé en sa faveur. Les manufactures ont vendu de la tradition, du savoir-faire. Avec un succès inespéré. » (Cerboneschi 2013 : 4).

Vainqueur du prix du public à l'édition 2012 du *Grand prix d'horlogerie de Genève*, cet entrepreneur reçut son trophée durant la cérémonie en revenant brièvement sur la création de sa marque en 2005. Il déclara qu'il l'avait fait « dans un acte assez évident de rébellion » car il n'avait jamais désiré créer « une montre ronde avec un cadran blanc et des chiffres romains », formule qui caractérisait sa définition de « l'horlogerie mécanique traditionnelle ».

La position de ce patron est représentative de ce courant qui, tout en célébrant les garde-temps mécaniques, se veut être un pied-de-nez à la tradition synonyme de conformisme. Il affiche ostensiblement son ras-le-bol de l'« horlogerie à grand-papa », exprimant en substance que l'horlogerie mécanique ayant été repositionnée sur le marché international du luxe et le monde entier sachant que le Suisse avait un savoir-faire horloger d'exception, il était temps de faire autre chose que du traditionnel. Dans ce contexte-là, les acteurs de cette trempe sont admirés par la branche parce qu'ils trahissent les codes conventionnels au nom d'une acception de l'horlogerie mécanique plus originale au niveau formel. Néanmoins ces entrepreneurs inscrivent explicitement leurs pratiques sous l'autorité de la bienfacture, de

²⁶⁴ Ce label a d'ailleurs été employé par l'événement horloger *The Watches Days* qui s'est tenu plusieurs années à Genève (2010 et 2011) pour nommer son espace réservé aux petites marques indépendantes.

l'ancrage territorial et du patrimoine. La tradition est donc récusée en tant que code mais l'importance du passé comme élément dont la connaissance conditionne la qualité des pratiques actuelles est soulignée. Ces subtilités qui frisent parfois l'ambiguïté prouvent toutefois à l'enquêteur/rices que la tradition est une invention qui se négocie en permanence.

En résumé, il est significatif de relever la variété des contenus et des valeurs assignés à la tradition et au patrimoine : les acteurs y rangent des choses diverses, parfois très différentes les unes des autres. Au demeurant, en plus de trois années d'enquête, je n'ai jamais rencontré un horloger ou une horlogère, ni même un-e acteur/rice de ce monde-là qui m'aurait explicitement signifié son désintérêt complet pour le « patrimoine ». Un lieu commun s'est formé autour du constat indépassable et indéniable que dans l'Arc jurassien suisse, l'horlogerie en constituait un. Contrairement au terme de « tradition » qui peut être péjoré, le patrimoine ne jouit pas de ce même désaveu occasionnel. De manière similaire, les acteurs/rices du monde horloger reconnaissent spontanément l'importance de la transmission parce qu'elle est concomitante de cette responsabilité patrimoniale.

9.2 Le silence des fabriques : une étude de cas sur l'ambivalence des patrimonialisations de l'horlogerie

« L'UNESCO sera toujours la bienvenue pour soutenir nos métiers mais on n'en a pas besoin pour vendre des montres ! »

Un représentant d'une marque de haute horlogerie neuchâteloise

Cette seconde partie de chapitre propose une réflexion sur l'absence du savoir-faire horloger de la liste du patrimoine immatériel neuchâtelois. Par là, je cherche à montrer que les dynamiques de patrimonialisation qui ont investi le monde de l'horlogerie suisse n'ont rien d'uniformes et qu'elles font également apparaître de singuliers reliefs et d'apparentes contradictions dans la démarches des groupes d'acteurs/trices horlogers/ères impliqués.

9.2.1 L'absence du savoir-faire horloger de la liste du patrimoine immatériel neuchâtelois

Neuchâtel serait un canton sans tradition horlogère. C'est du moins ce que laisse supposer la composition de la liste des traditions vivantes neuchâteloises, établie par le service cantonal des affaires culturelles au printemps 2011, dans le cadre de la mise en place de la Convention PCI de l'UNESCO. Le savoir-faire horloger en est, en effet, un des plus éminents absents. L'événement qu'a constitué sa non-inscription sur cette liste, si improbable au vu de l'importance que revêt l'horlogerie pour Neuchâtel et de la fièvre de patrimonialisation qui a investi cette activité au niveau cantonal depuis une vingtaine d'années, constitue le point de départ de cette sous-partie. Son objectif est de « déplier » ce non-événement afin de comprendre de quoi il est fait.

Au chapitre huit, j'ai montré l'implication d'un certain nombre d'organisations horlogères établies sur le territoire neuchâtelois dans l'essor des patrimonialisations de l'horlogerie ces trente dernières années. Ainsi, après avoir souligné l'existence d'une tendance spécifiquement neuchâteloise à faire de l'horlogerie une tradition depuis le deuxième tiers du 19^{ème} et montrer avec quelle ampleur les acteurs/rices du monde de l'horlogerie établis dans le canton utilisaient aujourd'hui la catégorie de patrimoine à des fins de mise en valeur et de protection, je désire confronter ici ce dispositif patrimonial au non-événement précité. Je ferai ainsi apparaître que le silence présumé des acteurs/rices horlogers n'en est pas un et constitue un puissant révélateur des positions qu'ils/elles défendent.

9.2.2 Neuchâtel, canton horloger sans tradition horlogère ?

Le 3 juin 2011, quelque temps après que la liste du patrimoine immatériel neuchâtelois a paru, le quotidien local *L'Express* (Droz 2011 : 3) lui consacre un article qu'il sous-titre « savoir-faire horloger absent ». Le secrétaire général adjoint du Département des affaires culturelles de Neuchâtel y justifie cette absence en relevant qu'« il n'y a eu aucune manifestation des manufactures horlogères » et qu'« à l'inverse de Neuchâtel, [les cantons qui ont retenu le savoir-faire horloger] ont constitué leurs listes sans que les avis ne viennent de particuliers. » La démarche spécifique adoptée par l'administration cantonale dans la mise en place de l'inventaire et l'absence de réaction du monde horloger expliqueraient un tel état de fait. Ces propos sont intéressants, non pas pour la teneur de la justification qu'ils apportent mais parce

qu'ils expriment l'idée qu'une justification s'avère nécessaire : à Neuchâtel, l'absence du savoir-faire horloger de la liste du patrimoine ne peut passer inaperçue. L'activité horlogère a occupé et occupe aujourd'hui encore une place de choix dans le développement économique et culturel du canton, lui valant d'être considéré comme le « canton horloger par excellence »²⁶⁵. Dès le milieu du 19^{ème} siècle, le canton a effectivement accueilli diverses organisations horlogères notoires telles que l'Observatoire cantonal de Neuchâtel, chargé de fournir la mesure exacte du temps (1858), pas moins de quatre écoles d'horlogerie (fondées entre 1865 et 1875), le Laboratoire suisse de recherches horlogères (1923), la Société suisse de chronométrie (1924), la Convention patronale de l'industrie horlogère (1938), le Centre électronique horloger (1962), le Centre d'information technique de l'industrie horlogère Centredoc (1964), le Centre suisse de formation et de perfectionnement horloger WOSTEP (1966), la direction du Contrôle officiel suisse des chronomètres (1973), l'Association suisse des amateurs d'horlogerie (1975), la Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (1978), le Centre suisse d'électronique et de microtechnique CSEM (1984) puis plus tardivement la Fondation en faveur d'un laboratoire de recherches horlogères (2010).

Ces quelques éléments de mise en contexte nous aident à mesurer la surprise que la liste d'inventaire a pu susciter en ne retenant pas l'horlogerie comme une forme de patrimoine immatériel du canton. Comment comprendre un tel évènement ? Il pourrait n'être que le fruit du hasard : le monde de l'horlogerie neuchâteloise n'aurait pas été informé que l'établissement d'un inventaire l'invitait à se manifester en tant que dépositaire d'un patrimoine. Soit, mais ce n'est pas le cas puisque, lors de mes enquêtes de terrain, j'ai eu l'occasion de m'entretenir, à plusieurs reprises, avec des représentant-e-s de musée ou d'association sur le thème de l'inventaire. Ces acteurs/rices pourraient, d'autre part, percevoir l'horlogerie comme une activité résolument innovante et peu traditionnelle ou ne pas reconnaître sa dimension explicitement patrimoniale. Ils/elles seraient resté-e-s silencieux/euses face à un processus d'identification et de sauvegarde par lequel ils/elles ne se seraient pas senti-e-s concerné-e-s. Un tel silence a cependant de quoi surprendre dans la mesure où Neuchâtel a sans doute été, pour ce qui concerne l'horlogerie, le canton le plus patrimonialisateur de ces vingt dernières années. Remarquable est l'ampleur avec laquelle les acteurs/rices du monde horloger qui y sont établi-e-s (musées, entreprises, collectivités

²⁶⁵ En 2014, Neuchâtel regroupe à lui seul 26,2% du total des effectifs horlogers en Suisse alors que comparativement Berne et Genève, respectivement deuxième et troisième du classement, n'en accueillent que 20,0 et 16,5% (CPIH 2015a).

territoriales, offices de tourisme, politiciens, associations) utilisent la catégorie de « patrimoine » à des fins de valorisation et de protection. Qui plus est, à la fin de l'année 2011, en parallèle au processus neuchâtelois d'inventaire des traditions vivantes mais sans jamais s'être manifestés auprès des autorités culturelles, la marque neuchâteloise Greubel Forsey et l'horloger indépendant de la Vallée de Joux Philippe Dufour²⁶⁶ lancèrent un projet de « sauvegarde et de transmission des savoir-faire horlogers traditionnels », usant d'un discours similaire à celui qu'employaient l'Office fédéral de la culture et les cantons, à la suite de l'UNESCO. La défense patrimoniale des techniques horlogères anciennes opérée par ces horlogers s'est ainsi déroulée en même temps que l'établissement de l'inventaire public du patrimoine neuchâtelois sans qu'il y ait eu, à ce moment-là, de convergences entre les deux projets.

9.2.3 L'analyse du silence horloger

Nous l'avons vu précédemment, au sujet du patrimoine, les acteurs/rices du monde de l'horlogerie neuchâteloise sont labiles. Ils/elles emploient cette catégorie et en parlent. S'ils/elles ne se sont pas senti-e-s concerné-e-s par l'initiative d'inventaire du canton, ce n'est aucunement par non-reconnaissance du statut traditionnel de leur activité, ni par désintérêt de sa patrimonialisation. Pour comprendre leur apparent silence, il convient de l'envisager comme le produit de la conjonction de différents éléments.

9.2.3.1 L'absence des entreprises horlogères

La patrimonialisation est un processus qui cristallise simultanément des enjeux culturels, politiques, économiques, touristiques (Bendix et Hemme 2007, Hafstein 2007, Bendix 2009, Kirschenblatt-Gimblett 1998) et aujourd'hui elle met autant en jeu les catégories de la propriété culturelle que celle de la propriété intellectuelle (Bendix et Hafstein 2009, Bendix, Bizer et Groth 2010, Groth 2012, Hertz et Chappaz 2012). Le fait que les marques horlogères soient devenues d'importantes opératrices et ambassadrices de leur propre patrimonialisation sans s'engager dans l'inventaire public du patrimoine cantonal appelle une réflexion sur leurs stratégies de valorisation des compétences.

²⁶⁶ Projet intitulé « Le garde-temps. Naissance d'une montre ». Site internet du projet : <http://www.legardetemps-nm.org> [consulté le 7 mars 2014].

À cet égard, l'exemple d'une collègue qui cherchait des partenaires horlogers pour élaborer un projet de « capitalisation des savoir-faire » est édifiant. Ayant décidé d'approcher une association professionnelle regroupant plusieurs firmes afin d'intéresser le plus de monde possible, elle me confia que ce fut un échec car « le savoir-faire, c'est l'ADN des marques, elles ne le partagent pas, elles ne désirent pas le mettre en commun ! » Le patrimoine étant, pour les marques, un instrument qui matérialise cet « ADN », il sert des objectifs de distinction commerciale et de défense de la propriété intellectuelle avant d'être le moyen de revendiquer une propriété culturelle ou une forme d'appartenance à une culture locale ou régionale partagée. Elles cherchent donc à le valoriser sur un mode exclusif qui souligne leur caractère exceptionnel. Leurs différentes actions témoignent d'un refus explicite de mise en commun de ce patrimoine, soit parce qu'elles ne sont pas situées sur une même gamme de produits, soit parce qu'elles le sont et se trouvent en concurrence directe.

Leur non-participation à une patrimonialisation collective témoigne, de surcroît, de jeux de secret et de voilement qui revêtent d'importants principes de prestige. Elles montrent en effet régulièrement qu'elles « cachent » leur savoir-faire et revendiquent des compétences qu'elles taisent par crainte de la copie ou de la contrefaçon. À ce titre, révéler qu'un savoir-faire est maintenu secret est parfois un moyen de produire de la valeur, jeu à double tranchant car nombre de ces maisons sont souvent accusées « d'avoir quelque chose à cacher » ou « de n'avoir rien d'intéressant à montrer ». Néanmoins, dans bien des cas, une marque gagne à dissimuler ses pratiques plutôt qu'à les révéler ; en suscitant de la curiosité, elle crée une forme de valorisation économique et fournit un motif de distinction à ses client-e-s potentiel-le-s en faisant d'eux des *happy few*. Le patrimoine des « vraies marques » se mérite et de ce fait, sa mise en scène passe souvent par une ostensible restriction d'accès. La « culture du secret » des horlogers/ères suisses passe pour être légendaire, elle ne coïncide toutefois pas avec une culture de la discrétion et demeure résolument ambivalente.

Par ailleurs, comme je le préciserai dans ce qui suit, le patrimoine est un instrument de valorisation du savoir-faire des marques qui ne peut être envisagé indépendamment de tous les autres instruments dont elles disposent et auxquels elles recourent abondamment. Ainsi, la fonction du patrimoine est également assumée au travers d'autres formes de revendication ou de certification du savoir-faire telles que l'opération de « marquage », les brevets d'invention, les labels de qualité et de provenance comme la certification chronométrique COSC, les

concours de chronométrie, les grands prix, le « Swiss made » ou le « Label qualité Fleurier ». Élaboré en 2004 par diverses marques de la localité neuchâteloise de Fleurier, ce dernier témoigne, s'il en était encore besoin, que les maisons établies dans le canton sont soucieuses de revendiquer un ancrage dans un territoire réputé, associé à une qualité qui se traduit par un ensemble de normes de fabrication des montres. Ce label est en outre le résultat des différents constats d'insuffisance du « Swiss made »²⁶⁷ et participe du remarquable essor des instruments de certification de qualité qui est attesté dans l'Arc jurassien, suisse et français, ces dix dernières années²⁶⁸. Par ailleurs, la fréquence avec laquelle les entreprises mobilisent la ressource du brevet prouve également que, dans la course à l'innovation qu'elles se livrent, la propriété intellectuelle est l'instrument le plus adéquat pour quadriller leur périmètre industriel, défendre leur territoire commercial et sécuriser leur marché.

Les marques horlogères de luxe aiment également rappeler que ce sont elles qui aident les entités tierces et pas le contraire. Les œuvres philanthropiques dans lesquelles elles s'investissent témoignent de leur désir de montrer leur sensibilité patrimoniale. Dans le rapport de forces que cristallisent la philanthropie et le mécénat, ces marques ont clairement l'ascendant financier sur les collectivités publiques, les associations et les organisations internationales. Or, avec la démarche d'inscription sur la liste du patrimoine immatériel, elles auraient théoriquement dû remettre leur candidature à une entité tierce et par là, se soumettre à un arbitrage externe. En regard de la vigilance avec laquelle elles mobilisent les instances de certification externes et la prudence qui encadre leur participation au Concours international de chronométrie du Locle, l'importance que le contrôle de l'image revêt pour elles peut être mesurée.

Enfin, certaines marques situées sur le territoire neuchâtelois ne jouent pas le jeu de la patrimonialisation commune parce qu'elles appartiennent à des groupes dont les patron-ne-s et décideurs/euses ne se trouvent pas sur place ou ne sont pas impliqués dans le développement régional. Les grandes marques qui représentent les fleurons industriels du canton dépendent désormais de décisions qui viennent de Bienne, Genève, Paris, Shanghai ou Hong Kong, mais rarement du Locle ou de Neuchâtel. Au demeurant, il convient d'admettre

²⁶⁷ Cf. Glossaire.

²⁶⁸ A ce titre, sa création et son développement doivent également être envisagés comme une réponse régionale au lifting que le Poinçon de Genève durant la décennie 2010.

qu'une minorité de marques prennent néanmoins part à des événements de célébration collective tels que les Journées du patrimoine horloger à La Chaux-de-Fonds et au Locle et les Journées de la Métropole horlogère à La Chaux-de-Fonds, en ouvrant les portes de leur usine ou en prêtant certaines de leurs pièces à des galeries d'exposition, mises sur pied pour l'occasion.

9.2.3.2 L'absence d'autres acteurs/rices du monde horloger : musées, villes, associations et écoles

Lorsque j'ai commencé ma thèse en octobre 2009, je m'étais approché du MIH pour demander à ses membres s'ils comptaient constituer un dossier lié à l'horlogerie pour le soumettre au canton. Le conservateur du musée me répondit qu'il manquait de temps et de ressources pour réaliser un tel dossier et que cela ne constituait pas une priorité pour eux. Je fus moi-même approché plus tard par le bureau de valorisation de l'inscription des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle à l'UNESCO pour savoir ce qu'il en était de l'inventaire et si une conjonction des valorisations entre patrimoine matériel et immatériel était possible. Je répondis que je ne me chargeais pas de la confection de ce genre de dossiers mais en étudiais les modes de constitution. Je renvoyai la question à mes interlocuteurs qui me firent savoir, à leur tour, qu'ils n'avaient ni le temps, ni les ressources pour s'y consacrer.

Alors que le processus d'inventaire neuchâtelois suivait son cours, voyant son faible impact sur le monde horloger, je me résolus à en mentionner l'existence à deux contacts. L'un était entrepreneur et s'était considérablement impliqué dans différents événements de valorisation territoriale. Mon autre contact était enseignant dans une école d'horlogerie. Au moment où j'approchai le premier nommé, Marcos, 50 ans, il s'occupait d'un forum citoyen dont un des objectifs explicites était de valoriser le patrimoine commun aux versants suisses et français de l'Arc jurassien. Il parut tout d'abord intéressé et promit d'en parler à quelques-uns de ses confrères actifs dans le forum. Il revint vers moi un mois après en soulignant que le forum ne voulait pas se mêler des affaires de l'État et refusait de prendre part à un processus politique tel que l'inventaire. Il mentionna aussi qu'après réflexion, il craignait qu'un tel inventaire, de par sa dimension normative, ne restreigne « la liberté créatrice des horlogers de la région » et ne cadre trop leur génie. Je pris alors la peine de lui annoncer que le canton de Genève allait présenter une liste sur laquelle était inscrit un projet qui incluait l'horlogerie. Il manifesta alors son désarroi en exprimant sa stupéfaction de voir le voisin genevois s'approprier un

patrimoine qui échapperait aux Neuchâtelois. Quelque temps plus tard, je le recroisai à l'occasion d'un événement horloger organisé à Neuchâtel. Les différents inventaires cantonaux avaient paru, il les avait consultés et relativisa le prestige que le monde horloger cantonal aurait tiré de cette inscription en rappelant que si le geste de la haute horlogerie avait été placé sur la liste neuchâteloise, il aurait côtoyé la torrée²⁶⁹.

Mon second contact, Patrick, 55 ans, responsable d'une formation en restauration horlogère, me fit rapidement comprendre que la disponibilité et la reconnaissance préalable du travail des formateurs/rices en horlogerie manquaient pour s'investir dans un projet d'inscription au patrimoine. Je lui demandai : « mais dans ce cas-là, pourquoi vous être mobilisés, avec les autres membres de l'école, pour participer aux différentes éditions des Journées du patrimoine horloger, ces dernières années ? » Un de ses collègues rétorqua : « On s'est investi dans ce projet-là par solidarité avec le tourisme neuchâtelois ! » Mon interlocuteur réfléchit un instant et poursuivit : « En plus, je pense deux secondes à la possibilité de fédérer tous les acteurs du monde des écoles d'horlogerie dans un même projet de patrimonialisation... et je ne vois pas comment ça pourrait tenir ensemble... ils ont des profils tellement différents les uns des autres... je t'en reparle. » La promesse demeura lettre morte.

9.2.3.3 Tradition, patrimoine, savoir-faire : la mémoire de l'horlogerie neuchâteloise entre centralité et absence

Une réflexion sur les processus de mise en tradition de l'horlogerie neuchâteloise fait apparaître que cette dernière n'est pas aussi vieille et immémoriale que certains de ses représentant-e-s actuel-le-s le laissent parfois croire ; de surcroît, l'histoire des manières dont elle a été caractérisée est davantage façonnée par les rebondissements et les ruptures que par la linéarité. À travers le temps, dans les usages d'une même catégorie telle que la « tradition », s'opère un certain nombre de transformations qui donnent lieu à des acceptions et des pratiques qui varient radicalement les unes des autres. Si la thèse selon laquelle le savoir-faire horloger relève d'un patrimoine neuchâtelois parce que l'horlogerie s'y est maintenue en continu depuis le 18^{ème} siècle fait sens pour de nombreux/euses acteurs/rices, elle doit cependant être comprise comme la résultante d'impératifs récents et d'événements socio-économiques singuliers.

²⁶⁹ Pratique de cuisson d'un saucisson neuchâtelois dans la braise d'un feu placé en bordure de forêt.

Pour ce qui concerne le manque d'intérêt qu'a suscité l'inventaire de l'administration neuchâteloise auprès du monde horloger, rappelons que le modèle patrimonial que véhicule cette initiative implique des principes de dévoilement et de mise en commun qui contreviennent aux stratégies de nombreux/euses acteurs/rices horlogers. Pour les marques, le patrimoine matérialise des enjeux de mesure, de positionnement hiérarchique et de démarcation, ce qui explique qu'elles n'entendent pas nécessairement le partager à l'échelle d'un lieu ou d'une région. D'autre part, une inscription sur un tel inventaire est honorifique et n'implique aucune rémunération directe. Nul besoin de dire qu'il existe, pour elles, des moyens de reconnaissance et de valorisation du savoir-faire beaucoup plus efficaces, d'un point de vue économique (qu'il concerne un accroissement du prestige ou un gain effectif), que les patrimonialisations soutenues par les collectivités publiques.

A titre conclusif, je tiens à souligner néanmoins que, dans le cadre de l'établissement de la liste suisse du patrimoine immatériel, le « savoir-faire horloger » a finalement été attribué au canton de Neuchâtel, de même qu'à sept autres cantons, par une subtile transaction bureaucratique. Dans une réunion tenue en janvier 2011, les douze chefs de projets cantonaux décidèrent d'assigner certaines traditions vivantes, dont le « savoir-faire de la haute horlogerie », à plusieurs cantons. Le groupe de pilotage de l'inventaire saisit l'occasion de regrouper les propositions initiales des cantons de Vaud, Schaffhouse et Genève en un même dossier et d'étendre ce dernier à différents autres cantons horlogers. En septembre 2011, le groupe adopta la sélection définitive des éléments devant figurer sur la liste suisse des traditions vivantes et retint le « savoir-faire horloger » entre autres attribué au canton de Neuchâtel. Ainsi, l'étonnant relief géographique des compétences horlogères induit par la première phase de l'inventaire fut gommé au profit de l'institution du consensus (sans doute un beau produit du fédéralisme suisse !) selon lequel, en Suisse, le territoire horloger est l'Arc jurassien, de Genève à Schaffhouse. Par ce retournement de situation, un retour à l'ordre simplificateur s'est opéré... celui-ci a au moins le mérite de contraster singulièrement avec le statut compliqué des mises en patrimoine de l'horlogerie à Neuchâtel.

10 *Chapitre dix. Le théâtre des gestes en horlogerie*

« L'exigence d'authenticité se traduit par une obsession de la certitude : celle de l'origine de l'œuvre, de sa date, de son auteur, de sa signature. »
(Baudrillard 1968)

10.1 Marques, authenticité, corporéité

Dans la branche horlogère, il n'a sans doute jamais autant été question d'authenticité que ces vingt dernières années²⁷⁰. Elle est une catégorie que mobilisent les acteurs/rices et qui façonnent un grand nombre de luttes entre eux/elles. Elle est l'espace discursif où se nouent et se dénouent les rapports de force institués entre les différentes entreprises et un important enjeu autour duquel les diverses entités industrielles en présence se livrent leurs joutes. L'importance que revêt désormais une telle question est concomitante de celle que les marques et la différenciation par les processus de mise en marque ont pris²⁷¹. La création des grands groupes horlogers dès la moitié des années 1980 et leur consolidation dans le haut-de-gamme au tournant des années 2000, a également exacerbé et durci la concurrence entre les firmes. Enfin, l'ampleur prise par le marché des contrefaçons de montres a également augmenté la fréquence avec laquelle il est désormais question d'authenticité en horlogerie.

De manière plus spécifique, dans ce chapitre, je cherche à comprendre les moyens par lesquels de nombreux acteurs/rices font de l'horlogerie une pratique dont l'authenticité se prolonge, dans un rapport de type métonymique, à travers les montres qui sont produites. Je m'inscris ainsi dans la dynamique de travaux d'anthropologie qui questionnent la construction

²⁷⁰ La course à l'authenticité façonne même désormais les luttes de distinction entre les magazines horlogers. Par exemple, le magazine *Watch Around* (lancé en 2000) dont le slogan est « l'horlogerie suisse authentique » traite des produits, des marques et des horlogers/ères avec une connaissance technique du milieu et une relative distance critique par rapport à celui-ci. Il se différencie ainsi des magazines horlogers « fashion » ou « people » qui sont focalisés sur l'esthétique des garde-temps et les personnalités de l'industrie, et ne portent pas de jugements sur la qualité intrinsèque des produits et contiennent peu d'informations documentées.

²⁷¹ Le processus de marquage est lié à l'enjeu de la reconnaissance d'un nom en regard d'un bien ou d'un travail. L'apparition des marques conditionne nécessairement la création d'un rapport authenticité/copie, imitation, contrefaçon. Autrement dit, la marque, au même titre que le marché et le prix (Hertz 2000), font partie de ces processus autoréférentiels qui désignent rétroactivement un original, un vrai (à la manière d'un simulacre, cf. Baudrillard 1981, Jeannerat 2012) avec lesquels il est alors possible d'entretenir un rapport d'authenticité. Ce type de rapport se construit donc à la faveur d'une différence possible avec un envers, un artifice qu'il établit préalablement lui-même comme l'antithèse de laquelle il se démarque.

des modalités sociales d'authentification des objets et des artefacts (Warnier 1994, Warnier et Rosselin 1996, Bessy et Châteauraynaud 2014, Lin Yi-Chieh 2011) et plus particulièrement, la fabrication de l'authenticité dans les mises en scène de la mémoire et les actions patrimoniales (Bendix 1989, 2000, 2008, Kirschenblatt-Gimblett 1998, Heinich *et al.* 1999, Hertz 2009, Morrisset 2009, Haffemayer, Marpeau et Verlaine 2011).

10.1.1 Les registres d'authentification des marques et de leurs produits

Le patrimoine apparaît désormais comme un marqueur de l'authenticité âprement recherchée par les marques horlogères puisqu'il contribue à inscrire leurs pratiques dans le territoire et le temps. Il fait toutefois partie d'une plus vaste panoplie d'« instruments » que les firmes ont à disposition pour valoriser leurs enseignes et authentifier leurs produits. Il convient donc de l'étudier en dialogue avec d'autres outils de certification de leur savoir-faire. A ce titre, j'ai répertorié six registres d'authentification des marques et de leurs montres qui se combinent pour générer différents type d'opérations, à savoir : l'authentification par l'ancrage territorial de la marque (les indications du lieu d'origine, les mentions légales de provenance telles que le « Swiss made »²⁷², les labels de certification de la qualité qui jouent sur la provenance tels que le Poinçon de Genève, le Label qualité Fleurier, la Poinçon de l'Observatoire chronométrique de Besançon) ; par l'ancrage temporel de la marque (les usages patrimoniaux, les mentions de date, la communication sur la tradition) et l'histoire ; par la certification de la qualité technique du produit (la précision est en effet une convention d'authenticité manifestée par les brevets, la certification chronométrique COSC, les labels de certification de la qualité liés à la marque tels que le Poinçon Patek Philippe, les labels de certification de la qualité relatifs à la facture de la montre tels que la mention « hand made » utilisée par l'horloger indépendant Kari Voutilainen, les concours de chronométrie, les grands prix) ; par la mise en scène du savoir-faire et de la bienfaisance de la marque (théâtralisations diverses des métiers de l'horlogerie, artisanat) ; par la revendication d'autonomie *via* la reconnaissance du statut de « manufacture » ; par la revendication d'indépendance vis-à-vis des grands groupes ou des grandes marques (qui peut parfois jouer sur le caractère « familial » de la marque en question, cf. Patek Philippe, Chopard, Raymond Weil).

²⁷² Cf. Glossaire.

10.1.2 Les chair(e)s du savoir-faire ou le corps des horlogers/ères dans la communication publicitaire des marques

Dans ces registres d'authentification des acteurs/rices de la branche horlogère et plus particulièrement des marques, la corporéité et les mises en scène des corps occupent une place centrale. Depuis une vingtaine d'années, le geste technique et les opérations manuelles sont devenus des registres à part entière de leur communication publicitaire. Tout un « imaginaire du corps au travail » (Vigarello 2007) s'est en effet déployé dans leur rhétorique discursive et visuelle comme source de valorisation de leurs enseignes et de leurs produits. A ce propos, le responsable du patrimoine d'une des premières marques m'ayant accueilli pour une visite d'entreprise avait été capable de me déclamer précisément les statistiques qu'il avait établies par rapport au nombre d'opérations « faites entièrement à la main » (ce qui signifiait en réalité qu'au moins « 70 % de l'opération impliquaient la présence directe de la main d'un-e travailleur/euse ») , « faites partiellement à la main » et « pas faites à la main » au sein de l'usine de sa marque. Il avait composé ces catégories statistiques de manière à faire avantageusement apparaître une majorité d'opérations *Hand-made*. Le souci avec lequel il avait mené cette action *marketing* m'avait fait percevoir à quel point l'imaginaire du corps au travail importait dans la communication publique de ces marques.

Cet imaginaire opérait comme un signe métonymique du savoir-faire artisanal et théâtralisait l'idée selon laquelle les produits étaient « manu-facturés », façonnés directement par l'humain. Le fait-main fonctionnait comme mesure du temps, et donc implicitement du soin, investi dans la fabrication du produit mais également comme critère de détermination de la rareté, étant implicitement entendu que la main n'était pas capable de répéter exactement les mêmes traits sur les pièces et que chaque montre réalisée ainsi était unique²⁷³. La main *singularisait* et participait du paradigme de l'exceptionnel. Il s'agissait d'une tactique mise en oeuvre par les maisons pour asseoir leur image dans le secteur des produits de luxe. Toute la rhétorique

²⁷³ Les irrégularités des techniques manuelles de décoration des montres sont les conditions de l'unicité des pièces. Comme le rappelle le concepteur horloger Giulio Papi: « l'anglage à la machine est productif et donne un aspect net, soigné, relativement satisfaisant. Toutefois, si l'on considère qu'un objet doit se distinguer par le soin apporté à la finition des moindres détails, l'anglage main apparaît comme une évidence. Les "imperfections" de l'anglage artisanal sont les signes de l'authenticité du fait-main et dépendent du savoir-faire. Ainsi chaque pièce est unique et personnalisée. » (Sermier et Papi et Sermier, 2006, cité in : <http://www.horlogerie-suisse.com/articles/papi/anglage-0307.html> [consulté le 11 août 2013].

relative à l' « intelligence de la main », aux « arts de la main » (Michaud 2014), aux « mains d'or », à la « patte locale », à la singularité du geste artisanal a ainsi pour objectif de justifier le prix de montres « haut-de-gamme » et « prestige ».

En tant que métonymie d'un artisanat qui se présente parfois comme un signe des temps « préindustriels », le geste technique est également désigné comme une figure de la tradition inventée par les marques et un espace de performance de la transmission qu'elles affichent et du patrimoine qu'elles revendiquent. En témoigne par exemple, la publicité relative aux métiers d'art d'une marque très-haut-de-gamme genevoise :

« Il n'y a pas chez Vacheron Constantin d'homme qui puisse ignorer ce qu'est la passion pour la belle horlogerie. Car sans passion, il n'y a pas d'exigence véritable. Et si le Cabinotier d'autrefois a disparu, dans les couloirs de la manufacture, près des établis, demeure la mémoire de ces hommes dont aujourd'hui chaque horloger, chaque artisan, par le geste, fait revivre le langage de l'esprit et perpétue le savoir-faire.²⁷⁴ »

A partir de ces constats, j'ai donc focalisé mes recherches sur le rôle que jouaient les corps des horlogers/ères dans les théâtralisations patrimoniales affichées par les marques horlogères. A travers quels types de gestes leur patrimoine se signale-t-il ? Comment distinguer les milles gestes « ordinaires » du geste « signataire » qui marque la présence de la tradition?

10.2 Les théâtralisations du corps des horlogers/ères à la Foire de Bâle

10.2.1 Baselworld ou la démesure incarnée

Avec l'ambition de décrire les manières dont les corps des praticien-ne-s étaient investis dans la promotion et l'authentification de l'horlogerie et de ses acteurs/rices, je me suis particulièrement intéressé à la place de ces corps dans les stratégies de communication déployées par les marques horlogères à Baselworld, une foire d'une durée de huit jours qui se tient annuellement à Bâle, en Suisse. La manifestation a lieu dans un environnement policé,

²⁷⁴ Site Internet de la plateforme horlogère Worldtempus : <http://fr.worldtempus.com/article/nouveautes/vacheron-constantin-collection-metiers-dart> [consulté le 15 janvier 2015].

massif, démesuré, à l'image des monumentales portes d'entrée de la halle principale du salon, ornementées d'arabesques (**annexe 15**). Durant celle-ci, les professionnel-le-s de la branche mettent en scène leurs nouveautés, se rencontrent et passent des commandes sur des stands situés dans différentes halles de taille variable.

Renommée Baselworld en 2003 pour souligner son envergure mondiale, la Foire horlogère de Bâle forme, avec les vacances horlogères²⁷⁵, un des rites calendaires incontournables de l'industrie horlogère suisse. Elle profile l'agenda industriel des fabricants, marque le rythme de production des montres et décide d'un grand nombre de ventes. Sa fréquentation représente un passage obligé pour l'observateur soucieux de comprendre les modalités d'organisation de la branche, le positionnement de nombreuses firmes et les hiérarchies qui s'établissent entre elles. Tous les fabricants d'horlogerie helvétique ne fréquentent cependant pas Baselworld et ce dernier n'est pas le seul salon horloger d'envergure internationale à être organisé en Suisse. Il existe également le GTE, dont j'ai déjà parlé au chapitre un, et surtout le SIHH, organisé annuellement à Genève et focalisé sur la « haute horlogerie », dans lequel sont principalement regroupées les marques du Groupe Richemont (Cartier, Jaeger-LeCoultre, Vacheron-Constantin, IWC, etc.) ou celles qui en sont proches. De manière contrastive, Baselworld a la réputation d'être intimement liée au SG bien que cette foire accueille des marques de toutes appartenances et de toutes gammes de produits. Il est toutefois remarquable de constater que les marques qui exposent dans l'un de ces salons n'exposent pas dans l'autre. La Foire de Bâle fournit néanmoins l'opportunité de rencontrer, dans un même périmètre, un très grand nombre d'acteurs/rices des mondes de l'horlogerie helvétique et internationale puisque l'événement accueille 1'450 exposants (marques et sous-traitants) en provenance de quarante pays et plus de 122'000 visiteurs²⁷⁶, essentiellement composés de client-e-s (entreprises ou particuliers), de détaillant-e-s, de représentant-e-s de commerce et de journalistes.

A Bâle, l'enjeu de l'authenticité conditionne la reconnaissance et la légitimité de nombreuses maisons et façonne tant leur publicité que les luttes qu'elles se livrent. A partir des matériaux

²⁷⁵ Cette formule désigne les trois semaines de fermeture estivale que l'association des employeurs de l'horlogerie helvétique (CPIH) décrète annuellement, depuis 1961, pour les salarié-e-s des entreprises horlogères sises dans l'Arc jurassien suisse.

²⁷⁶ Site internet de la Foire de Baselworld: <http://www.baselworld.com/fr-CH/The-Show/About-us.aspx> [consulté le 20 octobre 2013].

photographiques que j’y ai collectés lors de sessions d’observations effectuées de 2010 à 2013, la présent chapitre illustre, d’une part, que la mise en visibilité des savoir-faire constitue désormais un important enjeu pour certaines maisons et indique, d’autre part, de quelles façons ces dernières théâtralissent le corps des praticien-ne-s afin d’authentifier leur nom, leurs produits et leurs pratiques. J’entends ainsi montrer que, dans un certain nombre de cas, la chaire de l’authenticité, c’est-à-dire le lieu à partir duquel les marques affichent, expriment ou revendiquent le fait d’être authentique, est la chair des praticien-ne-s dont elles mettent les compétences en scène.

10.2.1.1 L’immersion du corps de l’observateur

Lors de mes trois participations à Baselworld, je me suis rendu sur le site de la Foire appelé « Messe » en prenant un tramway depuis la gare de Bâle. Après avoir longé quelques unes des ruelles du centre historique de la ville et traversé l’Aar, l’arrivée à la Foire est une épreuve pour le corps de l’observateur/rice qui se trouve dissolu dans une foule sans noms. Il s’agit d’un exercice d’immersion dans un environnement monumental et fourmillant. Sur place, la hauteur et l’ampleur du dispositif architectural de la manifestation est fait pour que le/la visiteur-e soit saisi, dès son arrivée sur le site, par une impression d’écrasement. Ses sens sont envahis. Tout y est massif, imposant. Des mouvements continus émanent de toutes parts. Des flux de nature diverse convergent les uns vers les autres puis se dispersent presque simultanément : tramways, taxis, voitures, bus, agent-e-s de circulation, groupes allant et venant dans des restaurants. Toute l’infrastructure et le design des bâtiments qui composent le site ont été refaits en 2013 pour transmuier ce parc des expositions en un « magnifique écrin », en une « vitrine somptueuse » (et somptuaire) pour la ville et l’activité horlogère. Luxuriant, ce geste architectural porte la signature d’un bureau d’architectes bâlois mondialement connu et “transpire” les importantes sommes d’argent que les contribuables locaux ont votées pour ce projet. Il pèse de tout son prestige sur les épaules de la personne qui découvre cet antre.

Devant les portes d’entrée de la halle principale, de lourdes colonnes soutiennent un haut plafond prolongé, à l’avant, par une toiture de tôle qui laisse apparaître un spectaculaire puits de lumière. Il auréole la place où sont disposées différentes tentes et surplombe le parvis de l’entrée, habillé d’un vaste tapis bleu sur lequel s’amasse une foule d’hommes et de femmes, vêtus de costards noirs et bleus nuit, de tailleurs crêpe et gris, de souliers vernis et de talons-aiguilles. Autour d’eux, l’ordre et la sécurité s’affichent ostensiblement à travers les chasubles

jaunes fluo que les policiers/ères encadrant la zone ont revêtues. C'est le paroxysme du formalisme à l'image des habits que portent les gens regroupés devant l'entrée. Tout est mis en scène de sorte que l'observateur/rice ressente une impression de contrôle et de maîtrise permanents de l'événement.

10.2.1.2 L'absence des horlogers/ères ?

Une fois passé les portes d'entrée, lors de ma première édition de la manifestation en 2010, l'impression particulièrement forte d'écrasement que j'avais ressentie ne s'apaisa pas. Elle s'exacerba, par paliers, à mesure que je m'enfonçais à l'intérieur de l'enceinte. Je me trouvais tout d'abord nez-à-nez avec une barrière de tourniquets électroniques devant laquelle se tenait une ligne d'hôtesse. Sourires éclatants, décolletés contrôlés, robes de soirée et talons hauts. La validation de mon ticket m'autorisa à aller plus loin. De larges allées encombrées de passant-e-s quadrillaient d'amples ilots, de hauteurs et de formes variables, où s'étagaient les stands promotionnels des marques, véritables temples ou vaisseaux rivalisant de faste, tous plus saillants les uns que les autres. Ici, un navire ou un palais de marbre, là une villa coloniale ou un aquarium géant. En discutant par la suite avec un exposant installé dans un espace plus modeste, je devais apprendre que pour exposer dans cette halle, une marque devait être en mesure de proposer un stand de plusieurs étages et disposer d'un budget hebdomadaire environnant le million de francs suisses²⁷⁷.

Tout le monde semblait suroccupé, pressé. Je tournais en rond. Bien que Baselworld fût une foire ouverte au grand public (moyennant un prix d'entrée élevé qui fonctionnait explicitement comme un moyen de « filtrer » les visiteur-e-s), je constatai naïvement que l'intérieur des stands n'était pas accessible au public et qu'hormis les vitrines situées sur les façades externes ou à la hauteur des bureaux d'accueil, il n'y avait pas grand chose à voir. Je ne pouvais entrer sur aucun stand, chacun d'entre eux étant gardé par des agents de sécurité et un nombre important d'hôtesse et d'hôtes d'accueil. Par ailleurs, je me rendis rapidement compte qu'il était difficile d'échanger avec des horlogers/ères ou des personnes directement impliquées dans la fabrication des montres.

²⁷⁷ A noter que la foire est composée de différentes halles et que les marques qui n'ont pas les moyens d'exposer dans la prestigieuse halle 1 disposent d'autres emplacements dans les différentes autres halles.

La rencontre d'une connaissance, croisée au hasard d'une allée, me conforta dans ce constat :

« Bâle, c'est un salon professionnel, c'est donc le terrain des commerciaux. Les gens concernés par la technique, ils se rencontrent dans des événements comme les journées d'étude de la Société suisse de chronométrie mais pas ici. Tu n'y trouveras sans doute aucun horloger. Les gens de métier, ils brillent par leur absence ! »

Le constat de cette absence des horlogers/ères à un salon d'horlogerie me préoccupa au cours des nombreuses déambulations que j'y entrepris durant cette première semaine de participation à la Foire. Puis, elle m'apparut peu à peu inexact. Je remarquai, d'une part, que quelques horlogers indépendants, fondateurs et patrons de leur propre marque, y étaient toutefois présents pour s'y représenter eux-mêmes. C'était le stand de l'AHCI. L'absence quasiment généralisée de praticien-ne-s leur profitait donc, à titre distinctif. D'autre part, je constatai que Baselworld accueillait certaines marques qui mettaient en scène le corps des gens de métier comme formes d'ornementation de leurs stands. Ces techniques de captation des corps témoignaient d'une forme de « recherche du corps perdu » (Kraus 2005) qu'il me parut intéressant de cartographier.

10.2.2 Les corps en scène

Certaines marques emploient ostensiblement les gestes techniques de leurs praticien-ne-s comme des arguments de vente. Ne pouvant transférer leur usine ou faire venir l'ensemble de leur personnel de production sur le site de la foire, ces marques comblent cette absence des corps des travailleurs/euses en les mettant en présence à travers des images fixes ou animées (photographies, films) et des démonstrations, sortes de dioramas vivants. Véhicules d'habiletés, ces corps sont théâtralisés comme des « scènes » où se joue un certain nombre d'enjeux de distinction et d'authentification pour les marques. Ils opèrent comme métonymies du processus de fabrication de la montre et sont utilisés comme des signes qui dénotent la présence d'une « bienfacture ». En offrant le spectacle de ces corps aux regards des spectateurs/rices et des client-e-s, ces firmes entendent prouver qu'elles concentrent en leur sein de nombreux savoirs et qu'elles sont de vrais fabricants de montres.

10.2.2.1.1 Les démonstrations de praticien-ne-s au travail

Dans cette partie-ci, je m'intéresserai au cas particulier des démonstrations d'horlogers / ères et d'artisan-e-s. Toutes les marques horlogères n'organisent cependant pas de telles démonstrations. Celles qui les entreprennent sont principalement situées dans le très haut-de-gamme. Elles revendiquent la facture artisanale de leur production, axent leur communication sur l'ancrage dans le territoire et le passé à travers la convocation du patrimoine, et s'approprient le thème de la transmission comme instrument *marketing*. Dans le cadre de ces démonstrations, elles mettent en scène deux sortes de praticien-ne-s: d'une part, les représentant-e-s des « métiers anciens » ou « métiers d'art » liés à la décoration des mouvements (gravure main, peinture miniature, émail, guillochage, laque chinoise, *etc.*). D'autre part, elles convoquent les horlogers/ères qui travaillent sur les montres dites à grandes complications. La tradition et la continuité que revendiquent de telles marques s'inventent ainsi, dans la pratique, en s'incarnant dans les techniques corporelles et les gestes des praticien-e-s.

Parallèlement, le stand de l'AHCI présenté comme un espace où les visiteur-e-s peuvent rencontrer les horlogers qui « réalisent véritablement des montres », ne met aucun praticien en scène. A ce propos, Victor confessait :

« lors du lancement de notre association, à notre première participation à la Foire de Bâle, on avait pensé à mettre un établi sur le stand pour montrer aux gens ce qu'on faisait mais en fait, on a bien réfléchi et l'horlogerie, c'est pas un métier très visuel, elle est pas spectaculaire... c'est lent, il faut s'approcher beaucoup, on ne voit pas grand-chose, on comprend souvent rien si on n'est pas connaisseur et surtout pour voir un résultat c'est très long, ça demande un temps fou et c'est répétitif, donc à regarder c'est pas très attrayant... contrairement à graveur-main ou peintre sur miniature... la démonstration de l'horlogerie elle, elle est pas très confortable pour un spectateur ! »

En m'entretenant avec d'autres membres, j'ai eu par la suite l'occasion de mieux comprendre les motifs d'un tel choix. Implicitement, ces créateurs jugeaient inutiles de s'afficher à l'établi alors que le fruit de leur travail était déjà perceptible dans leurs vitrines et qu'ils étaient présents « en chair et os » pour le défendre. Ils manquaient également de place et de temps pour entreprendre ce genre de choses car ils ne disposaient pas de personnel de vente et leur présence à Bâle était avant tout justifiée par un souci commercial. Mais surtout, ils

considéraient que le propre de leur travail d'artiste horloger n'était pas « visible » en tant que tel, exprimant avant tout une acception intellectuelle de celui-ci. Cela avait conduit un de ces illustres horlogers, ancien conservateur de musée, à me dire en privé : « ce qui est montré comme ça dans ces images publicitaires ou ces démonstrations, ce n'est pas le vrai métier d'horloger... le vrai métier, il ne se voit pas... il est dans la tête, il s'agit d'invention et c'est pas vraiment dans les gestes que ça se voit ou alors très peu ! » De tels propos matérialisaient bien les liens entre le régime artiste, l'enjeu de la visibilité et l'importance de la médiation pour comprendre le propre du travail artistique, mis en évidence par les travaux de Heinich (2009b, 2012, 2005).

Lors de l'édition 2013 de Baselworld, à l'intérieur de l'imposant stand triangulaire de l'une de ces firmes (**annexe 16**), se trouvait un émailleur qui décorait des cadrans de montre (**annexe 17**). Sur son établi muni d'une lampe portative, étaient disposés des pots de poudres d'émail, des pinceaux de taille variée, différents outils pointus, une brosse, une feuille où figurait un motif à reproduire, une binzinière, une cloche de verre pour protéger le travail en cours, un pose-cadran ainsi qu'un microscope binoculaire à travers lequel le praticien observait les couches successives d'émaux qu'il déposait sur sa pièce à l'aide d'un pinceau. Son regard était coordonné au pouce et au majeur de sa main gauche qui stabilisait le pose-cadran, et au pinceau qu'il tenait entre le pouce et l'index de la main droite. Il orientait son outil de son majeur et le stabilisait en appuyant son annulaire et son auriculaire sur le pose-cadran (**annexe 18**). Un écran géant, relié à l'établi par dispositif vidéo, projetait et agrandissait les détails du cadran en cours de décoration.

Des visiteurs/euses se succédaient autour de l'établi, captivé-e-s par l'échelle microscopique à laquelle il travaillait. Attirés par ses imperceptibles mouvements, la précision de ses traits, le soin avec lequel il les exécutait, les gens se penchaient vers lui, clignaient des yeux pour mieux voir, immortalisaient l'artisan au travail, souriaient en secouant la tête, se reculaient pour regarder l'écran, s'avançaient à nouveau, hasardaient une question. Sans discontinuer, pendant quelques minutes, deux enfants fascinés, accompagnés d'une dame, chargeaient leurs appareils de photos, lançaient des salves de flash, s'assuraient du résultat de la captation (**annexe 19**) puis recommençaient en changeant de position. La discussion que j'eus avec cet artisan confirma les informations que j'avais obtenues en m'entretenant avec d'autres représentant-e-s des métiers d'art, rencontré-e-s lors des précédentes éditions de la Foire:

présent-e-s toute la durée de l'événement ou durant quelques jours seulement, ces praticien-ne-s admettaient volontiers que, dans un tel contexte d'activité, ils/elles ne pouvaient pas travailler sur les stands à cause, entre autres, du bruit et de la qualité de la lumière. Mandé-e-s par les marques, ils/elles étaient là pour démontrer leur talent en exécutant quelques gestes sur des pièces d'entraînement et pour répondre aux éventuelles questions des passant-e-s.

A l'extrémité droite du stand, un autre établi était installé avec le même dispositif de captation vidéo. Un horloger s'y entretenait avec deux visiteurs et leur donnait des explications relatives aux nouveaux produits de l'entreprise agrandis sur l'écran (**annexe 20**). Après observation, il apparut que cet horloger ne travaillait pas non plus. Il était muni de peu d'outillage (brucelles, coffret de tournevis, potence à chasser les pierres), n'exécutait pas d'opérations sur les mouvements mêmes des montres mais incarnait la figure du praticien-expert qui renseignait les gens (**annexe 21**). M'approchant de lui, je me permis de lui demander pourquoi il ne réalisait pas de démonstration du travail horloger en intervenant directement sur les mouvements. Il me répondit du tac au tac:

« Non mais vous êtes horlogers vous-mêmes? Ce sont des pièces très compliquées et celles-ci, ce ne sont pas des pièces de démonstration, elles vont être utilisées pour la production... je ne peux pas prendre le risque de les démonter pour les remonter ici, déjà qu'elles prennent la poussière... en plus je transpire énormément... avec la lumière et le monde autour, la concentration est difficile... car les gens, benh comme vous, me posent beaucoup de questions, là aujourd'hui, on a commencé ce matin et j'ai pris ma pause-déjeuner à 16h heures seulement... pour la démonstration, ce qui serait possible c'est de faire faire un petit exercice aux visiteurs... exercice qu'on utilise généralement pour recruter les petites mains qui s'occupent de faire du pré-montage dans nos ateliers... il s'agit d'un exercice où il faut replacer les goupilles sur une plaque où chacune d'entre elles va dans un trou qui correspond à son diamètre, ça prend 5 minutes et c'est ludique... en revanche la manipulation des mouvements, au Salon, c'est exclu! »

Lors de cette même édition de la Foire, une autre marque située dans le très-haut-de-gamme avait aménagé son stand (**annexe 22**) en y disposant deux établis dans le fonds, accessibles à tout public, sur lesquels des horlogers étaient en démonstration (**annexe 23**). Après quelques échanges, il apparut que même si ces praticiens exécutaient quelques petites opérations sur des mouvements d'entraînement ou des prototypes, ils ne travaillaient pas davantage. Ils

étaient installés de la sorte afin de rendre l'accueil des visiteurs/euses plus vivant et répondre à leurs questions. La disposition du stand avait, en outre, pour fonction explicite de matérialiser les dimensions « traditionnelle » et « moderne » affichées par la marque et de justifier la cohérence d'une telle équation. L'établi de gauche figurait la « tradition » : un horloger (malheureusement en pause lors de la prise de la photo) démontait et remontait certains composants du modèle « iconique » de la maison, conçu par son fondateur en 1867 et remis au goût du jour, dès 1991, pour commémorer son bicentenaire. Sur l'établi de droite, trônait la « modernité » : l'horloger présentait le prototype d'une montre munie du nouveau modèle d'échappement que la firme venait de développer et de breveter mais qu'elle n'avait pas encore commercialisé. Le praticien était donc chargé d'introduire cette « innovation » auprès des spectateurs/rices, d'en montrer les plans, de la faire fonctionner, de la démonter partiellement afin d'en expliquer les principes et d'en faire voir les rouages (**annexe 24**).

De manière significative, derrière l'espace de travail du praticien, le mur de fond du stand était décoré d'une photographie qui mettait en scène un photographe en train de capter l'image d'un horloger travaillant à son établi, dans la neige, au pied d'une montagne. Si cette image incongrue constituait une mise en abyme de ce qui était en train de se passer sur le stand en termes de « spectacularisation », de captation et de valorisation de la gestualité horlogère, elle renvoyait également à la série de dix photographies accrochées sur le mur qui jouxtait l'établi de gauche (**annexe 25**). Cette série avait été réalisée pour la nouvelle campagne promotionnelle de la marque intitulée « le nouveau visage de la tradition ». Celle-ci avait été décidée après que son nouveau PDG a fait le constat suivant : « je me concentre sur la volonté de faire évoluer la marque. En termes d'image, il y a peut-être eu un peu trop d'insistance sur le formidable héritage et l'histoire de la marque. Elle doit être à nouveau ancrée sur son temps. Dans notre communication, nous mettons en avant nos jeunes horlogers de talent. Il est important de mettre des visages derrière nos montres. »²⁷⁸ Ces jeunes gens avaient ainsi été photographiés et filmés à l'établi, vêtus de blouses blanches et « migros » à l'oeil, dans différents lieux convenus tels que le Mont-Blanc, New-York, Paris, Shanghai, etc. La campagne avait pour objectif d'établir la coïncidence entre le passé et le présent de la marque en soulignant que sa « tradition » s'actualisait dans le corps de ses jeunes praticien-ne-s. La firme entendait ainsi prendre le contre-pied de la figure du vieil horloger qui est régulièrement employée dans la communication des entreprises horlogères comme symbole

²⁷⁸ Michele Sofisti in *L'Agefi*, 8 octobre 2012.

d'expérience et de passion.

En 2012, une maison spécialisée dans les accessoires de luxe, active dans le domaine horloger, accompagna le lancement de sa nouvelle collection de montres dénommée « Bambou » en installant, devant son stand, un établi sur lequel un artisan faisait des démonstrations de confection de boîtier de montre en tiges de bambou (**annexe 26**). Entouré d'une importante palette d'objets (brosses, tournevis, brucelles, ficelle, pinceaux, couteau, pots de vernis), il intervenait de plusieurs façons sur les tiges en les tordant, les colorant au chalumeau, les peignant d'un enduit brunâtre. Pendant les quatre jours d'observation successifs que je menai, le stand ne désemplit pas, ces performances rencontrèrent un grand succès auprès des visiteurs/euses et des journalistes. Durant la semaine, un entretien filmé fut réalisé par une chaîne de télévision avec le PDG de la marque, devant le stand, à la droite de l'établi, de manière à ce que le champ de la caméra intégrât l'artisan en train de travailler (**annexe 27**). Au cours de l'entretien, l'homme d'affaires releva la spécificité de sa nouvelle collection en mentionnant qu'il s'agissait de « pièces uniques » parce que chaque pièce était faite « à la main ». A ces mots, il s'était retourné pour désigner l'artisan en s'exclamant « comme vous pouvez le voir » et avait précisé que chacune de ces montres était ainsi différente des autres. La démonstration qui se déroulait en fonds d'écran soutint son propos et contribua à témoigner de la dimension manuelle de la fabrication de ces produits. Au demeurant, les techniques artisanales ainsi mises en image ne concernaient qu'une infime partie de l'habillage de la montre et à l'intérieur de cette dernière, était logé un mouvement quartz standard, produit, quant à lui, à des centaines de milliers d'exemplaires par une manufacture tierce.

10.2.2.1.2 Secrets en scène : l'éclat de l'exclusivité

Enfin, ma déambulation sur le stand d'une autre marque très-haut-de-gamme me valut de constater que les gestes de tradition des artisan-e-s en démonstration incarnaient un prestige dont l'accès était dûment contrôlé par les firmes. Ces gestes avaient partie liée avec la construction du secret professionnel et opéraient comme des marqueurs d'exclusivité, instituant un filtre, une ligne de partage entre les visiteurs/euses qui étaient autorisé-e-s à contempler ces corps et les autres.

Le stand était conçu sur le modèle d'un bloc rectangulaire divisé en deux étages. Au premier

(**annexe 28**), sur la gauche, à côté du bureau d'accueil, se trouvait l'entrée d'un espace ouvert, gardée par un agent de sécurité, dans lequel étaient installés deux artisans d'art, à savoir un guillocheur et un graveur. Le stand n'était ouvert au public que jusqu'au seuil de l'entrée bien que les praticiens fussent parfaitement visibles depuis le parvis. Alors que je faisais ma visite dans la zone publique, inspectant les vitrines, je constatai que je n'aurais pas l'autorisation de franchir le seuil. Je décidai alors de me positionner devant l'entrée et de prendre une photo des praticiens. Pressentant que l'on m'en empêcherait, je préparai l'appareil... appuyai légèrement le doigt sur le déclencheur... puis pris la photo d'un mouvement brusque. Au moment du déclenchement, je fus immédiatement interrompu par l'agent de sécurité qui se tenait devant la porte. Il leva un bras (**annexe 29**), se mit devant moi et me dit : « no no no! » Je répliquai : « I will not enter in that room, I just need to take a picture of the guillocheur and the engraver for my work! » Il me désigna la réception du doigt et rétorqua « ask to the office there ! » Je m'approchai alors du bureau d'accueil et demandai aux deux hôtes présentes la permission de photographier les artisans sans entrer dans l'espace privé. Se fardant d'un immense sourire, elles me répondirent doucement d'une même voix : « oh non monsieur, seuls les gens qui ont un rendez-vous à l'intérieur peuvent photographier les artisans! Bonne journée ! » L'accès à ces gestes techniques ostentatoires dont j'étais pourtant le témoin m'était donc explicitement refusé. Le secret professionnel et la « discrétion » n'étaient pas les principes qui présidaient au partage hiérarchique de l'espace mais bien des effets de cette configuration. J'eus envie de contester, de dire que c'était le comble de l'absurde, que tout le monde circulait dans l'espace « autorisé » du stand en prenant des photos des vitrines et que les artisans étaient visibles depuis là. Pourquoi ne pas pouvoir les photographier ? Je résolus de me taire et continuai mon chemin, constatant seulement que j'étais le spectateur d'une étrange scène dont je n'étais pas autorisé à conserver la trace externalisée, cette dernière ayant le pouvoir d'attester que j'y avais eu accès.

La stratégie *marketing* ainsi déployée par la marque consistait à désigner la caste exclusive de ses « guests » (cliente-e-s, invité-e-s, jet-setters, journalistes, politiques) et à marquer leur privilège hiérarchique en interdisant, à un certain nombre d'autres visiteurs/euses, d'avoir des échanges (fussent-ils médiatisés par un appareil de photos) avec les praticiens en démonstration. Ce cas de figure illustre à merveille le fait que le secret est une performance *paradoxe* (Simmel 1996, Jamin 1977, Zempléni 1996, Adell 2014a, 2014c) : il n'a d'existence sociale que dans la manifestation même du voilement qu'il opère sur les gens, les

choses ou les mots. Le caractère confidentiel de ce qui était contenu à l'intérieur de ce « temple » n'avait pris forme que dans la théâtralisation de la restriction d'accès à ces corps. Le voilement que produisit une telle configuration n'avait pour visée que d'inscrire durablement dans l'espace et dans mon corps le principe d'un ordre hiérarchique privilégiant les client-e-s et gens « autorisés » et justifié par la politique d'exclusivité de cette marque horlogère.

11 Chapitre onze. Champs et hors-champs du dispositif patrimonial

11.1 Le binôme valorisation/voilement induit par le dispositif patrimonial

Comme disait Rautenberg (2003: 152), « il en est de la mémoire et du patrimoine comme de la tradition. S'ils n'existent pas sans invention, ils tirent leur efficacité symbolique de l'invisibilité du processus qui les fait naître. » Une ambivalence structurelle préside donc à la mise en oeuvre de toute patrimonialisation. En choisissant préalablement les propriétés constitutives de ce qu'elle qualifie, l'opération patrimoniale engendre nécessairement des partages, des clivages, des marginalisations et produit inévitablement des restes. Le patrimoine est, à ce titre, le fruit d'un processus qui *fait voir* autant qu'il *voile*. Dans la lignée des travaux du MEN (2007, 2013), je désire montrer ici de quels régimes de visibilité et d'exclusion le dispositif patrimonial et l'authenticité horlogère qu'il produit sont faits. Quelles tensions émanent de la rencontre entre les effets d'immédiateté et de mise en présence du passé produits par le dispositif patrimonial et les nécessaires médiations par lesquelles l'horlogerie s'exerce au présent ?

En filant la métaphore cinématographique du « hors-champ » (MEN 2013, Munz 2013), j'entends penser conjointement les actions de mise en visibilité, de mise à l'écart et de masquage qui s'opèrent dans les entreprises de patrimonialisation. Le patrimoine horloger apparaît ainsi comme un *écran* qui concrétise une tension permanente entre les pôles du montrer et du cacher. Il convient toutefois de souligner l'ambiguïté d'une telle démarche, ambiguïté qui relève d'une forme de mise en abyme. En ayant pour objectif de faire apparaître certains éléments que le patrimoine ne montre pas ou cache, je crée un champ de recherches dont la délimitation implique également des arbitrages et des choix. Je fais ainsi des hors-champs étudiés de nouveaux champs à partir desquels se déploient, *en filigrane*, d'autres hors-champs.

11.2 A l'écran

11.2.1 Le patrimoine horloger comme « belle histoire » et actualisation du mythe horloger suisse

Les patrimonialisations horlogères récentes constituent autant d'actualisations et de déclinaisons particulières du mythe fondateur du savoir-faire horloger dans l'Arc jurassien suisse, évoqué dans l'introduction de cette troisième partie de thèse. Une série d'interactions issues de mon terrain en atteste explicitement. En janvier 2010, quelques mois après avoir débuté ma thèse, je pris contact avec le responsable du patrimoine d'une marque d'horlogerie très-haut-de-gamme établie à la Vallée-de-Joux. Historien de formation, celui-ci avait écrit un mémoire sur la presse horlogère dix ans auparavant et m'avait été chaleureusement recommandé par un collègue. Il accepta une rencontre et eut la gentillesse de me proposer une visite de la manufacture pour laquelle il travaillait. Trois ans plus tard, après avoir publié un article sur les différents usages du patrimoine dans le monde horloger, je le recontactai et lui transmis mon texte. Il prit la peine de le lire et de me faire un retour.

Son courriel de réponse retranscrit parfaitement la préoccupation qui anime désormais de nombreuses marques horlogères et dont m'ont fait part, au cours de mes quatre années d'enquête, leurs collaborateurs/rices en charge des fonds d'archives, des musées privés ou de la communication basée sur une certaine acception du passé et de l' « histoire ».

« Monsieur Munz,

Je vous remercie pour cet envoi. Il est toujours très agréable de lire des textes fondés sur une analyse critique, une vision distancée et rationnelle. Vous dressez un panorama très complet du développement du patrimoine horloger et votre analyse est tout à fait pertinente.

Voici quelques remarques en vrac:

La mise en scène du patrimoine et des savoir-faire horlogers n'a jamais prétendu présenter la réalité sous tous ces aspects. Il s'agit d'une démarche volontairement promotionnelle, et assumée comme telle, et qui, si des historiens y prennent part pour s'assurer de la justesse des faits communiqués (et soigneusement choisis), doit offrir une belle histoire pour faire soutenir la croissance d'une industrie.

Fabriquer une montre mécanique en Suisse coûte infiniment plus cher qu'une montre à quartz à Hong Kong (dont quoi qu'il en soit, plus personne n'a besoin puisque les téléphones portables offrent l'heure). Or, depuis l'avènement du quartz et plus largement de l'électronique, la montre mécanique est techniquement et fonctionnellement anachronique. Elle doit donc offrir bien plus que l'heure. La mise en scène de l'horlogerie suisse doit donc d'abord expliquer à nos clients ce qui coûte si cher - d'où la mise en scène des métiers à plus haute valeur ajoutée - les métiers d'art.

Pour survivre, la montre mécanique doit proposer une alternative au déferlement d'objets technologiquement prodigieux qui nous assaillent en permanence, mais dont aucun n'est fait pour durer. La montre mécanique est le seul objet technique hautement sophistiqué qui soit fabriqué aujourd'hui pour durer des siècles. Pour convaincre des acheteurs d'investir des sommes importantes pour acquérir de tels objets, il est nécessaire de les placer dans *la longue durée*. C'est à cela que sert la mise en scène du patrimoine, des métiers d'art... L'enracinement géographique est de même nature.

Sous un autre angle, l'on peut considérer que les valeurs véhiculés par l'horlogerie mécanique actuelle correspondent, *grosso modo*, à celles de la période précédant

l'industrialisation, durant laquelle la montre était d'abord un objet de prestige, de culture, de reconnaissance sociale... mais avec l'enracinement dans un terroir en plus. »

Le mot de mon interlocuteur témoignait ainsi d'un souci d'injecter, par le concours d'une belle histoire, du temps et de la durée dans la pratique actuelle de sa marque afin de distinguer ses produits de ceux que commercialisaient d'autres industries horlogères concurrentes (asiatiques, en particulier) plus compétitives, en raison de leur taille et du moindre coût du travail qu'elles rétribuaient.

11.2.2 Un imaginaire du corps artisanal en héritage

11.2.2.1 Trois caractéristiques des mises en scène patrimoniales du corps horloger

Il est également intéressant de faire ressortir les aspects de la pratique horlogère que les usages du patrimoine mettent en lumière. Tout le répertoire des horlogers/ères ne fait pas l'objet de captations patrimoniales. Il y a, en effet, des opérations de cadrage, de filtrage voire de stéréotypage dans le processus de choix qui préside à la qualification des techniques corporelles en figures de la tradition et du patrimoine. Dès lors, quels gestes et quelles postures sont retenus dans ces formes de théâtralisation et selon quels critères? Les mises en scène patrimoniales des horlogers/ères peuvent être décrites en soulignant trois caractéristiques principales. Les usages patrimoniaux focalisent sur le travail « artisanal » qu'incarnent les « grandes complications », la restauration de pièces anciennes prestigieuses ainsi que les « métiers d'art ». Une telle focalisation magnifie certes l'image du métier d'horloger-ère mais, comme je l'ai montré au chapitre cinq, contraste singulièrement avec l'activité industrielle de la plupart des marques de luxe et suscite parfois des déceptions chez les praticien-ne-s. Deuxièmement, ces usages mettent en scène le métier d'horloger/ère en captant principalement trois techniques corporelles²⁷⁹ particulières sur l'ensemble du répertoire gestuel : la posture à l'établi, la manipulation des outils, la manière de regarder les pièces avec la loupe monoculaire sur l'œil. Ces trois techniques constituent les ingrédients de base de ces théâtralisations et représentent les signes distinctifs de l'horloger/ère. Enfin, la visibilité demeure le critère crucial dans la mise en image patrimoniale de l'horloger/ère

²⁷⁹ Ce n'est jamais l'engagement du corps seul qui marque la dimension traditionnelle d'un produit ou d'une pratique mais ce que je nommerai un « agencement corporel » composé de certains objets tels que des vêtements particuliers (ex. blouse blanche), des accessoires (ex. migros), des outils de main et des pièces d'horlogerie.

hautement qualifié-e, penché-e sur son établi, « migros » sur l'œil et brucelles ou tournevis en main. Les mouvements corporels qui accompagnent et organisent les temps de réflexion, les micro-gestes ténus, les mouvements flous ou très spécifiques au métier ne sont généralement pas jugés assez visibles, immédiats ou reconnaissables pour être mis en image comme du patrimoine. En bref, les gestes « choisis » constituent autant de gestes « signatures » qui relèvent de conventions établies et peuvent ainsi être lus et reconnus comme de « vrais » gestes horlogers, authentifiant alors la qualité d'un produit, d'une pratique ou d'un espace.

11.2.2.2 La production d'une image artisanale du métier

La valorisation patrimoniale des corps a ses codes et capitalise abondamment sur une image d'artisanat qui permet aux marques horlogères d'exprimer leur ancrage dans un passé qu'elles prétendent préserver et continuer. Or, j'ai montré que ces maisons sont désormais des industries à la pointe de la technologie qui recouraient, parfois avec fierté, aux dispositifs automatisés. Elles parviennent donc à créer un imaginaire artisanal dans leurs théâtralisations patrimoniales en procédant à des stratégies de captation partielle et ancestralisante des corps. En effet, seules les opérations faites à la main sont dignes d'être consacrées, *stricto sensu*, en patrimoine horloger. Ces marques focalisent ainsi principalement sur les corps des praticien-ne-s engagé-e-s dans les étapes de terminaison²⁸⁰ des pièces ou dans la restauration d'objets anciens parce que ce sont aujourd'hui les seules étapes qui attestent visuellement d'une importante présence de la main, toutes les étapes d'usinage des pièces constitutives du mouvement et des composants de la montre étant réalisées avec des machines automatisées.

Néanmoins, comme je l'ai précédemment dit, les marques cherchent parfois à prouver qu'elles sont des « manufactures » en montrant qu'elles détiennent des machines sophistiquées, gage d'autonomie et de crédibilité industrielle. Il ne s'agit donc pas de masquer les réalités industrielles qui président à la fabrication des montres dites « prestigieuses » mais de les faire passer en hors-champ et de focaliser sur les espaces et les opérations qui requièrent moins de médiations artefactuelles et où le corps des travailleurs/euses sont « directement » perceptibles et « immédiatement » en jeu. Dans l'univers du luxe déployé par une grande partie des marques qui recourt à ces stratagèmes, ces théâtralisations du patrimoine ont pour fonction de rendre discrète l'économie du corps au travail effectivement

²⁸⁰ Principalement les opérations d'assemblage, de réglage, de finition des pièces ou de décoration des montres ou de posage du cadran et des aiguilles et d'emboîtement.

en vigueur dans l'industrie horlogère. Ces maisons de luxe demeurant en effet dans le haut-de-gamme ou la gamme prestige, elles ne peuvent se permettre de dévoiler trop ostensiblement l'important volume de montres qu'elles produisent, qu'exprimerait inévitablement la mise en visibilité d'un important parc de technologies. Car comme le disait le responsable du secteur horloger d'un grand groupe de luxe italien établi à Neuchâtel pour l'horlogerie : « quand on investit dans un dispositif industriel, c'est nécessairement pour produire en quantité importante, sinon on ne rentre pas dans les frais ! » Au même titre que de révéler un volume de pièces produites qui se chiffrait en plusieurs dizaines de milliers de pièces (Munz 2014e), une telle communication dissoudrait assurément un peu de l'exclusivité qui préside théoriquement au luxe, raison pour laquelle les marques surenchérissent sur le « fait-main » et leurs produits les plus prestigieux réalisés en petites séries.

11.2.2.3 L'artisanat c'est le secteur de la terminaison

Un tel partage, dans la médiatisation des marques, entre les opérations d'usinage et celles de terminaison, entre la part « industrielle » du travail et la part « artisanale », a façonné une de mes visites d'entreprise à La Chaux-de-Fonds. Après m'avoir fait visiter les différents ateliers de conception et d'usinage des composants et des fournitures de la montre, le conservateur du patrimoine de l'entreprise qui était mon guide, m'a alors dit très honnêtement : « et maintenant, nous entrons dans la partie plus artisanale de la production ! » Un tel partage permet en outre à certains représentant-e-s de marques de tenir des propos tels que : « l'automatisation qui s'est développée depuis un quart de siècle n'a nullement remplacé le travail manuel. Des machines très complexes à commande numériques fabriquent des pièces *toujours* [c'est moi qui souligne] assemblées par des artisans et toujours décorées par d'authentiques artistes. » (Le Bé 2007).

Au demeurant, il convient de souligner que le métier d'horloger/ère (dans sa définition restreinte) est généralement associé, pour reprendre les termes de la CP, aux « métiers du mouvement » et ne concerne donc que le secteur de la terminaison. Il est donc aisé aux responsables de la communication des marques de prétendre que la partie horlogère de la fabrication des montres est de facture manuelle et qu'elle reste ainsi « fidèle au passé » (justifiant par là, le temps de réalisation, le coût de fabrication et le prestige du positionnement dans le luxe). Mais tout cela n'est structurellement et économiquement viable que parce qu'il existe en arrière-fonds – en hors-champs – tout un système de ressources

industrielles composés d'appareils imposants et d'importants parcs de machines. En résumé, la revendication d'une telle « fusion des temps » n'est possible qu'à la faveur de la « persistance » (Blanchard 2011) du partage entre usinage et terminaison dans la production actuelle des montres : les technologies modernes pour la production des composants et l'artisanat traditionnel pour l'assemblage et la décoration. Il n'en demeure pas moins que la « traditionalité » des ateliers où le temps *dilaté* semble « ne pas avoir passé » ne pourrait être revendiquée sans les autres parties d'usine où la succession des technologies donne au contraire l'impression que le temps s'est *rétréci* dans un mouvement d'accélération effréné.

11.3 Faire écran : les hors-champs du dispositif patrimonial

En décrivant les usages que les acteurs/rices du monde horloger font du « patrimoine », en prêtant attention à ce qu'ils/elles y mettent et à ce qu'ils /elles font voir à travers lui, des tensions apparaissent. En montrant, les stratégies de patrimonialisation horlogère cachent. Cadrant les aspects les plus éclatants de l'horlogerie, elles font écran à un ensemble d'éléments qui ont façonné et façonnent encore cette dernière. Le dispositif patrimonial horloger est également formé des pratiques et des collectifs qu'il met à distance. Autrement dit, son champ est conditionné par le hors-champ qu'il induit.

11.3.1 Le quartz, prestige inconnu de la Suisse horlogère

Le premier hors-champ du dispositif patrimonial est indéniablement l'horlogerie non mécanique et plus précisément la montre-bracelet à quartz qui jouit aujourd'hui, comme je l'ai relevé en conclusion de la première partie de la thèse, de fort peu de renommée au sein de la branche. Il s'agit pourtant d'un produit qui a été inventé en Suisse en 1967 dans les laboratoires du Centre électronique horloger de Neuchâtel. Cependant, dans les rues de la ville, aucune mention n'en est faite. Un entretien avec Dylan, physicien déjà cité au cours de ce travail été éclairant.

Ce scientifique travaillait dans un laboratoire d'ingénieur dédié à la mesure du temps et me fit comprendre que le quartz était, d'un point de vue chronométrique, une « invention merveilleuse, la seule innovation chronométrique vraiment suisse dans l'histoire mondiale de l'horlogerie ! » Il précisa alors :

« la montre mécanique a été conceptualisée par les français et les anglais et tout était fini vers 1800. La Suisse s'est alors contentée d'améliorer l'industrialisation et les matériaux des garde-temps mécaniques. Mais avec le développement du quartz dans les années 70, les Helvètes ont contribué à résoudre le problème de la mesure du temps. La montre-bracelet à quartz a été inventée en 1967 et commercialisée en 1970. Avec le temps, son développeur, Armin Frei a été complètement occulté. Il est mort récemment sans aucune reconnaissance. »

Selon Dylan le peu de reconnaissance actuelle du quartz s'explique parce que « l'argent n'est pas dans le quartz ! Il est dans le mécanique car il y a aussi le côté artisanal, enfin dans les mouvements de très-haut-de-gamme, pas dans les autres ! » Il poursuivit : « pour moi, la plus belle invention de Patek Philippe par exemple n'est pas une montre mécanique mais une pendulette à quartz réalisée en 1957... seulement dans le musée Patek aujourd'hui à Genève, elle est malheureusement noyée dans un océan de Calatravas... alors que pour moi c'est elle l'hôtel devant lequel se prosterner. » Le quartz demeure ainsi l'impensable du luxe horloger et de la définition même du terme de « mouvement manufacture » focalisés sur une définition du « vrai métier » exclusivement mécanique. A cet égard, le dispositif patrimonial a, entre autres, pour fonction de gommer l'ère du quartz des années 1970-1980 et de créer une parfaite synérèse entre l'ancestralité mythifiée de nombreuses maisons horlogères et leur actualité mécanique.

11.3.2 L'importance de la main-d'œuvre non qualifiée

Dans leur grande majorité, les usages du patrimoine horloger focalisent sur l'horlogerie de luxe, favorisant ainsi une acception élitare de l'activité. L'appartenance au genre élevé que matérialisent les termes « excellence », « noble », « fin » ou « exceptionnel » demeure le principe au nom duquel sont sélectionnés les artefacts, les environnements, les pratiques et les acteurs/rices qui sont institués en patrimoine. Sont ainsi promus la « Haute horlogerie », l'horlogerie « précieuse », l'horlogerie « de prestige », les métiers d'art. Ces mises en image de l'horlogerie sont systématiquement centrées sur le *happy few* de la *Watch Culture*, soit les

marques « très-haut-de-gamme » et l'élite technique et artistique que forment les créateurs et artisan-e-s d'art les plus renommés. De telles images « surclassent » (Fabre et Iuso 2000a) ainsi la frange la plus valorisée des horlogers/ères. Le motif séminal des métiers « hautement spécialisés » et « qualifiés » nécessaires à la conception, la fabrication ou l'entretien d'une montre se trouve régulièrement convoqué. Ressortent ainsi les figures de l'artisan-e ou de l'ouvrier/ère aux « mains d'or », passionné-e, entièrement absorbé-e dans son travail, se consacrant à la fabrication de montres singulières, personnalisées par la qualité de son geste au sens de « haut fait²⁸¹ ». Des telles images masquent néanmoins un fait central: comme je l'ai relevé dans l'introduction, en 2013 (CP 2014a : 11), 40,2 % du personnel de production étaient « sans qualification ». Dire que les horlogers/ères de formation ou les titulaires d'un diplôme de métier ne sont aujourd'hui pas légion dans les marques et les entreprises est donc un euphémisme.

En cadrant sur les aspects les plus éclatants et les plus « nobles » de l'activité horlogère, le dispositif patrimonial ne met pas en scène les « gens ordinaires » mais une élite technique. Comme le rappelait Henri : « c'est l'horloger de métier qu'on veut pour correspondre à la tradition, pas la petite main qui va avec la CNC, sinon il n'y a plus rien d'exclusif et en Russie ou en Chine, ils pourront s'afficher en faisant les mêmes choses ! » En outre le dispositif patrimonial ne fait pas voir tous les ratés et les lassitudes inhérents au travail voire les stigmates ou les pathologies qu'impriment les répétitions de mêmes opérations sur les corps. Le dispositif est ainsi calibré sur le modèle élitare des beaux-arts et de certains espaces muséaux qui vantent le « génie des horlogers passés » à travers des expositions telle que celle qui s'est déroulée en 2012 dans le canton de Neuchâtel, intitulée « Automates et merveilles ; le génie des Jaquet-Droz ».

11.3.3 L'invisibilité patrimoniale des horlogers/ères étrangers/ères

Qui dit horlogerie en Suisse ne dit pas forcément horlogerie suisse. Pourtant, du côté helvétique, les différents « patrimoines horlogers » dont j'ai préalablement examiné la fabrication qualifient, en règle générale, la pratique horlogère comme une tradition helvétique.

²⁸¹ Le terme de « geste » retrouve ici le sens que lui conférait jadis l'ancien français, à savoir celui de « haut fait », voir l'article « geste » in: site internet du Trésor de la langue française informatisé, 1971-1994 : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> [Consulté en ligne le 16 août 2013].

Les recompositions territoriales qu'induisent les formes de revendication patrimoniale mises en œuvre par les pouvoirs publics, les organismes de tourisme ou les milieux associatifs ont en effet majoritairement respecté les contours administratifs des découpages communaux ou cantonaux et ont systématiquement été contenues à l'intérieur des frontières suisses.

Il convient toutefois de préciser que ces actions ne relèvent pas d'une forme de nationalisme, au sens strict du terme. Les usages du patrimoine horloger témoignent en effet d'une multiplicité d'efforts de promotion territoriale à des échelles géographiques et à des degrés d'exclusivité variables. Les modalités d'exercice de ces pratiques sont ainsi caractérisées par des formes de compétition que régissent des spatialités complexes. Cela dit, malgré leur « localisme » ou leur « cantonalisme », ces pratiques ont néanmoins une envergure nationale parce qu'elles revêtent d'importants enjeux pour les autorités suisses en termes d'image et d'attractivité touristique. Autrement dit, les frontières du patrimoine horloger redoublent ainsi celles du territoire et de l'identité suisse. Un tel helvético-centrisme, même indirect, ne va pourtant pas sans poser problème en regard de l'importance des territoires horlogers limitrophes (France, Allemagne du Sud), du rôle que les communautés de travail immigrées (notamment françaises et italiennes) ont joué dans l'histoire de l'horlogerie helvétique (Garufo 2011) ainsi que du rôle de la mobilité transnationale des travailleurs/euses dans l'ancrage et l'actualité de l'horlogerie en Suisse. Pour mesurer l'écart que constituent de tels oublis ou ignorances patrimoniaux, il convient d'envisager un certain nombre d'exemples qui démontrent que la mobilité transnationale des travailleurs/euses étrangers/ères a été et demeure constitutive de l'industrie horlogère en Suisse.

11.3.4 « Pas si suisse que ça ! »

« Il n'(est) pas nécessaire d'être né sous un sapin et chanteur à la chorale du Brassus pour être horloger ! »

Philippe Dufour²⁸²

11.3.4.1 L'importance de la mobilité transnationale des travailleurs/euses dans la constitution du savoir-faire horloger en Suisse

L'historien Laurent Tissot invitait, il y a peu, à réexaminer attentivement les liens noués entre la fabrication des garde-temps en Suisse et les divers processus migratoires que le territoire helvétique a accueillis depuis le milieu du 16^{ème} siècle. Rappelant que « l'histoire horlogère de la Suisse s'est bâtie sur l'immigration²⁸³ », Tissot relevait que l'essor horloger de l'Arc jurassien helvétique s'était construit sur les apports sociaux, financiers et techniques que drainèrent, entre autres, les migrations huguenotes²⁸⁴, juives, françaises et italiennes. D'un point de vue historique, les formes de mobilité impliquées par les mouvements migratoires ont en effet été une constante qui a façonné l'activité horlogère en Suisse.

Dans ce qui suit, je ne me risquerai pas à retracer un panorama complet de ce que l'essor de cette industrie doit à ces mobilités de personnes. Je me bornerai à n'envisager que l'histoire récente et l'actualité de celle-ci, sans toutefois revenir sur le cas de l'AHCI qui est par ailleurs un bon exemple de ce phénomène. En focalisant mon propos sur trois exemples spécifiques, j'illustrerai les manières dont la mobilité transnationale (et surtout transfrontalière) des horlogers/ères a structuré et organise aujourd'hui encore les modalités d'exercice de l'horlogerie en Suisse. Il ne s'agira pas seulement de montrer que ces formes de mobilité y ont été constitutives, à des moments historiques précis, du savoir-faire horloger, mais également de souligner que ce sont elles qui en ont permis le maintien et en assurent la pérennité, conditionnant la possibilité même de la transmission horlogère et l'actualisation de ce que les acteurs/rices de la branche présentent comme leur « patrimoine ». Qui dit

²⁸² Cité in Chronomania 2002.

²⁸³ TISSOT Laurent, intervention réalisée le 9 juin 2011, lors de la soutenance de thèse de doctorat de Francesco Garufo (2011).

²⁸⁴ Le développement de l'activité horlogère sur le territoire helvétique a coïncidé, dès le milieu du 16^{ème} siècle, avec l'immigration massive de huguenot-e-s à Genève que « les guerres de religion » avaient chassé-e-s de France.

horlogerie en Suisse ne dit donc pas forcément horlogerie suisse. Alors que depuis le milieu du 19^{ème} siècle, la tendance à faire de la fabrication des montres une tradition nationale domine une masse importante de discours tenus par les gens du monde horloger, un regard attentif sur certains phénomènes récents nuance cette considération.

11.3.4.2 La mobilité transfrontalière comme condition d’ancrage territorial de l’horlogerie en Suisse (1960-1965)

Le premier exemple que je souhaite convoquer ici est tiré des travaux de l’historien Francesco Garufo (2009, 2011) sur la politique d’engagement de la main-d’oeuvre, le travail frontalier et la segmentation du marché de l’emploi horloger en Suisse, dans les années 1960. Avec lui, il convient de montrer que, dans la première moitié de cette décennie, le recours à la mobilité de travail que constituaient les horlogers/ères étrangers/ères frontaliers/ères en provenance de France a « perm[is] [...] de maintenir un secteur industriel important dans [la] région [de l’Arc jurassien suisse] » (Garufo 2009 : 35). En effet, au tournant des années 1950, l’essor glorieux que vivait l’industrie horlogère suisse depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale fut quelque peu assombri par le développement d’une concurrence internationale de plus en plus menaçante. À ce moment-là, l’industrie horlogère suisse fit de la croissance un cap qu’elle devait impérativement maintenir, au risque de perdre son monopole mondial. Elle se trouva alors confrontée à une importante pénurie de main-d’œuvre indigène qualifiée, celle-ci tendant à se diriger majoritairement vers les emplois du tertiaire.

En s’intéressant au cas particulier de l’entreprise locloise Tissot SA, Garufo « analys[e] les particularités de l’emploi frontalier [afin] de comprendre en quoi il diffère ou non des autres formes de migrations du travail [...] [et de] mettre au jour les fonctions que remplit cette main-d’œuvre [...] » (Garufo, *ibid.*, p. 25). Il démontre que la main-d’œuvre frontalière « ne s’inscri[t] pas uniquement dans le segment inférieur du marché du travail » (Garufo, *ibid.*, p. 35), mais que, « grâce à [ses] qualifications » (Garufo, *ibid.*, *loc. cit.*), elle se trouve divisée en deux fractions. L’une d’elle comprend les travailleurs/euses frontaliers appelés « [...] comme les autres immigrés, [...] [à] répondre aux variations rapides de la demande de travail » (Garufo, *ibid.*, *loc. cit.*), mais l’autre est composée d’« une importante part d’entre eux [qui] tend plutôt à s’inscrire dans le segment supérieur, occupé par les travailleurs qualifiés, notamment suisses » (Garufo, *ibid.*, *loc. cit.*).

De 1960 à 1965, ce sont donc des travailleurs frontaliers (principalement des hommes) qui vont repourvoir de nombreux postes à qualification. Comme le dit l'historien, ces travailleurs sont engagés parce qu'ils présentent un double avantage. D'une part, ils sont compétitifs sur le marché de l'emploi suisse en raison de leur formation et de leur savoir-faire, liés à la présence d'écoles horlogères et d'un important tissu industriel en France voisine. D'autre part, en tant que travailleurs étrangers, ils permettent de limiter le coût du travail en accroissant la compétitivité de la branche dans une période où la pénurie menace alors d'engendrer une hausse significative du prix du travail, « susceptible d'inciter les industriels à délocaliser leur activité » (Garufo, *ibid.*, *loc. cit.*). Le chercheur donne ainsi à voir qu'au cours des années 1960, « cette double complémentarité fait de l'emploi frontalier un élément important de l'ancrage territorial de l'horlogerie dans l'Arc jurassien » (*ibid.*, *loc. cit.*) et une condition de maintien de l'industrie horlogère sur le territoire suisse.

11.3.4.3 La mise en place d'une formation horlogère transfrontalière lors de la relance de l'horlogerie mécanique

De manière tout aussi significative, au début des années 1990, lors de la relance de l'horlogerie mécanique en Suisse, la CP lutta contre la pénurie de main-d'œuvre en étendant son bassin de recrutement à travers la mise sur pied une formation transfrontalière pour adultes. L'étude de la politique commune de formation qui fut mise en place dès 1994 permet ainsi de caractériser l'espace de pratique implicite que dessine l'organisation de la transmission des habiletés horlogères dans l'Arc jurassien et de souligner l'importance de la mobilité transfrontalière des travailleurs/euses en Suisse.

La « renaissance » mondiale de la montre mécanique suisse précipita, dès la fin des années 1980, l'industrie helvétique dans une période de croissance que ses contingents limités furent rapidement incapables de soutenir. Les milieux professionnels de l'horlogerie réclamèrent alors avec empressement une main-d'œuvre que le bassin de recrutement suisse n'était capable de fournir ni en nombre ni en qualifications (le seul certificat d'horloger complet constituant une surqualification pour les besoins circonstanciés de l'industrie). Aussi, de part et d'autre de la frontière, les diverses instances responsables de la formation horlogère prirent conscience de la nécessité d'agir de concert. En 1994, afin de « combler la pénurie de

personnel dans l'horlogerie en favorisant les formations d'adultes²⁸⁵ », elles lancèrent la « formation horlogère transfrontalière ». Celle-ci désigna une formation « double national[e] [...] dispensée à des personnes en provenance de France ou de Suisse, sur sol français et avec un financement de chaque pays.²⁸⁶ » Elle se concrétisa sous la forme d'un cours annuel suivi, à plein-temps, pendant neuf mois, par une quinzaine d'adultes demandeurs/euses d'emploi ou en congé de formation, au GRETA (organisme de formation pour adultes) du Haut-Doubs à Morteau.

Depuis plus de vingt-cinq ans, le cours est répété chaque année avec le même contingent et son succès a contribué à prouver l'efficacité des formations de type modulaire en horlogerie. Ce souci de concordance transfrontalière dans l'élaboration d'un *cursus* horloger commun témoigne en outre d'une politique de formation continue qui conçoit l'Arc transjurassien comme une même région horlogère. La concrétisation d'une telle politique de transmission du métier atteste ainsi que l'« Arc horloger » ne se limite pas aux territoires délimités par les frontières étatiques.

11.3.4.4 La mobilité transfrontalière actuelle des travailleurs/euses dans l'industrie horlogère suisse

Aujourd'hui plus que jamais, la main-d'œuvre frontalière étrangère, provenant principalement de France voisine, joue un rôle décisif dans la dynamique de production des garde-temps « Swiss made ». Durant l'année 2013, 17'624 frontaliers/ères étrangers/ères ont travaillé dans l'industrie horlogère helvétique²⁸⁷, soit un peu plus de 30% des effectifs totaux. Ces chiffres varient toutefois significativement selon les cantons considérés. L'ampleur d'un tel phénomène prouve, au demeurant, que l'expression « horlogerie en Suisse » ne signifie pas forcément « horlogerie suisse » et qu'aujourd'hui, c'est bien l'Arc jurassien en tant qu'espace transfrontalier (Daumas et Tissot 2004) qui forme le territoire horloger. Nuancer le caractère « suisse » de l'industrie horlogère établie sur le territoire helvétique permet ainsi de souligner avec quelle ampleur les horlogers/ères d'origine étrangère qui exercent leur profession en

²⁸⁵ Site internet de la CP: http://www.cpih.ch/communiqués/ComPresse_Transfront_GRETA_130707.pdf [Consulté le 15 octobre 2011].

²⁸⁶ Site interne de la CP: *Ibid.*

²⁸⁷ Source : OFS, Statistique des frontaliers 2013, cité in OSTAJ, « Indicateurs statistiques : frontaliers », <http://www.ostaj.org/indicateurs-statistiques/frontaliers.html> [consulté le 22 juin 2014]. Le nombre de frontaliers/ères est, en réalité, quelque peu inférieur à ce chiffre car, dans la classification de l'OFS, l'horlogerie est incluse sous la même rubrique que les produits informatiques et électroniques.

Suisse ont été et continuent d'être un ferment pour la créativité et la vitalité de la branche.

11.4 Les politiques de visibilité du patrimoine horloger et le territoire comme obsession de la patrimonialisation

L'image du passé que le dispositif patrimonial restitue, repose sur des choix en matière de cadrage et constitue également ce en vertu de quoi des stratégies de masquage ou de voilement s'opèrent. Il s'est ainsi nécessairement formé sur des partages arbitraires entre des acteurs/rices (figure de l'horloger/ère suisse et main-d'oeuvre frontalière), des savoirs (métiers hautement qualifiés et travaux d'opérateurs/rices formé-e-s sur le tas) ou des pratiques (fabrication industrielle de montres « artisanales » à grandes complications et transmission de techniques anciennes peu employées en industrie).

D'autre part, le constat de l'helvético-centrisme inhérent aux patrimonialisations horlogères précitées mérite d'être un peu nuancé. L'inscription du savoir-faire horloger sur la liste des « traditions vivantes » suisses en septembre 2011 a conduit l'administration fédérale à indiquer ultérieurement l'existence d'un lien fort entre ces espaces horlogers suisses et l'étranger. En octobre 2014, alors qu'elle décidait de retenir le « savoir-faire de mécanique horlogère » parmi les traditions helvétique soumises à l'UNESCO dans l'espoir d'une éventuelle inscription sur la liste du PCI mondial, elle signala, dans le dossier de présentation de l'*item*²⁸⁸, l'importance des territoires limitrophes et de la main-d'oeuvre frontalière étrangère pour l'horlogerie suisse actuelle. Cependant, malgré cette concession, le dossier demeure focalisé sur un territoire rigoureusement helvétique, en l'occurrence celui de la commune nord-vaudoise de Sainte-Croix où la mécanique horlogère se matérialise dans la fabrication d'automates et de boîtes à musique. Un tel résultat témoigne d'une démarche obstinément réductrice parce que contrainte de faire jouer le modèle de l'état-nation (qui préside au principe même de l'adhésion à l'UNESCO) et de se rabattre sur les unités administratives et territoriales reconnues par l'état concerné (dans le cas présent, la commune).

En outre, ce résultat prouve le caractère limité d'une approche qui envisage le territoire comme unité de base à partir de laquelle identifier le patrimoine. Une telle approche semble

288 Site internet de l'OFC: <http://www.bak.admin.ch/kulturerbe/04335/04341/04818/index.html?lang=fr> [consulté le 6 décembre 2014].

résolument prisonnière d'une inscription territoriale que l'exemple de l'horlogerie concourt pourtant à défaire en révélant *a contrario* les lignes de déterritorialisation (Deleuze et Guattari 1980) – ce qui ne veut pas dire de « déspatialisation » – qui sont à l'œuvre dans ses modalités d'exercice. « Limites floues, frontières vives » (Bromberger et Morel 2001) est une expression qui caractérise bien les patrimonialisations de l'horlogerie en Suisse. Opérateur de forte territorialisation des pratiques qu'il objective, le paradigme patrimonial transforme l'activité horlogère en attribut d'un espace aux frontières rigoureusement établies. C'est pourquoi le patrimoine horloger fait écran aux dynamiques de mobilité transnationale et transfrontalière des horlogers/ères. Difficilement assignables à un territoire, ces mobilités demeurent, en creux, l'impensé voire l'impensable d'un tel souci patrimonial²⁸⁹. Le territoire semble certes constituer l'obsession d'un certain nombre de projets de mise en patrimoine, mais *quid* de la notion de « flux » pour repenser la dimension nécessairement spatialisée des patrimonialisations ? Le fait d'associer ces dernières à des flux en circulation plutôt qu'à des territoires définitivement circonscrits, reste ainsi un défi majeur pour les collectifs et les organisations qui se sentent dépositaires de tels héritages et entendent les valoriser.

²⁸⁹ Le fait de ne pas évoquer cette mobilité dans les patrimonialisations horlogères est également un moyen de passer sous silence les tensions qu'elle génère en particulier en matière de salaires. La proximité de certains cantons suisses avec la frontière française entraîne, en effet, une concentration de frontaliers/ères dans les entreprises horlogères qui est suspectée de faire automatiquement descendre le barème des salaires du personnel de production.

12 *Chapitre douze.* Le retour de l'horlogerie mécanique et son impact sur la passation des savoir-faire en Suisse

Quelles incidences les stratégies d'ancestralisation des montres mécaniques et le repositionnement de celles-ci, à partir du milieu des années 1980, dans le registre des produits « haut-de-gamme » et « très-haut-de-gamme » a-t-il eu sur la transmission, envisagée dans son acception de passation des savoirs de métier ? Y a-t-il eu des transformations significatives dans l'appréhension de ces savoirs ? Est-ce que cela s'est explicitement fait au « nom du patrimoine » ?

En l'espace de trente ans, le dispositif patrimonial s'est formé et consolidé autour de nouvelles prises en charge de la passation des compétences. C'est à ce titre-là que la transmission a progressivement été traduite en instrument de communication publicitaire par diverses organisations telles que les marques. Il convient donc de terminer cette partie relative aux rapports entre les usages actuels du patrimoine horloger et le régime de la tradition, en revenant vingt années en arrière, afin d'envisager la manière dont le retour de l'horlogerie mécanique en Suisse a réagencé les modalités politiques, didactiques et industrielles de passation des savoirs, a redynamisé les formations y attachées et a suscité de nouvelles appropriations et tactiques commerciales liées à l'acte de transmettre.

12.1 Régime d'invention de la tradition et souci de la passation du métier

Si le régime d'invention de la tradition a graduellement modifié le paradigme de patrimoine dans le monde horloger, il a également eu différents effets sur la passation des savoirs liés au métier et sur les usages qui en sont faits. Dès le début des années 1990, de nouvelles questions relatives à la transmission des métiers de l'horlogerie émergent et génèrent des collaborations mais également des tensions entre les représentant-e-s des secteurs de la formation et de l'industrie horlogère. A ce moment-là, le regain d'intérêt pour l'horlogerie mécanique que suscite l'invention du régime de la tradition contribue à de nouvelles prises en charge des compétences techniques au sein des écoles et des firmes. L'organisation des formations

conventionnées, la nature des savoirs enseignés mais également la manière dont les marques instrumentent la question de la transmission s'en trouvent changés. Les réflexions et actions dévolus à la pérennité des compétences liées aux métiers de l'horlogerie, anciens ou récents, se multiplient rapidement dans le cadre des formations officielles mais également à travers un réseau d'initiatives particulières émanant du secteur privé. Cette tendance-là est nouvelle. Jusqu'alors c'étaient les autorités fédérales et cantonales ainsi que la CP qui s'occupaient principalement de la transmission particulière que constituait la formation professionnelle, de concert avec les écoles (majoritairement) publiques, les musées (dans une moindre mesure) et les industriels.

À partir des années 1990, la rhétorique urgentiste relative à la nécessité de sauvegarder les savoir-faire et de protéger les « derniers/ères artisan-e-s » en horlogerie est exacerbée. Il y a une progressive mais intense démultiplication des projets, études (Alexis 1994, Fallet et Simonin 2010) et colloques (Institut L'Homme et le Temps 1999) qui portent sur leur conservation ou leur gestion. Ces projets concernent les écoles d'horlogerie, les organes faïtiers, les institutions muséales et académiques mais aussi les associations patronales (plusieurs marques soutiennent directement le lancement de formations à des techniques spécifiques sous l'égide de la CP). Ils débordent largement les cadres usuels et concernent également les marques et les fondations (Fondation pour la Haute horlogerie 2005, *Time Aeon* 2005) voire les organisations de tourisme qui engagent toute une série de projets liés à la formation des visiteurs/euses aux rudiments de l'horlogerie.

Pour Marti (2003), la centralité nouvelle de la « transmission » dans le monde horloger se mesure à la déclinaison du mythe de JeanRichard. Après avoir épousé les visages de l'« artiste » (de la seconde moitié du 18^e siècle au début du 19^e siècle), de l'« horloger » (de 1830 au tournant du 19^e siècle), du « fabricant » (du début du 20^e siècle aux années 1960) et du « commerçant/gestionnaire » (des années 1970 aux années 1990), la figure de JeanRichard emprunte les traits du « formateur » dès les années 2000. La sociologue rapporte alors une citation du site internet horloger Worldtempus (2002) : « aujourd'hui, on sait que [l]a réelle influence [de JeanRichard] s'est opérée sur la formation, puisqu'il a eu la sagesse de former des apprentis. » Et Marti (*ibid.*, p. 108) de poursuivre, « les références au formateur pourraient [...] marquer un retour vers une valorisation du savoir-faire, des aspects techniques, du métier. »

12.2 L'après-crise du quartz et la transmission du métier comme obligation morale

Si le métier d'horloger/ère et sa transmission font déjà l'objet d'importantes problématisations dans les années 1960, en regard du processus de déqualification perçu dans l'industrie et de l'importance grandissante des montres non mécaniques, c'est toutefois la « crise du quartz », que subit l'industrie horlogère suisse la décennie suivante, qui intensifie ces problématisations et contribue à redoubler leurs reformulations institutionnelles. Avant la crise, les gens de l'horlogerie percevaient déjà l'existence même du savoir-faire lié aux garde-temps mécaniques comme menacée. A ce titre, ils envisageaient sa transmission comme devant faire l'objet de mesures de sauvegardes urgentes. La décennie de « crise » accentue toutefois ce sentiment de perte chez les acteurs/rices de l'horlogerie qui considèrent alors, avec fatalisme ou lucidité, que c'est irrémédiable. Dix ans plus tard, le retour de l'horlogerie mécanique est vécu comme un « miracle ». La mémoire locale de la « crise » exacerbe l'idée selon laquelle « chaque horloger/ère qui s'en va est une perte irrémédiable » et fait alors de la « transmission » une valeur inestimable, une préoccupation majeure et une injonction : il faut impérativement transmettre tant qu'il est encore temps pour éviter de perdre encore plus de connaissances.

Le souci de sauvegarde de l'horlogerie mécanique et des métiers anciens de l'horlogerie n'est ainsi pas né avec la « crise ». Toutefois, à travers elle, il a grossi et fait progressivement émerger une rhétorique de la « nécessaire » conservation du savoir-faire horloger. Pour un grand nombre de praticien-ne-s, la transmission se confond dès lors avec la « tradition » que constitue l'horlogerie mécanique, et devient, dans les discours, une « responsabilité », un « devoir », une « obligation morale » avant d'être un droit ou une ressource (Noyes 2005, 2009, 2011a, Bendix 2009b). Selon ce point de vue, la transmission en appelle à l'éthique et à la déontologie professionnelle de tous les acteurs/rices concerné-e-s. Ce temps d'après-crise forge et active ainsi un paradigme urgentiste en matière de sauvegarde de l'horlogerie et de ses métiers qui est encore à l'œuvre de manière récurrente aujourd'hui dans les discours des praticien-ne-s.

12.3 Relance, essor et succès des formations horlogères (1990-2015)

Au cours de la deuxième partie des années 1980, malgré le succès qu'obtient l'horlogerie électronique suisse (la *Swatch*, en particulier), c'est bel et bien le retour de la montre mécanique qui mène à différentes transformations de la formation horlogère. Après la « crise du quartz », selon la CP (Matile 2001) qui prolonge alors l'écho d'un sentiment partagé dans la branche, les détenteurs/rices du savoir-faire semblent en voie de disparition. En 1992, l'association lance une « enquête sur les besoins en personnel des entreprises » afin de guider sa politique de formation. Le constat est « alarmant » : dans les dix années à venir, un-e horloger/ère sur trois part à la retraite alors que la demande en montres mécaniques augmente. Le vieillissement des effectifs est tangible. Il y a un urgent besoin de main-d'œuvre qui demeure cependant problématique car le personnel manque, y compris les « horlogers/ères complets » (Fragomichelakis 1994 : 250, 334).

Condamnés par la crise, les métiers de l'horlogerie sont alors si déconsidérés que ni les praticien-ne-s, ni les orientations professionnelles ne songent plus à conseiller aux jeunes gens de s'y former. Plusieurs horlogers/ères évoquent aujourd'hui cette période de crise en termes de « génération sacrifiée ». Un directeur d'école d'horlogerie rappelait dans la presse (Le Bé 2007) que « dans les années 70, on ne recensait qu'un candidat par année [...] ». Le résultat d'une telle dévalorisation s'était déjà mesuré lors d'un sondage qu'avait effectué la CP, en 1989, auprès de 692 personnes. L'organisation constatait : « 45,2% des jeunes, de 15 à 19 ans, rejettent la perspective d'un apprentissage dans l'horlogerie et seuls 19,7% d'entre eux l'envisagent volontiers »²⁹⁰. Les effectifs d'apprenti-e-s en horlogerie diminuaient et cela entraînait la fermeture de classes et d'écoles. Lors d'une journée d'étude au MIH en 2014, le directeur commercial, aujourd'hui retraité, d'une entreprise spécialisée dans la vente de pare-chocs pour les axe de mobiles des montres établie à La Chaux-de-Fonds témoignait de l'ambiance qui régnait dans la ville : « durant ces années, les représentants municipaux n'osaient même plus parler de montres... ils parlaient de microtechnique ! » L'apprentissage d'« horloger/ère » avait alors si mauvaise presse qu'on songeait à le rebaptiser « spécialiste en microtechnique » (Crevoisier *et al.* 1996). A ce sujet, un enseignant horloger également à la

²⁹⁰ Site internet de la CP : http://www.cpih.ch/communiqués/1997_1_apprentissagesdhorloger.pdf [consulté le 25 mars 2014].

retraite me racontait, lors de la journée porte-ouverte de l'école du Locle en 2011, qu' « au début des années 1980, le métier d'horloger avait tellement peu de succès que pour atteindre le minimum d'élèves requis pour maintenir les classes d'apprentis, il fallait aller les chercher jusqu'en Belgique ! »

Au début de la décennie suivante, comme je l'ai déjà relevé, la renaissance soudaine de l'horlogerie mécanique suisse précipite l'industrie dans une période de croissance que ses contingents disponibles ont peine à satisfaire. Les résultats du sondage de 1989 puis de l'enquête de 1992 conduisent la CP à intervenir afin de relancer des formations horlogères spécifiques ou de réaménager les enseignements déjà en place en les adaptant aux exigences de la conjoncture. Pour contrer l'image peu attrayante de l'horlogerie, l'organisation patronale entreprend tout d'abord de gros efforts de promotion et de revalorisation des métiers idoines auprès des jeunes. Elle se dote d'un service de communication qui met en place un important matériel d'information relatif aux *cursus* en horlogerie (brochures de présentation de l'industrie, fiches métier, guides méthodiques, vidéos²⁹¹). Elle participe aux Journées des métiers et aux salons professionnels, encourage les entreprises et les écoles d'horlogerie à faire de même et soutient les journées portes-ouvertes annuelles de ces dernières.

En passant, il est significatif de constater que pour donner le goût de l'horlogerie aux jeunes, la CP met aujourd'hui en œuvre des stratégies de valorisation des horlogers/ères ressemblant à la manière de celles qu'emploient les marques dans leur communication publicitaire centrée sur l'évènementiel. Elle organise des mises en scène au travail d'apprenti-e-s horlogers/ères lors de Salons des métiers dans lesquelles l'aspect artisanal et les valeurs professionnelles sont théâtralisés pour capter l'intérêt des jeunes (**annexes 30 et 31**). De telles pratiques de captation des corps à des fins de valorisation de la formation ne sont pas extérieures au dispositif patrimonial préalablement décrit : elles constituent à la fois les effets du retour de l'horlogerie mécanique escorté par la tradition et les composants mêmes du dispositif patrimonial actuel.

²⁹¹ Dès les années 2000, des films promotionnels liés à la formation horlogère et un DVD intitulé « devenir horloger/ère » sont réalisés pour attirer l'attention des jeunes et les inciter à suivre cette formation.

12.3.1 La relance des formations liées à l'horlogerie mécanique

Du côté des formations conventionnées, la CP relance, en une vingtaine d'années, pas moins de dix métiers liés à l'horlogerie mécanique : une classe de « régleuses²⁹² » dès 1991 ; un diplôme post-grade d'ingénieur en horlogerie en 1993 et un apprentissage d'« horloger praticien » en 3 ans dès 1995 ; des métiers d'art tels que le « guillochage » (dès 1994) ou l'« anglage-main » (dès 2007). Je me permets de les décrire ici plus en détails.

12.3.1.1 Le retour des « régleuses » (1991)

L'année 1991 marque la reprise de l'enseignement du « réglage », interrompu en 1968 alors que la standardisation de la production et l'arrivée massive du quartz ne justifiaient plus son enseignement à l'école d'horlogerie. Cette reprise s'opère avec l'ouverture d'une école privée dont les coûts seront assumés par les entreprises qui réclament cette formation (principalement Rolex et Nivarox). Associée aux « régleuses » parce qu'elle concernait initialement principalement des ouvrières, cette formation est rebaptisée, dès 1991, « opérateur/trice option spiraux ». Celle-ci demeure cependant majoritairement féminine (90% des personnes formées en plus de vingt ans sont des opératrices). Elle constitue la première d'une longue série de formations d'opérateurs/rices à être (re)mises sur pied.

12.3.1.2 Les ingénieur-e-s en horlogerie (1993 et 2011)

Le regain d'intérêt pour la montre mécanique et le renouvellement de la demande en matière de mouvements ressuscitent la formation d'ingénieur-e horloger/ère dès 1993 (première volée de lauréat-e-s en 1996). De 1938 jusqu'au milieu des années 1970, la formation d'ingénieur horloger équivalait à un titre universitaire qui préparait les « constructeurs/rices ». Avec la standardisation des mouvements et l'arrivée du quartz, elle perdit sa spécificité en se fondant dans les études de microtechnique ou d'électronique et ne fut maintenue qu'à l'Ecole d'ingénieur-e-s du canton de Neuchâtel.

Au début des années 1990, cette formation supérieure fut relancée et intitulée « études postgrades en conception horlogère pour ingénieur-e-s ». Elle est désormais organisée tous les deux ans pour une dizaine de participant-e-s qui suivent un « diplôme postgrade d'ingénieur-e

²⁹² Cf. Glossaire.

horloger », de deux ans et demi, en cours d'emploi. La CP précise²⁹³ en outre qu'en 2011 la réorganisation des hautes écoles supérieures en Suisse intervenue a conduit à des changements dans la structure et la dénomination de la formation. Le titre « Diplôme d'études postgrades en conception horlogère » a été disjoint en deux titres (MAS-CH et DAS-Hor) avec une organisation de *cursus* analogue, à ceci près que le DAS-Hor constitue une alternative écourtée sur 3 semestres (au lieu de 5), sans travail de fin d'études. Sur son site internet, l'organisation faîtière souligne par ailleurs que la Haute Ecole Arc Ingénierie de Neuchâtel, où les cours sont dispensés, est « la seule institution en Europe à former des spécialistes en conception horlogère²⁹⁴ ».

12.3.1.3 Les métiers d'art (1994)

Si la CP n'a pas joué de rôle direct dans la formation progressive du dispositif patrimonial et dans le processus de mise en tradition de l'horlogerie mécanique, elle a contribué à asseoir l'image de « retour aux origines » que l'industrie suisse se donnait en relançant, dès 1991, des formations mécaniques mises « au placard » vingt ans plus tôt, et surtout en créant des formations privées liées à des « métiers anciens » ou « métiers d'art » tels que le « guillochage » (session proposée en 1994 et en 2003) ou l'« anglage-main » (dès 2007). L'aspect traditionnalisant du retour de l'horlogerie mécanique a donc eu un effet sur la formation qui, en retour, l'a consolidé. Dispensées dans des entreprises ou des centres professionnels publiques durant plusieurs mois, ces formations s'adressent soit à des personnes désirant réorienter leur carrière vers un nouveau métier, soit à des personnes en phase de réinsertion professionnelle (chômage, assurance-invalidité).

12.3.1.4 Réintroduction de l'horloger/ère-praticien-ne (1995)

Ce *cursus* de trois années correspond à celui d'« horloger/ère d'établi » et n'a été maintenu, durant la « crise du quartz », qu'à l'école d'horlogerie de Genève. Dès le début des années 1990, les entreprises constatent qu'entre l'« horloger-rhabilleur » (formation dispensée sur quatre ans qui inclut également de la pendulerie, de la restauration et de l'analyse en laboratoire) et la main-d'œuvre formée sur le tas, il y avait un vide (Matile 2000 : 63). Raison pour laquelle cette formation fait à nouveau l'objet d'un règlement d'apprentissage depuis

²⁹³ Site internet de la CP, « Etudes postgrades en horlogerie : 15 nouveaux spécialistes du mouvement », *Communiqué de presse*, La Chaux-de-Fonds, 23 janvier 2015 : http://www.cpih.ch/communiques/CommPresse_Remise_mas+das_220115.pdf [consulté le 27 janvier 2015].

²⁹⁴ *Idem*.

1995. Parallèlement, cette revitalisation des formations s'accompagne d'une réélaboration du matériel pédagogique et d'un regain d'intérêt marqué pour l'histoire de l'enseignement horloger. En 1998 et en 2011, sont respectivement édités un manuel d'enseignement pour horlogers/ères nommé *Théorie d'horlogerie* (rédigé dès 1992) et un *Traité de construction horlogère* destiné aux ingénieur-e-s en horlogerie dont l'unique référence était le « Defossez » datant de 1950. Puis en 2010, un ouvrage historique sur les écoles d'horlogerie voit le jour (Fallet et Simonin 2010).

12.3.2 Les transformations du système de formation en horlogerie

Le nouvel essor de l'horlogerie mécanique conduit également à une réorganisation des formations horlogères avec l'introduction, d'une part, d'un système modulaire permettant la formation d'adultes en cours d'emploi et d'autre part, le réaménagement de l'apprentissage horloger de base en trois ans au lieu de quatre.

12.3.2.1 Les formations modulaires en horlogerie (1994) et l'obtention du CFC d'horloger/ère-praticien-ne par modules successifs (1999)

Durant cette décennie, diverses actions entreprises contribuent à l'introduction graduelle d'un système modulaire qui permet la formation d'adultes en cours d'emploi (dès 1994) et l'obtention du CFC d'« horloger/ère praticien-ne » par modules successifs (dès 1999). Ces mesures ont pour but de répondre aux trois problèmes majeurs auxquels l'industrie horlogère est confrontée au début des années 1990 avec le retour de la montre mécanique. Comme le rappelle la CP²⁹⁵, il y a premièrement des classes creuses dans l'industrie car les travailleurs/euses de 30-50 ans font défaut, et ce vide ne peut être comblé qu'avec des adultes en emploi. Les formations dites « longues » (trois ou quatre ans) ne répondent pas entièrement aux besoins des entreprises pour qui elles entraînent une surqualification du personnel. Ces dernières préfèrent souvent former sur le tas des ouvriers/ères moins qualifié-e-s.

Parallèlement, les milieux professionnels de l'horlogerie réclament avec empressement une main-d'œuvre que le bassin de recrutement suisse n'est capable de fournir ni en nombre ni en termes de qualification. À partir de 1991, la remise sur pied de la classe de « régleuses », la

²⁹⁵ Site de la CP: http://www.cpih.ch/communiqués/1997_3_ofiamtlapprouve.pdf [consulté le 15 octobre 2011].

CP introduit un premier cours aboutissant à la délivrance d'un « certificat d'opérateurs/rices ». Sur ce modèle, l'association faîtière suisse organise, avec les autorités de France voisine, une formation transfrontalière destinée aux chômeurs/euses et aux personnes en réinsertion professionnelle dès 1994. Cela servira de « banc d'essai » à une formation continue pour adultes, à partir de l'idée que « le métier d'horloger/ère praticien-ne peut être fractionné en plusieurs modules ou contenus de formation, chacun pouvant être acquis pour lui-même et correspondant à une activité exercée dans l'industrie.²⁹⁶ » Le public potentiel de cette formation est composé d'« adultes en emploi, dans l'industrie horlogère ou non, qualifiés ou non, d'adultes sans emploi, avec des connaissances horlogères ou non et d'adultes sans profession (chômeurs ou femmes souhaitant entrer dans le marché du travail)²⁹⁷ ». En 1997, ce modèle de formation est officiellement introduit dans la loi et dès 1999, la CP annonce l'entrée en vigueur d'un « CFC par paliers », autrement dit une « formation modulaire d'horloger/ère praticien-ne » qui permet à des adultes d'acquérir un CFC par étapes successives sans que « l'interruption de cet apprentissage [ne soit] [...] disqualifiante (comme l'est l'interruption d'un apprentissage "normal")²⁹⁸ ». Cette voie-là est cependant deux fois plus longue que la voie de l'apprentissage standard car elle s'effectue en cours du soir.

Les efforts de revalorisation et de flexibilisation des formations horlogères engendrent rapidement un essor du nombre de candidat-e-s. De 1992 à 1999, le nombre de CFC 3/4 ans délivrés passe de 35 à 127 avec une nette augmentation de 1992 à 1993 (+ 105,7 %) puis une progression stable (+ 23 % de CFC de 1995 à 1996, + 21% de 1996 à 1997, + 22% de 1998 à 1999)²⁹⁹. En 2001, à la suite d'une autre « Enquête sur le besoin en personnel de la branche » (menée en 1999), la CP publie un communiqué de presse intitulé « Horlogerie : une jeunesse retrouvée » et déclare : « l'image du vieil horloger consciencieusement penché sur son ouvrage est à effacer de vos mémoires !³⁰⁰ » Elle y constate que le personnel actif dans l'industrie horlogère a rajeuni et que les besoins en main-d'œuvre pour les années à venir sont moins importants qu'en 1992, lors de la précédente enquête. Dès le début des années 2000, des examens d'entrée sont alors introduits dans les écoles d'horlogerie de manière à « filtrer » les

²⁹⁶ *Idem.*

²⁹⁷ Site internet de la CP: http://www.cpih.ch/communiqués/1997_3_ofiamtlapprouve.pdf [consulté le 15 octobre 2011].

²⁹⁸ *Idem.*

²⁹⁹ Site internet de la CP : http://www.cpih.ch/communiqués/2001_horlogerie.pdf [consulté le 25 mars 2014].

³⁰⁰ *Idem.*

nouveaux/elles candidat-e-s³⁰¹ et à satisfaire au nombre de douze élèves par classe et au nombre de classes ouvertes. De 1984 à 2012, il y a ainsi eu une progression de 155% de diplômé-e-s, soit plus du double de la hausse des effectifs horlogers pendant la même période (+70%, soit 20'000 travailleurs/euses). En résumé, ces trente dernières années le progressif renouveau de la montre mécanique en Suisse a ostensiblement conduit à la formation d'un nouvel intérêt pour le métier d'horloger/ère auprès des jeunes gens.

12.3.2.2 L'harmonisation des formations liées au métier d'horloger/ère (2001)

Au tournant des années 1990, la structure de la formation initiale est réorganisée avec le réaménagement de l'apprentissage horloger « de base » en trois ans au lieu de quatre (2001). Cela n'est pas une conséquence directe des premières réformes entreprises par la CP mais constitue la traduction du succès rencontré par la formation au métier d'horloger/ère et l'augmentation du nombre de candidat-e-s dans les écoles. Cette mesure vise une « harmonisation » des formations liées au métier d'horloger/ère qui mènent à un CFC. Jusqu'en 2001, il en existait trois, indépendantes les unes des autres: l'apprentissage d' « horloger/ère praticien-ne » (trois ans), l'apprentissage d' « horloger/ère rhabilleur/euse » (quatre ans), l'apprentissage d' « horloger/ère micro-électronicien-ne³⁰² » (quatre ans). La CP rebaptise alors ces *cursus* et les réorganise à partir d'une trame commune : désormais, il y a un apprentissage de base de trois ans qui conduit au titre d' « horloger/ère praticien-ne » suivi d'une spécialisation possible d'une année dans le « domaine professionnel du rhabillage » (ancien « horloger/ère rhabilleur/euse ») ou de l'industrie (ancien « horloger/ère micro-électronicien-ne »). Il convient de rappeler que l'ordonnance de formation qui garantissait la validité de ce système vient de faire l'objet d'une nouvelle révision (SEFRI 2015) induisant de nouvelles dénominations. Elle n'a toutefois pas eu d'impact sur l'organisation des formations horlogères telles que j'ai pu les observer de 2010 à 2013 puisqu'elle n'est entrée en vigueur qu'à la rentrée 2015.

³⁰¹ A noter que les candidat-e-s à l'apprentissage dual sont soumis à un stage préliminaire de trois journées au sein des entreprises horlogères formatrices.

³⁰² Horloger/ère spécialisé-e dans l'assemblage des montres, l'optimisation des gammes opératoires et des moyens de production ainsi que dans l'assurance qualité (Règlement d'apprentissage 2001).

12.3.3 L'essor des formations horlogères de tout type

Durant ces vingt dernières années, parallèlement, les formations liées aux métiers de l'horlogerie (qu'ils concernent directement la production ou la vente) ont connu un développement important. Depuis le milieu des années 1980, le WOSTEP attire de nombreux horlogers/ères du monde entier venus suivre des formations sur les « complications » (1984) et en 1992, le centre lance un partenariat avec différentes écoles d'horlogerie, au niveau international, en proposant un programme-type de formation respectant les standards suisses qui constitue désormais un label appelé « la formation de base de 3'000 heures ». En 2003, l'Association des fournisseurs d'horlogerie Marché suisse (AMS) initie une collaboration avec le Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises (CIFOM) et crée un « Brevet fédéral de conseiller/ère de vente en horlogerie ». En 2009, l'AMS, rejointe par l'État de Neuchâtel, la Ville du Locle, ouvre le Centre international de formation continue en horlogerie (CIFCH) au Locle. En 2010, est créé l'« Institut du marketing horloger » à la Haute Ecole Arc. Orienté vers la demande des nombreuses PME de la branche, il propose un Certificate of Advanced Studies (CAS) en marketing horloger. En outre, l'homologation de formations horlogères fractionnées dès 1997 a induit, ces dix dernières années, la prolifération d'écoles et de centres professionnels (privés mais également publics) qui dispensent désormais des formations modulaires en horlogerie (qui ne sont toutefois pas toujours officiellement reconnues par la CP).

12.4 La transmission comme instrument marketing et enjeu de valorisation pour les marques horlogères

12.4.1 La volonté des marques d'incarner leur « continuité » temporelle

Dans le secteur privé, dès la fin des années 1980, la « transmission des savoir-faire » devient une formule systématiquement employée par les marques à des fins publicitaires. Elle leur permet de prouver leur longévité et leur continuité, gages de reconnaissance de leur nom et de la qualité de leurs produits. Ce souci affiché pour la pérennité de l'activité est un instrument qui authentifie les marques et les qualifie de vraie maison horlogère. Puis, à partir des années 2000, la tendance s'amplifie : c'est désormais l'action même de transmettre qui

devient l'enjeu d'un certain nombre d'initiatives de valorisation médiatique. La continuité temporelle doit être théâtralisée en s'incarnant dans des pratiques et des corps.

Dans l'industrie du luxe, la rhétorique relative à la sauvegarde des métiers en voie de disparition est une source de prestige distinctif à titre « philanthropique » mais également un moyen de produire de l'exclusivité. Comme me disait le responsable des relations publiques d'une marque de prestige dans les couloirs du SIHH : « vous savez... employer un savoir-faire menacé dans la fabrication d'un produit, il n'y a pas de meilleur arme pour faire face à la concurrence ! Ça ajoute au côté rareté ! » D'autre part, en regard de l'importance que revêt aujourd'hui la détention du statut de « manufacture », il s'agit également, pour les marques, de démontrer qu'elles sont autonomes dans la perpétuation de leurs compétences et qu'elles gèrent la pérennité de leur savoir-faire *à l'interne*. Cela explique le point d'honneur que nombre d'entre elles mettent à prouver, dans leur communication, qu'elles forment leur personnel elle-même, ce qui est partiellement vrai.

12.4.2 Trois exemples de projets de transmission des savoir-faire

Les récents projets de trois maisons témoignent d'un souci de prouver que la continuité qu'elles affichent entre leur présent et leur passé se matérialise en pratique et qu'elles sont autonomes dans la transmission des compétences. En 2005, Franck Müller ouvre une boutique dans une arcade située sur le quai de l'île à Genève où la firme installe un « atelier des cabinotiers » qui met en scène d'anciens métiers liés à la décoration des montres. Une année plus tard, c'est au tour de Vacheron-Constantin de créer un atelier similaire au sein de son usine de production pour « faire revivre l'esprit de la Genève du 18^{ème} siècle.³⁰³ » La marque y réalise des commandes spéciales et propose des montres *sur mesure* en réunissant des représentant-e-s de différentes formes d'artisanat (guillochage, émaillage, laquage, gravure main, sertissage) « qui figurent parmi les derniers à maîtriser encore leur art ancestral et perpétuent avec fierté des traditions séculaires³⁰⁴ ». À travers ce projet, elle revendique une « chaîne de transmission des gestes de métier ininterrompue³⁰⁵ » et se flatte d'assurer la

³⁰³ Brochure de présentation de l'atelier : <http://www.vacheron-constantin.com/fr/ateliers-cabinotiers-montres-sur-mesure> [consulté le 25 mars 14].

³⁰⁴ *Idem.*

³⁰⁵ *Idem.*

préservation de ces pratiques. En 2012, la maison annonce en outre l'ouverture d'un « Campus de la haute horlogerie », en collaboration avec le Département de l'instruction publique du canton de Genève où seront accueillies des volées d'apprenti-e-s spécialisé-e-s pour y suivre une formation de deux années.

Lors de l'édition du SIHH de la même année, les fondateurs de la marque Greubel Forsey, marque située dans la gamme prestige qui fabrique une centaine de pièces par an et dont le premier prix est estimé à 300'000 CHF, s'associent au créateur indépendant Philippe Dufour pour lancer le projet *Le Garde Temps – Naissance d'une Montre ; step back in time to preserve the past*³⁰⁶. Ces horlogers ont en effet constaté que de « nombreuses choses [s'étaient] perdues de manière irréversible » et que « le fait-main dans le respect de la tradition [était] sur le déclin et tomb[ait] inexorablement dans l'oubli – systématiquement remplac[é] par des méthodes industrielles³⁰⁷ ». Soucieux de prévenir « le risque de se retrouver dans une ou deux générations avec des supers machines et personne sachant les utiliser », les praticiens Robert Greubel, Stephen Forsey et Philippe Dufour ont alors considéré qu'ils « ne pouvaient pas rester là les bras croisés³⁰⁸ ». Ce qui les a conduit à lancer un projet de transmission de leurs « connaissances approfondies des techniques traditionnelles de l'horlogerie³⁰⁹ » à un élève. Sous la supervision d'une cohorte de spécialistes, le disciple est engagé dans la conception et la fabrication complète d'une montre « afin que les horlogers de demain, les collectionneurs et le grand public puissent connaître et assimiler ces savoirs, puis en bénéficier³¹⁰ ». L'élève en question n'est pas n'importe quel disciple. Il s'agit d'un professeur d'horlogerie de l'école de Paris (c'est donc loin d'être un novice) d'une quarantaine d'années, fils d'horloger, qui a appris le métier en France avant de venir en Suisse pour accomplir un cours sur les complications à l'école WOSTEP de Neuchâtel puis s'est spécialisé dans la restauration d'horloges et de montres anciennes³¹¹. Albert, 45 ans, docteur en physique et responsable du laboratoire de la marque en question, relevait la singularité de la démarche sous-tendant un tel projet : « c'est important et c'est quand même assez atypique

³⁰⁶ Site internet du projet : <http://www.legardetemps-nm.org> [consulté le 27 mars 2014].

³⁰⁷ Texte de présentation de la conférence intitulée « Horlogerie et transmission du savoir » et donnée par les membres du projet à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne le 18 février 2014 : <http://library2.epfl.ch/page-102852-en.html>, [consulté le 25 mars 14].

³⁰⁸ Page facebook du projet : <https://www.facebook.com/photo.php?v=412997872046083&set=vb.190309991068409&type=2&theater> [consulté le 20 août 2013].

³⁰⁹ *Idem.*

³¹⁰ Site internet du projet : <http://www.legardetemps-nm.org/the-adventure> [consulté le 23 mars 2014].

³¹¹ *Idem.*

comme processus de transmission du savoir-faire, c'est presque du compagnonnage à un moment où ça ne se fait plus vraiment comme ça ! ».

L'enjeu de médiatisation distinctive de ce projet a été prépondérant. Un site internet y a été dédié et a publié les différentes avancées de la réalisation de la montre déclinée en dix modèles déjà vendus. S'y trouvent différentes vidéos où l'acte de transmission est mis en scène et où Dufour enseigne, par exemple, à Boulanger le taillage des pignons sur une machine des années 1930. Ce genre de théâtralisations a été répété lors de diverses éditions du SIHH auxquelles la marque Greubel Forsey a participé entre 2011 et 2015. Sur son stand, un espace était dévolu à la présentation du projet et aux démonstrations de Dufour, Boulanger et d'un autre praticien (en 2013) qui réalisaient différentes opérations sur de vieilles machines horlogères. Un des initiateurs du projet m'a alors affirmé au cours d'un entretien que, pour lui, la transmission était une « responsabilité morale » et qu'il convenait de « tout montrer » aux élèves afin de former les « horlogers les plus complets possibles, capables de tout faire », y compris les techniques de finition des composants les plus pointues comme l'anglage-main. À ce titre, il jugeait les formations dispensées dans les écoles publiques insuffisantes : « c'est sur la définition de l'horloger complet qu'on ne s'entend pas... pour moi "complet", ça signifie qu'on doit tout leur donner aux apprentis ! ». ³¹²

³¹² Afin que le/la lecteur/ lectrice ne soit pas surpris-e ici, je précise qu'il n'y a pas formellement de conclusion à cette troisième partie de thèse parce qu'elle est à lire en dialogue rapproché avec la quatrième partie, au terme de laquelle une conclusion portant sur les deux parties sera proposée.

Partie IV. La transmission du métier comme objet de problématisation pour les horlogers/ères

Le métier et sa transmission en contexte

Dans ce qui précède, j'ai montré comment le contexte actuel de patrimonialisation intensive s'était formé à partir du retour de l'horlogerie mécanique et comment son émergence graduelle avait suscité de nouvelles manières de considérer et de prendre en charge les savoir-faire. Cette quatrième et dernière partie de la thèse est consacrée à la manière dont les horlogers/ères envisagent leur métier et problématisent sa transmission dans le contexte actuel, façonné par l'omniprésence des pratiques patrimoniales. En quoi la transmission du métier fait-elle problème au sein du dispositif patrimonial et comment est-elle problématisée ?

Un tel questionnement est justifié par deux exigences théoriques. D'une part, le paradigme de la « situation » et ses déclinaisons (cognition située, apprentissage situé, action située) duquel mon travail se réclame engage à considérer que les savoirs et les techniques sont inséparables des « cours d'action » dans lesquels ils sont mis en œuvre et prennent forme (Theureau 1992, Salembier, Theureau et Relieu 2004) mais également à réinscrire ces cours d'action dans leur contexte élargi en les mettant directement en liens avec des enjeux industriels, techniques, économiques. D'autre part, le fait de caractériser les usages patrimoniaux qui constellent actuellement le contexte de pratique horloger comme un « dispositif », au sens qu'en donne Foucault (1977, 1975, 1976a, Potte-Bonneville 2002, 2008, Bert 2004, 2011, Bert et Lamy 2014), implique de les considérer pour ce qu'ils *font* davantage que pour ce qu'ils *sont*. Le chercheur tire un profit heuristique à envisager ces usages à partir des effets qu'ils produisent dans le corps social. J'entends ainsi décrire, dans cette dernière partie, les effets induits par les pratiques qui forment ce dispositif patrimonial sur les horlogers/ères, l'exercice actuel de leur métier et la manière dont ils/elles envisagent sa transmission.

La prolifération patrimoniale qui opère aujourd'hui ne peut être envisagée indépendamment de tout ce qui à trait aux modalités de productions des montres. Les manières dont les gens de métier perçoivent et conçoivent les nombreuses patrimonialisations qui investissent leur pratique ne peuvent être attentivement étudiées qu'en tenant compte de la situation générale dans laquelle ils font l'expérience quotidienne de leur profession. Le fait d'opérer cette "double confrontation" est ce qui me permettra de relever en quoi les horlogers/ères

considèrent que leur savoir, indépendamment de toutes les valorisations dont il fait l'objet, se perd néanmoins et que sa transmission est en danger.

Une acception du métier centrée sur le « rhabillage »

Dans cette dernière partie de thèse, il sera énormément question de « métier » et de « gens de métier ». Si j'ai préalablement montré, dans la première partie, la difficulté qu'il y avait à définir ces termes pour ce qui concerne l'horlogerie, je me résous néanmoins ici à les caractériser de manière plus circonscrite. Les matériaux et données que j'ai collectés en compagnie des cent-cinquante horlogers/ères avec qui j'ai travaillé au long de ces quatre années m'ont permis d'établir que, pour un grand nombre d'entre eux/elles, le métier et la transmission des habiletés étaient associés au « rhabillage » des montres anciennes ou récentes.

Comme je l'ai dit, le rhabillage est un terme générique qui désigne des pratiques de qualité et de soin variables, oscillant des service-après-vente (SAV) les plus sommaires apportés à des produits mécaniques simples aux restaurations de pièces anciennes complexes. Nombreux/euses sont les praticien-ne-s qui identifient le rhabillage comme l'acte où se matérialise le savoir-faire horloger car il implique la maîtrise d'un large spectre de compétences, de techniques et d'astuces. Il est également considéré par certain-e-s observateurs/trices comme un « conservatoire » car il impose impérativement de savoir réparer tout type de pièces. Il suppose l'acquisition d'un « sens mécanique » qui se traduit à la fois dans un « savoir voir », un art de la « débrouille », de la retouche des composants à la main et de leur ajustement dans les mouvements de montres mais il se concrétise aussi dans une aptitude à la réflexion, à la résolution de problèmes ainsi que dans une capacité à fabriquer ses propres outils et à recréer des fournitures constitutives du mouvement, qu'elles soient manquantes, endommagées ou cassées. La part micromécanique importe donc grandement dans une telle acception du métier qui s'apprend et se transmet, en grande partie, dans le fait même de pouvoir intervenir sur n'importe quelle pièce. Le rhabillage constitue donc un passage obligé dans la trajectoire de nombreux/euses praticien-ne-s et les compétences requises dans sa pratique ont été et demeurent également transposables, si l'on en croit les trajectoires des créateurs indépendants évoquées aux chapitres 3 et 6, dans des projets de conception et de réalisation de nouveaux produits horlogers.

J'ai par ailleurs conscience qu'en retenant une telle définition du métier, je trace une frontière entre les personnes qui pratiquent l'horlogerie et fais nécessairement jouer une hiérarchie entre elles. Il ne s'agit pourtant pas là d'une acception élitiste du métier qui exclurait d'office tous les praticien-ne-s qui ne seraient pas en possession d'un diplôme ou qui n'auraient pas suivi de cours de rhabillage à l'école. *A contrario*, certain-e-s horlogers/ères que j'ai fréquenté-e-s, en possession de certificats d'opérateurs/rices, autodidactes ou formé-e-s « sur le tas », exprimaient un pareil attachement aux multiples déclinaisons de la pratique de réparation des montres qu'ils/elles avaient autrefois apprises et effectuées ou mettaient encore en oeuvre.

Il me faut néanmoins concéder que les horlogers/ères qui ont explicitement fait valoir un tel positionnement étaient en majeure partie des gens qualifiés, au bénéfice d'un ou de plusieurs diplômes de métier, et se trouvaient souvent concentrés dans les milieux de l'enseignement, de la conservation ou de la création indépendante. Autrement dit, sans aucunement souscrire à une partition entre un « vrai » et une « faux » métier d'horloger/ère, ce dernier chapitre sera indirectement plus focalisé sur les formateurs/rices travaillant dans le cadre des écoles professionnelles publiques, les gens des musées ainsi que les horlogers/ères indépendant-e-s actifs/ves dans le commerce, la production et l'entretien de montres, mais aussi sur un certain nombre d'horlogers/ères salarié-e-s au sein d'entreprises de plus grande taille, souvent rencontré-e-s en dehors de leur lieu de travail, ce qui leur permettait d'exprimer plus librement ce qu'ils/elles pensaient de la situation générale du métier dans l'industrie.

13 *Chapitre treize.* Les mises en patrimoine de l'horlogerie et leurs effets sur les gens de métier

« Plus il y a d'horlogerie moins il y a d'horlogers ! »

Laurent, enseignant en horlogerie retraité, 60 ans.

13.1 La transmission du métier comme problème au sein du dispositif patrimonial

Au cours de mes enquêtes, je me suis aperçu qu'un nombre important d'horlogers et d'horlogères abordaient l'avenir de la profession avec méfiance et inquiétude, malgré la prolifération d'usages patrimoniaux, d'initiatives de sauvegarde et de discours relatifs à la transmission du savoir-faire. Ils/elles se trouvaient en « mal de reconnaissance », percevaient une menace et nourrissaient un sentiment de perte à l'égard de leur métier. Dans cette dernière partie, j'entends comprendre cet état de fait en confrontant les divers usages que les acteurs/rices du monde horloger, et en particulier les marques, font du patrimoine aux modalités de transmission des compétences que j'ai pu observer dans le cadre des écoles et des ateliers ainsi qu'aux points de vue et pratiques des gens de métier. Je questionnerai le statut de la transmission des compétences dans ce contexte de patrimonialisation intensif et montrerai comment les rapports entre « patrimonialisation » et « transmission », deux termes qui ne semblent généralement pas s'opposer, font aujourd'hui l'objet de problématisations singulières pour ces horlogers/ères. J'examinerai en quoi la valorisation du patrimoine ne coïncide pas, pour nombre d'entre eux/elles, avec la transmission de la technique horlogère et comment elle constitue même, dans certains cas, un facteur indirect de perte du savoir-faire.

13.2 Un sentiment de perte du savoir horloger : la position des gens de métier

13.2.1 Les « vrais risques de perte du métier »

En regard de l'orientation actuelle de l'industrie horlogère dans le moyen et le haut-de-gamme, certains horlogers/ères éprouvent un manque de considération de leurs savoirs qu'ils/elles associent à l'exercice du rhabillage et ont le sentiment de perdre ce qui fait le

« cœur » de leur profession. Sa transmission leur semble fragilisée principalement par quatre ensembles de facteurs liés à la situation actuelle de l'industrie horlogère.

13.2.1.1 L'industrialisation des procédés de fabrication des montres de luxe

Si l'horlogerie suisse est aujourd'hui majoritairement concentrée dans le haut-de-gamme et le très-haut-de-gamme et qu'elle capitalise abondamment sur l'artisanat en termes d'image, elle s'est progressivement muée en une industrie du luxe, au cours des années 1990 (Donzé 2011a, 2012a) et le recours aux compétences horlogères d'ajustement, d'observation et de retouche décrites dans l'introduction de cette quatrième partie, est devenu marginal. L'amélioration des machines-outils permet désormais de flirter avec une précision approchant le micron et l'automatisation des procédés d'usinage facilite, avec plus moins de flexibilité, la constitution d'importants stocks de pièces. Cela a progressivement rendu caduque ce sens de l'ajustement pour les montres produites en très grandes séries (entrée et moyen-de-gamme) et considérablement réduit son importance pour celles qui relèvent du « luxe accessible ». Pour ce qui concerne les luxes des gammes « exclusive » ou « exception », à savoir les produits prestigieux tels que les montres mécaniques en « métaux nobles » munies de grandes complications qui sont réalisées en petites séries voire à l'unité, les compétences en matière d'ajustement sont certes requises mais les horlogers/ères n'ont que très rarement à fabriquer ou à refaire des pièces car il s'agit là de garde-temps dits « modernes » dont les composants sont produits de manière industrielle avec des stocks de rechange.

De nombreuses habiletés constitutives du rhabillage ne sont donc globalement plus requises dans la production actuelle que caractérise une importante parcellisation des tâches, soit un « appauvrissement » du métier du point de vue des praticien-ne-s. Il est remarquable de constater que les aptitudes en question fondent aussi l'acception de l'« horloger/ère complet/ète » que défendent les écoles professionnelles et leurs enseignant-e-s. Comme je l'ai montré dans la deuxième partie de thèse, ces derniers/ères valorisent un grand nombre de techniques anciennes et de procédés qui ne sont plus mis en œuvre aujourd'hui dans l'industrie et passent pour être obsolètes ou désuets. En outre, les apprenti-e-s acquièrent ces compétences d'ajustement et de retouche au cours de leur formation initiale en les entraînant sur des mouvements mécaniques standard dont la fabrication industrielle ne requière aucunement ce genre de savoirs. Comme je l'ai dit, les produits qui réclament de

telles aptitudes sont les grandes complications mécaniques que les élèves ne touchent, au demeurant, absolument pas durant leur apprentissage.

13.2.1.2 Les montres mécaniques à complications sans horlogers/ères ?

A plusieurs reprises, au cours de ce travail, j'ai eu l'opportunité de montrer que les gens de métier considéraient avec amertume que globalement il n'y avait « plus besoin d'être horloger pour faire de l'horlogerie » et qu'en industrie, il n'y avait « plus besoin d'horlogers/ère pour produire les montres ». Ils ont l'impression d'être les représentant-e-s d'une industrie qui n'a plus vraiment besoin d'eux – mis à part au niveau de l'image – pour exister et considèrent que la profession telle qu'ils l'appréhendent n'est plus représentée et valorisée que dans la réalisation de grandes complications et la restauration de pièces anciennes. Cela poussait ainsi Laurent à dire :

« Dans une industrie aussi technologique que l'horlogerie d'aujourd'hui, les horlogers, on n'en a plus besoin que pour les grandes complications, pour le reste de la production, franchement, non. Et il faut dire qu'entre ces complications et les montres courantes, c'est très disparate. Les grandes complications, il y en a très peu en volume même si on en fait beaucoup plus aujourd'hui qu'avant. Les grandes parures, on les montre surtout en vitrine pour se faire une réputation. Alors forcément, il n'y a pas de place pour tout le monde. Les compétences des horlogers avec de l'expérience sont recherchées pour de la haute voltige et c'est très limité au niveau des places de travail. »

En outre, avec l'industrialisation des montres de luxe, la tendance à se passer d'horlogers/ères au niveau de la production s'est encore accentuée puisque désormais des marques très-haut-de-gamme de renom produisent certains de leurs modèles mécaniques munis de petites complications (chronographes, quantième perpétuel, *etc.*) sur des postes séquentiels, en recourant à des opérateurs/rices qui ne sont pas nécessairement formé-e-s selon les standards communs.

Et Laurent de poursuivre :

« Oui, ça, ça me fait peur. Quand j'apprends que Patek fait monter ses chronos par des petits mains, là j'ai les boules... parce que si les complications sont maintenant assemblées par des opérateurs, ça veut dire que les horlogers sont morts et qu'on n'a vraiment plus besoin de nous ! C'est dur parce que les complications dans l'ensemble, c'est vraiment le dernier repère des horlogers. En plus, la restauration et les grandes complications, ça demande une sacrée expérience, on peut pas s'improviser maître là-dedans en sortant de l'école, on dit qu'il faut dix à vingt ans de métier pour être à l'aise dans ces mécanismes ! »

13.2.1.3 La réorganisation industrielle et la « course à la manufacture »

Lors d'une conférence que donnait Reto, 40 ans, horloger indépendant sur son projet de plateforme de construction horlogère en « open source », un membre de l'assemblée demanda : « en rendant les plans et les informations accessibles à tout le monde sur internet, n'avez-vous pas peur que le savoir-faire horloger soit délocalisé en Chine ? » A quoi l'horloger répondit de butte-en-blanc :

« Ne vous inquiétez pas, en Chine les concurrents n'ont pas besoin de nous pour s'approprier le savoir-faire et ils ne nous ont pas attendu pour copier... et je peux vous dire que le vrai danger qui nous menace vient de la guerre interne à l'horlogerie suisse. Elle nous fait beaucoup plus de tort que la contrefaçon ! »

Il poursuivit :

« ce n'est pas la concurrence asiatique ni la contrefaçon qui nous tuent, c'est la concentration verticale et la guerre des grands groupes ! Ils nous mettent le couteau sous la gorge en refusant de nous livrer... et en plus leur action pousse de plus en plus les marques à tout regrouper en interne et ça... ça fait perdre leur indépendance à de nombreux sous-traitants et c'est handicapant pour les marques et les horlogers indépendants comme nous qui sommes petits et avons besoin de sous-traitants libres de travailler avec qui ils veulent ! »

Ces propos traduisaient une critique du monde horloger actuel et principalement des grands groupes industriels. Les « petits indépendants » dénoncent les stratégies d'expansion verticale de ces groupes et des marques leur appartenant, qui rachètent ainsi leurs sous-traitants voire

les entreprises concurrentes et imposent des politiques drastiques en matière de restriction de livraison de composants aux tiers et de confidentialité. Ainsi, pour Vincenzo, horloger indépendant, les groupes « font la pluie et le beau temps ». Lors de son intervention, Reto soulignait également : « ces groupes, en rachetant des sous-traitants spécialisés dans la fabrication de pièces hyper pointues depuis des décennies et qui travaillaient pour tout le monde, se sont approprié les fruits d'un héritage collectif pour le privatiser et en priver les autres !³¹³ »

Pour certain-e-s horlogers/ère à leur compte, le savoir-faire est désormais menacé par ce « monopole » et par les problèmes d'approvisionnement en pièces qu'ils/elles rencontrent tant pour la fabrication que pour la réparation des montres, les poussant parfois à se tourner vers l'étranger pour être livrés. En 2002 déjà, le créateur horloger indépendant Philippe Dufour relevait la difficulté d'être indépendant dans un entretien accordé à la presse spécialisée (Chronomania 2002) :

« ne croyez pas [...] qu'il y ait une solidarité entre horloger, même ici dans la Vallée-de-Joux. Si vous avez besoin de pièces, ne comptez que sur vous-même... Avec le succès de l'horlogerie mécanique de qualité les pièces sont de plus en plus chères, les aiguilles en particulier, et les délais ne cessent de s'allonger. Le monopole de Nivarox sur les spiraux est aussi inquiétant... »

Les montres que fabriquent les grandes marques ne sont par exemple réparables qu'à l'aide d'un outillage spécifique, calibré en fonction de normes qui leur sont propres. Ces maisons n'autorisent les horlogers/ères tiers à réparer leurs produits et ne leur livrent l'outillage approprié que s'ils/elles ont préalablement consenti-e-s à se faire accréditer auprès d'elles, moyennant un temps de formation et un coût financier importants.

³¹³ L'horloger évoquait en particulier le cas des entreprises Ebauches SA et Nivarox, respectivement spécialisées dans les mouvements et les organes réglants. Elles avaient été des firmes communes aux marques horlogères suisses pendant près d'un demi-siècle avant de constituer les bases de la compétitivité industrielle de l'actuel SG qui les racheta au moment de sa formation, au début des années 1980.

Après avoir assisté à l'édition 2013 des Journées du marketing horloger qui portait sur le thème du SAV, Laurent me confia :

« en entendant les gens de l'industrie raconter comment ils géraient leur SAV, je comprends pourquoi les horlogers se plaignent. On assiste à une standardisation des SAV de chaque marque, c'est devenu un argument marketing et ça créé des luttes terribles. Maintenant, pour réparer une montre d'untel, il faut une accréditation délivrée par lui et aucune retouche, aucune réparation n'est possible en dehors de la marque. Comme ça c'est certain, ils coupent l'herbe sous les pieds à tous les horlogers qui réparent des montres. C'est la fin de l'indépendance pour les rhabilleurs ! »

La tendance des grandes marques à jouer sur le secret industriel était également accueillie par ces praticien-ne-s comme une manière de faire de la rétention d'informations en matière d'innovation et de contribuer à condamner la diversité du tissu horloger régional, composé d'un nombre important de PME. En bref, les gens de métier ont l'impression qu'autrefois les pièces détachées circulaient et que de fait, il y avait un vrai commerce pour la réparation qui permettait d'exercer la profession sur toutes formes de montres. Les compétences circulaient avant tout parce que les fournitures et les composants allaient et venaient. Selon eux, en s'appliquant désormais à empêcher la circulation de ces pièces afin de se réserver l'exclusivité du SAV, les marques verrouillent l'accès à ces objets et restreignent les pratiques de rhabillage en dehors de leur cercle, ce qui constitue un vrai frein à la transmission du métier.

13.2.1.4 Le SAV, lieu du savoir-faire horloger ou perte économique pour les marques ?

A ce propos, si les gens de métier s'accordent pour reconnaître que « beaucoup s'est déjà perdu au niveau du savoir-faire », ils concèdent cependant qu'une source maintenue de passation des compétences est le rhabillage dont le SAV est une déclinaison. Le respect du travail horloger s'incarne par exemple dans le choix des matériaux utilisés pour la réalisation de nouvelles pièces mécaniques en fonction de la faisabilité de leur réparation par les horlogers/ères du futur. Le travail de David Candaux, alors ingénieur chez Jaeger Lecoultre, documenté en 2010 par le journaliste Jean-Philippe Arm (2010 : 44) en est une bonne

illustration. A la fin des années 2000, celui-ci a conçu un modèle de Grande sonnerie³¹⁴ en se contraignant à n'employer que des matériaux « classiques » tels que l'acier, le maillechort, le laiton et le bronze » parce que, selon l'intéressé, « il y en aura[it] toujours à disposition pour refaire plus tard des composants, des ressorts », sa « la philosophie [étant] qu'un horloger puisse réparer une telle pièce dans deux siècles. » (Arm, *ibid.*, *loc. cit.*)

Toutefois, les politiques récentes des marques d'envergure industrielle sont de tenter de réduire le plus possible les interventions de SAV, synonymes d'important coûts en termes de main-d'œuvre. L'une des stratégies pour réduire l'éventualité de telles interventions est, entre autres, de capitaliser sur l'emploi de nouveaux matériaux (silicium, carbone, céramique titane) pour la réalisation de certaines pièces constitutives des mouvements mécaniques. Les praticien-ne-s s'inquiètent ainsi de voir désormais prospérer les montres fabriquées avec de tels matériaux (le silicium, en particulier) dont « personne ne sait encore si c'est réparable ni comment ». Dans ce climat d'incertitude, l'usage de ces nouvelles technologies suscite une crainte de « perdre le métier » qui coïnciderait, à l'avenir, avec l'impossibilité d'être en mesure de « rhabiller » tout type de montre.

13.2.1.4.1 Le SAV comme problème pour les marques

Depuis une dizaine d'années, les prestations de service après-vente (SAV) fournies par les marques horlogères à leurs clients sont « au cœur de toutes les préoccupations » (Chambonnet 2011). Elles font l'objet d'un important débat en Suisse. Les publications d'articles dans la presse spécialisée en font état (Arm 2007, Chambonnet *ibid.*, Jeannot 2014), les campagnes publicitaires des marques se focalisent entièrement sur leur importance (cf. campagne 2012 de Patek Philippe) et les éditions récentes de différents événements horlogers tels que les rencontres matinales de la SSC en 2012 et les Journées du marketing horloger en 2013 (Courvoisier et Zorik 2014) retiennent le SAV comme thème de discussion.

Ce souci des marques lié au SAV de leurs montres a revêtu une nouvelle importance avec l'essor international de l'horlogerie mécanique (depuis le début des années 1990)³¹⁵,

³¹⁴ Cf. Glossaire.

³¹⁵ Il est communément admis qu'une montre mécanique simple qui fonctionne parfaitement, exige un entretien SAV à titre de « suivi » tous les cinq ans, en particulier parce que l'huile employée à la lubrification des zones de friction entre les composants (entre deux roues ou entre un pivot et un rubis) peut en venir à sécher.

l'explosion des montres mécaniques à complications (depuis le début des années 2000)³¹⁶ ainsi que l'importance progressive de la publicité autour de la transmission du savoir-faire. Si le SAV est aujourd'hui sur toutes les langues des acteurs/rices de l'horlogerie suisse, c'est avant tout parce qu'il fait problème. Divers médias spécialisés l'ont récemment qualifié de « bombe à retardement » (Arm *ibid.*) ou de « défi perpétuel des horlogers » (Chambonnet *ibid.*). Le SAV est ainsi devenu un important enjeu en termes de pérennité et de crédibilité industrielle, d'image (Girardet 2013), de réputation³¹⁷ mais surtout au niveau de la rentabilité économique puisque, du point de vue des représentant-e-s de l'industrie, il constitue d'abord un « coût » qui ne rapporte rien, « dans l'immédiat ». Avec le retour des montres mécaniques, qui plus est de celles qui sont munies de complications, le SAV est ainsi considéré comme « le cancer de toutes les marques », selon la formule de François-Paul Journe qui s'en explique à Arm (*ibid.*, p. 37) :

« Vous avez un parc de montres vendues de deux millions de pièces. Il y en a 10 % qui tombent en panne dans l'année, parce qu'elles sont anciennes, doivent être révisées, ont un défaut ou sont maltraitées. Cela fait 200 000 par an. Si vous avez fait ces deux millions de pièces en vingt ans, cela signifie que vous en produisez 100 000 par an et que vous devez donc travailler deux fois plus pour la réparation que pour la production ! »

13.2.1.4.2 Une stratégie de résolution du problème : le silicium

L'objectif des marques et de leurs représentant-e-s est donc clairement de résoudre le problème du SAV. D'un point de vue industriel, comme le rappelle Chambonnet (*ibid.*), la solution « repose sur l'idée qu'en amont il faut faire en sorte de limiter au maximum le recours au SAV » et « fiabiliser la production au maximum », comme le précise un horloger interrogé par le journaliste. Certaines marques à la production annuelle importante comme Rolex, « disposerait de nombreux ingénieurs à plein-temps chargés de rendre les mouvements le plus résistants possible. Avec une huile qui sèche moins vite par exemple [...] [ou en allant] jusqu'à déterminer précisément le mode de vissage de telle ou telle vis, pour prolonger [l]a longévité [de la montre]. » (Chambonnet, *ibid.*)

³¹⁶ Les montres mécaniques à petites et grandes complications sont d'une plus grande technicité que les montres mécaniques simples et requièrent donc un suivi dans le temps plus exigeant.

³¹⁷ « Le taux de retour juste après garantie s'apparente... à un des secrets les mieux gardés de l'horlogerie » s'exclame Boutié *et al.* (2014 cité in Courvoisier 2014 : 7) après avoir mené une étude sur le « marketing expérientiel » auprès de marques et de sous-traitants horlogers.

Un des autres remèdes est d'employer de nouveau matériau comme le silicium dans les procédés de fabrication de certains composants-clés des mouvements mécaniques comme l'échappement ou le spiral. Il s'agit d'un

« Matériau vitreux, fait de silicone, qui ressemble à du verre. Trois fois plus léger que l'acier, il réduit la consommation d'énergie, augmente la précision et élimine le recours habituel à la lubrification. [...] Appliqué au système de l'échappement, il permettrait [du point de vue des marques qui défendent son usage] une optimisation de l'énergie six fois supérieure aux échappements standards, en réduisant frottements, usages de lubrifiants et usures. Il induirait ainsi un accroissement important de l'autonomie de marche des mouvements mécaniques. » (Jeannot *ibid.*)

Ces quelques avantages ne sont pas des moindres aux yeux des industriels-le-s. Pour mesurer à quel point le silicium constitue aujourd'hui un enjeu manufacturier et économique prépondérant, il n'est que de constater les luttes juridiques qui ont eu lieu ces dix dernières années entre Ulysse Nardin, « la première entreprise horlogère à s'[être] préoccupée il y a près de 20 ans de l'intérêt du silicium en horlogerie (en partenariat avec le CSEM) et qui a ensuite matérialisé cet intérêt via la création de la société Sigatec » (Jeannot, *ibid.*), et les preneurs de licence au CSEM que sont le SG, Rolex et Patek Philippe. Après des négociations houleuses, un accord « cross licensing » a été trouvé et offre désormais à ces quatre entreprises une forme de monopole sur les spiraux en silicium (Jeannot, *ibid.*).

13.2.1.4.3 La figure du silicium comme nouveau danger pour les horlogers/ères

De manière générale, du côté des gens de métier, vu l'importance que revêt le rhabillage et le SAV au niveau de la conservation des techniques et de la passation des compétences, le fait de vouloir le rationaliser en le faisant diminuer est considéré comme un appauvrissement et une cause de perte du savoir-faire. En outre, l'arrivée de nouvelles technologies de fabrication des montres et de nouveaux matériaux est perçue comme un événement en passe de redéfinir complètement leur statut et leurs tâches.

Une telle perception des choses est d'ailleurs prolongée par certain-e-s observateurs/rices de la branche (Jeannot, *ibid.*) pour qui « l'horlogerie mécanique suisse est en train de connaître des mutations à même de modifier fondamentalement le produit “montre” dans les années à

venir. » L'arrivée du silicium est d'abord source d'indignation. Pour Guillaume, 50 ans, aujourd'hui enseignant en horlogerie et ancien rhabilleur, il est

« établi depuis longtemps que la menace de perte qui pèse sur le métier est associée à des marques très industrielles comme Rolex qui ont un système de SAV où les horlogers remplacent les pièces défectueuses ou manquantes mais ne les refont pas... mais il est scandaleux que des marques plus artisanales comme Patek se mettent à faire du silicium surtout parce que personne si c'est réparable... et que c'est une menace pour le secteur de la restauration qui est pourtant une des fiertés de Patek ! »

La position de Guillaume fut renforcée par celle de Laurent. Au cours du printemps 2013, celui-ci s'inquiétait :

« les doutes sont là avec le silicium... on ne sait absolument pas au devant de quoi on va ! On n'a aucun recul pour savoir dans quelles mesures c'est réparable ou pas. Donc la question des stocks se pose. Les marques vont-elles produire assez de stocks d'échappement ou de spiral en silicium pour pouvoir assurer l'entretien de ces nouveaux produits ? Et si le silicium n'est pas réparable, la seule manière d'assurer la continuité de marche d'une montre, ce sera de changer des pièces. En somme, on va vendre des Swatch de luxe. On va dire au client, "oui votre montre vaut 100'000 ou 300'000 balles mais on ne peut pas la réparer alors on la change ou on change la pièce usée". Mais à ce prix-là, on devrait quand même pouvoir assurer une réparation, non ? Surtout que ces montres sont vendues par des fabricants qui disent qu'elles sont faites pour durer ! »

Sur le base de quoi il renchérit :

« Surtout si les stocks de la pièce en question sont épuisés, on ne va pas pouvoir refaire la pièce à l'établi ou au tour... les processus d'injection du silicium sont des technologies de pointe et là, la coup de main de l'horloger n'y est pour rien... ce sont des processus entièrement automatisés. Alors, le jour où les stocks sont finis, et qu'on a besoin d'une pièce... on dit au client qu'il n'est plus possible de réparer sa montre ou on se paie le luxe de relancer la production d'une nouvelle mini-série de pièces aux cotes désirées ? Mais si la marque en question n'est pas manufacture et qu'elle n'a pas le parc de machines pour produire de telles pièces... si elle les fait fabriquer par des tiers, elle fait quoi ? Elle contact Mimotec³¹⁸ en disant "bonjour, j'aimerais un seul échappement en silicium de ce type ?"... ça va lui coûter cher et ce n'est même pas sûr que le partenaire industriel accepte de lancer une production pour si peu de pièces... donc c'est la merde et en face du client, la marque va perdre du crédit ! »

Jean-Marc Wiederrecht, patron du bureau genevois de conception de mouvements Agenhor, entretenu par Chambonnet (*ibid*), relevait également le problème posé par les technologies sophistiquées au niveau du SAV : « la question des fournitures est primordiale, certaines pièces ne sont plus faisables que par des machines. Et le jour où une fourniture n'existe plus, il n'y a plus moyen de réparer la montre. Une roue d'ancre en silicium, par exemple, coûte tellement cher et demande tellement de savoir que pour la refaire... !!! » Et Jürg Kamaar de commenter, à une autre occasion : « tout ce foin autour du silicium aujourd'hui, c'est quand même malhonnête... les gens du marketing mentent quand ils prétendent que ces montres d'exception sont faites pour durer et qu'elles seront réparables dans deux siècles... à l'heure actuelle, personne ne sait comment ces nouveaux matériaux vont réagir et vieillir et nous on ne sait absolument pas comment cela pourra être réparé ! On ne maîtrise rien du tout, c'est un immense flou et personne n'a le courage de le dire ! »

En bref, la production de composants en silicium pose principalement cinq problèmes aux gens de métier. Ils ne peuvent pas fabriquer ni réparer ces pièces eux-mêmes, si compétents soient-ils et se sentent donc amputés de leur pouvoir d'action et de ce qui fait la spécificité de

³¹⁸ Entreprise de sous-traitance horlogère spécialisée dans la fabrication de composants avec la technologie Liga (Lithographie, galvanoplastie, formage) en employant une source lumineuse ultraviolette à la place de rayons-X.

leur métier. En outre, ils ne sont pas sûrs que de tels composants seront réparables autrement qu'en étant remplacés. Ce genre de remplacement exigera un stock de pièces important qui ne pourra toutefois pas être exponentiel. Se posera irrévocablement la question de refaire des pièces et les marques seront ainsi obligées de relancer un processus de production. En fonction du nombre restreint de pièces qu'il leur faudra refaire, ces processus risquent d'être si chers qu'elles hésiteront peut-être à le lancer pour des pièces uniques. Certaines montres risquent ainsi de ne pas pouvoir être réparées. Enfin, à un niveau rigoureusement technique, certain-e-s praticien-ne-s doutent des effets induits par la plus grande lubrification des assortiments sur la marche de la montre et sur sa précision. De manière assez univoque, les gens de métier éprouvent ainsi la menace d'être dépossédé-e-s de leur savoir-faire d'horloger/ère à travers l'arrivée d'objets fabriqués avec ces technologies de pointe et ces nouveaux matériaux.

13.2.2 Les « faux discours » de l'industrie horlogère

« La tradition ?... La tradition, mon cul !³¹⁹ »

Les multiples projets de mise en patrimoine et de transmission des savoir-faire que les marques portent, en interne, sont reçus avec méfiance par de nombreux/euses horlogers. Ceux/celles-ci y voient un « paradoxe », un « double discours », du « bla bla », du « marketing », de la « publicité mensongère », du « cheni » et se disent agacés par l'ampleur de ce phénomène. Dans cette sous-partie, la distinction que j'ai proposée dans l'introduction entre deux acceptions de la transmission (une transmission-passation des savoirs et une transmission-signe employé comme instrument de valorisation) se montre pertinente pour comprendre en quoi les gens de métier se méfient de la rhétorique patrimoniale.

³¹⁹ Réplique de l'humoriste Vincent Kucholl dans un numéro de l'émission radiophonique *120 secondes* (<https://www.youtube.com/watch?v=GYB1QGsxQfc>, consulté le 15 janvier 2015) où il campe le personnage de Gilbert Vacheron, fictif vice-président de l'« interconfession horlogère de l'Arc jurassien » à qui un journaliste (fictif lui aussi, joué par l'animateur radio Vincent Veillon) demande si ce sont le caractère « traditionnel » de l'horlogerie et l'importance qu'elle revêt pour la Suisse qui expliquent son succès mondial actuel. Cette phrase reflète le rapport ambivalent qu'entretiennent les gens de métier avec la rhétorique des marques qui surexploitent le filon de la tradition.

13.2.2.1 « La tradition, dans l'industrie, c'est juste quand ça les arrange ! »

A cet égard, Sara, 40 ans, horlogère rhabilleuse salariée dans une marque de prestige exprime un jugement sans équivoque : « franchement, dans la plupart des marques, la seule chose qui s'est transmise du passé, c'est le nom de la maison ! » Thierry, horloger-rhabilleur d'une soixantaine d'années, installé à son compte comme réparateur de pendules et d'horloges, relève quant à lui que

« les marques et les grands groupes qui se soucient du patrimoine et défendent l'artisanat, c'est bien joli, mais en même temps ce sont justement les technologies sophistiquées qu'ils utilisent pour produire leurs montres qui causent la perte du savoir-faire, car ce sont des usines super équipées, voyez Breguet, Vacheron, même Greubel Forsey... Alors, d'une main ils prétendent sauvegarder les techniques anciennes et de l'autre, ils se servent de moyens de production qui annulent le recours à ces mêmes techniques. Donc leur idée de la transmission, on voit bien que ça ne tient pas la route ! C'est vraiment juste pour la réclame qu'ils font ça ! »

Son de cloche analogue chez Éliane, 45 ans, émailleuse, artisane indépendante qui a acquis, ces quinze dernières années, une importante notoriété dans le milieu horloger à la suite de ses collaborations avec diverses marques. Les médias spécialisés la tiennent pour une des plus éminentes émailleuses contemporaines et les marques qui l'ont sollicitée ne tarissent pas d'éloges sur elle, se flattant de pouvoir compter sur « une des dernières représentantes de ce métier ». Lors d'un entretien que je menai avec elle en mai 2010, l'artisane déclara :

« Leur communication à ces marques, c'est du vedettariat, maintenant ce n'est même plus mon travail qui est montré, c'est moi. Alors d'accord, il y a une survisibilité des artisans... le patrimoine, la sauvegarde des métiers d'art, c'est important, mais ces grandes marques n'ont plus que ces mots-là à la bouche... et franchement ce sont des beaux discours ! Je vais vous dire... pour conserver un métier, il faut commencer par donner du travail et rémunérer correctement ceux et celles qui le pratiquent encore à l'heure actuelle ».

« Et ce n'est pas le cas ? », demandai-je.

« Sérieusement... toutes les marques n'ont pas la même politique, certaines sont malhonnêtes, d'autres ont encore un certain respect des artisans... mais en gros, pour nous, indépendants, ces dernières années on a désormais deux solutions : soit on intègre les marques... et on bosse exclusivement pour elles, soit elles ne nous donnent plus de travail et on crève ! Mais moi, ce que je leur rappelle à ces maisons, c'est que nous intégrer c'est nous tuer et tuer notre créativité. En plus, certaines d'entre elles sont des voleuses... elles me proposent de venir transmettre mon savoir-faire chez elles... et les personnes que je forme là-bas, les marques les engagent ensuite en interne et ne font plus appel à moi ! Je suis désolé mais pour moi, ça c'est du vol. Alors c'est terminé, mon savoir-faire, je le garde pour moi. Et je ne parle même pas des marques qui font de l'imposture et vendent désormais de la laque industrielle pour de l'émail grand feu ! »

Elle laissa passer un instant puis renchérit :

« ou parfois vous êtes même confrontés à des menteurs. Vous apprenez par exemple que certaines maisons se permettent de présenter, à des clients fortunés, certaines des pièces sur lesquelles j'ai travaillé pour eux... en prétendant que l'émail a été faite en interne ! »

Lors de la cérémonie 2012 de remise du Grand prix d'horlogerie de Genève, j'eus l'occasion de la recroiser. Dépitée, elle me glissa : « vous voyez... même la marque que j'estimais être la plus respectueuse des artisans indépendants vient d'internaliser l'émaillage ! » Selon le point de vue de cette artisane, les marques étaient bel et bien les entités desquelles elle dépendait pour vivre mais la politique de collaboration menée par certaines d'entre elles constituait également une source de menace pour son métier. De son côté, Laurent soulignait : « le patrimoine, aujourd'hui, mais c'est l'arbre qui cache la forêt... Combien de marques à Bâle mettent de vieux outils dans leur vitrine mais c'est vraiment de la vitrine car la plupart d'entre elles ne fabriquent presque plus rien... elles achètent leurs mouvements déjà tout faits et ne font rien du tout pour la transmission ! »

De manière plus générale, les horlogers/ères, et plus particulièrement les enseignant-e-s, ont l'impression que, tout en prétendant se soucier du passé, certaines maisons sont favorables à l'éviction de techniques anciennes telles que le pivotage de la formation de base des horlogers/ères. Tout passé ne semble en effet pas bon à perpétuer pour ces maisons de luxe. Celui qu'elles valorisent, est choisi avec soin et coïncide avec les opérations à forte valeur ajoutée qui sont mises en œuvre dans les complications, les métiers d'art et concernent la plus

510

haute gamme de produits. Comme je l'ai montré au chapitre cinq, le pivotage fait partie, à l'inverse, de ces techniques autrefois capitales qui ne sont absolument plus mises en œuvre dans la production horlogère contemporaine. Si cette technique est mise en valeur dans des plaquettes qui célèbrent le noble métier de « maître-horloger » (SIHH 2000 : 11) et la haute horlogerie, les enseignant-e-s ne jugent pas que son maintien soit garanti dans la formation actuelle. La défense du « pivotage » fait en outre passer les écoles d'horlogerie pour des bastions de traditionnalistes, trop respectueux du passé, alors que leurs membres se battent pour conserver ce procédé en vertu de raisons essentiellement didactiques. Le fait de constater ainsi que la « tradition » vantée par les marques n'est « artisanale » que lorsque ça les « arrange », irrite profondément les formateurs/rices.

A ce propos, Patrick relevait un paradoxe relatif à l'horlogerie de luxe et aux techniques qu'elle valorise désormais :

« dans la branche, chez les connaisseurs... les gens les plus admirés, ce sont ces créateurs indépendants qui sont des horlogers de métier... une partie des marques qui crèvent l'écran aujourd'hui s'est relancée à partir du travail de ces gens... et eux aujourd'hui, ils sont célèbres... mais ils sont ce qu'ils sont parce qu'ils ont acquis ces techniques anciennes de réglage, de micromécanique qu'on enseigne encore aujourd'hui à l'école et dans les formations supérieures de restaurateur... c'est la maîtrise de ces savoirs qui leur a permis de devenir les horlogers éclatants qu'ils sont aujourd'hui et à aider les marques à sortir la tête de l'eau après la crise... alors pour nous, les formateurs, il y a quand même un paradoxe maintenant... d'un côté, on doit former les gens avec les choses qui servent au plus grand nombre, donc *exit* le pivotage et ces autres trucs... et de l'autre, l'industrie et les autorités suisses, ils sont toujours soucieux de ce qui nous distingue des autres... mais à la base, ce qui a fait la différence dans l'horlogerie de luxe, c'est justement ces techniques que nous transmettons dans la formation ! Le monde horloger a vraiment la mémoire courte ! »

En bref, les gens de métier considèrent que les usages de la tradition et de la bienfacture artisanale au sein des marques ne témoignent pas d'un souci de sauvegarde des techniques anciennes dans le processus actuel de fabrication des montres mais participent d'un choix de valorisation partielle des montres de luxe en ne mettant en lumière que les étapes de terminaison.

13.2.2.2 Le manque d'investissement des marques dans la formation initiale

Les enseignant-e-s³²⁰ estiment également que les marques, tout en affichant ostensiblement leur souci de la transmission, n'en oublient pas moins leur responsabilité en matière de formation initiale. « Aujourd'hui, plus on parle partout de transmission mais on soutient peu la formation », m'avait glissé Lorenzo, relayant le point de vue d'un nombre important de ses confrères. La tendance à communiquer sur le thème de la transmission à tout crin éclipsait, à son avis, la question de la formation d'horlogers/ères complets/ètes. D'autre part, les gens des écoles ne se sentent pas considérés pour leur travail d'accompagnement de la relève. Selon eux, les marques font preuve d'une confidentialité outrancière et ne leur facilitent pas l'acquisition du matériel didactique (plans, fournitures, calibres récents). Responsable du secteur horloger d'une des écoles, Salvatore fulminait :

« aucune entreprise ne fournit de plans de pièces pour des exercices de formation à l'école... pourtant on ne fait pas un refus des technologies modernes, en tous cas pas moi... et un grand nombre de mes collègues non plus. Mais du côté de l'industrie, ils ont toujours l'impression qu'on est l'ancienne garde, presque opposée au progrès. Mais c'est pas ça... on voudrait bien être à la pointe, et quand on a les moyens de l'être, on essaie de se tenir à jour... mais du côté des entreprises, leur principe de discrétion entrave beaucoup de collaborations possibles ! »

La formulation d'un tel constat par le milieu des écoles n'est toutefois pas exactement nouvelle puisqu'un représentant du corps des enseignant-e-s en horlogerie constatait en 2000 déjà l'offre insuffisante de travailleurs/euses formés et le peu d'aide des entreprises (Institut l'homme et le temps, 2000 : 99). En 2007, le directeur d'une école d'horlogerie de l'Arc jurassien suisse, entretenu par la presse (Le Bé 2007), remarquait que, jusqu'ici, les marques avaient délégué la tâche de former aux écoles et affirmait : « gardiennes de leurs secrets de fabrication, elles ne voulaient pas montrer aux autres ce qu'elles faisaient, ce qui n'a pas facilité l'esprit de collaboration. » Cet avis a été prolongé en 2015 par le secrétaire général de

³²⁰ Le point de vue des gens de métier sur le manque d'implication des marques dans la formation horlogère est à lier avec la formation professionnelle initiale et en particulier l'institution de l'apprentissage car, au niveau de la formation supérieure, un certain nombre de *cursus* n'est réalisable qu'en cours d'emploi et suppose, de fait, la collaboration des marques. De plus, ces différentes formations supérieures impliquent la participation de divers-e- acteurs/rices de l'industrie qui y prennent part à titre d'intervenant-e-s.

la CP qui, au terme de la réforme des métiers horlogers, confirmait devant la presse qu'une « certaine culture du secret » (Matile cité in Costet 2015) expliquait (avec le « Röstigraben » et la « structure atomisée de l'industrie ») pourquoi les entreprises horlogères formaient si peu d'apprenti-e-s.

13.2.2.2.1 Les écoles d'horlogerie suisses fournies par la Chine ?

Ce constat unanime du corps enseignant m'a par exemple conduit à avoir le dialogue suivant avec Salvatore dans la salle des maîtres en juin 2012 :

- Salvatore (S) : Tu sais Hervé, ces dernières années, vu que l'horlogerie haut-de-gamme ne jure que par les complications et les tourbillons en particulier et qu'il est impossible d'obtenir des marques une quelconque collaboration pour apprendre à nos élèves avancés à travailler sur ces mouvements... franchement, j'envisage de plus en plus d'aller m'approvisionner en Chine ! Si ces mouvements s'avèrent bons et si les entreprises suisses avec lesquelles nous traitons ne nous rendent pas l'accès au matériel plus facile, je ne vais pas me gêner !

- Hervé (H): Ouah, ça c'est un scoop ! Tu imagines tout de même... si ça devait se savoir... le scandale... les écoles d'horlogerie, toujours fièrement présentées comme le terreau fertile du savoir-faire suisse, qui assurent la formation de la relève en passant par la Chine...

- S : Qu'est-ce que tu veux... Ils ne nous laissent pas tellement le choix ces gens de l'industrie...

- H : Je pars à HK dans un mois, si tu y songes vraiment je peux sans doute te ramener quelques tourbillons...

- S : bah... pas la peine, ah ah ! Je viens de passer commande pour en tester trois auprès d'un grossiste installé en Allemagne. Il les commande en gros, il a des rabais imbattables et les prix que tu obtiendras là-bas ne seront pas aussi concurrentiels que les siens !

-

Du point de vue des gens des écoles, et c'est là un des objets principaux de leur mécontentement, les entreprises horlogères (et surtout les marques) offrent peu de places de stage et surtout ne forment que très peu d'apprenti-e-s. « Elles nous rabâchent le chou avec leur attachement au terroir, aux savoirs anciens et leur responsabilité de transmettre mais ne prennent pas d'apprentis et nous laissent ce job à nous, donc au service public et aux contribuables ! » s'écriait Armand, 40 ans, enseignant de troisième année. En 2013, seul-e-s 40,5% des apprenti-e-s certifié-e-s dans le domaine de la production – tous métiers de

l'horlogerie confondus – ont été formé-e-s en entreprise, le reste ayant été pris en charge à temps plein dans les écoles professionnelles publiques³²¹. Au total, les apprenti-e-s ne représentent, ces dernières années, en moyenne que 2% du total des effectifs de l'industrie (CP 2014, p. 11, 2015a, p. 11) alors que les entreprises font régulièrement savoir, de manière explicite, qu'elles ont d'« urgents besoins » en main-d'œuvre qualifiée comme l'atteste la dernière « Enquête sur le besoin en personnel de la branche » publiée par la CP en 2012. Même si les apprenti-e-s qui effectuent leur formation en entreprise sont en augmentation ces dernières années (il y a dix ans, ils/elles n'existaient quasiment pas), l'organisation patronale concède toutefois que leur part demeure « relativement faible » et qu'il convient « par des mesures appropriées, telles que la promotion de la formation duale, [...] d'augmenter substantiellement l[eur] part et l[eur] nombre [...] dans le futur. » (CP 2014 : 2)

13.2.2.2.2 La formation des apprenti-e-s

Si les instances officielles s'accordent pour dire qu'il n'y a actuellement pas lieu de parler de « déqualification³²² » du métier d'horloger/ère, les enseignant-e-s considèrent néanmoins que celui-ci a été fondamentalement dévalorisé par la parcellisation de la formation et son raccourcissement. Le tronçonnage de l'apprentissage d'« horloger/ère praticien-ne » en étapes successives (modules) dès 1999 a ainsi été vécu comme une fragmentation supplémentaire de la profession, déjà perçue par les horlogers/ères comme très morcelée dans l'industrie. A ce titre, Lorenzo me disait :

« ce qui fait le plus de tort au métier, c'est le fractionnement progressif de la formation, la tendance à la formation modulaire, à la parcellisation de l'apprentissage... l'industrie fait pression parce qu'elle a besoin de ce type de formation hyperspécialisée, mais elle ne sert pas le métier... et l'école a cette vocation de défense d'un savoir-faire plus généraliste avec un large panel de techniques et de compétences ! »

³²¹ Site internet de la CP : http://www.cpih.ch/fichiers/files/Tb_titres_02-13.pdf [consulté le 4 juillet 2014].

³²² Différentes actions entreprises officiellement par la CP ces quinze dernières années témoignent formellement d'un effort de « qualification » des travailleurs/euses de la branche horlogère. En officialisant la formation modulaire pour adultes (1997) et en permettant à ce genre de candidat-e-s d'obtenir un CFC en cours d'emploi (2001), l'association faitière a fourni les conditions pour qu'un certain nombre de personnes, jusqu'alors systématiquement formé-e-s sur le tas, deviennent des ouvriers/ères semi-qualifié-e-s et qualifié-e-s. La CP a également facilité la passerelle à des apprenti-e-s praticien-ne-s qui souhaitent devenir rhabilleurs/euses sans avoir choisi cette option au début de leur apprentissage. Enfin, avec le diplôme AFP (2009), l'association a permis à des jeunes qui n'avaient pas le niveau théorique pour entreprendre une formation en voie CFC de pouvoir néanmoins réaliser un apprentissage écourté, focalisé sur la pratique.

Les enseignant-e-s soulignent aussi que la mouvance est implicitement d'écourter les formations puisque les entreprises qui daignent prendre des apprenti-e-s ont de plus en plus tendance à privilégier l'apprentissage d' « opérateur/trice en horlogerie » appelé AFP qui dure deux ans plutôt que celui d' « horloger/ère praticien-ne » (trois ans). De plus, selon mes interlocuteurs/rices, la réorganisation, en 2001, de l'apprentissage de base en trois années au lieu de quatre empêche ou rend difficile la réalisation de la « pièce-école », sorte de chef-d'œuvre de l'élève, qui cristallise son initiation au métier d'horloger/ère « complet/ète ». Cette étape n'a pourtant pas apporté de grands changements dans le contenu de la formation mais a eu un impact sur ses modalités d'organisation. Jusque là, l'apprentissage de « praticien-ne » était perçu comme la version écourtée de l'apprentissage « de base », celui de « rhabilleur/euse », qui durait quatre ans et au travers duquel la « pièce-école » était réalisée. En devenant la formation de base, une sorte de « tronc commun », l'apprentissage de « praticien-ne » a fortement contrarié la réalisation de la pièce-école puisqu'il ne dure que trois années. L'apprentissage d' « horloger/ère rhabilleur/euse », quant à lui, ne correspond plus qu'à une spécialisation après l'obtention du CFC de « praticien-ne »³²³, ce qui a contraint les enseignant-e-s à réorganiser, de manière concentrée, leur programme d'enseignement de la pendulerie et du rhabillage sur une seule et même année alors qu'auparavant, ils/elles avaient le loisir de le distribuer sur un plus grand laps de temps³²⁴.

³²³ A noter que la récente révision de l'ordonnance sur la formation initiale en horlogerie (2014) a reconduit la structure de type « 3 + 1 » de l'apprentissage horloger.

³²⁴ A titre indicatif, au cours de l'année 2015, certains formateurs m'ont confié hors-enquête que la nouvelle ordonnance de formation avait également imposé une réorganisation du contenu des cours qui leur laissait moins de temps pour l'enseignement de techniques comme l'achevage ou le pivotage. Leur rhétorique de la plainte semble ainsi aller en s'intensifiant.

René, 70 ans, enseignant retraité, me racontait que, lorsque le rhabillage faisait encore l'objet d'un cursus à part entière, la « pièce-école » était démarrée, par les élèves, dès leur première année d'apprentissage. Ils avaient alors quatre années pour réaliser ses parties constitutives et la terminer :

« au début c'est clair qu'on faisait peu de travail sur le mouvement à proprement parler, *grosso modo* l'assemblage, on en faisait à haute dose qu'en quatrième année... même chose pour l'emboîtement. Tandis que les apprentis qui suivaient l'autre formation de praticien en trois ans, alors là ils bouffaient du mouvement dès la première année ! Maintenant la pièce-école doit se faire en trois ans et l'apprentissage des techniques propres au rhabillage en un an... Le rythme n'est donc plus le même et le temps imparti pour acquérir les choses, finalement beaucoup plus court ! »

13.2.2.2.3 Les raisons invoquées par les marques pour justifier leur peu d'investissement dans la formation professionnelle initiale³²⁵

Cinq motifs différents ont généralement été évoqués par les représentant-e-s des entreprises pour expliquer les raisons qui les conduisaient à ne pas prendre d'apprenti-e-s en horlogerie : le coût financier et le temps qu'implique la prise en charge de ceux/celles-ci ; la contrainte administrative et le formatage logistique qu'impose le fait de délivrer une formation pratique reconnue par l'état ; leur petite taille et leur trop grand degré de spécialisation (difficulté de mettre en œuvre ce qui devait être légalement enseigné) ; leur manque de ressource en personnel pour former de manière continue ; leur peur d'un retournement de la tendance des marchés ou d'une crise éventuelle et la nécessité de s'adapter rapidement à ces changements conjoncturels ; la préférence de ne rien faire plutôt que de mal faire.

Le 4 mai 2013, une discussion engagée avec une apprentie horlogère de première année, à l'école à plein-temps, m'a en outre fait comprendre à quel point le discours des marques horlogères qui ne forment pas, pouvait également être relayé et *justifié* par les acteurs/rices du monde de la formation initiale et en particulier par les élèves. Alors que je soulignai : « il y a

³²⁵ Le fait qu'un grand nombre d'entreprises ne prennent pas d'apprenti-e-s ne veut pas systématiquement dire qu'elles ne font rien pour la formation. Certaines maisons prennent parfois des élèves en stages, fournissent du matériel aux écoles ou organisent divers types de concours afin de permettre aux apprenti-e-s d'approfondir leurs connaissances (et accessoirement de s'autoriser à effectuer un premier repérage sur les praticien-ne-s doué-e-s). De plus, au niveau interne, ces maisons sont également engagées dans des processus de « formation continue des collaborateurs/rices » au niveau de la production et de la vente, que cela concerne le personnel en Suisse ou à l'étranger.

quand même beaucoup de marques qui répètent qu’elles sont très attachées aux savoirs anciens et à la transmission du métier et ne prennent pourtant aucun apprenti. » Mon interlocutrice me répondit du tac-o-tac: « oui mais former ça coute très cher, c’est un gros investissement en temps et en argent... et puis il y a beaucoup d’entreprises qui ne peuvent pas former parce qu’elles sont trop petites. » Il fut intéressant de noter que les arguments qu’elle avançait étaient rigoureusement les mêmes que ceux du secrétaire général de la CP, de passage à la télévision quelque mois auparavant³²⁶, qui expliquait pourquoi les entreprises horlogères formaient si peu alors qu’elles exprimaient simultanément leurs besoins en main-d’œuvre.

Par ailleurs, la rencontre à la Foire de Bâle de Frano, 50 ans – horloger rhabilleur devenu créateur indépendant, à la tête d’une petite entreprise de cinq personnes spécialisée dans les horloges de petite dimension – m’a fourni la preuve tangible que le souci de la formation était d’abord une question de volonté et de priorité pour les entreprises. Sur les cinq membres de sa toute petite équipe, Frano avait en effet engagé deux apprentis rhabilleurs et l’un de ses ouvriers plus expérimentés avait, tout comme lui, expressément passé l’homologation pour devenir maître d’apprentissage.

De manière plus générale, pour les gens de métier, l’industrie s’investit si peu dans la formation parce qu’elle « manque de vue à long terme ». A ce propos, le créateur indépendant Vianney Halter répondait de la façon suivante au formateur en horlogerie et journaliste Eric Cosandey (2013) qui lui demandait combien de temps il fallait pour « former les formateurs ? » :

« Qui serait prêt à en supporter le coût financier et le coût social en cas de retournement de tendance ? L’industrie horlogère et même la Suisse toute entière gardent en mémoire la crise des années 70-80 [...] La gestion du risque et l’analyse de la rentabilité, qui est le moteur actuel de l’industrie horlogère, n’incite pas à une vision long terme nécessaire pour restaurer et pérenniser une filière de formation. Ce que nous voyons aujourd’hui au contraire, c’est une pression sur les organismes de formation afin de raccourcir les cycles

³²⁶Site internet de la RTS: <http://www.rts.ch/video/info/journal-12h45/4249039-recrutement-dans-l-industrie-horlogere-entretien-avec-francois-matile-secr-gen-convention-patronale-de-l-industrie-horlogere-suisse.html> [consulté le 3 mai 2013].

de formation et d'avoir plus rapidement une main d'œuvre disponible. Ceci se fait, à mon avis au détriment de la qualité de la formation. »

13.2.2.2.4 L'ambivalente exigence de transmission des gens de métier adressé à l'égard de l'industrie

Les exigences voire les reproches adressés par les gens de métier aux marques par rapport à leur manque d'investissement dans la formation initiale des horlogers/ères, ne les empêchent toutefois pas de considérer avec suspicion l'hypothèse d'un transfert intégral de la responsabilité des apprentissages dans les mains des industriel-le-s. Même si certains membres des écoles et horlogers/ères indépendant-e-s font savoir qu'ils souhaitent voir une autre implication des entreprises horlogères dans la transmission des compétences de base, ils/elles ne sont pas nécessairement tou-te-s convaincu-e-s que le transfert définitif des responsabilités de la formation du secteur public au secteur privé soit une bonne chose. Ils/elles y voient clairement le risque d'un rétrécissement du spectre des techniques enseignées afin de satisfaire les visées conjoncturelles des marques, déterminées par leur ligne de produits et leur positionnement en gamme qui peuvent parfois considérablement changer en l'espace de quelques années. Lorenzo déclarait ainsi :

« “L'école est neutre, elle a un rôle de conservatoire” disait une responsable de la CP. Je suis d'accord avec elle. La formation en école permet de faire entendre une autre voix que celle de l'industrie. Elle défend la conservation de certaines techniques qui sont essentielles dans l'apprentissage du métier mais ne sont plus utilisées en production. Si la formation devient la seule responsabilité des marques, ce genre de techniques va immédiatement disparaître, c'est certain. La fonction de conservatoire que l'école a, c'est fondamental dans la transmission du savoir-faire. »

13.2.2.3 Le SAV, « ce grand impensé de l'industrie horlogère »

Si la possibilité même de réparer des montres composées de pièces en silicium inquiètent beaucoup les horlogers-ères, plus globalement, ces derniers-ères envisagent le SAV des garde-temps mécaniques comme un « problème majeur » et considèrent qu'il est aujourd'hui le « grand impensé » de l'industrie suisse. Dans ce contexte, l'essor des montres à grandes complications de ces quinze dernières années exaspère plus d'un-e praticien-ne. Ces montres sont en train de revenir dans les départements de SAV des marques et pour assurer leur entretien ou leur réparation, ce sont les compétences d' « horlogers/ère rhabilleurs/euses » ou

de praticien-ne-s expérimenté-e-s qui sont requises. Or l'automatisation des procédés de fabrication des montres, la parcellisation du travail et la séquentialisation des postes ont désormais conduit l'industrie à largement recourir à des ouvriers/ères qui n'ont pas nécessairement de connaissances préalables du métier ou à des horlogers/ères moins qualifié-e-s que les praticien-ne-s susmentionné-e-s.

Cela autorisait Philippe Dufour, à demander, dans le cadre de l'entretien déjà cité dans ce chapitre (*Chronomania, ibid.*) : « qui va réparer demain les complications que l'on produit aujourd'hui ? » Au cours d'une discussion que j'ai eu avec Jürg, dans son atelier en avril 2013, celui-ci questionnait la situation actuelle en ces termes : « la tendance est aux formations raccourcies, je veux bien... mais il n'est pas certain que l'industrie dispose d'assez de compétences pour réparer toutes ces montres compliquées. Elle ne sera pas en mesure d'assurer la révision et de résoudre les problèmes de fonctionnement d'un aussi grand nombre de pièces dont la technicité est complexe... ». Il avait conclu en relevant que, pour lui, cette situation dénotait le peu de souci que les marques accordaient à leur SAV et à la viabilité de leurs produits, « pourtant sensés durer ». Dans le même registre d'idées, Henri, s'exclamait : « en Suisse, la SAV est un désastre... elle est très forte pour produire, l'industrie horlogère, mais gérer le suivi dans le temps, beuh !!! » puis il avait ajouté :

« Le problème ce n'est pas tellement les montres compliquées qui reviennent pour un service après cinq années... pour ça, on arrivera sûrement à trouver des gens qui sont capables de les réparer... non, le problème ce sont les montres qui coûtent plusieurs centaines de milliers de francs et qui reviennent après deux mois parce qu'elles ne marchent pas... tout ça parce qu'elles ont été mal construites, mal fabriquées et trop vite assemblées par des travailleurs peu qualifiés ! Et leur délai de réparation est souvent très long pour des sommes astronomiques... non, franchement, un SAV comme ça, ça fait perdre de nombreux clients ! »

De manière encore plus pessimiste pour l'avenir du métier et de la branche, Franz, horloger aujourd'hui retraité qui tenait auparavant une bijouterie, dont j'ai parlé dans le premier chapitre, me confiait :

« et vous pensez que le rhabillage des montres à complications c'est un garde-fou pour notre savoir-faire ? ça va vous sembler bizarre que je vous dise ça, moi qui suis horloger de métier... mais si l'industrie est capable de faire assembler des complications par des gens sans formation horlogère, ils vont aussi trouver un truc pour que le SAV de ces montres soit faits par des petites mains ! »

Je lui avais alors demandé s'il pensait sérieusement que le rhabillage de telles montres puissent se faire sans horlogers/ères ?

« Je ne sais pas, m'avait-il rétorqué, mais depuis une dizaine d'années, les marques ont beaucoup emprunté au secteur automobile pour l'organisation logistique de la production, les méthodes, procédures et même certains matériaux comme le silicone... regardez Richard Mille, Tag Heuer, les ingénieurs dans ces boîtes, ils ne viennent pas de l'horlogerie, ils viennent de la bagnole ou de l'aéronautique... la manufacture Cartier au Crête-du-Loche, par exemple, son espace a été organisé sur le modèle d'une usine automobile... et l'influence de l'automobile a aussi contaminé le SAV... tout ça est organisé en [mode] séquentiel. Plutôt que de réparer un élément, on préfère remplacer un ensemble d'éléments. On perd moins de temps et moins d'argent car les compétences en SAV d'un horloger rhabilleur sont les plus chères de la production ! »

« Il y a quand même toujours un recours à des horlogers très compétents, non ? » apostrophai-je. Il renchérit :

« oui mais la tendance change progressivement... dans certaines marques, au SAV, la première personne qui touche la montre qui revient en service n'est pas horlogère. Elle effectue une série de tests pour localiser le problème et l'envoie ensuite à des horlogers spécialisés sur la partie du mouvement qui est concernée. Chez Rolex par exemple, les bureaux des méthodes ont détaillé sous forme de séquences toutes les procédures pour le SAV... toute la liste des étapes et des opérations à effectuer et leur ordre sont formalisés... donc tout ça, ça peut être effectué par des opérateurs habiles ou expérimentés. Il n'y a plus nécessairement besoin de recourir à un rhabilleur pour du SAV. Dans certaines marques avec un plus petit volume de production et un segment de marché plus élevé, c'est l'horloger qui a assemblé la montre qui en est responsable pour le SAV, c'est sûr. Mais certaines de ces marques-là ont considérablement augmenté leur production ces dernières années... ce qui fait qu'il y a une augmentation des retours et que ça conduit parfois à un fractionnement du travail... ça dépend du volume. Mais c'est quand même les grosses marques, y compris de luxe, qui décident des tendances ! »

Après quelques secondes de silence, il ajouta :

« et puis, vous savez... aujourd'hui, dans certains cas, sans la procédure, même un rhabilleur qualifié et compétent peut être perdu au SAV... il y a parfois beaucoup d'astuces et de détails bricolés parce qu'il y a eu un pépin à la production et qu'il a fallu le corriger... par exemple, en faisant un raccord ou en collant une pièce avec un certain matériel... donc, ce genre de trucs, si on le sait pas, c'est très difficile à trouver par soi-même, même pour quelqu'un de compétent et expérimenté. Ce n'est même pas une question de technique, c'est une question de procédure par rapport à des manières de produire qui permettent des raccourcis pour faire plus et moins cher... mais ça, c'est vraiment des trucs industriels, sans repères, un horloger juste avec son savoir de rhabilleur, il ne peut rien faire ! »

Il conclut alors sur ces mots : « de toute façon, avec ce système, il y aura sans doute des problèmes qui persistent ou des défauts pas réparés, parce que c'est pas en se privant d'horlogers que les marques et les patrons vont mieux travailler... mais sur ce point-là, il n'y

a aucun moyen de savoir quelle sera la qualité des SAV... forcément, les marques ne communiquent pas là-dessus, on n'a aucun retour ! »

13.2.2.4 Les écoles d'horlogerie et la prolifération des actions de mise en patrimoine et de transmission

Je m'intéresse brièvement ici aux liens entre la forme spécifique de transmission que constitue la formation professionnelle à l'école et les nombreux processus de patrimonialisation qui ont désormais lieu dans le monde horloger. Transmission et patrimonialisation sont-ils des synonymes pour les enseignant-e-s ? Comment penser le sentiment de perte du métier qui habite désormais certain-e-s d'entre eux/elles ?

Il est significatif de relever que les écoles professionnelles, acteurs-clé de la transmission horlogère, mobilisent peu la notion de « patrimoine » comme ressource pour rendre visible ou valoriser leurs activités. Ce n'est pas leur initiative de se constituer en « lieux patrimoniaux » mais souvent celle de personnes ou de collectifs externes. A ce titre, elles ne sont pas les instigatrices des projets de patrimonialisation mais se trouvent néanmoins sollicitées comme partenaires par nombre d'entre eux qui font d'elles des institutions phares de la dynamique patrimoniale : l'école d'horlogerie (CPP) de Porrentruy et diverses activités de la Fondation horlogère sise dans la même ville (dès 2001) ; l'école du Locle (CIFOM) et les Journées du patrimoine horloger à La Chaux-de-Fonds et au Locle (dès 2007) ainsi que les Journées de la métropole horlogère à La Chaux-de-Fonds (dès 2008) ; l'école de la Vallée-de-Joux (ETVJ) établie au Sentier et l'Espace horloger de la Vallée-de-Joux (dès 1997 puis 2011, lors de sa réouverture) ; l'école d'horlogerie de Genève et l'inventaire genevois des « traditions vivantes » réalisé dans le cadre de la mise en place de la Convention PCI en Suisse (2010-2012) ; les diverses écoles d'horlogerie situées dans l'Arc jurassien suisse et le projet de candidature à l'UNESCO relatif au « savoir-faire de mécanique horlogère » déposé par l'OFC dans l'espoir d'une inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (2014).

Il en va de même pour l'ouvrage historique sur le savoir-faire des écoles d'horlogerie suisses (Fallet et Simonin 2010) qui voit le jour en 2010, sous l'impulsion de l'éditeur horloger Antoine Simonin. Regroupant les contributions de nombreux/ses historien-ne-s, conservateurs de musée, directeurs d'école et horlogers/ères, l'ouvrage est un « témoignage » du savoir-faire

que les écoles séculaires ont cristallisé au fil du temps et une « mémoire » de la pratique de la « pièce-école » que Simonin s'inquiétait de ne plus voir au programme des enseignements récents. Inquiétude qui, lors de la parution de l'ouvrage en 2010, s'est rapidement estompée car de nombreuses écoles ont maintenu cette pratique ou l'ont relancée. Il est intéressant de constater qu'il a été confié à Jean-Claude Biver³²⁷, le soin d'écrire la préface de l'ouvrage et que dans celle-ci, il exprime que « c'est grâce [aux écoles d'horlogerie] que nous sommes aujourd'hui héritiers et propriétaires de ce patrimoine national [...], nous [leur] sommes redevables, aujourd'hui, d'avoir su développer et enrichir un si beau métier dans notre pays. » (Biver 2010 : 7)

Au passage, il convient de souligner que ce phénomène de captation médiatique des écoles d'horlogerie érigées en symboles de la tradition horlogère helvétique n'est pas nouveau. En 1963, les propos journaliste du Georges Hardy témoignaient déjà d'une construction analogue dans un documentaire de la TSR sur l'industrie horlogère suisse³²⁸ : « La Suisse a depuis longtemps attaché une grande attention à l'apprentissage. Les jeunes gens sont encouragés à apprendre un métier. Si on peut parler d'une véritable tradition suisse du travail et d'un travail de haute qualité, c'est à cette politique de formation professionnelle que cela est dû. »

13.2.2.4.1 Le ras-le-bol des « gardien-ne-s du temps et du temple »

Les acteurs/rices du milieu de la formation se trouvent ainsi, malgré eux/elles, inclus-es au cœur des processus de mise en patrimoine de l'horlogerie. Sans que cela ne leur déplaise dans la grande majorité des cas, certain-e-s enseignant-e-s se sentent néanmoins parfois surinvesti-e-s par de telles initiatives tout en déplorant le fait d'avoir de moins en moins de temps pour former. Patrick confessait ainsi :

« On en a marre de donner du temps pour le patrimoine et autres, sans jamais rien recevoir en retour... c'est pas notre première préoccupation... l'école est toujours là pour donner de son temps pour tel projet... mais quand il s'agit de raccourcir les formations, le temps ils nous le bouffent... On est suroccupé d'un côté par tous ces évènements et de l'autre on a moins de temps avec un programme toujours plus difficile à tenir... bon pour les journées portes ouvertes de l'école je veux bien, mais ensuite il y a le Salon des métiers d'art de

³²⁷ Actuel responsable du département horlogerie du groupe LVMH, ancien patron d'Hublot et d'Omega qui se fit un nom dans la branche en relançant la maison Blancpain au début des années 1980.

³²⁸ Site de la RTS, archive visuelle : <http://www.rts.ch/archives/tv/information/3463799-delicate-operation.html> [consulté le 16 octobre 2014].

l'horlogerie dans le Jura, les Journées du patrimoine au Locle, les ateliers d'initiation à La Chaux-de-Fonds... on n'a plus le temps... et le temps qu'on a, on aimerait quand même bien l'investir dans des projets qui dynamisent notre secteur à l'école et notre enseignement ! »

A une autre occasion, un groupe d'enseignants de la même école me racontait leurs péripéties avec une chaîne de télévision nipponne et l'un d'eux commentait :

« Ah non mais c'est exagéré là, les gens de la télé japonaise sont venus faire un film sur l'école et voulaient absolument filmer des élèves qui auraient été descendants d'une lignée d'horlogers, travaillant sur des pièces anciennes avec de vieux outils dans une ferme du coin... Faut pas pousser, j'ai quand même dû leur expliquer que l'horlogerie aujourd'hui, ce n'était plus exactement ça et que ce qu'ils recherchaient ne se pratiquait plus ici depuis plus de deux siècles ! »

A l'évocation des manières dont l'institution scolaire est parfois « prise d'assaut » par les actions patrimoniales, certains formateurs comme Lorenzo font même preuve d'une certaine colère. Ce dernier, que j'ai rencontré durant l'automne 2014 lors d'une journée d'études au musée d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds, m'a fait ainsi part de son indignation :

« Tu connais la dernière... La nouvelle volonté politique incarnée par la Confédération, le canton, la CP est de faire du tout-dual pour la formation initiale en horlogerie... du foutage de gueule ! Par le biais de subventions publiques, les autorités ont décidé de soutenir les entreprises formatrices qui s'engagent dans la transmission... sans préciser que ces entreprises horlogères font des millions de bénéfice ces dernières années et qu'elles surcapitalisent sur cette thématique au niveau de leur comm', mais bon. Là c'est une manière de broyer les écoles, de les bazarder de la carte du paysage actuel... alors moi sérieusement, je n'en peux plus de ce double-jeu. Partout on répète l'importance des écoles professionnelles en Suisse, que ce sont ces écoles qui ont permis de sauvegarder le savoir-faire... on dit qu'elles font la fierté nationale... qu'elles sont un modèle d'excellence pour la formation, qu'on nous envie ce système à l'étranger... tu parles ! Et maintenant on veut les virer... Mais il y a un risque, car sans écoles, il n'y a plus de garde-fou ! A côté de ça, on prétend partout que le savoir-faire horloger a une particularité en Suisse et on va désormais transférer la responsabilité de le transmettre à des entreprises qui sont pour la plupart d'origine étrangère avec des formateurs étrangers qui n'ont pas toujours les compétences requises... alors là il y a un risque d'amenuiser le savoir-faire. La dernière en date c'est que notre école a été impliquée dans un projet de

pôle de compétences avec l'école d'ingénieurs et quelques marques... super, la valorisation du savoir-faire, le noble héritage de la région. Nous les profs de l'école, on n'a même pas été prévenu ! On a appris ça quand le chef suprême de l'école a présenté le projet à la SSC devant tout le monde ! Ca, c'est du manque de respect... on a vraiment l'impression qu'on s'accapare notre travail avec d'autres objectifs et sans nous prévenir. A part ça, en résumé, moi je ne peux plus supporter ces discours et ces projets alors qu'à côté, on n'est pas reconnu par l'industrie pour notre boulot et on se fait bouffer sans pouvoir rien faire. Ils nous passent de la pommade et ils nous éjectent en même temps !

13.2.2.4.2 La réception des projets de transmission du savoir-faire organisés par les marques

Par ailleurs, les trois projets de transmission du savoir-faire mis en place par les marques (évoqués au chapitre douze de la troisième partie) ne concernent pas le métier de base tel qu'il est défendu dans le cadre de la formation à l'école : soit les marques le « surclassent » (Fabre et Iuso 2009) en organisant la passation élitaine et exclusive de métiers d'art (Franck Müller, Vacheron Constantin) ou du savoir-faire « traditionnel » d'un maître-horloger reconnu à un horloger déjà formé (Greubel-Forsey et Dufour) ; soit elles le « déclassent » en ouvrant des centres de formation parallèles qui dispensent des apprentissages plus courts que la formation d'« horloger/ère praticien-ne » (Vacheron Constantin).

Pour ce qui concerne le premier cas de figure, Patrick, enseignant déjà cité, m'a fait un jour le commentaire suivant :

« Ouais une telle initiative est louable, mais ces gens... ils pensent qu'on fait quoi à l'école ? Est-ce qu'on n'est pas déjà en train d'essayer de former des élèves à des techniques anciennes ? A côté de ça, aucune de ces deux marques ne forment d'apprentis en horlogerie... en plus, leur projet ne concerne qu'un élève... je ne suis pas sûr qu'on puisse parler de formation dans ce cas... et l'élève est déjà horloger et même professeur d'horlogerie ! »

Après que je lui ai rapporté l'opinion d'un des initiateurs du projet qui mettait en avant l'« insuffisance des formations à l'école », il avait rebondi :

« Je comprends son point de vue mais son étalon de mesure est celui d'une élite ! C'est impossible d'attendre d'une école publique qu'elle réponde à de pareils objectifs de formation puisqu'ils concernent moins de 5% des horlogers dont l'industrie a besoin et que c'est toujours elle qui fixe les tendances du marché de l'emploi et donc la formation. On ne peut pas faire abstraction du contexte de la pratique horlogère ! »

Le lancement de ce projet a, par ailleurs, suscité quelques “grincements de dents” chez certains praticiens indépendants qui se sont dits « agacés » par le fait que ses initiateurs l'aient lancé au SIHH devant une masse de journalistes. L'un de ces praticiens m'a déclaré lors d'un salon : « c'est un coup de promo ce truc, encore une manière de parler de transmission pour tirer la couverture à soi... non, là ça m'énerve ! Est-ce qu'ils sont les seuls à préserver le savoir-faire, hein ? »

Tout en s'autoproclamant « plus vieille manufacture horlogère du monde » et en défendant les compétences d'exception, Vacheron Constantin dévoile son projet de *Campus de la haute horlogerie* en justifiant le fait de former des opérateurs/rices parce que l'apprentissage d'horloger/ère praticien-ne » est jugé trop poussé. Au micro de la radio suisse, le PDG de la marque dit littéralement :

« L'école d'horlogerie [...] forme les CFC d'horloger d'un très haut niveau, ce qu'il manque c'est le niveau intermédiaire, ce qu'on appelle les opérateurs en horlogerie... c'est un manque important pour la production car c'est vrai que la quantitatif a de plus en plus de place... le nombre de milliers de pièces qui se font sur Genève, le nombre de milliers de pièces qui se font avec la certification du poinçon de Genève nécessite vraiment d'aller en profondeur et de former en profondeur ces apprentis³²⁹ ».

La présentation de ce projet a fait l'effet d'une bombe parmi les horlogers/ères qui soulignaient l'incohérence d'une telle démarche. Les enseignant-e-s avec qui je me suis

329Site internet de la RTS, *Journal d'information*, 24 avril 2012: <http://www.rts.ch/info/3944246-un-campus-de-la-haute-horlogerie-cree-par-richemont-a-geneve-24-04-2012.html> [consulté le 7 février 2015].

entretenu, adressaient trois principaux reproches à la marque et au canton de Genève : l'expression « apprentis spécialisés dans la haute horlogerie » était un euphémisme pour désigner des « AFP », c'est-à-dire des apprenti-e-s opérateurs/trices en horlogerie moins formés et qualifiés que les apprenti-e-s horlogers/ères « de base » ; il leur semblait incompréhensible d'entendre cette marque soutenir publiquement un « émiettement des compétences » alors qu'elle se prévalait, par ailleurs, de détenir les connaissances horlogères les plus pointues ; mes interlocuteurs/rices se sentaient trahis par les autorités cantonales qui « s'auto-sabot[ai]ent une fois de plus » en exprimant l'inadéquation de la formation dispensée par les écoles publiques avec la situation actuelle et participaient ainsi à la « perte du savoir-faire horloger ».

De manière plus générale, la perception du caractère paradoxal de la situation faisait dire à Patrick :

« la chose pénible aujourd'hui c'est que l'école a vraiment le cul entre deux chaises, on nous adresse des reproches de toute part et en gros, c'est soit parce qu'on forme trop, soit parce qu'on forme pas assez... bon pour le côté pas assez complet, je comprends... c'est un point de vue de puriste et c'est pas nouveau ! Mais quand on nous reproche de former trop de généralistes avec des connaissances qui ne servent à rien et pas assez de spécialistes qui seraient *grosso modo* des opérateurs... j'aimerais rappeler aux gens de la branche qu'un certain nombre de marques très-haut-de-gamme qui fabriquent les produits les plus prestigieux que tout le monde admire dans la branche... prenons par exemple Audemars Piguet Renaud Papi, pour ne pas les citer... eh bien cette marque n'accepte pas de prendre des opérateurs pour le job qu'elle fait... pour l'assemblage, elle ne prend même pas des horlogers praticiens, elle n'accepte que des rhabilleurs ou des techniciens, alors il faudrait savoir ! »

Au final, les gens de la formation concèdent bien qu'il est difficile de maintenir, dans le cadre des écoles soutenues par les contribuables, des techniques et des métiers mis en œuvre par une minorité de praticien-ne-s mais en parallèle, ils ne veulent pas subir aussi fortement la pression de l'industrie. Celle-ci tend à adapter les contenus de la transmission horlogère à ses besoins à court terme même si ceux-ci paraissent parfois être en tension avec les discours qu'elle produit sur l'importance du long terme et la durabilité de ses garde-temps.

13.3 La valorisation du patrimoine horloger comme facteur de perte du savoir-faire

13.3.1 Le patrimoine et le métier d'horloger/ère : effets de valorisation, effets de menace

En février 2010, après avoir visité différents ateliers d'une grande marque de la Vallée-de-Joux, je m'étais permis de demander à mon guide, le conservateur du patrimoine de la firme, s'il considérait que la transmission des savoir-faire horlogers était menacée. Celui-ci avait rétorqué : « je ne crois pas qu'ils soient en danger, regardez tout ce qu'on fait ici pour les métiers anciens ! » Un tel point de vue est également celui que partagent de nombreux marques horlogères et acteurs/rices du développement territorial qui emploient, de manière récurrente, la rhétorique de la transmission, entreprennent des projets pour valoriser ou sauvegarder les savoir-faire « traditionnels » et pour qui la menace de leur perte est enrayée et l'impératif de pérennisation la profession, assuré.

Néanmoins, contrairement à ces acteurs/rices-là, de nombreux/euses horlogers/ères appréhendent les projets de mise en patrimoine avec réticence et ne les envisagent pas spontanément comme des instruments de perpétuation du savoir-faire. Les propos de ces personnes laissent en effet entendre que là où il y a un patrimoine horloger, il n'y a ni forcément horlogerie, ni transmission. A leur sens, un grand nombre de ces projets ne s'intéressent pas directement au contenu du métier d'horloger/ère et à sa pérennité. Au sein des marques, le patrimoine est majoritairement employé pour valoriser ce qui a été transmis mais ne conduit pas nécessairement à déterminer ce qui doit l'être et à le prendre pratiquement en charge afin d'assurer sa perpétuation, à l'avenir. Les projets patrimoniaux focalisent globalement peu sur la technique et rares sont ceux qui constituent des opérateurs de passation des compétences en tant que tels. Il s'agit avant tout d'initiatives qui profitent à la mise en lumière d'acteurs/rices, d'entreprises, de territoires liés à l'industrie horlogère. Tels sont les discours que j'ai entendus lors des divers entretiens menés avec les gens de métier.

Au demeurant, les facteurs qui favorisent la transmission d'une activité telle que l'horlogerie et des pratiques qui l'accompagnent sont multiples et parfois indirects. Il convient donc également de considérer que les usages patrimoniaux, en valorisant l'horlogerie à travers des récits, en la rendant visible, ont indéniablement eu une incidence sur la formation et la relève,

ne serait-ce que parce qu'ils ont contribué à susciter un nouvel intérêt auprès des jeunes gens. Ces usages reposent toutefois sur des images "romantiques" du métier qui produisent un attrait mais masquent inévitablement certaines réalités de la production actuelle des garde-temps. L'industrie capitalise ainsi sur une image artisanale de l'horlogerie parce qu'elle est vendeuse dans l'économie du luxe mais s'en détache sans scrupules, d'un point de vue industriel, lorsqu'il s'agit de produire en quantité suffisante pour conserver des parts de marché. Un tel décalage est donc parfois source de malentendus et de déceptions chez les jeunes horlogers/ères.

De surcroît, si, du point de vue de nombreux/euses praticien-ne-s, la valorisation du patrimoine ne coïncide pas avec la transmission de la technique horlogère, il convient maintenant de franchir une étape supplémentaire en indiquant que certains d'entre eux/elles considèrent même que de tels usages patrimoniaux condamnent le métier d'horloger/ère et sont désormais, *ce au nom de quoi* il se perd. Comment les acteurs/rices du monde de l'horlogerie peuvent-ils/elles désormais défendre des opinions aussi antagonistes autour du patrimoine ? Une telle disjonction a-t-elle toujours existé ? Si non, comment s'était-elle opérée ?

13.3.2 La convocation de deux outils foucaaldiens

Deux outils d'investigation empruntés à Foucault, respectivement la notion de « dispositif » (Foucault 1976) et la méthode généalogique (Foucault 2008) complètent ici mon ethnologie du monde horloger en Suisse et sont utiles pour comprendre de quoi la situation actuelle est faite. Ces outils permettent de montrer d'une part que les gens de métier sont désormais "victimes" du succès que le patrimoine horloger a lui-même contribué à leur apporter et, d'autre part, que le patrimoine, en devenant un dispositif, a redoublé le problème de la transmission du savoir-faire qui lui préexistait, tout en se faisant passer pour la solution qui le résoudrait.

13.3.2.1 Il n'en a pas toujours été ainsi : la portée heuristique de la méthode généalogique

A ce stade de la thèse, la généalogie du dispositif patrimonial entreprise au chapitre huit est éclairante. Elle fournit en effet une méthode d'historicisation des usages patrimoniaux actuels qui permet de les « feuilleter » et de leur donner une épaisseur temporelle. Celle-ci aide à

comprendre en quoi le dispositif qu'ils forment, fait aujourd'hui problème pour les horlogers/ères. En interrogeant les pratiques actuelles à partir des « foyers d'émergence » et des multiples transformations sociales desquels elles « proviennent », l'approche généalogique permet ainsi de voir que le patrimoine horloger n'a pas toujours eu ce statut ambivalent, ni même fait problème de la même façon par rapport à la transmission du métier. Elle permet de montrer quand et comment le patrimoine est devenu un dispositif dans le monde horloger et de dégager les « contradictions de niveaux » (Potte-Bonneville 2002) qui se sont instituées à la suite de cette transformation et opèrent désormais dans les pratiques des acteurs/rices de la branche. Les choses n'ayant pas toujours été comme cela, depuis quand le sont-elles ? A la faveur de quelles transformations ? Et qu'est-ce que ça change aujourd'hui ?

C'est pourtant bien autour de ce problème de la transmission du métier qu'a émergé le souci patrimonial lié à l'horlogerie suisse au milieu du 19^{ème} siècle, en désignant d'abord des collections d'objets conservées dans certaines salles des écoles professionnelles. Un siècle plus tard, le paradigme patrimonial a opéré comme instrument de valorisation et de conservation des compétences liées à l'horlogerie mécanique à un moment où cette dernière n'était plus une évidence en Suisse. Dès la fin des années 1960 il a contribué à susciter un progressif regain d'intérêt pour des techniques que l'époque des « Trente glorieuses » jugeaient obsolètes en les transférant dans des « zones préservées » telles que les musées, les maisons de vente aux enchères ou la production marginale réservée à la « niche » des collectionneurs. Il a ainsi revalorisé les métiers de l'horlogerie relatifs aux montres mécaniques soignées et la figure de l'horloger/ère rhabilleur/euse, fortement minorée durant les vingt années précédentes.

Puis, dès le début des années 1980, il a été l'instrument qui a contribué à repositionner progressivement l'horlogerie mécanique suisse sur la scène mondiale du luxe. C'est bien la dimension « patrimoniale » de cette activité qui a alors permis à un certain nombre de maisons tombées aux limites de la décrépitude de (re)devenir des enseignes reconnues et des maisons haut-de-gamme respectées (Omega, Patek Philippe, Jaeger-Lecoultrre, Zenith, Girard-Perregaux, Ulysse Nardin, *etc.*). Durant ces années, le paradigme patrimonial a parallèlement été le principe justificateur du maintien et de la relance de certaines formations scolaires spécifiquement centrées sur les garde-temps mécaniques et sur des savoirs alors souvent qualifiés de « désuets ». Il n'est donc pas exagéré de dire que les inventions de la tradition et

les multiples convocations du patrimoine ont bien été ce au nom de quoi la montre mécanique, produit qui paraissait alors obsolète et complètement dépassé d'un point de vue technologique, a été progressivement requalifiée en objet précieux et « techniquement prestigieux » jusqu'à devenir le support de tout un ensemble de discours relatifs à l'innovation horlogère, aux nouveaux procédés de fabrication et à l'importance de la formation. C'est *grosso modo* ce qui s'est passé de 1985 à 2000.

Parallèlement, dès le milieu des années 1990, ce succès rencontré par l'horlogerie patrimoniale de luxe s'est accompagné d'importantes évolutions technologiques dans les domaines de la machine-outil et de l'usinage (centres d'usinage CNC, électroérosion, système d'électroformage) puis également dans ceux des matériaux utilisés par l'industrie horlogère. Le secteur de la machine-outil a alors pris le pas sur le « coup de patte » de l'horloger/ère d'exception pour la réalisation de montres soignées et de ce nouveau partage des savoirs, a rapidement émergé la distinction entre « luxe exclusif » et « luxe accessible ». Nombreuses ont alors été les marques à se positionner dans ce dernier segment car il était plus lucratif que celui du luxe pur et dur.

Cette tendance progressive dans la luxurisation de l'activité a également provoqué d'importantes mutations dans l'organisation industrielle puisque c'est ce en regard de quoi, le SG a constaté que sa principale activité pendant la décennie 1985-1995 de fabricant de mouvements pour l'ensemble de la branche n'était plus aussi rentable et profitait davantage à ses concurrents qui dégageaient d'incroyables marges sur des produits mécaniques qu'en grande partie, ils n'avaient pas fabriqués (Donzé 2011a, 2012a). Son annonce de cessation de livraison des ébauches et des mouvements aux marques tierces et l'obligation pour certaines marques de s'approvisionner ailleurs (quitte à [re]devenir des manufactures) qui en a découlé, sont donc des effets plus ou moins directs du repositionnement patrimonial de l'horlogerie mécanique helvétique. Le triomphe de ce type d'horlogerie s'est significativement marqué dans la première moitié des années 2000 lorsque ses exportations en sont venues à dépasser, en valeur, celles des montres à quartz (Donzé, *ibid.*, p.7). Les exigences de productivité ont alors définitivement augmenté et la fabrication des montres artisanales et compliquées s'est

massivement industrialisée³³⁰. Là réside toute l'ambivalence que cristallisent les formules oxymoriques d'« industrie du luxe », de « luxe de masse » ou de « luxe accessible³³¹ » : les techniques et compétences requises dans la réalisation de telles montres ont alors considérablement mutées.

En l'espace de trente années de relance de l'horlogerie mécanique, le patrimoine est donc devenu la clé d'un succès qui a progressivement justifié l'abandon implicite de certains arts de faire et par la même occasion, d'une acception du métier qui importe pour un grand nombre d'horlogers/ères. Aujourd'hui, les gens de métier ont l'impression que l'industrie parée de ses atours traditionnels et patrimoniaux a condamné les techniques et opérations « artisanales » qui importent dans leur définition de la profession (limage, découpage de composants à la scie « bocfil », « pivotage », réglage à la « machine à compter les spiraux », usinage de composants du mouvement au tour, *etc.*) et dont certaines sont enseignées à l'école et parfois encore employées pour la confection de pièces uniques, de très petites séries ou pour la restauration de garde-temps anciens.

Les praticien-ne-s qui ont été témoins des dénouements récents de la branche dressent ainsi un bilan plus que mitigé de la trajectoire que leur métier a suivie ces vingt-trente dernières années. Ils/elles ont l'impression que le « patrimoine a joué au yo-yo avec leur savoir-faire ». La période précédant la « crise du quartz » et la crise elle-même ont failli le condamner puis la focalisation sur les complications et grandes complications mécaniques et le repositionnement de l'horlogerie dans le luxe ont alors constitué ses havres de secours. Les horlogers/ères s'en sont réjoui-e-s car pour la plupart d'entre eux/elles, le quartz n'a jamais

³³⁰ Dans l'horlogerie suisse concentrée dans le haut-de-gamme, le thème de l'industrialisation est plus que jamais d'actualité : il sera par exemple le thème de la prochaine Journée d'Etude de la SSC en septembre 2015, intitulée: « De la conception à la production, importance de l'industrialisation dans l'horlogerie ».

³³¹ L'ambivalence de telles formules explique pourquoi, ces dernières années, un certain nombre de marques (celles du SG en tête) ont résolument décidé de ne plus communiquer publiquement le nombre de leurs collaborateurs/rices ou la quantité de montres qu'elles produisent annuellement. Le fait d'afficher une production annuelle qui avoisine les 20'000 pièces quand on est une marque horlogère dite « de luxe » peut constituer une forme de désaveu, même si le nom de la marque en question est prestigieux. La notion de « luxe » suppose en effet, *a minima*, une certaine exclusivité liée à des principes de rareté, de préciosité et de singularité. Si la valse des petites séries, voire des pièces uniques, relève de stratégies *marketing* que les maisons de « haute horlogerie » ont rondement menées, il est permis de se demander quel est le crédit d'une marque de luxe qui propose, à tours de bras, des « séries limitées » de plusieurs centaines d'exemplaires et reproduit le même genre d'« inédits » chaque année ? Faire l'aveu de chiffres suivis de deux ou trois zéros lorsqu'une marque prétend viser la rareté enlève assurément un peu de superbe et de distinction à ses garde-temps de luxe. D'où l'intérêt, pour certaines maisons, de garder le silence sur la nature de leur récente expansion.

été admis au rang de la « vraie horlogerie ». Ils/elles se sont ainsi estimé-e-s « chanceux/ses » de cette opportunité de survie dans le haut-de-gamme, car tous les métiers artisanaux associés à des formes de « culture populaire » (et constitués en « patrimoine technique »), n'ont pas joui du même prestige dans le monde luxe. Certains de ces métiers sont, en effet, toujours irrémédiablement restés des métiers labélisés « folk » et de ce fait, marginalisés. Cela n'a pas été le cas de l'horlogerie.

Toutefois, cette luxurisation de leur pratique n'a pas conduit à préserver telle quelle l'acception qu'ils/elles se faisaient de leur profession. Dès le retour de l'horlogerie mécanique au début des années 1990, l'ambivalence a en effet été de mise. Si les industriels ont rapidement signalé qu'ils avaient besoin de main-d'œuvre qualifiée pour l'horlogerie mécanique, ils ont alors aussi spécifié que l'apprentissage d'horloger/ère rhabilleur/euse que dispensaient alors majoritairement les écoles était trop long et trop qualifiant. Cela a eu pour effet de conduire à la création d'un certain nombre d'enseignements qui valorisait les savoirs liés à la montre mécanique tout en insufflant une tendance au raccourcissement de la formation horlogère (témoignant implicitement de l'inadéquation de la défense d'une acception plus complète du métier). Puis, ces quinze dernières années, l'industrialisation du luxe et des complications, jusqu'ici considérées comme la « zone réservée » des horlogères/ères, ont terni le « retour de flamme » dont le métier a préalablement joui, reléguant une nouvelle fois celui-ci, au rang des techniques désuètes. La ressource patrimoniale qui avait « protégé » les horlogers/ères et avait permis la sauvegarde de leur savoir est aujourd'hui précisément *ce en vertu de quoi* ils/elles se sentent « à nouveau » menacé-e-s.

En résumé, il apparaît qu'un phénomène tel que la mise en patrimoine de l'activité horlogère qui, à un moment particulier, en facilite un autre tel que la transmission de savoirs liés à une définition spécifique du métier peut, à terme, le recouvrir ou l'empêcher. Pour ces horlogers/ères, le patrimoine n'est donc pas ce qui soutient le processus de transmission du métier mais au contraire ce qui le restreint, lui fait obstacle ou le compromet en opérant la mise en oubli de certaines techniques qu'ils/elles chérissent. Il n'est pas ce qui résout un tel problème mais ce qui le renforce. C'est à ce titre et dans ce contexte précis que la valorisation du patrimoine constitue un facteur indirect de perte du savoir-faire horloger. Il n'est

13.3.2.2 L'ambivalence de la situation actuelle éclairée par la notion de « dispositif »

La notion de « dispositif » permet, quant à elle, de caractériser la position des gens de métier face à cette surenchère patrimoniale et de comprendre comment une même catégorie peut induire des positions aussi antinomiques auprès des acteurs/rices de la branche horlogère. Ainsi, au début des années 2000, le patrimoine, par le succès dont il couronne l'horlogerie suisse et l'ampleur des pratiques qu'il génère, *devient* un « dispositif », ce qu'il n'avait pas été jusqu'alors. Quelles sont les incidences d'une telle mutation ?

13.3.2.2.1 L'inversion des rapports de causalité

Etablir un tel constat, ce n'est pas uniquement relever qu'une transversalité significative caractérise alors la circulation des usages patrimoniaux dans de multiples sphères qui touchent directement et indirectement l'horlogerie. Il ne s'agit pas seulement de montrer qu'un tel changement de statut du patrimoine horloger coïncide avec la stabilisation de l'industrie horlogère suisse dans la gamme des montres mécaniques de luxe ou avec l'essor du « marketing du territoire », du « tourisme culturel » et de l'« économie expérientielle ». Le propre d'un dispositif étant, selon Foucault, d'inverser les liens de causalité en faisant passer les effets qu'il produit pour les causes qui le suscite (Potte-Bonneville 2002), le fait d'employer un tel outil permet donc de saisir comment le patrimoine, en devenant un dispositif, a fait du problème de la transmission et de l'impératif de sauvegarde des savoir-faire, ses causes naturelles. De cette façon, il procède à une autojustification de sa raison d'être : le fait de présenter la transmission du métier qui préside à la fabrication des montres comme problématique est aussi une manière de rendre ces produits plus rares tout en affichant que ce problème est pris en charge par son action même.

En émergeant, ce dispositif se donne alors comme ce qui vient remédier à un tel problème et accompagner, faciliter, optimiser ou prendre en charge la transmission de l'horlogerie. Or, dans les faits, la cause prétendue du dispositif patrimonial est son effet : la mise en problème de la transmission et l'impératif de sauvegarde sont les effets qu'il produit. Ils sont les pôles de normalité qui en émanent. Pour un certain nombre de praticien-ne-s, les usages patrimoniaux n'ont certes pas créé un tel problème mais ils participent d'un ensemble de pratiques qui le redoublent davantage qu'ils ne le résolvent. Ils renforcent ainsi le désarroi qu'ils/elles éprouvent. Plutôt que d'endiguer le sentiment de perte du métier que ressentent

ces horlogers/ères, la formation progressive du dispositif patrimonial l'a exacerbé et intensifié l'urgence avec laquelle Ils/elles jugent que la profession doit être perpétuée et préservée des menaces de disparition.

13.3.2.2.2 L'enjeu de la responsabilité

Dès lors, se pose la question de la responsabilité de tels effets. En décrivant un « réseau » fait de relations, d'entremêlements, de corrélations, le dispositif patrimonial ne conduit toutefois pas à désigner des instances premières ou dernières mais à dégager « la convergence d'éléments dont on peut seulement, par récurrence à partir de leurs effets, repérer l'orientation commune » (Potte-Bonneville *ibid*). Il n'y a donc pas de « coupables ». Au demeurant, s'il n'est pas le produit de tactiques intentionnelles, il n'est pas davantage une structure, ni une machinerie hors de contrôle. Comme le souligne pertinemment Potte-Bonneville (*ibid.*),

« il faut bien que des gens l'aient “disposé”, voulu, conçu, aménagé ; il faut que des gens le fassent fonctionner. En ce sens, la notion ne fait pas seulement glisser le politique du volontaire vers l'anonyme, d'un point de vue « macro-politique » ; elle restitue, au plan micro-politique, la possibilité de désigner des acteurs là où nous croyions voir des pièces de machine. »

Autrement dit, il renvoie à « une stratégie sans stratège » (Foucault 1977) mais implique « des stratégies qu'aucune stratégie ne saurait exempter » (Potte-Bonneville, *ibid.*). Si la responsabilité du dispositif patrimonial n'est pas imputable à des groupes d'acteurs/rices distincts, il est en revanche possible de décrire précisément quels sont les collectifs qui s'en accommodent parfaitement aujourd'hui et le font jouer dans la branche. À ce « jeu », certaines marques horlogères, les acteurs/rices du développement territorial et de la valorisation touristique sont les grand-e-s gagnant-e-s. Les marques, par exemple, tirent du « patrimoine » un maximum de rendement en capitalisant sur sa propension à les authentifier en matière d'ancrage temporel et territorial tout en ne se sentant pas nécessairement contraintes de transmettre le métier autrement qu'en fabriquant des montres en Suisse, comme elles l'entendent, et en revendiquant un nom à l'origine ancienne. Parallèlement, et cela est suffisamment probant pour devoir être souligné, le « patrimoine » a également constitué une tendance, un *trend*, une vague sur laquelle un certain nombre de créateurs indépendants se sont “fabriqués” comme artisans de génie, se sont faits un nom et ont su, ou savent encore, “surfer” jusqu'à un certain point.

13.3.2.2.3 La singularité de la déclinaison actuelle du sentiment de perte chez les gens de métier

Par ailleurs, la notion de « dispositif » permet également de comprendre ce qui fait la singularité de la situation actuelle. « Aujourd'hui, c'est complètement différent... et pourtant c'est toujours la même chose » ont pu dire les horlogers/ères avec qui j'ai travaillé. Au cours de ce travail, j'ai en effet eu l'occasion de répéter que le sentiment de perte du savoir-faire qu'éprouvent les gens de métier n'est pas exactement un phénomène nouveau en horlogerie. Alors qu'est-ce qui particularise la manière dont ces gens l'éprouvent aujourd'hui. Qu'est-ce qui rend la situation actuelle singulière ?

A mon sens, la singularité du moment est justement liée au fait que le patrimoine est désormais un dispositif et que la dimension ambivalente qui lui est inhérente tend à susciter des effets de valorisation et de menace sur les gens de métier *dans un même mouvement*. Ce qui fait mal à un certain nombre d'horlogers/ères, c'est de se sentir « trahi-e-s » et « disqualifié-e-s » par une industrie qui rencontre un grand succès au nom même d'un patrimoine mécanique et techniquement compliqué que certain-e-s d'entre eux/elles ont contribué à revaloriser, dont ils/elles se réclament par ailleurs et qui concernent des produits qu'ils/elles aiment et identifient comme « authentiques ». Les pratiques patrimoniales des marques accordent certes une grande place à l'artisanat et à la création indépendante mais elles sont simultanément branchées sur des impératifs industriels et économiques qui donnent l'impression aux horlogers indépendants d'être « marginalisés, « ravalés », « effacés » autant qu'ils sont mis en visibilité et vénérés. Le propre du dispositif patrimonial est donc d'induire plus généralement, chez les gens de métier, le sentiment qu'ils occupent désormais une position irrévocablement ambiguë où ils sont en même temps les figures de proue d'une industrie qui, pour se vendre, ne peut pas se passer de leur image et les « empêcheurs de pratiquer en rond » dont le savoir est perçu, à plus d'un titre, comme caduque, méritant d'être mis de côté.

Le constat que je dresse par rapport aux effets ambivalents induits par la patrimonialisation rejoint les résultats d'un certain nombre de travaux conduits, ces dix dernières années, par différent-e-s anthropologues qui se sont intéressé-e-s aux effets de contrainte, de menace, d'altération ou de « gentrification » opérée par la patrimonialisation prétendument « valorisante » des métiers – ou de leurs territoires de pratique – sur les gens qui les

exerçaient et sur leur exercice même (Adell 2011c, Adell et Pourcher 2011b, Marchand 2013, Jourdain 2014). Toutefois, à la différence des travaux précités, dans le cas de l'horlogerie, l'une des caractéristiques majeures du dispositif patrimonial est de compromettre désormais, selon certain-e-s praticien-ne-s, la transmission d'une certaine acception mécanique du métier *dans l'action même* qui conduit à valoriser les horlogers/ères, à les mettre en visibilité et non pas dans les effets qui succéderaient, en cascade, à une telle action.

A cet égard, si la mention des gens de métier (artisan-e-s d'art, horlogers indépendants et formateurs-trices en horlogerie) sur le dossier relatif au « savoir-faire horloger » proposé par l'administration suisse à l'UNESCO semble convenue, à première vue, elle est toutefois singulière pour deux raisons. Certain-e-s de ces praticien-ne-s et de leurs firmes se plaignent des affronts de l'industrie et réclament des interventions contre la perte des savoir-faire « traditionnels » tout en employant dans leurs pratiques quotidiennes les procédés industriels les plus récents³³². D'autre part, les marques de grande envergure qu'incriminent les gens de métier sont, au niveau du discours, parmi les actrices de la branche les plus actives en matière de valorisation patrimoniale. Un exemple significatif est la marque Jaeger Lecoultré (partenaire financier de l'UNESCO) qui, après avoir entendu parlé du dossier soumis par l'OFC à l'organisation onusienne, s'est empressée d'organiser une conférence à Zürich, en partenariat avec la Commission suisse pour l'UNESCO (dont elle soutient un programme de protection des océans), sur le thème de la transmission des savoir-faire (conférence à laquelle j'ai été invitée comme intervenant mais dont je n'ai pu honorer l'invitation). Or, cette marque est au nombre de celles qui emploient du silicium pour ses spiraux et dont la politique est critiquée par des horlogers/ères « au nom d'une certaine idée du métier ».

³³² A la manière des représentants de la marque Greubel Forsey qui, d'un côté, entendent « sauvegarder les savoir-faire artisanaux » à travers leur projet « Naissance d'un garde-temps » où leur disciple fabrique une montre selon des techniques « traditionnelles » et de l'autre, conçoivent et produisent des produits « innovants » en tant que « fabrique intégrée ».

Conclusion des troisième et quatrième parties de thèse: la patrimonialisation comme mise en oubli de l'horlogerie

Pour certain-e-s dépositaires du savoir horloger, les termes de « transmission » et de « patrimonialisation » ne désignent pas des processus qui convergent et sont scrupuleusement différenciés l'un de l'autre. Leurs rapports font l'objet de mises en tensions singulières : le métier est en danger, non pas seulement *malgré* mais également *en vertu de* l'omniprésence des pratiques patrimoniales et des projets de transmission. Le positionnement réticent des gens de métier par rapport à la prolifération patrimoniale actuelle est une manière d'exprimer « ce à quoi ils tiennent », pour reprendre la formule de Tornatore (2014). Leur attachement à la profession ne se traduit toutefois pas nécessairement dans une quelconque revendication qui mettrait en jeu la catégorie de « patrimoine », tant cette dernière leur paraît désormais, à bien des égards, usurpée.

Cela ne signifie toutefois pas que le « patrimoine » est un vain mot pour ces praticien-ne-s. La raison patrimoniale mise en œuvre dans le monde horloger n'est, en effet, pas une et indivisible. Les logiques et stratégies dans lesquelles elle se matérialise sont multiples. Elle concerne des acteurs/rices motivé-e-s par des objectifs – explicites ou non – très différents les uns des autres, même s'ils recourent parfois à des termes identiques ou emploient des formules similaires. La position singulière des gens de métier ne les conduit pas à un strict rejet ou à une non-reconnaissance de la cause patrimoniale mais plutôt à une critique d'un type particulier de patrimoine horloger qui ne se soucierait pas du maintien de techniques anciennes auxquels ils/elles tiennent et qu'ils/elles ont à cœur de conserver.

Cependant, pour les raisons méthodologiques et déontologiques évoquées dans l'introduction, il est difficile pour moi de dire que c'est en vertu d'une certaine acception du patrimoine que les gens de métier se méfient du patrimoine. Leur manière d'évoquer leur attachement à l'exercice de la profession ne s'exprime pas en puisant dans le moule rhétorique de la patrimonialisation mais s'affiche davantage dans l'évocation d'un « cœur du métier » qui

rejoindrait la formule imprécise de « fonds commun »³³³, reconnaissable dans un ensemble spécifique de savoirs, de compétences, de techniques, de gestes.

Par ailleurs, à partir de la position de ces horlogers/ères et en reprenant à mon compte la proposition que fait Debary (2002 : 1)³³⁴ selon laquelle les processus de mise au musée sont davantage des opérations de mise en oubli que de maintien d'une mémoire, j'affirme que la patrimonialisation du savoir horloger n'a pas seulement conduit à la revitalisation de compétences avec un ancrage dans le passé mais a avant tout opéré la mise en oubli d'une certaine conception de l'horlogerie. La constitution de tels patrimoines peut ainsi être envisagée comme une manière d'avoir masqué certaines techniques ou de les avoir congédiées plus ou moins définitivement.

En effet, en se prévalant d'être les gardiennes de la mémoire horlogère à grands coups de renforts historiographiques, les pratiques patrimoniales (des marques en particulier) occultent le fait qu'elles sont nécessairement les garantes ou les protectrices d'une *certaine* mémoire, ayant préalablement fait l'objet de processus de sélection rigoureusement pensés. Le patrimoine redouble ainsi le décrochement entre une certaine acception du métier d'horloger/ère et l'orientation que suit l'industrie aujourd'hui dans les lieux où se fabriquent les montres. Les marques, même celles qui appartiennent au giron exclusif de la « haute horlogerie », ne témoignent de leur souci de perpétuer les procédés anciens qu'en choisissant ceux qui, utiles, n'entravent pas leurs objectifs de productivité et sont susceptibles d'incarner leur « tradition » de manière rentable.

Les savoir-faire ancestraux à préserver doivent donc nécessairement entrer en adéquation avec les images *marketing* et les technologies qui façonnent la production horlogère actuelle, raison pour laquelle les techniques qui composent l'apprentissage horloger et certaines formes de « rhabillage » ne semblent ni assez prestigieuses, ni assez opérationnelles pour qu'elles emportent un massif soutien de ces maisons. En creux, l'étude du patrimoine horloger invite ainsi à décliner une « anthropologie de l'oubli » (Adell et Sagnes 2012) du métier tel que le défendent aujourd'hui encore un certain nombre d'horlogers et d'horlogères.

³³³ Formule de l'ethnologue Céline Rosselin exprimée par celle-ci dans une communication personnelle (courriel du 30 mai 2012).

³³⁴ En écho aux travaux de Bergson 1896, Halbwachs 1925, Nora 1984 et Ricoeur 2000.

Conclusion finale du travail de thèse

La conclusion de cette thèse de doctorat est organisée en trois étapes. Après avoir dressé la synthèse des résultats obtenus au cours de ma recherche, je rendrai brièvement compte de différentes manières dont mon travail a été reçu auprès des acteurs/rices de la branche horlogère, puis je terminerai en élargissant la perspective de mon étude à travers la formulation de nouvelles pistes d'enquête sur les montres « helvétiques » et leur circulation à travers le monde.

Récapitulatif des résultats

Les résultats obtenus au cours de ces quatre années de thèse peuvent être récapitulés en sept différents points.

La plasticité du métier d'horloger/ère

En premier lieu, les appellations d' « horloger » et d' « horlogère » renvoient à une multitude de personnes aux trajectoires et aux caractéristiques variées. Cela témoigne ainsi de la plasticité inhérente à une telle profession et de l'hétérogénéité des profils d'individus qui peuvent être placés sous la rubrique « gens de métier ». Au sein de cette rubrique, à l'heure actuelle, les formateurs/rices qui enseignent l'horlogerie dans les écoles professionnelles publiques et les praticiens indépendants qui créent et réalisent des montres mécaniques, occupent des places importantes et constituent des acteurs/rices clés dans la négociation de ce que sont les compétences professionnelles et dans leur circulation. Même si ces personnes ont désormais souvent l'impression que leurs avis ne sont pas considérés ou que leurs pratiques ne comptent pas, force est toutefois d'admettre que, dans les faits, leurs points de vue constituent des références avec lesquelles les autres gens de la branche sont contraints de composer.

L'horlogerie comme chemin de connaissance

Deuxièmement, les actions et les discours de ces horlogères/ères traduisent une conception du métier qui le lie à une sorte de « sens mécanique » et en fait d'avantage un « chemin de connaissance » qu'un corpus de connaissances accumulées et compilées en bloc. Ce chemin de connaissance est traversé par des lignes qui sont autant de motifs, de valeurs, de techniques, de gestes et de procédés spécifiques qui importent aux praticien-ne-s (la minutie, le goût pour

les petites pièces, la capacité de retouche et d'ajustement des pièces, l'intérêt pour la mécanique, les gestes techniques liées à la micromécanique, le respect des outils et des objets, l'esprit d'initiative, l'autonomie, le flair pour la résolution de problèmes, le sens de la critique et de la réflexion). Sur ce chemin de connaissance, les corps des praticien-ne-s occupent une place centrale et ambivalente à la fois. Centrale parce qu'il n'y a de savoirs horlogers qu'incorporés et que la mise en œuvre d'un tel métier requiert nécessairement des formes d'habileté et de grandes aptitudes en termes de dextérité et d'observation. Ambivalente car les rapports au corps et aux compétences dites « manuelles » sont thématiques, chez certain-e-s praticien-ne-s, en faisant explicitement l'objet d'une mise à distance ou d'une relativisation : le « vrai » travail horloger est une activité intellectuelle qui ne se voit pas ou peu.

Un éclatement de la production horlogère toujours attesté

Le troisième résultat qui me semble importer, parce qu'il nuance la proposition d'un grand nombre d'opinions et de travaux récents en histoire économique, renvoie à un constat : malgré l'évidente tendance aux concentrations verticales dans la branche, le système productif qui est effectivement mis en œuvre, à l'heure actuelle, dans les pratiques quotidiennes des acteurs/rices concerné-e-s par la fabrication des garde-temps, demeure résolument éclaté en une multitude de petites, moyennes et grandes entités qui n'appartiennent pas toutes aux groupes et aux marques de taille importante. Ces derniers sont, au demeurant, pour la plupart, encore *imparfaitement* intégrés.

La prolifération patrimoniale et l'invention récente de la tradition en horlogerie

« Notre héritage n'est précédé d'aucun testament » dit l'aphorisme de Char placé en exergue de ce travail de thèse. Dans l'espace de réflexion ouvert par cet adage, j'ai cherché à caractériser les enjeux des patrimonialisations récentes de l'horlogerie en Suisse en critiquant la considération selon laquelle le patrimoine serait uniquement une manière de qualifier le savoir horloger traditionnel hérité du passé et continué dans une forme d'artisanat présent.

Au cours de ce travail, j'ai montré qu'à l'heure actuelle, les patrimonialisations de l'horlogerie étaient nombreuses et hétérogènes et qu'elles jouissaient également d'un important ancrage sur l'axe diachronique. Une sorte de « tradition » de la mise en tradition de

l'activité est ainsi repérable et à certains égards, les patrimonialisations répétées de cette pratique, depuis le 19^{ème} siècle, sont devenues « patrimoniales ». Toutefois, il m'a également fallu souligner que des transformations récentes avaient changé les formats de cette cause patrimoniale. Le régime d'invention de la tradition qui s'est mis en place à l'aube des années 1980 a constitué une importante rupture qui a significativement marqué le paradigme patrimonial horloger. Dans cette nouvelle économie temporelle, la *chair* des horlogers/ères est, entre autres, devenue la *chaire* du patrimoine horloger, c'est-à-dire le lieu d'autorité où il est mis en scène et en récit.

Toutefois, les pratiques qui sont désormais valorisées « au nom du patrimoine » n'ont plus nécessairement à voir avec les techniques anciennes telles qu'elles ont été maintenues dans le cadre des formations initiales à l'école ou dans certains ateliers de rhabillage. « Tradition » et « patrimoine » sont devenus des opérateurs d'authentification qui ont pour fonction d'administrer la preuve que les pratiques horlogères – des marques d'envergure industrielle, principalement – se sont transmises en continu et que la *même* marque, la *même* culture d'entreprise, voire les *mêmes* métiers ou les *mêmes* produits ont été perpétués jusqu'à présent.

Les collectifs qui revendiquent aujourd'hui le plus ostensiblement et le plus explicitement leur attachement à la « tradition » et au « patrimoine » sont souvent ceux dont les pratiques s'écartent le plus des techniques anciennes. En contraste, les gens de métier qui, pour diverses raisons, ont encore affaire à ces techniques, sont ceux qui emploient le moins les catégories susmentionnées. En effet, ni les formateurs/rices des écoles d'horlogerie ni les horlogers/ères indépendant-e-s (occupé-e-s à la production horlogère ou à la réparation/restauration de garde-temps) ne justifient leur attachement au passé autrement qu'en relevant la qualité de certaines « vieilles techniques » ou en s'occupant de pièces anciennes. Leur objectif n'est généralement pas d'afficher une quelconque défense « de la tradition pour la tradition » mais seulement de signaler l'importance de certains savoirs anciens en termes d'efficacité technique ou de complétude de la connaissance.

Qui dit patrimoine, ne dit pas transmission

En poursuivant sur cette lignée, j'ai souligné qu'il pouvait y avoir une dissociation importante entre les acteurs/rices qui se préoccupent de la transmission du métier dans sa spécificité technique et ses composantes sociales, et ceux qui s'occupent de la patrimonialisation de la

pratique horlogère, au sens très large du terme. J'ai ainsi relevé un certain nombre de tensions entre les gens de métier (en particulier les formateurs-trices en horlogerie et les créateurs indépendants) et les milieux dits « de l'industrie ». Les corps des horlogers/ères jouant un rôle important dans la transmission, la mise en œuvre et la valorisation des compétences, le thème de la corporéité a été un excellent prisme à partir duquel décrire les différences qui pouvaient exister entre les différentes acceptions du métier telles qu'elles se déclinaient dans le cadre de la formation à l'école, dans les pratiques de production en industrie ou dans les mises en scène patrimoniales.

Si un certain nombre d'horlogers/ères considèrent bien que leur savoir se transforme au gré de leurs pratiques ou de leur enseignement, ils/elles éprouvent néanmoins une certaine peur de le perdre, témoignant alors d'une acception plus figée du savoir que celle dont leurs pratiques témoignent par ailleurs. Ils/elles donnent ainsi du métier d'horloger/ère une définition ouverte et fermée en même temps. Il ne faut pas y voir une position nécessairement paradoxale mais un enjeu en matière de politique de visibilité et un type de revendication émis dans un contexte où ils/elles se sentent dépossédés des compétences qui ont fait leur réputation et leur image.

Ce qui hante aujourd'hui de nombreuses personnes de métier, c'est la crainte de perdre le rhabillage et d'être dépossédées du pouvoir de réparer les garde-temps. Il y a d'une part l'impression qu'avec certains nouveaux matériaux ou certaines nouvelles technologies, l'industrie tend désormais à produire des objets jetables (même pour les produits mécaniques), qui ne seront *réparés* qu'à la faveur du remplacement de leurs composants ou en étant intégralement *changés*, induisant la relégation des techniques et des compétences qui permettent jusque-là d'épargner la destruction pure et simple des objets. Cette crainte des gens de métier est en outre redoublée par la mise en œuvre du dispositif patrimonial, alors que dans les années 1970-1980, les initiatives et projets qui mettaient en jeu le patrimoine étaient considérées comme des réponses à cette dissolution du métier et un moyen concret de le sauvegarder. En effet, les nouveaux matériaux et technologies évoqués ci-dessus conditionnent aujourd'hui l'éclat avec lequel l'industrie brandit son étendard patrimonial, laissant sceptique la horde des gens de métier.

Dans le cadre de ce travail, je ne dis pas que le patrimoine empêche la transmission, je dis seulement que pour un nombre important d'horlogers et d'horlogères il est simultanément ce en vertu de quoi la transmission du métier – étroitement associé aux garde-temps mécaniques – a été rendu à nouveau possible (à un moment où cela paraissait compromis) – et ce qui la contraint ou la rend problématique aujourd'hui. Mon objectif a donc été de faire apparaître les problématisations élaborées au sein de collectifs d'acteurs/rices en regard du binôme transmission/patrimonialisation. En caractérisant le patrimoine comme dispositif, j'ai pu montrer son statut ambivalent, conditionnant et encourageant l'exercice de l'horlogerie (tant au niveau de la production que de la formation) et menaçant aussi ce qu'un important nombre d'horlogers et d'horlogères considèrent être les bases et le cœur mécaniques de leur métier (techniques anciennes enseignées et apprises en formation, principe même du rhabillage). En faisant la généalogie de ces usages patrimoniaux, j'ai pu souligner que le patrimoine n'a pas toujours eu ce statut. S'il est aujourd'hui peu employé par les professionnel-le-s de l'établi, c'est parce qu'ils le considèrent comme usurpé et lui préfèrent des notions moins formelles et moins explicitées comme celle de « métier », par exemple. Mais les praticien-ne-s d'une cinquantaine d'année n'oublient néanmoins pas que c'est bien en vertu de son aspect patrimonial que l'horlogerie mécanique est revenue sur le devant de la scène et qu'il leur a été possible de la pratiquer à nouveau avec dynamisme.

Ainsi, s'il est un mot que j'ai abondamment utilisé au cours de ce travail c'est sans aucun doute « ambivalence » tant il m'a semblé qu'il caractérisait bien les tensions irrésolues et les ambiguïtés d'un grand nombre de phénomènes que je décrivais en lien avec les enjeux de transmission et de patrimonialisation des savoirs horlogers. Même au terme de ce travail, je ne me trouve pas capable de répondre aux questions « la transmission du métier d'horloger-ère est-elle en crise ? » ou « les patrimonialisations récentes de l'horlogerie conduisent-elles à la pérennité du métier ? » autrement qu'en disant « oui et non » en même temps ou qu'en renvoyant aux réponses ambivalentes que m'ont fournies, pendant près de quatre années, les gens du monde horloger.

Cependant, une certitude s'impose. A l'image d'Epinal qui fait de « la transmission du patrimoine [...] la forme de résistance à la menace constante de l'effacement » (Fabre 2008) et au travers de laquelle certains ethnologues appréhendent aujourd'hui encore la cause patrimoniale, ce travail a voulu opposer une autre caractérisation des rapports entre

transmission, patrimonialisation et oubli à partir de mes ethnographies spécifiques. Selon les matériaux que j'en ai tirés et qui traduisent le point de vue de certains horlogers/ères, c'est justement en vertu du type de transmission et de patrimoine que les marques horlogères et d'autres acteurs/rices valorisent que leur métier est « constamment menacer d'effacement ». A partir du regard de mes informateurs/rices, il est donc apparu qu'il convenait de problématiser la systématisme avec laquelle le patrimoine est associé à la thématique de la transmission. D'un point de vue heuristique, la mise en tension de la transmission et du patrimoine a d'ailleurs permis de faire apparaître certains reliefs, au sein de la branche, entre les milieux de la formation et ceux de la « profession », entre les défenseurs du rhabillage et les représentant-e-s de l'industrie soucieux/ses de mieux rentabiliser leur système de production, entre l'univers des créateurs indépendants et celui des marques d'envergure dite « industrielle ».

Les horlogers/ères comme « parts maudites » sacrifiées sur l'hôtel patrimonial du luxe?

En résumé, ce qui peine les gens de métier, en particulier les représentant-e-s des écoles, c'est de constater que les « horlogers sont devenus rares dans l'industrie haut-de-gamme, contrairement aux montres de luxe », pour reprendre la formule facétieuse de l'un d'eux. Si l'industrie du luxe fonctionne sur un principe – réel ou factice – de raréfaction et sur la valeur « rareté », les gens de métier éprouvent néanmoins très négativement le fait que cette valeur puisse désormais les concerner. Un tel jugement devrait sans doute être quelque peu tempéré car c'est bien cette valeur-là qui a été la source du succès des créateurs indépendants à partir de la fin des années 1970. Toutefois, aujourd'hui, la grande majorité de ces praticien-ne-s vit mal cette « disparition ».

En m'en tenant strictement à leur point de vue, il est possible de décrire leur position en convoquant la notion de « part maudite » de Georges Bataille (1949) qui désigne le « surplus qui circule d'une société » et caractérise l'« économie sacrificielle » de celle-ci. Pour Bataille, le luxe constitue par exemple une « part maudite » de la société occidentale des années 1940-1950. En suivant l'intuition du penseur et en référant aux discours des gens de métier, il me semble intéressant de considérer que leur « drame » est désormais d'avoir l'impression *d'être devenu le luxe de l'industrie* : autrement dit, ce dont elle peut facilement se passer, d'un point de vue utilitaire (et qui, rapidement dit, « ne sert à rien » !), mais dont elle entretient la

convocation avec soin pour des enjeux de prestige et de pouvoir agonistique avec les industries concurrentes. Les horlogers/ères se considèrent eux/elles-mêmes comme des personnes survalorisées dans une économie du luxe soutenue par une industrie qui les a pourtant dissolu-e-s et se passe désormais de plus en plus de leurs services, d'un point de vue technique. Pour reprendre les termes de Bataille, ils/elles ont été *consumé-e-s* en tant que praticien-ne-s, par un univers qui *consomme* désormais leur image. En somme, ils/elles ont été *sacrifié-e-s sur l'hôtel du patrimoine* appréhendé désormais comme un vecteur de production de la valeur « luxe » dans un contexte industriel. Si les gens de métier sont déjà « morts » une fois, durant la « crise du quartz », ils doutent désormais de la capacité du patrimoine à pouvoir les « ressusciter », à nouveau, le patrimoine étant cette fois-ci, non pas un sauveur ni un taxidermiste, mais un fossoyeur.

Ce qui (se) passe, se transforme : avatars et métamorphoses du savoir-faire horloger au cours du temps

J'ai dit, tout au long de ce travail, la réticence que j'avais à employer la catégorie de « patrimoine » à un niveau *etic*. Au terme de cette thèse, il convient toutefois de signaler que ce n'est pas pour autant que je m'interdis de repérer certains chainages de transmission de pratiques du passé au présent. Toutefois, je n'opère pas ce repérage sur le mode de la continuité mais au contraire sur celui de la transformation. Il apparaît par exemple pertinent de relever que l'ancrage historique de l'industrie horlogère dans l'Arc jurassien franco-suisse a conduit indirectement, au cours des cinquante dernières années, à la formation d'importants réseaux de compétences dans les domaines des machines-outils et des microtechnologies. Crevoisier (Crevoisier *et al.* 1996 : 93) soulignait ainsi au début des années 1990 :

« Il est remarquable que les personnes qui sont à l'origine de la création des nouvelles entreprises de machines sont presque toutes issues de l'horlogerie. En effet, ce sont généralement des techniciens ou ingénieurs qui étaient chargés de l'automatisation des procédés horlogers qui, voyant leurs perspectives bouchées dans l'horlogerie, ont décidé de créer les conditions de mise en œuvre de leur savoir-faire. A ce titre, l'horlogerie joue un rôle fondamental dans le renouveau de la branche des machines, comme elle l'avait fait vers le milieu des années soixante en initiant la production de machine-transfert. Le savoir-faire de base est constitué face aux problèmes concrets d'automatisation, et c'est par la suite que des solutions originales sont développées et mises en œuvre dans un cadre moins strictement axé sur l'horlogerie. »

Il en va de même pour tout un réseau de PME, de start-up, de bureaux de conseil et d'entreprises de développement, actif dans le domaine des microtechnologies. Un tel réseau est le fruit des reconversions successives du savoir-faire de micromécanique horlogère à la suite des diverses crises qui ont induit des mutations technologiques, économiques, politiques et institutionnelles (Perret et Tissot *et al.* 2000). De la même façon, certains organismes et institutions de recherche, aujourd'hui complètement remodelés dans leur forme, leur envergure et leurs statuts, tels que le CSEM ou le Laboratoire Temps-fréquence de l'Université de Neuchâtel sont des émanations indirectes de la concentration horlogère qui a eu lieu dans la région jurassienne et dans le canton de Neuchâtel en particulier. Ces organismes sont les fruits des remodelages, plus ou moins récents, d'institutions qui ont autrefois été fondées par et pour l'industrie des garde-temps. L'agencement technologique actuel a ainsi été conditionné par les succès horlogers d'autrefois et par la diversification microtechnique opérée dans la région, entre autres dans les domaines médicaux et dentaires pour la production de micropièces (Crevoisier 1991, Crevoisier *et al.* 1996), à la suite de la crise des années 1970.

En résumé, une grande partie de ce qui passe, échappe à la formalisation, à la répétition du même, du similaire, de l'identique et ne passe qu'à la faveur de recompositions qui sont autant de transformations. Ce qui passe n'est pas continué en tant que tel : lorsque quelque chose passe, c'est en tant qu'espace de différences possibles.

Les formes de réception de mon travail au sein de la branche horlogère

Au gré de l'avancée de mes recherches, dès 2012, j'ai régulièrement restitué les résultats intermédiaires de mon travail sous forme d'envoi de mes articles aux personnes et organisations avec qui je m'étais entretenu-e-s et avec qui j'avais collaboré-e-s (gens de métier, représentant-e-s des marques, associations faîtières, administrations locales, responsables de la culture et du patrimoine, organisations touristiques). Quelques uns de mes envois ont occasionné des échanges qui ont été l'occasion d'ouvrir la discussion. Mes enquêtes de terrain terminées, mon travail a alors fait l'objet d'une restitution plus spécifiquement adressée aux gens de la branche, matérialisée dans une tentative (avortée) de participation à la Journée d'étude annuelle de la SSC (ci-après la Journée d'étude) et dans un article que j'ai finalement été autorisé à publier dans le *Bulletin* trimestriel de cette association (Munz 2014d).

Voici le récit succinct de cette péripétie. Durant l'édition 2012 de la Journée d'étude de la SSC, dans les couloirs de l'auditorium où se tenait la rencontre, deux membres du corps enseignant de l'une des écoles professionnelles dans laquelle j'avais mené des observations ont insisté pour que je communique mes résultats à la Journée de l'année suivante : « mais oui Hervé, ce serait une bonne idée, ça va les intéresser les gens du secteur et ça te permettra de faire connaître ton enquête sur la transmission à un nombre élargi d'acteurs de la branche ! » J'ai alors acquiescé et me suis dit que cette présentation « live » constituerait un bon moyen de restituer mon travail.

L'année suivante, j'ai donc rédigé un petit papier de synthèse sur les rapports ambivalents entre les dynamiques de patrimonialisation et de transmission des savoirs horlogers et sur la manière dont les gens de métier percevaient l'exercice de leur profession dans le contexte actuel. J'ai été attentif de respecter les délais de soumission des propositions d'intervention et de cadrer avec le thème de la future rencontre – l'innovation – en reformulant quelque peu mon argument. Je précisais comment le patrimoine avait tour à tour été une source d'innovation pour l'horlogerie mécanique et plus récemment, un facteur de perte du savoir-faire pour les gens de métier. J'ai alors transmis ma requête. Les responsables de l'association m'ont répondu quatre mois avant la conférence qu'au vu du thème de celle-ci, ils n'avaient « pas pu trouver de place pour mon intervention » mais que, si je le désirais, je pouvais toutefois écrire un article sur la base de ma proposition dans leur *Bulletin*. Ce que je me suis résolu à faire en ayant été au préalable vérifié quelles étaient les personnes chargées d'expertiser les propositions pour la Journée. Rien d'étonnant dans leur refus : les membres du Comité d'expertise étaient tous des représentant-e-s des marques de « luxe industriel » que les horlogers/ères dont je rapportais les propos critiquaient plus ou moins ouvertement.

J'ai donc écrit mon article qui a été publié sans que personne ne fasse d'objections au sein de l'association horlogère. De manière contrastive, du côté des gens de métier, et plus particulièrement des enseignant-e-s des écoles d'horlogerie, mon travail a été favorablement accueilli. Le 30 septembre 2014, lors d'un échange de courriels relatifs à tout autre chose, Patrick s'est exclamé : « au fait, l'article paru dans le bulletin de la SSC est très bon, bien posé. J'espère que tes commentaires seront lus et compris d'une manière constructive... On ne sait jamais avec les gens de l'industrie... » J'ai alors répondu : « merci pour ce retour qui me fait beaucoup de bien, sincèrement. Tu es le premier de mes “informateurs” à avoir la

gentillesse de transmettre un commentaire. Et c'est agréable et utile, grand merci à toi. » Le 3 octobre, il me réécrivait :

« L'avis sur l'article dans le bulletin de la SSC est partagé par les collègues ; des commentaires ont été apportés lors d'une séance de travail du secteur. Lorenzo (président de la commission des examens pour le canton) y a été particulièrement sensible. De plus, comme nous sommes en pleine phase de découverte du remodelage du programme de formation édicté par la confédération et généré par la Convention Patronale, l'ensemble des collègues constatent, amèrement, l'influence de l'industrie sur les nouvelles attentes de formation des horlogers. Tu imagines bien que ETA, pour ne pas les nommer, n'ont pas besoin d'horlogers complets et comme ils ont une GROSSE influence à la CP... »

J'avais donc le sentiment d'avoir rapporté avec justesse le point de vue de ces praticien-ne-s. Deux semaines plus tard, j'ai reçu un courriel de Jürg Kamaar qui me disait avoir appris l'existence de cet article et m'en demandait une copie pour le montrer aux représentant-e-s de la Commission suisse de l'Unesco qui l'avait invité à Berne, pour une conférence organisée autour de la candidature du savoir-faire horloger sur la liste mondiale du PCI.

De manière tout aussi significative, l'article publié dans le *Bulletin* de la SSC a, me semble-t-il, suscité une réponse indirecte du milieu de l'industrie du luxe horloger. Dans mon papier, que j'avais fait publier dans le numéro 76 du *Bulletin*, j'évoquais l'industrialisation de la fabrication des montres à complications dites « artisanales » dans le contexte d'émergence du paradigme oxymorique d'« industrie du luxe », de « luxe accessible » ou de « luxe intermédiaire ». Dans le numéro suivant, un article rédigé par la chargée de communication d'un fabricant de mouvements horlogers, spécialisé dans le haut-de-gamme et le très-haut-de-gamme, prenait un ton de justification et annonçait dans son titre : « industrialisation et horlogerie haut de gamme : une équation qui s'explique ». L'article était une sorte de plaidoyer pour défendre la cohérence d'un nouveau type de production de nature « artisano-industrielle », précisant que « l'horlogerie haut-de-gamme [était] riche d'un paradigme qu'elle d[evai]t valoriser, le luxe industriel. » Je n'ai ainsi pas pu m'empêcher de lire cet article, au ton quelque peu défensif, comme un écho à ce que j'avais qualifié d'« oxymoron », quelque temps auparavant.

Elargissement : pour une compréhension transnationale du succès actuel de l'horlogerie suisse

Ce travail de thèse a été un premier jalon dans l'étude ethnologique du monde de l'horlogerie helvétique. Il convient de poursuivre un tel programme en vertu du fait qu'à l'heure actuelle, la littérature anthropologique sur l'activité horlogère et la circulation des montres est inexistante. Qui plus est, les approches qui s'intéressent aux garde-temps d'un point de vue sociotechnique sont généralement celles d'ingénieur-e-s. Pour l'heure, les sciences humaines, de manière générale, ne se sont pas vraiment intéressées à la dimension technique des métiers de l'horlogerie.

Dans ma thèse, j'ai montré qu'une image d'Epinal servait les discours promotionnels de nombreux acteurs/rices de la branche. Ceux/celles-ci tendaient à présenter les garde-temps helvétiques comme des objets façonnés, de manière séculaire voire immémoriale, dans les « montagnes suisses », en quasi autarcie. A rebours de cette image et au vu de la nature exportatrice de la branche (à l'heure actuelle, 95% des montres produites sur le territoire helvétique sont destinées à l'exportation), il apparaît que les images marketing qui escortent cette industrie sur la scène internationale se fabriquent nécessairement dans un ensemble de rapports qu'elle noue avec différents acteurs/rices (distributeurs/rices, détaillant-e-s, client-e-s, médias) situé-e-s aux quatre coins du globe. De surcroît, certaines études historiques insistent également sur le caractère fondamentalement mondialisé de l'outil de production de l'horlogerie suisse, depuis les années 1960 (Donzé 2009, 2012, 2013, 2014a), rendu aujourd'hui possible par une définition peu contraignante du « Swiss Made » (Boillat et Garufo 2012), même après l'acceptation de sa révision. Les dynamiques constitutives de l'industrie helvétique des garde-temps sont donc résolument transnationales. Il y a ainsi lieu de montrer comment l'authenticité et la bienfacture qu'affiche l'industrie horlogère helvétique, et dont elle se pare pour se vendre, peuvent être mieux comprises en considérant qu'elles sont en grande partie négociées et maintenues ailleurs qu'en Suisse.

A la suite de l'invitation des géographes Soderström et Clot (2007) de repenser la mobilité comme dimension constitutive des sociétés et des groupes humains, j'entends mener une recherche postdoctorale sur le monde de l'horlogerie suisse et ses divers marchés à partir d'une approche résolument transnationale, focalisée sur la mobilité des objets (les montres), des personnes (les horlogers/ères), de leurs savoirs et des images de marque. Dans ce cadre-là,

j'aimerais comprendre comment les montres « Swiss Made » circulent sur la scène internationale et comment la transmission des compétences liées au (SAV) de ces montres est gérée ? Concrètement, au vu de l'importance que revêtent la Chine et Hong Kong pour ces produits, je m'intéresserai aux transferts de compétences liées aux prestations de SAV que les marques helvétiques (soutenue par la fédération horlogère suisse) et la fédération horlogère chinoise organisent sur ces territoires. Je chercherai ainsi à comprendre comment l'industrie horlogère suisse construit aujourd'hui sa réputation de tradition et d'excellence dans de permanents échanges culturels, industriels, politiques et didactiques avec la Chine et plus particulièrement Hong-Kong. Cette étude offrira un aperçu comparatif pour saisir ce qui fait aujourd'hui la particularité et le succès des montres suisses. En quoi consistent les facteurs de pérennité de cette industrie et comment les rapports transnationaux qu'elle entretient avec Hong-Kong façonnent, dans leur épaisseur historique également, un tel succès ? De surcroît, cette recherche permettra de décrire plus attentivement les tensions inévitables que l'horlogerie helvétique rencontre lorsqu'elle essaie de conjuguer la gestion des impératifs économiques et techniques (transmettre des compétences à une main-d'œuvre locale pour réduire les coûts du SAV) et le maintien de ce qu'elle perçoit comme son irréductible singularité (son savoir-faire lié horlogerie soignée), source de son succès commercial récent.

Bibliographie

Magazines et périodiques horlogers consultés

Armbrand Uhren

Bulletin de la Société suisse de chronométrie (SSC)

Bulletin de Chronometrohilia (Association Suisse des collectionneurs et amateurs d'horlogerie ancienne et classique)

Cote Magazine

Europa Star

GMT

Gold'Or

Le Guide des montres (L'Hebdo)

Heure Suisse

Montres Passion (L'Hebdo)

Mouvement

MSM

Journal des amis de l'Association Française des Amateurs d'Horlogerie Ancienne (AFAHA)

Journal suisse d'horlogerie

Magazine de la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH)

Montres le Guide

Plaza Watch

Revolution

Le Temps, hors-séries consacrés à l'horlogerie

Le Temps, divers numéros, rubrique « horlogerie »

Uhrenmagazin

Watch-Around

The Watches Magazine

Sites Internet

Association régionale Jura-Bienne. Site de l'Association [en ligne].
<http://www.arjb.ch/>

Canton de Neuchâtel, Site du Canton [en ligne].
<http://www.ne.ch/Pages/accueil.aspx>

Confédération suisse. Site de la Confédération [en ligne].
<http://www.news.admin.ch/>

Journées de la Métropole horlogère (JMH). Site des JMH [en ligne].
<http://www.metropolehorlogere.ch/>

Journées du patrimoine horloger (JPH) de La Chaux-de-Fonds et du Locle [en ligne].
<http://www.urbanisme-horloger.ch/index.asp/3-0-75-8023-131-207-1/>

Radio télévision suisse romande (RTS). Site de la RTS [en ligne].
<http://www.tsr.ch/>

Urbanisme horloger des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Site du projet [en ligne].
<http://www.urbanisme-horloger.ch/>

Ville du Locle. Site de la ville [en ligne].
<http://www.leloclle.ch/>

Documents, archives et rapports

ADEA
1989.

CABINOTIERS (Les)
1982. *Classeurs des « Cabinotiers » 1977-1982*. Genève : Atelier SA.

CENTRE SUISSE DE SERVICES FORMATION PROFESSIONNELLE (CSFO)
2010. *Les métiers de l'horlogerie*. Berne : CSFO Éditions.

CONVENTION PATRONALE DE L'INDUSTRIE HORLOGERE SUISSE (CP)
2001. *Ficher métier « horloger/ère »*. La Chaux-de-Fonds : CP.
<http://www.cpih.ch/fichiers/files/formations-metiers/FicheHorloger.pdf> [consulté le 26 janvier 2015].

2004. *L'horlogerie vous accueille*. La Chaux-de-Fonds : CP.
http://www.cpih.ch/fichiers/files/documentation/Brochure_horlogerie%20vous%20accueille_F.pdf [consulté le 6 janvier 2015].

2007. *Schéma de la formation*. La Chaux-de-Fonds : CP.
<http://www.cpih.ch/fr/formations-metiers/schema-de-la-formation.php> [consulté le 2 janvier 2015].

2012a. *Recensement 2011 du personnel et des entreprises des industries horlogère et microtechnique suisses (au 30 septembre 2011)*. La Chaux-de-Fonds : CP, 20 juin 2012.

2013. *Recensement 2012 du personnel et des entreprises des industries horlogère et microtechnique suisses (au 28 septembre 2012)*, La Chaux-de-Fonds : CP, 20 mai 2013.

2014. *Recensement 2013 du personnel et des entreprises des industries horlogère et microtechnique suisses (au 30 septembre 2013)*, La Chaux-de-Fonds : CP, 29 avril 2014.

2015a. *Recensement 2014 du personnel et des entreprises des industries horlogère et microtechnique suisses (au 30 septembre 2014)*, La Chaux-de-Fonds : CP, mai 2015.

2015b. *Plan de formation relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'horlogère de production/horloger de production avec certificat fédéral de capacité (CFC)*. La Chaux-de-Fonds : CP, 11 décembre 2014. http://www.cpih.ch/fichiers/files/formations-metiers/Horloger_production_Plan%20de%20formation_fr.pdf [consulté le 28 septembre 2015].

2015c. *Plan de formation relatif à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'horlogère/horloger avec certificat fédéral de capacité (CFC)*. La Chaux-de-Fonds : CP, 11 décembre 2014. http://www.cpih.ch/fichiers/files/formations-metiers/Horloger_Plan%20de%20formation_fr.pdf [consulté le 28 septembre 2015].

CREDIT SUISSE GROUP AG

2013. « Industrie horlogère suisse : Perspectives et défis ». *Rapport du Head of Research for Private Banking and Wealth Management*, Swiss Issues Branches. Zürich, octobre 2013. <https://www.credit-suisse.com/media/production/pb/docs/unternehmen/kmugrossunternehmen/uhrenstudie-fr.pdf> [consulté le 14 octobre 2015].

OSTAJ (Office Statistique Transfrontalier de l'Arc Jurassien)

2011. *L'horlogerie dans l'Arc jurassien : un portrait en chiffres*. Besançon et Neuchâtel, le 25 novembre 2011. http://www.ostaj.org/uploads/media/2011125_OSTAJ_HorlogerieAJS.pdf [consulté le 28 septembre 2015].

SEFRI (Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation)

2015a. *Ordonance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'Horlogère/horloger de production avec certificat fédéral de capacité (CFC)*. Berne : SEFRI.

2015b. *Ordonance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'Horlogère/horloger avec certificat fédéral de capacité (CFC)*. Berne : SEFRI.

SPOLETINI Giovanni et HOULMANN Viviane

2002. « Mise en valeur du patrimoine horloger du Pays de Neuchâtel », *Motion déposée au Grand Conseil du Canton de Neuchâtel*. Neuchâtel, Motion 02.135, 24 juin 2002. <http://www.ne.ch/autorites/GC/objets/Documents/Motions/2002/02135.pdf> [consulté le 29 janvier 2013].

Bibliographie générale

ABÉLÈS Marc

1992. *La Vie quotidienne au Parlement européen*. Paris : Hachette.

2000. *Un ethnologue à l'Assemblée*. Paris : Odile Jacob

2002. *Les Nouveaux Riches : un ethnologue dans la Silicon Valley*. Paris : Odile Jacob.

2008. *Anthropologie de la globalisation*. Paris : Payot.

2011. *Des anthropologues à l'OMC*. Paris : Éditions du CNRS.

ADÉ David et DE SAINT-GEORGES Ingrid (éd.)

2012a. *Les objets dans la formation et l'apprentissage: usages, rôles et significations*. Toulouse : Octarès.

2012b. « Agir avec des objets : penser la part des objets et de l'environnement matériel dans les situations de formation », in : David ADÉ et Ingrid DE SAINT-GEORGES, *Les objets dans la formation et l'apprentissage: usages, rôles et significations*. Toulouse: Octarès.

ADELL Nicolas

2008. *Des hommes de devoir : les compagnons du Tour de France (XVIIIe-XXe siècle)*. Paris : éd. de la Maison des sciences de l'homme.

2009a. *Le choix du métier et la question d'orientation. La transmission*. Paris : Librairie du compagnonnage.

2009b. « Etre et transmettre en compagnonnage », in : Nicolas ADELL, *Le choix du métier et la question d'orientation. La transmission*, p. 84-95. Paris : Librairie du compagnonnage.

2010. « Argumentaire scientifique » préparatoire au colloque international *Transmettre : quel(s) patrimoine(s) ? Autour du Patrimoine Culturel Immatériel*, Toulouse, Université de Toulouse II – Le Mirail, 16-18 juin 2010.

2011a. « Transmettre, verbe intransitif. La marche vers la patrimonialité », in : Nicolas ADELL et Yves POURCHER (éds), *Transmettre : quel(s) patrimoine(s) ?*, p. 99-109. Paris : Michel Houdiard Éditeur.

2011b. « Patrimoine, éthique, identité ». *Ricerca Folklorica* 62.

2011c. « Des hommes-patrimoine », in : Gaetano CIARCIA (éd.), *Passeurs de patrimoine*, p. .Montpellier : PUPV.

2011d. *Anthropologie des savoirs*. Paris : A. Colin.

2014a. « Faire le secret ». *Mondes contemporains* 5.

2014b. « Introduction. Faire le secret ». *Mondes contemporains* 5, p. 3-10.

2014c. « Le lieu, le lien, la loi. Registres du secret ». *Mondes contemporains* 5, p. 11-28.

ADELL Nicolas et SAGNES Sylvie

2012. « Essai d'anthropologie de l'oubli. Le cas de Paul Lacombe », in : Nicolas ADELL et Agnès FINE (dir.), *Histoire et anthropologie de la parenté ; Autour de Paul Lacombe (1834-1919)*. Paris : Éditions du CTHS.

ADELL Nicolas et POURCHER Yves (éds.)

2011a. *Transmettre, quel(s) patrimoine(s)? Autour du patrimoine culturel immatériel*. Paris : Michel Houdiard Éditeur.

2011b. « De quoi le patrimoine est-il le nom ? », in : Nicolas ADELL et Yves POURCHER (éds.), *Transmettre, quel(s) patrimoine(s) ? Autour du patrimoine culturel immatériel*. Paris : Michel Houdiard Éditeur.

ADELL Nicolas, BENDIX Regina, BORTOLOTTI Chiara et TAUSCHEK Markus (éds.)

2015 [à paraître]. *Community and Participation: The Politics of Core Concepts in Heritage Policy and Practice*. Göttingen : Göttingen University Press.

AGUILLAUME Cécile

2003. *De la Bêta à la Swatch. La mutation horlogère suisse dans l'oeil de la presse*. Neuchâtel : Université de Neuchâtel (Mémoire de licence).

2004. *Recherche sur la mise en valeur du patrimoine horloger du Pays de Neuchâtel*. La Chaux-de-Fonds : Musée international d'horlogerie/Éditions Institut L'Homme et le temps.

AGUILLAUME Cécile et COURVOISIER François

2010. « Les Montagnes neuchâteloises, région créative en action », *Espaces* 283, p. 33-41.

AHCI (Académie horlogère des créateurs indépendants)

2010. *The Hands of Time; Celebrating the 25th Anniversary of the Académie Horlogère des Créateurs Indépendants*. Nyon : Adam Szreter.

AKRICH Madeleine, CALLON Michel et LATOUR Bruno (éds.)

2006. *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*. Paris: les Presses de l'école des Mines.

ALEXIS Patricia

1994. *Conservation des savoir-faire en horlogerie*. La Chaux-de-Fonds : Musée international d'horlogerie/Éditions Institut L'Homme et le temps.

ALLÉRÈS Danielle

1991. « Spécificités et stratégies marketing des différents univers du luxe ». *Revue française de marketing* 132-133, p. 70-95.

1992. *L'empire du luxe*. Paris : Belfond.

AMIOUETTE-SUCHET Laurent

2014. « JACQUES-JOUVENOT Dominique et VIEILLE MARCHISET Gilles (dir.), 2012. Socio-anthropologie de la transmission ». *Ethnographiques.org*, Comptes rendus d'ouvrages [en ligne].

<http://www.ethnographiques.org/2014/Amiotte-Suchet> [consulté le 29 décembre 2014].

AMSELLE Jean-Loup

2008. « Retour sur « l'invention de la tradition » ». *L'Homme* 185-186, p. 187-194.

ANDRIEU Bernard

2006. « Hétéro-réflexivité des techniques du corps ». *Le Portique* 17 [En ligne].

<http://leportique.revues.org/779> [consulté le 10 février 2015]

ANDRIEU Bernard (éd.)

2011. *Les corps du chercheur. Une méthodologie immersive*. Paris : L'Harmattan.

APPEL Violaine, LACÔTE-GARYSIAK Lyette et LE NOZACH Delphine (éds.)

2015. *La mise en scène des produits et des marques. Représentations, significations, publics*. Paris : L'Harmattan.

ARM Jean-Philippe

2008. « Le réseau de Sainte-Croix ». *Watch Around* 5 [En ligne].

<http://www.watch-around.com/fr/zone-abonnes/detail-darticle/article/le-reseau-de-sainte-croix.html> [consulté le 19 novembre 2014].

2010a. « Séries limitées et processus industriel ». *Watch Around* 8 [En ligne].

<http://www.watch-around.com/fr/zone-abonnes/detail-darticle/article/series-limitees-et-processus-industriel.html> [consulté le 19 novembre 2014].

2010b. « Les Grandes Sonneries, Himalaya des complications ». *Watch Around* 9 [En ligne].

<http://www.watch-around.com/fr/zone-abonnes/detail-darticle/article/les-grandes-sonneries-himalaya-des-complications.html> [Consulté le 19 novembre 2014].

ARVIDSSON Adam

2006. « Brand Management and the Productivity of Consumption », in : John BREWER et Franck TRENTMANN, *Consuming Cultures, Global Perspectives : Historical Trajectories, Transnational Exchanges*, p. 71-94. Oxford : Berg.

AUBERSON Cédric

2011. « Qu'est-ce qui motive une entreprise comme Audemars Piguet (Renaud & Papi) SA à favoriser l'embauche de jeunes professionnels plutôt que des horlogers expérimentés ? ». *Dossier personnel*, formation de technicien ES en construction horlogère ECOTS (formation en cours d'emploi). Session scolaire 2010-2011. Le Locle : CIFOM, école technique.

AUGÉ Marc

1977. *Pouvoirs de vie, pouvoirs de mort*. Paris : Flammarion.

BABEY Nicolas

1999. *La publicité du territoire : politiques urbaines et régionales*. Thèse de doctorat. Neuchâtel : Université de Neuchâtel.

BACHELIN Auguste

1888. *L'horlogerie neuchâteloise*. Neuchâtel : Attinger Frères.

BAILLOD Gil

1979. *La mesure du temps*. Lausanne : Mondo.

1992 « Rappelez-vous le jour où l'horlogerie suisse faillit passer de vie à trépas ! L'"horifique" 14 février 1968 ». *Le temps stratégique* 45, p. 27-37.

BALANDIER Georges

1963. *Le temps et la montre en Afrique noire ; enquête économico-sociologique*. Bienne : Fédération horlogère suisse.

BARBE Noël, BAULARD Hervé et LIOGER Richard

1989. *Emprunts, Circulation des Techniques et Isolat dans l'Arc Jurassien*. Besançon : Conseil départemental de Franche-Comté.

BARBE Noël et LIOGER Richard

1999. *Les industries jurassiennes: savoir-faire et coopération*. Bern : P. Lang.

BARBE Noël et TORNATORE Jean-Louis

2005. « Introduction : vers une anthropologie de la "prolifération patrimoniale" », in : BARBE Noël et TORNATORE Jean-Louis (éds.), *Lunéville, château des Lumières : les formats d'une cause nationale*, Rapport intermédiaire au ministère de la Culture et de la communication, p. 2-6. Paris : Erase-Lahic-Shadyc.

BARRELET Jean-Marc

1991. « Bref aperçu sur les résistances à l'innovation dans l'industrie horlogère à la fin du XIX^e siècle », in CARDINAL Catherine *et al.*, *L'Homme et le temps en Suisse, 1291-1991*, p. 289-292. La Chaux-de-Fonds : Musée international d'horlogerie/Éditions Institut L'Homme et le temps.

1995. « L'historiographie récente de l'horlogerie suisse », in : Jean-Luc MAYAUD et Philippe HENRY, *Horlogeries : le temps de l'histoire. Actes du Séminaire du Groupe franco-suisse de recherche en histoire de l'horlogerie et des micromécaniques (Neuchâtel-Besançon, 1993-1994)*, p. 21-36. Besançon : Annales littéraires de l'Université de Besançon.

BARRÈRE Christian

2004. « Les dynamiques économiques du patrimoine », in : Christian BARRÈRE *et al.* (éds.), *Réinventer le patrimoine*, p. 109-120. Paris : L'Harmattan.

BARTHELEMY Tiphaine

1988. « Les modes de transmission du patrimoine : synthèse des travaux effectués depuis quinze ans par les ethnologues de la France ». *Études rurales* 110/112, p. 195-212.

BARTHES Roland

1954. *Michelet par lui-même*. Paris : Seuil.

1957. *Mythologies*. Paris : Seuil.

1984. « La mort de l'auteur », in : Roland BARTHES, *Le bruissement de la langue*, p. 61-67. Paris : Seuil.

BATAILLE Georges

1949. *La part maudite*. Paris : Éd. de Minuit.

BAUDRILLARD Jean

1968. *Le Système des objets : la consommation des signes*. Paris : Gallimard.

1970. *La Société de consommation*. Paris : Gallimard.

1972. *Pour une critique de l'économie politique du signe*. Paris : Gallimard.

1981. *Simulacres et simulation*. Paris : Gallimard.

BAUER Gérard (éd.)

2002. *L'aventure de la montre à quartz*. Neuchâtel : Centredoc.

BECKER Annette et DEBARY Octave (éds.)

2012. *Montrer les violences extrêmes, historiciser, créer, muséographier*. Paris : Créaphis.

BECKER Howard

1988. *Les Mondes de l'art*. Paris : Flammarion.

2009. *Comment parler de la société*, Paris : La Découverte.

BENARROSH Yolande

1999. « La notion de transfert de compétence à l'épreuve de l'observation ». *Travail et Emploi* 1, p. 53-65.

BENDIX Regina, BIZER Kilian et GROTH Stefan (éds.)

2010. *Die Konstituierung von Cultural Property: Forschungsperspektiven. Göttingen Studies in Cultural Property*, Volume 1. Göttingen: Göttingen University Press.

BENDIX Regina

1989. « Tourism and Cultural Display: Inventing Traditions for Whom? ». *Journal of American Folklore* 102, p. 131-146.

1997. *In Search of Authenticity: the Formation of Folklore Studies*. Madison ; London : University of Wisconsin.

2000. « The Pleasures of the Ear: Toward an Ethnography of Listening. Cultural Analysis ». *Cultural Analysis* 1.

http://socrates.berkeley.edu/~caforum/volume1/vol1_article3.html [consulté le 16 février 2015].

2002a. « Capitalizing on Memories Past, Present, and Future ». *Theoretical Anthropology* 2(4), p. 469-487.

2002b. « The Uses of Disciplinary History ». *Radical History Review* 84, p. 110-114.

2005a. « Reflections on The Politics of Folk Culture - in the 21st Century ». *Etnografia : Revista do Centro de Estudos de Antropologia Social* 18, p. 195-203.

2005b. « Introduction: Ear to ear, Nose to Nose, Skin to Skin : The Senses in Comparative Ethnographic Perspective ». *Etnofoor* 18(1), p. 3-14.

2015. « Verbal Art and the Expression of the Inexpressible: Making Sense of Sensory Experience ». Special Issue of *Etnográfica*. Revista do Centro de Estudos de Antropologica Social (ISCTE).

2008. « Authenticity », in: Don HAASE (éd.), *The Greenwood Encyclopedia of Folktales and Fairy Tales*, p. 86-88. Westport.

2009a. « Heritage Between Economy and Politics. An Assessment From the Perspective of Cultural Anthropology » in : Laurajane SMITH et Natsuko AKAGAWA (éds.), *Intangible Heritage*, p. 253-269. New York : Routledge.

2009b. « Inheritances: Possession, Ownership and Responsibility ». *Traditiones* 38(2), p. 181-199.

2011. « Héritage et patrimoine: de leurs proximités sémantiques et de leurs implications », in: Chiara BORTOLOTTO et al. (éds.), *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*, p. 99-121. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

BENDIX Regina, EGGERT Aditya et PESELMANN Arnika (éds.)

2012. *Heritage regimes and the state*. Göttingen : Universitätsverlag Göttingen.

BENDIX Regina et HAFSTEIN Valdimar T.

2009. « Culture and Property: An Introduction ». *Ethnologia Europaea* 39(2), p. 5-10.

BENDIX Regina et LOFGREN Orvar

2008. « Rethinking Europe as a Field for European Ethnology ». *Ethnologia Europaea* 38(1), p. 1-3.

BERGSON Henri

1896. *Matière et mémoire. Essai sur la relation du corps à l'esprit*. Paris : PUF.

BERLINER David

2010. « Anthropologie et transmission », *Terrain* 55, p. 4-19.

BERNER Georges-Albert

1961. *Dictionnaire professionnel illustré de l'horlogerie*. La Chaux-de-Fonds : Chambre suisse de l'horlogerie.

<http://www.fhs.ch/berner/> [consulté le 24 septembre 2014]

BERT Jean-François

2004. « Foucault, un anthropologue ? ». *Revue des sciences sociales* 32, p. 150-156.

2007. *Michel Foucault, regards croisés sur le corps (histoire, ethnologie, sociologie)*. Strasbourg : Le Portique.

2011. *Introduction à Michel Foucault*. Paris : La Découverte.

2012a. *Les techniques du corps de Marcel Mauss. Un dossier critique*. Paris : Publications de la Sorbonne.

2012b. *L'atelier de Marcel Mauss. Un anthropologue paradoxal*. Paris : Presses du CNRS.

BERT Jean-François et LAMY Jérôme

2014. *Michel Foucault, un héritage critique*. Paris : Presses du CNRS.

BERTI Anna ET FRASSINETTI Francesca

2000. « When Far becomes Near: remapping of space by tool use ». *Journal of Cognitive Neuroscience* 12(3), p. 415–420.

BEST REFERENCES

1995. « Entretien avec M. Perrin, PDG de Cartier ». *Best Rerences* 4, Paris.

BESSY Christian et CHATEAURAYNAUD Francis

2014. *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*. Paris : Editions Pétra.

BEVILACQUA Salvatore

2007. *Les métamorphoses du tarentisme : la patrimonialisation du "mal apulien"*. Thèse de doctorat. Lausanne : Université de Lausanne.

2011. « Des sons et des lieux : le Salento à l'ère du posttarentisme », in : MEN, *Bruits : échos du patrimoine immatériel*, p. 314-321. Neuchâtel : Musée d'ethnographie.

2014. « La fortune de la diète méditerranéenne : de la médicalisation à la patrimonialisation », *Tsantsa* 19, Société Suisse d'Ethnologie, p. 68-79.

BIDET Alexandra, GAYET-VIAUD Carole et LE MÉNER Erwan

2013. « L'ethnographie en trois dimensions ; un entretien avec Jack Katz ». *La vie des Idées* [En ligne] <http://www.laviedesidees.fr/L-ethnographie-en-trois-dimensions.html> [consulté le 13 novembre 2014].

BIVER Jean-Claude

2010. « Préface », in : Estelle FALLET et Antoine SIMONIN (éds.), *Dix écoles d'horlogerie suisses : chefs-d'œuvre de savoir-faire*, p. 1-2. Neuchâtel : Simonin.

BLANC Jean-François

1988. *Suisse-Hong Kong, le défi horloger. Innovation technologique et division internationale du travail*. Lausanne : Éditions d'En bas.

BLANCHARD Philippe

2011. *L'établissement : étude historique d'un système de production horloger en Suisse (1750-1950)*. Chézard-Saint-Martin : La Châtière.

BLOCH Maurice

1998. *How We think They Think : Anthropological Approaches to Cognition, Memory, and Literacy*. Boulder: Westview Press.

2005. *Essays on Cultural Transmission*. Oxford : Berg.

2012. *Anthropology and the Cognitive Challenge*. Cambridge, etc.: Cambridge University Press.

2013. *L'anthropologie et le défi cognitif*. Paris : Odile Jacob.

BODENMANN Laurence et OECHSLIN Ludwig

2011. *De l'unique à la série : l'interchangeabilité*. Actes du colloque, 19 et 20 octobre 2010. La Chaux-de-Fonds : Musée international d'horlogerie/Éditions Institut L'Homme et le temps.

BOILLAT Johann

2012. *Les véritables maîtres du Temps : le cartel horloger suisse (1919-1941)*. Thèse de doctorat. Neuchâtel : Université de Neuchâtel.

BOILLAT Johann et GARUFO Francesco

2012. « De la protection à la promotion : aux sources du "Swiss made" horloger (1924-1980) », in : Yann DECORZANT *et al.*, *Le "Made in Switzerland" : mythes, fonctions et réalités*, p. 209-226. Basel : Schwabe.

BOLLENS Guillemette

2008. *Le Style des gestes: Corporéité et kinésie dans le récit littéraire*. Lausanne : Éditions de la Bibliothèque d'histoire de la médecine et de la santé.

2012. *The Style of Gestures. Embodiment and Cognition in Literary Narrative*. Baltimore : Johns Hopkins University Press.

BOLTANSKI Luc

1990. « Sociologie critique et sociologie de la critique ». *Politix* 3(10-11), p. 124-134.

BOLTANSKI Luc et ESQUERRE Arnaud

2014. « La "collection", une forme neuve du capitalisme. La mise en valeur économique du passé et ses effets. *Les Temps Modernes* 3(679), p. 5-72.

BOLTANSKI Luc et THEVENOT Laurent

1991. *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.

BOMMSEL Olivier

2010. *L'économie immatérielle. Industries et marchés d'expériences*. Paris : Gallimard.

- BONDAZ Julien, ISNART Cyril et LEBLON Anaïs
2012. « Au-delà du consensus patrimonial. Résistances et usages contestataires du patrimoine ». *Civilisations* 61(1), p. 9-21.
- BONDAZ Julien, GRAEZER BIDEAU Florence, ISNART Cyril et LEBLON Anaïs (éds.)
2014. *Les vocabulaires locaux du patrimoine. Traductions, négociations et transformations*. Münster/Berlin : LIT Verlag.
- BORTOLOTTI Chiara *et al.* (éds.)
2011. *Le patrimoine culturel immatériel : enjeux d'une nouvelle catégorie*. Paris: Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- BOSSHART Nicole
2008. « Le Musée International d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds », in : *Le Pays de Neuchâtel et son patrimoine Horloger*, p. Chézard-Saint-Martin : La Châtière.
- BOUMAZA Magali
2013. « Bernard Andrieu (dir.), Les corps du chercheur. Une méthodologie immersive ». *Quaderni* 80, p. 143-148.
- BOURDIEU Pierre
1972. *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédé de Trois études d'ethnologie kabyle*. Genève : Droz.
1979. *La distinction ; une critique sociale du jugement*. Paris : Éditions de Minuit.
1980. *Le Sens pratique*. Paris : Éditions de Minuit.
- 1984 *Questions de sociologie*. Paris : Éditions de Minuit.
1987. « Programme pour une sociologie du sport », in Pierre BOURDIEU, *Choses dites*, p. 203-216. Paris : Éditions de Minuit.
- BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean-Claude
1970 *La reproduction*. Paris : Éditions de Minuit.
- BOURDONCLE Raymond
1994. « Métier et profession ». *Revue de Recherche en Education* 13, p. 77-96.
- BOURGEOIS François et HUBAULT Fabrice
1994. « Disputes sur l'ergonomie de la tâche et de l'activité, ou la finalité de l'ergonomie en question ». *@ctivités* 1(1), p. 34-53.
- BOUTIE Philippe *et al.*
2013. « 07 h 45 : Marketing produit / 12 h 03 : Expérience client / 16 h 11 : Expérience de marque : l'horlogerie retarderait-elle ? », in: Kalust ZORIK et François COURVOISIER (éds). *Le marketing expérientiel appliqué à l'horlogerie*, p. 31-56. Le Mont-sur-Lausanne : LEP.

BOYER Pascal

1998. « Cognitive Tracks of Cultural Inheritance: How Evolved Intuitive Ontology Governs Cultural Transmission ». *American Anthropologist* 100(4), p. 876-889.

BRIDOUX André

1964. *Alain ; sa vie, son œuvre*. Paris : PUF.

BRIL Blandine

1984. « Description du geste technique ». *Techniques et Culture* 3, p.81-96.

1991. « Techniques du corps », in : Pierre BONTE et Michel IZARD (éds.) *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, p.177-178. Paris : PUF.

BRIL Blandine et ROUX Valentine

1993. « Les compétences impliquées dans l'action ». *Raisons Pratiques* 4, p. 267-286.

2002a. *Le geste technique: réflexions méthodologiques et anthropologiques*, Ramonville Saint-Agne : Erès.

2002b. « Regards croisés sur le geste technique », in : Blandine BRIL et Valentine ROUX (éds.), *Le geste technique: réflexions méthodologiques et anthropologiques*. Ramonville Saint-Agne : Erès.

BROMBERGER Christian

2014. « Le "patrimoine immatériel" entre ambiguïtés et overdose », *L'Homme* 209, p. 143-152.

BROMBERGER Christian (éd.)

1998. *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*. Paris : Bayard.

BROMBERGER Christian et MOREL Alain (éds.)

2001. *Limites floues, frontières vives : des variations culturelles en France et en Europe*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

BRUBAKER Rogers et Frederick COOPER.

2000. « Beyond 'Identity' ». *Theory and Society* 29(1), p. 1-47.

BURKI Aline et EBEL Leana

2008. « A l'heure des petites mains... » : l'embauche d'ouvrières italiennes: enjeux d'une politique d'emploi sexuée dans l'horlogerie, 1946-1962. Neuchâtel : Alphil.

BURNAY Nathalie et KLEIN Annabelle (éds.)

2009. *Figures contemporaines de la transmission*. Namur : Presses universitaires de Namur.

BUSS Bastien

2009a. « Les montagnes neuchâteloises redorées ? », *Le Temps*, 20 Juin 2009.

CALABRESE Vincent

2012. « Le tourbillon des opinions », *Journal de la Haute horlogerie*. <http://journal.hautehorlogerie.org/fr/passion/atelier-technique/le-tourbillon-des-opinions-212/> [consulté le 25 août 2013].

CALLON Michel

1986. « Éléments pour une sociologie de la traduction: la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs en baie de Saint- Brieuc », *L'année sociologique* 36, pp. 169-2008.

CALLON Michel (éd.)

1989. *La science et ses réseaux: genèse et circulation des faits scientifiques*. Paris: La Découverte.

CANDAU Joël

2005. *Anthropologie de la mémoire*. Paris : Armand Colin.

CARDINAL Catherine, JEQUIER François, BARRELET Jean-Marc et BEYNER André

1991. *L'homme et le temps en Suisse, 1291-1991*. La Chaux-de-Fonds : Musée international d'horlogerie/Éditions Institut L'Homme et le temps.

CARRERA Roland

1976. *Les derniers artisans de l'horlogerie*. Tome 1. Neuchâtel : La Suisse horlogère.

1978. *Les derniers artisans de l'horlogerie*. Tome 2. Neuchâtel : La Suisse horlogère.

CASTEL Robert

1997. « Présent et généalogie du présent. Pour une approche non évolutionniste du changement », in : Dominique FRANCHE (éd.), *Au risque de Foucault*, Centre Michel Foucault, Paris : Centre Georges Pompidou.

2005. « Michel Foucault et l'histoire du présent », in : Armand HATCHUEL *et al.* (dir.), *Gouvernement, organisation et gestion : L'héritage de Michel Foucault*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

CERBONESCHI Isabelle

2013. « Comment imaginez-vous l'horlogerie dans trente ans ? ». *Le Temps*, mercredi 24 avril 2013.

CIARCIA Gaetano

2006. *La perte durable. Rapport d'étude sur la notion de "patrimoine immatériel"*. Carnet du Lahic n°1. Paris : LAHIC/Mission à l'ethnologie.

CHACHEREAU Nioclas

2011. *Les intérêts industriels suisses face à l'introduction d'une législation sur les brevets d'invention (1848-1888)*. Mémoire de Master. Lausanne : Université de Lausanne.

CHAMBONNET Pierre

2011. « Le service après-vente, défi perpétuel des horlogers ». *Le Temps*, 23 mars 2011.

CHAPATTE Jacques et WENGER Denise

2007. *Conservation-restauration des polymères utilisés dans l'horlogerie depuis la fin du 19e siècle. Etude ethnographique ; approche pluridisciplinaire*. Recherche appliquée et Développement Projet Sagex n° 15141. Neuchâtel : HE-ARC, Arts appliqués, filière Conservation-restauration.

CHAPUIS Alfred

1948. *L'horlogerie, une tradition helvétique*. Morat.

CHAR René

1946. *Feuillets d'Hypnos*. Paris : Gallimard.

CHARBONNIER Sébastien

2010. *Deleuze pédagogue : la fonction transcendante de l'apprentissage et du problème*. Paris : L'Harmattan.

CHATELARD STORRER Brigitte

2003. *Entretien avec Giulio Papi* à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux d'APRP, les 24 et 25 septembre 2003 [En ligne] http://www.actions.ch/publireportages/2003_06_papi/ [consulté le 22 août 2013].

CHATRIOT Alain

2007, « La construction récente des groupes de luxe français : mythes, discours et pratiques », *Entreprises et Histoire* 46, p. 143-156.

CHEVALLIER Denis (éds.)

1991. « Savoir-faire ». *Terrain* 16. Paris : Mission du patrimoine ethnologique.

CHEVALLIER Denis et CHIVA Isaac (éds.)

1991a. *Savoir faire et pouvoir transmettre : transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*. Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

1991b. « L'introuvable objet de la transmission », in : Denis CHEVALLIER et Isaac CHIVA (éds.). *Savoir faire et pouvoir transmettre: transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*, p. 1-11. Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

1991c. *Des métiers qui disparaissent*. Paris : Universalia.

CHOAY Françoise

1992. *L'allégorie du patrimoine*. Paris : Le Seuil.

CHORON-BAIX Catherine

2000. « Transmettre et perpétuer aujourd'hui ». *Ethnologie française* 30(3), p. 357-360.

CHRONOMANIA

2002. « Une visite chez Philippe Dufour », *Chronomania*. : <http://chronomania.free.fr/Articles/Dufour/visitechezdufour.html> [consulté le 20 janvier 2015].

CHUARD Patrick

2009. « Vilaine, La Tchaux ? Pas pour l'Unesco », *24 Heures*, 26 Juin 2009.

CIARDO Vanessa

2014. *Regard socio-économique sur l'industrie horlogère suisse. Une étude à travers la création de valeur*. Mémoire de Master. Neuchâtel : Université de Neuchâtel.

CLAREN Ursula et alii.

1979. *Trésors de l'artisanat en Suisse romande*. Lausanne : Edita.

CLARK Andy

1998. *Being There: Putting Brain, Body, and World Together Again*. Cambridge : The MIT Press.

CLERIZO Michael

2009. *Masters of Contemporary Watchmaking*. London : Thames & Hudson.

CLOT Yves et FAÏTA

2000. « Genres et styles en analyse du travail. Concepts et méthodes ». *Revue Travailler* 4, p. 7-42.

COHEN Emma

2010. « Anthropology of knowledge », in: Trevor MARCHAND (éd.), *Making Knowledge*, special issue of *Journal of the Royal Anthropological Institute*, p. 193-202. Oxford: Wiley-Blackwell.

COHEN Yves

1994. « Inventivité organisationnelle et compétitivité. L'interchangeabilité des pièces face à la crise de la machine-outil en France autour de 1900 ». *Entreprises et histoire* 5, p. 53-72.

1998. « Tolérances, hiérarchies et doigtés. Interchangeabilité et action hiérarchique dans l'automobile à l'exemple de Peugeot, 1910-1940 ». *Les cahiers d'histoire et de philosophie des sciences*, p. 18-40.

2001. *Organiser à l'aube du taylorisme. La pratique d'Ernest Mattern chez Peugeot, 1906-1919*. Besançon : Presses universitaires franc-comtoises.

2011. « Réflexions sur l'économie de l'interchangeabilité au XXe siècle (le cas de l'automobile) », in: Laurence BODENMANN et al. (éds.), *De l'unique à la série : l'interchangeabilité* : Actes de colloque 19 octobre au 20 octobre 2010, p. 262-283. La Chaux-de-Fonds : Musée international d'horlogerie/Éditions Institut L'Homme et le temps.

CONEIN Bernard, DODIER Nicolas et THEVENOT Laurent

1993. *Les objets dans l'action: de la maison au laboratoire*. Paris : Éditions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

CONTE Edouard, GIORDANO Christian et HERTZ Ellen

2003. « La globalisation ambiguë », *Etudes rurales* 163-164, p. 9-24.

CORNU Roger

1988. « La métis professionnelle » in : Christian BAUDELOT (éd.), *Formes de socialisation de jeunesse populaire et métis professionnelle*, p. 201-211. Nantes : L.E.R.S.C.O.

1991. « Voir et savoir », in : Denis CHEVALLIER et Isaac CHIVA, (éds.), *Savoir faire et pouvoir transmettre: transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*, p. 83-100. Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

CORPATAUX José et CREVOISIER Olivier

2014. « Lost in space: a critical approach of ANT and the social studies of finance ». *Working Paper 4*. Neuchâtel : Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS), Université de Neuchâtel.

CORTAT Alain

1999. « Vivre chez son maître, vivre avec son maître: les conditions de l'apprentissage dans l'horlogerie: Montagnes neuchâteloises, (1740–1810) », in : INSTITUT L'HOMME ET LE TEMPS (éd.), *Apprendre, créer, transmettre: la formation des horlogers: passé et présent: Actes du Colloque du Locle, 20 et 21 novembre 1998*, p. 7-16. La Chaux-de-Fonds : Musée international d'horlogerie/Éditions Institut L'Homme et le temps.

COSANDEY Eric

2013. « Interview avec Vianney Halter ». *Horlogerie-suisse.com* [En ligne]. <http://www.horlogerie-suisse.com/horlomag/articles-horlogers/00158/interview-de-vianney-halter> [consulté le 29 octobre 2014].

COSTET Vincent

2015. « Ils ont un formateur rien que pour eux ». *Arcinfo.ch*, 13 mars 2015. <http://www.arcinfo.ch/articles/regions/canton/ils-ont-un-formateur-rien-que-pour-eux-371294> [consulté le 2 octobre 2015].

COURVOISIER François

2014. « Introduction », in: Kalust ZORIK et François COURVOISIER (éds). *Service après-vente horlogers : nouvelles exigences*, p. 7-11. Le Mont-sur-Lausanne: Editions LEP.

COURVOISIER François et COURVOISIER Fabienne

2012. « Le musée d'entreprise horlogère, instrument de communication des marques ». *La Lettre de l'OCIM* 127 [En ligne]. <http://ocim.revues.org/190> [consulté 1er janvier 2015].

CREVOISIER Olivier

1991. *La transformation de l'industrie horlogère dans l'arc jurassien suisse de 1960 à 1990*. Neuchâtel : Université de Neuchâtel, Ed. de l'Institut de recherches économiques et régionales.

CREVOISIER Olivier, FRAGOMICHELAKIS, Michel, HAINARD François et MAILLAT Denis

1996. *La dynamique des savoir-faire industriels*. Zürich: Seismo.

CSORDAS Thomas

1990. « Embodiment as a Paradigm for Anthropology ». *Ethos* 18(1), p. 5-47.

D'ANDRADE Roy G.

1989. « Culturally based reasoning », in : A. R. H. GELLATLY, D. ROGERS *et al.* (éds.), *Cognition and social worlds*, p. 132-143. Oxford, UK : Oxford University Press.

1995. *The Development of Cognitive Anthropology*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.

DANIELS George

1993. *La Montre : Principes et méthodes de fabrication*. Lausanne : Éditions Scriptor.
[1ère édition 1981, sous le titre *Watchmaking*, London : Sotheby's].

DARENE Nathalie

2014. *Fabriquer le luxe ; le travail des sous-traitants*. Paris : Presses des Mines.

DARMON Muriel

2007. *La Socialisation*. Paris : Armand Colin.

DEBARY Octave

2002a. *La fin du Creusot ou l'art d'accommoder les restes*. Paris : Éditions du C.T.H.S.

2002b. « Le savoir de l'absence », in : Marc-Olivier GONSETH *et al.* (éds.), *Le musée cannibale*, p. 263-272. Neuchâtel: MEN.

2010. « L'incertitude patrimoniale », in : Roger GAILLARD (éd.), *Exposer des idées, questionner des savoirs : les enjeux d'une culture de sciences citoyennes*, p. 225-230. Neuchâtel : Alphil.

2014. « Approche de la sociologie et de l'anthropologie de l'art. Les moments fondateurs de cette histoire disciplinaire et les enjeux principaux de connaissance ». *Résumé de cours*, cours dispensé à l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel, année 2014-2015. http://www5.unine.ch/descriptifs/plans20142015/plan_2633_pp_2014-2015_fr_2ET2009.pdf [consulté le 16 janvier 2015]

DEBRAY Régis

1997. *Transmettre*. Paris : Odile Jacob.

DE CERTEAU Michel

1975. *L'Écriture de l'histoire*. Paris : Gallimard.

1977. « L'histoire, une passion nouvelle ». *Le Magazine littéraire*.

1990.- *L'invention du quotidien 1 ; Arts de faire*. Paris : Gallimard.

DELEUZE Gilles

1986. *Foucault*. Paris: Éditions de Minuit.

DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix

1972. *L'Anti-Œdipe ; Capitalisme et schizophrénie*. Paris : Éditions de Minuit.

1976. *Rhizome*. Paris : Éditions de Minuit.

1980. *Mille Plateaux ; Capitalisme et schizophrénie 2*. Paris : Éditions de Minuit.

DELLA PIETRA Katia

2014. « Industrialisation et horlogerie haut de gamme: une équation qui s'explique », *Bulletin SSC 77*, décembre 2014, p. 40-47.

DERRIDA Jacques

1967. *La voix et le phénomène*. Paris : PUF.

1972. *La dissémination*. Paris : Seuil

DE SAINT-GEORGES Ignès et DUC Barbara

2007. « Order, Duration and Rhythm : Tuning to Complex temporal Arrangements in Workplace Learning » in : G. MORELLO (éd.), *Actes du 5th Palermo International Conference on Social Time. Retrospectives and Futurescapes : Temporal tensions in organizations*.

[http://fapsesrvnt2.unige.ch/Fapse/didlang.nsf/PubPublications/B7FD80CD9BCF8950C1257244004ACA61/\\$FILE/Palermo.pdf](http://fapsesrvnt2.unige.ch/Fapse/didlang.nsf/PubPublications/B7FD80CD9BCF8950C1257244004ACA61/$FILE/Palermo.pdf) [consulté le 10 janvier 2015].

DE SAINT-GEORGES Ignès et FILLIETTAZ Laurent

2008. « Situated Trajectories of Learning in Vocational Training Interactions ». *European Journal of Psychology of Education*, XXIII(2), p. 213-233.

DE SAINT-GEORGES Ignès

2008. « Les trajectoires situées d'apprentissage », in : Laurent FILLIETTAZ *et al.* (éds.), *Cahiers de la Section des Sciences de l'Education* 117, « Vos mains sont intelligentes! » ; Interactions en formation professionnelle initiale, p.159-195.

2012. « Usage des objets et transformation des compétences en formation professionnelle initiale : Une trajectoire de "mise en objet" dans l'atelier d'assemblage des matériaux », in : David ADÉ et Ingrid DE SAINT-GEORGES, *Les objets dans la formation et l'apprentissage: usages, rôles et significations*, p. Toulouse: Octarès.

DICKS Bella et RAUTENBERG Michel

2012. « “Heritage” and “patrimoine” in France and the UK: contested meanings of regeneration ». Intervention au colloque *Local vocabularies of “heritage”*, 8-10 February 2012, Evora (Portugal).

DILLEY Roy

1986. « Tukolor Weavers and the Organisation of Their Craft in Village and Town ». *Africa: Journal of the International African Institute*, 56(2), p. 123-147.

1989. « Secrets and Skills: apprenticeship among Tukolor weavers », in Michael COY (éd.) *Apprenticeship*, p. 181-198. Albany: SUNY Press.

DIMITRIJEVIC Dejan (dir.)

2004. *Fabrication de traditions, invention de modernité*. Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

DODIER Nicolas

1993. « Les arènes des habiletés techniques ». *Raisons Pratiques* 4, p. 115-140.

DONZÉ Pierre-Yves

2009. *Histoire de l'industrie horlogère suisse : de Jacques David à Nicolas Hayek (1850-2000)*, Neuchâtel : Alphil.

2011a. « Le retour de l'industrie horlogère suisse sur le marché mondial : une business history du Swatch Group (1983-2010) ». *Working Paper* 4. Neuchâtel : Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS), Université de Neuchâtel.

2011b. « La crise horlogère suisse de 1975-1985 revue et corrigée ». *Le Temps*, mardi 18 janvier 2011.

2012a. *Histoire du Swatch Group*. Neuchâtel : Alphil.

2012b. « The Changing Comparative Advantages of the Hong Kong Watch Industry, 1950-2010 ». *The Kyoto Economic Review* 81(1), p. 28-47.

2013. « Hong Kong Le lieu de tous les trafics (1950-2000) ». *Watch Around*, 15, p.78-84.

2014a. *A business history of the Swatch Group : the rebirth of Swiss watchmaking and the globalization of the luxury industry*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.

2014b. « Rattraper et dépasser la Suisse » ; *histoire de l'industrie horlogère japonaise de 1850 à nos jours*. Neuchâtel : Alphil.

2014c. « Une PME familiale face à la "crise horlogère" : Aubry Frères SA, Le Noirmont ». *Les entreprises dans les crises économiques du 20e siècle*, p. 207-222. Neuchâtel : Alphil.

2014d. « Organisation industrielle et systèmes de production dans l'industrie suisse de la montre ». *Revue suisse d'histoire* 64(2), p. 321-331.

2015a. « Comment la "haute horlogerie" est devenu un concept marketing ». *Le Temps*, mardi 16 janvier 2015.

2015b. « Franc fort : les leçons de la crise horlogère de 1975-1985 ». *Le Temps*, mardi 3 février 2015.

DORMER Peter

1994. « Learning a Craft », in : Peter DORMER, *The Art of the Maker: Skill and Its Meaning in Art, Craft and Design*, p. 40-57. London: Thames and Hudson.

DOWNEY Greg

2005. *Learning Capoeira: Lessons in Cunning from an Afro-Brazilian Art*. Oxford: Oxford University Press.

2007. « Seeing without Knowing, Learning with the Eyes: Visuomotor 'Knowing' and the Plasticity of Perception » in: Mark HARRIS (éd.), *Ways of Knowing: New Approaches in the Anthropology of Knowledge and Learning*, p. 222-241. New York and Oxford : Berghahn Books.

2010. « Practice without Theory: a neuroanthropological perspective on embodied learning », in: Trevor MARCHAND (éd.), *Making Knowledge*, special issue of Journal of the Royal Anthropological Institute, p. 22-40.

DOWNEY Greg et LENDE Daniel H. (éds.)

2013. *The Encultured Brain. An Introduction to Neuroanthropology*. Cambridge: MIT Press.

DROZ Daniel

2011. « La torréie inscrite à l'UNESCO ? ». *L'Express/L'Impartial*, 3 juin 2011.

DUBAR Claude

1996. « La sociologie du travail face à la qualification et à la compétence ». *Sociologie du Travail* 2, p. 179-193.

ERNY Pierre

1993. « Chevallier (Denis) (sous la dir. de). — Savoir- faire et pouvoir transmettre ». *Revue française de pédagogie* 102 [En ligne]. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfp_05567807_1993_num_102_1_2518_t1_0118_0000_2 [consulté le 22 septembre 2014].

ESCHMANN Fabrice

2011. « Nous sommes à l'aube d'un grand défi pour l'industrie horlogère ; entretien avec Antonio Calce ». *Journal de la haute horlogerie*, jeudi, 17 novembre 2011 [En ligne]. <http://journal.hautehorlogerie.org/fr/points-of-view/interview/the-watch-industry-is-about-to-enter-one-of-its-greatest-challenges-em22em-3076/> [consulté le 25 août 2013].

2012. « Indispensable et infernal spiral », *Montres Passion*. <http://www.hebdo.ch/hebdo/montres-passion/indispensable-et-infernal-spiral> [consulté le 25 août 2013].

ETHNOLOGIE FRANCAISE

2000. *Envers et revers de la transmission*, numéro 30(3).

FABRE Daniel

1997. « Le patrimoine, l'ethnologie », in : Pierre NORA (dir.), *Science et conscience du patrimoine*, p. 59-72. Paris : Fayard.

2000a. *Domestiquer l'histoire. Ethnologie des monuments historiques*. Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

2000b. « L'ethnologie devant le monument historique », in : Daniel FABRE (éd.), *Domestiquer l'histoire. Ethnologie des monuments historiques*, p. 1-29. Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

2007. « Genèses de l'anthropologie : le paradigme des derniers ». Cours donné dans le cadre du *Séminaire du Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (LAHIC) : L'institution de la culture*, années 2007-2010. Paris : LAHIC.

2008. « A propos de la forme scolaire de transmission ». Contribution présentée le 24 janvier 2008, dans le cadre du *Séminaire du Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (LAHIC) : L'institution de la culture*, année 2007-2008. Paris : LAHIC.

FABRE Daniel et IUSO Anna

2009. *Les monuments sont habités*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

FALLET Estelle et CORTAT Alain

2001. *Apprendre l'horlogerie dans les montagnes neuchâteloises, 1740-1810*. La Chaux-de-Fonds : Musée international d'horlogerie/Éditions Institut L'Homme et le temps.

FALLET Estelle et SIMONIN Antoine

2010. *Dix écoles d'horlogerie suisses : chefs-d'œuvre de savoir-faire*. Neuchâtel : Simonin.

FASSIN Didier

1992. *L'espace politique de la santé : Essai de généalogie*. Paris : PUF.

2010. *La raison humanitaire : Une histoire morale du temps présent*. Paris : Seuil.

FASSIN Didier et MEMMI Dominique (dir.)

2004. *Le gouvernement des corps*. Paris : Éditions de l'École Pratiques de Hautes Études en Sciences Sociales.

FAURE Sylvia

2000. *Apprendre par corps: socio-anthropologie des techniques de danse*. Paris: La Dispute.

2002. « Les cadres sociaux de l'incorporation », *Le Passant ordinaire* 42 [En ligne]. <http://www.passant-ordinaire.com/revue/42-504.asp> [consulté le 31 janvier 2012].

2006. « Corps et Formation », in ; Bernard ANDRIEU (éd.), *Le dictionnaire du corps en sciences humaines et sociales*, p. 196-198. Paris: CNRS Éditions.

FEUZ Baptiste

2013. *Multiplication des confrontations à l'image : la cognition distribuée en appui à l'apprentissage du savoir-faire horloger*. Mémoire de Master. Neuchâtel : Université de Neuchâtel.

FILLIETTAZ Laurent, DE SAINT-GEORGES Ignès et DUC Barbara

2010. « Skiing, Cheese Fondue and Swiss Watches : Analogical Discourse in Vocational Training Interactions ». *Vocations and Learning* 3(2), p. 117-140.

2014. « Pratiques coopératives, productions langagières et apprentissage des métiers », in : D. VERNANT *et al.* (éds.), *Les pratiques coopératives : constitution des agents, constitution des œuvres*. Paris : Vrin.

FOUCAULT Michel

1969. « Qu'est-ce qu'un auteur ? ». *Bulletin de la Société française de philosophie* 63(3), p. 73-104.

1975. *Surveiller et punir: naissance de la prison*. Paris: Gallimard.

1976. *Histoire de la sexualité I : La Volonté de savoir*. Paris: Gallimard.

1977. « Pouvoirs et stratégies » (entretien avec J. Rancière). *Les Révoltes logiques* 4, p.89-97.

1984a. *Histoire de la sexualité II : L'usage des plaisirs*. Paris: Gallimard.

1984b. *Histoire de la sexualité III : Le souci de soi*. Paris: Gallimard.

1994. « Le jeu de Michel Foucault », *Dits et écrits*, T. II, p. 298-329. Paris : Gallimard. [1^{ère} éd. 1977].

1997. « *Il faut défendre la société* » ; *cours aux Collège de France 1975-1976*. Paris : Gallimard.

2001. *L'Herméneutique du sujet*. Paris : Seuil/Gallimard.

2004a. *Sécurité, territoire, population ; cours aux Collège de France 1977-1978*. Paris : Gallimard.

2004b. *Naissance de la biopolitique ; cours aux Collège de France 1978-1979*. Paris : Gallimard.

2008. « Nietzsche, la généalogie, l'histoire », in : Michel FOUCAULT, *Philosophie : anthologie*, p. 393-423. Paris : Gallimard. [1^{ère} éd. 1971].

2012. *Du gouvernement des vivants ; cours aux Collège de France 1979-1980*. Paris : Seuil.

FRAGOMICHELAKIS Michel

1994. *Culture technique et développement régional : les savoir-faire dans l'Arc jurassien*. Thèse de doctorat. Neuchâtel : Université de Neuchâtel.

FRICK René-Oscar

1931. «Anciennes coutumes neuchâteloises », in : Heinrich BROCKMANN-JEROSCH (éd.), *La terre helvétique. Ses mœurs, ses coutumes, ses habitations*, p. Neuchâtel : Éditions de la Baconnière.

FUSULIER Bernard Fusulier

2011. « Le concept d'éthos. », *Recherches sociologiques et anthropologiques* 42(1) [En ligne]. <http://rsa.revues.org/661> [consulté le 14 février 2015].

GACHET Stéphane

2011. « La crise a renforcé la notoriété de la marque ; entretien avec François-Paul Journe ». *L'AGEFI*, 27 janvier 2011.

GARUFO Francesco

2009 : « Travail frontalier et segmentation du marché de l'emploi horloger : le cas de Tissot SA (1960-1980) ». *Géo-Regards* 2, p. 23-37.

2011. *L'emploi du temps : l'industrie horlogère suisse et l'immigration (1930-1980)*. Thèse de doctorat. Neuchâtel : Université de Neuchâtel.

GESLIN Philippe

1996. « Synthèse du colloque international Culture et usages du corps », *Annales de la fondation Fyssen* 11, p. 72-81.

2002a. *L'apprentissage des mondes. Une anthropologie appliquée aux transferts de technologies*. Paris et Toulouse : Éditions de la Maison des sciences de l'homme ; Octarès.

2002b. « Les formes sociales d'appropriations des objets techniques ou le paradigme anthropotechnologique ». *Ethnographiques.org* 1 [en ligne] : <http://www.ethnographiques.org/2002/Geslin.html> [consulté le 30 août 2014].

2002c. « Les objets sont notre plomb dans la tête. Efficacités en actions, innovations en usages ». *Techniques et Culture* 40, p. 67-80.

2006. « Anthropologie des techniques », in : Sylvie MESURE *et al.*, *Dictionnaire des Sciences humaines*, p. 1160-1162. Paris : PUF.

2007a. « Les visages du garde-temps. Éléments pour une anthropologie du Design », in : Nicolas BABEY, Philippe GESLIN et Claude-Alain KUENZI (éds.), *Lire l'heure demain*, p. 30-47. HES-SO : Genève.

2007b. « La mise à l'épreuve : connaissances médiatrices et objets intermédiaires dans les relations sociétés-natures. Un point de vue anthropologique », in : Philippe GESLIN et Christophe ALBALADEJO *et al.* (éds.), *La mise à l'épreuve. La transférabilité des connaissances scientifiques en questions*. Paris : QUAE Éditions.

2010. « Expériences du temps et nouvelles valeurs : Changer nos impatiences », in : Kalust ZORIK et François COURVOISIER (éds.), *L'utilisateur horloger dans un monde en mutation*, p. 209-215. Editions LEP. Lausanne.

2012. « La circulation des hommes et des techniques. Réflexions sur l'anthropotechnologie ». *LABOREAL* VIII(2) : <http://laboreal.up.pt/fr/articles/a-circulacao-dos-homens-e-das-tecnicas-reflexoes-sobre-a-antropotecnologia/> [consulté le 30 août 2014].

2013. « Le Grenier aux Merveilles. La part des choses dans le théâtre de Macha Makeieff ». *Pavillon*. Une revue de scénographie/scénologie, p.

GESLIN Philippe et SALEMBIER Pascal

2002. « La fleur, l'épice : usage social du corps et communauté de pratique dans la relance de produits "authentiques" » in : Blandine BRIL et Valentine ROUX (éds.), *Le geste technique : réflexions méthodologiques et anthropologiques*, 253-269. Ramonville Saint-Agne : Erès.

GIRARDET François

2014. « L'inadéquation entre la projection de l'image au niveau de la communication et les prestations du SAV (retranscrit par Michel Cugnet) », in: Kalust ZORIK et François COURVOISIER (éds). *Service après-vente horlogers : nouvelles exigences*, pp. 143-150. Le Mont-sur-Lausanne : LEP.

GIRARDIER Sandrine

2012. « Les Jaquet-Droz et Leschot : un mythe historiographique ? », in : Yann DECORZANT *et al.*, *Le "Made in Switzerland" : mythes, fonctions et réalités*, p. 55-69. Basel : Schwabe.

GIRAUD Claude

2005. *Du Secret; contribution à une sociologie de l'autorité et de l'engagement*. Paris : L'Harmattan.

GLASER Barney et STRAUSS Anselm

1967. *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*. Chicago: Aldine.

GLASMEIER Ami K.

2000. *Manufacturing Time: Global Competition in the Watch Industry, 1795-2000*. New York: Guilford.

GOODY Esther N.

1989. « Learning, Apprenticeship and the Division of Labour », in : Michael COY (éd.), *Apprenticeship: from theory to method and back again*, p. 233-256. Albany: SUNY Press.

GOODY Jack

1977. « Mémoire et apprentissage dans les sociétés avec et sans écriture : la transmission du Bagre ». *L'Homme* 17(1), p. 29-52.

1979. *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Paris : Éditions de Minuit.

1986. *La Logique de l'écriture : aux origines des sociétés humaines*. Paris : Armand Colin.

2007. *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*. Paris : La Dispute.

GRAEZER BIDEAU Florence et ANDRIS Silke (dir.)

2014. « Patrimoine culturel : constitutions, conflits et conventions », *Tsantsa* 19, Société Suisse d'Ethnologie.

GRASSEN Christina

2004. « Skilled vision: an apprenticeship in breeding aesthetics ». *Social Anthropology*, 12(1), p. 41-55.

2007. « Communities of Practice and Forms of Life: towards a rehabilitation of vision », in: Mark HARRIS (éd.), *Ways of knowing: anthropological approaches to crafting experience and knowledge*, p. 203–221. New York, Oxford: Berghahn Books.

2009. *Developing Skill, Developing Vision: Practices of Locality at the Foot of the Alps*. New York, Oxford: Berghahn Books.

GRANDJEAN Joël

2010. « Swissmade, un faux combat », publié sur le site *Horlogerie-suisse*. http://www.horlogerie-suisse.com/billet-horloger-joel/swissmade-un_faux_combat-0842230410.html [consulté le 15 janvier 2015].

2012. « Mouvements. Le graal de l'horlogerie suisse », *Heure Suisse*, 12 juillet 2012, republié sur le site de *Worldtempus*. <http://fr.worldtempus.com/article/tech-report/mouvements-le-graal-de-lhorlogerie-suisse> [consulté le 15 janvier 2015].

2013. « Images stériles », publié sur le site *Horlogerie-suisse*. http://www.horlogerie-suisse.com/billet-horloger-joel/salles_blanches_en_horlogerie-image_sterile-1259161010.html [consulté le 15 janvier 2015].

GREENFIELD Patricia et LAVE Jean

1982. « Cognitive aspects of informal education » in: D. WAGNER et H. STEVENSON (éds.), *Cultural perspectives on child development*, p. 181-207. San Francisco: W.H. Freeman and Company.

GROTH Stefan

2012. *Negotiating Tradition: The Pragmatics of International Deliberations on Cultural Property*. Göttingen: Göttingen University Press.

GUATTARI Félix

2002. *La philosophie est essentielle à l'existence humaine. Entretiens avec Antoine Spire*. Paris : Éditions de l'Aube.

HAFFEMAYER Stéphane MARPEAU Benoît et VERLAINE Julie (éds.)

2011. *Le spectacle de l'histoire*. Rennes : PUR.

HAFSTEIN Valdimar T.

2007. « Claiming Culture : Intangible Heritage Inc., Folklore©, Traditional Knowledge™ », in Dorothee HEMME, Markus TAUSCHEK et Regina BENDIX (éds.), *Prädikat "HERITAGE": Wertschöpfungen aus kulturellen Ressourcen*, p. 75-100. Berlin : LIT Verlag.

2009. « Intangible Heritage as a List: From Masterpieces to Representation », in Laurajane SMITH et Natsuko AKAGAWA (éds.), *Intangible Heritage*, p. 93-111. New York: Routledge.

2011. « Wrestling with the past: national culture, heritage, and the male body ». Conférence donnée lors de la rencontre annuelle de la Société Internationale d'ethnologie et de folklore (SIEF), *People make places – ways of feeling the world*, 17-21, avril 2011, Lisbonne.

2015. « Patrimonial Reflections From Burning Buildings to Bodies of Heritage ». *Ethn@logies* 36 (1-2).

HALBWACHS Maurice

1925. *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris: Alcan.

HANSSENS Nicolas

2008. *Which International Marketing for Luxury Goods? The Case of the Swiss Watch Industry in China*. Mémoire de Master. Neuchâtel : Université de Neuchâtel.

HARRIS Mark

2007. « Introduction », in: Mark HARRIS (éd.), *Ways of Knowing: Anthropological Approaches to Crafting Experience and Knowledge*, p. 1-24. New York, Oxford: Berghahn Books.

HARRIS Mark (éd.)

2007. *Ways of Knowing : Anthropological Approaches to Crafting Experience and Knowledge*. New York/Oxford: Berghahn Books.

HARRIS Marvin

1976. « History and Significance of the Emic/Etic Distinction ». *Annual Review of Anthropology* 5, p. 329-350.

HARTOG François

2002. *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*. Paris: Le Seuil.

HARTOG François et REVEL Jacques

2001. *Les Usages politiques du passé*. Paris : Éditions de l'EHESS.

HARVEY David

2008. « The History of Heritage », in : Brian GRAHAM et Peter HOWARD, *The Ashgate Research Companion on Heritage and Identity*, p. 19-36. London : Farnham.

HAUDRICOURT André-Georges

1987. *La technologie, science humaine: recherches d'histoire et d'ethnologie des techniques*. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

HEADLAND Thomas, PIKE Kenneth, HARRIS Marvin (éds)

1990. *Emics and Etics: The Insider/Outsider Debate*. London: Sage.

HEINICH Nathalie

1996. *Être artiste. Les transformations du statut des peintres et des sculpteurs*. Paris : Klincksieck.

1998. *Ce que l'art fait à la sociologie*. Paris : Éditions de Minuit.

1999. « “Légitimation” et culpabilisation : critique de l’usage critique d’un concept », in Marc-Olivier GONSETH *et al.*, *L’art c’est l’art*, p. 67-76. Neuchâtel : MEN.

2005. *L'Élite artiste. Excellence et singularité en régime démocratique*. Paris : Gallimard.

2008. « La signature comme indicateur d’artification ». *Société et représentations (Ce que signer veut dire)* 25, p. 97-106.

2009a. *La Fabrique du patrimoine. De la cathédrale à la petite cuillère*. Paris : Éditions de la MSH.

2009b. *Faire voir. L'art à l'épreuve de ses médiations*. Paris : Les Impressions nouvelles.

2012. *De la visibilité*. Paris : Gallimard.

HEINICH Nathalie *et al.*

1999. *Authentique ?*. Paris : Éditions du Patrimoine.

HEINICH Nathalie et SHAPIRO Roberta (dir.)

2012. *De l'artification. Enquêtes sur le passage à l'art*. Paris : Éditions de l'EHESS.

HELLMANN Anouck

2011. « L’artisanat horloger comme attraction touristique », conférence donnée lors du *Colloque culture/tourisme ; Le patrimoine culturel immatériel : une chance pour la culture et le tourisme*, 27 octobre 2011. Lucerne : Musée suisse des transports.

HEMME Dorothee, TAUSCHEK Markus et BENDIX Regina (éds.)

2007. *Prädikat “Heritage” Wertschöpfungen aus kulturellen Ressourcen*. Münster: Lit Verlag.

HERTZ Ellen

1998. *The Trading Crowd. An Ethnography of the Shanghai Stock Market*. Cambridge & New York : Cambridge University Press.

2000. « Stock markets as simulacra: Observation that participates : Soft realities », *Tsantsa* 5, Société Suisse d'Ethnologie, p. 40-50.

2002. « Le patrimoine », in : Marc-Olivier GONSETH *et al.* (éds.), *Le musée cannibale*, p.153-168. Neuchâtel : MEN.

2004. « Anthropologie et ethnologie du proche », Leçon inaugurale de Mme Ellen Hertz, le 23 avril 2004, in: *Chroniques universitaires* de l’UNINE 2003/2004, p. 81-95.

2009. « L'événement : l'espace-temps de la reconnaissance », in : Francine SAILLANT (éd.), *Réinventer l'anthropologie ? Les sciences de la culture à l'épreuve des globalisations*, p. 205-220. Montréal : Liber.

2011. « On ne naît pas "femme cuisinière" on le devient : genre et transmission culturelle à l'Unesco », in : Nicolas ADELL et Yves POURCHER (éds.), *Transmettre quel(s) patrimoine(s)*, actes du colloque international tenu à l'Université de Toulouse, le 16-18 juin 2010, p. 223-238. Paris : Michel Houdiard.

2015 [à paraître]. « Bottoms, Genuine and Spurious », in : Nicolas ADELL, Regina BENDIX, Chiara BORTOLOTTI et Markus TAUSCHEK (éds.), *Community and Participation: The Politics of Core Concepts in Heritage Policy and Practice*. Göttingen : Göttingen University Press.

HERTZ Ellen et CHAPPAZ-WITHNER Suzanne

2012. « Introduction : le "patrimoine" a-t-il fait son temps ? ». *Ethnographiques.org* 24, Ethnographies des pratiques patrimoniales : temporalités, territoires, communautés [En ligne]. (<http://www.ethnographiques.org/2012/HertzChappazWirthner> - consulté le 10 novembre 2014).

HERTZ Ellen et GONSETH Marc-Olivier

2008. « Quelques réflexions anthropologiques sur un territoire emergent: le patrimoine culturelle immaterial ». *Bulletin de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales* 3, p. 28-32.

HERZFELD Michael

1982. *Ours Once More : Folklore, Ideology, and the Making of Modern Greece*. Austin : University of Texas Press.

2004. *The Body Impolitic: Artisans and Artifice in the Global Hierarchy of Value*. Chicago : University of Chicago Press.

2007. « Deskillig, "Dumbing Down", and the Auditing of Knowledge in the Practical Mastery of Artisans and Academics: An Ethnographers Response to a Global Problem », in: Mark HARRIS (éd.), *Ways of knowing: anthropological approaches to crafting experience and knowledge*, p. 91-112. New York, Oxford: Berghahn Books.

2009. *Evicted from Eternity: The Restructuring of Modern Rome*. Chicago : University of Chicago Press.

2010. « Rhythm, Tempo, and Historical Time: Experiencing Temporality in the Neoliberal Age ». *Public archaeology: archaeological ethnographies* 8(2-3), p.108-123.

2015 [à paraître]. « Intangible Delicacies. Production and Embarrassment in International Settings », *Ethn@logies* 36 (1-2).

HOBSBAWM Eric

1983. « Introduction: inventing traditions », in : Eric HOBSBAWM et Terence RANGER (éds.), *The Invention of Tradition*, p. 1-14. Cambridge: Cambridge University Press.

1995. « Inventer des traditions ». *Enquête* ; usages de la tradition [En ligne]. <http://enquete.revues.org/document319.html>. [Consulté le 2 octobre 2012].

1996. « Production de masses des traditions et traditions productrices de masses : Europe, 1870-1914 » in : Eric HOBSEBAWM et Terence RANGER (éds.), *L'invention de la tradition*, p. 279-325. Paris : Amsterdam.

HOBSEBAWM Eric & RANGER Terence (éds.)

1983. *The Invention of Tradition*. Cambridge: Cambridge University Press.

HONORE Etienne

2013. « “Au milieu du Rubicon”: pour une histoire du présent ». *Prismes*, revue pédagogique HEP Vaud 18, p. 22-23.

HUTCHINS Edwin

1995. *Cognition in the Wild*. Cambridge : MIT Press.

HUTCHINS Edwin et PALEN Leysia

1993. « Constructing Meaning from Space, Gesture, and Speech », in : Lauren RESNICK *et al.* (éds.), *Discourse, Tools, and Reasoning: essays on situated cognition*, p. 23-40. Berlin: Springer.

INGOLD Tim

1976. *The Skolt Lapps Today*. Cambridge : Cambridge University Press.

1986a. *Evolution and Social Life*. Cambridge : Cambridge University Press.

1986b. *The Appropriation of Nature: Essays on Human Ecology and Social Relations*. Manchester : Manchester University Press.

2000. *The Perception of the Environment: Essays on Livelihood, Dwelling and Skill*. London: Routledge.

2001. « From the Transmission of Representations to the Education of Attention », in: Harvey WHITEHOUSE (éd.), *The Debated Mind. Evolutionary Psychology versus Ethnography*, p. 113-153. Oxford / New York, Berg.

2006. « Walking the Plank: Meditations on a Process of Skill », in: J. R. DAKERS (éd.), *Defining Technological Literacy: Towards an Epistemological Framework*, p. 65-80. New York: Palgrave Macmillan.

2007. *Lines: A Brief History*. Oxon : Routledge.

2010. « To Learn is to Improvise a Movement Along a Way of Life », conférence donnée lors du cycle *The Study of Cognition and Culture Today ; Lecture Series*. London School of Economics et Political Science, Anthropology Department, 27 avril 2010: <http://www.youtube.com/watch?v=lDaaPaK-N5o> [consulté le 14 octobre 2014].

2011. *Being Alive. Essays on Movement, Knowledge and Description*. Londres, Routledge.

2012a. « Towards an Ecology of Materials ». *UCD Humanities Podcast*, 10 février 2012.

2012b. « Wayfaring thoughts: Life, Movement and Anthropology ; Interview with Professor T. Ingold ». *PontoUrbe* 6 : <http://www.pontourbe.net/mapa-da-edicao-11> [consulté le 12 novembre 2013].

2013. *Marcher avec les dragons*. Bruxelles : Zones Sensibles

INGOLD Tim et PALSSON G (éds.)

2013. *Biosocial Becomings: Integrating Social and Biological Anthropology*. Cambridge University Press : Cambridge.

INSTITUT L'HOMME ET LE TEMPS (éd.)

1999. *Apprendre, créer, transmettre: la formation des horlogers: passé et présent*: Actes du Colloque du Locle, 20 et 21 novembre 1998. La Chaux-de-Fonds : Musée international d'horlogerie/Éditions Institut L'Homme et le temps.

ISNART Cyril

2012. « Les patrimonialisations ordinaires. Essai d'images ethnographiées ». *Ethnographiques.org* 24, Ethnographies des pratiques patrimoniales : temporalités, territoires, communautés [En ligne]. <http://www.ethnographiques.org/2012/Isnart> [consulté le 8 février 2015]

ISTASSE Manon

2012. « Challenging heritage in the medina of Fez (Morocco) », intervention réalisée au colloque *Shaping Heritage-scapes. Processes of Patrimonialization in a globalized world*, 27 -28 août, Université de Lausanne.

JABERG Samuel

2014. « La fin des années folles pour l'horlogerie suisse », *Swissinfo.ch* [En ligne]. <http://www.swissinfo.ch/fre/la-fin-des-années-folles-pour-l-horlogerie-suisse/38188502> [consulté le 26 janvier 2015]

JACOB Christian (éd.)

2011. *Lieux de savoirs. Vol. 2 : Les mains de l'intellect*. Paris : Albin Michel.

JACQUES-JOUVENOT Dominique et SCHEPENS Florent

2009. « La transmission des savoirs professionnels : enjeux méthodologiques et théoriques », in : Nathalie BURNAY et Annabelle KLEIN, *Figures contemporaines de la transmission*. Namur : Presses Universitaires de Namur.

JACQUES-JOUVENOT Dominique et VIEILLE MARCHISET Gilles (dir.)

2012. *Socio-anthropologie de la transmission*. Paris : L'Harmattan.

JAHODA Gustav

1977. « In Pursuit of the Emic-Etic Distinction: Can We Ever Capture It? », in : Y. J. POORTINGA, *Basic Problems in Cross-Cultural Psychology*, p. 55–63. Lisse: Swets and Zeitlinger.

JAMIN Jean

1979. *Les lois du silence; essai sur la fonction sociale du secret*. Paris : Maspero.

JEANJEAN Agnès

2006. *Basses Œuvres : une ethnologie du travail dans les égouts*. Paris : Éditions du CTHS.

JEANNERAT Hugues

2010. « Communautés de production-consommation et conventions d'authenticité: Peut-on encore parler d'utilisateur horloger ? », in: Kalust ZORIK et François COURVOISIER (éds). *L'utilisateur horloger dans un monde en mutation*, p. 13-42. Le Mont-sur-Lausanne: LEP.

2012. *Production, consommation et valeur économique : vers une approche territoriale du marché*. Thèse de doctorat. Neuchâtel : Université de Neuchâtel.

JEANNERAT Hugues et CREVOISIER Olivier

2009. « From Proximity to Multi-Location Territorial Knowledge Dynamics: The Case of the Swiss Watch Industry », in: Steffen ROTH (éd). *Non-technological and non-economic innovations: contribution to a theory of robust innovation*, p. 227-449. Bern: Peter Lang.

2011. « Non-Technological Innovations and Multi-local Territorial Knowledge Dynamics in the Swiss Watch Industry ». *International Journal of Innovation and Regional Development* 3, p. 26-44.

2012. « Cultural Activities in Territorial Development: the Case of Cultural and Creative Enterprises in Swiss Watchmaking Industry », in: Luciana LAZZARETTI (éd). *Creative Industries and Innovation in Europe: Concepts, Measures and Comparative Case Studies*, p. p. 232-250. London and New York: Routledge.

JEANNERET Etienne, CAVADINI Jean, PETITPIERRE Max et al. (éds.)

1987. *Un homme et son empreinte : hommage à Gérard Bauer pour ses 80 ans, 8 juin 1987*. Hauterive : Éditions G. Attinger.

JEANNERET Jean-Daniel (éd.)

2009. *La Chaux-de-Fonds, Le Locle : urbanisme horloger*. Le Locle : Éditions G d'encre.

JEANNOT Michel

2013. « Patek Philippe, la belle indépendante », *Bilan*, 24 avril 2013.

2014. « Le clan du silicium », *WThe Journal* [En ligne]. <http://www.wthejournal.com/news/view/le-clan-du-silicium> [page consultée le 21.10.2014].

JÉQUIER François

1972. *Une entreprise horlogère du Val-de-Travers: Fleurier Watch Co SA : de l'atelier familial du XIXe aux concentrations du XXe siècle*. Neuchâtel : La Baconnière.

1977a. « L'horlogerie du Jura : évolution des rapports de deux industries frontalières des origines au début du XIXe siècle », in: *Frontières et contacts de civilisation : colloque universitaire franco-suisse* (Besançon-Neuchâtel, octobre 1977). Neuchâtel : La Baconnière.

1977b. « Les archives d'entreprises : ce que l'historien désire obtenir ». *Revue européenne des sciences sociales et cahiers Vilfredo Pareto* 15(40), p. 87-118.

1983. *De la forge à la manufacture horlogère : (XVIIIe-XXe siècles) : cinq générations d'entrepreneurs de la vallée de Joux au coeur d'une mutation industrielle*. Lausanne : Bibliothèque historique vaudoise.

1984. « Les origines de Jaeger-Le Coultre : un aspect des relations économiques franco-suisse dans la première moitié du XXe siècle », in : *Cinq siècles de relations franco-suisse : hommage à Louis-Edouard Roulet*, p. 245-258. Neuchâtel : La Baconnière.

JEUDY Pierre-Henri

2001. *La machinerie patrimoniale*. Paris : Sens et Tonka.

JORION Paul et DELBOS Geneviève

1984. *La Transmission des savoirs*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'Homme.

JORNOD Joël

2011. *Louis Turban (1874-1951), horloger de La Chaux-de-Fonds, et son monde ; fragments de vies minuscules*. Neuchâtel : Alphil.

JOURDAIN Anne

2010. « La construction sociale de la singularité. Une stratégie entrepreneuriale des artisans d'art ». *Revue Française de Socio-Économie* 2(6), p. 13-30.

2012. « Réconcilier l'art et l'artisanat ; Une étude de l'artisanat d'art ». *Sociologie de l'art* 3(21).

2013. « Les métiers d'art, les réalités économiques d'un secteur méconnu ». *Annales des Mines - Réalités industrielles* 4.

2014a. *Du cœur à l'ouvrage : les artisans d'art en France*. Paris : Belin.

2014b. « Les reconversions professionnelles dans l'artisanat d'art ; du désengagement au réengagement ». *Sociologies pratiques* 1(28).

JOURNAL OF THE ROYAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE

2010. *Making Knowledge: explorations of the indissoluble relation between mind, body and environment*. Special Issue of the Journal of the Royal Anthropological Institute, Trevor MARCHAND (éd.). Oxford: Wiley-Blackwell.

JOUSSE Marcel

1969. *L'anthropologie du geste*. Paris : Éditions Resma.

JUERGENSEN Jules F. U. (dir.)

1882. *Exposition nationale d'horlogerie et internationale de machines et outils employés en horlogerie, en juillet 1881, à La Chaux-de-Fonds, sous le patronage de la Société d'émulation industrielle : rapport du Jury nommé par le Département fédéral de l'agriculture et du commerce*, La Chaux-de-Fonds : [Société d'émulation industrielle], 1882 (La Chaux-de-Fonds : Imprimerie du National suisse).

JULIEN Marie-Pierre

2006. « Techniques du corps », in : Bernard ANDRIEU (éd.), *Dictionnaire du Corps*. Paris : Éditions du CNRS.

2012. « Sujet, subjectivation, subjectivité et sciences sociales », in : J. DENIOT *et al.* (éds.), *L'odyssée du sujet*. Nantes : Les cahiers du Lestamp-Habiter Pips.

2014 [à paraître]. « Techniques corporelles, culture matérielle et identifications en situations », in : M. DURAND *et al.*, *Apprendre les techniques corporelles*. Paris : PUF.

JULIEN Marie-Pierre et ROSSELIN Céline

2003. « C'est en laquant qu'on devient laqueur. De l'efficacité du geste à l'action sur soi » *Techniques & Culture* 40 [En ligne] : <http://tc.revues.org/1454> [consulté le 17 septembre 2014].

2005. *La culture matérielle*. Paris: La Découverte.

JULIEN Marie-Pierre et ROSSELIN Céline (éds.)

2009. *Le sujet contre les objets... tout contre : ethnographies de cultures matérielles*. Paris : Éditions du CTHS.

JULIEN Marie-Pierre, ROSSELIN Céline et WARNIER Jean-Pierre

2006. « Le corps : matière à décrire ». *Corps* 1, p. 45-52.

2009. « 'subjectivité', 'subjectivation', 'sujet' : dialogue », in : Marie-Pierre JULIEN et Céline ROSSELIN (éds.), *Le sujet contre les objets... tout contre. Ethnographies de cultures matérielles*, p. 111-168. Paris : Éditions du CTHS.

JULIEN Marie-Pierre et WARNIER Jean-Pierre (éds.)

1999. *Approches de la culture matérielle. Corps à corps avec l'objet*. Paris : L'Harmattan.

KEBIR Leïla et CREVOISIER Olivier

2004. *Ressources culturelles et développement régional : le cas du patrimoine culturel horloger*. Neuchâtel : Université de Neuchâtel, Éditions de l'Institut de recherches économiques et régionales.

KIRSCHENBLATT-GIMBLETT Barbara

1998. *Destination Culture: Tourism, Museums, and Heritage*. Berkeley: University of California Press.

2004. « Intangible Heritage as Metacultural Production ». *Museum International* 56(1-2), p. 52-65.

KOECHLIN Bernard et LAJOUX Jean-Dominique

1983. « Présentation du centre de documentation et de recherche sur la réalité gestuelle des sociétés humaines. Geste et image ». *Techniques et Culture* 1, p. 131-140.

KUENZI Françoise

2015. « Nouveau record pour l'horlogerie ». *L'Express/L'impartial*, mercredi 4 février 2015.

KUENZI Pierre-Alain

2007. « La publicité horlogère : une histoire iconographique. Etude croisée des marques, de leurs produits et de leurs publics aux XXe et XXIe siècles », in : Nicolas BABEY, Philippe GESLIN et Claude-Alain KUENZI (éds.), *Lire l'heure demain*, p. 6-111. HES-SO : Éditions Genève.

LACHAT Stéphanie

2007a. « L'égalité des sexes dans la Convention collective de l'horlogerie : 50 ans d'attente, 20 ans de progrès », in Jean-Claude RENNWALD *et al.* (éds.), *La Convention collective de travail de l'horlogerie*. Lausanne : Éditions L'Événement syndical.

2007b. *L'industrie horlogère et l'emploi des femmes, ou, la construction des rapports à l'emploi*. Genève : Université de Genève (Thèse de doctorat).

2014. *Les pionnières du temps ; vies professionnelles et familiales des ouvrières de l'industrie horlogère suisse (1870-1970)*. Neuchâtel : Alphil.

LAFERTE Gilles

2006. *La Burgundy et ses vins : images d'origine contrôlée*. Paris : Belin.

LAMOTHE Mathilde

2015 [à paraître]. « Passions ordinaires » ou nouveaux objets patrimoniaux ? Réflexions sur les liens entre sport et patrimoine culturel immatériel ». *Ethn@logies* 36 (1-2).

LANDES David

1983. *L'heure qu'il est: les horloges, la mesure du temps et la formation du monde moderne*. Paris: Gallimard.

LATOUR Bruno

1985. « Les 'Vues' de l'Esprit: une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques ». *Culture Technique* 14, p. 5-29.

1989. *La science en action: introduction à la sociologie des sciences*. Paris: La Découverte.

1991. *Nous n'avons jamais été modernes: essai d'anthropologie symétrique*. Paris: La Découverte.

1993. « Le topofil de Boa Vista ou la référence scientifique-montage photo-philosophique », *Raison Pratique* 4, p. 187-216.

2007. « Une sociologie sans objet; remarques sur l'interobjectivité », in : Octave DEBARY & Laurier TURGEON (éds.), *Objets et mémoires*, p. 37-58. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

2010. « Prendre le pli des techniques », *Réseaux* 28(163).

2012. « Biographie d'une enquête – à propos d'un livre sur les modes d'existence ». *Archives de philosophie* 75(4), p. 549-566.

LATOUR Bruno et WOOLGAR Steven

1988. *La Vie de laboratoire. La Production des faits scientifiques*. Paris : La Découverte.

LAVE Jean

1988. *Cognition in Practice ; Mind, Mathematics and Culture in Everyday Life*. Cambridge : Cambridge University Press.

2008. « “Fait sur mesure”. Les mathématiques dans la pratique quotidienne des tailleurs libériens ». *Techniques et Culture* 51, p.180-213.

2011. *Apprenticeship in critical ethnographic practice*. Chicago : University of Chicago Press.

LAVE Jean et WENGER Etienne

1991. *Situated Learning: Legitimate Peripheral Participation*. Cambridge : Cambridge University Press.

LE BÉ Philippe

2007. « Recherche personnel, désespérément ». *L’Hebdo*, 3 mai 2007.

LENCLUD Gérard

1987. « La tradition n'est plus ce qu'elle était... Sur la notion de “tradition” et de “société traditionnelle” en ethnologie ». *Terrains* 9, p. 110-123.

1994. « Qu’est-ce que la tradition ? », in : Marcel DETIENNE (éd.), *Transcrire les mythologies. Tradition, écriture, historicité*, actes du colloque organisé par le groupe de recherche cnrs-ephe Histoire et anthropologie (Taormina, 10-12 septembre 1992), p. 25-44. Paris : Albin Michel.

LE PORTIQUE

2006. « Marcel Mauss et les techniques du corps », *Le Portique* 17.

LEROI-GOURHAN André

1981. *Le geste et la parole 1: Technique et langage*. Paris: Albin Michel.

LESSAULT Bertrand

2004. « F. Hartog. Régimes d’historicité. Présentisme et expérience du temps », *L’orientation scolaire et professionnelle* 33(3), p. 479-483.

LEVINE Jacques et DEVELAY Michel

2003. *Pour une anthropologie des savoirs scolaires : de la désappartenance à la réappartenance*. Issy-les-Moulineaux : ESF.

LIENGME Marie-Jeanne

1994. *Le sens de la mesure ; l’émergence d’un discours historique centré sur l’industrie horlogère neuchâteloise*. Mémoire de licence en histoire. Neuchâtel : Université de Neuchâtel.

1995. « La perception de l’histoire de l’horlogerie neuchâteloise à la fin du XIX^e siècle », in : Jean-Luc MAYAUD et Philippe HENRY, *Horlogeries : le temps de l’histoire. Actes du Séminaire du Groupe franco-suisse de recherche en histoire de l’horlogerie et des micromécaniques (Neuchâtel-Besançon, 1993-1994)*, p. 37-44. Besançon : Annales littéraires de l’Université de Besançon.

LIENGME Marie-Jeanne et BARRELET Jean-Marc

1996. « L'évolution des structures de production dans l'industrie horlogère des Montagnes jurassiennes à la fin du XIXe siècle. Une mutation escortée par l'histoire », in : Ulrich PFISTER, Brigitte STUDER et Jakob TANNER, *Le travail en mutation : interprétation, organisation et pouvoir, du Moyen Âge à nos jours*, p. 49-64. Zurich : Chronos.

LINDER Patrick

2011. « Les indices défaillants d'une interchangeabilité des composants dans l'horlogerie du XIX siècle: Organisation du travail à Saint-Imier et évolution technologique des mouvements de montres Longines (1867-1930) », in : Laurence BOENMANN *et al.* (éds.), *De l'unique à la série : l'interchangeabilité* : Actes de colloque 19 octobre au 20 octobre 2010, p. 262-283. La Chaux-de-Fonds : Musée international d'horlogerie/Éditions Institut L'Homme et le temps.

LIN YI-CHIEH Jessica.

2011. *Fake Stuff : China and the Rise of Counterfeit Goods*. New York : Routledge.

LURY Celia

2004. *Brands : the Logos of the Global Economy*.. London [etc.] : Routledge.

2011. *Consumer Culture*. Cambridge : Polity Press.

MACLEOD Christine

2007. *Heroes of Invention. Technology, Liberalism and British Identity 1750-1914*. Cambridge: Cambridge university press.

MAILLARD Pierre

2010. « La planète horlogère suisse en mouvements ». *Europa Star Première* 12(4).

2013. « L'horlogerie 2012/2013: consolidation des empires ». *Europa Star Première* 15(2).

MAKOVICKY Nicolette

2010. « Something to Talk About: notation and knowledge making among Central Slovak lace-makers », in: Trevor MARCHAND (éd.), *Making Knowledge, special issue of Journal of the Royal Anthropological Institute*, p. 80-99. Oxford: Wiley-Blackwell.

MARCHAND Trevor (éd.)

2010. *Making Knowledge: explorations of the indissoluble relation between mind, body and environment. Special Issue of the Journal of the Royal Anthropological Institute*. Oxford: Wiley-Blackwell.

MARCHAND Trevor

2001. *Minaret Building and Apprenticeship in Yemen*. Richmond: Curzon.

2002a. « Defining "Tradition" in the Context of Yemen's Building Trade ». *Al-Masara Journal* 3(1), p. 3-25.

2002b. « In the Shadow of a Master », *The British Yemeni Society Journal* 10, p. 8-15.

2003. « A Possible Explanation for the Lack of Explanation; or 'Why the Master Builder Can't Explain What He Knows': Introducing the Informational Atomism Against a "Definitional" Definition of Concepts », in : J. POTTIER *et al.* (éds.), *Negotiating Local knowledge*. p. 30-50. London : Pluto Press.

2007. « Fortifying Futures on Blessed Foundations: Masons, Secrets and Guarantees in Djenné ». *Mande Studies* 7, p. 89-98.
2008. « Muscles, Morals and Mind: Craft Apprenticeship and the Formation of Person ». *British Journal of Educational Studies*, 56(3), p. 245-271.
- 2009a. *The Masons of Djenné*. Bloomington Indiana: Indiana University Press.
- 2009b. « Negotiating License and Limits: Expertise and Innovation in Djenne's Building Trade », *Africa* 79(1), p. 71-91.
- 2010a. « Preface and Introduction: Making Knowledge ». *Journal of the Royal Anthropological Institute* 16(1), p. 1-21.
- 2010b. « Embodied Cognition and Communication: Studies with British Fine Woodworkers ». *Journal of the Royal Anthropological Institute* 16(1), p. 100-120.
2011. « Negotiating Tradition in Practice: Mud Masons and Meaning-making in Contemporary Djenne », in: Jeanne Marie TEUTONICO (éd.), *Terra 2008 Proceedings*. Los Angeles: The Getty Conservation Institute and Trust Publications.
2012. « Knowledge in Hand: Explorations of Brain, Hand and Tool », in: Richard FARDON, Trevor, MARCHAND, Mark NUTTALL *et al.*(éds.), *Handbook of Social Anthropology*, p. 260-269. London: Sage.
2013. « The Djenné Mosque: World Heritage and Social Renewal in a West African Town », in: Oskar VERKAAIK (éd.), *Religious Architecture: anthropological perspectives*, p. 117-148. Amsterdam: Amsterdam University Press.
- 2014a. « Skill and Aging: Perspectives from Three Generations of English Woodworkers », in: Elizabeth HALLAM et Tim INGOLD (éds.), *Making and Growing: Anthropological Studies of Organisms and Artefacts*, p. 183-202. Farnham, Surrey: Ashgate.
- 2014b. « Workshop 1: Craftwork as Problem-Solving ». *Making Futures Journal* 3, p. 1-4.
- MARCHAND Trevor et KRESSE Kai (éds.)
2009. *Knowledge in Practice: Expertise and the Transmission of Knowledge*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- MARSCHALL Tobias
2012. *La Fabrique, l'horlogerie à Genève, une perspective*. Mémoire de Bachelor. Neuchâtel : Université de Neuchâtel.
- MARTI Laurence
1996. *La grande famille, pratiques, représentations et identités horlogères dans le Jura suisse*. Thèse de doctorat. Lyon : Université Lumière Lyon.
1999. « Le retour aux origines : approche socio-anthropologique du développement industriel horloger dans les montagnes neuchâteloises ». *Revue suisse de sociologie* 25(2), p. 183-215.

2003. *L'invention de l'horloger : de l'histoire au mythe de Daniel JeanRichard*, Lausanne : Antipodes, Société d'histoire de la Suisse romande.

2004. *Participation et non-participation à la formation continue professionnelle : l'exemple des horlogers et horlogères ainsi que des cuisiniers et cuisinières*. Bern [etc.] : Direction du programme PNR 43 [etc.].

MATILE François

1999. « Comment la formation s'adapte aux mutations de l'industrie : du retour du guillocheur à la renaissance de l'ingénieur-horloger », in: INSTITUT L'HOMME ET LE TEMPS (éd.) 1999. *Apprendre, Créer, Transmettre: la Formation des Horlogers: Passé et Présent*. Actes du Colloque du Locle, 20 et 21 novembre 1998. La Chaux-de-Fonds : Musée international d'horlogerie/Éditions Institut L'Homme et le temps.

MAUSS Marcel

1960. « Les techniques du corps », in : Marcel MAUSS, *Sociologie et anthropologie*, p. 363-386. Paris : PUF.

MAYAUD Jean-Luc et HENRY Philippe (éds.)

1995. *Horlogeries : le temps de l'histoire*. Actes du Séminaire du Groupe franco-suisse de recherche en histoire de l'horlogerie et des micromécaniques (Neuchâtel-Besançon, 1993-1994). Besançon : Annales littéraires de l'Université de Besançon.

McCRACKEN Grant

2005. *Culture and Consumption II : Markets, Meaning, and Brand Management*. Bloomington : Indiana University Press.

MERCIER Alain, SCHUBAUER-LEONI Maria Luisa, DONCK Elisabeth et AMIGUES René

2005. « The Intention to Teach and School Learning : the Role of Time », in : Anne-Nelly PERRET-CLERMONT (éd.), *Thinking Time ; a Multidisciplinary Perspective in Time*, pp. 141-154. Bern, Toronto : Hogrefe and Huber publ.

MICHAUD Yves

2013. *Le nouveau Luxe : expériences, arrogance, authenticité*. Paris : Stock.

MILLROY Wendy Lesley

1992. « An Ethnographic Study of the Mathematical Ideas of a Group of Carpenters ». *Journal for Research in Mathematics Education*, p. i-210.

MITCHELL Richard G.

1993. *Secrecy and fieldwork*. Newbury Park ; London [etc.] : Sage.

MONCHATRE Sylvie et WOEHL Bernard (éds.)

2014. *Temps de travail et travail du temps*. Paris : Publications de la Sorbonne.

MONGIN Olivier

1993. « Les fils ténus de la transmission », *Recherches de science religieuse* 81(2).

MOREL Alain (éd.)

1989. *Cultures du Travail*. Séminaire de Royaumont, Paris : Ministère de la Culture et de la Communication/Maison des sciences de l'homme.

MORIN Olivier

2011. *Comment les traditions naissent et meurent. La transmission culturelle*. Paris : Odile Jacob.

MORRISSET Lucie K.

2009. *Des régimes d'authenticité. Essai sur la mémoire patrimoniale*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

2014. « Apparatus or Community? Heritage as two visions of the Hereafter », intervention au panel *The Historical Formation of Heritage Conceptions in Cultural Contexts* du deuxième colloque de l'Association of Cultural Heritage Studies, 2-4 décembre 2014, Canberra.

MOTTU-WEBER Liliane

2000. « La formation professionnelle dans l'horlogerie genevoise et son évolution entre la fin du XVIII^e siècle et la période de la Restauration », in : INSTITUT L'HOMME ET LE TEMPS (éd.), *Apprendre, créer, transmettre: la formation des horlogers: passé et présent*: Actes du Colloque du Locle, 20 et 21 novembre 1998, p. 33-41. La Chaux-de-Fonds: Institut l'Homme et le temps.

MUELLER Bernard, SIMONIN Antoine et MIX ET REMIX

2006. *Les métiers de l'horlogerie*. Chézard-St-Martin: La Chattière.

MUNZ Hervé

2011a. « L'"artisanat traditionnel" dans l'horlogerie suisse : une catégorie introuvable ? ». *Schweizer Volkskunde = Folklore suisse = Folclore svizzero* (Basel) 101(1), p. 8-13.

2011b. « Le savoir-faire et le savoir-taire. Du secret et de la transmission dans les pratiques horlogères de l'Arc jurassien suisse », in : Nicolas ADELL et Yves POURCHER (éds.), *Transmettre quel(s) patrimoine(s)*, actes du colloque international tenu à l'Université de Toulouse, le 16-18 juin 2010, p. 86-96. Paris : Michel Houdiard Éditeur.

2011c. « Les (im)mobiles frontières du patrimoine horloger de l'Arc jurassien », in : Doris WASTL-WALTER et Patrick RERAT, *Géo-Regards; Mobilité et Développement transfrontalier*, pp. 43-58. Neuchâtel: Alphil.

2012a. « L' "ébauche" du geste. Apprentissage horloger et (trans)formation des corps ». *Tsanta* 17, p. 168-172.

2012b. « La fabrication et les usages politiques du "patrimoine horloger" dans le Pays de Neuchâtel ». *Ethnographiques.org*, Numéro 24 ; Ethnographies des pratiques patrimoniales : temporalités, territoires, communautés [en ligne]. <http://www.ethnographiques.org/2012/Munz> [consulté le 15 septembre 2014].

2012c. « Le geste horloger comme patrimoine immatériel de l'Arc jurassien suisse? », in *Connaissances no(s) limite(s)*, Actes du 1^{er} congrès de l'Association française d'ethnologie et d'anthropologie (AFEA), 21-24 septembre 2011, Paris. [En ligne]. <http://afea2011.sciencesconf.org/browse/author?authorid=191067> [consulté le 15 septembre 2014].

2012d. « Les corps en héritage? Compétences horlogères et constructions patrimoniales dans l'Arc jurassien suisse », in Présentation du colloque *Re-membering the Body*, 6-8 septembre 2012. Neuchâtel : Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel.

2013. « Du "patrimoine horloger" comme écran », in MEN, *Hors-Champs*, catalogue d'exposition, pp. 154-159. Neuchâtel : MEN.

2014a. « Foucault à l'usage d'un ethnologue. Ethnographie et généalogie d'un dispositif patrimonial dans le monde horloger suisse », in : Jean-François BERT et Jérôme LAMY, *Michel Foucault, un héritage critique*, p. 197-205. Paris : Presses du CNRS.

2014b. « Le silence des fabriques. Réflexions sur l'absence du "savoir-faire horloger" de la liste du patrimoine immatériel neuchâtelois », in : Ellen HERTZ et Fanny WOBMANN-RICHARD (éds.), *Complications neuchâteloises : histoire, territoire, patrimoine*, p. 137-157. Neuchâtel : Alphil.

2014c. « Pas si suisse que ça, l'horlogerie suisse ». *WThe Journal*. <http://www.wthejournal.com/news/view/pas-si-suisse-que-ca-lhorlogerie-suisse> [consulté le 7 août 2014].

2014d. « La valorisation du patrimoine horloger comme facteur de perte du savoir-faire ? Enquête sur le point de vue des gens de métier ». *Bulletin de la Société suisse de chronométrie* 76, septembre 2014, p. 23-27.

2014e. « Savoir taire pour faire vendre ? Quelques hypothèses sur le secret affiché par les marques horlogères ». *Horlogerie-suisse* [En ligne]. <http://www.horlogerie-suisse.com/horlomag/billet-horloger/00231/savoir-taire-pour-faire-vendre-quelques-hypotheses-sur-le-secret-affiche-par-les-marques-horlogeres> [consulté le 15 septembre 2014].

2014f. « La chair(e) de l'horlogerie "authentique". Les théâtralisations du corps des praticien-ne-s dans la communication publicitaire des marques à la Foire de Bâle ». *Tsantsa* 19, Société Suisse d'Ethnologie, p.

2014g. « Patrimonialiser et transmettre. Les mises en patrimoine de l'horlogerie en Suisse et leurs effets sur les gens de métier », in : Silke ANDRIS et Sabine EGGMANN, *Archives suisses du folklore*, p. 200-220. Bâle : Société suisse des traditions populaires.

2015. [à paraître]. « La captation patrimoniale des savoir-faire horlogers au risque de leur transmission », *Ethnologies* 2014/2, Le patrimoine culturel immatériel. Québec : Presses de l'Université Laval.

MUNZ Hervé et GESLIN Philippe

2010. « Le patrimoine culturel immatériel à l'épreuve des savoir-faire horlogers de l'Arc Jurassien ». *Museums.ch* 5, AMS, ICOM-Suisse, p. 26-29.

MUSEE D'ETHNOGRAPHIE DE NEUCHÂTEL (MEN)

2007. *Figures de l'artifice*, catalogue d'exposition. Neuchâtel : MEN.

2011. *Bruits ; échos du patrimoine immatériel*, catalogue d'exposition. Neuchâtel : MEN.

2013. *Hors-Champs*, catalogue d'exposition. Neuchâtel : MEN.

MUSEE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE (MIH)

1987. *La Main et l'outil*. Exposition temporaire du 27 mars au 27 septembre 1987. La Chaux-de-Fonds : Musée international d'horlogerie.

NADER Laura

1972. « Up the Anthropologist-Perspectives Gained From Studying Up », in : Dell HYMES (éd.), *Reinventing Anthropology*, p. 284-311. New York: Pantheon Books.

NIETZSCHE Friedrich

1966. « Préface », in: Friedrich NIETZSCHE, *Généalogie de la Morale*. Paris : Gallimard. [1ère éd. 1887].

NISSELS Perrine

2015. *L'industrie horlogère suisse face aux smartwatches, quelle résilience ?* Mémoire de Master. Neuchâtel : Université de Neuchâtel.

NORA Pierre

2011. *Présent, nation, mémoire*. Paris : Gallimard.

NORA Pierre (éd.)

1984. *Les lieux de mémoire*. Tome 1. *La république*. Paris : Gallimard.

1997. *Science et conscience du patrimoine*. Paris : Fayard.

NOYES Dorothy

1989. *The Uses of Tradition: Arts of Italian Americans in Philadelphia*. Philadelphia: Philadelphia Folklore Project and Samuel S. Fleisher Art Memorial.

2005. « Rites de liberté, rites de contrainte: fête populaire et transition politique en Catalogne dans les années 1970 ». *Bulletin d'histoire politique* 14, p. 133-146.

2007. « Voice in the Provinces: Submission, Recognition, and the Making of Heritage », in: Dorothee HEMME, Markus TAUSCHEK et Regina BENDIX (éds.), *Prädikat "Heritage."* *Wertschöpfungen aus kulturellen Ressourcen*, p. 33-52. Münster: Lit Verlag.

2009. « Three Traditions ». *Journal of Folklore Research* 46, p. 233-268.

2011a. « Necessity and Freedom in the Tradition Process », *Journal of Living Folklore* 3, p. 3-13.

2011b. « Traditional Culture: How Does it Work? ». *Museum Anthropology Review* 5, p. 39-47.

2011c. « La fête ou le fétiche, le geste ou la gestion. Du patrimoine culturel immatériel comme effet pervers de la démocratisation », in : Chiara BORTOLOTTI *et al.* (éds.), *Le patrimoine culturel immatériel : enjeux d'une nouvelle catégorie*, p.125-148. Paris: Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

2014. « Heritage, Legacy, Zombie: How to Bury the Undead Past », in: Deborah KAPCHAN (éd.), *Intangible Heritage in Transit*, p. 58-86. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.

O'CONNOR Erin

2005. « Embodied Knowledge: the experience of meaning and the struggle towards proficiency in glass- blowing ». *Ethnography* 6(2), p. 183–204.

ODLAND- PORTISCH Anna

2010. « The Craft of Skilful Learning: Kazakh Women's Everyday Craft Practices in Western Mongolia », in: Trevor MARCHAND (éd.), *Making Knowledge*, special issue of Journal of the Royal Anthropological Institute, p. 62-79.

OPPLIGER Simone

1980. *Quand nous étions horlogers: Images-portrait de mon pays*. Lausanne : Payot.

ORLEAN André

2011. *L'empire de la valeur. Refonder l'économie*. Paris : Le Seuil.

PARATTE Véronique

2003. *Marketing et publicité dans l'horlogerie: le cas de Longines de 1900 à 1962. Mémoire de licence*. Mémoire de licence. Neuchâtel: Université de Neuchâtel.

PASQUIER Hélène

2008. *La Recherche et Développement en Horlogerie: Acteurs, Stratégies et Choix Technologiques dans l'Arc Jurassien (1900-1970)*. Neuchâtel: Alphil.

PELLEGRIN Jacques

1991. « Les savoir-faire : une très longue histoire ». *Terrain* 16, p. 106-113.

PERRET Jean-François

2005. « Time for Learning », in : Anne-Nelly PERRET-CLERMONT (éd.), *Thinking Time ; a Multidisciplinary Perspective in Time*, p. 137-140. Bern, Toronto : Hogrefe and Huber publ.

PERRET Thomas, TISSOT Laurent *et al.* (éds.)

2000. *Microtechniques et mutations horlogères. Clairvoyance et ténacité dans l'arc jurassien*. Hauterive : Attinger.

PERRET-CLERMONT Anne-Nelly et LAMBOLEZ Sophie

2005. « Time, Mind and Otherness », in : Anne-Nelly PERRET-CLERMONT (éd.), *Thinking Time ; a Multidisciplinary Perspective in Time*, pp. 1-12. Bern, Toronto : Hogrefe and Huber publ.

PERRENOUD Marc

2015. « Les traditions anarchistes et socialistes dans le canton de Neuchâtel. Mythes et limites des mouvements ouvriers », in : Ellen HERTZ et Fanny WOBMANN-RICHARD (dir.), *Complications neuchâteloises : histoire, territoire, patrimoine*, pp. 99-116. Neuchâtel : Alphil.

PERRIN Julie

2011. « Le savoir-toucher du rebouteux. Réflexions autour d'un apprentissage sensoriel propre à une pratique "traditionnelle" de guérison en Suisse romande », in : Nicolas ADELL et Yves POURCHER (éds), *Transmettre : quel(s) patrimoine(s) ?*, p. 99-109. Paris : Michel Houdiard Éditeur.

2014. « Le "patrimoine" comme économie des restes ». *Tsantsa* 19, Société Suisse d'Ethnologie, p. 27-37.

PETITAT André

2000. *Secret et lien social; actes du colloque "Secret et société"*. Paris : L'Harmattan.

PETRIC Boris

2015. « The Global Wine Alliance: an Ethnography of the New Transnational Elite in Hong Kong », intervention lors de la journée d'étude organisée par Marc Abélès, *Routes of luxury*, Collège d'Etudes Mondiales, Paris, 8-9 janvier 2015.

PRADELLES DE LATOUR Charles-Henry

1985. « G. Delbos & P. Jorion, La Transmission des savoirs ». *L'Homme* 25(96), p. 151-153.

POTTE-BONNEVILLE Matthieu

2002. « Dispositif ; Foucault prêt-à-porter ». *Vacarme* 18 [En ligne].

<http://www.vacarme.org/article230.html>

[consulté le 25 juin 2013].

2004. *Michel Foucault, l'inquiétude de l'histoire*. Paris : PUF.

POULOT Dominique

1997. *Musée, nation, patrimoine, 1789-1815*. Paris : Gallimard.

2001. *Patrimoine et Musée : l'institution de la culture*, Paris : Hachette.

2006. *Une histoire du patrimoine en Occident XVIIIe-XXIe siècle : du monument aux valeurs*. Paris : PUF.

POULOT Dominique (éd.)

2002. *Patrimoine et modernité*. Paris: L'Harmattan.

POULOT Dominique et GRANGE Daniel (éd.)

1997. *L'esprit des lieux. Le patrimoine et la cité*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

PRENTICE Rebecca

2008. « Knowledge, Skill, and the Inculcation of the Anthropologist: Reflections on Learning to Sew in the Field ». *Anthropology of Work Review* 29(3), p. 54-61.

2012. « No One Ever Showed Me Nothing": Skill and Self-making Among Trinidadian Garment Workers ». *Anthropology & Education Quarterly* 43(4), p. 400-414.

PYNSON Joël

2008. « Le chronographe-bracelet calendrier: 1890-1990 ». *Chronométraphilia*, 63(1), p. 29-50.

QUÉRÉ Louis

1997. « La situation toujours négligée », *Réseaux* 85, Toulouse : CENT.

RADJA Ivan

2010. « C'est quoi, au juste, la haute horlogerie? », *Le Matin Dimanche*, 27 novembre 2010.

RADKOWSKI Georges-Hubert

1988. *Métamorphoses de la valeur ; essai d'anthropologie économique*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.

RANCIERE Jacques

1990. *Aux bords du politique*. Paris : Osiris.

RAUTENBERG Michel

2003. *La rupture patrimoniale*. Paris: A la croisée.

2011. « Industrial Heritage, Regeneration of Cities and Public Policies in the 1990s: Elements of a French/British Comparison ». *International Journal of Heritage Studies* 1(12), p.

REITZ Maude

2011. *Je n'ai rien vu à Tchernobyl : le difficile traitement de la mémoire et de l'histoire de la catastrophe en Ukraine*. Mémoire de licence. Neuchâtel : Université de Neuchâtel.

REVEL Judith

2006. *Le vocabulaire de Michel Foucault*. Paris : Ellipses.

2008. « The Materiality of Immaterial. Against the Return of Idealisms and New Vitalisms ». *Radical Philosophy* 149, p.

2011. « Usages des lectures de Foucault », Colloque international *Usages de Foucault*, Bordeaux 3-5 mars 2011. <http://www.youtube.com/watch?feature=endscreen&v=fu4sfCIfeb4&NR=1> [consulté le 12 décembre 2012].

REYMONDIN Charles-André, MONNIER, Georges, JEANNERET Didier et PELARATTI Umberto

1998. *Théorie d'horlogerie*. Neuchâtel : Fédération des écoles techniques de Suisse.

RICE Tom

2010. « Learning to Listen: auscultation and the transmission of auditory knowledge », in : Trevor MARCHAND (éd.), *Making Knowledge*, special issue of *Journal of the Royal Anthropological Institute*, p. 41-61. Oxford: Wiley-Blackwell.

RICOEUR Paul

2000. *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Le Seuil.

ROTH Steffen (éd. Sc.)

2009. *Non-technological and non-economic innovations: contribution to a theory of robust innovation*. Bern: Peter Lang.

ROY Ellen, LYCETT Stephen J. et JOHNS Sarah E. (éds.)

2013. *Understanding Cultural Transmission in Anthropology. A Critical Synthesis*. Oxford, New York : Bergahn.

SALEMBIER Pascal, THEUREAU Jacques et RELIEU Marc (éds.)

2004. « Activité et Action/Cognition Située ». @CTIVITES 2(1), p. 1-10.

SALMON Christian

2007. *Storytelling : la machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*. Paris : La Découverte.

SCHALLER François

1991. « Les crises horlogères, y a-t-il une spécificité ? », in Catherine CARDINAL *et al.*, *L'Homme et le temps en Suisse, 1291-1991*. La Chaux-de-Fonds : Musée international d'horlogerie/Éditions Institut L'Homme et le temps.

SCHATZMAN Leonard et STRAUSS Anselm L.

1973. « Strategies for analyzing », in : Leonard SCHATZMAN et Anselm L. STRAUSS, *Field Research. Strategies for a Natural Sociology*, p. 108-127. USR: Prentice Hall.

SCHEURER Frédéric

1914. *Les crises de l'industrie horlogère dans le canton de Neuchâtel (en tenant compte plus spécialement de La Chaux-de-Fonds)*. [La] Neuveville : Beerstecher.

SCHEURER Hugues

1995. « Paysans-horlogers : mythe ou réalité ? », in : Jean-Luc MAYAUD et Philippe HENRY, *Horlogeries : le temps de l'histoire. Actes du Séminaire du Groupe franco-suisse de recherche en histoire de l'horlogerie et des micromécaniques (Neuchâtel-Besançon, 1993-1994)*, p. 45-53. Besançon : Annales littéraires de l'Université de Besançon.

SCHINDLER Georg

1978. *Die Cabinotiers von Genf*. München: auf Kosten des Autors veröffentlicht.

SENNETT Richard

2008. *The Craftsman*. London: Allen Lane.

SENNELART Michel

2011. « Foucault et les "actes de vérités" du christianisme », Colloque international *Usages de Foucault*, Bordeaux 3-5 mars 2011. <http://www.youtube.com/watch?v=FGeccAewtFY> [consulté le 12 décembre 2012].

SERMIER Caroline et PAPI Giulio

2006. *Finitions et décorations horlogères haut-de-gamme*. Le Brassus, Le Locle : Éditions Audemars Piguet et Renaud Papi.

SIGAUT François

1991. « L'apprentissage vu par les ethnologues. Un stéréotype ? », in : Denis CHEVALLIER et Isaac CHIVA (éds.). *Savoir faire et pouvoir transmettre: transmission et apprentissage des savoir-faire et des techniques*, p. 33-42. Paris: Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

SIHH (Salon International de la Haute horlogerie)

2000. *Maître horloger. Une culture, un métier, un art*. Genève: Fondation de la Haute horlogerie.

SILVERSTEIN Michael et FISKE Neil

2005. *Trading Up: Why Consumers Want New Luxury Goods and How Companies create them*. New York: Portfolio.

SIMMEL Georg

1996. *Secret et sociétés secrètes*. Paris : Circé.

[1^{ère} édition 1908].

SIMPSON Edward

2006. « Apprenticeship in Western India ». *Journal of the Royal Anthropological Institute* 12, p. 151-171.

SINCLAIR Simon

1997. *Making Doctors: an institutional apprenticeship*. Oxford: Berg.

SITNIKOFF F.

1988. *Les savoirs ouvriers, acquisition et transmission dans les métiers de l'imprimerie*. Paris : Université de Paris VII.

SMITH Laurajane

2006. *The Uses of Heritage*. London and New York : Routledge.

SMITH Laurajane et AKAGAWA Natsuko (éds.)

2006. *Intangible Heritage*. New York: Routledge.

SÖDERSTRÖM Ola et CLOT Laurence

2010. « The mobile constitution of Society. Rethinking mobility-society nexus ». *Working Paper*, 7. Neuchâtel : Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS), Université de Neuchâtel.

SOMMIER G.

1987. *Les métiers d'art en voie de disparition nécessaires à la maintenance du patrimoine*. Rapport à la direction de l'artisanat, Paris.

SOUGY Nadège

2005. « Entre protection et identification : la marque des montres suisses », in : Danielle ALLÉRÈS, *Marques de luxe, significations et contenu*, Economica, p. 29-43.

2014. « Swiss Made of the World, Places of Origin and Haute Horlogerie in Global Markets in the 21st Century », communication réalisée dans le cadre du colloque international intitulé *Global Luxury. Organizational change and emerging markets in the luxury industry since the 1970s* par Pierre-Yves Donzé, Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, 5-7 novembre 2014.

SOUGY Nadège (éd. sc.)

2013. *Luxe et internationalisation (XVIe-XXIe siècles)*. Neuchâtel : Alphil.

SPOSITO Maylis

2013. « Transmission et trajectoires biographiques symptomatiques : le cas des femmes dans les carrières scientifiques et techniques non mixtes ». *Sociologies pratiques* 2(27), p. 171-172.

STROOBANTS Marcelle

1993. *Savoir-faire et compétences au travail : une sociologie de la fabrication des aptitudes*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.

1994. « La visibilité des compétences », in : Françoise ROPE et Lucie TANGUY (éd.), *Savoirs et compétences : de l'usage de ces notions dans l'école et l'entreprise*, p. 175-203. Paris : L'Harmattan.

2002. « La qualification ou comment s'en débarrasser », in : Joaquim DOLZ et Edmée OLLAGNIER. *L'énigme de la compétence en éducation*, p. 61-73. Bruxelles : De Boeck Supérieur.

2009. « Dénouer les ficelles du métier pour connecter les savoirs formels et informels ». *Techniques et Culture* 1(51), p. 164-179.

STUECKI Isabelle

2009. « Le patrimoine est un acteur qui structure notre champ social ; entretien avec Hervé Munz ». *Le Courrier*, 9 juillet 2009.

SUCHMANN Lucy

1987. *Plans and situated actions: the problem of human-machine communication*. New York: Cambridge University Press.

SUTTON David

2006. « The Body Impolitic: Artisans and Artifice in the Global Hierarchy of Value (review) ». *Journal of Modern Greek Studies* 24(2), p. 463-465.

TEISSONNIÈRES Gilles

2007 « Agnès Jeanjean, *Basses Œuvres : une ethnologie du travail dans les égouts* », *L'Homme* 184, p.

TINDALL B. Allan

1976. « Theory in the study of cultural transmission ». *Annual review of anthropology* 5, p. 195-208.

TIRAN André

2014. « Prix, valeur et inégalités économiques : les leçons de l'histoire », communication réalisée dans le cadre du colloque international intitulé *Ca n'a pas de prix ! Les dessous de la valeur du luxe*, Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, 21-22 novembre 2014.

THEURY Marc

1878. *Notice historique sur l'horlogerie suisse*. Paris ; Neuchâtel : Exposition universelle de Paris ; Attinger.

THOMPSON Michael

1979. *Rubbish Theory. The Creation and Destruction of Value*. New York: Oxford University Press.

TISSOT Laurent et BUJARD Jacques (éds.)

2008. *Le Pays de Neuchâtel et son patrimoine horloger*. Chézard-Saint-Martin : La Chatière.

TISSOT Laurent et DAUMAS Jean-Claude Jacques (éds.)

2004. *L'Arc jurassien : histoire d'un espace transfrontalier*. Neuchâtel. Besançon : Conférence TransJurassienne.

TJITSKE KALSHOVEN Petra

2010a. « Something borrowed, something new? Practices and politics of imitation: an introduction ». *Etnofoor* 22(1), p. 7-10.

2010b. « Things in the making: Playing with imitation ». *Etnofoor* 22(1), p. 59-74.

THEUREAU Jacques

1992. *Le cours d'action: analyse sémiologique. Essai d'une anthropologie cognitive située*. Berne : Peter Lang.

2000. « Anthropologie cognitive et analyse des compétences », in : Jacques THEUREAU, *L'analyse de la singularité de l'action*, p. 171-211. Paris : PUF.

THÉVENOT Laurent

2006. *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*. Paris : La Découverte.

TORNATORE Jean-Louis

2004a. « Beau comme un haut fourneau. Sur le traitement en monument des restes industriels ». *L'Homme* 170, p. 79-116.

2004b. « La difficile politisation du patrimoine ethnologique », *Terrain* 42, p. 149-160.

2006. « Les formes d'engagement dans l'activité patrimoniale. De quelques manières de s'accommoder au passé », in : Vincent MEYER et Jacques WALTER (éds.), *Questions de communication, série actes 3 : Formes de l'engagement et espace public*, p. 515-538. Nancy : Presses universitaires de Nancy.

2008 « La dette des fils. Rupture de classe et mémoire patrimoniale », *Terrain* 50, p. 140-157.

2009 « L'espace de la mémoire, une approche anthropologique ou comment dépasser le concept de "lieu de mémoire" », in : Benoît MAJERUS, Michel MARGUE et Pit PEPORTE (dir./Hrsg.) *Dépasser le cadre national des « Lieux de mémoire »*. *Innovations méthodologiques, approches comparatives, lectures transnationales*, p. 33-48. Bruxelles etc. : Peter Lang.

2010a. « La reconnaissance pour mémoire. Un parcours dans l'espace de la mémoire de la « Lorraine sidérurgique », in : Jean-Louis TORNATORE (éd.), *L'invention de la Lorraine industrielle. Quêtes de reconnaissance, politiques de la mémoire* », p. 161-191. Paris : Éditions Riveneuve.

2010b. « L'esprit de patrimoine ». *Terrain* 55, p. 106-127.

2011 « Mais que se passe(nt)-il(s), au juste ? Sur la relation au passé (patrimoine, mémoire, histoire, etc.) et ses amateurs », in : Gaetano CIARCIA (éd.), *Ethnologues et passeurs de mémoires*, p. 75-91. Paris : Karthala.

2014. « Words for Expressing What We Care About. The Continuity and the Exteriority of the Heritage Experience », in : Julien BONDAZ, Florence GRAEZER BIDEAU, Cyril ISNART et Anaïs LEBLON (éds.), *Les vocabulaires locaux du « patrimoine »*. *Traductions, négociations, transformations*, p. 31-54. Berlin, etc.: Lit Verlag.

TREBS Marie

2000. « Transmettre : un point de vue sémantique ». *Ethnologie française* 30(3), p. 361-367.

TRESOR DE LA LANGUE FRANCAISE INFORMATISE

1971-1994. <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> [consulté le 15 août 2012].

TRUONG Yann, McCOLL Rod et KITCEHN Philip J.

2009. « New luxury brand positioning and the emergence of *Masstige* brands ». *Brand Management* 16(5-6), p. 375-382.

TURGEON Laurier (éd.)

2015 [à paraître]. « The Politics and Practices of Intangible Cultural Heritage/ Les politiques et les pratiques du patrimoine culturel immatériel », *Ethn@logies* 34(1-2).

TURGEON Laurier et DEBARY Octave (éds.)

2007. *Objets et mémoires*. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

UNESCO

2003. *Texte de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*. Paris : 32^e session de la Conférence générale de l'UNESCO, 29 septembre - 17 octobre 2003. <http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=fr&pg=00006> [consulté le 10 juin 2012].

VENKATESAN Soumhya

2010. « Learning to weave; weaving to learn ... what? », in: Trevor MARCHAND (éd.), *Making Knowledge*, special issue of Journal of the Royal Anthropological Institute, p.158-175).

VEYNE Paul

2008. *Foucault, sa personne, sa pensée*. Paris : Albin Michel.

VEYRASSAT Béatrice

2001. « Entre modernité et tradition : l'horlogerie suisse vingt ans après l'exposition universelle de Philadelphie », in : Leïla EL-WAKIL et Pierre VAISSE, *Genève 1896 : regards sur une exposition nationale*, p. 55-67. Chêne-Bourg/Genève ; Paris : Georg.

VIGARELLO Georges

1984. « Anthropologie des techniques du corps ». *Revue STAPS*, p. 17-25.

2007. « Science du travail et imaginaire du corps ». *Communications* 81, p. 61-70.

VIGARELLO Georges et VIVES Jean

1985. « Technique corporelle et discours technique ». *Culture technique* 13, p. 265-273.

VILLELONGUE Martine (éd.)

2011. *S'habiller pour travailler*. Actes du colloque Université Lumière Lyon 2, 30 et 31 mars

2010. Lyon : Éditions Lyonnaises d'Art et d'histoire.

VIVAS Sébastien

2001. *L'ancre et la plume. Le Journal suisse d'horlogerie, 1876-2001. Acteur et miroir de la culture horlogère*. Mémoire de licence. Neuchâtel : Université de Neuchâtel.

VUILLEUMIER Mario

1988. *Horlogers de l'anarchisme ; émergence d'un mouvement : la Fédération jurassienne*. Lausanne : Payot.

WACQUANT Loïc

2000. *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*. Marseille : Agone, Comeau et Nadeau Éditeurs.

WARNIER Jean-Pierre

1994. *Le paradoxe de la marchandise authentique. Imaginaire et consommation de masse*. Paris : L'Harmattan.

1999. *Construire la culture matérielle: l'homme qui pensait avec ses doigts*. Paris: Presses universitaires de France.

2009, « Le corps en litige en anthropologie », in : Dominique MEMMI *et al.* (éds.), *La tentation du corps. Corporéité et sciences sociales*, p. 171-188. Paris : Éditions de l'EHESS.

WARNIER Jean-Pierre et ROSSELIN Céline (éds.).

1996. *Authentifier la marchandise : anthropologie critique de la quête d'authenticité*. Paris : L'Harmattan.

WEINER James F.

1995. « Anthropologists, historians and the secret of social knowledge ». *Anthropology Today* 11(5), p. 3-7.

WENGER Etienne

1998. *Communities of Practice: Learning, Meaning, and Identity*. Cambridge: Cambridge University Press.

WHITEHOUSE Harvey

1995. *Inside the Cult: religious innovation and transmission in Papua New Guinea*. Oxford : Oxford University Press.

WHITEHOUSE Harvey (éd.)

2001. *The Debated Mind: evolutionary psychology versus ethnography*. Oxford : Berg.

WISNER Alain

1985. *Quand voyagent les usines*. Paris :Syros.

1997. *Anthropotechnologie. Vers un monde industriel pluricentrique*. Toulouse : Octares.

WOLCOTT Harry

1982. « The Anthropology of Learning ». *Anthropology and Education Quarterly* 13(2), p. 83-108.

WORMS Frédéric

1997. *Introduction à Matière et mémoire de Bergson*. Paris : PUF.

WOTLING Patrick

2001. « Généalogie », in : Patrick WOTLING, *Le vocabulaire de Nietzsche*. Paris : Ellipses.

ZEMPLÉNI Andras

1996. « Savoir taire : du secret et de l'intrusion ethnologique dans la vie des autres », *Gradhiva* 20, p. 23-43.

2003. « La politique et le politique : les assemblées secrètes du *Poro* sénoufo », in : Marcel DETIENNE (éd.), *Qui veut prendre la parole ?*, p. 107-147. Paris : Seuil.

ZORIK Kalust et COURVOISIER François

2013. *Le marketing expérientiel appliqué à l'horlogerie*. Le Mont-sur-Lausanne: LEP.

Glossaire et annexes

Glossaire et abréviations

Pour la confection de ce glossaire, je me suis servi de cinq sources distinctes en sus des différentes définitions que j'ai établies sur la base de mes enquêtes de terrain et de mes entretiens : le Dictionnaire professionnel illustré de l'horlogerie de Berner (1961), le glossaire établi dans la thèse de Blanchard (2011), le lexique de la Fondation de la Haute horlogerie³³⁵, l'ouvrage de synthèse de Donzé (2009) ainsi que divers documents produits par la CP (2001, 2004). Lorsque les définitions sont reprises telles quelles de ces différentes sources, je cite explicitement celles-ci.

Achevage	Technique de mise au point des fonctions de l'échappement.
AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle. Certification professionnelle de deux ans introduite au niveau fédéral en 2009. Elle permet à des jeunes gens réputés moins portés sur la théorie et bons en pratique de réaliser un <i>cursus</i> de formation professionnelle initiale raccourci et de devenir opérateurs/rices en horlogerie.
Ajustement	Terme <i>emic</i> employé par les gens de métier pour désigner le principe technique qui consiste à adapter manuellement ou à l'aide d'outils de main la disposition des composants du mouvement lors de leur assemblage. Il ne s'agit pas nécessairement de les retoucher mais simplement de changer leur agencement en fonction de l'ensemble du mécanisme ou de l'une de ses parties (ex. ajuster les jeux de hauteur des mobiles, les ébats de coin au cours de l'achevage, <i>etc</i>).

³³⁵ Consultable sur le site de la FHH: <http://www.hautehorlogerie.org/fr/encyclopedie/lexique-de-lhorlogerie/> [consulté le 31 août 2015].

A la main/ fait main	Dans le lexique des horlogers/ères, les expressions « à la main » ou « fait-main » ne veulent jamais dire <i>entièrement fait à la main</i> . Elles renvoient toujours à une main outillée. Le rapport entre la main du/ de la praticien-ne et la pièce sur laquelle il/elle travaille est toujours médiatisé par plusieurs artefacts (la manipulation directe d'un objet sans gants et sans précautions risque d'y laisser se déposer du gras qui est source d'impropreté et peut être cause d'oxydation). La facture dite « manuelle » désigne donc des opérations qui impliquent la présence <i>a minima</i> d'outils de main (brucelles, tournevis, lime, etc.) voire même de machines-outils conventionnelles (tour parallèle, fraiseuse). Ces opérations concernent principalement le secteur de la terminaison des montres mais également parfois celui de l'usinage de leurs composants. De plus, certains des artefacts qui soutiennent le travail quotidien des horlogers/ères ne sont même plus toujours perçus par ces derniers/ères comme des entités distinctes de leur corps et thématiques comme des outils ou des machines (ex. outils de main, machines-outils conventionnelles dont la source d'énergie est produite à la main ou avec le pied voire même celles la source d'énergie est automatisée à condition qu'il y ait une conduite manuelle de la pièce à travailler sur la machine ou de la machine sur la pièce). La ligne de partage entre main et artefact est établie au niveau du degré de médiation matérielle existant entre le corps du praticien et la matière de la pièce travaillée et au niveau de la nature des artefacts employés comme médias (ces derniers prolongent-t-il l'action de la main en la rendant plus fine ou plus précise ou y'a-t-il rupture entre le mouvement de la main et l'action de l'artefact comme dans le cas d'une opération complètement automatisée ?).
Ancre	Organe de l'échappement d'une montre dont la forme rappelle celle des navires.
Anglage	Technique de champfreinage qui consiste à pratiquer, à l'aide de petites limes, un léger biseau sur les arêtes des composants du mouvement. Elle permet de souligner le pourtour des pièces de traits lumineux en créant un jeu de reflets.
Apprentissage	En Suisse, il constitue la formation initiale que doivent suivre les jeunes gens qui désirent s'orienter vers la pratique et apprendre un métier, après avoir terminé la scolarité obligatoire. Pour ce qui concerne le métier d'horloger, l'apprentissage « de base » dure trois ans et se déroule soit en école à temps plein, soit en mode dual (les apprenti-e-s suivent les ateliers de pratique en entreprises et les cours théoriques à l'école).
Assemblage	Anciennement « remontage ». Mise en commun des différentes pièces constitutives du mouvement de montre (platine, ponts, organe moteur, rouages, échappement, organe réglant, etc.).

Assortiment	Ensemble des pièces constitutives de l'échappement (roue d'échappement, ancre, plateau, coq). Aujourd'hui, le terme renvoie au balancier, au spiral et à l'échappement.
Axe	Tige qui permet la fixation des différents mobiles entre la platine et les ponts.
Balancier	Organe qui, par ses oscillations, régularise le mouvement du rouage des montres ou des horloges (Berner 1961).
Baselworld	Salon mondial de l'horlogerie et de la bijouterie, également appelé Foire horlogère de Bâle.
Bienfacture	Terme <i>emic</i> qui désigne le travail bien fait, c'est-à-dire précis et propre. Il réfère à la qualité et au soin que requièrent les opérations de fabrication des pièces et d'assemblage des mouvements. Avec la « diligence », il forme les deux critères à partir desquels certaines écoles d'horlogerie évaluent la qualité du travail de leurs apprenti-e-s.
Boitier	Boîte de la montre.
Bouchon	Ce qui sert à boucher. Petit cylindre métallique percé d'un trou dans lequel tourne un pivot.
Cabinotier	Nom donné aux artisans horlogers de Genève des 18 ^{ème} et 19 ^{ème} siècles spécialisés dans l'assemblage et la décoration des différents composants de la montre. Ceux-ci oeuvraient dans des « cabinets » localisés dans un périmètre géographique circonscrit, le quartier de Saint-Gervais. L'organisation disséminée du travail en une multitude d'ateliers interdépendants les uns des autres portait, quant à elle, le nom de « Fabrique ».
Calibre	Type de mouvement spécifique ; forme et grandeur d'un mouvement. Avec un même calibre de base, divers mouvements peuvent être formés. Aujourd'hui le terme est souvent employé comme synonyme de mouvement.
CFC	Certificat fédéral de capacité. Diplôme suisse sur lequel débouche l'apprentissage en horlogerie.

Chablonnage	Au début du 20 ^{ème} siècle, pratique qui consistait à exporter les montres sous forme de pièces détachées (afin de baisser les prix) qui étaient alors assemblées et réglées à l'étranger. Le réglage d'une montre mécanique étant considéré comme une des opérations les plus exigeantes et les plus difficiles à effectuer, il symbolisait le savoir-faire et l'excellence même de l'horlogerie suisse. Dans le contexte de crise mondiale et d'accroissement de la concurrence internationale du premier tiers du 20 ^{ème} siècle, le risque de diffusion d'un tel savoir-faire constituait un danger et le « chablonnage » était perçu par la majorité des industriels et les autorités suisses comme une menace de « transplantation des techniques » à l'étranger.
Chronographe	Montre munie d'un mécanisme de chronographe dont la mise en marche sert à mesurer des intervalles de temps.
Chronomètre	Montre de haute précision qui, en Suisse, a passé les tests de certification dans les bureaux du COSC.
Chronométrier	Le chronométrier (historiquement il s'agissait d'un métier uniquement masculine) est un régleur de précision qui réalise un type de réglage sur des montres spécifiques (ex. chronomètres de marine) qui correspond aux exigences du COSC ou à celles édictées par des observatoires, des laboratoires de test ou des concours de précision chronométrique. Aujourd'hui, ce-tte praticien-ne est employé-e pour la mise au point des montres qui participent aux concours de précision. Le réglage de précision est un art qui demande, en plus de l'habileté manuelle, des connaissances étendues car, pour avoir une marche stable et régulière, une montre doit être exempte de défauts de fabrication. Diverses fonctions de la montre, bien que réalisées aussi parfaitement que possible, affectent l'isochronisme de l'organe régulateur (variation de l'effort moteur, transmission irrégulière de la force par les engrenages et l'échappement, frottements, déformation du spiral, défauts d'équilibre, défauts provenant de l'encastrement du spiral, etc.); il en est de même pour des facteurs extérieurs (variations de température, de pression, de densité de l'air, aimantation, chocs, vibrations poussières, etc.) et par l'épaississement des lubrifiants. (Berner 1961)
(Machine) CNC	Machine-outil dirigée par un « Computer Numerical Control », un ensemble de commandes numériques assurées par un ordinateur.
COSC	Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres. Voir « chronomètre ».

Complications	En horlogerie, les complications sont les indications et fonctions de la montre autres que l'heure, la minute et la seconde. Elles concernent indifféremment les montres mécaniques ou à quartz. Pour les montres mécaniques, le principe de construction d'une montre à complications est l'ajout, sur un calibre de base (montre mécanique simple avec indications heure-minute-seconde) de modules additionnels « compliqués » qui s'imbriquent par étages. Le tourbillon et le système de remontage automatique sont admis dans la rubrique des complications bien qu'ils ne correspondent pas à la définition générique. En outre, les complications ne concernent désormais plus seulement les indications de la montre mais également les fonctions d'affichage (cf. Urwerk, MB&F, Cabestan). On parle à ce titre de « complications d'affichage ».
(Petites et grandes) complications	Une distinction est opérée entre les « petites complications » (chronographe, calendrier, indication du jour, réserve de marche, etc.) et les « grandes complications » qui sont d'une technicité supérieure (tourbillon, fuseaux horaires, calendrier perpétuel, phases de lune, seconde rétrograde, seconde foudroyante, rattrapante, équation du temps, répétition-minute, grande sonnerie, etc.).
Composant	Partie ou pièce détachée, constitutive d'une montre ou d'un mouvement de montre. Terme parfois employé comme synonyme de celui de « fourniture ». Les composants désignent généralement toutes les pièces détachées, constitutives de la montre et les fournitures, les organes du mouvement de montre.
Comptage des spiraux	Détermination de la longueur du spiral de façon à ce que celui-ci, associé à un balancier donné, exécute un nombre déterminé d'alternances à l'heure (Berner 1961).
Concentration horizontale	Regroupement d'entreprises aux activités similaires. L'avantage de ce genre de concentration est la maîtrise du prix de vente et des économies d'échelle. Elle débouche parfois sur une position de monopole. Un autre objectif est celui d'atteindre un positionnement sur de nouveaux segments de marché.
Concentration verticale	Verticalisation ou intégration verticale. Action, très en vogue dans le domaine de l'horlogerie, qui consiste à réunir, à l'interne d'une plus grande entreprise ou d'un groupe (parfois sur un même lieu), des corps de métier ou des entreprises qui effectuent des activités différentes sur le produit. Cette stratégie permet de résoudre des problèmes de production et de vente en amont (fournisseurs) ou en aval (distributeurs). Par ce genre de concentration, une entreprise ou un groupe vise aussi à comprimer ses prix de revient.
COSC	Contrôle officiel suisse des chronomètres.

Coq	Pont de balancier.
CP	<i>Convention patronale de l'industrie horlogère suisse.</i> Organisation faîtière des patrons de la branche, en charge, entre autres, des questions sociales (politique patronale, entente avec les syndicats, santé au travail, statistiques liées aux contingents de la branche, communication) et de la formation professionnelle, de concert avec les administrations fédérale et cantonale.
Crise du quartz	Expression qui témoigne de la représentation, majoritaire dans les milieux horlogers helvétiques, selon laquelle c'est l'industrialisation et la commercialisation des montres bracelets à quartz par les japonais qui provoquèrent la crise horlogère de 1974 à 1985, synonyme de déclin pour les montres mécaniques et de naufrage pour l'industrie horlogère suisse. Les récents travaux d'historien-ne-s ont critiqué cette interprétation monocausale de l'évènement en proposant de le caractériser comme la convergence de différents facteurs (crise pétrolière mondiale, appréciation du franc suisse, concurrence internationale au niveau des montres mécaniques, manque de compétitive des structures de l'industrie helvétique, etc.)
CSEM	Centre suisse d'électronique et de microtechnique situé à Neuchâtel.
Dard	Petite goupille métallique fixée dans le plot à l'extrémité de la fourchette de l'échappement à ancre. Le dard travaille avec le plateau porté par l'axe du balancier. Sa fonction est d'empêcher les déplacements accidentels de la fourchette, pendant l'arc d'oscillation supplémentaire du balancier (Berner 1961).
Décolleter	Tourner, percer, tarauder, fraiser de petites pièces cylindriques telles que les vis ou les pignons.
Décottage	Reprise et ajustement des mouvements qui n'ont pas passé les premières phases de contrôle.
Diligence	Terme en usage dans certaines écoles d'horloger pour qualifier la rapidité d'exécution d'une opération. Il figure parmi les deux critères (avec celui de « bienfacture ») à partir desquels certaines écoles d'horlogerie évaluent la qualité du travail de leurs apprenti-e-s.
Ebat	Jeu, espace entre deux organes dont l'un est mobile par rapport à l'autre. (Berner 1961)
Ebat de hauteur	Jeu axial ou écart entre la pierre d'un pont (pièce dans laquelle se meut le pivot) et le pivot (extrémité de l'axe d'un mobile).

Ebauche	Anciennement « blanc de mouvement ». Mouvement incomplet, en pièces détachées, non assemblé et commercialisé sous cette forme. La platine est livrée avec les ponts, les rouages mais aussi le mécanisme de remontage et de mise à l'heure et la raquette de réglage mais sans le barillet, l'échappement et l'organe réglant (balancier, spiral).
Echappement	Ensemble composé de la roue d'échappement, de l'ancre et du plateau.
Emallage	Action et résultat du dépôt d'émail sur un cadran ou une boîte.
Emboîtage	Introduction et fixation du mouvement de la montre dans la boîte.
Emboîteur	Terme métonymique, à connotation quelque peu péjorative, qui désigne un fabricant de produits terminés qui ne « produit » rien. Il achète les mouvements de montre déjà assemblés et réglés ainsi que les composants de l'habillage. Sa tâche consiste à contrôler les composants provenant des fournisseurs externes, à poser le cadran et les aiguilles, à emboîter les mouvements de montre et à procéder au contrôle final. Après quoi, ils commercialisent les montres. S'il procède lui-même à l'assemblage du mouvement qu'il reçoit sous forme de kits de pièces détachées (ébauches, organe réglant), il est appelé « établisser ». Il peut également arriver qu'il sous-traite cette opération à une entreprise distincte de son fournisseur de mouvement (ex. atelier de « terminage »).
Emic/etic	Dans l'histoire de la discipline anthropologique, la distinction <i>emic/etic</i> renvoie aux différents types de point de vue avec lesquels l'observateur/rices doit composer, au cours de ses enquêtes de terrain. La dimension <i>emic</i> désigne les points de vue adoptés et parfois partagés par les membres du groupe social observé. La dimension <i>etic</i> concerne la perspective de l'observateur/rice et tout ce qui la traverse et la forge (Harris 1976). Il convient de noter que le binôme <i>emic/etic</i> ne correspond pas au binôme « insider/outsider » : un-e ethnologue qui fait partie du groupe social qu'il étudie se doit néanmoins d'adopter un point de vue <i>etic</i> (Headland <i>et al.</i> 1990). Tout le problème méthodologique, déontologique et épistémique de l'ethnologue est de savoir dans quelles mesures ces types de point de vue sont distincts l'un de l'autre et ne participent pas seulement de ses propres élaborations intellectuelles projetées sur les personnes et les situations qui composent ses enquêtes (Jahoda 1977). A cet égard, une question importante est : à la faveur de quelles opérations intellectuelles, est-il possible de délimiter les points de vue <i>emic</i> et <i>etic</i> ?
ETA	Principal fabricant de mouvements de l'industrie horlogère suisse. Consolidé au début des années 1980 par le SG en fusionnant diverses entreprises spécialisées dans la fabrication de mouvements horlogers (dont Ebauches SA) après les avoir rachetées.

Etablisseurs	Dans l'histoire de l'horlogerie helvétique, terme qui renvoie aux comptoirs ou ateliers d'horlogerie qui ne fabriquent rien et où s'opèrent la « terminaison » des montres à partir d'ébauches et la commercialisation des produits finis.
(Système de l')Etablissage	Spécialisation du travail/division des tâches selon une partition entre étapes d'« usinage » des mouvements de montre et étapes de « terminaison » des montres, attestable dès les débuts de l'horlogerie en Suisse malgré le cadre corporatif.
Etoqueau	Butée de limitation de la course de la fourchette d'ancre constituée d'une paroi de creusure dans la platine ou dans le pont d'ancre, et non d'une goupille (Berner 1961).
Exception	Catégorie <i>etic</i> que j'emploie pour désigner le plus haut segment des montres mécaniques de luxe.
Fabrique	Etablissement mécanisé où sont concentrés et réunies, sous un même toit, un certain nombre de personnes.
FH	Fédération horlogère de l'industrie horlogère suisse. Une des deux organisations faîtières de l'industrie horlogère suisse, chargée quant à elle des questions économiques. Fondée en 1982, elle ne regroupe pas seulement les fabricants d'horlogerie (produits terminés) mais tous les différents secteurs de fabrication des montres.
Finissage	Terme de métier pour désigner le rouage de la montre.
Formation modulaire	Formation horlogère adressée à des adultes en réinsertion ou en réorientation professionnelles, fragmentée en cinq différents modules. Chaque module correspond à une activité et son accomplissement fait l'objet d'une semi-qualification qui permet au candidat-e de prétendre à un engagement dans l'industrie. L'accomplissement des tous les modules permet au candidat-e d'obtenir un CFC.
Fournitures	Pièces du mouvement de montre (ressorts, tiges de remontoir, axes de balancier, etc.) destinés à la fabrication de la montre ou à son rhabillage. Aujourd'hui, parfois employé comme synonyme du terme « composant ».
(Montre à) Fuseaux horaires	Dispositif permettant l'affichage de l'heure, et parfois du calendrier, d'un ou plusieurs fuseaux horaires supplémentaires. Il permet de modifier l'aiguille des heures par sauts entiers de une heure sans interférer sur l'affichage de la minute ni de la seconde.

Gamme (de produit)	Espace de positionnement d'une marque en fonction d'un segment de marché défini par la valeur des produits (situé à la croisée des paramètres de qualité intrinsèque et de prix).
Garde-temps	Instrument de précision employé pour mesurer et conserver le temps. Dans le présent travail, il s'agit d'un synonyme de « montre ».
Grande sonnerie	Montre qui sonne les heures et les quarts en passant (automatiquement) et répète la sonnerie entière par le jeu d'un poussoir.
GTE	Geneva Time Exhibition, salon organisé à Genève dans le giron du SIHH, et plus particulièrement destiné aux petites marques indépendantes.
Guillochage	Technique de gravage mécanique de fines lignes sur des cadrans ou des boîtes de montre avec une machine (tour à guillocher), actionnée par la main. Les lignes s'entrecroisent et créent des reflets lumineux qui décorent les pièces.
Habillage	Ensemble des pièces ajoutées au mouvement qui contribuent à sa présentation extérieure et à sa protection (boîte, cadran, aiguilles, etc.).
Horlogerie ancienne	En raison de son indexicalité et de son caractère déictique (son sens est relatif à la situation d'interlocution), la catégorie d'« horlogerie ancienne » n'est pas stabilisée et ne fait pas l'objet d'un consensus explicite dans le monde horloger. Toutefois, il est communément admis qu'elle désigne tous les garde-temps fabriqués avant la mécanisation accrue de l'activité et l'avènement d'un système d'interchangeabilité des pièces qui a permis de réparer les garde-temps autrement qu'en refaisant systématiquement leurs composants ou leurs pièces défectueux (ex. par la constitution de stocks de pièces de rechange).
Horloger/ère praticien-ne	Ils/elles exercent toutes les opérations de montage, de posage d'aiguilles et de cadrans, d'emboîtement, de réglage et d'achèvement de tous types de montres. Dans le commerce, ces horlogers/ères assurent le service à la clientèle et effectuent des interventions courantes sur des montres en magasin. La formation d'horloger/ère praticien/ne représente la « base commune » (trois ans) sur laquelle peuvent se greffer les spécialisations d'une année dans le domaine du rhabillage ou dans le domaine de l'industrie (cf. CP, Règlement d'apprentissage et d'examen de fin d'apprentissage et Programme d'enseignement professionnel relatifs à l'« horloger/horlogère dans le domaine professionnel de l'industrie », 23 février 2001)

Horlogers/ères rhabilleurs/euses ou horlogers/ères dans le domaine professionnel du rhabillage

Ils/elles entretiennent et réparent des garde-temps de tous genres (montres, pendules et horloges). Ils/elles travaillent au service après-vente (SAV) d'une entreprise, en Suisse ou à l'étranger, ou dans un magasin. Ces horlogers/ères peuvent aussi s'occuper de l'assemblage de montres à complication (cf. CP, Règlement d'apprentissage et d'examen de fin d'apprentissage et Programme d'enseignement professionnel relatifs à l'« horloger/horlogère dans le domaine professionnel de l'industrie », 23 février 2001). Formule remplacée dès juin 2014 par celle d' « horlogers/ères » avec spécialisation dans le rhabillage.

Horlogers/ères dans le domaine professionnel de l'industrie

Ils/elles s'occupent quant à eux principalement de la production et de l'assemblage des pièces de montres. Ils/elles peuvent exercer leur activité dans différents départements de l'entreprise: production, bureau technique, prototype, laboratoire, assurance qualité. Ils/elles peuvent devenir responsables d'une équipe d'opérateurs/rices (cf. CP, Règlement d'apprentissage et d'examen de fin d'apprentissage et Programme d'enseignement professionnel relatifs à l'« horloger/horlogère dans le domaine professionnel de l'industrie », 23 février 2001). Formule remplacée dès juin 2014 par celle d' « horlogers/ères » avec spécialisation dans les méthodes industrielles.

Incabloc

Marque commerciale déposée en 1934 lors de la mise au point de pare chocs spéciaux visant à amortir et protéger les pivots de l'axe de balancier.

Indépendant

Dans le monde horloger, « indépendant » est un terme qui qualifie les entreprises qui n'appartiennent pas à un groupe, qu'il s'agisse de l'un des cinq groupes principaux ou d'un groupe de plus petite envergure. Le terme d'« indépendant » désigne aussi bien les fabricants de produits terminés (les marques) que les sous-traitants, quelle que soit leur taille. A ce titre, la formule « horloger indépendant » fonctionne en contraste avec celle d' « horloger salarié » et désigne un-e praticien-ne, établi-e à son compte, qui réalise des montres pour sa propre marque ou en développe pour des entreprises tierces.

Jeu

Sûreté nécessaire pour permettre aux organes de se mouvoir et d'accomplir leurs fonctions avec sécurité. En horlogerie, il est souvent question de jeu latéral, de jeu axial ou de jeu de hauteur, également appelé « ébat ». (Berner 1961).

Limage

Action de façonner un objet au moyen d'une lime.

Machine à compter les spiraux ou machine à régler

Machine utilisée par les personnes qui règlent pour déterminer la longueur active du spiral qui correspond à la période du balancier, c'est-à-dire au nombre d'alternances à l'heure (généralement 18'000). Cette machine est munie d'un tambour où est monté un balancier-spiral étalon de comparaison réglé, par exemple, pour faire 18'000 alternances à l'heure. Le spiral à compter est fixé sur son balancier et on le fait osciller au-dessus du balancier de comparaison, en fixant le spiral dans une pince. On change la position du spiral dans la pince, jusqu'au moment où les deux balanciers oscillent synchroniquement. (Berner 1961).

Machine-transfert

Machine de production pour grandes séries à postes d'usinage multiples, devant lesquels les pièces à usiner sont successivement et automatiquement transférées. Ces machines sont généralement de type linéaire, rotative, et « transfert bande ».

Maître-horloger/ère

Du point des ordonnances fédérales qui régissent l'organisation des métiers de l'horlogerie, il s'agit d'un horloger/ère qui a obtenu un brevet fédéral en horlogerie dans le cadre de la formation professionnelle supérieure et a ainsi acquis le titre de « maître », ce qui lui permet de devenir maître d'apprentissage en horlogerie. Au un niveau plus informel, un responsable cantonal du Service des formations post-obligatoires et de l'orientation professionnelle m'a fait remarqué qu'« au sein des maisons horlogères, le terme “maître-horloger” renvoyait à la hiérarchie interne et aux praticiens plus expérimentés qui détenaient un certain statut lié au savoir, les plaçant dans la position de maître ».

Manufacture

Entreprise mécanisée et très intégrée verticalement où l'ensemble des étapes de conception et de fabrication d'une montre et de ses composants est réalisé.

Modulaire

Type de formation de base en horlogerie, mise en place en suisse dès le milieu des années 1990, qui s'adresse aux adultes et s'organise en différents modules interdépendants mais distincts les uns des autres.

Montre mécanique à remontage automatique

Montre munie d'un mécanisme qui arme le ressort moteur de la montre grâce aux mouvements du bras. Ces mouvements font tourner un rotor qui remonte le ressort par l'intermédiaire d'un rouage spécifique.

Montre à quartz

Composée en moyenne de deux fois moins de pièces que la montre-bracelet mécanique simple, la montre-bracelet à quartz est moins chère à produire. En outre, selon les chiffres établis à partir de calculs sur les « rapports de qualité », une montre-bracelet à quartz est cent fois plus précise qu'une montre-bracelet mécanique simple.

Mouvement	« Moteur » de la montre. Ensemble des organes principaux qui composent la montre ou le garde-temps.
Parcellisation du travail	Hyper-spécialisation du travail sur des chaînes (pas nécessairement automatisées). Morcellement du métier.
OFC	Office fédéral de la culture. Administration en charge de la politique culturelle de la Confédération suisse qui fait partie du Département fédéral de l'intérieur. Elle est structurée en deux domaines : « préservation et mise en valeur du patrimoine » et « création et diversité culturelle ».
Partagement	Disposition en hauteur des mobiles d'une montre ou d'une horloge. Dans l'échappement, le partagement de la roue et de l'ancre doit être tel que la dent travaille au milieu de la palette. (Bernier 1961)
Piton	Pièce fixée généralement par une vis dans l'oreille du coq. L'extrémité extérieure du spiral est fixée dans un trou du piton au moyen d'une goupille.
Pivotage	Opération qui consiste à tourner le pivot d'un axe de mobile, à le polir, puis à arrondir et polir son extrémité.
Pivots	Les pivots sont les deux parties qui composent chaque bout d'un axe de mobile et s'enchâssent respectivement dans le pont et la platine.
Plateau	Organe de l'échappement. Le plateau simple est une rondelle ajustée sur l'axe du balancier et portant la cheville de plateau. Dans l'échappement, le plateau reçoit, par sa cheville, les impulsions de l'ancre au balancier; d'autre part, il limite les déplacements de la fourchette pendant que le balancier décrit l'angle supplémentaire. Il y a également un double-plateau qui assure de meilleurs fonctionnements du mécanisme. Les échappements soignés ont, en plus du plateau qui porte la cheville, un plateau plus petit avec encoche qui travaille avec le dard de l'ancre.
Platine	Plaque qui soutient les ponts et les divers organes du mouvement.
Phases de lune	Mécanisme et affichage représentant les diverses phases lunaires.
Posage	Action de poser, de mettre en place, en particulier le spiral ou les aiguilles.
Pont	Pièce métallique dans laquelle tourne généralement au moins un des pivots des mobiles de la montre. Le pont est fixé sur la platine par les pieds. Les ponts sont généralement désignés d'après les mobiles auxquels ils servent de palier ou de support, par exemple: pont de barillet, pont de roue de centre, pont de renvoi, pont d'ancre, etc.

Professionnel-le	En horlogerie, le statut de professionnel-le est celui que sanctionne la réalisation d'une formation initiale complète et l'obtention d'un certificat d'horloger/ère CFC.
Quantième	Date. Quantième du mois, numéro d'ordre de chaque jour dans le mois: le 10 février.
(Montre à) Quantième	Montre qui indique, dans des guichets, le quantième, le mois, quelquefois l'année et les phases de la lune. On dit aussi « montre calendrier ».
(Montre à) Quantième perpétuel ou calendrier perpétuel	Montre calendrier qui indique, en plus de la date, les années bissextiles.
Quartz	Oxyde de silicium, appelé aussi cristal de roche, qui a la particularité de vibrer à une fréquence très élevée (32Khz) lorsqu'il est soumis à un circuit électrique oscillant. Certaines conditions étant remplies, il impose sa propre fréquence de vibration au circuit. Cette propriété est utilisée dans les montres électroniques depuis les années 70.
Raquette	Organe qui sert à modifier la marche de la montre, en allongeant ou en raccourcissant la longueur active du spiral. La raquette est une pièce en acier, munie de deux bras, l'un court a porte les goupilles entre lesquelles passe le spiral, l'autre plus long est un index dont l'extrémité peut se déplacer en regard d'une division avec les indications A R (avance-retard). On modifie la marche diurne de la montre en tournant la raquette. (Berne 1961)
(Chronographe à) Rattrapante	Dans certains chronographes, la « rattrapante » est la deuxième aiguille trotteuse qui peut se mouvoir tout en restant superposée à la première aiguille. Elle peut être arrêtée sans que la première ne le soit, puis ramenée au-dessus de la première en marche. Elle peut enfin être arrêtée et ramenée à zéro en même temps que la première aiguille. (Bernier 1961)
Repassage	Opération qui consiste à mettre la dernière main à un travail.
Régler	En horlogerie, action d'éliminer ce qui peut altérer la marche d'une montre ou d'une horloge. Cette opération est poussée plus ou moins loin suivant le résultat de marche qu'on désire obtenir.

Réglage	Ensemble des opérations dont le but est de mettre une machine en état de bien fonctionner. En horlogerie, avant le réglage proprement dit, la montre subit un certain nombre d'opérations (ce qui peut conduire à affirmer qu'il existe deux types de réglage) : l'un est le réglage complet et consiste à ajuster le couple balancier-spiral de la montre mécanique pour en garantir le fonctionnement (il implique le comptage du spiral avec une « machine à compter », sa pose sur la virole du balancier, son centrage et sa mise à plat ; l'équilibrage du balancier, la détermination du point de réglage et la fixation du spiral au piton). L'autre réglage consiste en une manipulation de la raquette pour corriger l'avance ou le retard de la montre alors que le mouvement est disposé sur un appareil électronique de lecture et de contrôle de la marche appelé Wistchi (du nom de la maison qui fabrique ce genre de machines). Il s'agit là d'observations et de retouches de la montre observée dans différentes positions, à différentes températures. A ce stade-là, on distingue en outre plusieurs sortes de réglages suivant la précision recherchée (réglage courant, aux positions, de précision, de haute précision). Dans le cadre d'un cours de réglage ou de SAV sur un mouvement mécanique particulier, c'est le réglage « complet » qui est enseigné. Il est une étape capitale dans la fabrication d'une montre et suppose beaucoup de minutie. Les opérations qui concernent la manipulation du spiral ont toutefois la particularité d'avoir été et d'être encore souvent confié à des ouvrières spécialisées (il s'agit principalement de femmes) – les « régleuses » (aujourd'hui « opératrice et d'opérateur en options spiraux ») – moins qualifiées et moins bien payées que les horlogers/ères. En revanche, le réglage « restreint », de précision et de haute précision, ont historiquement été des métiers presque exclusivement masculins. Ils sont encore considérés comme les opérations horlogères les plus exigeantes et se trouvent très valorisé dans le milieu horloger.
Régleuse	Ancien terme pour désigner le métier d'« opératrice et d'opérateur en options spiraux ». Voir « réglage ».
Régleur de précision	Voir « chronométrier ».
Répétition-minutes	Montre qui sonne les heures, les quarts et les minutes.
Retouche	Selon Bernier (1961), c'est une « correction faite après coup ». Dans les usages actuels, il s'agit plus spécifiquement d'un terme <i>emic</i> employé par les gens de métier pour désigner le principe technique qui consiste à enlever un peu de matière à certains composants du mouvement lors de leur assemblage afin de permettre un meilleur travail entre eux et optimiser le fonctionnement du mécanisme.

Rhabillage	Terme de métier qui désigne, de manière générique, l'ensemble des opérations d'entretien, de révision, de réparation et de service-après-vente des montres et des horloges (cf. Règlement d'apprentissage et d'examen de fin d'apprentissage et Programme d'enseignement professionnel relatifs à l'« horloger/horlogère dans le domaine professionnel de l'industrie », 23 février 2001). La restauration de garde-temps est la déclinaison du rhabillage la plus soignée et la plus rigoureuse en matière d'analyse.
Rhabilleur/euse	Horloger/ère spécialisé-e dans les opérations de rhabillage. L'horloger/ère rhabilleur/euse est en outre le nom de la spécialisation d'une année que tout détenteur/trice d'un CFC d'horloger/ère praticien-ne peut entreprendre après ses trois années d'apprentissage de base.
Roskopf	Modèle de montre du nom de son inventeur Georges-Frédéric Roskopf (1813-1889). De 1865 à 1867, il élaborait une montre bon marché qu'il nomma lui-même « La Prolétaire » ou « Montre du pauvre », destinée aux « classes laborieuses ». Cette invention permit un élargissement de la production horlogère suisse et le nom de Roskopf y resta lié. Ce type de montres de qualité et économiquement accessible fut extrêmement en vogue dans l'industrie horlogère suisse après la seconde guerre mondiale jusqu'à la fin des années 1960.
Rotor	Pièce qui assure le remontage des montres mécaniques automatiques.
SAV	Service après-vente.
SG	Swatch Group.
SIHH	Salon International de la Haute Horlogerie de Genève.
Silicium	Le silicium est un matériau vitreux, fait de silicone, qui ressemble à du verre. Trois fois plus léger que l'acier, il réduit la consommation d'énergie, augmente la précision et élimine le recours habituel à la lubrification. Il est un matériau qui remporte un grand succès dans les nouveaux développements des procédés de fabrication car il permet théoriquement d'endiguer le problème du SAV. Les gens de métier ne partagent toutefois pas cet avis.
Spiral	Petit ressort enroulé en spirale attaché par ses extrémités au balancier et au coq. Le spiral est avec le balancier l'organe régulateur de la montre; de sa qualité dépend, en partie, la précision de la marche de la montre.

« Swiss made »

Les dénominations « suisse », « Swiss made », « made in Switzerland » relatives à l'horlogerie sont nées, durant la seconde moitié du 19^{ème} siècle, dans un contexte de concurrences et de taxations entre la Suisse et les Etats-Unis, alors premier marché d'importation des montres helvétiques (Sougy 2005, Grandjean 2010). A des fins protectionnistes, la loi américaine sur les douanes a alors contraint les horlogers suisses, pourtant réticents, à mentionner la provenance des mouvements qu'ils expédiaient à leurs clients américains. A l'origine, il ne s'agissait aucunement d'une marque de qualité mais seulement d'une indication géographique. Au début des années 1970, après que le pendant légal du cartel horloger a été abandonné, les autorités suisses et les représentants de la branche ont désiré maintenir une forme de protection de la « qualité suisse » et, pour ce faire, ont alors retenu légalement le « Swiss made » comme un label. Comme le dit Boillat (2013), « on passe d'un paradis de protection juridique avec le statut légal à un paradis de promotion avec le *Swiss made* ». Défendu par la FH, le « Swiss made » est, en termes juridiques, une indication de provenance qui revêt une notion de qualité. Il fait l'objet, depuis le 23 décembre 1971, d'une ordonnance dans la législation suisse intitulée « Ordonnance réglant l'utilisation du nom "Suisse" pour les montres », modifiées en mai 1992 et en juin 2014. Cette ordonnance « repos[e] sur la conception selon laquelle la qualité d'une montre suisse dépend du travail effectué en Suisse, *même si, parfois, certains composants étrangers sont mis en œuvre* (je souligne) ». Elle précise quelles sont les conditions minimales devant être remplies pour qu'une montre mérite l'appellation « Swiss made ». Jusqu'en juin 2014, celles-ci étaient au nombre de trois et avaient le contenu suivant : une montre était suisse si le mouvement était suisse, si le mouvement était emboîté en Suisse, si le contrôle final était effectué par le fabricant en Suisse. Quant au mouvement, celui-ci était réputé suisse s'il avait été assemblé en Suisse, s'il avait été contrôlé par le fabricant en Suisse, s'il était de fabrication suisse pour 50% au moins de la valeur de toutes ses pièces constitutives, mais sans le coût d'assemblage. De telles dispositions exprimaient qu'acheter une montre « suisse », c'était la garantie d'une marque suisse de qualité mais pas forcément le fait que 100% des composants viennent de Suisse. Si le « Swiss Made » est resté important pour un certain nombre de marques (en particulier les marques de milieu de gamme) comme moyen de distinction qualitative sur la scène mondiale, un tel *statu quo* n'a progressivement plus contenté tout le monde. Pour un grand nombre de marques et d'horlogers/ères indépendant-e-s « le Swiss made avait du plomb dans l'aile ! ». Ils/elles ne croyaient plus à la valeur du label pour authentifier la qualité des produits parce qu'il leur semblait trop « dilué », trop peu contraignant et trop facile à obtenir. Il autorisait ainsi certaines marques à faire fabriquer une grande partie de leurs montres à l'étranger. La FH a alors pris les choses en mains et décidé de réviser le « Swiss made ». Après avoir voté pour un « renforcement des critères d'obtention du Swiss made » à 52 voix contre 8, lors d'une assemblée générale en 2007, elle formule

une demande relative au renforcement de l'ordonnance « Swiss made » qu'elle remet alors aux autorités fédérales. Ce renforcement s'applique à la fois à la montre et au mouvement. D'une part, une montre suisse, en plus d'être équipée d'un mouvement suisse, d'avoir été assemblée et contrôlée en Suisse, doit intégrer un seuil minimum de valeur (calculé sur les coûts de fabrication comprenant la recherche et le développement mais sans bracelet, la matière première et pierres précieuses) produite en Suisse (80% pour les montres mécaniques) et sa construction technique ainsi que son prototypage doivent être également effectués sur sol helvétique. D'autre part, le mouvement, en plus d'être assemblé et contrôlé en Suisse, doit contenir des pièces dont la valeur doit être à 60% au moins produite en Suisse. En outre, sa construction technique ainsi que son prototypage doivent être faits en Suisse. Le processus de décision des autorités politiques relatif à la révision de la loi sur le « Swiss made » a pris du temps car il était d'abord jugé peu compatible avec la politique européenne de libre-circulation des produits. Le projet de renforcement du « Swiss made » a finalement été accepté par le parlement suisse en juin 2014. Par ailleurs, cette bataille du label « Swissness » n'a pas suscité l'adhésion de toutes les marques. Celles-ci sont généralement des marques « de volume », situées dans le « milieu-de-gamme », pour qui la Suisse est un marché important, sinon primordial, dans la vente de leurs produits. Vendre un grand volume de montres en Suisse suppose de respecter des prix raisonnables pour les montres mécaniques et implique de produire une partie des pièces à l'étranger. Un renforcement de la concentration de la production en Suisse est un risque d'augmenter trop considérablement le prix de revient des montres et de perdre de l'importance sur le marché suisse. Nous assistons donc à un superbe paradoxe : les produits horlogers les plus accessibles en Suisse sont les plus faiblement suisses et ce sont certaines des marques les plus implantées en Suisse en termes de vente qui y sont le moins en termes de production. Et ce sont elles qui risqueraient le plus si les autorités en venaient à augmenter le taux du « Swiss made ». Par ailleurs, les marques situées sur des mêmes segments de prix qui continuent à produire en Suisse, ne le font qu'à la faveur d'une parcellisation et d'une automatisation complète de leur processus de production dans laquelle les horlogers n'ont plus qu'un moindre rôle à jouer. Le « fait-main » est à des années-lumière. Autrement dit, l'image de l'horloger comme petit producteur local mobilisant les ressources du « terroir », impliqué dans un marché « de proximité » et s'adressant à des clients « du coin » est définitivement à oublier.

Terminage	Opération qui consiste à assembler et contrôler toutes les parties de la montre. Bien que le terme soit souvent utilisé comme un synonyme de terminaison, il s'agit plutôt de l'un de ses hyponymes. Les opérations de terminage concernent principalement l'assemblage des composants du mouvement et de la montre ainsi que leur contrôle (plus rarement, leur décoration) tandis que la terminaison est un terme plus générique pour nommer toutes les opérations qui interviennent après que les composants du mouvement et de la montre ont été usinés. Voir usinage/terminaison.
Terminaison	Voir usinage/terminaison.
Tolérance	Différence entre l'écart supérieur et l'écart inférieur, quantités positive, nulle ou négative indiquées, en haut et à droite, sur le dessin d'une dimension pour en fixer les valeurs maximum et minimum. Par exemple, $8,50 \pm 0,02$ signifie que cette dimension pourra être tolérée dans les limites de 8,48 et 8,52, la tolérance est 0,04 mm (Berner 1961)
Tourbillon	Mécanisme comprenant une cage mobile qui porte tous les organes de l'échappement et, en son centre, l'organe régulateur. Il fut imaginé par A.-L. Breguet en 1801 pour annuler les écarts de marche dans les positions verticales.
Tracteurs	Métaphore d'usage courant dans le monde horloger suisse qui désigne les calibres de base, robustes, précis et fiables qui équipe de nombreux modèles et qui est, selon le type, capables d'accueillir de nombreuses variantes en termes de modules additionnels ou de mécanismes complémentaires. Les mouvements Unitas 6497, ETA 2824, 2892 et Valjoux 7750 sont des tracteurs.
Très-haut-de-gamme ou gamme prestige	Catégorie <i>emic</i> utilisée pour désigner le segment intermédiaire des montres de luxe.

Usinage/terminaison

La fabrication d'une montre comprend deux phases distinctes, l'usinage et la terminaison. L'usinage concerne la fabrication des fournitures c'est-à-dire la réalisation des pièces constitutives du mouvement à partir des matières premières. La terminaison consiste à assembler (montage, démontage, remontage) et ajuster, régler, décorer et contrôler les différents composants du mouvement ainsi qu'à assembler les autres parties de la montre (posage du cadran et des aiguilles sur le mouvement, emboîtement du mouvement, posage du bracelet) puis à procéder à divers tests éventuels et au contrôle final. La partition usinage/terminaison conditionne l'existence de trois différents types de marché (pour les composants ; pour les mouvements de montre en pièces détachées ou assemblés ; pour les produits terminés, c'est-à-dire les montres) et de différents profils d'entreprises. Certaines d'entre elles ne s'occupent que de l'usinage des pièces constitutives des mouvements, d'autres ne prennent en charge que leur terminaison. Entre ces deux types de profils, il existe une foule de déclinaisons possibles.

Virole

Petit cylindre fendu et ajusté à frottement gras sur l'axe du balancier. La virole est percée latéralement pour recevoir l'extrémité intérieure du spiral. Celui-ci est fixé par une goupille.

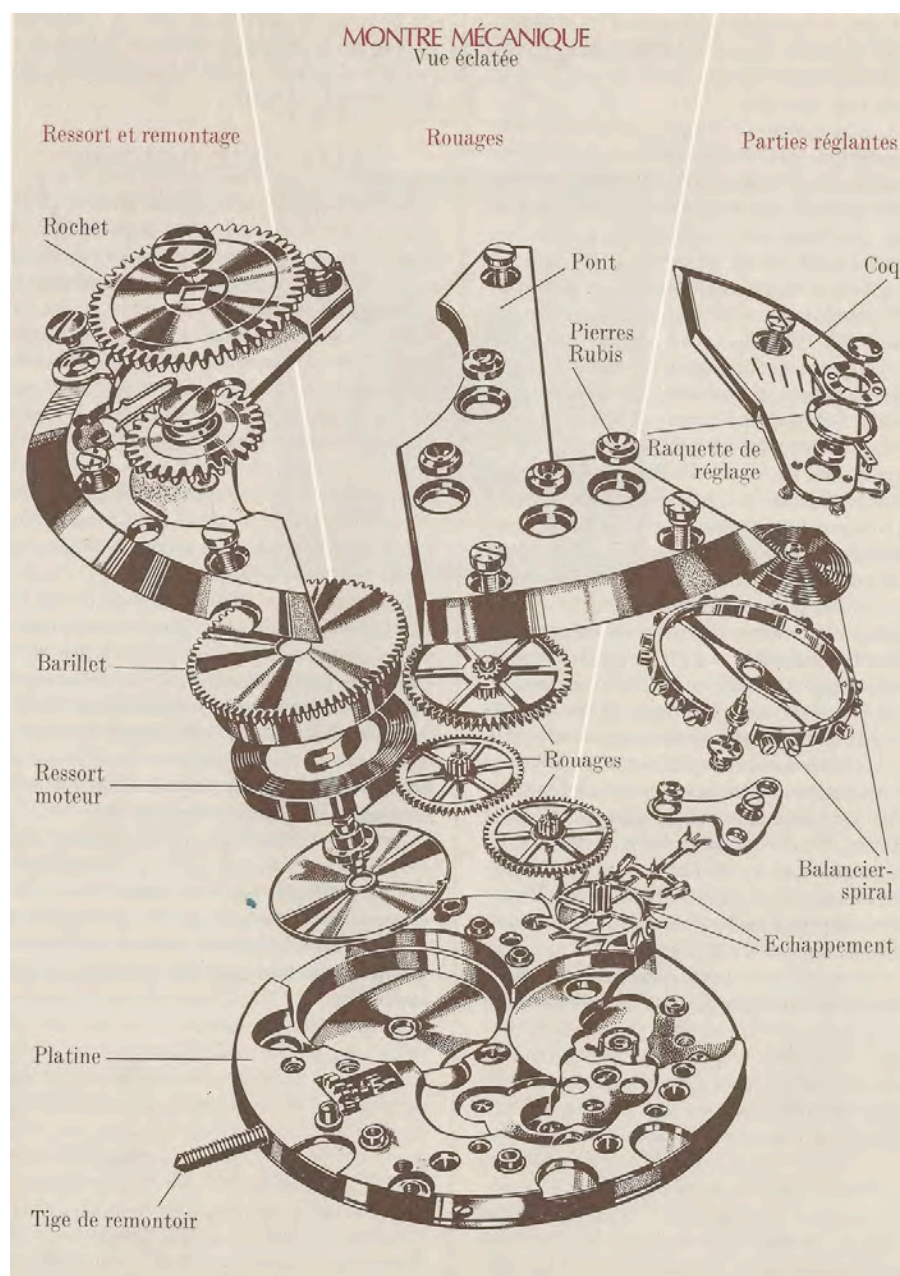
Visitage

Action de vérification de l'état des fournitures ou l'exactitude du travail d'assemblage de certains organes.

Annexes

Annexe 1

Vue « écartée » d'un mouvement mécanique simple³³⁶

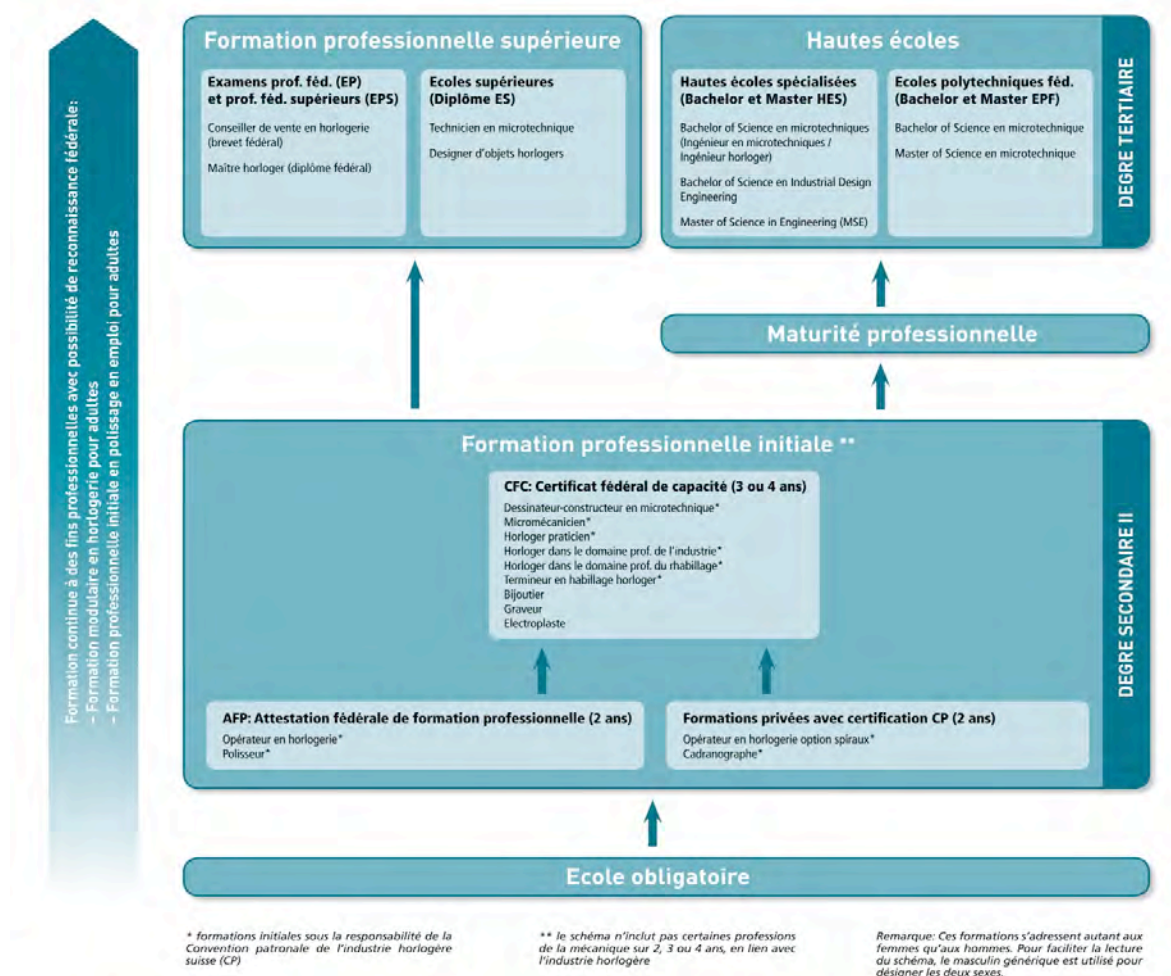


336 Tiré de Baillod 1979: 69 reproduit in Blanchard 2011: 70.

Annexe 2

Schéma de la formation horlogère dispensée en Suisse³³⁷

Schéma de la formation horlogère



³³⁷ Tiré de CP 2007; schéma de formation en vigueur d'août 2001 à juin 2015.

Annexe 3



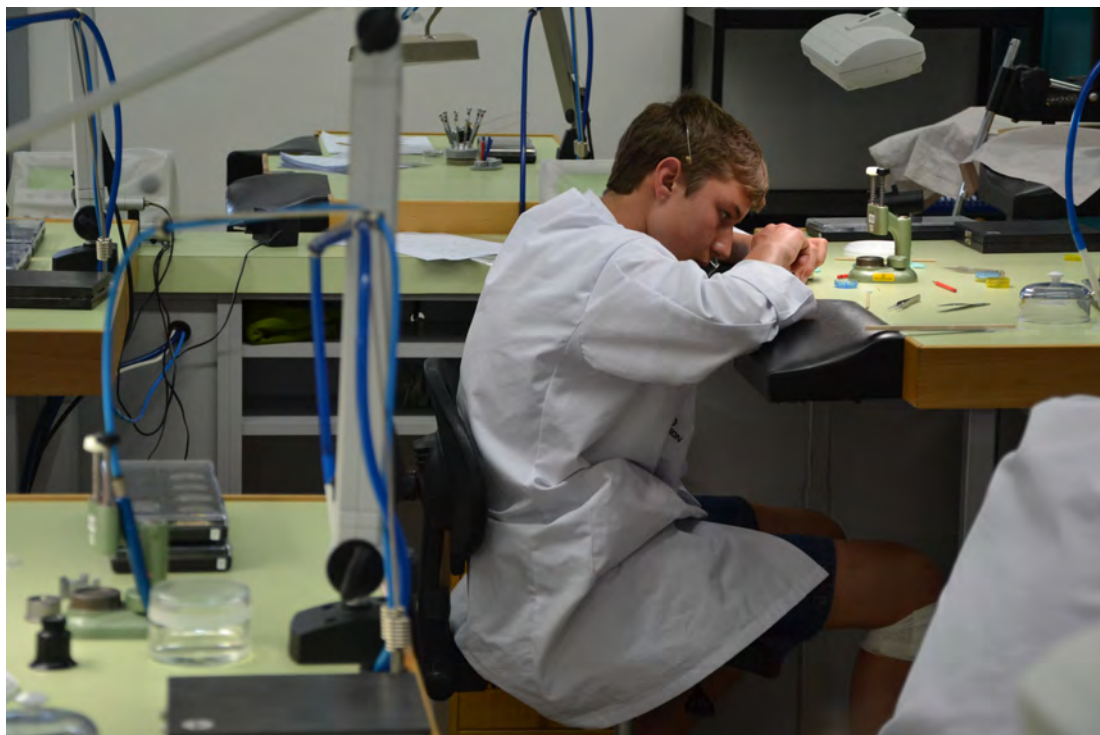
Annexe 4



Annexe 5



Annexe 6



Annexe 7



Annexe 8



Annexe 9



Annexe 10



Annexe 11



Annexe 12



Annexe 13



Annexe 14



Annexe 15



Annexe 16



Annexe 17



Annexe 18



Annexe 19



Annexe 20



Annexe 21



Annexe 22



Annexe 23



Annexe 24



Annexe 25



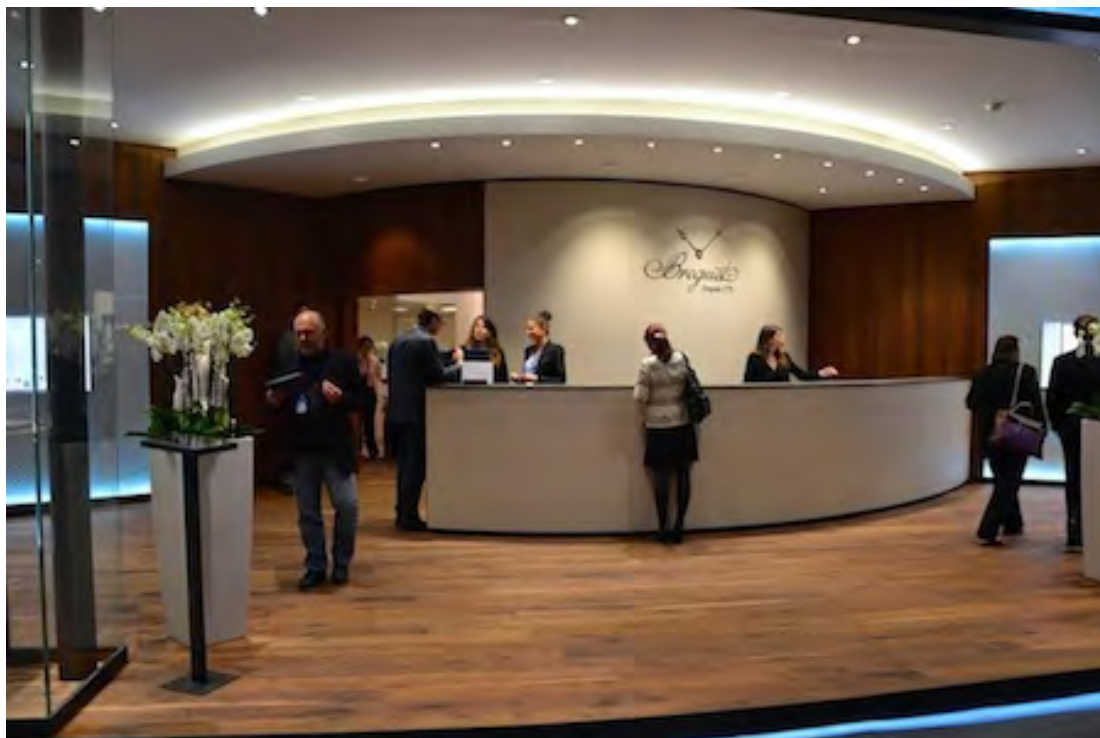
Annexe 26



Annexe 27



Annexe 28



Annexe 29



Annexe 30



Annexe 31



